

MUSÉE NEUCHATELOIS

001 100

1875

RECEIVED

DEPT. OF THE INTERIOR

WASHINGTON, D.C.

RECEIVED

OU 100¹c

MUSÉE
NEUCHÂTELOIS

RECUEIL

D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

TROISIÈME ANNÉE.

NEUCHÂTEL

CHEZ H. WOLFRATH ET METZNER, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3.

1866.

(TOUS DROITS RÉSERVÉS.)

MUSEE

NEUCHÂTELLOIS

RECUEIL

D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organ de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel

TROISIÈME ANNÉE

NEUCHÂTEL

CHEZ M. WOLFFRATH FR. MEYER, ÉDITEUR

LAUSANNE, RUE DE LA VILLE, N. 2

1860

(Tous droits réservés)

A NOS LECTEURS.

En commençant une nouvelle année du *Musée neuchâtelois*, nous n'avons plus un programme à présenter au public. Les dix-huit mois d'existence du *Musée* l'ont suffisamment fait connaître. Si l'on veut bien parcourir, dans une rapide revue rétrospective, les diverses portions du champ de notre histoire nationale que nous avons explorées, et se rappeler d'autres domaines aussi, anciens et nouveaux, où nous nous sommes parfois aventurés, on verra que nos études ont été plus variées et plus importantes qu'il ne paraissait d'abord. Lorsqu'il s'agit d'une publication de moyenne étendue, paraissant de mois en mois, l'attention se porte volontiers sur le dernier numéro qui nous arrive, et l'on oublie un peu ceux qui l'ont précédé. Mais si nos lecteurs consentent un instant à embrasser dans un souvenir bienveillant l'ensemble des sujets que nous leur avons offerts, l'année dernière, par ex., ils ne manqueront pas d'apprécier davantage le beau volume qu'ils possèdent aujourd'hui.

Du reste, l'intérêt que notre entreprise a excité dès son origine, ne paraît pas s'être affaibli depuis. Nous en avons recueilli avec reconnaissance de plusieurs côtés le témoignage assuré; et c'est là pour nous un gage fort agréable, que la place du *Musée neuchâtelois* demeurera marquée au milieu de nos chers concitoyens. Il y aurait donc de notre part une affectation plus que singulière à taire les encouragements qui nous ont été donnés et à cacher les sentiments dont nous sommes animés, en continuant une œuvre toute patriotique et désintéressée au premier chef. Nous nous croyons certains du concours persévérant de tous les amis de notre histoire nationale,

et nous sommes sans appréhension sur les ressources variées que celle-ci peut offrir longtemps encore à nos investigations.

Le *Musée neuchâtelois* est tenu avant tout de rester fidèle à son titre et à ses antécédents. Sans doute, il est forcément exclusif dans le sens du patriotisme et de l'histoire du pays, et c'est ce qui, à nos yeux, lui donne son caractère propre, sa raison d'être à Neuchâtel, et sa valeur au sein de nos familles. Toutefois, dans ce cercle en apparence restreint de la vie neuchâteloise, que d'excursions nombreuses, que de travaux, de recherches et de découvertes nouvelles en perspective ! N'y a-t-il pas sur notre sol, dans nos bibliothèques et nos collections, aux archives des anciennes corporations et des particuliers, de riches mines à reconnaître encore et à ouvrir à tous ? Les études historiques, aux embranchements si nombreux, sont-elles closes pour nous ? La vie domestique et sociale de nos pères, leurs opinions, leurs habitudes, leur langage, tout ce qui intéresse et charme leurs enfants, n'a-t-il plus besoin d'être reproduit et discuté avec soin ? Croit-on que notre pays historique n'ait plus rien à dire au chroniqueur, à l'artiste, au dessinateur, à l'homme de lettres ? Nos mœurs contemporaines enfin n'appellent-elles pas aussi les hommes de talent à écrire, à raconter, à dessiner et à peindre, et le *Musée* n'offre-t-il pas l'hospitalité à tous, au littérateur comme à l'historien ?

Certes, la moisson est belle encore, et elle ne demande que des ouvriers toujours plus nombreux et ardents au travail. Tout ce qui se rattache à ce petit coin de terre qui est notre patrie neuchâteloise intéresse le *Musée*, mérite l'attention de nos concitoyens et réclame des mesures de conservation.

Nous ne nous épargnerons pas, pendant l'année qui s'ouvre devant nous, dans le travail qui nous est comme confié par la sympathie de nos concitoyens, amis de notre Histoire, et nous leur demandons leur appui et, si possible, le résultat de leurs propres études.

LA RÉDACTION.

Neuchâtel, Janvier 1866.

LE PRIEURÉ DE SAINT-PIERRE

DU VAUXTRAVERS

ET SES DEUX AVOUÉS { 1^o Du Chatelard de Môtiers.
 { 2^o Du Chatelard de Valangin.

L'histoire du pays de Neuchâtel au X^{me} et XI^{me} siècle, se recompose pièce par pièce non par les documents directs que nous possédons sur cette époque, mais par ceux d'une date plus récente, basés cependant sur un état de choses antérieur, que nous pouvons deviner. En outre, dans ce laborieux travail, il faut s'aider de tout ce qui peut fournir quelque lumière, coutumes civiles et religieuses, droits des évêques, des laïcs, des congrégations religieuses sur les églises et les fondations pieuses; avoueries, collations; étude critique des monuments de tout genre; examen scrupuleux des légendes, des traditions, etc., etc.

En faisant l'application de cette méthode de reconstruction historique au prieuré de saint Pierre du Vauxtravers, nous donnerons, nous l'espérons, un exposé aussi vrai que possible de son origine, de son histoire, et surtout de la manière dont il a été réuni à la Baronnie de Neuchâtel.

Les vallées du Jura et les côtes et plaines qui s'étendent le long des deux lacs de Neuchâtel et de Bienne, de la vallée de l'Aar jusqu'à celle de la Thièle sur Yverdon, appartenaient au X^{me} siècle aux rois de Bourgogne, et à leurs vassaux.

Au centre était le domaine royal, occupant la rive gauche du lac de Neuchâtel depuis Saint-Blaise à Auvernier. *Novum Castellum*, ou *Novum Castrum* (Neuf Chastel), était le chef-lieu de ce domaine auquel Rodolphe III donne le titre de *sedes regalissima* (résidence très-royale). Auvernier, Cormondrèche, Peseux, Serrières d'un côté, Saint-Blaise ou Arins, Cornaux, la montagne de Chaumont et Fenin de l'autre, formaient les appartenances et dépendances dudit domaine, dans le vignoble ou dans la partie basse du pays, la plus anciennement habitée et cultivée, celle qui porte le plus de traces de la culture romaine.

A l'est et à l'ouest, sur la côte du lac, le domaine royal était borné par les domaines de grands vassaux, qui se partageaient même la plus grande partie de l'autre rive du lac.

Le *Val de Nugerols*, entre le Jolimont et le Chasseral, autour de la rive occidentale du lac de Nugerols, aujourd'hui lac de Bienne, et le district de l'Île (In-

sula) ¹, aujourd'hui le Seeland, appartenait aux dynastes de Vinels (Finels ou Fenis, village à vingt minutes de Cerlier sur le lac de Biemme), avec une partie de la vallée de l'Aar, au-dessus et au-dessous de sa jonction avec la Thièle. Ce grand franc-alleu se trouvait en entier dans le comté de Bargaen.

De l'autre côté, entre le Plan de Berna, à moitié chemin d'Auvernier à Colombier, et le ruisseau de Vaul-Marguet ², les dynastes de Gorgier, probablement de la maison de Grandson, avaient en franc-alleu, à peu d'exceptions près, tout le territoire qui s'étend du bord du lac à la vallée des Ponts, limité d'un côté par ledit ruisseau de Vauxmarcus, la roche de la Fauxconnière ou Creux du Vent, la clusette et le cours de l'Areuse; ils partageaient, il est vrai, une partie de ce territoire avec l'abbaye de Bevaix dont ils étaient les avoués héréditaires. De l'autre côté de l'Areuse jusqu'à Corcelles et Coffrane (Curtis Fraxini, Corfrane), les territoires de Colombier, Areuse, Corcelles, une partie de Cormondrèche, Rochefort et Montmollin appartenait aux dynastes de Colombier.

Du ruisseau de la Lance jusque près de Cossonay, entre le Chasseron, les Aiguilles de Beaulme, de Suchet, d'un côté, la partie occidentale du lac de Neuchâtel depuis Vauxmarcus, et les marais de l'Orbe, de l'autre, s'étendaient les domaines de la maison de Grandson, à laquelle se rattachait, selon toute probabilité, celle de Vauxmarcus. Ces domaines étaient séparés par le grand domaine royal d'Orbe, Chavornay, Yverdon et la terre du prieuré de Romainmotiers fondé en sol royal. De l'autre côté du lac, s'étendaient les domaines de la maison d'Estavayer ³, toujours rivale de Grandson, bien qu'on ait voulu leur donner une commune origine.

Ces deux familles étaient les représentants du parti bourguignon; elles prirent part à toutes les révoltes contre le gouvernement des empereurs d'Allemagne dans la Transjurane, gouvernement que la noblesse romande, qui se souvenait qu'elle avait le droit d'élire ses rois, regardait comme imposé par la force des armes. Pour les comtes de Fenis, leurs domaines patrimoniaux, situés presque en entier sur terre allemanique, indiqueraient déjà de quel côté les portait leur origine, et les donations des empereurs d'Allemagne en leur faveur ne laissent aucun doute sur le parti qu'ils avaient pris pendant la lutte.

Les grands domaines dont nous venons de parler, occupent les districts les plus fertiles, les plus chauds du pays, ils avaient été les plus habités et surtout

¹ *Inselgau*: On donnait, au 9^e siècle, ce nom à la portion du comté de Bargaen, comprise entre le lac de Neuchâtel, la Thièle, le lac de Biemme, de nouveau la Thièle sortant de ce dernier lac, l'Aar et le grand marais. On l'a corrompu par le nom de *Illant* pour *Insula*. Matile, Mon. 1277, n° 197. *Insula*, *Ins*, *Anes* ou *Anet* était vraisemblablement le lieu principal de ce district.

² *Vallis Marguet*. Matile, Mon. 1194, n° 43, page 34.

³ *Stavaiel*, 1149; *Estavaiel*, 1162; *Steviolo*, 1231.

les plus cultivés par les Gallo-Romains; leur état de culture différait peu de celui d'aujourd'hui; on y rencontrait les mêmes villages et presque les mêmes paroisses.

A cette époque *Novum Castrum* n'était pas un lieu de plaisance, bien qu'il comprît dans ses murs la *regalissima sedes* (résidence très-royale mentionnée dans le testament du roi Rodolphe). C'était une place forte, presque inattaquable, qui avait servi de refuge, à diverses reprises, à la maison royale. Bâti sur l'extrémité du rocher de calcaire jaune, que contournait autrefois le torrent du Seyon avant de se jeter dans le lac, il était inabordable de trois côtés, le quatrième l'était devenu par les murs de défense et les tours qu'on avait élevés, ainsi que par des fossés creusés dans le roc. Ces tours, ces remparts reposaient probablement sur des fondements romains, le fait est certain pour la tour des prisons; dans les temps dont nous parlons, elle était la porte d'entrée du *Castrum*.

Dans la plus belle des expositions, étaient la maison et la chapelle royale avec leurs dépendances. Le reste du château était occupé par les employés, les tenanciers, ou les serviteurs royaux, ils formaient la garnison du château. Les employés étaient la plupart *hommes du roi*, c'est-à-dire hommes francs, ne devant au souverain que le service militaire du *Ban*, uniquement pour la défense du pays et l'assistance au plaid ou à la cour de justice royale, et cela comme espèce de jurés; ils ne devaient aucun impôt quelconque, et ne payaient que ceux qu'ils avaient librement consentis. Ces *hommes du roi* étaient appelés en latin : *homines regii*, d'où l'on a fait *hommes royés*, *hommes reyes*, et plus simplement *reyes*. Les tenanciers étaient des hommes quelquefois d'origine libre, lesquels *tenaient*, c'est-à-dire possédaient des fiefs, que leur accordaient les souverains ou les grands seigneurs. Ces fiefs se composaient quelquefois de villages ou de domaines, avec ou sans juridiction sur leurs habitants. Dans le domaine royal de *Novum Castrum*, la juridiction relevant directement de la couronne, les tenanciers n'avaient que des revenus, en nature ou en argent, mais aucune juridiction. Ces tenanciers devaient suivre leur seigneur dans toutes ses guerres, et lui payaient certaines redevances annuelles ou occasionnelles; ils dépendaient encore de leur seigneur quand ils se mariaient ou mariaient leurs enfants, enfin lorsque leur descendance mâle venait à s'éteindre, le fief *retournait* au seigneur. On voit donc que les tenanciers appelés aussi souvent *ministériaux*, du latin *minister*, qui signifie serviteur, étaient dans une position bien inférieure aux *hommes royés* ou *reyes*, qui avaient la libre disposition de leurs personnes et de leurs biens. Aussi serait-il difficile de comprendre comment peu à peu cette classe s'est fondue dans les tenanciers ou ministériaux, si l'on ne savait pas que, soumis à la coutume de Bourgogne qui donnait part égale dans l'héritage du père à chaque enfant légitime, les biens des hommes royés se divisèrent à l'infini, et que peu à peu ils durent pour vivre, ou ne pas tomber même dans

une condition inférieure, remettre leurs biens au suzerain du pays, qui les leur rendait en *fief*, et même leur donnait souvent une somme d'argent, en échange de leur indépendance précaire. Le domaine royal ne contenait que très-peu d'hommes royés, c'est au Val-de-Ruz et au Val-de-Travers, que nous en rencontrerons le plus; c'est aussi dans ces deux vallées que s'est opérée peu à peu leur transformation en vassaux des comtes de Neuchâtel, bien qu'on leur eût conservé jusqu'en 1475 le titre d'*hommes royés* qui témoignait de leur antique origine.

Bon nombre de ces familles existent encore à présent; elles ne sont pas toutes dans une position de fortune brillante, mais presque partout elles avaient maintenu les droits essentiels qui tenaient à leur origine franche.

Le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers faisaient aussi partie du domaine royal; c'étaient les rois de la Transjurane qui y avaient relevé la culture que les Gallo-romains y avaient introduite, et que les invasions des barbares avaient fait disparaître; notre opinion se démontrera par les faits qui suivront.

L'on a dit que Conrad le Salique avait complètement détruit *Novum Castrum*, après l'avoir pris en avril 1033. Il a peut-être saccagé et brûlé les faubourgs, ses troupes ont certainement pillé le bourg et y auront brûlé quelques maisons, mais il n'a point fait raser Neuchâtel; des monuments antérieurs à cet événement témoignent contre une destruction complète du bourg; l'église, la maison royale, la tour des prisons, celle de Diesse, etc., ne seraient pas restées debout après une destruction complète. D'ailleurs, en inféodant immédiatement au comte de Fenis, le domaine royal de *Novum Castrum*, comme fief de l'empire et comme poste militaire important en Bourgogne, l'empereur ne lui confiait pas sans doute une ruine, mais un fort en état de défense. Bien plus, il est plus que probable que les nouveaux seigneurs reçurent avec le fief d'empire, la presque totalité de l'ancienne population du *Castrum* et du domaine royal qu'ils y trouvèrent encore, et qui demeura, vis-à-vis des nouveaux maîtres, dans les mêmes rapports de condition que sous leurs maîtres primitifs les rois de Bourgogne. Ainsi nul doute que les *Dal Donjon*, de *Diesse*, de *Savagnier*, de *Novo Castro*¹, de *Valendys*², de *Voens*, de *Cormondèche*³, ne descendent d'anciens hommes royés ou de tenanciers des rois de Bourgogne. A peu d'exceptions près, ces familles, de même que d'autres, restées inconnues ou qui se sont éteintes, conservèrent leurs francs-alleus; quant aux tenanciers, ils dépendirent du nouveau seigneur au lieu d'être vassaux

¹ Une famille de *Novo Castro* paraît dans les actes des 12^e et 13^e siècles sous le nom de *milites* (vassal) de *Novo Castro*, ils ne peuvent donc appartenir à la famille dominante qualifiée de *dominus* de *Novo Castro* (seigneur de).

² Les premiers *sires de Valangin* sont éteints vers l'an 1170-1180, ils n'avaient aucun rapport avec les *sires* du même nom de la maison de Neuchâtel.

³ Il est probable que les *Cormondèche*, plus tard ministériaux de Neuchâtel, étaient originellement libres.

du roi. Fort peu des hommes royés cités ci-dessus se décidèrent dans l'origine à devenir ministériaux des sires de Neuchâtel ¹, ils se contentèrent de rendre au nouveau seigneur ce qu'ils rendaient à l'empire. Pourquoi les sires de Neuchâtel, quoique Conrad le Salique leur eût inféodé l'ancien domaine royal de *Novum Castrum*, n'eurent-ils pas sur les deux vallées aussi royales de *Rotobium* (le plus ancien nom du Val-de-Ruz de 1185-1269) et du *Vaux travers* (*Vallis transversa*), le même pouvoir qu'ils exerçaient sur Neuchâtel et ses dépendances? C'est que ces deux vallées ainsi que les *Noires Joux* qui en dépendaient, avaient reçu une autre destination, et cela déjà sous les rois de Bourgogne. Une bonne partie de leur domaine utile avec droits de juridiction, avait servi à doter richement le monastère de Saint-Pierre de Motiers; quelques portions du Val-de-Ruz, l'église et la paroisse de Dombresson avaient été données au chapitre de Saint-Imier, dans l'évêché de Bâle. La chapelle royale de Neuchâtel avait reçu des terres et par conséquent des hommes à Villiers, Boudevilliers, Dombresson, à Savagnier et à Vilars; mais la juridiction séculière suprême dans cette vallée comme au Vaux travers appartenait au prieuré de Saint-Pierre de Motiers, qui l'exerçait par le moyen de ses avoués; ce prieuré n'avait au-dessus de lui que le pouvoir royal. Un diplôme de l'empereur Henri III, qu'il faut rapporter entre 1049 et 1056 (Matile, *Monuments*, n° 7), contient ce qui suit :

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité, nous Henri, empereur auguste, convaincu que tout en ayant en vue le salut et l'honneur de l'empire romain, nous travaillons pour la gloire de Dieu et pour le remède de notre âme, conseillé par Garnier (*Garnerius*), marquis et patriarche d'Aquilée, par Burcard, aussi marquis, et par nos autres fidèles, et sur l'humble et salutaire requête de Hugues, abbé de Cluny, et du moine Etienne. Par cette page (cet écrit) et cet ordre, nous concédons en possession perpétuelle au monastère de Sainte-Marie de Payerne, le lieu (*locum*) que l'on appelle vulgairement *Vallis transversa*, et que l'on sait être bâti dans l'évêché de l'église de Lausanne, avec toutes ses dépendances, excepté celles que certains laïcs y tiennent de notre main (*exceptis his que de manu nostra quidam laici tenent*). »

Disons d'abord, que l'expression de *locus* est souvent employée dans les chartres et les légendes antérieures au XI^{me} siècle pour désigner un *monastère*, une *abbaye*, quelquefois seulement un *ermitage*. Ici, il est employé dans le sens de monastère ou couvent, l'abbaye du Pont, vallée du lac de Joux, est appelée *lo-*

¹ Dans l'acte de partage des ministériaux, entre Ulric I d'Arberg, Berthold, évêque de Lausanne, son frère, et leur neveu Berthold, sire de Neuchâtel, on ne trouve que deux familles possédant sur l'ancien domaine royal, les *Cormondrèche* et les *Bellevaux*; les autres, au nombre d'une trentaine, sortent des terres allodiales de Fenis, de Granges et d'Arconcié, à part un *Vaux travers* (de valle transversa), mais qui pouvait fort bien n'être ministériel que pour sa personne.

cus omni Pontii, en souvenir de l'hermitage que Pontius avait établi dans ces contrées; l'abbaye de Condat ou Saint-Claude en Franche-Comté est appelée dans une chartre de fondation de Charlemagne : *locus Condati*, etc., etc.

Quant aux *laïcs* sur lesquels le prieuré de Saint-Pierre n'avait aucun droit, et qui tenaient leurs biens du roi, nous verrons dans un autre document que c'étaient tout simplement des hommes royés.

Le diplôme cité ci-dessus ne peut être la confirmation d'un acte de fondation, il suppose l'existence d'un *lieu* ou monastère déjà construit et habité par des religieux. C'est une donation pure et simple, par laquelle, vu la gravité des temps, le monastère indépendant jusqu'alors, demande une protection, et obtient celle de Cluny en devenant l'un de ses prieurés annexés à l'abbaye de Payerne. Cluny était alors une puissance.

Mais de quel droit l'empereur pouvait-il ainsi disposer d'un monastère?

(A suivre).

L. DE MANDROT, lieut.-colonel.

UNE COMPAGNIE DE CADETS A NEUCHATEL

AU COMMENCEMENT DE CE SIÈCLE¹.

(Suite et fin).

Deux ou trois fois le dimanche, après le service divin du soir, nous nous rendions au Mail où nous faisons l'exercice, mais nous portions notre goûter dans nos gibernes; s'il n'y trouvait pas place, il ne manquait pas de garçons plus jeunes qui s'offraient à le porter, pourvu qu'ils en eussent leur part, ce qui allait sans dire; jamais on ne buvait plus d'un ou de deux verres de vin. Nous rentrions en ville avant huit heures, tambour battant; notre amour-propre était flatté de ce qu'on accourait pour nous voir ou qu'on ouvrit les croisées dans ce but.

La grande fête du Mail avait lieu un jour ouvrable, où congé était donné dans toutes les écoles, parce que le matin, réunis devant l'hôtel-de-ville, nous étions passés en revue par MM. les Quatre Ministraux; notre capitaine ne manquait pas de leur adresser un discours joliment tourné, auquel il était répondu par M. le Banneret de Merveilleux avec une grande amabilité. L'après-midi, promenade

¹ Le dessin qui accompagne cet article a été fait d'après les indications obligeantes du capitaine de la petite compagnie, M. le prof. Pétavel.



Cadets de la ville de Neuchâtel.(1806)





PLAN OF THE TEMPLE

militaire au Mail où une collation nous était offerte au nom du magistrat. Qu'on ne s'imagine pas un repas colossal, tel qu'on en donne maintenant dans leurs jours de fêtes aux cadets, qui sont traités comme de grandes personnes; jeunesse, que dis-je! enfance prématurément émancipée. On m'appellera peut-être un *laudator temporis acti*, ce qu'on pourra traduire ad libitum un retardataire, un ennemi de tout progrès, un grognon; je crois n'être rien de tout cela. Nous recevions gâteaux, cerises, petits pains, soit miches, et un peu de vin. Quelques gros mangeurs de la troupe, craignant de n'être pas rassasiés par le goûter de la ville, ne sortaient pas de la maison la giberne vide, des mères prévoyantes avaient soin de la remplir. On rentrait en ville avec un mélange de joie et de tristesse, de joie parce que la journée avait été gaie, de tristesse parce qu'il n'y aurait plus d'exercices dans l'année. Cependant, nous ne déposions pas encore nos fusils à l'arsenal, car qui sait si nous ne pourrions pas être appelés à nous présenter en armes à propos de quelque mémorable événement. Nous ne laissions pas, ou plutôt notre capitaine ne laissait pas échapper l'occasion de tenir en haleine notre zèle et de nous procurer quelque plaisir ou quelque honneur.

Ainsi, lors d'une grande revue à Neuchâtel par le général Oudinot de toutes les troupes d'infanterie française qui étaient dans le pays, nous eûmes rang à leur suite, et, non-seulement Oudinot, mais les généraux sous ses ordres, Dupas, Rufin, le colonel Baltus, etc., passèrent devant nos rangs comme ils l'avaient fait devant les soldats d'Austerlitz. Oudinot adressa même la parole à deux d'entre nous, à Louis de Pourtalès qu'il connaissait, et à Louis Berger auquel il dit: « Mon ami, ne serrez pas tant votre arme, on ne vous la prendra pas. » Notre capitaine eut l'honneur d'être invité à dîner au château avec les notabilités militaires. Les officiers l'abordèrent; un d'entre eux lui dit: M. le capitaine, vous suivrez la carrière des armes? — Non, monsieur, la carrière ecclésiastique. — Les prêtres sont tous des fourbes.—Si vous étiez prêtre, seriez-vous fourbe? — Bien répondu, dit un autre officier. A Berlin, où notre capitaine continua ses études et où il fut reçu docteur en philosophie, *summâ cum laude*¹, il alla faire une visite au maréchal Oudinot, qui, avec son corps d'armée, se rendait en Russie. Le maréchal, m'a-t-on assuré, offrit une place de capitaine à l'étudiant en théologie qui, naturellement, refusa cette proposition, obéissant à une vocation d'un autre ordre.

Rentrons à Neuchâtel. Les contemporains se souviennent que dans je ne sais plus quelle année on attendait le prince Berthier. Grands préparatifs pour cette réception. Dans le programme, notre petite compagnie ne fut pas oubliée, elle devait présenter les armes au prince près de la cour du château. En diverses autres circonstances, nous fîmes la chaîne militaire, présentant les armes dans les fêtes où des processions de quelques corps de l'état avaient lieu.

¹ Avec les plus grands éloges.

Ce qui nous causa une très-grande joie, ce fut l'hommage qu'un jour de générale bourgeoisie nous allâmes rendre à M. Jean de Merveilleux, lors de sa nomination, la première je crois à la charge de banneret. Quoique la compagnie comptât aussi des non-bourgeois de Neuchâtel, nous nous rendîmes tous en armes au Pertuis-du-Soc pour féliciter le nouveau représentant des bourgeois. Notre capitaine le harangua très-convenablement. M. de Merveilleux ne put retenir son émotion: « Chers amis, dit-il, soyez les bien-venus! quelle attention de » votre part! acceptez une petite collation et un verre de vin. » Après avoir déposé nos armes, nous nous assîmes autour d'une table dressée dans l'allée en forme de tonnelle devant la maison du propriétaire. Il y eut des toasts (non, point de toast, on ne connaissait pas encore ce terme-là) mais des santés réciproques, portées par l'excellent banneret et par ceux qu'il nommait ses chers et jeunes amis. J'ai revu, après une longue absence, et le petit vallon et l'allée bocagère, et la demeure de l'homme respectable et respecté, ami de sa patrie et du corps dont il était le représentant. Sa piété chrétienne, ses vertus privées et son dévouement infatigable et journalier sont bien connus. Heureusement que ce n'est pas l'argent seul qui se transmet par héritage à la postérité, et que les qualités religieuses et morales deviennent un précieux patrimoine.

N'arriva-t-il jamais à la petite compagnie de négliger des devoirs importants, et les études ne se ressentirent-elles jamais des exercices militaires? Non, je ne l'ai jamais remarqué. Au reste, qu'on ne se fie pas à moi, qui suis juge et partie, mais je rapporterai les réponses faites aux jours des examens par nos maîtres, à la question que ne manquait jamais de leur adresser, à ce sujet, le président de la commission d'éducation, M. le major de Tribolet. Le témoignage de nos instituteurs nous fut sur ce point toujours favorable.

La petite compagnie ne se permit-elle jamais quelque acte repréhensible? Une seule fois, mais la faute fut accidentelle. Notre capitaine passait à Bôle ses vacances d'été. Je ne sais qui eut l'heureuse idée de proposer d'aller à sa rencontre jusqu'à Serrières et de lui présenter les armes en signe de reconnaissance de son zèle. Nous partîmes un dimanche après le service divin de l'après-midi, en grande tenue, commandés par le capitaine-lieutenant François-Louis Petit-pierre-Vézian. Arrivés là, nous fûmes surpris par un peu de pluie. Quelques-uns, et quelques-uns seulement, crurent qu'il n'y aurait pas de mal de se mettre à l'abri et de prendre une goutte de vin à l'auberge. Grande modération, sobriété complète, il va sans dire. Nous rentrâmes en ville sans avoir eu le plaisir d'y accompagner notre capitaine, qui ne revint pas ce jour-là. Rumeur considérable dans la capitale! La petite compagnie est allée à l'auberge! Quelle conduite, c'est impardonnable! Ils s'imaginent que tout est permis à quiconque est sous les armes. La commission d'éducation s'assembla à l'extraordinaire; il y fut décidé qu'une grande classe toute particulière serait réunie dans la salle du col-

lége, que tous les jeunes gens de la petite compagnie y seraient convoqués pour recevoir, au nom de la commission représentée par des députés, des censures sur l'inconvenance de notre conduite. Des jeunes gens bien élevés, et dont aucun n'avait encore fait sa première communion ¹, qui se rendent au cabaret! C'était inouï! Nous comprîmes tous la justesse de l'exhortation. On nous menaçait de dissoudre la compagnie à la moindre plainte qui s'élèverait contre elle. Nous nous gardâmes bien d'y donner lieu; la punition aurait été terrible.

Nous apprîmes non sans une grande tristesse, que notre capitaine, allant poursuivre ses études à l'étranger, il ne se trouverait personne pour le remplacer. Il fallut donc renoncer à nos exercices, gymnastique utile, saine, patriotique, agréable. Je suis sûr que quiconque a fait partie de ce corps de cadets, range cette époque de sa première jeunesse au nombre de ses plus charmants souvenirs.

Environ 26 ans après, grandes furent ma surprise et ma joie de voir à Neuchâtel un jour de générale bourgeoise, une compagnie de cadets formant la chaîne près du Temple neuf. Je m'arrêtai longtemps à les regarder, et mon émotion se trahit par quelques larmes dont personne ne comprit la cause. Puissance des souvenirs!

¹ Après la communion, est-ce plus convenable, plus décent?

(Article communiqué.)

Celui qui envoie au *Musée neuchâtelois* les détails qu'on vient de lire, croit n'avoir point manqué à la fidélité de l'histoire. Cela serait cependant possible sur quelques points. Les anciens officiers, sous-officiers et soldats de la petite compagnie, qui seraient encore vivants, pourraient au besoin corriger, compléter ce récit qui n'a pas été rédigé sans plaisir.

EXPOSITION NATIONALE

(Troisième article).

Neuf artistes du nom de Girardet sont représentés à l'exposition nationale : les cinq frères Samuel, Abraham, Abraham-Louis, Alexandre et Charles, peuvent être considérés comme des historiens, car leur infatigable crayon n'a pas laissé passer, sans le reproduire, un seul fait de notre histoire neuchâteloise, et c'est avec une profonde reconnaissance que nous feuilletons aujourd'hui la nombreuse collection de leurs gravures et de leurs dessins dont le catalogue formerait, à lui seul, un volume. Pièces détachées, illustrations de bibles, de brochures, ou d'almanachs, portraits, gravures sur cuivre, sur pierre et sur acier, dont quelques-unes d'après Raphaël, Poussin, etc. sont des chefs-d'œuvre; vues, paysages, caricatures, costumes, aquarelles, sépias, compositions historiques et allégoriques, plans, cartes géographiques, etc., enfin tous les genres des arts du dessin sont représentés dans leur œuvre. Notre obligeant collectionneur, M. Ulysse Matthey-Henry, du Locle, en a réuni une grande partie dans ses albums que le manque de place ne nous a pas permis de mettre en évidence à l'Exposition nationale. Mais nous espérons qu'un jour cette œuvre des Girardet prendra la place qu'elle mérite, dans les salles de notre musée de peinture, à côté de celle de Léopold Robert et de Forster. Aujourd'hui, nous ne nous occuperons que des pièces exposées. Le dessin n° 47, d'Abraham Girardet, nous transporte en l'année 1793, au milieu d'une *famille neuchâteloise*. Si ces jeunes femmes et ces enfants portent les costumes de cette époque, les robes à la Marie-Antoinette, la coiffure et le bonnet de Madame Roland, la collerette à dentelles de Louis XVII, nous sommes cependant bien loin des tempêtes de la Terreur, et l'on voit, à première vue, que ses modes seules sont entrées dans cette oasis où on lit, brode et dessine, et où les enfants jouent avec les oiseaux de la cage. — Le *Portrait de David de Purry*, d'après Hickey, par le même, est une gravure trop connue et suffisamment appréciée pour que nous nous dispensions d'en parler. — *L'enlèvement des Sabines*, épreuve avant la lettre, rend avec une netteté précieuse la remarquable toile du Poussin, nous y trouvons même une harmonie qui manque au tableau.

La *Fête militaire des trois compagnies de Neuchâtel au Mail*, le 30 juin 1796, aquarelle par Alexandre Girardet, est une composition inestimable qui nous en apprend plus sur cette époque que bien des volumes. Nos miliciens sont en grande liesse, des tables sont dressées sous les arbres touffus, le vin coule à pleins

bords, la joie déborde, folle et sans gêne; on danse en rond en se tenant par la main autour de la musique des compagnies qui souffle à pleines joues dans les cors et les clarinettes; les fourreaux des baionnettes et les grosses gibernes sautent en cadence, les jambes à culottes blanches et à guêtres noires battent des entrechats avec une bonhomie délicate, les tricornes prennent des allures d'extrême contentement. Des bourgeois en redingotes rouges, vertes et marron, des bourgeoises à robes rayées, des gamins et des gamines regardent avec ravissement cette kermesse où chacun a sa part de joie. Il y a une infinité d'épisodes des plus amusants dans cette page où se meuvent des centaines de personnages, tous dessinés avec la même conscience, depuis ceux du groupe principal à ceux de l'arrière plan, et nous laissons à nos lecteurs le soin de les trouver eux-mêmes. Cette aquarelle appartient à la bibliothèque de Neuchâtel.

Une petite gravure de Charles Girardet, *un intérieur de famille au Locle en 1819* nous fait assister à la vie de travail des habitants de nos montagnes. Deux femmes assises auprès d'une fenêtre sont occupées à faire de la dentelle; on aperçoit dans la pièce à côté des horlogers à leur établi; les détails du costume et de l'appartement sont rendus avec une naïveté qui fait d'une pièce en apparence si minime un document précieux. — C'est à Charles Girardet que l'on doit la gravure de l'assemblée des Protestants surprise par des troupes catholiques, d'après le tableau de son fils Karl, et cet admirable portrait de l'horloger A. L. Perrelet, un chef-d'œuvre, tout simplement.

Nous trouvons dans l'aquarelle non achevée, représentant *La famille Girardet*, par Abraham-Louis, la même naïveté native jointe à une certaine recherche du style de l'école de David; cette influence se remarque particulièrement dans certaines figures que l'artiste a indiquées nues avant de les draper. — Tous les membres de la famille, hommes et femmes, sont groupés autour du vieux père infirme. Une femme un peu moins âgée lui prépare une tasse de thé; un enfant assis au pied du vieillard lui fait une question à laquelle il paraît répondre avec sollicitude. Autour de ce groupe central, des jeunes hommes et des jeunes femmes parlent, écoutent, dessinent. Tout ce monde pose un peu, mais aussi comment grouper treize personnes sans que cela sente l'appât. Plusieurs têtes très-belles sont d'un dessin serré qui rappelle la manière des maîtres florentins, et nous regrettons de ne pas savoir positivement le nom de chacun de ces personnages. Il en est de même pour les neuf petits portraits peints à l'encre de Chine par Abraham-Louis et représentant aussi, nous dit-on, les principaux membres de la famille Girardet, délicate collection, où l'on trouve les mêmes qualités de dessin avec plus de souplesse.

Quoique nous nous soyons proposé de ne pas parler des artistes vivants, nous ne pouvons résister au plaisir de signaler une toile de M. Karl Girardet, *Le lac de Lungern*, dans laquelle l'artiste nous présente l'hiver sous l'aspect le plus aimable, sans

cesser d'être vrai. *Le zouave après Magenta*, par M. Ed. Girardet, est un de ces sujets toujours compris du public, parce qu'ils s'adressent directement à son cœur.

L'aquarelliste Kaisermann nous apparaît avec tout le prestige d'un beau paysage italien. La *Cascade de Terni*, avec ses rochers latéraux comme ceux d'un décor de théâtre, ses eaux tombant à pic, son écume azurée, ses rocs détachés à grandes facettes, comme ceux qu'affectionnaient le Guaspre et Salvator Rosa, ses mousses, ses pins parasols, ses grandes lignes et cette allure particulière qui n'appartient qu'à l'Italie. Cette aquarelle, de grande dimension, est peinte avec une habileté sans manière, la couleur en est séduisante, et quoique blonde elle tient parfaitement au milieu des peintures à l'huile qui l'entourent. Nous ne pouvons pas dire la même chose du *Lac des Quatre-Cantons* par Lory père, et de *Lauterbrunnen* par Lory fils, où l'on remarque tout d'abord l'insuffisance de ton de l'aquarelle. Malgré cela, on se sent gagné par le charme de ces lointains pleins de vapeurs blanchâtres, par ces eaux limpides, par les lignes si exactes des montagnes, et par cette prairie du Grutli avec tout son cortège de grands souvenirs. Mais pourquoi ce feuillé toujours le même et ces premiers plans toujours infailliblement dans l'ombre? La faute en est à l'époque, aux théories, à la mode. — Moritz père procède de Lory et de la même manière; cependant l'impression directe de la nature y est déjà moins atténuée par la règle de l'école. 1830 est en progrès sur 1820, c'est dans l'ordre. — Nous retrouvons dans les nombreuses aquarelles de Moritz père tout le Neuchâtel d'autrefois; car 1840 est autrefois pour 1866, et l'*Ecluse*, le *Môle*, l'*Evole*, le *Pont de la poste*, l'*Ancien hôtel-de-ville*, les *Bougeries* sont déjà des souvenirs. Nous reviendrons une fois sur ces différentes vues, ainsi que sur celles de MM. Grisel, Steinlen et H. Touchon dans une étude d'un autre genre. Nous sommes aussi loin des modes de la *Leçon de dessin* dans laquelle Moritz père lui-même enseigne à quelques jeunes femmes les principes de l'aquarelle dans un appartement qui nous permet d'étudier un intérieur neuchâtelois dans ses plus petits détails. Ce tableau peint à l'huile est-il attribué, à juste titre, à Moritz père? — Moritz fils nous rappelle une des fêtes de Neuchâtel d'autrefois: les *Armourins dans la cour du Château*, petite toile facilement peinte, d'un effet de lumière heureusement trouvé.—Nous avons vu cent fois ses *Italiennes en prière* à Rome, à Frascati, à Albano; c'est bien là le costume popularisé par Léopold Robert, et cette madone rustique adossée au tronc d'un arbre ou sur un pan de ruine païenne, est connue de chacun. Deux de ces femmes dans toute la plénitude de la jeunesse et de la beauté, lèvent les yeux vers la vierge pour lui demander quoi... Que peut-on demander à cet âge?... le pain quotidien, une robe rouge à broderies d'or... et les sourires de tous les jours. Une autre, au contraire, baisse la tête dans un abattement profond, ses vêtements sont tristes comme son cœur, elle implore les consolations célestes, l'oubli des douleurs.... L'aspect de cette petite toile est des

plus agréables, quoique le paysage soit noyé dans des noirs de pure convention.

Joseph Reinhardt est un des peintres les plus populaires de la Suisse, une nature bizarre, fantasque, pleine de qualités et de défauts, travaillant avec une verve étrange à ses heures, selon la bonne ou la mauvaise saison, l'aménité de ses modèles ou la qualité du crû de l'endroit; de Bâle au Tessin et des Grisons au Jura, il a peint des portraits par centaines. Bourgeois, seigneurs, paysans et ouvriers, têtes grises et frais minois, velours et hermine, épauettes, dentelles et broderies, robes de bure et blouses de bergers, toute la Suisse de la fin du XVIII^{me} siècle a posé devant lui. C'est à Reinhardt que l'on doit la précieuse collection des costumes suisses du musée de Berne. Le canton de Neuchâtel possède une quantité prodigieuse de ses portraits. On en trouve dans chacun de nos villages et jusque dans les maisons les plus isolées de notre Jura. Nous comptons en voir figurer un grand nombre à l'Exposition nationale et compléter, par ce moyen, la monographie du costume neuchâtelois au XVIII^{me} siècle; mais, à notre grand regret, il n'en est arrivé que six. Nous avons donné, dans le numéro de novembre 1865, le portrait d'Alexandre Girardet (et non Abraham-Louis comme on nous l'avait indiqué par erreur), et en novembre 1864 celui de J.-F. de Chaillet, aujourd'hui à l'Exposition nationale. Le numéro 124 indiqué au catalogue sous ce simple titre, *portrait*, est une de ses toiles les mieux réussies; dessin, couleur, arrangement, tout y est dans une heureuse harmonie. Mais cette peinture est malheureusement recouverte d'un verre qui en atténue les qualités. Elle représente un riche bourgeois de nos montagnes, en costume de chasse du commencement du siècle. Il est assis en pleine forêt, son chien est venu se placer entre ses jambes, dans une allure pleine de naturel. La tête de l'homme, d'une mâle structure, d'une carnation pleine de santé, regarde le spectateur avec un air d'autorité qui impose; les soucis et les travers de l'existence n'ont point passé sur cette face épanouie, et son chapeau à la mode militaire est posé sur son front avec une crânerie qui ne lui messied point; c'est un type de roman ou de théâtre. Le corps se confond à première vue avec le fond sombre de la forêt, mais l'œil en retrouve peu à peu les lignes harmonieuses. Reinhardt a satisfait, dans cette toile, toutes les exigences des amis de la peinture *léchée*, sans perdre aucune de ses qualités. Le numéro 123, *Portrait de famille*, qui nous occupera dans une autre étude, et la *Devideuse*, sont du même monde, du monde campagnard avec ses allures naïves, candides, *sans fard* comme on disait sous la restauration, sans convention comme on dit aujourd'hui. Ici les bonnets de coton et les culottes rayées, les robes grossières et les fortes couleurs. Reinhardt est un peintre robuste, aux sens de paysan; les gilets à pois rouges, les cravates et les mouchoirs jaunes, verts et bleus ne révoltent pas son œil d'artiste, il les reproduit avec leur franche crudité. Les têtes bronzées du soleil, les barbes pas faites et les nez rubiconds ne s'adouciennent pas sous son pinceau; il n'a pas la délicatesse des

raffinés, ni le style des érudits, ni l'élégance du dessin, ni la science de l'arrangement, et cependant c'est un vrai peintre. Il saisit dès l'abord les caractères saillants de ses modèles, et la nature lui fournit souvent des motifs pleins d'imprévu et de charme. C'est un chanteur populaire, trivial, grossier quelquefois, mais dont les notes s'harmonisent à distance et qui vous impressionne malgré vous.

Ribeira, dont le grand nom brille au catalogue, nous apparaît dans une toile dont nous pouvons contester l'authenticité, mais qui, à coup sûr, procède de son école. Reinhardt ne craint point la laideur, mais Ribeira la recherche; l'horrible l'attire et le fascine; les suppliciés, les plaies béantes, les ribauds, les nains, les éclopés et les culs-de-jatte de la Bohême napolitaine ou espagnole, sont les favoris de son pinceau. S'il peint le Christ il sera terrible, beau de puissance et d'autorité, et ses apôtres seront des tortionnaires. Le n° 126, *Un mendiant*, donnera une juste idée des types affectionnés par le maître. Ce personnage au vaste front dénudé et sillonné de rides, au nez camard, aux yeux chassieux, nous paraît être du nombre de ceux qui implorant la charité avec une escopette au détour des chemins de ce beau pays des Espagnes, et dont la race n'était pas encore perdue au temps de Lesage. La tête et les étoffes sont peintes avec une rudesse exagérée, une main cependant est rendue avec talent. Nous préférons à cette toile le *Moïse devant le buisson ardent*, petite esquisse du même, d'une couleur vibrante et plus harmonieuse.

Nous voici arrivé devant les nombreuses toiles de notre illustre compatriote Léopold Robert, et c'est une véritable bonne fortune que de pouvoir étudier cette collection que nous n'aurons peut-être plus le bonheur de voir réunie de nouveau. Mais il nous paraît ici que le peuple neuchâtelois se passionne plus pour le nom de Robert que pour les œuvres de l'artiste, car chacun a pu constater sinon l'indifférence, du moins la froideur avec laquelle il passe dans le fond de la salle consacré au peintre des Moissonneurs. Evidemment, la faute n'en est pas au public tout entier, car les fanatiques de Robert reconnaîtront avec nous qu'il se dégage de toutes ses toiles, depuis la première à la dernière, comme une vague effluve de tristesse et comme un courant froid dont on ne peut se défendre, et notre public qui, comme tous les publics du monde veut avant tout être charmé, égayé, se hâte de revenir aux toiles plus brillantes. Rien, il est vrai, n'est fait dans la collection des œuvres de Robert à l'Exposition nationale pour captiver les regards ou l'imagination. La *Religieuse mourante* est une scène si vraie et si poignante qu'elle affecte douloureusement les âmes sensibles; ses intérieurs d'églises et de palais sont vus par le côté lugubre, et les personnages de ses portraits aux modes de 1822, les hommes avec leurs collets montants et leurs cravates blanches, les femmes avec leurs robes à tailles courtes, leurs boucles brisées et leurs turbans surannés, nous paraissent d'un autre monde. Mais ici la faute

MUSÉE NEUCHATELOIS.



EXPOSITION NATIONALE.

Léopold Robert, d'après un portrait peint par lui-même.

est à la mode qui, dans sa désolante phase de la restauration, a rendu ridicule même les œuvres des maîtres de cette époque. Il y aurait un vaste champ d'études analytiques à faire sur cette importante partie de notre exposition, mais nous ne voulons pas reprendre ici ce qu'ont déjà dit MM. Feuillet de Conches et Gustave Planche, ni sortir du cadre de notre journal; nous nous bornerons donc à examiner la portion exposée de l'œuvre de Robert.

La *Religieuse mourante* est une toile simplement composée; la recherche des poses et de l'arrangement y est heureusement dissimulée, la scène est vraie et se lit clairement à première vue. Quatre murs blanchis à la chaux, voilà l'horizon où a vécu et où s'éteint une religieuse dominicaine encore jeune; une couchette, une armoire, un tabouret forment son mobilier; une toile de la vierge, un bénitier, des fleurs fanées, une discipline, quelques livres. Elle est là affaissée dans un fauteuil, les jambes raidies, immobiles, en face d'un autel dressé à la hâte où deux cierges éclairent l'image du Christ, à côté du verre consacré; les regrets, la douleur et le cloître ont tué ce corps et la mort a marqué de son doigt fatal sa face maigre et pâlie; encore quelques instants et son âme aura quitté cette austère cellule pour s'élancer vers les régions célestes. Une jeune sœur aux fraîches couleurs de la santé, debout à côté d'elle, l'assiste à ses derniers moments. Une vive clarté tombe sur ce groupe, mais la malade est déjà étrangère à ce monde, et cette lumière lui paraît pâle en comparaison des célestes splendeurs qu'elle entrevoit déjà; elle n'entend pas même venir la procession et le prêtre qui lui apporte le viatique.

Cette toile, une des premières de Robert, fut peinte en 1821 pour M. Roulet de Mézerac, son généreux protecteur, un an avant *l'Improvisateur napolitain* et neuf ans avant les *Moissonneurs*. Il y cherche encore, il s'y essaie, et cependant il a trouvé; son individualité s'y montre déjà tout entière, on y remarque la même précision, peut-être moins sèche, et la grave sobriété de ses dernières œuvres; elle est même plus vraie que celle où il fait jouer ses personnages sous le ciel bleu. Dans la *Religieuse mourante*, la lumière et la couleur sont bien celles d'une scène d'intérieur, et nous la préférons à ses sujets de plein air dont les figures sont invariablement peintes dans le jour froid et sans imprévu de l'atelier. — L'impression de l'artiste se communique directement à l'âme du spectateur, et cela par les moyens les plus simples; on est attristé, ému avec le peintre, et c'est là le grand mérite de cette toile.

L'Intérieur du cloître de l'Ara-Cœli à Rome, peint en 1819, est aussi un des premiers tableaux de Robert; c'est un des commencements de ses pérégrinations artistiques dans cette Italie qu'il devait puissamment contribuer à mettre à la mode. Ici encore la vérité sans éclat, même un peu attristante malgré les lignes heureuses de l'architecture; le même côté mélancolique se remarque dans une étude de *La cour du palais Giustiniani à Rome*, et surtout dans un intérieur

d'église qui nous paraît être la *Basilique de Sainte-Constance à Rome*, où il rappelle avec avantage la manière de Granet. Cette petite esquisse occupe le milieu d'un cadre renfermant des études intéressantes de types romains, peints avec une liberté et une saveur que nous ne retrouvons qu'atténuée dans ses tableaux. Nous y remarquons un brigand debout, l'escopette au poing, un pèlerin et un moine noir qui lui servit de modèle pour les deux petites figures si justes et si belles qui emportent un grand crucifix doré hors de la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs après l'incendie de 1824, tableau de la collection de la ville de Neuchâtel. On a dit de Robert qu'il y *glacait* sur le papier les expressions, les gestes et les poses qui l'impressionnaient; le mot est dur, mais il y a de la vérité dans son exagération, et les six études dont nous parlons ont évidemment plus de chaleur que celles des toiles dans lesquelles elles ont été utilisées.

Robert a cultivé avec beaucoup de succès le genre du portrait; son dessin précis, exact, était fait pour ce genre positif, et quoique tout imbu de David, de l'antique et des maîtres, il ne modifie jamais en quoi que ce soit les lignes ou l'allure de ses modèles; il peignit des portraits dans l'acception la plus absolue du mot, et il ne se laissa jamais aller à cette désinvolture des grands portraitistes Titien, Rubens, Van Dick, qui grandirent et poétisèrent tous les personnages qui passèrent sous leur pinceau. Robert, du reste, n'avait pas cette chaleur d'âme qui emporte; il y a dans toute son œuvre une rigidité mathématique qui a fait son succès à son époque. Son portrait, que nous reproduisons aujourd'hui, autant du moins que le procédé du dessin autographique permet de rendre une peinture, est une œuvre de sa jeunesse, et cependant la jeunesse ne s'y montre pas souriante; son front est sombre, son regard quoique profond est mal assuré. On reconnaîtra qu'il concorde parfaitement avec ce qu'en a déjà écrit son biographe, M. Feuillet de Conches.

« L'extérieur chez Robert n'avait, il faut le dire, rien de séduisant pour qui le connaissait peu; c'était un homme petit, grêle, d'un aspect lourd et sans distinction. A ses vêtements de couleur foncée, étroits, exactement boutonnés; à son chapeau rabattu sur les yeux, à sa grosse tête renfoncée dans les épaules; à son air gauche et refrogné; à l'arc de ses sourcils se fronçant l'un vers l'autre; au timbre discret et timide de sa voix, on reconnaissait un caractère peu expansif, un esprit soucieux. Partout il prenait la dernière place et le dernier rôle. Comme tout homme à pensée unique, il respirait l'ennui. Il s'effrayait surtout de ce jeu de miroirs, de ce feu croisé, de ce tonneau des Danaïdes qu'il faut remplir tant bien que mal, et qu'on appelle en France conversation; mais, s'il ouvrait la bouche, sa parole, quoique embarrassée, peignait d'un mot bref et juste. Se sentait-il à son aise, le nuage qui obscurcissait son front se dissipait, et qui avait causé avec lui finissait par lui trouver je ne sais quoi de fin et de vrai, de sensible, d'aimant et de triste, digne à la fois de sympathie et de respect. » —

Voici ce qu'il dit plus tard de lui vers 1831 : « Ceux qui l'avaient connu jeune furent frappés des changements survenus dans l'expression de sa figure, dans ses manières, dans son langage. Sa physionomie accusait une mélancolie plus profonde; son geste, plus de mesure; sa parole, un tour plus délicat, une sorte de sensibilité inaccoutumée. Était-ce le progrès d'une pensée toujours tendue vers le beau? était-ce le fruit de ses habitudes méditatives? C'était tout cela; mais c'était encore, ainsi qu'on le dira plus tard, le stigmaté fatal des orages du cœur. « La tribulation est à l'âme, dit Montaigne, comme un marteau qui la » frappe et qui, en la frappant, la fourbit et la dérouille; c'est la fournaise à re- » cuire l'âme. » On remarque, dans le portrait de Robert, que l'artiste n'est pas encore maître des procédés de la peinture, son travail est martelé, plein de petits tons, et cependant l'aspect en est large. Il appartient à M. Ed. Huguenin, de la Chaux-de-Fonds. Le *Portrait du docteur J.-L. Borel* procède de la même manière; avec plus de fermeté et de crânerie, les tons ont une puissance inaccoutumée; il fait penser aux études de Géricault.

Il semble que Robert ait été préoccupé de la manière mince et polie de l'école flamande dans le portrait de *M.* et de *M^{me} Moritz*. Dans ceux de *M.* et de *M^{lle} Prince*, la peinture est relativement plus abondante, la couleur est d'une finesse délicieuse; cependant nous leur préférons de beaucoup celui d'une des sœurs du peintre dans lequel nous admirons un modèle digne de Valentin, obtenu par des procédés plus simples, et un assemblage de gris, de noirs, de blancs et de rouges, d'une tonalité remarquablement vraie. Malheureusement le costume est hors de mode et le public n'a pas remarqué, comme elle le mérite, cette intéressante peinture. — L'ébauche du portrait de Napoléon Bonaparte, fils aîné du roi de Hollande et frère de Napoléon III, a déjà de grandes qualités de largeur et de caractère.

Une tête de Niobé, dessin au crayon noir d'après l'antique, nous donne la mesure des études de Robert, et mieux que partout ailleurs nous y voyons sa ténacité de travail et cette netteté sans mystère particulière aux peintres des races du Nord, Albert Durer, Holbein, etc.; on y sent un tempérament de graveur plus que de peintre.

Cette Niobé est un pieux souvenir. Robert la dessinait à la lumière de la lampe pendant les nuits qu'il passait à veiller et à soigner son compatriote et ami Ulysse Sandoz, le jeune auteur de la *Tête d'étude*, n° 159, mort à Paris au milieu des premières luttes de la vie artistique. — La religion du souvenir a conservé les premiers essais crayonnés par Léopold Robert écolier, et l'on peut suivre à l'Exposition nationale les principales phases de son talent jusqu'aux *Moissonneurs*, si admirablement gravés par Mercuri, et aux *Pêcheurs de l'Adriatique* dont la belle copie de son frère, M. Aurèle, nous donne une juste idée.

Ne viendra-t-il pas un jour où notre Musée pourra réunir tant d'œuvres

éparses? La *Religieuse mourante* n'est-elle pas destinée à figurer dans notre collection nationale? N'y a-t-il pas une question de patriotisme artistique à rassembler les œuvres de Robert éparses autour de nous? C'est une idée que nous confions aux colonnes du *Musée neuchâtelois*.

Son œuvre comme graveur et lithographe est plus connue; nous y avons retrouvé le *Portrait de J.-L. Pourtalès*, pièce d'un burin précis qui rend avec une exactitude positive la peinture de Boilly, et celui de *M^{me} David*, femme du peintre, épreuve avant la lettre, d'une souplesse de dessin digne du Corrège ou de Prudhon. La lithographie la *Suisse* est le seul motif que nous connaissions où Robert se soit inspiré de notre patrie, et cet essai nous fait regretter qu'il n'ait pas quelquefois consacré son pinceau aux scènes de notre vie champêtre et aux types de nos vallées alpestres. Cette belle faneuse est une figure antique vêtue à la bernoise. Les petites lithographies qu'il exécuta pour le journal *l'Artiste*, sont généralement connues. — Les paysages composés par le prince Napoléon, dessinés sur pierre par sa femme, avec figures par L^d Robert, ne nous paraissent pas avoir d'autre intérêt que celui de la collaboration qui les a fait naître.

Encore un grand nom, Salvator Rosa, avec des *Paysages* qui procèdent assurément de sa manière décorative, mais dont l'aspect est triste et enfumé. Le n^o 157, petite bergerie à la manière du XVIII^{me} siècle, spirituellement touchée, est-elle bien l'œuvre du farouche Salvator? Et son *Mathématicien*, espèce de truand à nez crochu, aux yeux caves, au teint vineux, qui nous l'expliquera? Ni vous, ni moi, ni personne. Que signifient ces attributs de la science à côté de ce brigand dont les bandes du duc d'Avalos ont dû lui fournir le type?

La Vierge dans les fleurs, par Seghers, est une heureuse composition que l'on a répétée bien souvent et qui ne passe pas de mode. La vierge et l'enfant Jésus ont servi de thème à toutes les générations d'artistes chrétiens. Les fleurs, cette fête des yeux, ne seront-elles pas éternellement belles, éternellement aimées? Celles de Seghers s'enlèvent en clair sur un fond trop noir; elles accusent à première vue une grande habileté de métier à laquelle cependant nous préférons un peu plus de délicatesse.

Nous voici arrivé en face d'une petite toile modeste, sans éclat, sans grande apparence, les *Enfants jouant*, par F. Simon, un nom dont la mort est venue trancher la popularité naissante. Ici encore le public passe indifférent. Que lui faut-il donc pour l'arrêter! La vérité; mais la voici tout entière; l'intimité, la bonhomie,... mais regardez cette fillette qui porte sur son dos une sœur plus jeune; les maîtres primitifs sont-ils plus vrais? La couleur, l'effet général n'est-il pas franchement écrit? mais voyez en détail et vous serez charmé par le ton de chaque figure. L'esprit peut-être... qui en a davantage dans sa touche et ses indications? Examinez la tête de ce gamin à veste bleue, à cravate rouge, qui s'apprête à lancer sa bille. Ostade eût-il mieux vu et mieux rendu cette allure espiègle.

Et ce paysage, ces poiriers et ces pommiers déjà rouillés par les premiers frissons de l'automne, n'ont-ils pas toute la mélancolie-d'un jour gris. Serait-ce cette mélancolie qui contriste le cœur, et l'artiste ne doit-il donc plus faire vibrer cette note sous peine de passer inaperçu et incompris. — Incompris, hélas oui ! bien souvent, et tel fut le sort de F. Simon. Que lui servent aujourd'hui ses succès posthumes et l'hommage tardif rendu à son nom !

La mort et l'enterrement d'Atala, par Valin, nous paraissent inspirés du tableau de Girodet sur le même sujet. La scène de la mort est d'un sentiment plein de délicatesse, le corps d'Atala est éclairé par un doux rayon de lune : Chactas embrasse les genoux de la mourante dans la prostration la plus complète, auprès d'un feu qui ne réchauffera plus celle *qui va être fauchée comme la fleur et séchée comme l'herbe des champs*. La couleur est suave, le dessin d'une grande élégance. L'enterrement est moins heureux, la couleur est froide, morose, et la lumière est distribuée d'une manière absurde.

Le port hollandais de Van Goyen n'attire pas les regards. Cette simplicité du sujet, ce ciel nuageux, ces eaux plombées et ces bateaux sombres, ne captivent pas l'œil habitué aux tons héroïques ; cependant c'est une belle chose.

Le massacre des innocents, faussement attribué à Véronèse, est une copie d'une toile de l'école de Rubens où l'on ne trouve pas la limpidité des tons du peintre de Marie de Médicis. Cependant on y remarque un torse d'une superbe tournure. La couleur noire n'est plus goûtée, pas plus des artistes que du public, et malgré la grandeur du cadre où se joue cette scène émouvante, malgré la *furia* des bourreaux et des victimes, on revient de préférence aux pages éclairées par la simple lumière de notre planète. Le *saint Matthieu* de Léonard de Vinci, le *Moine en prière*, de Zurbaran, ont une certaine tournure qui satisfait à première vue. Il en est de même pour les deux *Scènes de cabaret* de Téniers. Ce sont bien là, à n'en pas douter, les personnages, les intérieurs, les brocs et les pots du peintre des buveurs, mais où est sa touche fine et spirituelle, sa couleur transparente et ambrée comme le nectar des Flandres, et ce je ne sais quoi qui est à une toile ce que le fard est aux fruits. Les deux *Intérieurs de cabarets*, nos 184 et 185 ont une saveur plus franche et plus originelle. Dans l'un nous assistons à un concert nocturne de guitares et de tambourins que frottent et frappent ces éternels personnages du monde des peintres flamands, hommes et femmes mi-parti de ribauds et de paysans, de servantes et de courtisanes, capitaines d'aventures en disponibilité, gens sans autre souci que de *humer le piot* au bruit d'une chanson grivoise autour des tables d'une tabagie. Dans l'autre, on s'égaye aussi, un des convives boit au col de la bouteille dont la panse volumineuse dissimule adroitement le foyer d'une lumière qui illumine la scène avec une vérité saisissante et accuse les têtes avec vigueur. Le fond est occupé par un escalier des plus pittoresques, il y a là-dedans de la verve, du talent, et une couleur roussâtre à laquelle

on s'habitue lorsqu'on a consenti à mettre le nez dans ce milieu un peu trivial. L'auteur de ces deux toiles nous est inconnu.

Nous ne savons non plus à quel maître attribuer les *Bains turcs*, n° 181, dans lequel toutes les manières se confondent, mais où l'on reconnaît cependant le dessin élégant et la recherche des mouvements gracieux de l'école qui se résume dans le Primatice. Nous sommes au centre d'un tepidarium, où de belles baigneuses essuient leurs membres rafraîchis par le bain et lissent leurs cheveux dorés comme ceux des modèles aimés de Giorgione et de Titien. Nous admirons la souplesse de leurs lignes ondoyantes, leur modelé savant, et ces carnations un peu mates qui s'appliquent avec une remarquable sûreté de brosse sur des dessous chauds et transparents, qui ont peut-être porté préjudice à ce tableau et l'ont altéré dans quelques-unes de ses parties. — *L'Adoration des Mages*, n° 205, est conçue dans le même esprit que tant de compositions du même genre qui s'étalent aux murs et aux vitraux des vieilles cathédrales allemandes, aux pages de leurs missels et aux panneaux de leurs dyptiques. Voici leurs rois bibliques venus des contrées merveilleuses de l'Orient; ils portent des robes et des tuniques d'étoffes précieuses lamées d'or et d'argent, et de grands turbans en fourrure chargés de perles et de pierreries; ils ont reconnu le roi des Juifs dans ce petit enfant qui n'a pour tout abri qu'une pauvre étable en bois, et, s'agenouillant, ils lui offrent de l'or, de l'encens et de la myrrhe dans des reliquaires gothiques du plus précieux travail. On voit à l'horizon la silhouette d'un castel des bords du Rhin, et des chœurs d'anges chantent dans un ciel d'or les louanges du nouveau-né. Tout cela est sec, poli, découpé à l'emporte-pièce, et cependant il s'en dégage un parfum étrange, imprégné de charme et de terreur, qui vous fait oublier le divin enfant et vous transporte au milieu de l'Allemagne du XVI^{me} siècle. — *Le Portrait de Melanchton*, dessin par A. Durer, est de la même famille que les rois mages; les lignes de son profil sont fièrement accusées. C'est le vrai soldat de l'église militante. *L'Alchimiste de Junker*, abstracteur de quintessence à barbe grise, à nez coloré, est assis, couvert de fourrures, auprès d'une table dissimulée par un ample tapis; il compulse des mémoires à la lueur d'une fenêtre latérale, dans un de ces intérieurs où s'empilent des volumes, des fioles, des cornues, élément pittoresque tant affectionné des Flamands, dont Junker exagère la manière, l'importance des détails et la transparence de la couleur qui, chez lui, devient vitreuse.

Chacun connaît ces délicieuses petites gravures, dans lesquelles le peintre bernois Mind, surnommé le Raphaël des chats, a saisi avec tant de fine vérité toutes les attitudes et tous les types de la race féline; il étudie dans un dessin de grandeur naturelle, n° 95, un de ses modèles favoris au repos, mais son talent ne s'y déploie pas avec la même aisance que dans ses aquarelles de petite dimension.

Avant que de clore cette revue, citons encore les noms de Arlaud cadet, H. Bau-

mann, Coignet, Meyer, l'auteur de la salle du jugement à l'*Alhambra* et du *Généralife de Grenade*, œuvres d'un dessin patient et savant, Wynantz, etc. Parmi les copies on remarque un *Naufrage*, d'après Joseph Vernet; une *Madone*, d'après le Guide; les *Bulles de Savon*, d'après Gérard Dow, et une *Vierge avec l'enfant Jésus*, d'après Van Dyck.

Le manque d'espace n'a pas permis d'exposer dans des conditions favorables les nombreuses gravures et lithographies arrivées sans cadres ou réunies dans des albums. Cette classe importante des arts du dessin mérite une place spéciale dans les musées et les expositions, et c'est à notre grand regret que nous l'avons vue confinée dans les étroites limites que la peinture n'avait pas envahies. Nous ne pouvons entrer dans une appréciation de cette partie de notre exposition. Cependant nous dirons qu'elle a réuni les noms des maîtres du burin, Audran, Callot, Drevet, Forster, nous avons déjà nommé les Girardet, Robert et Mercuri; ajoutons encore ceux de Karel Dujardin, Le Bas, Massard, Waterloo, Wille, et par-dessus tout, citons le *Christ et la Samaritaine*, petite perle encadrée de noir dans la vitrine consacrée aux livres et aux autographes et signée Rembrandt, le maître de la lumière.

Les portraits historiques au nombre de vingt-sept occupent une rubrique spéciale au catalogue; nous les reprendrons dans la suite. Nous citerons cependant ceux de Rodolphe de Bonstetten, seigneur de Travers, et de Madeleine d'Erlach, sa femme, F.-H. d'Estavayer-Mollondin, par Rigaud, et M^{me} de Charrière, spirituelle peinture non signée qui nous paraît appartenir à l'école anglaise.

A. BACHELIN.

HUIT JOURS DANS LA NEIGE

SOUVENIRS DU JURA NEUCHATELOIS.

(Suite).

Des claquements de fouet répétés appelèrent les voyageurs qui s'installèrent trois dans chaque traîneau attelé de deux chevaux à la file. Ce nouveau mode de locomotion amusait Henri rendu gaillard par la table de maman Renaud. Il sifflait, il chantait, il apostrophait le postillon, il faisait des boules de neige qu'il lançait aux arbres, il aurait volontiers fait la culbute dans cette neige blanche et immaculée comme du duvet de cygne qui couvrait toute la contrée. On entra

dans la forêt; les sapins sombres, battus par le vent, balançaient leurs cimes, tordaient et secouaient leurs branches, d'où la neige s'envolait comme une vapeur légère; aucun être vivant, pas un seul oiseau n'apparaissait dans cette nature en tourmente, d'où s'exhalaient des plaintes et de lamentables soupirs. Henri ne disait mot; chacun recueillait ses forces pour lutter contre la tempête d'hiver dont le nom seul fait frémir ceux qui l'ont une fois affrontée. Le froid devenait toujours plus piquant, le vent pénétrait à travers les vêtements les plus épais, et lançait contre la figure des aiguilles de glace dont l'impression était douloureuse et qui contraignaient à tenir les yeux fermés. Parfois, les chevaux aveuglés s'arrêtaient et tournaient le dos à la rafale. Les postillons enveloppés dans leur grand manteau bleu à collet relevé encourageaient leur attelage par des cris qu'étouffait l'ouragan.

Lorsqu'on atteignit le plateau des Loges et qu'on ne fut plus protégé par l'abri de la forêt, les tribulations commencèrent. Un amas de neige semblable à une vague énorme coupait la route en travers; les chevaux enfoncés jusqu'au ventre hésitaient à avancer; excités par le fouet, ils firent un élan furieux pour vaincre l'obstacle et le traîneau fut culbuté rudement. Henri se trouva soudain enfoncé dans la neige avec une grosse Allemande sur son dos et un énorme particulier du Locle sur l'Allemande; il étouffait sans pouvoir remuer un seul de ses membres. Le postillon jeté la tête la première ne laissait plus voir que ses jambes qui s'agitaient d'un air désespéré.

— Venez *voir* m'aider à ramasser cela, dit tranquillement le conducteur aux passagers des autres traîneaux.

Chacun mit pied à terre; une fouille fut organisée pour repêcher les naufragés ainsi que leurs effets épars çà et là; Henri, moulu et contusionné, regardait avec des yeux féroces l'immense Bernoise dont il venait de mesurer le poids formidable au grand détriment de ses côtes et de ses omoplates. Mais son attention fut attirée par une tache rose qui teignait la neige et qui s'étendait progressivement. Le postillon, remis sur ses pieds, s'était secoué comme un barbet sortant du bain, puis, courant aux bagages et avisant la tache rose, il secouait la caisse de vin et semblait la couvrir de baisers.

— Der Teufel! c'est du ponne rouche première galidé! disait-il en passant sa langue affriandée sur ses moustaches, et il recommençait avec ardeur ses accolades amoureuses.

— Ah! mon Dieu! mon vin des Gillettes! s'écriait Henri. Dites donc, conducteur, combien de fois verse-t-on d'ici à la Chaux-de-Fonds.

— Ça dépend; par un temps pareil on peut compter six à sept fois: c'est une question de chance. Attendez le *contour de Suzé*.....

— Allons, si cela continue, au lieu des *montagnons*, comme dit ma mère, ce sont les postillons qui seront roulés.

On se remit en marche; Henri rendu défiant à l'endroit des traîneaux, suivait à pied. Si ses bouteilles étaient destinées à être brisées l'une après l'autre, il était fermement décidé à conserver intacts son squelette et ses articulations. Il avait boutonné ses grandes guêtres de chasseur par-dessus son pantalon, attaché avec son mouchoir son chapeau de feutre mou, et les mains dans ses poches, il brassait courageusement la neige, où il enfonçait parfois jusqu'aux genoux. Quand la fatigue l'accablait, il posait ses pieds sur les patins du traîneau et se reposait un moment. Sa surprise fut extrême en voyant les maisons des Loges à demi ensevelies sous les frimas comme les huttes des Lapons. Quelques individus appuyés contre le mur d'une de ces demeures à peine visibles, le dos courbé, les mains sous l'aisselle, le col de l'habit de milaine couvrant la nuque, le bonnet de coton tiré sur les oreilles, le brûlot aux dents, regardaient passer le convoi sans souffler mot. C'étaient les traîneurs de la *corvée* convoquée pour rétablir les communications; ils avaient l'un après l'autre abandonné un travail inutile et les derniers de la bande se réchauffaient l'estomac avec un verre de *gentiane*.

Le conducteur les appela pour s'informer des difficultés de la route et les pria d'accompagner la poste. Le matin, ils avaient ouvert trois grandes *menées* en faisant des tranchées de dix pieds de profondeur, mais le vent avait tout comblé; c'était peine inutile; ils étaient redescendus à moitié gelés. « Nous en avons assez de la corvée, dit l'un d'eux, qu'elle aille au diable! on ne nous a pas seulement délivré une chopine par ce temps de chien. Camarades, filons tout droit à la maison. » On eut beau les rappeler, ils avaient déjà pris leurs pelles sur les épaules et bondissaient en bas la pente en soulevant la neige comme un tourbillon.

— Si je n'avais que des lurons comme vous, disait le conducteur à Henri, je m'embarrasserais pas mal de mes quatre traîneaux; nous arriverions à six heures ou à dix heures, ça me serait parfaitement égal; je suis habitué à la peine; mais ce qui est gênant, c'est les femmes; ça ne sait que piailler, crier, glousser et donner de l'embarras. J'en ai vu qui tombaient évanouies dans les plus mauvais moments, quand je ne savais plus où donner de la tête. Quel sacré commerce! Bien heureux encore quand elles ne prennent pas des crises de nerfs. Mais aussi pourquoi faut-il qu'elles se fourrent partout. Ah! sacrebleu! en voilà encore un qui verse.

Ils se hâtèrent de secourir le véhicule dont les patins relevés en l'air lui donnaient une ressemblance éloignée avec un navire échoué; trois femmes pelotonnées dans la neige cherchaient à reconnaître l'étendue de leur désastre. — « Où est ma montre, disait l'une, et ma pelisse et mon manchon? Ah! l'horreur! mon chapeau est abîmé; un chapeau de soixante francs, un chapeau tout neuf, acheté à Genève; n'est-ce pas affreux! Je demanderai une indemnité à l'administration des postes. » En effet, le couvre-chef aplati, écrasé, retroussé, recro-

quevillé avait pris une forme impossible, indescriptible et semblait rétrograder vers les premiers essais d'une civilisation rudimentaire. — Il y avait des manteaux déchirés, des garnitures éraillées, des jupons décrochés, des avaries de toute sorte, mais en somme rien de grave. Tout fut remis en ordre tant bien que mal, et l'on se remit à gravir ces interminables lacets qui mènent à la *Vue des Alpes*. C'est alors que l'on fut heureux d'avoir mis en réserve un morceau de pain ; Henri partagea ce qu'il avait emporté et fit circuler une gourde d'eau de cerises de la Béroche qui fut accueillie avec acclamations.

A la *Vue des Alpes*, on donna double ration d'avoine aux chevaux épuisés, et l'on fit une consommation importante de grog chaud et de thé bouillant mêlé de vin rouge ; il était plus de trois heures et le jour baissait sensiblement. Il fallut repartir en hâte pour franchir avant la nuit le *Contour de Suze*, où le vent, descendu de la cime de Tête-de-Rang, transforme la route en un plan incliné où l'on a de la peine à garder l'équilibre. On allait grand train ; tout à coup le premier traîneau versa ; puis le deuxième, et ainsi de suite des autres, comme ces châteaux de cartes élevés par la main des enfants. Cette fois Henri eut la chance de tomber sur ses compagnons ; mais sa surprise fut grande en voyant le Loclois se dégager prestement et rouler en bas la pente neigeuse avec une agilité incroyable. — « Faites comme moi, criait-il, sinon vous aurez la glisse sur la tête. » — Henri s'était à peine jeté de côté, que le véhicule passait en tournoyant, comme s'il voulait gagner les profondeurs des Converts ; mais un petit sapin qui se trouvait sur son passage l'arrêta. Les tirants des harnais s'étaient rompus et les chevaux restaient au bord de la route indiquée seulement par les balises ou longs piquets, plantés de distance en distance pour rappeler le tracé de la chaussée aux voyageurs égarés. Avant de songer à sortir le traîneau du précipice, le postillon s'occupa avec sollicitude des bagages qui avaient subi un bouleversement complet ; on devine que la caisse entraînait pour une part dans ses préoccupations ; il la tâta et la retournait dans tous les sens, pour s'assurer des avaries qui avaient pu l'atteindre. Tout à coup il se mit à genoux ; il venait de constater l'existence d'un filet liquide qui s'échappait d'un des angles ; il en approcha vivement la bouche, et le recueillit précieusement sans en laisser perdre une goutte.

— Potz touzick ! disait le confédéré, c'être du planc et du très-ponne. Cette cholie betite gaisse, il être une fameuse cave. Et il secouait le colis pour s'assurer qu'aucun filon n'avait pu lui échapper.

— Voilà mon *trente-quatre* des Gravanis qui disparaît dans le bec de cet animal, grommelait Henri, en secouant la neige dont ses cheveux et ses habits étaient couverts ; c'était bien la peine de l'emballer avec tant de soin.

En remontant la pente, son pied heurta contre un objet qui le fit trébucher ; il y porta la main et releva avec stupéfaction son ombre-chevalier, raide comme

un manche de pelle, qui faillit ainsi, contre toute attente, servir au souper de quelque renard de la Poëte-Manche ou du Mont-Damin.

Voilà une aventure! disait Henri; que dirait ma mère, si elle me voyait dans cette déroute.

Au sommet de la rampe de Boinods, au point où vient aboutir le *sentier de la brûlée*, les chevaux s'arrêtèrent devant un monticule qu'ils refusèrent obstinément de franchir; le conducteur alla reconnaître cet obstacle qu'il bouleversa du pied. — Oh! là, un homme gelé, dit-il, en reculant saisi d'horreur. Henri était déjà près du malheureux à demi-évanoui, dont les membres raidis par le froid et la fatigue, lui refusaient tout service. Lui passer un bras sous les épaules, un autre sous les genoux, l'enlever d'un effort vigoureux, le déposer sur le traîneau, ce fut un jeu pour notre ami qui se sentait au cœur une chaleur, une vaillance, une joie inconnues. Sauver un homme de la mort est une fête qu'on ne peut pas s'accorder tous les jours.

— Que ferez-vous de cela, dit le conducteur?

— Nous allons le ressusciter et le mener à la Chaux-de-Fonds, j'espère.

— Vous aurez fort à faire si vous ramassez tous les buveurs d'eau-de-vie qui ont un coup de trop.

Henri prenait à cœur le sort de son gelé; il s'évertua à le froter, à le secouer, à le réchauffer; quelques gouttes de kirsch firent merveille; l'homme étendit les bras, poussa un soupir et demanda du pain. Heureusement il en restait encore; quand il en eut mangé quelques bouchées il put parler. C'était un horloger du Val-de-Ruz qui, retournant chez lui, à travers la neige profonde, avait été pris d'une faiblesse subite. — « J'ai senti tout-à-coup la *fringale* me casser les jambes, disait-il, sans vous j'étais perdu, je m'endormais pour toujours. »

On arriva au contour de Boinods. Si le contour de Suze était le Charybde des diligences, celui de Boinods en était le Sylla, on n'échappait à l'un que pour naufrager dans l'autre. Le postillon, excité par le trente-quatre de Boudry, chantait à gorge déployée et allongeait de terribles coups de fouet à ses chevaux qui s'élançaient, au grand trot dans les ténèbres que perçaient à peine les pâles lueurs du fallot. Le contour franchi sans précaution fut fatal à nos voyageurs qui se trouvèrent étendus dans la neige dans des poses variées sans trop savoir comment la chose s'était faite. La lanterne était éteinte; il fallut recourir à l'assistance des autres traîneaux pour retrouver les effets, lancés au loin; les voyageurs furieux, juraient et maugréaient contre le postillon. A peine celui-ci s'était-il assuré de l'intégrité des harnais et des brides, qu'il était déjà autour de la caisse dont il suçait tous les coins avec attention. Ses perquisitions, paraît-il, furent couronnées de succès.

— Saperlotte, du rouche et du planc manifiques, à la fois! quel agréable voyache!

Exemple remarquable de la diversité de nos jugements selon le point de vue où nos intérêts nous placent.

Henri, occupé de son gelé que cette dernière culbute venait de rappeler entièrement à la vie, entendit l'exclamation du postillon; il lui arracha la caisse des mains malgré sa résistance désespérée et réussit à faire entrer quelques gouttes de ce vin généreux dans la bouche de son protégé. Il n'en fallait pas davantage pour le remettre sur pied, aussi après avoir remercié notre ami avec effusion, put-il se diriger vers l'auberge du Cheval blanc pour y passer la nuit.

Le convoi, battu par la neige et par le vent qui débouchait de la vallée de la Sagne comme de la caverne d'Eole, gagna péniblement le Reymond. Quelques lumières brillaient çà et là dans la nuit noire : c'étaient les Crosettes. Bientôt les maisons devinrent plus nombreuses et plus rapprochées; on entra à la Chaux-de-Fonds. Henri ouvrait de grands yeux; ces rues pleines de monceaux de neige où les nombreux piétons circulaient sans bruit dans des couloirs étroits; ces grandes maisons criblées de fenêtres toutes éclairées, étaient pour lui un spectacle nouveau. On fit halte devant l'hôtel-de-ville où était autrefois le bureau de la poste et les traîneaux furent à l'instant entourés de personnes qui s'informaient avec empressement des voyageurs et de la manière dont le trajet s'était effectué : c'étaient les parents, les amis, qui depuis plusieurs heures attendaient avec impatience l'arrivée du courrier. C'était à qui s'emparerait des effets, des manteaux, des châles, des bagages avec des prévenances pleines de courtoisie. Plusieurs compagnons de voyage voulaient emmener Henri dans leur maison et le pressaient d'accepter l'hospitalité. Cette affabilité charmante, cette cordialité de la part d'inconnus lui semblaient chose merveilleuse : « Décidément ces montagnards ont du bon, » se disait-il tout ému. Mais une voix claire prononçant son nom retentit dans la foule.

— Par ici, Virgile, cria Henri avec chaleur; ma foi, tu es le bienvenu. Les deux amis s'embrassèrent comme on le fait quand on vient d'échapper aux étreintes de l'inquiétude.

— Donne-moi ton paquet, tu dois être éreinté.

— Mes paquets sont devenus diablement légers, dit Henri, en mettant sous son bras sa caisse, dans laquelle les fragments de bouteilles grésillaient sur un ton mélancolique.

— Je parie que vous avez versé! Mais la neige est épaisse, on ne se fait pas de mal.

Henri se frottait les côtes et tâtait ses omoplates.

— On ne se fait pas beaucoup de bien, surtout quand des Bernoises de deux quintaux vous tombent dessus comme des avalanches. Avez-vous de l'eau-de-vie camphrée à la maison? Mon corps aura demain toutes les nuances de l'arc-en-ciel.

(A suivre.)

L. FAVRE.

ESSAI

SUR

L'INDUSTRIE A NEUCHÂTEL

Par le Dr SACC.

Si, dans les grands états, l'agriculture est la base de la prospérité nationale, elle cesse de l'être partout où, comme chez nous, l'étendue du sol n'étant plus en rapport avec la densité de la population, le sol acquiert un prix qui en rend l'exploitation peu lucrative, souvent même coûteuse. Dans ces conditions-là, il faut avoir recours, pour vivre, au commerce et à l'industrie; c'est-à-dire, employer nos forces et notre intelligence à produire des matières de valeur, qui nous permettent d'acquérir de nos semblables plus favorisés par la nature, les objets qui nous manquent. Tel a été le principe dirigeant de nos pères; aussi est-ce à leur activité et à leur intelligence que Neuchâtel doit une opulence dont il est fier à juste titre, mais qui sera sa ruine si, obéissant à ce mouvement de laisser-aller qu'entraîne fatalement avec elle la richesse héritée, la jeune génération ne comprend point qu'une fortune qu'on n'augmente pas diminue nécessairement, ne fût-ce qu'en se divisant, et que, par conséquent, tout homme digne de ce nom doit pouvoir faire lui-même son chemin dans le monde, et prouver ainsi que, s'il est capable de bien employer ses richesses, il est capable aussi de tenir tête à l'adversité.

Quoique l'amour du travail, ce noble sentiment né du devoir d'abord, puis du besoin d'indépendance, dorme encore dans l'âme de quelques-uns de nos compatriotes, il est heureusement bien vivant chez la plupart des jeunes Neuchâtelois qui abandonnent, les larmes aux yeux et le cœur ému, les rives aimées de notre beau lac, ou les verdoyants sommets de notre vieux Jura, pour gagner des pays lointains, avec l'espérance d'y faire une petite fortune qui leur permette de venir bientôt finir leurs jours en paix auprès de tous ceux qu'ils aiment. Mais,

pourquoi cette expatriation douloureuse, pourquoi ces braves jeunes gens sont-ils obligés de risquer leur foi, leur santé et leurs forces pour gagner de quoi pourvoir aux besoins de leurs familles et de leurs vieux jours? Cela ne vient, hélas, que de ce qu'ils ne trouvent pas dans leur patrie les encouragements et les ressources qu'ils rencontrent ailleurs. En effet, les absurdes exigences de la position sociale empêchent bien des personnes de se livrer au travail de la terre, et d'un autre côté, les capitalistes préfèrent placer leurs fonds au dehors plutôt que de les confier à notre industrie qui, disons-le bien haut aussi, a le grand tort d'abuser souvent du crédit public, en faisant des affaires qui dépassent ses moyens. Toutes ces difficultés s'aplaniraient si nous revenions aux saines traditions de nos pères, si, au lieu de prendre des fermiers nous soignons nous-même notre minime héritage, et si faisant taire les besoins artificiels du luxe, et tenant le moins compte possible des tyranniques exigences du monde, nous réduisons nos dépenses au strict revenu de nos bourses. Dans ces conditions-là, le fruit de notre travail serait un bénéfice net, et avec nos économies il nous serait aisé de monter, mais toujours sur ces mêmes bases d'ordre et d'économie, des affaires commerciales ou industrielles, qui rendraient promptement à notre pays cette belle et justement méritée réputation d'intelligence, d'activité, de richesse et surtout de probité qu'il est menacé de perdre. En effet, il y a quelques années encore, que le nom seul de la banqueroute était connu chez nous; à présent déjà, on transige avec elle; faisons encore un pas, et on l'envisagera comme dans la plupart des pays qui nous entourent, ô honte! comme un moyen permis, que dis-je! légal, de faire fortune.

Revenant à notre sujet, essayons, en jetant un rapide coup-d'œil sur les différentes branches de l'industrie, de découvrir celles qui, importées ou développées sur le sol de notre patrie, pourraient y porter des fruits assez abondants pour permettre à ses enfants d'y rester et de s'y enrichir par leur travail. Afin de mettre de l'ordre dans cette étude qui sera nécessairement fort incomplète, nous la diviserons en cinq branches relatives aux *Industries Agricoles, Chimiques, Mécaniques, Artistiques, Scientifiques* et *Commerciales*.

Le point de départ de toutes les industries agricoles étant la production économique des engrais, nous n'avons à traiter que la question des vidanges, parce que celle de la production des fumiers ne laisse rien à désirer. Le manque d'engrais est énorme chez nous; il provient de la consommation immense qu'en fait la vigne, sans en rendre jamais; or, l'équilibre pourrait être maintenu, si au lieu de jeter les vidanges provenant de la plupart de nos grandes cités, on en faisait, en les unissant aux balayures et aux boues des routes, des fumiers qui vaudraient plus encore que ceux des fermes. Cette immense question de l'équilibre à maintenir entre la force productive des terres et la consommation des villes, est partout à l'ordre

du jour, maintenant qu'on voit les terres s'épuiser sur tant de points sous l'influence du manque d'engrais; aussi le parlement anglais s'en est-il ému, et pour parer à la dilapidation des vidanges vient-il d'en attribuer la propriété à l'Etat. On demande une mesure semblable à la législature française, en se basant sur ce fait, que les vidanges non utilisées qu'on jette annuellement à Paris dans la Seine valent neuf millions de francs, et empoisonnent ce fleuve dans tout son parcours inférieur à la grande ville. Chez nous, le mal est encore plus grand, car personne ne songe à retenir cette source de richesse nationale, cette base de notre opulence territoriale qui, péchant par son point de départ, ressemblera à une bourse percée, jusqu'au moment où le bon sens public consentira à s'en occuper. Si l'Etat, et plus encore les municipalités, voulaient aborder franchement et énergiquement cette question si vitale de notre avenir agricole, ils y trouveraient tous les deux une source de revenus plus importants que ceux qu'ils tirent de l'impôt, et qui leur vaudrait, en outre, la reconnaissance, non-seulement de leurs administrés actuels, mais aussi de tous nos après-venants. Pour donner une idée nette de la valeur de l'engrais que nous perdons, il suffira de dire que les compagnies qui, à Paris, font des engrais artificiels avec les vidanges, paient environ 50 fr. par an celles d'une seule personne, et que leur valeur réelle, comparée à celle du bon fumier de ferme, dépasse de beaucoup cette somme.

La question des irrigations est aussi complètement négligée; personne ne songe à employer les eaux de l'Areuse et du Seyon, pour donner à la partie basse du pays l'humidité qui lui manque. Sans doute, il faudrait, pour réaliser ce bienfait, entreprendre d'immenses et coûteux travaux; mais ils seraient très certainement vite payés, par l'excédant de produit que donneraient les terres. Sous ce rapport là, la Société des eaux de Neuchâtel a donné un excellent exemple; aussi est-il fort à regretter que sa bienfaisante action, bornée à la banlieue de la ville, ne s'étende pas au pays tout entier.

Le littoral du lac semble prédestiné à la production de la soie; sec, chaud, bien aéré, il convient sous tous les rapports à la culture des mûriers, qui, habilement combinée avec celle de la vigne, peut doubler au moins le produit des terres; toutes les arides collines du Bas devraient être couvertes de mûriers, et on devrait trouver une salle de magnanerie dans toutes les maisons de campagne. La France produisait jadis pour trois cents millions de francs de soie; l'Espagne et l'Italie en faisaient plus encore, jusqu'au moment où, il y a quelques années, une maladie épidémique se déclara, et ruina les éducations de vers à soie dans toutes les parties chaudes de l'Europe. Il y a déjà plus de six ans, que les manufactures nationales, ne pouvant plus tirer leur soie du midi, la demandent avec angoisse au nord, et vont la chercher, en se ruinant, en Perse, en Chine et jusqu'au Japon. La Prusse et la Suisse ont répondu avec joie et empres-

sement à cet appel de l'industrie; mais leurs mûriers et leurs magnaneries ne suffisent pas à ses besoins; de cette impossibilité est née l'industrie de la production des œufs de vers à soie, basée sur ce fait, que des œufs produits dans les froides régions du nord, donnent dans le midi, une et quelquefois deux et même trois générations de vers exempts de maladie, tandis que tous les œufs qu'on fait dans le midi ne donnent que des chenilles infestées; or, cette industrie nous restera si nous savons nous en emparer à temps, et donner à ses produits un cachet de pureté parfaite en la garantissant par le nom de chaque producteur; les bénéfices à réaliser de cette manière sont immenses, puisque l'once d'œufs, qui valait de 2 à 3 fr., se paie actuellement de 20 à 25 fr. Il faut donc se mettre à planter des mûriers partout où la chose est faisable, à fonder des magnaneries, et surtout, à acquérir de bonnes espèces de vers à soie, parmi lesquelles on ne saurait trop recommander celle qu'on élève au Japon, et dont le Conseil fédéral vient de faire venir d'amples provisions.

A côté du ver à soie du mûrier, on devrait essayer celui du chêne, robuste et belle espèce qui, venue du Japon, donne une soie plus abondante et presque aussi fine que celle du ver du mûrier; mais, il ne se laisse pas élever en captivité, ensorte qu'il faudra en risquer l'éducation en plein air partout où existent des taillis de chêne. Pour cela, on fait éclore les œufs dans une pièce chaude, dès que les bourgeons des chênes s'épanouissent, et on porte les jeunes chenilles sur ces arbres, où on les laisse jusqu'à ce qu'elles aient filé leur cocon qu'on recueille et laisse éclore dans des chambres dont les fenêtres ne sont fermées que par des chassis de gaze, afin que l'air puisse y circuler librement. On ferait bien de planter des taillis de chênes dans le but d'y élever ces chenilles, parce qu'en les coupant à hauteur d'homme, on les ferait drageonner, ce qui leur ferait produire plus de feuilles, et rendrait les attaques des oiseaux plus difficiles.

Si, au lieu d'élever seulement du gros bétail, on s'occupait aussi du mouton, on aurait la viande à meilleur compte, et en outre, la laine qui manque à nos marchés et que nous tirons du dehors. Il est difficile d'expliquer autrement que par un préjugé l'absence des moutons dans ce pays, puisqu'ils ont, sur le gros bétail, l'avantage de faire rentrer le cultivateur, chaque année, dans la totalité de ses avances, et qu'ils diminuent des $\frac{4}{3}$ au moins, ses chances de pertes, puisque la ration alimentaire d'une seule vache permet de nourrir, suivant leur taille, de 5 à 6, 7, et même quelquefois 10 moutons. Outre le bénéfice sur le croît, le cultivateur a aussi celui sur la laine, et pour les espèces laitières, celui sur le lait, qui devient énorme quand on le change en fromage de Roquefort. C'est à cette fabrication que les Cévennes, si pauvres jadis, doivent leur aisance actuelle qui, sur certains points, est devenue de l'opulence. Le lait de brebis ne différant d'ailleurs de celui des vaches, que parce qu'il est de moitié plus riche

en beurre et en fromage; il n'y a qu'à l'étendre d'un égal volume d'eau pour l'y rendre identique.

Sur la même ligne que le mouton, vient se ranger, sous tous les rapports, la chèvre d'Angora qui, au lieu de laine, porte une soie très-forte, avec laquelle on fabrique les célèbres velours d'Utrecht, et les tissus mêlés, si fort à la mode actuellement sous le nom de mohairs.

Comme les moutons donnent d'autant moins de laine qu'elle est plus fine, et que d'ailleurs cette dernière est beaucoup moins demandée que celle de qualité ordinaire, il importe de s'en tenir aux moutons communs, dont la race la plus vigoureuse est celle d'Argovie, puis aussi celle du Larzac si célèbre par l'abondance de son lait.

Une des industries agricoles les plus fructueuses, se base sur la production et l'engraissement du bétail; c'est aussi la mieux comprise chez nous pour les bêtes à cornes. Il y a longtemps qu'on a renoncé à produire des chevaux, parce qu'ils ne payent plus ce qu'ils coûtent à élever; c'est une industrie destinée à disparaître complètement de tous les pays où le sol a de la valeur. On ne produit ni des moutons ni des porcs, et ici il y a dans nos richesses agricoles une lacune réelle, puisqu'on achète au dehors les animaux de ces deux espèces nécessaires à l'alimentation de nos ménages et de nos marchés. Ceci est plus vrai encore pour les volailles, qui tendent de plus en plus à disparaître de toutes les fermes, bien qu'elles fassent la richesse de la plupart de celles de la Bourgogne et de la Normandie; il est vraiment fort regrettable que les bonnes ménagères ne se fassent pas un point d'honneur d'élever toutes les volailles nécessaires au service de leur table. L'élevage des jeunes animaux est partout très-lucrative, surtout celle des porcs; aussi faisons-nous des vœux sincères pour que nos concitoyens, amis du progrès, s'emparent de cette fructueuse industrie et dotent le pays des races perfectionnées qui font la richesse de nos voisins.

L'engraissement des bêtes à cornes est fort bien entendu, puisque les paysans poussent rarement ces animaux au dernier degré de graisse. En effet, d'après de nombreuses expériences faites en Allemagne, il est bien prouvé que, dans cette dernière période malade de l'engraissement, la graisse se substitue à l'eau dans les tissus, et constitue pour l'éleveur une véritable perte, et pour le consommateur un bénéfice net qui justifie sa préférence pour ces sortes de viandes, qui sont donc effectivement de toutes les plus nutritives.

L'industrie des viandes salées s'en va à mesure qu'il devient plus facile de se procurer de la viande fraîche, et c'est dommage, puisque c'est la seule manière d'en régulariser le prix; c'est d'autant plus dommage, que nos viandes salées avaient au dehors une réputation qui aurait pu leur assurer un fructueux débouché, à présent que les voies ferrées rendent tous les transports économiques

et rapides. Les viandes salées sont tellement nécessaires à la consommation de la marine et des pays chauds, que nous pensons bien faire en nous arrêtant quelques instants sur leur préparation. La salaison s'effectue en grand, absolument comme dans les ménages, mais d'une façon plus économique, parce que les frais de préparation se répartissent sur un poids de viande beaucoup plus considérable; aussi, ferait-on bien d'avoir dans les villages des établissements communs pour la salaison des viandes, comme on a des fruitières pour la transformation du lait en fromage. On emploierait toujours la même saumure, et la dessiccation ainsi que la fumure des viandes étant pratiquées dans un plus grand local, serait plus régulière et plus complète. Il y a là une bonne position à prendre vis-à-vis de la consommation si souvent trompée par d'avidés fournisseurs qui se bornent à saler les viandes, puis à les badigeonner avec une solution de suie, ce qui leur donne l'apparence de viandes séchées et fumées sans en assurer la conservation. Quand les viandes salées et séchées sont enveloppées de papier ou de toile grossière, puis emballées dans des caisses dont on remplit les interstices avec de la chaux éteinte en poudre, leur conservation est assurée pour bien des années, et aucun animal ne les attaque.

Il y a encore d'autres moyens de conserver les chairs; le plus élémentaire consiste à les couper en lanières qu'on dessèche et réduit en une poudre qu'on conserve dans des vases hermétiquement clos; c'est celui qui est employé en Amérique; mais il permet aux viandes de s'altérer avant que leur dessiccation soit complète, en sorte qu'elles ont en général un mauvais goût. Un autre procédé, qui n'est guère employé que pour les volailles, consiste à les échauder, à les désosser, à en entasser les chairs dans des jarres de grès vernissé, et à couler sur elles de la graisse fondue; procédé excellent et commode dans les ménages, mais qui ne vaut rien pour le commerce, parce que la graisse rancit avec le temps, et que, sous l'influence des chocs, elle quitte les bords du vase et permet à l'air d'arriver jusqu'aux chairs qui ne tardent pas à s'altérer. L'unique procédé commercial, bien que limité à cause de son prix élevé, est celui d'Appert, qui consiste à enfermer les viandes tout apprêtées dans des boîtes de fer-blanc où on les chauffe au bain-marie, et dans lesquelles on les met à l'abri du contact de l'air, en en soudant le couvercle dès que le mélange, arrivé à l'ébullition, a déplacé la totalité de l'air. Les viandes conservées par ce procédé, quoiqu'excellentes, ont toujours un arrière-goût métallique dû à leur contact avec l'étain, et qui, bien qu'excessivement faible, devient insupportable aux personnes qui en font longtemps usage. Ce procédé est le seul qu'on puisse appliquer à la chair si délicate des poissons; nous avons goûté du saumon ainsi préparé depuis cinq ans, et qui était aussi frais que si on venait de le pêcher.

Pour conserver la viande fraîche, il faut, ou bien l'entourer de charbon en poudre, ce qui est sale et fort coûteux, ou bien l'exposer à l'action de l'acide sul-

fureux, et la tenir dans des vases clos. Ce dernier procédé, que la police a rendu obligatoire à Paris pour tous les détaillants, est le plus aisé, le plus efficace et le plus économique; il permet de conserver les viandes, dans toute leur fraîcheur, pendant quelques semaines, même au gros de l'été. C'est lui qu'on devra employer pour garantir de la putréfaction tous les envois de viandes fraîches qu'on pourrait faire d'ici, vers une des grandes villes auxquelles nous relie les chemins de fer.

Pour la conservation des œufs, le meilleur procédé consiste à les enduire d'huile ou de beurre fondu, et à les déposer sur des couches alternatives de son ou de sciure de bois bien sèche, dans des caisses ou des jarres de terre cuite.

Les fromages de Neuchâtel ont une solide réputation; il ne s'agit donc que de la maintenir, en lui donnant, pour chaque pièce, la garantie du nom du producteur. On pourrait joindre aux fromages de vaches ceux de brebis, et rien ne s'oppose à ce qu'on ne fabrique ici des fromages de cette espèce, aussi bons que ceux de Roquefort, ce qui permettrait d'élever sensiblement le chiffre de production du sol dans ses parties même les plus arides.

La production des sangsues n'a pas grand avenir chez nous, parce que leur consommation n'est pas considérable, et que la rigueur du climat entrave leur reproduction; cependant on peut l'essayer avec bon espoir de succès, partout où il y a des étangs dont l'eau ne gèle jamais.

La culture des légumes ne fait que commencer à Neuchâtel, parce que ses habitants tiraient jadis, de leurs campagnes, tous ceux qu'il leur fallait; mais la position ayant changé, à mesure que la population de la ville s'est augmentée, il est clair qu'il faudra créer dans son voisinage des jardins maraîchers, dont la place est toute marquée dans les fertiles terrains qui s'étendent sur toute la côte depuis Saint-Blaise à Colombier. C'est à Paris qu'on doit aller étudier ce mode de culture qui, grâce aux couches et aux cloches, aux arrosages, aux soins et à une fumure excessive, ne laisse jamais le sol en repos, et fait rapporter 3,000 francs nets à l'hectare qui se vend 30,000, et nécessite environ 3,000 fr. de frais de culture. Tout près de la frontière, à Belfort, un habile jardinier a fondé un établissement de ce genre; il possède 200 couches de 4 chassis chacune, 3,000 cloches, et envoie ses légumes de primeur de Strasbourg à Dijon, et des Vosges jusqu'à La Chaux-de-Fonds; pauvre au début, il est riche maintenant, et a acheté presque tous les terrains qu'il tenait d'abord en location. Il faut voir les jardins maraîchers, pour comprendre à quel point nos potagers sont mal tenus, et qu'ils produiraient quatre fois plus si, moins étendus, ils étaient mieux fumés, mieux arrosés, et sans cesse alimentés de replants par des couches bien établies.

La production des pelleteries est nulle, bien que leur consommation soit considérable, et cependant nous pourrions avoir ici des peaux de martres et d'agneaux, et plus tard, celles de castor et de chèvres d'Angora si, comme nous l'es-

pérons, on importe bientôt ces deux utiles animaux. Une peau de martre vaut, brute, 10 francs, et celle de chèvre d'Angora 30 francs, en sorte que cette question vaut bien la peine d'être suivie.

La plus grosse industrie agricole est celle des vins ordinaires, puis celle des vins de Champagne; elle est, en général, bien pratiquée, mais si peu étendue, qu'elle ne suffit pas aux besoins du pays, ce qui en maintient le prix à un taux relativement fort élevé. Il est donc de la plus haute importance, pour éviter la concurrence des vins étrangers, que nous fassions rapporter davantage aux vignes, tant en important des espèces plus fertiles et plus précoces, qu'en les fumant plus abondamment. Un autre produit négligé de la vigne est sa feuille, son bois et ses tourteaux, ou marc. La feuille arrachée après la vendange, mise à fermenter dans des cuves avec de l'eau et du sel, constitue un excellent fourrage qui, dans le Mont-Dore, est le seul qu'on donne, avec de la paille, aux chèvres dont le lait sert à fabriquer les fromages si célèbres de ce pays. Quant aux sarments, qu'on ne fait que brûler, ils seraient bien plus utilement employés si on les convertissait en fumier, en les entassant dans des fosses, avec des vidanges et de la terre. Le marc de raisin, après avoir été distillé, peut être donné au bétail, après qu'on l'a légèrement salé, et mêlé avec du foin et de la paille; on fait bien de le conserver dans des cuves, à l'abri du contact de l'air, afin qu'il ne s'aigrisse et ne se moisisse pas. On tire enfin des pepins 10% de leur poids d'une excellente huile.

La fabrication des liqueurs est très-développée, et a valu à Neuchâtel une réputation cosmopolite; on pourrait cependant l'étendre encore en y ajoutant celle des liqueurs appelées Chartreuse, Genièvre, puis, et surtout, celle de l'alcoolat de framboises, et enfin, celle du cassis. Pour la confection de la chartreuse, on devrait cultiver l'angélique dans nos montagnes; pour celle du genièvre, on n'aurait qu'à cueillir les baies de cet inutile arbrisseau; pour l'extrait de framboises, il faudrait faire des plantations de ce buisson, et pour le cassis, planter des enclos avec ce vigoureux groseillier. Ces trois liqueurs auraient le même avantage que l'extrait d'absinthe, celui d'emprunter l'un de leurs éléments au sol, tandis que toutes les autres ne supportent ici qu'une simple main-d'œuvre; tout vient, pour elles, du dehors, depuis la bouteille et le bouchon, jusqu'à l'alcool, au sucre, et aux essences avec lesquelles on les compose.

La meunerie et ses dérivés, l'amidonnerie et la fabrication des pâtes d'Italie, est peu développée, autant parce que le sol ne produit pas les grains nécessaires à la consommation de ses habitants, que parce que les cours d'eau ne sont pas assez abondants ni assez réguliers, pour faire marcher économiquement des moulins à farine. Pour la même raison que la meunerie, la fabrication des pâtes d'Italie, de l'amidon et des sucres de betteraves et de fécula ont peu d'avenir.

La fabrication du chocolat importée par M. Suchard, à la persévérance duquel nous devons plusieurs entreprises utiles et spécialement l'unique magnanerie du pays, est une exception parmi toutes les industries agricoles, puisqu'elle n'emprunte absolument rien au sol, et ne fait que manufacturer des matières premières venues des pays tropicaux. La réputation de ses produits est aussi grande que méritée, parce que la marque de cette fabrique est une garantie assurée de la pureté de ses produits.

(La suite prochainement).

LE PRIEURÉ DE SAINT-PIERRE

DU VAUXTRAVERS

ET SES DEUX AVOUÉS { 1^o Du Chatelard de Môtiers.
2^o Du Chatelard de Valangin.

(Suite).

Si ce couvent eût été construit de fraîche date, s'il eût été la fondation pieuse de quelque famille de dynastes alors existants, par exemple des Grandson, des Gorgier, des sires de Joux ou même de la famille de Vauxtravers; si l'une ou plusieurs de ces familles l'avaient doté de leur alleu, comme les Gorgier l'avaient fait pour Bevaix, croit-on que ces familles n'eussent pas pris la défense de leur fondation. Cela est de toute évidence pour peu que l'on connaisse la législation d'alors sur les droits de fondation, d'avouerie et de collation. C'eût été un devoir sacré de défendre le prieuré de Saint-Pierre de Môtiers ou du moins de réclamer en sa faveur l'appui le plus fort. Or, dans aucun des temps les plus reculés de l'histoire du pays de Neuchâtel, on ne voit aucune des familles susnommées s'intéresser au monastère en question, lui faire des dons ou-rechercher ses prières. On ne les voit pas davantage exercer, même indirectement, des droits de surveillance ou de protection, une autorité enfin qu'on ne pouvait leur ôter sous aucun prétexte s'ils eussent été fondateurs.

Quand on examine de quelle source dérivait l'autorité souveraine dans le Vaux-travers et surtout au Val-de-Ruz, on est forcé de reconnaître que le prieuré de Môtiers y possédait et y exerçait des droits de suzeraineté, antérieurs et supérieurs à toute autorité connue dans ces vallées. Tout seigneur, laïc et ecclésiastique du Val-de-Ruz relevait du prieuré; il était tenu d'assister au plaid de Saint-Pierre pour tous les biens qu'il y possédait et de suivre la bannière du monastère. Quelques actes suivants le prouveront.

Le prieuré de Saint-Pierre du Vauxtravers était le seigneur primitif des deux vallées; pendant les XI^{me} et XII^{me} siècles personne ne lui disputa ces droits, ni le seigneur de Neuchâtel, ni aucun autre dynaste, ni même le sire de Valengin, le plus puissant des hommes royés du Val-de-Ruz.

Pourquoi l'empereur Henri III était-il dans son droit en disposant du monastère de Saint-Pierre, et pourquoi personne, pas même le prieur chef de cette communauté, ne fait-il opposition à cet acte? Parce que le monastère était une fondation royale, faite en entier sur sol royal, et que comme héritier des rois de Bourgogne, il était entré dans tous leurs droits de fondation, d'avouerie et de collation. Ce sont les rois de Bourgogne, peut-être même Rodolphe II, mort après 927, qui ont fondé, bâti et doté ce prieuré de Saint-Pierre; il n'y a point d'autre alternative possible, pour expliquer les faits cités plus haut, à moins que de faire remonter la fondation du monastère à une époque encore plus ancienne, et de lui supposer comme origine quelque ermitage; mais toujours est-il que les rois de Bourgogne l'avaient renouvelé, doté ou pris sous leur protection immédiate, ce qui équivaut à une fondation.

La fin du diplôme d'Henri III prouve, qu'à l'exception de ce que certains laïcs, (les hommes royés) possédaient au Val-de-Travers, le monastère était seul possesseur du Vallon; il n'y avait dans cette contrée que le sol d'empire et le sol du monastère; à part cela pas un franc-alleu. Il est probable aussi qu'il faut entendre par ces mots: « *avec ses dépendances* » de la donation de l'empereur, le *Rotolium* ou Val-de-Ruz, avec les exceptions que nous avons mentionnées plus haut.

Il y avait dans l'empire et spécialement dans l'Helvétie romande dont le pays de Neuchâtel faisait partie, trois espèces de fondations religieuses.

1^o Les abbayes royales ou monastères royaux (en allemand: Reichsabteien), fondés par une main royale ou impériale et sur sol royal ou impérial. Dotés par diplôme royal, ces monastères demeurent toujours sous la protection suprême des rois qui sont leurs avoués d'honneur et perpétuels (all. schirmvögte). Les rois de Bourgogne et leurs successeurs les empereurs voyaient dans ce droit d'avouerie, une espèce de droit de propriété sur tous les monastères de cette catégorie. Dans l'Helvétie romande, *Romainmôtiers*, *Payerne* et *Saint-Pierre de Môtiers* furent toujours considérés comme fondations royales et placés sur le même pied quant à la protection impériale.

L'abbaye de Romainmôtiers, fondée par Clovis II (630-635), était propriété royale, aussi Rodolphe I, roi de Bourgogne, n'hésite point à l'inféoder, en 888, à sa sœur Adelaïde, femme de Richard, duc de Bourgogne, laquelle rétablit cette abbaye dans tous les droits qu'on lui avait enlevés, puis la remit à l'abbaye de Cluny pour être une maison de l'ordre (927-942).

Mais ces deux donations successives à Adelaïde comme à Cluny n'affranchirent point Romainmôtiers de la tutelle royale puis impériale, car en 1037, Conrad le Salique exempté, par un diplôme, le couvent de Romainmôtiers de toute autre juridiction, sauf celle de l'empire. Le diplôme de confirmation des franchises du monastère par Frédéric I, en 1178, va encore plus loin, quand il dit qu'il le prend sous sa protection immédiate comme appartenant au fisc (*tamquam res fisci nostri*).

L'abbaye de Payerne, fondation de la reine Berthe, demeura constamment sous la protection royale puis impériale. A l'avènement de chaque nouveau règne, elle demandait la confirmation de ses privilèges dont le principal était de pouvoir nommer elle-même son avoué laïc, qui ne l'était que sa vie durant.

Lorsque, plus par sa bourse que par ses armes, Pierre de Savoie eut amené tous les seigneurs du pays de Vaud à lui prêter hommage, il voulut aussi être avoué de Payerne, qui dut se soumettre à sa suzeraineté. Pierre, comme tous les princes de sa maison, visait à l'indépendance et était parvenu à extorquer en sa faveur des hommages qui auraient dû remonter directement à l'empereur. Philippe, son neveu et successeur, marcha sur ses traces et refusa même l'hommage qu'il devait pour des seigneuries qu'il possédait sur terres d'empire. Mais Rodolphe de Habsbourg ne ressemblait guère à ses faibles prédécesseurs sur le trône impérial; il battit Philippe près de Payerne, prit cette ville en 1283, et parmi les conditions imposées à Philippe se trouve celle de renoncer à l'avouerie de Payerne.

La preuve que Saint-Pierre du Vauxtravers était dans la même position que Payerne, c'est que l'empereur Henri III et plus tard Frédéric I interviennent comme à Romainmôtiers et à Payerne, en disposant du prieuré comme ils ont fait des deux autres abbayes.

2^o Les abbayes ou chapitres fondés sur sol d'empire, mais par un vassal de l'empire. Ces fondations, faites aux dépens de l'empire, n'étaient valables que lorsque l'empereur ou le roi des Romains les avaient confirmées; mais ces derniers en acceptèrent rarement l'avouerie d'honneur, cette charge demeure au fondateur à moins que, comme pour Interlaken, le fondateur ne supplie lui-même l'empereur de prendre sa fondation sous sa protection immédiate. Interlaken fut toujours considérée comme abbaye royale, tandis que le chapitre de Neuchâtel et l'abbaye de Fontaine-André, fondés par les sires de Neuchâtel, ne furent que simplement confirmés et approuvés par les empereurs, leurs fondateurs ne leur

en ayant point offert l'avouerie d'honneur. Sauf la confirmation impériale, Fontaine-André et le chapitre de Neuchâtel pouvaient passer pour fondations privées.

3^o La troisième catégorie des fondations pieuses se compose de celles qu'un seigneur dote de son franc-alleu. Les rois ou empereurs n'interviennent jamais dans ces œuvres de dévotion qui étaient regardées, en raison de leur dotation, comme la propriété de leurs fondateurs qui restaient les maîtres de leur création. Les prieurés de Bevaix et de Corcelles, les abbayes de Saint-Jean, de Frieberg et d'Hauterive étaient dans ce cas, jamais on n'entend parler à leur sujet de confirmation, ni d'intervention impériales, à moins que par la suite ces maisons religieuses n'aient acquis quelque portion du domaine impérial. Dans cette circonstance, une confirmation devenait nécessaire, mais le prieuré ou l'abbaye ne sortaient pas pour cela du rang des fondations privées, pour monter à celui de fondations royales.

En 1107 il se passa un fait extraordinaire au sujet du prieuré de Saint-Pierre; le pape Pascal II soumet ce prieuré au couvent de la Chaise-Dieu en l'ôtant à l'abbaye de Payerne. Quelles pouvaient être les raisons du pape pour révoquer la donation de l'empereur Henri III? Voici l'explication de cette étrange usurpation.

Sous le règne de l'empereur Henri IV, la Bourgogne suivit toujours le parti impérial contre les papes, mais Henri IV étant mort excommunié le 6 août 1106, Guillaume dit l'Allemand (1100-1125 environ) qui avait jusqu'alors été fidèle à l'empereur, voulut lui témoigner sa fidélité même après sa mort, en se tournant contre son fils Henri V, dont les mauvais procédés envers son père avaient excité l'indignation générale. Le comte de Bourgogne prit en conséquence le parti du pape, et l'on vit même en 1107 Pascal II séjourner paisiblement en Bourgogne, ce pays qui lui était naguère si hostile, lorsqu'il allait demander au roi de France des secours contre l'empereur.

Pascal, cette même année, tint un concile à Châlons et prit plusieurs décisions contre les investitures. Plusieurs bulles sur des remaniements d'obédience vis-à-vis de quelques abbayes et prieurés datent de cette même année; c'est alors qu'eut lieu le changement de position du prieuré du Vauxtravers, auquel le comte de Bourgogne souscrivit sans doute, comme avoué supérieur et comme héritier des droits de l'empire auxquels les comtes de Bourgogne cherchèrent dès-lors à se soustraire. Les empereurs furent impuissants pour réprimer ces actes d'indépendance, et durent les supporter encore assez longtemps. L'union du prieuré de Saint-Pierre avec la Chaise-Dieu fut consommée et subsista sans conteste jusqu'à la fin du XV^{me} siècle, bien que les droits d'avouerie et de collation ne fussent pas entièrement perdus pour les empereurs.

Soixante et onze ans après l'événement que nous venons de raconter, une nouvelle phase se présente pour le prieuré de Saint-Pierre; jusqu'alors, bien que

ses protecteurs aient changé, il ne paraît point que son autorité ait été contestée, et que ses voisins aient attaqué son indépendance. Mais les temps sont changés, car voici une charte de l'empereur Frédéric I, de l'année 1178, qui nous montre que le monastère avait du recourir à la protection impériale.

« Frédéric, par la grâce de Dieu, empereur romain, Auguste! A tous nos fidèles présents et futurs savoir faisons: qu'étant très-irrité des actes nombreux et variés de rapines et de violentes spoliations que l'on a fait subir à l'église de Saint-Pierre du Vauxtravers; pour obtenir le mérite de la vie éternelle, nous la prenons très-spécialement sous notre gracieuse protection, et nous voulons qu'elle et toutes ses dépendances demeurent sûres et inviolables sous le patronage de notre paix. Nous arrêtons donc, et nous défendons sous le poids de notre autorité à toute personne quelconque, grand ou petit, d'oser à l'avenir porter atteinte par la violence aux frères dudit prieuré et à leurs hommes, soit en leurs biens, soit en leurs personnes, et de les tourmenter par des exactions de quelque genre que ce soit. Réservé cependant le droit du comte de Bourgogne, qui est chargé de notre part et à notre place de défendre diligemment cette église. Si quelqu'un était assez hardi pour violer la grâce de notre protection, en touchant injustement aux propriétés dudit prieuré, nous l'envisagerons comme criminel de lèze-majesté, et il sera banni de notre présence. En foi de quoi, sur la demande de notre vénérable frère Abertus, prieur dudit lieu, nous avons confirmé par la présente cette protection spéciale que nous avons accordée au monastère. Donné à Pontarlier, l'an du Seigneur 1178. Indiction XII, le jour des calendes d'octobre (1 oct.). »

On est surpris de voir quelle importance empereurs et papes mettent à s'occuper du prieuré du Vauxtravers; on doit en conclure que cette maison religieuse possédait au XI^{me} et au XII^{me} siècle, une indépendance, un rang et une fortune qui la mettaient à même de jouer un rôle bien différent de celui que nous lui voyons remplir sous les comtes de Neuchâtel au XIII^{me} et au XIV^{me} siècle.

Le diplôme lui-même est très-remarquable, l'on se demande :

1^o Comment l'empereur Frédéric se trouve tout à coup en lieu et place des anciens comtes de Bourgogne?

2^o Ce que signifie cette exception en faveur d'un comte de Bourgogne dont les droits sont réservés?

3^o Quels pouvaient être ces ennemis acharnés du prieuré?

Comment l'empereur Frédéric se trouve-t-il tout-à-coup en lieu et place des anciens comtes de Bourgogne?

Renaud II, comte de Bourgogne, depuis l'an 1087, et mort en croisade en 1100, laissa pour lui succéder son fils Guillaume l'Allemand et plusieurs frères, entre autres Etienne qui périt au siège de Rama pendant la même croisade.

Guillaume l'Allemand dont nous avons parlé plus haut, mourut l'on ne sait

comment vers l'an 1125 et eut pour successeur son fils unique Guillaume l'enfant, que les meurtriers de son père firent assassiner tôt après le 9 février 1126, dans l'église de Payerne, avec Pierre et Philippe de Glane et d'autres seigneurs de sa cour.

Son héritage passa à Rainaud III et à Guillaume, fils de son grand oncle Etienne mort à Rama. Guillaume prêta hommage à son frère aîné, lequel continua contre les empereurs la lutte commencée par Guillaume l'Allemand, et jusqu'à sa mort arrivée en 1148, la Bourgogne pouvait être regardée comme indépendante de l'empire.

Rainaud III ne laissa qu'une fille nommée Béatrice, qui devait, d'après la coutume de Bourgogne, hériter naturellement des Etats de son père; mais son oncle Guillaume la fit enfermer dans une tour pour l'y laisser périr et s'emparer ainsi de tout le comté. L'empereur Frédéric I saisit cette occasion d'intervenir dans les affaires de la Bourgogne; Guillaume fut vaincu et condamné, Béatrice mise en liberté, l'empereur l'installa dans le château de ses pères, à Dôle, et finit par l'épouser en 1156. C'est ainsi que l'empereur reconquit tous ses droits sur la Bourgogne. Il s'en fit proclamer roi à Dôle en 1178 et se construisit dans cette ville un palais dans lequel il résidait volontiers. De là il parcourait souvent ses Etats de Bourgogne, et ce fut dans une de ses courses à Pontarlier que fut donné ce diplôme en faveur du prieuré de Môtiers tôt après son couronnement, puisqu'il date du 1^{er} octobre 1178.

Que signifie l'exception que l'empereur fait en faveur d'un comte de Bourgogne dont il spécifie les droits et indique les devoirs?

Le comte de Bourgogne dont il est ici question, est Othon I, comte palatin de Bourgogne, quatrième fils de Frédéric et de Béatrice. Son père l'avait destiné à recueillir l'héritage de sa mère; en 1173, n'ayant encore que 8 ans, il portait déjà ce titre.

Othon I épousa Marguerite de Blois dont il eut deux filles, Jeanne et Béatrice; cette dernière épousa Othon II, fils de Berthold, duc de Méranie (Méran en Tyrol). Othon I étant mort en 1201, et Jeanne l'ayant suivi sans avoir été mariée, Béatrice recueillit tout l'héritage de son père, et son mari, Othon II, prit dès-lors le titre de *comte palatin de Bourgogne*, comme l'avait fait son beau-père. Il mourut en 1234, laissant de sa femme Béatrice, outre Othon III, une fille nommée Alix, qu'il fiança avant de mourir, en 1231, à *Hugues, fils de Jean de Châlons, sire de Salins*.

A côté de la branche aînée de la maison des comtes de Bourgogne dont les *comtes Palatins* furent les héritiers, il existait encore une branche cadette, qui prenait aussi le titre de comtes de Bourgogne. Cette branche, dès que le comté de Bourgogne eut passé aux ducs de Méranie, releva fort ses prétentions et disputa chaudement à ces derniers leur titre et leurs possessions. Il s'en suivit

plusieurs guerres acharnées entre Othon II et Etienne III représentant de cette branche cadette, et père de Jean de Châlons, sire de Salins. Ce fut pour cimenter une paix de famille qu'Othon II promit sa fille à Hugues, fils du susdit Jean de Châlons; ce mariage eut lieu en 1236.

Nous répondons ainsi à l'avance à la question : comment les comtes de Châlons, sires de Salins, se trouvent-ils tout-à-coup suzerains du Val-de-Travers et avoués du prieuré de Saint-Pierre à la place des comtes Palatins? Leurs droits ne purent plus être contestés après la mort d'Othon III, duc de Méranie, troisième et dernier comte Palatin, arrivée en 1248, sans qu'il laissât de postérité; sa sœur Alix étant son héritière naturelle, Hugues de Châlons, son mari, jouit en plein de la possession du comté de Bourgogne.

Quels pouvaient être ces ennemis acharnés du prieuré de Saint-Pierre contre lesquels l'empereur Frédéric se montre si irrité?

C'étaient en première ligne les sires de Neuchâtel, puis l'abbaye de Saint-Jean de Cerlier. *Habert*, prieur du Vauxtravers, qui avait imploré la protection de Frédéric I, accusait l'abbaye de Saint-Jean d'avoir enlevé au prieuré de Saint-Pierre l'église et le domaine de Diesse et d'en percevoir annuellement le cens!

La plainte du prieur eut du succès, l'abbaye de Saint-Jean et son avoué Ulrich II, sire de Neuchâtel, furent obligés de s'expliquer avec le prieuré et d'entrer en composition avec lui, ainsi que le prouve la convention passée entre les parties, en 1185 (*Matile, Mon., n° 35, p. 26*). Elle eut lieu entre *Conon*, abbé de Saint-Jean, et l'abbaye dudit lieu d'une part, et *Lancelin*, abbé de la Chaise-Dieu, et sa congrégation d'autre part, sur la plainte susdite d'*Habert*, prieur de la maison du Vauxtravers dépendante de la Chaise-Dieu.

(A suivre.)

DE MANDROT, lieutenant-colonel,

EXPOSITION NATIONALE

(Quatrième article).

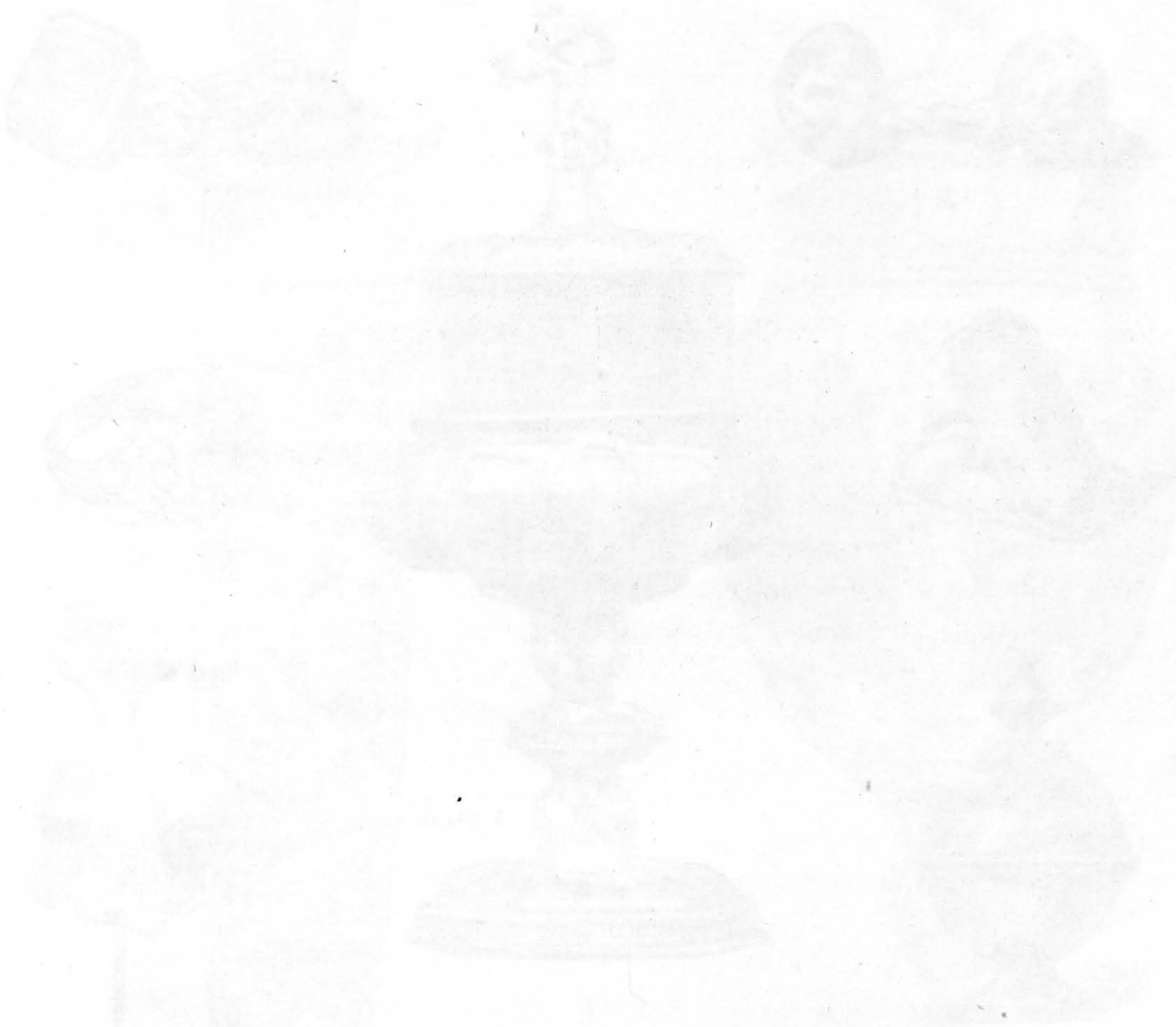
Après avoir, dans le numéro précédent, donné l'analyse des peintures, dessins et gravures, passons maintenant en revue les œuvres de ciselure, l'orfèvrerie, la céramique, les meubles, les instruments de musique, etc.

Le n° 472, un *Crucifix en ivoire*, qui se trouvait dans la chapelle de l'hôpital Pourtalès et actuellement dans celle de l'hôpital de la Providence, est une pièce d'un travail précieux où toutes les scènes de la passion sont fouillées avec cet amour et cette patience que l'on retrouve dans certaines œuvres de la sculpture religieuse inspirées par la foi fervente du moyen âge. Notons encore un *Buffle*, d'après un dessin de Léopold Robert, et dans lequel on trouve toute la science des praticiens les plus consommés; une esquisse du groupe de *Tobie et de l'ange*, par M. Imhof; un *Buste de Gressly*, par M. Christen, et plusieurs morceaux, figures, armoiries et ornements, par M. Zolliker, de Berne, qui nous prouvent que notre sculpture décorative suisse des XV^{me} et XVI^{me} siècles pourrait renaître chez nous si on songeait à donner au talent de cet artiste l'occasion de se produire.

L'orfèvrerie et la céramique sont de tous les pays du monde. De la forme simple des objets les plus usuels de la vie, vases, plats, épingles, agrafes, etc., à la forme ouvragée, il n'y a qu'un pas; le besoin du beau se fait déjà sentir dans les races primitives; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un regard sur les antiquités lacustres. — Nous ne pouvons examiner en détail les nombreux objets de ces deux intéressantes catégories. — Nous signalerons cependant le *Bassin d'aiguère*, n° 535, merveille de ciselure par François Briot dont le catalogue donne une notice détaillée. La *Coupe d'argent doré*, n° 516, ayant appartenu à l'impératrice Elisabeth de Russie, espèce de cratère à bords peu élevés et garni d'une anse pareille à celle des lampes pompéiennes, avec l'aigle impérial en haut relief dans le fond. La *Tabatière et la navette*, toutes deux en or émaillé, de la reine Marie-Thérèse; une *Coupe en argent doré*, avec couvercle surmonté d'une figurine, n° 526, que nous reproduisons aujourd'hui. Cette pièce, d'une ornementation très-sobre, ouvrage du XVI^{me} siècle, appartient à M. le professeur Desor; la *Coupe formée d'une noix de coco*, n° 524, est bordée dans sa partie supérieure par un large cercle d'argent où s'appuient deux cariatides d'une belle

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY



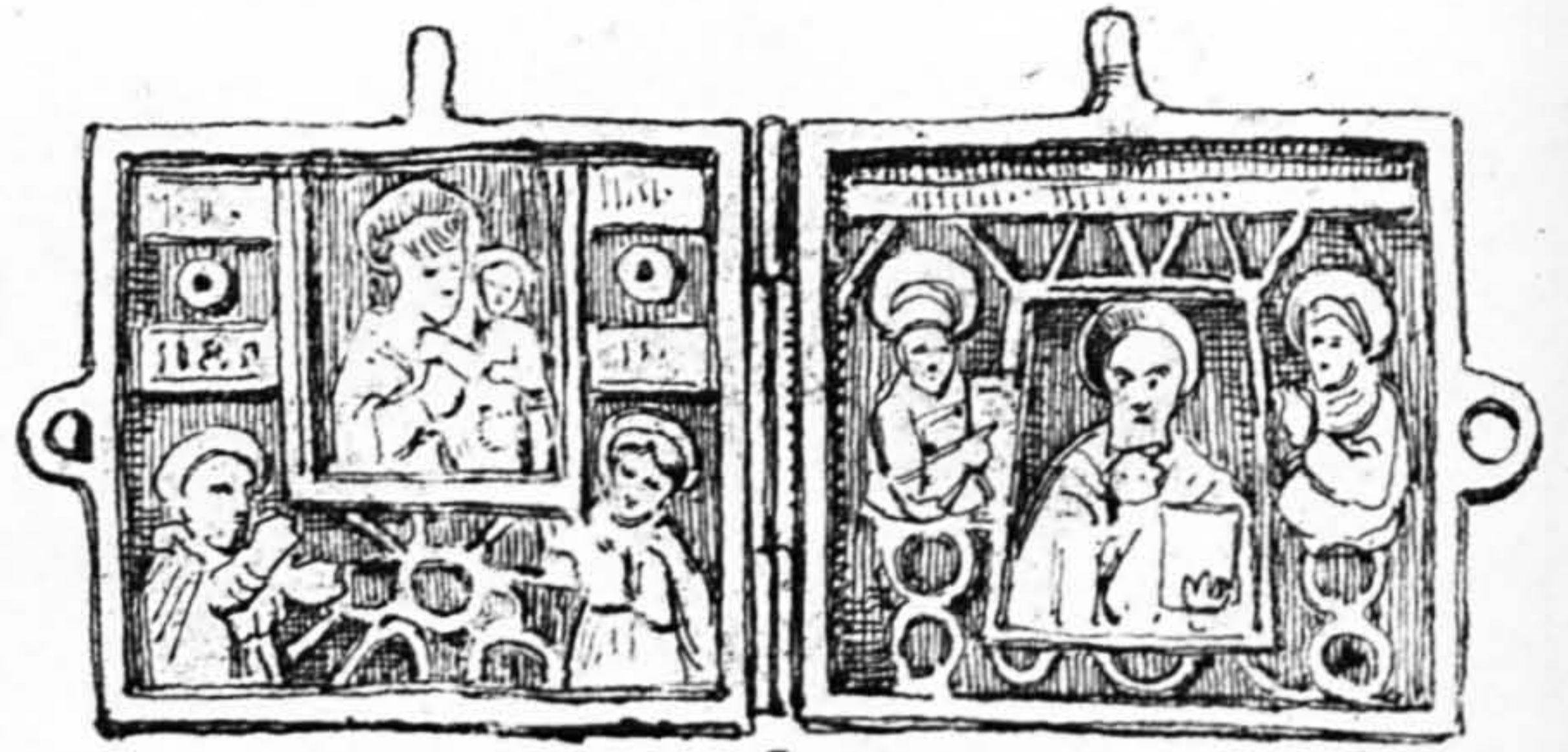
UNIVERSITY OF CHICAGO

MUSÉE NEUCHATELOIS.

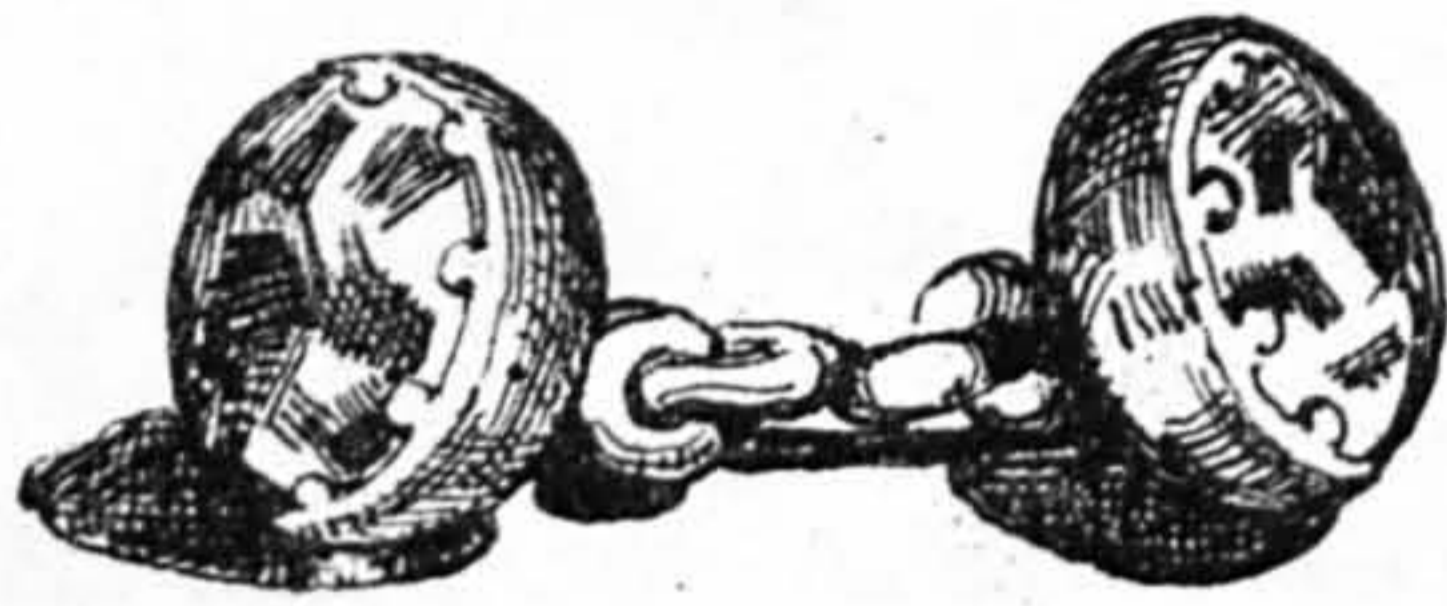
EXPOSITION NATIONALE.



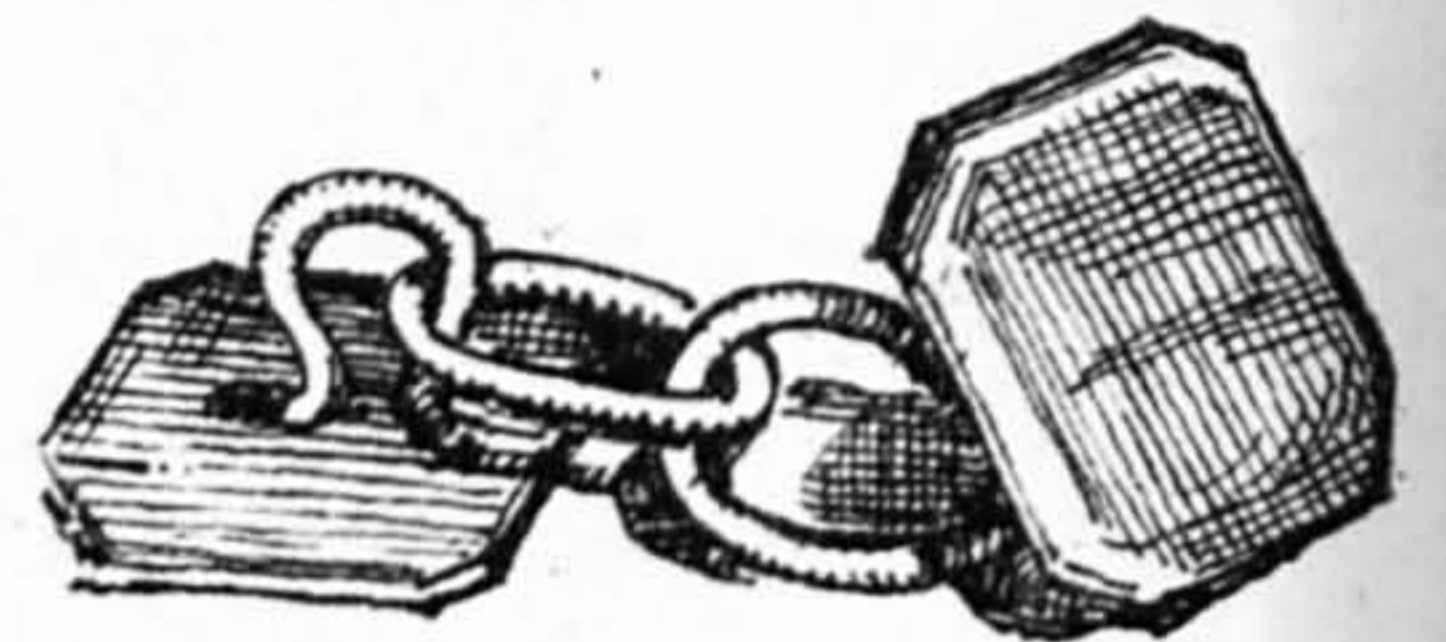
2.



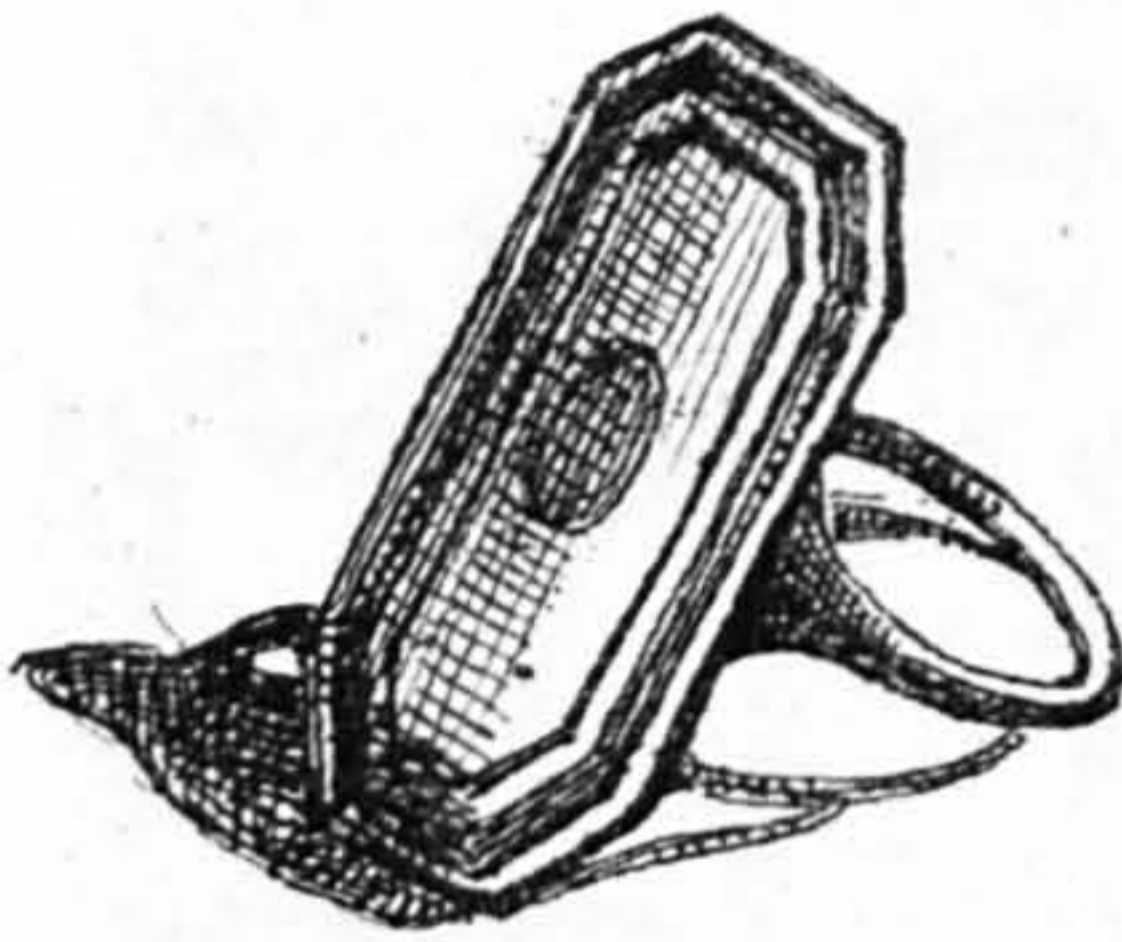
3.



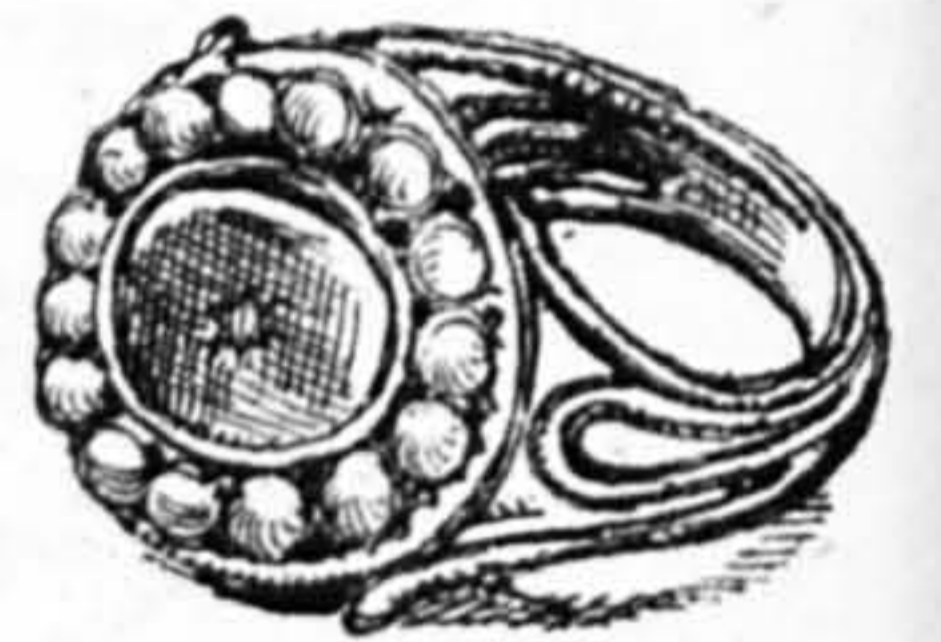
4.



4.



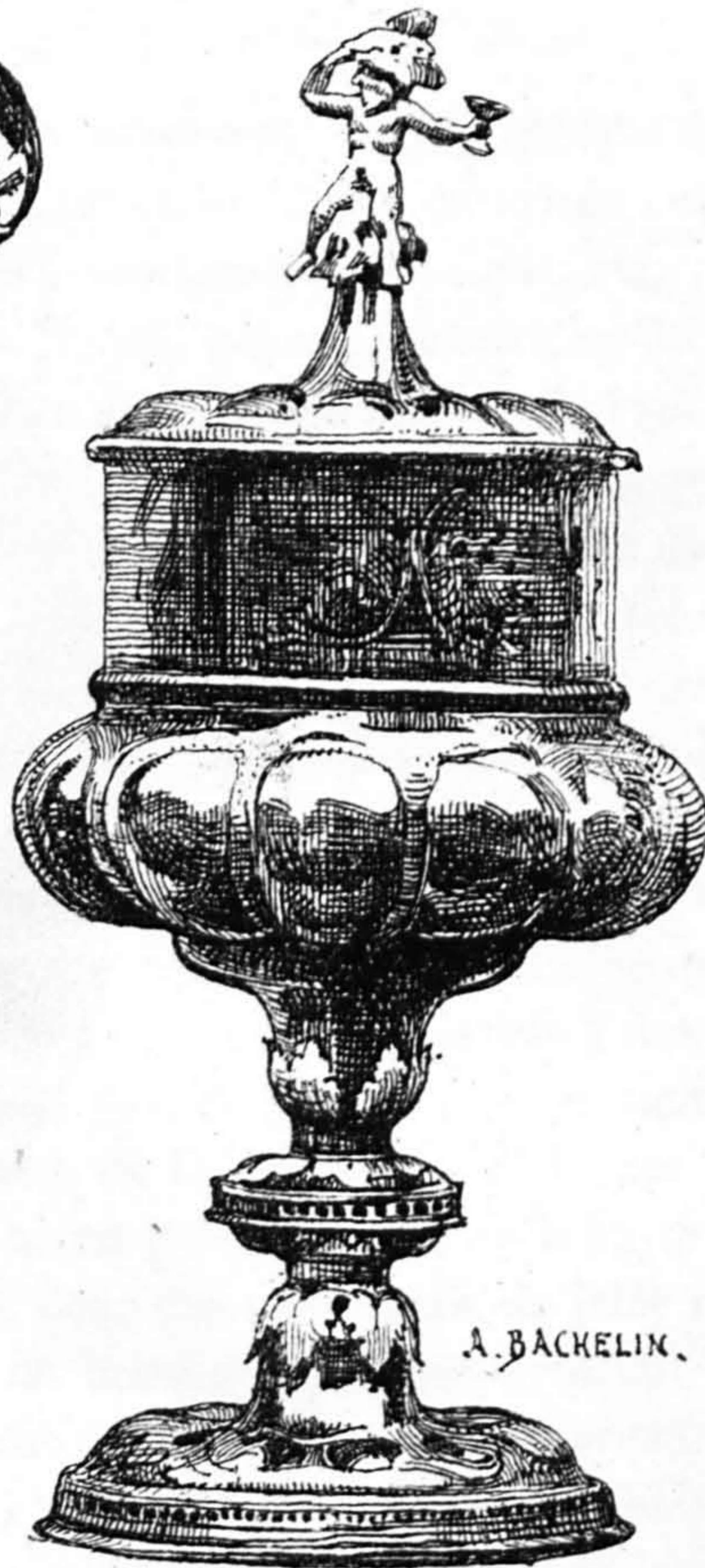
5.



5.



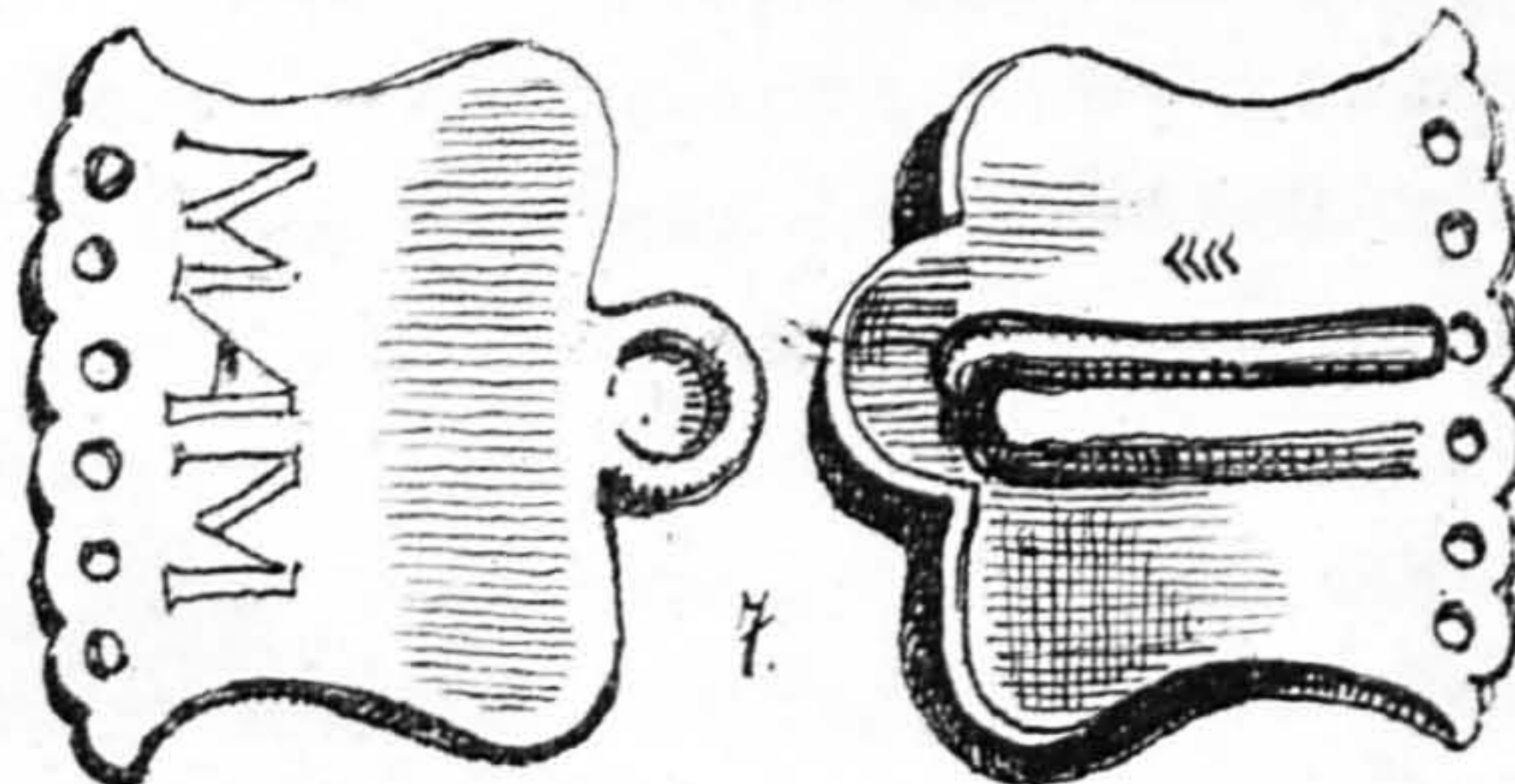
6.



1.



8.



7.



1. Coupe argent doré XVI Siècle. 2. Chiffre brodé du Mouchoir de Marie Antoinette. 3. Diptyque émaillé. 4. boutons de Manchettes XVIII Siècle. 5. Bagues XVIII Siècle. 6. Boite à mouches. Mouches. 7. Agrafe d'argent. 8. Epingle XVIII Siècle.

MUSÉE NEUCHATELOIS.

EXPOSITION NATIONALE.



Poignard suisse. XVI Siècle.



A. BACHELIN.

Coupe formée d'une noix de coco. XVII Siècle.

d'après des photographies de M^{rs} A de Dardel Perregaux.





tourneure dont la base tient au socle de même métal (voir la planche). Le couvercle est surmonté d'une figurine de guerrier avec hallebarde et écu. Les initiales M. V. G. sont gravées sous le couvercle au dessous d'une armoirie; cette pièce, qui porte la date de 1601, appartient à la bourgeoisie du Landeron.

Nous donnons dans notre planche un *Diptique* italien émaillé, une *Épingle* du XVIII^e siècle en forme de papillon à ailes émaillées, à antennes d'or, dont une perle blanche forme le corps; une *Boîte à mouches*, grandeur de l'original, tournée en bois, avec ces fameuses *mouches*, élément indispensable de l'arsenal de la coquetterie féminine au XVIII^{me} siècle, et qui consistaient en morceaux de taffetas gommé coupés en rond; ces objets appartiennent à M^{me} Thorens-Dardel, de Saint-Blaise, ainsi que le *Mouchoir de Marie-Antoinette* marqué de son chiffre. Les doubles *Boutons d'argent et de cristal*, nos 541 et 542, étaient en usage dans notre canton au siècle passé et nous prouvent une fois de plus que la mode actuelle ne vit que de réminiscences; ils appartiennent à M. Evard, à Boudry, ainsi que l'agrafe marquée à M. A. M. On a vu aux doigts de bien des portraits de femmes, les *baguico* à chaton entouré de petites perles, et celles à grandes plaques, avec devises d'amour sous la royauté, et devises politiques sous la république et l'empire.

Dans la céramique, malheureusement peu représentée à l'Exposition nationale, nous avons remarqué quelques plats allemands des XVI^{me} et XVII^{me} siècles, quelques tasses de vieux Sèvres, des cruches en grès émaillé, des potiches chinoises d'énormes dimensions qui nous font croire que les villes de porcelaine du céleste empire ne sont point un mythe; un vase de vieux Saxe avec amours et fleurs d'une exécution merveilleuse, et un service de porcelaine de Sèvres donné par Louis XVIII à Fauche-Borel.

Le bahut est une des principales productions de l'ancienne ébénisterie suisse, une des pièces obligées du trousseau. C'était sur sa face que l'on assemblait les armoiries du marié et de la mariée. C'était au bahut qu'on confiait le linge, l'argenterie et l'argent monnoyé. Ce meuble commun, au seigneur et à l'artisan, prenait donc le caractère de la demeure pour laquelle il était destiné. Le coffre, n^o 586, est un type allongé; ses quatre panneaux, séparés par cinq pilastres surmontés de têtes grotesques, ont le cachet de l'ébénisterie du XVI^{me} siècle. Nous en remarquons un autre de la même époque ayant appartenu au chevalier Mouchet, dont l'ornementation compliquée nuit à l'ensemble; et plusieurs qui rentrent dans la forme de ceux que nous avons donnés en 1865. Nous nous réservons de revenir, dans un autre article, sur les meubles auxquels s'attachent des souvenirs historiques neuchâtelois. La pièce la plus intéressante de l'ébénisterie est évidemment le *Petit buffet*, n^o 597, véritable bijou venu des Flandres ou de Hollande. Ce meuble, peint en noir, s'ouvre par deux portes, sur la partie intérieure desquelles sont peints un seigneur et une dame en costume du commence-

ment du XVII^{me} siècle. Derrière ces deux portes se trouve entre deux colonnettes cannelées, une porte plus petite avec un tiroir en dessus, un en dessous et cinq sur chacun de ses côtés. Le seigneur et la dame se retrouvent peints sur chaque tiroir dans toutes les péripéties d'une conversation amoureuse. La partie supérieure du buffet en retrait s'ouvre par un couvercle; les peintures ont une fraîcheur de ton que le noir du bois met encore en relief. Chacun a remarqué, non sans convoitise, cet intéressant spécimen d'ébénisterie artistique. Nous noterons encore une armoire sculptée, n^o 585, une chaise à porteurs et une athénienne, brûle-parfums du XVIII^{me} siècle.

Parmi les instruments de musique, chacun a remarqué le piano de Marie-Antoinette, dont la caisse et le couvercle dorés sont ornés de spirituelles peintures inspirées des fables de La Fontaine; un autre instrument du même genre, antérieur à celui-ci de quelques années, et d'une structure plus simple, paraît avoir été le premier en usage à Neuchâtel dans le milieu du siècle passé. La guitare de Marie-Louise a aussi son cachet impérial, et porte à l'intérieur une inscription de dédicace qui en certifie l'authenticité. Les antiquités, la numismatique, les objets de toilette et les armes devaient, selon notre intention, faire le sujet d'une étude détaillée, mais ce travail qui aurait eu sa raison d'être au moment où ces différentes collections étaient encore réunies, devient un hors-d'œuvre alors que l'Exposition nationale est déjà un souvenir; nous nous arrêtons donc ici. Ce n'est certes pas sans une certaine tristesse que nous songeons que ce musée, improvisé pour une œuvre de patriotisme, est aujourd'hui dispersé et que nous n'aurons peut-être plus l'occasion de revoir les précieux objets qui le composaient. Cette tentative, couronnée de succès, portera des fruits pour l'avenir; elle a fait goûter même aux indifférents l'intérêt des collections de tout genre, et le charme particulier qui se dégage d'un intérieur égayé par une réunion d'objets d'art; elle aura peut-être prouvé au public que dans le domaine de l'histoire, il n'y a rien de proprement indifférent; sans doute lui devons-nous encore de voir sauver de la destruction et de l'oubli une quantité d'objets jugés sans valeur jusqu'à aujourd'hui, et que nos différents musées accueilleront avec reconnaissance.

La seule pièce de la catégorie des armes que nous reproduisons, est un *Poignard du XVI^{me} siècle*, n^o 885, propriété de M. H. de Diesbach, à Fribourg. La poignée est en bois noir, la gaine offre sur un côté un remarquable travail de ciselure en argent doré, représentant la scène où Tell décoche une flèche à Gessler défendu par ses gens. Cette composition se déroule en frise, les personnages portent le costume du XVI^{me} siècle. A l'une des extrémités, le fils de Tell arrive la pomme percée d'une flèche à la main et une autre sur la tête. La composition, comme on le remarque, n'est pas des plus explicites, mais l'exécution des figures est très habile. Deux gaines plus petites se trouvent sous la partie cise-

lée et servaient à renfermer deux couteaux qui ont disparu. On a remarqué le même fait dans les sabres japonais. L'autre côté est sans ornement, il était occupé par la courroie que maintenaient deux agrafes fixes sur une desquelles on lit la date de 1582.

A. BACHELIN.

LETTRE

SUR

LA COMPAGNIE DE CADETS A NEUCHÂTEL

AU COMMENCEMENT DE CE SIÈCLE.

Neuchâtel, février 1866.

A la rédaction du *Musée Neuchâtelois*.

J'ai lu avec un vif plaisir dans les numéros de Décembre 1865 et de Janvier dernier de votre journal, l'histoire de la petite compagnie de volontaires de Neuchâtel, et ce récit m'a d'autant plus intéressé que j'ai fait moi-même partie de ce corps. Je remercie du fond du cœur votre respectable correspondant, pour les souvenirs qu'il a réveillés chez ses frères d'armes encore vivants, riants souvenirs des jeunes années au chant desquels, lorsqu'on est vieux, il est si doux de se laisser bercer. Sa relation est exacte, sauf quelques petites variantes de détail qu'il me permettra de relever pour la rendre plus complète.

J'arrive au moment où un prince de Prusse, ou plutôt une princesse, passant à Neuchâtel, notre capitaine fit d'actives démarches pour que sa compagnie eût l'honneur de lui être présentée, ou plutôt de lui présenter les armes. Comme les petits volontaires étaient disséminés dans cinq ou six écoles différentes, les unes au Château, les autres au Trésor, à l'ancien hôtel de ville sur les boucheries, une enfin au rez-de-chaussée de l'hôpital de la ville, ces dernières ne reçurent le mot d'ordre que tardivement. J'étais alors au Trésor, sous l'égide de notre excellent maître, M. Caumont. Tout à coup la porte s'ouvre, et l'on voit apparaître l'huissier de la Commission d'Education qui s'écrie d'une voix forte:

« Ceux qui font partie de la petite compagnie doivent aller s'habiller pour se rendre en armes sur la terrasse du Château. » A cet ordre inattendu, venant de la Commission, la classe est bouleversée, les jeunes militaires escaladent tables et bancs, et en un clin-d'œil nous voilà partis. A peine étions-nous dans la rue que nous entendîmes battre le rappel par nos petits tambours; ignorant encore de quoi il s'agissait nous fîmes nos préparatifs en diligence, et nous courûmes sur la terrasse où tout nous fut expliqué. Nous laissons à l'école bien des cœurs contrits, gémissant en silence sur leur dictionnaire et leur version. Huit jours après plus de vingt jeunes gens s'enrôlèrent dans la compagnie, pensant peut-être que sous peu il arriverait de nouveau quelque princesse de Prusse qui leur vaudrait un congé de plus et des tâches de moins.

Outre les trois tambours mentionnés dans l'article, nous en avons un quatrième nommé Georges Breguet; il mourut jeune; plus tard nous en comptâmes jusqu'à six. Le tambour-major, Jean Krieg, était un Hollandais en pension dans une maison bourgeoise de la ville. C'était un charmant garçon, très-grand pour son âge et remarquable par son adresse et la grâce de ses mouvements. Il s'était fait confectionner un magnifique uniforme en drap vert tout galonné d'or, qui excitait notre admiration.

Nous avons en effet quatre sapeurs, et le caporal Erhard Borel avait un sabre dont un des côtés de la lame était taillé en scie. Il n'était point nécessaire d'attendre l'arrivée des Français pour savoir ce qu'étaient les drabants; chaque compagnie bourgeoise avait les siens depuis longtemps.

Quant au chiffre de la troupe, nous étions certes plus près de cent que de quatre-vingts; ma mémoire m'en fournit quatre-vingt-quinze. Aussi, lorsque partagés en deux troupes, nous accomplîmes le fameux passage du pont du Prébarreau, un grand malheur faillit arriver; on eût dit qu'une haine personnelle enflammait les combattants, que chaque soldat avait une injure particulière à venger; on en vint aux coups de crosse, et sans l'intervention de nos chefs, l'affaire ne se serait pas terminée sans effusion de sang.

Le brave instructeur Baudat, dont le langage faisait la joie de la Compagnie, était aussi maître d'escrime. Il m'enseignait cette branche de l'art militaire; avant de commencer les exercices, je devais, à un signal donné, frapper deux coups du pied droit, pan, pan, pour annoncer que la leçon était commencée, puis faire le salut avec mon fleuret. « Avancez *pat-à-pat, peu-zà-peu* », me disait-il, puis une fois à la distance voulue, il reprenait: « Fendez-vous »; alors le ferraillement commençait: « Parez tierce, parez quarte, rompez, parez ce dé- » gagement, fendez-vous sur moi comme sur une bête, une, relevez-vous de » même, deusse, bien!... repos! »

Plusieurs fois, nous figurâmes aux revues passées par le général Oudinot; il nous arriva même d'être placés, pour le défilé, à la tête de l'infanterie française.

A chaque revue le général faisait placer un de ses grenadiers de faction à la porte de la demeure de notre capitaine, afin que les honneurs du port d'armes lui fussent rendus chaque fois qu'il entraît ou sortait de chez lui.

C'est en 1808 et 1809 que le prince Berthier annonça par deux fois son arrivée à Neuchâtel. Grands préparatifs pour sa réception. Le magistrat avait fait élever deux grands arcs de triomphe magnifiquement décorés par des peintres habiles. L'un de ces arcs était placé au faubourg du Crêt et l'autre près de l'hôpital de la ville. Ces monuments restèrent debout plus de six mois, attendant l'arrivée du prince, mais Alexandre ne vint pas. Ce fut la source de bien des déceptions chez les marchands de nouveautés, qui avaient fait de grandes emplettes pour ces jours de fête.

Notre première cocarde était aux couleurs de la ville, rouge et vert; mais après l'arrivée des Français, on nous fit arborer la cocarde tricolore. A ce propos je ferai remarquer que la planche de M. Bachelin rend parfaitement notre costume, le chapeau seul n'est pas exact, le fond en était moins évasé et l'aile était relevée plus haut que la forme, de manière à lui donner d'un côté l'apparence d'un chapeau à cornes.

La Compagnie que votre correspondant vit formant la chaîne près du Temple neuf en 1832, un jour de bourgeoisie, avait été créée l'année précédente par le capitaine Prince-Wittnauer. Elle était composée en partie d'étudiants, d'écoliers de première et de seconde au nombre de 64. Le capitaine était G. Py, les lieutenants M. Meuron, A. Jeanrenaud; le porte-drapeau était G. de Chambrier; il portait la bannière qui avait servi à l'ancienne compagnie de 1805. Le sergent-major était Fritz Claparède; les sergents, les caporaux, les sapeurs, les tambours, tout était au grand complet. Ce sont les officiers Py et Meuron qui périrent ensemble vers 1837 surpris par une nuit d'hiver sur le grand marais, où ils étaient allés patiner. Chacun à Neuchâtel se rappelle la consternation produite par ce douloureux événement.

(Communiqué par M. D. Prince-Wittnauer).

HUIT JOURS DANS LA NEIGE

SOUVENIRS DU JURA NEUCHATELOIS.

(Suite).

L'aventure paraissait si drôle à Virgile que son fou-rire se communiqua bientôt à son camarade plus sérieux. C'est ainsi qu'ils arrivèrent au Guillaume Tell où le traîneau les attendait. Prendre un bouillon chaud, sauter dans la glisse, s'envelopper d'épaisses couvertures, ce fut l'affaire de quelques minutes, et les grelots du cheval vigoureux retentirent bientôt dans les rues, puis se perdirent dans la vaste campagne. Le brave animal était si heureux de retourner à son écurie qu'il aurait volontiers galopé jusqu'au sommet du *Chemin-Blanc*; il franchit le Bas-Monsieur et atteignit un chemin de traverse où il s'arrêta. Sous un grand sapin stationnait un homme de grande taille armé d'une lanterne.

— « Ohé! est-ce toi Michaël, dit Virgile.

— » Oui maître! j'ai craint que la *Grise* ne fit un faux pas; il fait un temps à ne pas mettre un chien dehors.

— » Es-tu là depuis longtemps? tu dois être gelé.

— » Non, je fume ma pipe et je me réchauffe à la lanterne. »

Michaël avait ouvert la barrière, guidé l'attelage dans le chemin invisible, et marchant en tête, il engageait avec la *Grise* une conversation en allemand bernois dont il faisait tous les frais; on traversa une forêt; l'ombre mouvante du traîneau peignait des figures fantastiques sur les troncs des sapins; puis on passa devant quelques maisons dont les fenêtres basses, au niveau de la neige, étaient éclairées par un quinquet derrière lequel travaillaient des horlogers, les coudes sur l'établi.

On arriva sur un large plateau où le vent passait comme sur la surface du désert, soulevant des lames de neige poudreuse, fouettant avec un bruit sinistre les grands sapins isolés, et s'engouffrant plus loin dans quelque gorge sauvage. Parfois, rencontrant un amas plus considérable que ceux dont la campagne était semée, et sur lesquels la véhicule ondulait comme une barque sur une mer houleuse, le cheval s'arrêtait un instant; Michaël entraît jusqu'à la ceinture dans la dune, se frayait un passage à l'aide de ses genoux puissants, puis, s'attelant au timon, poussait un cri aigu pour stimuler la *Grise*, et le rempart était franchi.

H. Emonet n'était certes pas une femmelette; doué de muscles vigoureux, et habitué aux fatigues, il avait fait ses preuves; cependant jamais il n'avait éprouvé de lassitude comparable à celle qui commençait à s'emparer de lui et à l'écraser. Le vent déchainé, le froid intense, l'allure du traîneau qui tanguait comme un navire à la cape, le long voyage qu'il venait de faire, cette course mystérieuse dans les ténèbres vers un but inconnu, il y en avait assez pour avoir raison même

d'une organisation plus solide que la sienne. Une sorte de somnolence s'emparait de lui et il ne percevait plus que vaguement les objets, lorsque l'attelage s'arrêta.

Il vit, comme dans un rêve, des formes humaines aller et venir autour du traîneau; il entendit des voix, les aboiements d'un chien, les hennissements d'un cheval, et sentant qu'il allait perdre connaissance il s'écria: « Robert, je crois que je meurs, aie soin du poisson et de la caisse de vin. »

Lorsqu'il revint à lui, une douleur atroce déchirait ses pieds, sa main droite et ses oreilles; plusieurs personnes empressées autour de lui le frottaient énergiquement avec de la neige dont il voyait avec surprise un grand baquet sur le plancher. Il était dans une chambre inconnue, éclairée par des quinquets d'horloger; un vieillard agenouillé devant lui donnait des ordres à voix basse et, debout à quelques pas, une gracieuse jeune fille, un flambeau à la main, regardait notre ami avec une expression navrante d'inquiétude et d'effroi. Leurs yeux se rencontrèrent un instant; ce regard, jamais Henri ne l'oublia. Se croyant le jouet d'un rêve affreux, il attendait son réveil avec la résignation du condamné qui subit les préliminaires de l'exécution avec l'espoir de la délivrance. Et, du milieu de son cauchemar se dégage une forme angélique, d'une beauté idéale, dont le regard semble prendre possession de lui-même et le couvrir d'une tendre protection. S'il n'eût pas enduré une torture qui lui arrachait des gémissements, il aurait voulu passer sa vie sous le rayon de douce lumière qui émanait de ces beaux yeux.

— Où suis-je? dit-il, que me faites vous?

— Chez de braves gens qui te dégèlent, mon pauvre ami, lui répondit Virgile.

— Il vit, s'écria la jeune fille, en laissant tomber son chandelier et en courant hors de la chambre; maman, il vit!

— Ah! mon Dieu, que je souffre! Vous me coupez les mains et les pieds.

— C'est l'onglée; dans une demi-heure, il n'y paraîtra plus. Allons mon vieux carabinier, du courage!

— Est-il nécessaire de m'abîmer, comme tu le fais, avec cette neige? Ce supplice est insupportable.

— Oui, mon cher Henri, dit le vieillard en se relevant et en redressant sa grande taille; le traitement un peu brutal que nous venons de vous administrer vous sauve d'un grand malheur. Vous aviez les extrémités gelées; vos oreilles étaient blanches comme de la cire et sonnaient comme de la faïence. C'est Marie qui s'en est aperçue la première.

— Tu lui dois une fière chandelle à ma sœur pour tes pattes et tes oreilles! Tu aurais été beau, hein! si on t'avait rogné ces appendices. Aussi, ai-je frotté! Je pensais à ta mère; jamais nous n'aurions osé te ramener chez toi. C'est alors qu'elle aurait béni la montagne et les *montagnons*.

Marie revint tenant une tasse fumante. « Prenez cela, M. Emonet; c'est du thé; ma mère vous prie de le boire. Et elle lui tendait la tasse d'une main trem-

blante. Le thé, mêlé de rhum, le ranima, le sang circula de nouveau dans ses veines; bientôt il put se mouvoir et au bout d'une demi-heure tous descendirent pour se mettre à table.

— Voilà un souper qui traîne depuis une éternité autour du feu, dit la mère, active petite femme dont les cheveux s'argentaient à peine, et qui paraissait tenir le gouvernail de la maison. Il se refroidissait pendant qu'on cherchait à vous réchauffer. Comment vous trouvez-vous maintenant!

— Très bien, mais je suis honteux de vous avoir donné tant d'embarras, et je crains que vous ne me preniez tous, dit-il, en cherchant Marie du regard, pour un freluquet qui tombe en pamoison dès qu'il a froid aux pieds. Jamais pareille chose ne m'est arrivée.

Le souper était succulent, plantureux, excellent. Virgile, tout en riant et en plaisantant, donnait des coups de dent héroïques et développait un appétit légendaire; il était heureux d'avoir sauvé son ami et de le tenir sous sa main pour le préserver de nouveaux accidents. Le père faisait les honneurs de chez lui avec cordialité et bonhomie, gardant cette mesure pleine de tact et de délicatesse, qui met à l'aise l'étranger accueilli dans la famille, et en fait bientôt un membre du foyer domestique. Henri, encore sous le coup de son évanouissement, froissé d'être entré comme une poule mouillée dans cette maison hospitalière, gardait une réserve qui ne lui était pas habituelle. En outre, il tombait de surprise en surprise; cette table élégamment servie, ce pain blanc, ce vin irréprochable, ce gibier, ces viandes servies à profusion, tout cela lui retournait la cervelle. Il avait cru de bonne foi que les familles aisées de nos montagnes se condamnaient au pain d'avoine, au petit lait et au salé racorni par un séjour de trois ans à la cheminée; il se préparait à subir cet ordinaire sans sourciller, se souvenant qu'Alcibiade, l'Athénien délicat, savait se contenter dans l'occasion du brouet noir des Spartiates.

— Je ne comprends pas, dit-il sortant de son silence, ce qui s'est produit en moi quand je me suis évanoui. Je croyais être assez fort pour résister à la fatigue.

— Vous ne songez pas, dit le père, que le thermomètre marque 12° au-dessous de zéro, et cependant tout me fait croire que demain nous aurons du *radoux*. Avec un vent pareil, les vêtements sont percés comme de la mousseline; et puis vous n'étiez pas chaudement habillé, mon garçon, nous sommes obligés à plus de précautions dans un climat comme le nôtre. En temps ordinaire, avec des chemins convenables, vous seriez venus de la Chaux-de-Fonds en une demi-heure au lieu de mettre une heure et demie. Ce sont là les causes de votre accident. Mais il se fait tard, vous devez avoir besoin de vous reposer, Virgile va vous conduire dans la chambre qui vous est destinée. Dieu vous donne une bonne nuit sous notre toit!

(A suivre).

L. FAVRE.

L'IMPRIMERIE ET LA BIBLIOGRAPHIE

A PROPOS DE L'EXPOSITION NATIONALE.

Parmi les objets aussi nombreux que divers composant l'Exposition nationale qui vient de se clore, une certaine catégorie avait le privilège d'arrêter bon nombre de visiteurs. Nous voulons parler de la vitrine contenant les manuscrits et les imprimés. En effet, à la grande surprise des membres du comité qui ne supposaient pas, dans le début, que cette collection pût exciter un intérêt aussi général et aussi soutenu, elle était toujours entourée de curieux, quelquefois si serrés que l'abord en était impossible. C'est un symptôme réjouissant et qui dénote dans notre public sinon de l'érudition, du moins du goût pour la lecture et les connaissances littéraires. Cependant pour le grand nombre, pour les profanes, la bibliographie est une science fantastique, l'amateur de livres, le bibliophile, est un personnage au cerveau plus ou moins fêlé qui passe sa vie et dépense son argent dans la recherche et l'acquisition de *vieux* bouquins; car on suppose généralement qu'un livre rare et précieux doit être nécessairement vieux, et qu'un vieux livre doit être nécessairement rare et d'autant plus précieux qu'il sera plus déguenillé et jauni. Rien de plus faux que ces préjugés très répandus dans notre pays, où les manuscrits et les livres précieux sont loin d'être plus communs qu'ailleurs, mais où se trouvent encore certains amateurs qui croient posséder des trésors alors qu'ils n'ont que du vieux papier sans valeur. Nous voulons essayer dans ces quelques pages de faire mieux connaître une science attrayante, rectifier si possible certaines erreurs, et donner quelques indications qui pourront peut-être sauver plusieurs bons livres de la destruction.

I

Sans remonter à Ptolémée, à la bibliothèque d'Alexandrie et au calife Omar qui l'a ou ne l'a pas brûlée, le goût des collections de livres date de fort loin. Dès les premiers siècles de notre ère, les monastères chrétiens devinrent le refuge des écrits évangéliques dont nous avons un magnifique spécimen dans le

n° 757 du catalogue de l'Exposition, la Bible de Tischendorf, fac-simile d'un manuscrit du IV^{me} ou V^{me} siècle découvert dans un couvent du mont Sinaï. Les moines nous conservèrent non-seulement les écrits théologiques, mais aussi la plus grande partie des œuvres des anciens. A ce rôle de collectionneurs et de conservateurs ils ajoutèrent bientôt celui de calligraphes, firent de nombreuses copies des manuscrits qu'ils possédaient, devinrent peintres, enluminèrent leurs lettres majuscules et ornèrent leurs ouvrages de nombreuses vignettes, dans lesquelles parfois le sentiment artistique et la délicatesse du pinceau ne sont égalés que par la vivacité des couleurs, où l'azur, le vermillon, l'argent et l'or se disputent la première place. L'art calligraphique progressa par saccades, si l'on peut s'exprimer ainsi; chaque siècle a sa manière de former telle ou telle lettre, et il ne faut pas une longue étude pour pouvoir reconnaître qu'un manuscrit est de telle ou telle époque. Le progrès cependant ne dura pas jusqu'à nos jours, loin de là; arrivée à son apogée pendant le XII^{me} siècle, la beauté de l'écriture déclina graduellement jusqu'au milieu du XVII^{me}, où elle commença à prendre la forme qu'elle a de nos jours. La plus mauvaise époque fut le XIV^{me} et le XV^{me} siècle; les manuscrits de ce temps semblent l'œuvre de barbares, la lettre gothique s'y mêle à la lettre romaine, les abréviations sont innombrables, les règles ne sont plus suivies et chaque écrivain abrège les mots par des signes de son invention. On pouvait, jusqu'à un certain point, suivre à l'Exposition cette marche de la calligraphie à travers les siècles. Nous avons déjà parlé de la Bible du Sinaï, écrite en caractères grecs d'une régularité remarquable; l'acte de Rodolphe III de 998, n° 621, se présente à nous avec des lettres hautes et larges quoique grêles; le n° 622, la Charte de 1214, est encore de la bonne époque, aussi l'écriture en est magnifique, ronde, nette et parfaitement alignée; les Antiphonaires et les Missels du clergé d'Estavayer, bien que datant des siècles de la décadence, sont cependant forts beaux et paraissent être l'œuvre d'un véritable artiste. Il en est de même, mais à un bien plus haut degré, du n° 627, Bible latine écrite vraisemblablement au commencement du XV^{me} siècle. Ce petit volume était certes la merveille de la vitrine, et nous croyons qu'il serait très difficile de trouver un manuscrit quelconque approchant de la perfection avec laquelle celui-ci a été exécuté.

La décadence de la calligraphie au XIII^{me} siècle est une chose qu'il est assez difficile d'expliquer; les moines en devenant riches seraient-ils devenus des espèces de rois Mérovingiens? Ou bien est-ce seulement l'intrusion de la lettre gothique qui nous a doté des effroyables grimoires du XIV^{me} et du XV^{me} siècle? Cependant si les moines ne s'occupèrent plus de calligraphie, ils n'abandonnèrent pas tous l'étude, et un de leurs ordres, les Bénédictins, a peut être rendu autant de services aux sciences et aux lettres que la découverte de l'imprimerie. Cette invention fut du reste le coup de mort des beaux manuscrits qui, négligés

dès lors, furent employés aux plus vulgaires usages; on regrette de nos jours ce vandalisme et l'on s'efforce de conserver ce qui existe encore. Mais cet esprit de conservation a fait naître un grave abus; en voyant le prix que l'on attachait aux anciens manuscrits, certains industriels y ont découvert une matière à spéculation et la falsification est arrivée. Nous connaissons au canton de Vaud un habile contrefacteur, dont le métier ostensible est de vendre du fromage et des porcs, mais qui occupe ses loisirs de l'hiver en fabricant des manuscrits de n'importe quel siècle, qu'il vend ensuite à des Juifs de Genève. Son habileté est telle que les personnes les plus compétentes y sont trompées; il est parvenu à jaunir son parchemin d'une manière tout à fait convenable, et, pour que l'apparence de vétusté soit complète, il ajoute à son livre un certain nombre de trous de vers pratiqués avec un art consommé.

Bien que l'on fût arrivé à une grande perfection et à une grande rapidité dans la reproduction calligraphique des manuscrits, les livres n'en étaient pas moins fort rares et surtout fort coûteux; ils représentaient une telle valeur que souvent dans les églises et les bibliothèques ils étaient fixés par une chaîne au meuble qui les supportait; d'autres fois, voués à une inutilité complète, ils étaient enfouis dans les trésors des cathédrales ou des monastères et n'étaient montrés que de loin aux fidèles le jour de la fête de quelque saint. Leur forme actuelle est relativement moderne et était totalement inconnue dans l'antiquité et la première partie du moyen-âge. Les livres d'alors étaient de longs rouleaux, composés d'un nombre plus ou moins grand de feuilles de papier ou de parchemin, cousues ou collées l'une à l'autre; le n° 634 du catalogue de l'Exposition en est un exemple. Cette manière de faire se conserva longtemps, et nos archives cantonales en possèdent d'assez nombreux spécimens; ainsi la procédure de Vautier de Neuchâtel, seigneur de Rochefort, se compose d'une longue suite de feuilles de papier qui, dans leur ensemble, dépassent parfois une longueur de 30 pieds. La lecture de ces pièces est très incommode et l'on comprend difficilement que cette forme ait subsisté pendant plusieurs siècles pour ne disparaître totalement qu'après l'invention de la typographie; les premiers imprimeurs sacrifièrent même à cette mode, jusqu'à un certain point, en ne publiant guère que des volumes in-folio, format presque entièrement abandonné dans notre siècle.

La découverte de l'imprimerie au milieu du XV^{me} siècle amena une révolution complète non-seulement dans les lettres et les sciences mais aussi dans la condition sociale des peuples et des individus, et, au premier abord, il semble que l'inventeur d'un art qui a eu de tels résultats doive être parfaitement connu; il n'en est rien cependant, et 20 ans après l'apparition du premier volume imprimé le débat fut ouvert entre les Allemands, les Hollandais et les Français, débat qui n'est pas même terminé de nos jours. Selon les uns, le père de l'imprimerie fut

le Hollandais Coster, selon d'autres plus nombreux ce fut Guttenberg, qui a commencé à imprimer à Strasbourg suivant les Français, à Mayence d'après les Allemands. Coster a une statue à Harlem; Guttenberg, plus favorisé, en possède à Strasbourg, à Mayence et à Paris. D'après quelques hérétiques modernes, (l'hérésie se niche partout), la découverte fut faite à Bamberg par un nommé Pfister, à moins que ce ne soit par un certain Bechtermuntze qui habitait Eltvil, près de Mayence.

On voit qu'il n'est pas facile de s'y reconnaître, car les arguments invoqués par les partisans de tel ou tel imprimeur ne sont nullement sans vraisemblance. Quoi qu'il en soit, voici ce que l'on sait de plus clair: l'imprimerie, du moins dans une de ses formes, fut connue des Chinois de temps immémorial, et ils imprimaient peut-être déjà lors de la splendeur du roi Salomon. Au commencement du XV^{me} siècle on commença, en Hollande, à graver sur bois des pages entières que l'on imprimait à la façon des Chinois, c'est-à-dire sans presse; on couvrait d'encre la planche sur laquelle on appliquait ensuite une feuille de papier; on pressait avec la main ou avec un tampon et on obtenait une page imprimée. Coster employait ce moyen lorsqu'il inventa les caractères mobiles; il fit vers 1430 pour la première fois usage de ces caractères dans l'impression du *Speculum humane Salvationis*, ouvrage célèbre en bibliographie et qui présente le singulier mélange de pages gravées d'une seule pièce et de pages en caractères mobiles. Coster publia encore plusieurs ouvrages, parmi lesquels un *Donat*, espèce de grammaire latine dont les écoles faisaient une grande consommation; ces livres n'existent plus que par fragments et ces fragments mêmes sont des plus rares; les caractères et le mode d'impression sont fort grossiers. Coster ne divulgua pas son secret et, sous la foi du serment, obligeait ses ouvriers à le garder. D'après les auteurs hollandais et quelques autres, un de ces ouvriers se serait enfui à Mayence et aurait fait part de la découverte à Guttenberg, qui s'empara des procédés du Hollandais et les perfectionna.

Cette thèse, qui n'est pas sans vraisemblance, fut attaquée et soutenue de part et d'autre avec une égale vivacité et avec des arguments de même valeur. De cette violente polémique il paraît être résulté ceci, c'est que s'il est indubitable que la découverte des caractères mobiles doit être attribuée à Coster, le père de l'imprimerie n'en est pas moins Guttenberg qui, par l'invention de la presse, permit le développement d'un art que les papes déclarèrent divin dès son apparition, sans se douter qu'il deviendrait leur plus puissant ennemi.

Les premiers essais de Guttenberg eurent lieu à Strasbourg, mais aucun ouvrage imprimé par lui dans cette ville n'est parvenu jusqu'à nous. Les plus anciens documents typographiques portant une date et attribués à Guttenberg¹ sont

¹ Le nom de Guttenberg ne se trouve jamais sur les livres qu'il a imprimés. On a supposé que sa qualité de gentilhomme empêchait qu'il signât le produit d'œuvres manuelles, ou bien qu'en n'indiquant pas de nom d'imprimeur, les livres passeraient plus facilement pour des manuscrits.

les éditions des *Lettres d'indulgences* datées de 1454 et 1455, un *Appel contre les Turcs* de 1454, un Calendrier de 1457 et enfin une Bible en trois vol. in-folio à deux colonnes, connue sous le nom de *Bible de trente-six lignes*. Il est sans doute inutile de dire que ces pièces sont extrêmement rares; le tirage des éditions était très faible et ne dépassait probablement pas 200 exemplaires, car on voulait faire passer les nouvelles productions typographiques pour des manuscrits et le grand nombre aurait appelé l'attention et fait baisser les prix, aussi ne connaît-on que trois ou quatre exemplaires de la *Bible de trente-six lignes*.

Guttenberg s'était associé avec Fust et Schœffer; ce dernier perfectionna les procédés employés dans la fabrication des caractères mobiles, et les imprimeries commencèrent à rayonner autour de Mayence pour arriver bientôt en Italie et en France. On pouvait voir à l'Exposition une Bible imprimée à Augsbourg en 1467, une à Rome en 1471, une autre à Nuremberg en 1475; un Diogène Lærcé portait la date de Paris 1475 et un Politien celle de Venise 1498. L'art typographique prit bientôt un développement énorme et l'on connaît un ouvrage, le *Manuel de Durand*, qui eut près de cent éditions dans le XV^{me} siècle.

Cependant le monopole de l'imprimerie resta pendant une vingtaine d'années à l'Allemagne, à tel point que Schœffer, l'associé de Guttenberg, avait établi à Paris un dépôt des livres qu'il imprimait à Mayence. Bientôt le roi Louis XI et la Sorbonne firent des démarches pour attirer un imprimeur à Paris, et chose assez bizarre, ils durent s'adresser à Ulrich Gering qui venait de monter un atelier dans une petite ville du canton de Lucerne. Gering ayant accepté les conditions qui lui étaient offertes se rendit à Paris, et en 1470 sortit de ses presses le premier ouvrage imprimé en France, qui est intitulé *Gasparini Pergamensis Epistolae*; à la fin du volume se trouvent des vers latins en l'honneur de la ville de Paris, dans lesquels Gering annonce que ce livre, premier produit de la nouvelle industrie sur la terre de France, a été imprimé dans le palais de la Sorbonne et que lui et ses associés vont en fabriquer d'autres.

L'imprimerie se développa en France aussi rapidement qu'en Allemagne, et bientôt les imprimeurs parisiens firent paraître ces magnifiques *Heures* gothiques, aux pages entourées de bordures gravées représentant généralement les scènes de la Passion ou des danses macabres. Ces livres de piété s'imprimaient presque toujours sur velin, mais comme le tirage était assez considérable et le nombre des éditions très multiplié, ces ouvrages ne sont ni très rares, ni très chers. Les plus remarquables et les plus recherchés sont ceux qui furent publiés par Simon Vostre qui, de 1484 à 1520, en fit paraître plus de 90 éditions. Un de ces livres d'heures se trouvait à l'Exposition sous le n^o 742. Publié par Kerver en 1511, ce volume était très remarquable, aussi bien par la beauté de l'impression et la délicatesse des enluminures que par sa conservation parfaite. Cependant les éditions de Kerver sont très loin d'égaliser celles de Simon Vostre ou de Vérard.

L'Angleterre fut initiée à la découverte de Coster et de Guttenberg par William Caxton qui exerçait à Bruges les fonctions de consul d'Angleterre sous le titre de « maître et gouverneur des marchands de la nation anglaise. » Caxton était un savant et occupait ses loisirs à la traduction du *Recueil des histoires de Troye*, espèce de roman de chevalerie où les récits de l'antiquité se trouvent mêlés aux légendes les plus fabuleuses. Il fit imprimer ce livre en Flandre vers 1471; la duchesse de Bourgogne en accepta la dédicace, récompensa généreusement le traducteur et paraît avoir contribué aux frais d'impression. Cet ouvrage est le premier qui ait été imprimé en anglais, comme l'édition française avait été le premier livre imprimé en français, et ils offrent tous deux cette singularité qu'ils ont été imprimés hors des pays auxquels ils étaient naturellement destinés. Caxton retourna en Angleterre et établit ses ateliers dans l'abbaye de Westminster où il publia bon nombre d'ouvrages, mais qui sont devenus excessivement rares, même en Angleterre. Lorsqu'ils se rencontrent, il leur manque presque toujours le titre ou un certain nombre de feuillets; néanmoins les bibliophiles les payent des prix excessifs. Ainsi, en 1812, un exemplaire du *Recueil des histoires de Troye* fut payé 1,060 livres sterling (fr. 26,500) et le *Miroir du monde* 350 livres (fr. 8,750). Ces prix sont fort respectables et dans notre pays paraîtraient sans doute exorbitants; il y a cependant des livres plus chers. Nous ne citerons que le *Décameron de Boccace*, imprimé à Venise par Christoval Valdarfer en 1471, dont le seul exemplaire complet qui nous soit parvenu fut vendu à Londres en 1812 aux enchères des livres du duc de Roxburgh. Cette vente, restée célèbre dans les fastes de la bibliographie, ne dura pas moins de quarante-deux jours. Les libraires et les bibliophiles de toute l'Europe s'y étaient donné rendez-vous, et les livres les plus rares et les plus curieux y furent disputés avec un acharnement dont on n'avait point encore eu d'exemple. Un des épisodes les plus intéressants fut la lutte qui s'engagea au sujet du *Boccace* de 1471 que se disputèrent lord Spencer et le marquis de Blandford, depuis duc de Marlborough.

Le volume qui fut l'objet de ce pacifique duel était déjà célèbre et avait depuis longtemps une histoire. Beloe dans ses *Anecdotes of literature* raconte qu'au commencement du XVIII^{me} siècle un libraire de Londres qui possédait ce livre l'offrit pour 100 guinées (fr. 2,600) au comte d'Oxford et à lord Sutherland, les deux plus grands amateurs de livres qu'il y eût à cette époque dans toute l'Angleterre. Ces deux seigneurs trouvant le prix trop élevé ajournèrent leur réponse. Mais tandis qu'ils délibéraient, un ancêtre du duc de Roxburgh ayant vu ce volume l'acheta sans balancer, et s'empressa d'annoncer son acquisition aux deux parcimonieux bibliomanes pour qui ce fut un véritable crève-cœur.

Le précieux volume, entré de la sorte dans la bibliothèque des Roxburgh, se présentait donc entouré d'une immense réputation. Mis en vente à 500 livres, il atteignit facilement le double de ce prix, c'est-à-dire 25,000 francs; d'autres

enchères le portèrent à 1,200 livres (fr. 30,000.) C'est alors seulement que lord Spencer et son concurrent, le marquis de Blandford, entrèrent dans la lice. Le prix, s'élevant de 100 en 100 livres, atteignit 2,200 livres. Le marquis ajouta 6 livres; alors, avec une exquise politesse, lord Spencer se leva et salua gracieusement son rival, comme pour lui dire qu'il était vaincu. L'ouvrage fut donc adjugé au marquis de Blandford pour 2,206 livres (fr. 55,150.)

Ajoutons, pour terminer l'histoire de ce volume illustre, que lord Spencer, battu la première fois, eut bientôt l'occasion de prendre sa revanche. En 1819, le même *Boccace* fut remis en vente, mais soit que sa réputation se fût un peu éclipsée, soit absence d'amateurs assez riches, il fut adjugé à lord Spencer pour la somme de 918 livres ou 22,950 francs.

Bien que l'ouvrage dont nous venons de parler soit une exception, tous les livres publiés par les premiers fondateurs de l'imprimerie dans les divers pays de l'Europe sont très recherchés et se vendent à de très hauts prix; il en est de même de tous ceux du XV^{me} siècle, connus sous le nom d'*incunables*, alors qu'ils n'ont pas eu un grand nombre d'éditions, ce qui du reste n'est guère le cas que pour les livres de dévotion et les grammaires. Ce sont ces *vieux livres* seulement que les bibliophiles pourchassent et s'arrachent à prix d'or; la raison en est, outre leur extrême rareté, que très souvent ils ont été imprimés d'après des manuscrits qui n'existent plus aujourd'hui et qu'eux seuls représentent dans leur état primitif, ou bien encore, si ces publications sont en langue vulgaire, elles sont de vrais monuments des diverses langues de l'Europe du XV^{me} siècle. Nous verrons plus loin quelles conditions doivent réunir les éditions du XVI^{me} et du XVII^{me} siècle pour avoir une valeur aux yeux des bibliophiles, et nous nous en tiendrons à cette dernière époque, car, à partir du XVIII^{me} siècle, on peut dire en thèse générale qu'il n'y a plus de livres rares, il n'y a plus que des curiosités, mais qui n'en font pas moins les délices de certains amateurs, passionnés pour telle ou telle spécialité. Les plus sensés recueillent avec amour toutes les premières éditions des classiques français; ils ont raison en cela, car presque toujours la première édition d'un ouvrage est fort différente de celles qui l'ont suivie, et on peut voir pour ainsi dire la marche de la pensée de l'auteur. Quelques bibliophiles ne recherchent que les écrits politiques de certaines époques, l'un passe sa vie à former une collection complète des Mazarinades, un autre veut tout ce qui a été publié contre le régent Philippe d'Orléans; le fils du malheureux colonel de Labédoyère avait réussi à retrouver tous les écrits et pamphlets de Marat, y compris le n^o de l'*Ami du peuple* que cet énergumène lisait au moment où il fut assassiné, n^o qui est en partie couvert de son sang. Cette collection curieuse et fort difficile à rassembler est devenue la propriété de la Bibliothèque impériale de Paris.

A côté des bibliophiles se trouvent les bibliomanes qui, naturellement, ont en-

core des goûts plus exclusifs; celui-ci ne veut que des romans de chevalerie, celui-là compose sa bibliothèque de livres érotiques, et cet autre seulement de pièces de théâtre. Il en est qui se passionnent pour tel auteur, qui en achètent toutes les éditions et tout ce qui a été écrit pour ou contre lui. Rabelais, Molière, Voltaire et surtout J.-J. Rousseau ont de fervents adeptes qui font fi de ce qui ne concerne pas leur idole, et tombent en pamoison lorsque l'objet de leurs recherches se présente inopinément à leurs yeux ravis. C'est à l'adresse de ces maniaques que Pons de Verdun a décoché sa spirituelle épigramme:

C'est elle! Dieu que je suis aise!
 Oui, c'est la bonne édition.
 Voilà bien, pages douze et seize,
 Les deux fautes d'impression
 Qui ne sont pas dans la mauvaise.

(A suivre.)

J.-H. BONHÔTE.

ESSAI

SUR

L'INDUSTRIE A NEUCHÂTEL

Par le Dr SACC.

Deuxième article.

Passant à l'examen des industries chimiques, nous nous occuperons d'abord de l'une des plus anciennes chez nous, de celle qui a valu à Neuchâtel une réputation cosmopolite et bien des jolies fortunes, celle des toiles peintes, qui cependant est menacée d'en disparaître. Cette industrie, que le célèbre Chaptal disait avec raison être la plus belle et la plus difficile de toutes, est en effet celle qui exige le plus de connaissances, d'intelligence et de capitaux; aussi pouvons-nous

être fiers, à juste droit, de l'énorme développement qu'elle avait pris chez nous, et regretter d'autant plus vivement que la position économique de la Suisse ait forcé les propriétaires de ces établissements à les fermer les uns après les autres. Ce qui rendait nos indiennes célèbres et recherchées, c'était, d'une part, la beauté des tissus, et de l'autre, celle des dessins, ainsi que la perfection de la gravure et la solidité des couleurs. C'est à Neuchâtel que la gravure des rouleaux d'impression a toujours été le mieux comprise, parce qu'elle était confiée à de véritables artistes, à des graveurs de boîtes de montres, dont les produits étaient si bien appréciés partout, qu'on leur confiait la direction des ateliers de gravure, même dans les premières maisons d'Alsace. Ce n'est qu'ici qu'on a pu réussir un vrai tour de force de gravure, consistant à produire avec un seul rouleau, et par une différence dans la profondeur des traits, trois tons bien distincts de la même couleur. Comme la position de notre pays est redevenue normale, grâce aux nouveaux traités de commerce et à la création des chemins de fer; comme nous avons, d'autre part, conservé toutes les anciennes conditions de succès, il nous paraît que le moment est venu de rouvrir nos fabriques, et spécialement celle de Cortaillod, qui est la mieux située de toutes. Ce serait un immense bienfait pour le pays. Il ne faut, pour atteindre ce but si désirable, que de l'énergie, et des capitaux qui certainement y seront placés à gros intérêts.

A côté des fabriques d'indiennes viennent se placer tout naturellement les teintureries, qui constituent toute une industrie à importer, et cela pour toute espèce de tissus, dès qu'on pourra nous les offrir à de bonnes conditions de prix et de qualité. Je crois que c'est la teinture des fils qui a le plus d'avenir ici, parce qu'on pourrait la lier à celle du tissage des étoffes, et fabriquer chez nous ces mouchoirs, ces châles, ces tissus mêlés si fort à la mode actuellement, et généralement si chers et de si mauvaise qualité. Cette industrie est d'autant plus précieuse qu'elle peut s'exercer à domicile, et devenir ainsi une ressource importante, pour nos pauvres en général et pour les cultivateurs aussi, pendant les jours de chômage, comme elle l'est déjà pour ceux des Vosges. L'art de la teinture exige beaucoup plus d'attention, d'expérience et de bon sens que de connaissances théoriques, en sorte qu'il est à la portée de tous; comme d'ailleurs les frais d'établissement sont modiques, on peut le pratiquer partout où l'on a à sa portée de l'eau en abondance.

La dorure au mercure, qui était pratiquée jadis avec une rare perfection, a été complètement déplacée par la dorure galvanique qui est moins dangereuse, beaucoup moins chère, plus belle encore, si possible, mais bien moins solide; il paraît qu'elle constitue une industrie très lucrative, et qu'elle met en mouvement des sommes considérables.

La photographie s'est rapidement développée, et les produits sortis des ateliers neuchâtelois témoignent du bon goût et de l'habileté de leurs auteurs;

aussi, ne saurait-on trop l'encourager en établissant des concours qui permettent de juger du talent de nos divers photographes, et de les encourager à se perfectionner dans cet art qui, né d'hier, est destiné à se compléter encore pendant de longues années sous le double rapport physique et chimique.

La fabrication des émaux, qui avait son siège jadis dans les Montagnes, a presque totalement passé à Genève, ce qui est d'autant plus regrettable qu'elle faisait bien valoir le talent de nos artistes, et mettait en circulation des sommes considérables. Il est donc urgent de reprendre notre ancienne supériorité dans cet article. La peinture sur émail n'est pas difficile, elle n'exige que de l'habileté artistique; le reste est remis à la sagacité de la personne chargée de passer les bijoux au feu; or, comme l'habileté artistique se paie partout à sa juste valeur, de bons peintres sur émail peuvent faire de gros bénéfices; nous avons vu payer 300 francs la peinture d'un bracelet dont les quatre médaillons représentaient les Saisons. La peinture en émail a, sur toutes les autres, l'avantage de la solidité, de l'inaltérabilité, de la transparence des teintes, et d'une perfection de détails qui la rend surtout propre au portrait; aussi ne doit-on pas s'étonner de la rapidité avec laquelle elle s'étend, et de la haute valeur qu'on attache à ses produits. A Genève, ce bel art est devenu la ressource de beaucoup de familles, et tout spécialement celle des dames dont l'habileté et la patience sont absolument indispensables pour l'exécution de ces peintures, dont le fini rappelle souvent la perfection des détails de la photographie.

La peinture sur vitraux, analogue à celle sur métaux, a cependant moins d'avenir, à cause de leur usage restreint à la décoration des églises et des palais; elle nécessite d'ailleurs un outillage assez coûteux, et ne peut devenir lucrative que lorsqu'on la pratique sur une large échelle.

D'excellentes industries, en pleine voie de prospérité, sont celles de la fabrication des chaux grasses et surtout hydrauliques, dont la consommation va se développant sans cesse à mesure qu'on apprend à les bien appliquer. Si jamais on crée, comme cela est à espérer, de vastes bassins destinés soit aux irrigations, soit à la production artificielle des poissons, on verra bien quels immenses services ont rendu au pays les personnes qui y ont importé la fabrication de la chaux hydraulique, dont il est impossible de se passer pour l'établissement de semblables réservoirs.

Ici vient se ranger l'industrie des poteries et de la verrerie, qui ne peut se développer chez nous parce que nous n'avons ni de l'argile plastique, ni du sable pur; puis aussi celle de la fabrication des tuiles et des briques, qui est en pleine voie de prospérité. Les nouvelles tuiles à rebord, qui peuvent s'emboîter les unes dans les autres, sont bien utiles pour la couverture des bâtiments légers, parce qu'elles permettent de n'employer qu'un simple lattis pour le toit, et

chargent beaucoup moins la charpente que les anciennes; elles laissent aussi bien moins facilement passer la neige et la pluie. Rien ne manquerait à leurs qualités si, à l'aide d'un vernis convenable, on pouvait les rendre imperméables à l'eau qui les fait exfolier quand elle se gèle dans leurs pores. Sans doute, ce vernis les rendrait plus chères et plus cassantes; mais, comme il leur donnerait une durée indéfinie, il est probable que tous les propriétaires accepteraient avec faveur cette utile innovation qui n'a été appliquée jusqu'ici qu'à la couverture de quelques clochers privilégiés.

La tannerie a de la peine à se développer dans notre canton, autant parce qu'elle n'est pratiquée que par de simples ouvriers, que parce qu'elle manque de bonnes écorces à cause de la fâcheuse habitude qu'on a, de n'abattre que des chênes âgés, dont l'écorce ne contient presque plus de tannin. On ne fait de bons cuirs qu'avec l'écorce de jeunes chênes de 10 à 20 ans; aussi, pour développer cette industrie, faudrait-il tenir les chênes en taillis qu'on exploiterait tous les 10 à 20 ans au plus. Ce mode de culture pourrait être rendu encore plus fructueux, en employant ces forêts à l'éducation du ver-à-soie yama maï, et à la production des truffes qui se développent en abondance sur le chevelu de ces jeunes arbres.

La mégisserie n'existe pas chez nous; elle trouverait cependant à s'alimenter avec la peau des chevreaux qu'on produit en grand nombre et qu'on exporte. On n'utilise pas non plus les peaux de chèvres, quoique, mégies avec le poil, elles constituent d'excellents manteaux fort en usage dans toute la France occidentale. Quant aux peaux de chèvres et de moutons, elles servent, après qu'on en a ôté le poil, à faire le maroquin, qu'on pourrait aussi bien fabriquer ici que partout ailleurs, bien qu'il faille pour cela un outillage de teinture et de lissage plus embarrassant encore que coûteux.

La parfumerie en général, et la fabrication des savons en particulier, pourrait être exploitée avec succès; car tous ses produits sont faciles à préparer, et quoique peu coûteux, se vendent très-chers. La consommation des savons est si énorme en Suisse, qu'une fabrique de ce produit ferait certainement de belles affaires, si elle se montait d'après les nouveaux procédés perfectionnés qui ne demandent, pour ainsi dire, pas d'outillage, et fournissent des produits immédiatement utilisables.

La fabrication du vinaigre artificiel est à créer aussi, bien qu'elle soit si économique et si simple, qu'il y ait lieu de s'étonner que personne n'y ait encore songé.

Les produits pharmaceutiques se bornent jusqu'ici à la cueillette et à l'exportation de divers produits du sol, tels que lichen d'Islande, arnica, belladone, baies de genièvre et racines de gentiane. On pourrait fabriquer avec bénéfice sans doute, les extraits de la plupart de ces plantes, qui seraient d'autant plus

recherchés qu'on pourrait les faire avec ces végétaux encore tout frais. Les glands qu'on laisse perdre pourraient servir aussi à la confection d'un café de santé souvent ordonné par les médecins, et dont la consommation est énorme déjà, bien que destinée à croître encore, tant son utilité est incontestable pour le rétablissement des digestions délabrées, et pour fortifier les personnes lymphatiques et faibles. Cette fabrication est tellement aisée d'ailleurs qu'on peut l'effectuer dans tous les ménages.

Signalons enfin encore la fabrication des allumettes chimiques, de l'amidon, du sucre de betteraves, de l'huile de faines, de l'encre à écrire et à copier, et enfin des vernis.

Les grandes industries mécaniques nécessitent en général des moteurs qui, pour être économiques, doivent être empruntés à l'eau; or, comme les cours d'eau puissants et réguliers manquent dans ce pays, nous n'en aurions point parlé, si le gigantesque projet de la Société des Eaux n'était appelé à en créer dans un temps assez rapproché, ensorte que, s'il est mis à exécution, il permettra de doter notre heureuse patrie de toutes les grandes industries qu'on n'anime dans la plupart des autres pays qu'à grand renfort de houille. La plus importante est sans contredit celle de la filature du coton, du lin, du chanvre, de la laine et de la soie; mais elle nécessite des capitaux énormes, autant à cause des approvisionnements des matières premières qui lui sont nécessaires, qu'à cause de l'étendue des bâtiments et de la cherté des machines qu'elle doit mettre en mouvement. Elle aura donc de la peine à s'établir chez nous, et le dirai-je, je le vois sans chagrin, car, obligée de livrer ses produits à bas prix, elle paie peu les ouvriers qu'elle emploie, et ruine les habitants de tous les pays où elle s'établit, pour enrichir, et encore pas toujours, quelques individus; aussi est-elle le type de l'industrie égoïste et despotique. Les salles de filatures étant d'ailleurs très-fortement chauffées et remplies de poussière, elles exercent sur la santé des ouvriers une influence tellement délétère qu'ils ne vivent pas longtemps, et sont si faibles et si misérables qu'on les reconnaît de loin; c'est à leur fatale influence seule qu'on doit attribuer la dépopulation et la démoralisation des villages qui fournissent des ouvriers aux filatures. Somme toute, le pays aurait, ce me semble, plus à perdre qu'à gagner à la création de grandes filatures mécaniques; aussi les laisserons-nous pour nous occuper des tissages.

Ces établissements, lorsqu'ils ne font que les tissus unis appelés calicots, présentent les mêmes inconvénients que les filatures, ce qui n'a plus lieu lorsqu'ils produisent des tissus façonnés qui, exigeant l'emploi de l'intelligence, excluent donc un moteur artificiel et permettent le travail isolé. Le tissage à domicile est une industrie de famille qui ne saurait être assez recommandée et encouragée; très-développée dans la Suisse orientale pour les soieries qui font concurrence

à celles de Lyon, il est probable qu'elle s'établira difficilement ici à cause de la différence des prix de journée qui sont plus élevés chez nous, et des solides racines que cette belle industrie a jetées à Zurich et à Saint-Gall. Nous devrions donc nous borner au tissage d'étoffes fabriquées avec des fils teints ici, telles que mouchoirs et tissus pour robes, soit en laine seule, soit en fil et laine, dont le tisserand peut varier les dessins à l'infini.

La fabrication des dentelles, à laquelle le pays doit une bonne partie de son opulence, tend à disparaître, de même aussi que la filature à la main qui l'alimentait. Cela est d'autant plus déplorable, que sa chute enlève à nos braves campagnards une source de bénéfices assurés, quoique modestes, et un exercice gymnastique des plus utiles aux personnes qui ne peuvent pas se promener ou en faire un autre. Il est bien à désirer que le rouet reprenne dans nos cuisines, comme dans nos salons, une place qu'il n'aurait jamais dû quitter, et que le coussin à dentelles soit substitué à ces fatales broderies qui, en forçant les dames à rester courbées sur leur ouvrage, leur gâtent la vue, et les exposent à bien d'autres infirmités, sans avoir l'avantage de donner à leurs membres un mouvement appréciable, ce qui n'est pas le cas pour le coussin à dentelles qui nécessite un jeu très-actif des doigts et un mouvement bien sensible des bras, tout en laissant le buste presque droit. On pourrait probablement beaucoup augmenter la consommation des dentelles en les fabriquant avec différentes espèces de fils, soit blancs, soit teints; des dentelles faites avec des fils de lin et de soie seraient aussi charmantes que solides; de même encore, il serait possible d'intercaler dans leur tissu des fils colorés pour y dessiner des fleurs ou d'autres ornements; c'est du reste une question à abandonner au goût et à l'habileté des dames.

L'industrie des broderies et celle des ouvrages au crochet marche très-bien et occupe beaucoup de bras.

Les scieries existantes ne suffisent pas à l'exploitation de nos forêts, ensorte qu'il est urgent de les multiplier et de les perfectionner pour éviter que nos bois ne sortent à l'état brut, en privant le pays d'une main-d'œuvre assez considérable. C'est bien à tort qu'on jette la sciure du bois; elle constitue un engrais tout aussi précieux que la paille; il suffit pour la transformer en fumier, de la lui substituer pour la préparation des litières, ou bien de la jeter dans des fosses, par lits alternatifs, avec de la chaux éteinte, ou avec des vidanges. On peut d'ailleurs l'utiliser comme combustible, après l'avoir moulée en briquettes, comme on le fait pour le tan et le marc de raisin distillé. Les forestiers pourraient aussi donner plus d'importance à l'exportation des bois, en plantant des forêts d'essences les plus recherchées par les ébénistes, telles que frênes, ormes, érables, noyers, cerisiers, pommiers et poiriers; il est d'autant plus urgent d'appeler leur attention sur ce point que, depuis que l'acajou et les autres bois des pays chauds

affluent dans les ports de mer, le goût se reporte avec un véritable entraînement vers les beaux bois d'Europe, qui valent au moins autant qu'eux, sinon pour la couleur et la dûreté, au moins par l'élégance du dessin et la beauté du poli.

La fabrication du papier, qui est l'une de nos plus vieilles industries, ne s'est pas développée sans doute, sous l'influence de la cherté des chiffons; mais ne pourrait-elle pas changer ce fâcheux état de choses en faisant la pâte de papier avec le bois de sapin, ainsi que cela se pratique avec un immense succès dans la Suisse orientale et l'Allemagne. S'il paraît étonnant d'emblée qu'on puisse faire du papier avec du bois, cela devient tout naturel lorsqu'on sait que les chiffons qu'on employait jusqu'ici ne sont pas formés d'autre chose que de fibres ligneuses, de bois, et que toute la différence existant entre eux vient de ce que, dans le bois, ces fibres ligneuses sont agglutinées, tandis que dans les tissus de lin et de coton elles sont séparées. Il suffit donc d'enlever au bois la colle qui en unit les fibres pour que, s'isolant aussitôt, elles se changent en excellente pâte de papier; il est plus que probable même, qu'après quelques tâtonnements, on arrivera à tirer aussi du bois ces fibres textiles qu'on demande jusqu'ici au coton, au chanvre et au lin. Dans la transformation du bois en pâte de papier, on isole la colle qui, mise à fermenter avec de la levure de bière, produit environ trois litres d'alcool pur pour 100 kil. de bois de sapin. Cette découverte toute récente et parfaitement inattendue, est bien certainement un des exemples les plus frappants à opposer à la suffisance des prétendus savants qui, se figurant tout savoir, ne cherchent plus à apprendre; non, bien loin de posséder la science, nous en connaissons encore si peu de chose en comparaison de l'étendue des secrets que la nature nous cache encore, qu'on ne se tromperait pas beaucoup en l'évaluant à rien, absolument à rien; mais c'est dans cette conviction précisément que gît, grâce à Dieu, l'aiguillon qui nous pousse, la force qui nous soutient; car il est certain que personne ne se vouera à l'étude approfondie des mystères de la Création, sans en retirer avec abondance des enseignements aussi utiles pour la science que pour l'agriculture et l'industrie.

La sciure de bois, enfin, est aussi employée, et, à ce qu'il paraît, avec le plus grand succès à la fabrication de la poudre à canon; il suffit pour cela de la combiner à l'acide nitrique. C'est aussi en faisant agir l'acide nitrique sur la sciure de bois que nous en avons tiré, il y a quelques années, de l'acide oxalique, et une gelée semblable à celle que l'on fait avec les groseilles.

L'imprimerie est encore une de nos gloires les plus solides et les plus méritées; chacun a vu nos belles éditions de la Bible, des œuvres de Buffon, Rousseau, et de l'Encyclopédie; tout le monde peut dire avec bonheur qu'elle est restée à la hauteur de sa vieille réputation, et regretter avec nous qu'elle ne se fasse pas mieux connaître au dehors en publiant quelque grand ouvrage utile à tous.

Est-ce que Neuchâtel, placé par la nature entre la France et l'Allemagne, ne pourrait pas publier la traduction française de l'un de ces admirables traités de sciences naturelles que la profonde science des Allemands vient de produire, et qui sont encore totalement inconnus sur la rive gauche du Rhin ?

L'impression des gravures et des lithographies a été presque inaugurée à Neuchâtel par les célèbres frères Girardet et par M. Gagnebin; dès lors, la première a été abandonnée bien à tort, et la seconde, grâce aux admirables publications de M. Nicolet, n'a cessé de se développer; aussi l'*Armorial Neuchâtelois*, qui vient de sortir des presses de M. Furrer, fait-il autant d'honneur à la science de ses auteurs qu'à l'habileté de son imprimeur; mais ce n'est pas assez, et je voudrais qu'on profitât de la présence au milieu de nous de cet artiste, pour élever un monument durable à sa belle industrie. Il me semble que rien ne serait plus propre à cela, que le grand ouvrage sur les *Champignons indigènes*, que M. le professeur Favre vient de terminer après vingt ans de travaux aussi pénibles que persévérants, et dont les magnifiques planches font autant l'éloge de sa science, que de son habileté artistique.

La gravure des médailles a fait la réputation de plusieurs de nos compatriotes, dont le plus célèbre fut Brandt, à Berlin; mais ils n'ont pas laissé de successeurs, bien que ce talent soit inné à beaucoup de Neuchâtelois auxquels il ne manque, pour être remarqués, que l'occasion de se faire connaître. Or, cette occasion, on pourrait la leur donner, en leur confiant l'exécution de quelques pièces d'orfèvrerie. Cette belle industrie, qui est devenue la monopole des grandes villes, pourrait fort bien être transplantée ici; des broches, des anneaux, des épingles ciselés avec goût, trouvent toujours des preneurs, et cela d'autant plus sûrement qu'on y a mis plus d'art et déployé plus de talent. Dès que quelques belles pièces seront sorties des mains de nos artistes indigènes, et que, transportées dans une grande ville, elles leur auront mérité une réputation, on pourra envisager cette belle et lucrative industrie comme acquise au pays.

L'ébénisterie commence à fleurir chez nous, et permet de trouver dans nos murs des meubles aussi beaux, aussi soignés que ceux qu'on fabrique au dehors; il y a là un progrès évident, et auquel on ne saurait assez applaudir; il faudrait seulement, pour la forcer à ne pas rester stationnaire, constater ses progrès par des expositions annuelles. Il y a des meubles sculptés sortis des ateliers neuchâtelois qui dénotent un vrai talent artistique chez leurs auteurs; on ne fait mieux nulle part.

(La fin prochainement.)

GRESSLY

Nous n'entreprendrons pas ici de faire une biographie de Gressly; il faut pour analyser ce savant la plume d'un savant. En attendant ce travail, hommage de justice et de reconnaissance à rendre à sa mémoire, et qui se fera bien sûr un jour, qu'on nous permette quelques lignes... un croquis à la plume à côté de celui que nous donnons aujourd'hui. Gressly a vécu chez nous; nos montagnes et nos vallées ont été le théâtre de ses études; ses travaux sur les coupes géologiques du chemin de fer du Jura industriel, ses amitiés enfin lui donnent une place naturelle dans le *Musée Neuchâtelois*.

Né en 1814 à la verrerie de Laufon, dans la vallée de la Birse, le savant géologue connu de tous aujourd'hui, mourait le 12 avril 1865 à l'hôpital de la Waldau près de Berne, halluciné, frappé d'apoplexie.

Pauvre Yorick! disait Hamlet. Bon Gressly! dirons-nous. On ne peut prononcer ton nom sans regret, sans émotion, et malgré la froide figure de la mort qui se dresse aujourd'hui entre toi et nous, le souvenir de tes allures d'*homme de la nature* et celui des naïves drôleries de ton existence nous amène le sourire aux lèvres.

L'Intelligence, l'Etude, l'Observation et la Science s'étaient un jour donné la fantaisie de s'incarner dans un corps humble, trapu, lourd même, n'ayant rien de ce qui frappe le regard, rien de ce qui charme et attire. Elles s'étaient logées sous un crâne d'une structure unique, ramené en avant et terminé par un front large, d'un plan solide et sculptural, surmonté d'épais cheveux en broussailles. Tel était Gressly.

Beaucoup ont passé à côté de lui sans le voir, d'autres l'ont parfois confondu avec les rôdeurs de grands chemins, moitié reîtres, moitié ouvriers, que l'on rencontre dans les jours de pluie avec un habit dépenaillé, des bottes ouvertes et un feutre ruisselant.

Pour les femmes, cette face ramassée, cette barbe et ces cheveux hérissés devaient fort bien réaliser ce type dont nos bonnes campagnardes disent: *J'en aurais peur si je le rencontrais dans un bois*. Mais les enfants, ces physionomistes d'instinct, ne devaient pas le craindre; ils sentaient sous cette écorce grossière un être doux et inoffensif avec lequel ils pouvaient jouer comme avec un barbet.

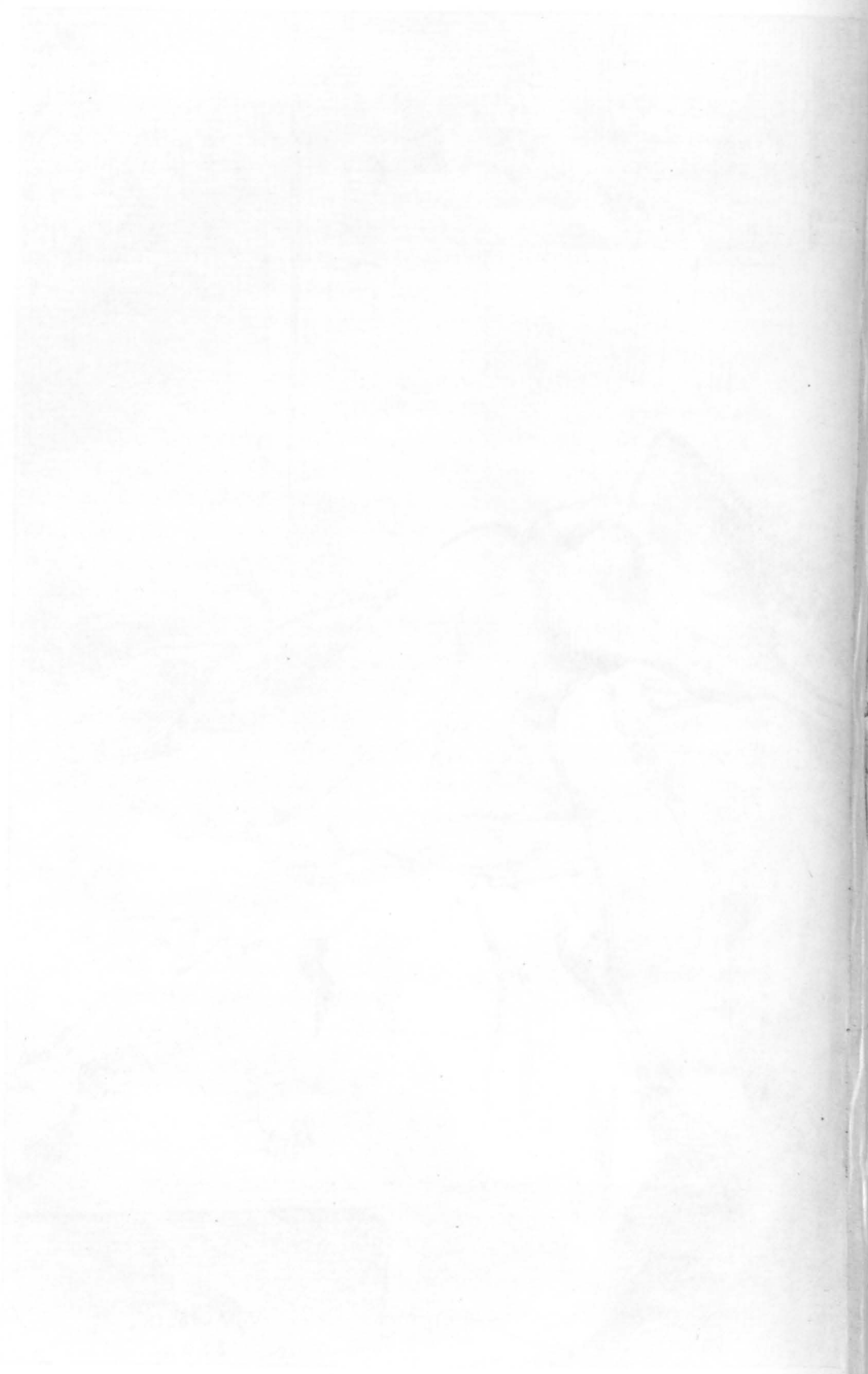


116. 9. Jener.

GRIS LY.

A. BACHELIN.
Combe-Yarin 1860





Gressly était un être à part, étrange, sans côtés sombres cependant, une nature fantasque et fantastique comme on en rencontre dans les contes d'Hoffmann, un type enfin digne de l'étude d'un Balzac. Il ne sut jamais trop bien ce que c'était que la société, il ignora toujours les conventions créées par les êtres qui habitent l'épiderme de ces terrains diluviens, de ces couches de rocs, de marnes ou de granits qu'il connaissait si bien. Il ne crut pas que l'homme dût croître et se développer autrement que la plante, et qu'il dût se vêtir autrement que pour se couvrir. Le geai paré de plumes du paon lui eût paru, comme au bon Lafontaine, une joyeuse absurdité. Puis, pourquoi se mettre en peine pour le vivre et le vêtement? Les oiseaux du ciel ne filent ni ne moissonnent. Gressly pensait comme l'Évangile.

A l'inverse de ce seigneur sur le corps duquel la bure devenait velours et les haillons dentelles, les habits les plus convenables étaient bientôt haillons sur le dos de Gressly; il ignorait son chapeau, son pantalon et sa redingote, les malmenait au point de les rendre méconnaissables, et ne s'en souciait pas plus que l'animal ne prend garde à la robe de poils ou de plumes que la nature lui a donnée.

On se raconte à ce sujet l'histoire suivante. Gressly avait pour oncle un chanoine du Chapitre de Soleure, excellent homme qui rendait justice aux mérites de son neveu, mais qui trouvait à redire à sa tenue quelque peu excentrique. Un jour Gressly revenait d'une excursion prolongée, qui avait fortement compromis sa toilette; il se présente chez son oncle dans un costume fort délabré. Celui-ci refuse de le recevoir, mais l'envoie chez son tailleur, qu'il charge d'habiller son neveu de pied en cap. Quand l'habillement fut prêt, Gressly fut mandé auprès du chanoine, qui lui fit une verte admonestation sur la nécessité pour chacun, même pour un géologue, d'avoir soin non-seulement de son âme, mais aussi de son corps et de ses vêtements. Gressly promet de se conformer aux avis de son oncle, et se remet en route pour une nouvelle excursion. C'était en été. Voilà qu'arrivé au sommet de la montagne, il aperçoit un orage qui se prépare. En temps ordinaire, cela ne l'eût pas fort inquiété, mais qu'allait dire son oncle, le chanoine, si ses habits se trouvaient gâtés dès le premier jour? Déjà le tonnerre gronde, l'averse arrive. Aucun abri autour de lui. Que faire dans cette perplexité? Gressly n'hésite pas; il ôte sa redingote, son gilet, son pantalon, tout ce qu'il a de neuf, en fait un rouleau et se couche dessus, attendant l'orage qui ne tarde pas à se décharger sur lui. L'averse passée, Gressly se relève, remet ses beaux habits qui sont demeurés parfaitement secs, et redescend triomphant à Soleure pour raconter l'aventure à son oncle, qui fut tout heureux du succès de son exhortation.

Gressly entrait partout, dans le cabaret du village comme dans la demeure du paysan, et partout il était le bienvenu; c'était un paysan, un ouvrier, comme

les commensaux de la table commune, puis on le connaissait, on l'aimait, son nom avait grandi et on fêtait cette supériorité si simple qui s'ignorait elle-même. Un verre amenait un autre verre; Gressly avait marché longtemps, le soleil brûlait au dehors, ou bien peut-être il pleuvait, et il faisait si bon là flâner en fumant et buvant frais, tout en causant de n'importe quoi; on restait attablé tout en cherchant, tout en rêvant, comme Hoffmann, comme Lantara, comme Poë. Bon Gressly! Et qui nous dira maintenant les images, les mondes, les stratifications et les merveilles paléontologiques entrevues dans ces heures d'innocente extase!

Te voilà bien avant la fin de ta journée couché sous cette terre que tu aimas avec tant d'amour!

Rien à l'extérieur, tout au dedans; la nature l'avait voulu ainsi. Rien pour la foule de ce qui caractérise une supériorité, aucune distinction apparente. Mais l'observateur qui avait vu Gressly une fois ne pouvait l'oublier. Sur sa face haute en couleur, osseuse et charnue à la fois, il pouvait lire les indices évidents d'appétitudes extraordinaires; sa bouche vermeille perdue sous sa barbe souriait finement, et derrière le verre de ses lunettes brillait un œil noir, petit, étincelant; au-dessus de cette bouche, de ce nez et de ces yeux ramassés dans un très petit espace s'élevait un front solide, vaste et droit comme une façade.

C'est à Combe-Varin que je vis Gressly pour la première fois. Chacun sait que M. le professeur Desor se l'était attaché par les liens de la science et de l'amitié, et que tout en laissant à notre philosophe ses allures libres et vagabondes, il était arrivé à le ranger un peu en l'astreignant, autant que faire se pouvait, à une vie plus régulière et plus en rapport avec le milieu intellectuel dans lequel il développait son activité. Et cependant Gressly ne dépouilla pas sa nature de flâneur ni ses allures étranges. Le confortable l'avait humanisé, il est vrai, mais pas au point de lui faire rompre avec la Bohème de grand chemin et les haltes prolongées au cabaret. Ses pérégrinations scientifiques embrassaient un vaste rayon; du Jura vaudois et Neuchâtelois il passait au Val de Tavannes dans l'Evêché, à Soleure, à Olten, à Bâle, mais jamais il ne put s'astreindre à la régularité; aussi, une fois parti, on ne pouvait jurer de son retour que lorsqu'on le revoyait.

S'il revenait avec un bagage de connaissances et d'études nouvelles, il rapportait des habits en loques, des contusions et des courbatures, car pendant ce temps comment vivait-il? Couchant ici et là, aujourd'hui dans les draps blancs d'un lit moelleux, à Porrentruy, à Delémont, à la Chaux-de-Fonds chez M. Célestin Nicolet, demain sur la paille d'une écurie du Jura, ou dans la case commune des ouvriers de nos lignes de chemins de fer en construction; souvent il n'avait pas touché à l'argent qu'une main amie avait placé dans son gousset, et la nécessité ne lui avait pas même remis en mémoire la somme cousue dans la doublure de son habit.

J'usais depuis plusieurs jours de l'hospitalité proverbiale de Combe-Varin où Gressly était attendu depuis longtemps. Je commençais à désespérer, lorsqu'enfin notre hôte nous annonça un matin, au déjeuner, qu'il était revenu pendant la nuit. Ma curiosité à le voir était grande, car, connaissant les principales phases de son existence, je m'étais formé un type de ce Diogène savant, et il me tardait de savoir si la réalité justifierait ce type. Il n'en fut rien. L'heure du dîner arriva et avec lui Gressly. Du premier coup-d'œil je vis que je m'étais trompé; il est vrai que deux éléments dominants de sa nature avaient été omis dans les descriptions qu'on m'avait faites de lui, la finesse et la bonté, et qui me frappèrent tout d'abord. Notre hôte nous présenta l'un à l'autre, je saluai respectueusement. Il me répondit par un petit signe de tête court et sec, comme celui d'un joujou à ressort.

— Monsieur, lui dis-je, il y a longtemps qu'on vous attend ici; mais le plus impatient, à coup sûr, c'était moi.

J'avais oublié de dire qu'il y avait plusieurs convives à Combe-Varin, entre autres deux dames allemandes parentes de M. le professeur Desor.

Gressly me regarda en clignant de l'œil, comme pour voir s'il avait affaire à un plaisant, et il me répondit: — Oui — absolument comme si le joujou eût parlé!

Les dames se mirent à rire. Gressly ne se déconcerta pas; il finit même par rire avec elles. Le dîner allait son train, il ne perdait pas un coup de dent, tout en continuant à garder le silence. Notre hôte prit le parti de nous parler de Gressly comme s'il n'eût pas été là; il nous le dépeignait comme un personnage dangereux, à idées subversives et sceptiques, niant même l'évidence.

— Ah! monsieur Gressly, lui dis-je, il n'est pas possible que vous soyez aussi noir que M. Desor vous dépeint... il y a certaines choses que l'on peut contester, mais le devoir, par exemple, le devoir inné,... la vertu! Ici il fit un mouvement, je vis qu'il allait parler, et je continuai en faisant tant bien que mal l'éloge de la vertu.

Il m'interrompit en regardant tour à tour les dames, notre hôte et moi. — « C'est étonnant, mais c'est toujours les gens qui parlent le plus d'une chose qui en ont le moins. »

Cette fois les rieurs furent de son côté. La réponse était laconique et dure, mais la glace était rompue, et la connaissance faite; nous eûmes peu après l'occasion de la cimenter tout-à-fait.

On ne brave pas impunément les rapides changements de température du Jura, les brises du soir, les jours pluvieux, les nuits humides, et Gressly, les jambes atteintes de rhumatisme, dut garder le lit peu de jours après son arrivée. Je lui offris mes soins qu'il accepta très naturellement sans dire ni oui ni non. Or, comme le devoir de tout garde-malade est de faire passer le temps au pa-

tient aussi agréablement que possible, je m'installai auprès de lui et lui fis lecture. Il me laissa le choix absolu, mais comme j'eusse peu goûté un livre scientifique, et qu'à son tour il eût peut-être estimé médiocrement une œuvre purement littéraire, je pris un terme moyen et choisis un voyage, un voyage en Nubie et en Abyssinie qu'il écoutait avec une grande attention, tout en fumant une petite pipe de terre rouge à tuyau droit qu'un ami lui avait envoyée du Caucase. De temps en temps je m'arrêtais et nous causions; ses appréciations sur la possibilité des faits étaient d'une justesse remarquable, il paraissait avoir en lui le *criterium* qui fait à première vue distinguer le vrai du faux; j'étais réellement frappé de l'étendue de ses connaissances dans tous les domaines. Nous ne songions pas au vent et à la pluie qui ruisselait au dehors, mais les atteintes violentes du mal qui lui arrivaient comme par raffales lui arrachaient parfois des grognements si comiques que l'être le plus sérieux n'y eût pas tenu; je me mettais alors, tout en riant, à frictionner les articulations compromises. Pour ne pas perdre un temps pendant lequel on pouvait goûter les jouissances de l'esprit, Gressly prenait un journal sur sa table et se mettait à lire pendant mon opération; mais la douleur devenait plus aiguë, et alors il rugissait, sacrait, et expectorait avec une énergie sans pareille les juréments les plus rocailleux de la langue allemande, et cela sans quitter son article sur la question des duchés ou le pouvoir temporel du pape. Je ne pouvais me contenir, et je riaais à ce déluge d'imprécations, et le malade impatienté s'en prenait à moi, criait plus fort, puis la douleur passait, il redevenait calme et finissait par rire avec moi de sa colère pour recommencer un instant après.

C'est entre une de ces crises et une lecture, que je fis de Gressly le croquis que je reproduis aujourd'hui sans y rien changer. Sa table placée près de son lit était surchargée de bouteilles, de verres, de pots, de journaux, de fioles, de médicaments pour l'usage interne et externe qu'il faillit plusieurs fois confondre les uns avec les autres. Une cloche de vache lui servait à appeler les gens de la maison. Les chaises et le plancher étaient jonchés de boîtes carrées remplies de pétrifications et de coquilles marines; de grandes gravures coloriées, sans cadres, représentant des scènes de bergeries de l'Opéra, des danses Pompadour s'épalaient aux parois de sapin bruni par le temps.

Les jours suivants, la conversation l'emporta sur la lecture. Nous nous racontâmes nos voyages, il m'initia aux observations qu'il venait de faire sur le littoral de la Méditerranée, et me fit voir un album de notes dans lequel il avait dessiné avec une exactitude parfaite les charmantes lignes de montagnes qui forment le golfe de la Spezzia. Gressly avait beaucoup voyagé; il connaissait outre la Suisse une partie de l'Allemagne, de la France et du nord de l'Italie; il avait accompagné M. Charles Vogt, son ami, dans son expédition scientifique à l'île de Jean Mayen.

Il avait séjourné avec M. Desor sur les côtes du Languedoc pour y étudier la distribution des animaux marins qui devait lui servir de guide pour l'étude des anciennes faunes jurassiques. Ceux qui l'ont visité dans le laboratoire qu'il s'était arrangé sur la terrasse de l'hôtel, à Cette, ne peuvent assez vanter son zèle scientifique, qu'il avait même su communiquer aux gardes-côtes et aux ouvriers des salines. En quelques semaines, Gressly y était devenu l'homme le plus populaire de la ville, au milieu d'une population qui n'est cependant rien moins qu'intellectuelle. Ce séjour de quelques mois à Cette nous a valu de sa part un article des plus intéressants sur la faune des côtes de la Méditerranée, qui a paru dans l'*Album de Combe-Varin*, et qui passe pour le morceau le plus remarquable de ce recueil. Nous avons entendu des juges très compétents le comparer aux meilleurs fragments des œuvres de Humboldt, tant sous le rapport de l'analyse que sous celui du style.

Enfin, tout le monde sait que son nom fait autorité en géologie. Sa théorie des facies ou zones animales n'a rien perdu de son actualité, et son travail sur le Jura Soleurois restera aussi longtemps que l'on s'intéressera à la constitution de nos montagnes. Gressly a pris aussi une grande part aux travaux du Hauenstein, du Jura-Industriel et du chemin de fer Bienne-Berne. Mais l'analyse du savant appartient à d'autres; je n'ai voulu que fixer quelques traits du caractère de l'homme.

M. Desor était absent au moment où Gressly ressentit les atteintes du mal qui lui fit garder le lit, mais le soleil revint et le rhumatisme se dissipa; je pus donc un matin laisser mon malade que je trouvai éveillé avant moi, et occupé à classer des pétrifications et des minéraux soigneusement enveloppés dans de nombreux chiffons de papier, thèmes d'écoliers, bribes de journaux et de livres, billets de la loterie de Francfort, lettres de voitures, etc. A midi, quand je revins, la chambre était jonchée de tous ces papiers soigneusement dépliés... Gressly les avait tous lus.

Quelques jours après, complètement remis, il se promenait avec moi dans cette admirable forêt de sapins, au pied de laquelle s'abrite le groupe des maisons de Combe-Varin, et là, sous ces arbres séculaires dont les branches nerveuses et fournies ne laissent passer que quelques étincelles de soleil, au milieu des fougères qui nous montaient jusqu'à la taille, au parfum des fraisiers, au murmure de mille insectes heureux, aux chœurs des merles et des pinsons, nous causions. Tout entier aux impressions de cet imposant paysage, je m'étonnais que Gressly, penché sur les fleurs et les buissons, ne regardât pas tout cela avec les mêmes yeux que moi, et je lui demandai si la nature ne le captivait pas autrement que par son positivisme, s'il ne voyait pas autre chose en elle que les *couches*, les *nervures*, le *rayonnement* et les *séries*, si enfin il ne sentait pas cet arôme, ce charme particulier qui en découle et ne peut se noter par aucun chiffre, par aucune formule.

Je le vois encore, tandis que je parlais, quittant des yeux une grande saute-
relle qu'il examinait à la loupe, et me répondant en souriant ce simple monosyl-
labe: Hé! — *Qui lo sa*, eût dit un Romain. Qui sait! peut-être bien! — il me
semble qu'il me regardait comme si j'eusse commis une indiscretion; je me tus.
Peut-être nous connaissions-nous depuis trop peu de temps pour qu'il me fit part
d'un sentiment intime.

J'espérais qu'il me le dirait un jour, mais il est mort en emportant son se-
cret. Bon Gressly.

Sa dépouille mortelle repose à Soleure, où des amis se proposent de lui élever
un monument dans la pittoresque cluse de Ste-Vérène qu'il affectionnait tant,
et qui lui a fourni matière à de nombreuses observations sur la structure et la
configuration du Jura. Son mausolée sera un simple bloc erratique portant pour
inscription l'épithaphe suivante en vers latins qu'il avait lui-même composée à
Combe-Varin quelques années avant sa mort:

Gresslius interiit, lapidum consumptus amore,
Undique collectis non fuit hausta fames.
Ponimus hoc saxum. Mehercule totus opertus
Gresslius hoc tumulo nunc satisfactus erit?

En voici la traduction:

Ci gît le bon Gressly! la passion des pierres
A consumé ses jours sans apaiser sa faim.
Puisse ce bloc couvrant ses dépouilles dernières,
Dans la paix du tombeau le rendre heureux enfin!

A. BACHELIN.

HUIT JOURS DANS LA NEIGE

SOUVENIRS DU JURA NEUCHATELOIS.

(Suite).

Ils montèrent un étage; la chambre de Virgile était contiguë à celle d'Henri; lorsque celui-ci fut couché, Virgile alluma sa pipe, s'assit à cheval sur une chaise pour appuyer son dos au poêle, et nos deux amis passèrent quelques heures à causer, à se rappeler le passé et à faire des projets dorés pendant que la neige tombait au dehors et que le vent hurlait dans les sapins de la forêt et dans la charpente du toit.

Henri Emonet eut une nuit agitée; il fit des rêves extravagants; après avoir roulé du haut des Loges jusqu'au fond des Convers, il était transporté à Boudry, la commune le nommait maître-bourgeois en chef et on le conduisait en triom-
phe sur une caisse de vin traînée par trois mille ronzons en tête desquels nageait

majestueusement un ombre-chevalier revêtu d'un costume magnifique bleu et rouge; mais sa caisse chavirait dans les gorges du Seyon et il se trouvait écrasé sous des montagnes de Bernoises qui lui sciaient les mains, lui coupaient les oreilles et l'ensevelissaient dans une tombe creusée dans la neige; mais une figure charmante tenant un flambeau dissipait tous ces fantômes, le ranimait par son doux regard, et l'aidait à franchir les immenses dunes neigeuses d'un désert sans limites.

— Henri, si tu aimes les surprises, tu seras servi à souhait; viens un peu voir en bas.

Henri du milieu de son désert ne comprenait rien à cette interruption et ne répondait pas.

— M'entends-tu, continua Virgile; tu dors quand nous sommes bloqués comme les Esquimaux dans leur hutte. Allons, fils de l'Areuse, lève-toi, et viens à notre aide.

Henri fut bientôt debout, ils descendirent et Virgile ouvrit la porte de la maison. Jamais Henri n'avait vu chose pareille: un mur de cristal s'élevait au-devant et fermait le passage.

— Comment... la neige... cette nuit? c'est effrayant!

Virgile se frottait les mains avec une satisfaction intime.

— Voilà ce que c'est que l'hiver dans nos montagnes, et avec tout cela tu sauras que nous manquons d'eau pour abreuver le bétail. Nos citernes sont vides, la neige ne fond pas et nous devons chercher l'eau à la Chaux-de-Fonds. Veux-tu voir l'écurie? Il ouvrit une porte intérieure et ils se trouvèrent dans une étable très-vaste, où régnait une douce chaleur et où s'alignaient deux rangs de vaches superbes. Il y en avait une douzaine sans compter les génisses. Dans un coin était la Grise avec un bel âne cendré qui secoua les oreilles quand ils s'approchèrent, tandis que la jument, avançant sa tête intelligente, allongeait les lèvres vers les poches de son maître où d'ordinaire elle trouvait quelque friandise. Dans un autre coin, près d'un tas de paille, quelques moutons se tenaient serrés les uns contre les autres, la tête basse comme si un danger les menaçait. Au-dessus d'eux était perché un escadron de poules avec un grand coq immobile dans sa majesté. Michaël les bras nus, la sellette attachée par une courroie, le bonnet de cuir sur la tête, les joues roses comme en plein été, achevait de traire les vaches et versait le lait dans les brandes en le filtrant à travers des brindilles de sapin. — Que faites-vous de tout ce lait, dit Henri?

— Michaël le conduit chaque jour au village où il le distribue aux pratiques. Mais allons déjeuner, puis nous viendrons atteler la grise, et si tu as repris tes forces, tu nous aideras à ouvrir le chemin pour donner passage à la *glisse*.

Le repas fut vite expédié, malgré la perfection du café à la crème et la présence de Marie qui semblait embellir toute la maison. Puis armés de pelles et de

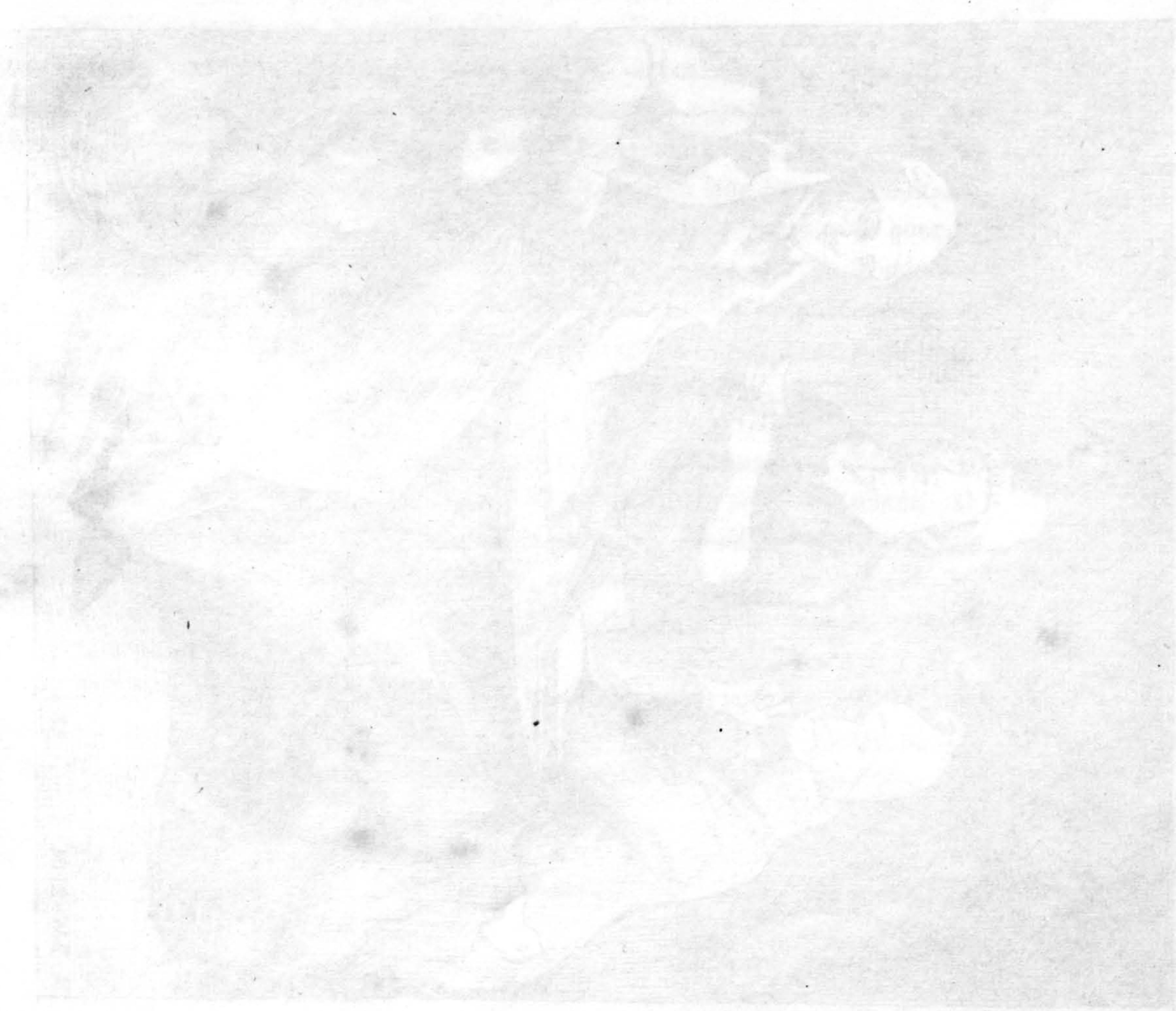
balais ils entreprirent l'œuvre difficile de déblayer la neige qui, dans certains endroits abrités autour de la maison, n'avait pas moins de sept à huit pieds de profondeur. Michaël vint avec le traîneau, franchit le chemin tracé. Mais il avait à peine fait quelques cents pas qu'on entendit des cris d'appel ; on accourut en hâte ; il était temps ; le cheval, enfoncé jusqu'aux épaules dans une menée, cherchait à se dégager et menaçait de rompre ses timons. Il fallut jouer de la pelle encore un quart d'heure et le mauvais pas fut franchi.

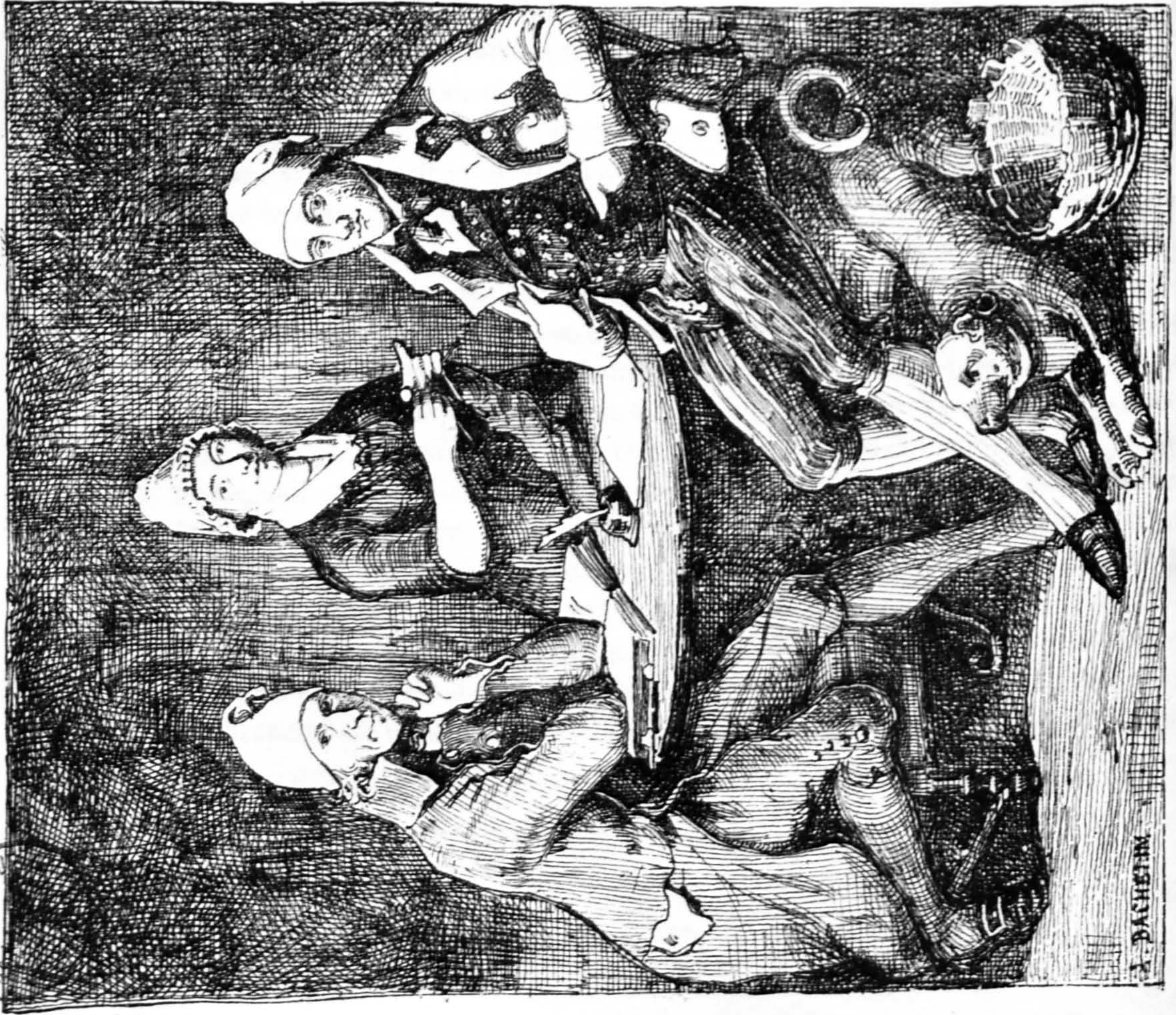
— Maintenant Henri, pour nous reposer allons faire un peu la chasse aux grives ; attends-moi dans ma chambre, j'irai te rejoindre bientôt.

Si, par malheur, les grands ateliers et la vie de fabrique remplaçaient un jour l'ancienne industrie patriarcale de nos ancêtres, on chercherait vainement dans nos montagnes le *cabinet* de l'horloger, cette paisible et confortable retraite, d'où sont sortis tant de chefs-d'œuvre de mécanique, et qui a été le point de départ de tant de fortunes honorables, lorsque, à l'habileté des doigts et au génie inventif, se trouvaient unies l'épargne persévérante et l'entente des affaires. Telle était la chambre de Virgile, avec ses modestes boiseries de sapin non verni, son poêle monumental, et, devant l'unique fenêtre, l'établi de noyer garni de ses tiroirs, de son étau, de son burin fixe et de ces outils délicats formant sur le mur une guirlande à portée de la main. Sur l'établi sont des piles de boîtes en carton bleu contenant les assortiments de douze montres ; on y voit encore les petites cloches de verre pour recouvrir les pièces fragiles, la loupe, connue sous le nom de *migross*, que l'horloger fixe devant sa paupière, quand il aborde le domaine des infiniment petits, et qui lui sied mieux que le plus riche lorgnon à l'œil dédaigneux du dandy. Devant l'établi est la chaise à vis ; une table, un lit et quelques chaises complètent l'ameublement de la pièce. Contre le mur, deux montants de bois dur, garnis de chevilles, supportent des fusils de chasse, des carabines, avec le carnier, la corne et les sacs à grenaille. Des queues de lièvre, des becs de bécasse, des plumes de perdrix, de canard et de coq de bruyère, dessinent au-dessous de capricieuses arabesques et complètent avantageusement ce singulier trophée de chasseur. Quelques volumes reposent sur une tablette, d'autres sont ouverts sur la table ; Henri reconnaît avec surprise la géographie de Gaultier, la grammaire de Noël et Chapsal, la géométrie de Legendre, un Télémaque, un Boileau, tous ces malheureux livres d'école qu'on faisait autrefois apprendre par cœur aux enfants et qui étaient pour eux autant d'instruments de supplice. Comment, se disait-il, mon ami Robert en est-il à refaire son éducation ? sans doute, il emploie les loisirs forcés que lui fait l'hiver à compléter ses études traitées autrefois un peu légèrement. Ce n'est pas sans une certaine émotion qu'il se le représentait courbé sur sa grammaire pour s'approprier ces règles destinées à faire le désespoir des écoliers de tous les âges.

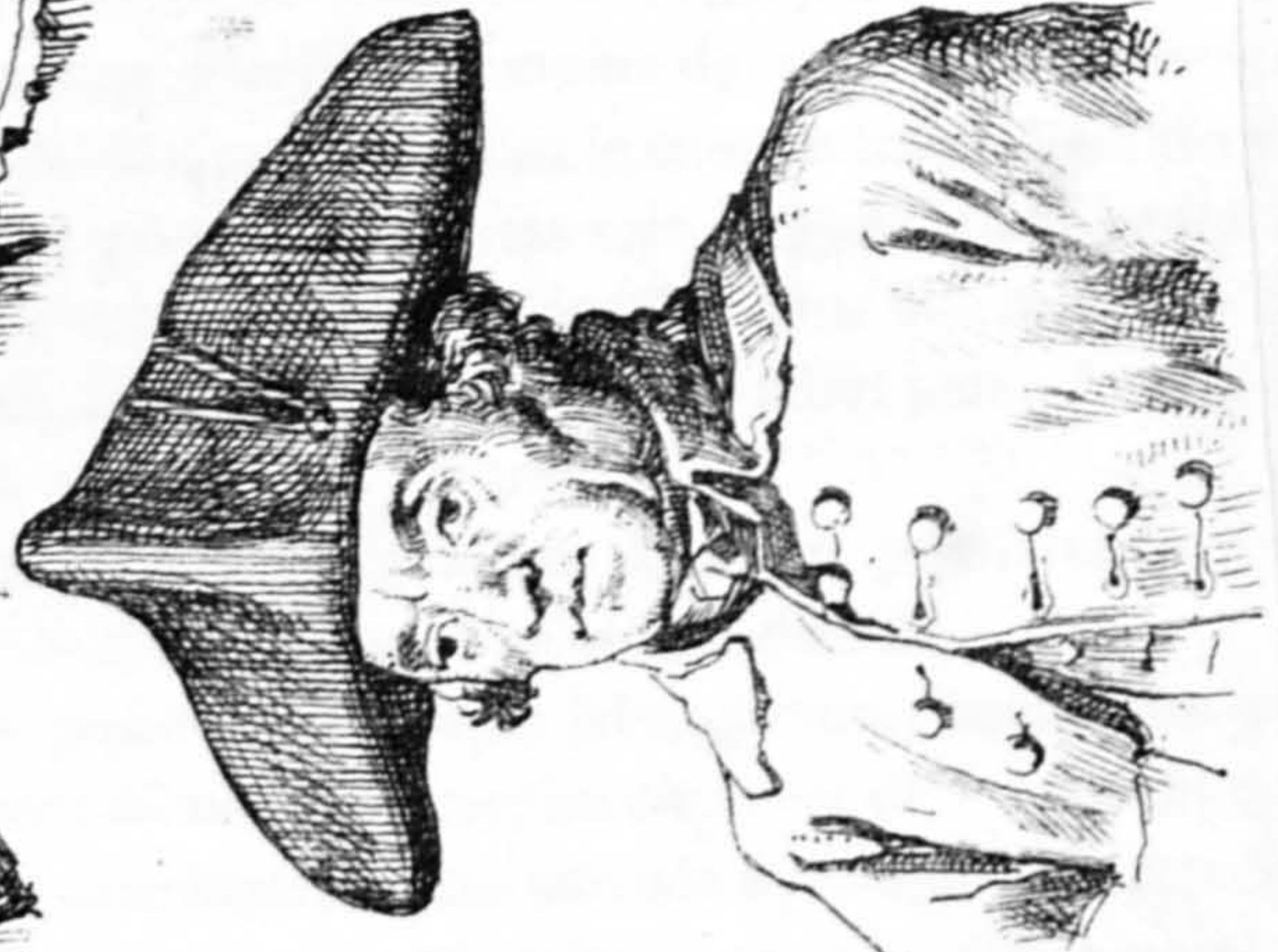
(A suivre).

L. FAVRE.





Famille Neuchâtelaise (Commencement du XIX^{ème} Siècle)
d'après J. Rheinhardt)



Costumes Neuchâtelois fin du XVIII^{ème} Siècle
d'après Ab. L. Girardet.

BIBLIOTHÈQUE

VOYAGE

DE

JAQUET-DROZ EN ESPAGNE EN 1758

d'après des extraits du journal de son beau-père

et compagnon de voyage

ABRAM-LOUIS SANDOL.

Pierre Jaquet-Droz, le lieutenant-civil Abram-Louis Sandol, son beau-père, et leur domestique et ouvrier Jacques Gevril, partirent le 4 avril 1758 de la Chaux-de-Fonds pour Madrid, conduisant eux-mêmes sur leurs carrioles les automates et les pendules qu'ils allaient faire voir au roi d'Espagne Ferdinand VI, d'après l'invitation de Milord Maréchal, gouverneur du Comté.

A cette époque, on ne connaissait à la Chaux-de-Fonds aucun voiturier entrepreneur qu'on eût pu charger du transport des marchandises et objets d'art qu'ils emmenaient avec eux; de sorte que les amis des voyageurs s'en partagèrent le chargement jusqu'à Morteau au moyen de six chars à un cheval. C'étaient Moïse Jaquet, le fils de la veuve d'Abram Sandoz, Daniel Amé-Droz, le capitaine Louis Robert, beau-fils d'Abram-Louis Sandol, Jacques Bosset, qui avait pour sa part les hardes, et enfin Jonas Comtesse qui, avec un gros cheval, conduisait la carriole de Jaquet-Droz. Les voyageurs, qui étaient tous les deux des justiciers, ne voulurent pas se séparer de leurs collègues sans leur faire des adieux en quelque sorte solennels.

Le convoi arrivé sur les Monts du Locle, on mit de côté le char chargé de hardes et d'avoine qui fut jugé trop faible. Il fut échangé contre un autre qu'ils achetèrent sur place de Moïse Dubois pour 5¹/₂ écus neufs; puis on atteignit par un fort temps de neige Morteau pour y coucher. On y prend des voituriers qui les mènent le lendemain jusqu'à Pontarlier, où ils logent au Lion-Vert chez M. Clerc. La distance parcourue se mesurait par tours de roues, dont le nombre entre Morteau et Pontarlier est de 12,800.

On voit dans le journal minutieux que tenait le beau-père de Jaquet-Droz toutes les étapes qu'ils firent pendant ce long voyage. Ces pages sont remplies d'observations judicieuses sur les villes, la culture des terres et le caractère des

populations qu'ils rencontrèrent dans leur voyage. Mais ces descriptions, qui eurent certainement le mérite de satisfaire la curiosité de leurs compatriotes et de leurs familles à leur retour, n'offriraient aujourd'hui aux lecteurs qu'un médiocre intérêt, et n'auraient d'autre mérite que de prouver la haute intelligence et l'esprit cultivé pour son temps du lieutenant Sandol. C'était lui qui tenait les comptes, faisait la dépense, achetait, vendait ou troquait les chevaux pendant le voyage. Ces fonctions ne paraissent pas lui avoir été pénibles, car il était lui-même grand amateur de chevaux et bon cavalier. Ils passent par Lyon où ils s'arrêtent pour vendre leurs chevaux et leurs équipages. De là ils prennent un voiturier qui les conduit par Nismes, Montpellier, Perpignan; ils traversent les Pyrénées à la Jonquère, où la douane les visite au milieu d'un grand rassemblement de Catalans en manteaux bruns, avides de voir ces automates. Enfin, après beaucoup de fatigues, ils arrivent à Barcelone le 3 mai. Là, ils font un nouvel accord avec un voiturier, qui s'engage à les transporter eux et leurs marchandises à Madrid pour cinq quadruples d'or, nourriture et logement compris. Ils passent par Saragosse, Lerida et Alcalá, et arrivent à Madrid le dix-septième jour, après 48 jours de voyage depuis la Chaux-de-Fonds.

Arrivés le 22 mai dans la capitale, nos Neuchâtelois sont aussitôt entourés de plusieurs compatriotes qui leur tiennent fidèle compagnie pendant leur long voyage. Ce sont MM. Lantheaume, Huguenin, Ducommun-dit-Boudry et Perret, tous quatre horlogers, puis M. Vitz, artiste peintre. Pendant cinq jours ils se logent à l'auberge, mais le 27 mai ils passent dans la maison de Don Jacynto Jovert, ami de Milord Maréchal. Ce seigneur les héberge depuis ce jour-là jusqu'en janvier 1759 où ils partent de Madrid. Il ne cesse de les combler d'attentions, leur donne les conseils les plus sages pour mener à bien les négociations avec la cour, et après quelques semaines de connaissance se prend d'une telle amitié pour ses hôtes que, quoi qu'il les vit tous les jours à sa table, aucune soirée ne se passait sans que lui, sa femme et souvent ses enfants ne vinsent passer quelques instans dans l'appartement de nos montagnards. Voici ce que dit le journal du lieutenant Sandol sur leur installation dans la maison où ils sont reçus par M. Benedito Casamajor, en l'absence de Don Jacynto qui n'arriva que quelques jours après :

27 mai. — Nous nous sommes préparés pour aller habiter notre nouveau logis, après avoir fait compte avec notre hôtesse, Mme Rosse, à deux piécettes par jour pour la chambre et pour la table, en tout 7 piastres ou L. 36,15, plus $\frac{1}{2}$ piécette pour trinkgelt. Nous sommes entrés dans la maison de Don Jacynto Jovert. Nous avons déballé nos caisses et arrangé notre appartement qui a deux balcons donnant sur un beau jardin orné d'un jet d'eau. Ensuite nous remontons la pièce commandée par Milord qui fonctionne très bien. Nous avons dîné dans un appartement à miroirs, où Don Benedito nous a tenu compagnie.

7 juin. — Don Jacynto Jovert est arrivé sur les huit heures dans un carosse attelé de quatre mules; il nous a fait beaucoup d'accueil; je n'en ai pas vu tant faire quand même ce serait à un ami connu depuis longtemps. Soupé en famille au nombre de dix personnes.

8 juin. — Jusque près de dîner, nous avons eu souvent M. et M^{me} Jovert chez nous. A 3 heures, Don Benedito nous a fait monter dans son carosse pour aller voir le combat des taureaux. L'amphithéâtre a seize rangs de sièges, et on nous a placés au second rang. Don Benedito a voulu payer la dépense.

Suit la description très détaillée de toutes les péripéties du combat, qui, après celles de nos romanciers, ne pourrait paraître que terne; aussi nous en ferons grâce aux lecteurs; à leur retour nos voyageurs dînent pour la première fois avec leur hôte, et voici la description de leur ordinaire :

La fête qui avait commencé à 4 heures, a fini à 7 heures. Nous sommes alors remontés en carosse et nous sommes rentrés par une porte dans le haut de la ville, ce qui nous a fait une magnifique promenade. Les carosses étaient quelquefois sur sept rangs, surtout sur la place du Retiro qui est le palais du roi. Après avoir fait le tour de cette place nous rentrons chez M. Jovert où nous sommes traités magnifiquement. Voici l'ordinaire : Une soupe mitonnée et glutineuse avec épices et safran qui la rend jaune; puis un plat de bouilli en bœuf ou mouton avec du lard et des gros pois blancs, puis un plat de côtelettes en sauce, et ensuite différents plats toujours en solide ou petits pieds accompagnés d'une salade. Mais le gibier n'est pas aussi succulent qu'en Suisse, tandis que le bœuf et le mouton valent mieux. Le pain est exquis dans tout Madrid; aussi les Français qui sont ici disent qu'à Madrid le pain et l'eau sont excellents, mais que le reste ne vaut pas le diable. Quant à nous, nous buvons pour notre ordinaire du vin blanc de la Manche, et des vins d'Andalousie et de Malaga qui est comme une liqueur; on en boit fort peu, et je suppose qu'une bouteille suffit, et au delà, pour un repas. En un mot, on vit ici délicieusement et frugalement; on dépêche le repas avec célérité; on ne sert jamais qu'un plat à la fois, et à chaque plat on donne une nouvelle assiette toujours en argent, hormis pour la collation qui se sert tout au long sur la même. Celle-ci consiste en fraises confites, fromage, amandes, olives, figes. On ne fait point de compliments, quoiqu'on ait grand soin de nous servir fort copieusement. Il y a deux domestiques dont l'un change les plats et les assiettes, tandis que l'autre présente à boire sur un plateau d'argent à pied sur lequel sont quatre gobelets en verre de Bohême; deux grands sont pleins d'eau, et deux plus petits pleins de vin; on les présente de temps en temps et chacun boit à sa volonté; souvent le même verre sert à deux personnes, et lorsque l'un des verres est vide on le remplit de nouveau; il n'y a jamais de verre sur la table, c'est l'usage. En Catalogne, en Arragon et dans la Castille on met sur la table une bouteille qui a un tuyau au côté, et chacun y boit à la régala, c'est-à-dire qu'on laisse couler le vin dans la bouche sans toucher au tuyau. On ne porte point de santés dans les repas; cependant si nous buvons à la santé de quelqu'un, on nous fait un signe de remerciement.

Cependant, dès les premiers jours de leur arrivée à Madrid, Jaquet-Droz était allé à Aranjuez où séjournait alors le roi, pour se présenter à Son Excellence

M. Wal, ministre de la cour. Mais nos compatriotes étaient arrivés dans un mauvais moment, car la reine d'Espagne était malade et mourut le 27 août. Le roi lui-même était valétudinaire et ne survécut qu'un an à la reine, de sorte que Jaquet-Droz et son beau-père furent obligés de prendre patience jusqu'à ce que le roi fût assez dispos pour voir leurs ouvrages.

Pendant ces longs mois d'attente, il fallait des occupations à nos actifs montagnards. Aussi, autant pour combattre l'ennui que sans doute pour prouver leur reconnaissance de l'hospitalité si large et si délicate qui leur était offerte par M. Jovert, ils transformèrent une de leurs chambres en une espèce d'atelier, et avec les outils qu'ils avaient apportés avec eux, ils se mirent à repasser toutes les montres de la maison. Quand toutes les montres furent nettoyées et rhabillées, ils passèrent aux pendules, puis aux armes, et lorsque tout fut poli et brillant, ils attaquèrent les meubles en marqueterie, et le lieutenant Sandol qui n'était pas horloger mais qui, comme tous les propriétaires de nos montagnes, savait manier avec habileté les outils de toutes les professions, se mit avec son domestique Jacques à restaurer tous les meubles précieux du cabinet de M^{me} Jovert. Si quelque chose dans la maison ne jouait pas d'une manière satisfaisante, ils s'en emparaient et le remettaient en état. Enfin, lorsqu'ils ne trouvèrent plus rien à réparer, ils se mirent à faire des jouets pour les enfants; tantôt c'était un jeu d'échecs, une lanterne magique, d'ingénieux petits mécanismes imitant de loin leurs grandes pièces; tantôt des cibles avec des arbalètes ou des sarbacanes, et enfin de gracieux petits ameublements complets pour appartements de poupées. Tous les soirs M. et M^{me} Jovert venaient leur tenir compagnie, et jusqu'au souper qui était servi à dix heures le temps se passait en travail ou causeries auxquelles prenaient part les compatriotes qui les visitaient assidûment. Sans doute que les différentes pièces de mécanique qu'ils avaient apportées pour le roi leur donnaient aussi assez à faire; il fallait les revoir avant et après chaque transport, car elles firent deux fois le voyage de Villaviciosa avant d'être placées définitivement au Palais Neuf de Madrid. Les pièces principales étaient le *Nègre*, le *Berger*, la *Cigogne*, la pièce *des Orgues* et le *Mouvement perpétuel*.

Le 1^{er} juillet Jaquet-Droz écrivait à sa belle-mère une lettre dont voici les principaux passages :

Ma très chère mère,

J'ai appris avec beaucoup de joie l'état favorable de votre santé par la lettre que vous m'avez fait la grâce de m'adresser. J'étais impatient de recevoir de vos nouvelles, principalement dès que j'ai été informé que la pleurésie avait cours dans le pays. Veuille le ciel vous en garantir, de même que de tout ce qui peut troubler votre bonheur.

Vous êtes informée depuis longtemps par la lettre que le père a écrite à l'oncle Sandoz, de notre arrivée à Madrid. Rien de bien intéressant depuis cette époque. Nous

avons remis en bon état mes ouvrages en attendant l'arrivée du roi que l'on juge être environ dans trois semaines. Aujourd'hui nous sommes occupés à rhabiller les pendules du seigneur Don Jacynto Jovert, chez qui nous sommes en princes, et lequel, avec les douceurs dont il nous fait jouir, travaille à me procurer bonnes connaissances et commissions. C'est principalement à cette occasion que j'ai lieu de reconnaître les bontés de Milord en nous procurant à la fois une si haute protection et une si agréable demeure dans Madrid.

L'horlogerie ordinaire a très peu de cours dans cette capitale. J'ai vu plusieurs pendules que l'oncle Robert et moi avons envoyées aux sieurs Lafont et Lantheaume il y a passé deux ans, lesquelles sont encore en boutique. Rien n'est favorable en horlogerie ici que le rhabillage. Un ouvrier intelligent et juif peut y faire fortune. Le seul désagrément pour un protestant est de n'avoir que très rarement le service du dimanche, et cela par pure indolence du ministre de l'ambassadeur de Hollande. Apparemment qu'il n'est pas payé par sermon.

L'air de Madrid est des plus sains et passablement tempéré, mais les rues sont extrêmement malpropres; elles donnent une odeur pestiférée; on s'y accoutume cependant, quoique ces puanteurs soient de tous les genres. On trouve souvent des chats, des chiens et même des mulets morts et abandonnés sur rue jusqu'à entière destruction.

L'Espagnol a beaucoup de pénétration et un esprit fort vif; mais il est très paresseux dans le cœur du royaume, et très borné pour tous les ouvrages de la main. Il est passionné pour les spectacles, particulièrement pour ceux qui sont caractérisés par la cruauté, comme sont les combats de taureaux qui se donnent tous les quinze jours.

Tous nos Suisses se portent bien. M. Ducommun est devenu extrêmement gros et est beaucoup aimé du sieur Lantheaume; il se rend recommandable par son assiduité et sa bonne conduite, et vous prie de faire parvenir ses salutations à la famille dont il est membre. Le père vous fait aussi ses salutations cordiales qu'il joint aux miennes; je prie Dieu pour votre conservation, et vous prie de me croire très véritablement,

Ma très chère mère,

Votre très humble et soumis fils,

P. JAQUET-DROZ.

Au milieu de toutes ces occupations, nos compatriotes ne manquaient jamais le dimanche de remplir leurs devoirs religieux par quelque méditation ou lecture pieuse faite en commun dans leur appartement, jusqu'au moment où ils obtinrent la permission d'assister au service particulier qui se faisait à l'hôtel de l'ambassade danoise. Après le service, ils allaient ordinairement faire visite à un Neuchâtelois, M. Rognon, qui était malade lors de leur arrivée et qui mourut le 16 août. En sa qualité d'hérétique, il fut enterré de nuit avec un certain mystère dans le jardin de l'ambassade de Hollande. Il n'y eut d'autres témoins de cette triste cérémonie que M. Rocques, chapelain de l'ambassadeur, un domestique de l'ambassade et nos Neuchâtelois voyageurs, dont l'un se chargea d'écrire à M. Rognon à Neuchâtel, et l'autre à M. Sandoz, ancien procureur de Valangin, pour leur annoncer cette nouvelle. Un Espagnol qui habitait la maison du défunt

ayant dit à haute voix en apprenant la mort du protestant : « En voilà encore un que le diable a emporté, » le lieutenant Sandoz, indigné, ne manqua pas le lendemain à la veillée de soulever la question des hérétiques en présence de Don Jacinto, mais il y perdit son éloquence et ne put parvenir à persuader son hôte des droits qu'avaient les protestants d'être sauvés. Le lendemain M. Jovert, probablement pour panser les plaies qu'il avait faites à ses amis hérétiques, leur fait cadeau à chacun d'eux d'un fusil antique de travail moresque, que le lieutenant Sandol se propose de rapporter dans son pays pour le donner au cabinet de M. Gagnebin.¹

25 août. — Nos trois horlogers sont venus nous chercher pour aller faire une promenade le long du Mançanarès. Ils ont apporté avec eux des poulets tout préparés, des amandes, du fromage, des raisins et un bissa de vin où il y en avait environ 1¹/₂ pot de notre pays. On s'est régalé assis par terre à l'Espagnole bien agréablement. De jeunes bergers sont venus repasser les os des poulets. On leur jetait du pain, on les faisait boire à la régalade, et enfin pour les bien satisfaire et récompenser du divertissement qu'on en avait tiré, on leur a donné le reste des poulets en sauce qu'ils ont mangé de bon appétit.

26 août. — Les nouvelles d'Aranjuez portent que la reine est à toute extrémité et qu'on ne peut la remuer, ce qui cause une odeur étouffante et fait que la gangrène se met aux blessures. Les nerfs sont si retirés, dit-on, que si on la mettait maintenant sur ses pieds, elle, de grande femme qu'elle était, n'aurait plus qu'environ deux pieds et demi. On dit que c'est une misère bien grande. Voilà qui prouve bien que :

La couronne brillante
Ne garantira pas
D'infirmité accablante,
Encore moins du trépas.

27 août. — La reine est morte². Monseigneur Jovert est parti pour Aranjuez à minuit dans son carrosse à six mules pour faire partie du cortège. Toutes les cloches de Madrid tintent d'une manière lugubre.

28 août. — Nous partons de la maison à trois heures du matin pour voir défilér le cortège funèbre. Sortant par la porte d'Atocha où il y a grande affluence de monde et de carrosses, nous descendons jusqu'à la rivière par la promenade royale. Mais l'air du matin est tellement vif que nous avons été charmés de profiter des feux allumés sur ses bords au moyen de l'herbe sèche et du chaume qui brûle comme des étoupes, ce qui fait une perspective très agréable. Lorsque le jour eut commencé à paraître, voyant que le convoi n'arrivait pas, nous nous rapprochons de la ville à travers les groupes de femmes assises par terre, et nous rentrons chez nous pour prendre quelque chose de chaud. Nous retournons ensuite et nous voyons défilér tout le cortège.

Suivant l'ordre de la reine elle-même, son corps ne sera ni exposé ni embaumé, mais il sera mis, après avoir été plâtré de chaux, dans un cercueil de plomb avec le cou-

¹ Probablement Abraham Gagnebin, médecin à la Ferrière.

² Marie-Thérèse de Portugal.

vercle vitré à l'endroit de la figure. Quoique le tout fût bien soudé, on n'a pas pu empêcher la puanteur. Le corps a été déposé dans le couvent neuf qu'elle avait fait construire pour les religieuses de Saint-François de Sales. On l'a placée dans une chapelle sur un lit en forme de trône. De chaque côté un haut dignitaire de l'Eglise tenait l'un la couronne, l'autre le sceptre, et deux dames d'honneur, les mains jointes, ne quittaient pas le catafalque.

(A suivre.)

COSTUMES NEUCHATELOIS.

XVIII^{me} et XIX^{me} SIÈCLE.

La mode est une des tyrannies auxquelles on ne peut impunément se soustraire, et les populations les plus éloignées des villes et du passage du mouvement commercial la subissent souvent à leur insu. Le canton de Neuchâtel, comme nous le disions dans un précédent article, a suivi la loi commune. L'exportation de l'horlogerie qui commence au XVIII^{me} siècle, et les voyages de nos compatriotes dans les principaux pays de l'Europe, ont eu sans doute une grande part dans l'influence des modes étrangères parmi les classes aisées des grands centres industriels du Jura.

L'influence française se remarque évidemment dans les trois petits portraits que nous reproduisons aujourd'hui d'après des dessins d'Ab.-L. Girardet, propriété de M. le docteur Roulet-Girardet, au Locle. Le bonnet de la jeune fille a une parenté évidente avec ceux que nous voyons dans les scènes de la révolution française. — L'homme au chapeau ne paraîtrait pas déplacé dans une assemblée de Cordeliers et de Jacobins; cependant l'exagération bouffie des modes de la Terreur a disparu en arrivant dans un milieu plus tranquille; le col de l'habit n'a pas cette hauteur ridicule, et la cravate, ce nœud enflé et proéminent qui nous étonnent aujourd'hui lorsque nous regardons les portraits des Conventionnels ou des élégants de cette époque; et quoique le bonnet rouge ait été de mode dans nos montagnes, la raison a fait justice des inutilités du costume français, les cheveux sont coupés courts comme sous l'empire.

Les mêmes choses se remarquent dans le portrait du jeune garçon qui, le crayon à la main, s'apprête à dessiner; le collet de l'habit est bien parent de ceux dont Dubacourt et Carle Vernet nous ont transmis le souvenir dans leurs dessins de *mirliflores* et de *muscadins*, mais il a perdu son ampleur outreucidante; les cheveux sont ras sur le front et le sommet de la tête, et longs sur les côtés.

Il est inutile d'appeler de nouveau l'attention sur le mérite artistique de ces trois têtes. Nous y retrouvons la même sincérité honnête et la même finesse qui distinguent les œuvres des Girardet.

Les principales parties de ces modes ont été portées jusque vers 1815 et même plus avant. On connaît l'insistance des vieillards à demeurer fidèles aux costumes de leur jeunesse.

Nous pénétrons avec J. Reinhardt dans un milieu plus simple, dans un intérieur de famille neuchâteloise du commencement du siècle. Le peintre, comme toujours, a saisi ses modèles dans toute leur naïveté de pose et de costume. Il ignore la recherche, il est vrai, et l'agencement des groupes n'est point son fort; l'exécution même est insuffisante, la lumière égale et monotone, et cependant il y a là un mérite réel, celui de la vérité typique. M. Courbet goûterait fort certaines toiles de Reinhardt avec lequel il a une parenté évidente.

Il nous semble connaître ce personnage à redingote allongée, accoudé sur un livre; nous avons rencontré quelque part cette bonhomie combinée à une finesse matoise. — La femme doit être l'âme du ménage et tient à la fois de Marthe et de Marie; le troisième doit vaquer activement aux soins de la ferme, tandis que l'autre discutera et conclura les marchés. Nous avons ici la fin du costume du XVIII^{me} siècle et le commencement de celui du XIX^{me}; la culotte courte et collante, les souliers à boucles tiendront encore quinze ou vingt ans; le gilet finit à la taille; en face de la longue redingote est déjà l'habit écourté plus pratique; les cheveux sont coupés courts et le bonnet de coton sera de tous les temps.

Le bonnet de la femme est débarrassé du fond, des ruches et des rubans qui le caractérisaient au siècle passé; la robe est la même que celles de nos campagnardes d'aujourd'hui.

Le tableau de J. Reinhardt, que nous reproduisons, a figuré à l'Exposition nationale; il appartient à M. Humbert-Collet, à la Chaux-de-Fonds.

A. BACHELIN.

ESSAI

SUR

L'INDUSTRIE A NEUCHATEL

Par le Dr SACC.

Troisième article.

L'horlogerie est l'industrie locale la plus ancienne, la plus glorieuse, et celle qui a fait circuler le plus d'argent chez nous; aussi mérite-t-elle d'autant plus toute notre attention qu'on lui fait partout une concurrence qui, si on n'y porte remède, en amènera prochainement la ruine, pour plusieurs raisons dont nous ne pouvons relever ici qu'une seule, son état stationnaire. D'où vient que nos montres, qui se payaient jadis ce que l'on voulait lorsqu'elles étaient signées: Berthoud, Breguet, Houriet ou DuBois, portent des cadrans vierges du nom de leur auteur, ou, ce qui est bien plus fort encore, portent le nom d'un horloger anglais ou français; n'est-ce point parce que nos produits ont été de moins en moins soignés à mesure qu'il a fallu les donner meilleur marché, et qu'ils en sont venus à être justement décriés sur toutes les places où on les regardait jadis comme des modèles à imiter. Qu'en est-il résulté? C'est qu'on a fondé à Paris, à Londres, à Besançon, et sans doute aussi ailleurs, des ateliers dans lesquels on ne fabrique que des montres solides, mais coûteuses, que tous les gens sérieux préfèrent à la marchandise courante de notre pays. Pour arriver au bon marché, on a fait des montres mauvaises, et on a ainsi perdu, tout à la fois, une excellente réputation et une bonne et solide fabrication. Il faut donc revenir en arrière, il faut que toutes les maisons riches et capables, par conséquent, de résister au torrent qui entraîne à sa ruine notre industrie la plus précieuse, se remettent à fabriquer des pièces de première qualité, auxquelles elles pourront attacher leur nom avec un juste orgueil, et qui leur vaudront d'emblée une position qu'elles n'auraient jamais dû perdre; car la réputation vaut mieux que la fortune, parce que la première seule reste, tandis que la seconde ne s'en va, hélas! que trop souvent.

Mais il y a plus; c'est de Neuchâtel que sont sortis presque tous (je n'ose pas dire tous, quoique je le croie cependant), tous les grands progrès faits dans la construction des montres; comment se fait-il que depuis quelques années tout y reste stationnaire? est-ce parce que cette industrie, arrivée à son apogée, n'est plus susceptible de perfectionnement? Nous ne le pensons pas, et nous allons

le prouver. L'organe essentiel de la montre, celui qui la met en mouvement est le ressort ; or, pour avoir l'élasticité nécessaire, il doit être fortement trempé ; il est par conséquent cassant, et tellement sensible aux changements de température qu'il se brise souvent en hiver ; eh bien ! a-t-on jamais essayé de le remplacer par un ressort d'un autre métal, a-t-on essayé de remplacer les coussinets en pierres fines, par des platines en métal blanc, de fabriquer les rouages avec un métal moins altérable que le laiton ? Sans pouvoir rien affirmer, nous ne le pensons pas. Au reste, sans rien changer à la construction actuelle des montres, on pourrait les mettre à l'abri des changements brusques de température en en faisant les boîtes plus fortes, et en les fabriquant avec des corps moins bons conducteurs de la chaleur. Nos pères avaient bien remarqué la fâcheuse influence qu'exerce la température sur la marche des montres, puisqu'ils les enveloppaient dans une double boîte dont l'extérieure seule, mobile, s'ouvrait en savonnette ; c'est une mode excellente, et à laquelle on ferait bien de revenir dans tous les pays froids.

Reprenant ces diverses questions, examinons-les en détail. Le ressort pourrait être moins fortement trempé, ou bien fait en bronze, ou avec un des nombreux alliages si durs et si inaltérables de l'aluminium, de l'iridium ou du nickel. Quant aux rouages, ils deviendraient inaltérables si on les faisait avec l'alliage de nickel et d'argent, et presque insensibles aux changements atmosphériques si on les faisait en platine. Quant à la boîte, au lieu de la construire avec des métaux bons conducteurs de la chaleur, on devrait la faire avec le platine, qui ne la conduit guère mieux que le verre, ou bien en remplacer le fond par une plaque de porcelaine, d'agate, d'ivoire, d'écaille ou de corne, qui ne la conduisent pas du tout. Enfin, qu'on me pardonne une dernière idée, puisqu'elle est peut-être absurde ; mais, si elle est exécutable, elle apportera autant d'économie que de sûreté dans la fabrication des montres ; est-ce qu'on ne pourrait pas en faire les roues avec des bois très-durs, tels que celui de gayac, de buis ou de noix de coco. La chose est possible au point de vue de la résistance, reste à savoir si elle l'est économiquement au point de vue mécanique. Quoiqu'il en puisse être, il est positif que le bois de buis bouilli dans l'huile de lin acquiert une dureté telle qu'il rivalise sous ce rapport avec l'acier, tout en conservant une ténacité tellement supérieure à la sienne, qu'ainsi préparé, on le substitue au cuivre et à l'acier pour toutes les gravures de petites dimensions, et aux dents de fonte, pour toutes les roues d'engrenage qui ont à supporter un frottement très-puissant.

Pour encourager la bonne horlogerie, l'Etat, ou une association de particuliers, devraient établir entre tous les fabricants un concours annuel, et primer le plus habile d'entre eux ; la France a donné, sous ce rapport-là, un excellent exemple en fondant ses concours annuels pour la construction des chronomètres de marine, dont le meilleur est acquis par l'Etat, qui y ajoute une prime de 1200 francs. Il

y a plus encore, il est urgent que les horlogers reçoivent une bonne éducation industrielle, et sous ce rapport là, l'école d'horlogerie de Besançon peut rendre d'immenses services, en leur donnant une instruction générale d'autant plus nécessaire, que toutes les branches de l'horlogerie tendent à se spécialiser de plus en plus. On ne trouve déjà plus que bien rarement des ouvriers capables de construire une montre entière, ce qui n'explique que trop bien pourquoi cette industrie reste stationnaire; car, pour perfectionner une machine, il faut non seulement en bien posséder tout l'ensemble, mais pouvoir aussi se rendre nettement compte des fonctions de chacune de ses parties.

La construction des machines délicates, et spécialement des instruments de précision, était jadis pratiquée sur une assez vaste échelle dans notre canton; elle a disparu pour faire place aux boîtes à musique, et cependant les thermomètres métalliques de Breguet, les automates de Maillardet, les balances de précision construites chez nous ne laissaient rien à désirer; espérons qu'on s'y remettra. La fabrication des thermomètres métalliques est trop négligée, car la sensibilité et le petit volume de ces instruments les rend très-précieux; aussi devrait-on bien y revenir en tâchant de les rendre meilleur marché, ce qui serait facile, en traçant le cadran sur de l'ivoire au lieu de le faire en émail, et en faisant leur boîte en cuivre doré au lieu d'argent. Les automates sont trop délaissés, parce que leur fabrication est plus capable qu'aucune autre de poser des problèmes intéressants et difficiles à résoudre à la sagacité des constructeurs. Les balances de précision sont d'un usage quotidien dans les laboratoires de chimie; aussi leur vente est-elle aisée et leur prix considérable; si un habile mécanicien voulait bien s'en occuper, je suis persuadé qu'il ferait une fructueuse concurrence aux divers constructeurs de Berlin et de Paris. Les boîtes à musique, quoique irréprochables pour la partie mécanique, perdent leur son par la nature même de la boîte dans laquelle on les enferme, parce que métallique, cornée, ou faite d'un bois très-dur, elle s'oppose, par son manque d'élasticité, à la transmission des sons; qu'on place, pour s'en convaincre, le même instrument sur une table de sapin, puis sur une autre d'acajou ou de marbre, et on saisira aussitôt la différence. Pour qu'une boîte à musique bien faite produise tout son effet, il faut donc en fabriquer l'enveloppe avec un bois élastique, tel que le sapin, qu'on peut dissimuler d'ailleurs sous tel autre qu'on voudra. Les peignes d'acier qu'ébranlent les dents du cylindre moteur pour produire les sons, seraient bien plus sonores si on les faisait en bronze, et puis, on pourrait en renforcer l'effet en fixant au-dessous d'eux une caisse creuse en bois de sapin, qui jouerait le même rôle que dans le violon, celle qu'on met au-dessous des cordes.

L'atelier de construction de télégraphes électriques de M. Hipp a déjà une réputation universelle; c'est un excellent exemple à suivre, puisqu'il prouve, une fois de plus, quel avenir aurait ici la construction bien entendue de tous les instruments de physique.

La fabrication des chapeaux de paille est portée à la perfection dans le bel établissement de MM. Jeanneret et C^e; aussi sa clientèle déjà considérable ne cesse-t-elle de s'étendre.

Les industries artistiques et scientifiques sont très-bien représentées par la peinture et la pédagogie; quant à la sculpture, à la musique et à la gravure en général, dont il a déjà été question ailleurs, elles laissent le champ presque libre. Il est surprenant que, dans un pays où le goût de la peinture est aussi général que chez nous, personne n'ait encore essayé de la sculpture, qui aurait certainement de l'avenir entre les mains d'un homme habile. Quant à la musique, bien qu'en voie de progrès, elle n'est pas dans notre sang; aussi est-il fort douteux qu'un compositeur éminent sorte jamais de Neuchâtel. Bornons-nous donc à la peinture, pour laquelle notre pays offre autant et plus de maîtres qu'aucune des grandes nations qui nous entourent, et encourageons de toutes nos forces les jeunes gens éclairés qui s'efforcent de suivre d'aussi nobles traces.

La pédagogie a toujours été fort en honneur parmi nous, en sorte qu'il n'y a qu'à soutenir une vieille et bonne réputation, en continuant à donner tous nos soins aux établissements d'éducation tant publics que privés, et à les tenir à la hauteur des besoins des jeunes gens qui les fréquentent; aussi est-il urgent d'ajouter aux cours supérieurs, des leçons de mécanique, un cours d'hygiène, un autre de cosmographie, un laboratoire de chimie pratique, et un cours d'agriculture. Avec cette préparation, tous les élèves sortis des auditoires pourront aller compléter leurs études dans les universités sans avoir à souffrir d'une lacune dans leur instruction élémentaire.

Grâce à M. le D^r Guillaume, on a beaucoup perfectionné dans nos écoles tout ce qui a trait à leur hygiène; aussi quitterons-nous ce sujet pour ne nous occuper que de l'alimentation et du logement des élèves qui, s'ils ne sont pas convenables, rendent inutiles toutes les précautions hygiéniques prises dans les écoles; je voudrais donc qu'il y eût, pour les élèves du dehors, des espèces de pensions qui, surveillées par les membres de la commission d'éducation, leur offriraient tout à la fois, un logement, et une alimentation saine et économique. Il est vrai que les pensions bourgeoises se sont déjà, en partie, chargées de ce soin; mais elles ne suffisent plus à recevoir les élèves qui nous arrivent de toutes les parties du monde. Ne nous laissons jamais aller à adopter pour ces établissements-là le système de claustration des élèves admis pour toutes les écoles publiques de France; car il est aussi nuisible au corps que dangereux pour l'esprit. Il est nuisible au corps parce que, n'offrant à l'élève qu'une nourriture parcimonieuse, il le force, pour n'avoir pas faim, à manger des aliments que son estomac ne supporte pas toujours; il est déplorable pour l'esprit, parce qu'en ôtant toute liberté intellectuelle il le fatigue, l'hébète, ou qui pis est, le rend faux, paresseux et taciturne. Chose étrange, et qui peint nettement l'influence des deux systèmes sur

l'esprit des élèves, dans les écoles cloîtrées françaises, les élèves se fuient; dans les écoles libres, au contraire, ils se recherchent, s'entr'aident et contractent entre eux des amitiés auxquelles la mort seule met un terme. Plus encore que l'adulte, l'enfant aime la liberté; il faut donc la lui laisser et se borner à le diriger pour qu'il en fasse un sage emploi, et pour qu'il n'en abuse pas, on doit l'éloigner le plus possible des dangereuses séductions des villes et l'attirer vers les campagnes où, dans un air salubre, il trouvera toujours des occupations agréables, et dont le souvenir jettera plus tard un rayon de joie sur les mauvais jours de son âge mûr, et consolera les ennuis de sa vieillesse. Pour que l'instruction profite à l'élève, il faut arriver à le convaincre qu'elle lui est utile, indispensable; en le contraignant à apprendre, on ne fait que l'abrutir en le révoltant; de là vient que, parmi les professeurs, ceux qui pratiquent la première méthode font de bons élèves et sont aimés par eux, tandis que ceux qui se laissent aller à adopter la seconde, en sont haïs et manquent totalement leur but.

Le commerce est le point de départ et le but de toutes les industries, puisque c'est lui qui les crée et en utilise les produits; aussi ne peut-on attribuer la décadence de la plupart de nos industries, qu'à l'absence du génie commercial qui seul pouvait les vivifier. Il est bien loin de nous le temps où un de nos compatriotes, embrassant le monde entier dans ses géniales conceptions mercantiles, allait tout à la fois demander à la Chine ses porcelaines, à l'Inde ses sucres, à l'Arabie son café, à l'Amérique le coton, à l'Angleterre ses toiles, à la Hollande ses harengs, et donnait à toutes nos industries une impulsion qu'elles ont conservée pendant plus d'un demi siècle après sa mort. C'est à lui que le pays doit une grande partie de son opulence, et c'est lui qu'il faut donner pour modèle à la jeunesse neuchâteloise jalouse de faire fortune et d'enrichir sa patrie; car il savait allier à l'exactitude commerciale, la générosité sans bornes du chrétien.

Pour qu'une industrie prospère, il faut qu'elle achète à bas prix ses matières premières, qu'elle les manufacture aussi bien et aussi économiquement que possible, et surtout qu'elle écoule ses produits au prix le plus élevé; c'est assez dire qu'elle est tout entière remise entre les mains du négociant chargé d'établir le prix de revient de la marchandise, d'en fixer le prix de vente et d'en procurer l'écoulement. Pour répondre à des exigences aussi diverses, il faut que l'instruction du négociant soit aussi profonde que variée, et qu'il entretienne des relations suivies sur tous les points du globe, afin d'être toujours au courant du prix des marchandises sur chacun d'eux; de cette façon, il opère presque à coup sûr, et n'est pas exposé à des retours de marchandises toujours onéreux, ou à des liquidations plus ruineuses encore.

Pour que notre industrie prospère, il faut donc l'aider, la développer et lui créer des débouchés au dehors; on y arrivera à l'aide d'une large publicité, d'une

exposition permanente de ses produits, et surtout en fondant une Société industrielle à laquelle tous les amis de la patrie prendront, sans aucun doute, une large part.

Neuchâtel, janvier 1866.

L'IMPRIMERIE ET LA BIBLIOGRAPHIE

A PROPOS DE L'EXPOSITION NATIONALE.

II

Dans le numéro précédent, nous avons rapidement indiqué quelle avait été la marche de l'imprimerie pendant sa première période. Au commencement du XVI^{me} siècle apparaissent simultanément les deux plus illustres familles d'imprimeurs qui aient jamais existé, les Manuce à Venise et les Estienne à Paris. A la fin du même siècle et pendant tout le siècle suivant nous trouverons en Hollande les Elzevier, famille non moins célèbre quoique moins érudite.

Theobaldo Manucio naquit en 1449, à Bassiano, près Velletri, dans les Etats romains, et mourut à Venise le 3 février 1515. Il est généralement connu sous le diminutif de son prénom, Aldo ou Alde en français, et on lui donne la qualification d'*ancien* pour le distinguer de son petit-fils. Ce prénom Alde devint bientôt si célèbre qu'il fit presque disparaître le nom de famille et que les Manuce devinrent les Alde, tout comme leurs impressions furent appelées éditions aldines.

Alde l'ancien fut un des hommes les plus lettrés de son temps et le premier des imprimeurs savants. Il avait reçu une excellente éducation, et s'était particulièrement adonné à l'étude des langues grecque et latine. Ayant été astreint à apprendre par cœur la Grammaire rythmique d'Alexandre de Ville-Dieu, la seule alors en usage, il la prit en tel dégoût que plus tard il crut devoir la remplacer par une grammaire plus méthodique, qu'il composa lui-même et qui eut un grand succès en Italie et dans les pays étrangers. On lui doit aussi une *Grammaire grecque*, un *Dictionnaire grec-latin*, un traité *De metris Horatianis*, un petit poème intitulé *Musarum Panegyris* et plusieurs traductions d'auteurs grecs.

Alde était lié d'amitié avec le célèbre Pic de la Mirandole et avec la famille des princes de Carpi. Ce fut avec ces amis qu'il conçut, vers 1490, le projet de

fonder une imprimerie destinée à la reproduction des chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce et de Rome; le moment était on ne peut mieux choisi quant à la langue d'Homère, l'Italie étant alors le refuge d'une foule de savants Grecs chassés de Constantinople par la conquête turque. Comme préparation à son œuvre, Alde avait, dès 1488, entrepris de lire et d'expliquer publiquement les meilleurs écrivains grecs et latins, cours qu'il continua pendant plusieurs années devant une nombreuse réunion de jeunes gens.

Après avoir obtenu des princes de Carpi les moyens de fonder un atelier d'imprimerie, Alde se mit à l'œuvre, et en 1494 sortirent de ses presses les *Erotemata* et la *Grammaire* de Constantin Lascaris. Dans la préface d'un de ces ouvrages, il s'exprime ainsi: « J'ai fait vœu de consumer ma vie à l'utilité publique, et Dieu m'est témoin que tel est mon plus grand désir. A une vie paisible j'ai préféré une vie laborieuse et agitée; l'homme n'est pas né pour des plaisirs indignes d'une âme généreuse, mais pour des travaux qui l'honorent. Laissons aux vils troupeaux l'existence des brutes. Caton nous l'a dit, la vie de l'homme est comparable au fer: faites-en un emploi constant, il brille; si vous n'en usez point, il se rouille. » Tels étaient les sentiments qui animaient cette nature aussi riche qu'énergique!

De 1495 à 1498 parut, avec nombre d'autres ouvrages, la première édition grecque d'Aristote dont les œuvres étaient restées inédites jusqu'alors. « Pour se faire une idée des difficultés et de la hardiesse d'une pareille entreprise, » dit M. Renouard dans ses *Annales de l'imprimerie des Aldes*, « qu'on se représente les nombreux traités formant les cinq volumes in-folio des œuvres d'Aristote, alors tous inédits, et dont les divers manuscrits étaient ou presque illisibles ou défigurés par l'ignorance des copistes, souvent mutilés ou oblitérés et présentant des leçons différentes. Aucune publication antérieure ne pouvait aider l'éditeur, à tout moment arrêté par des doutes qu'il lui fallait résoudre par sa sagacité et sa critique. » Cette sagacité et cette critique furent exercées pendant de longues années à l'égard d'une multitude d'ouvrages inédits grecs et latins, mais tout en imprimant de préférence les auteurs anciens, auxquels il semble avoir rendu la vie, Alde ne négligeait pas les écrivains contemporains, et, au moment où il venait de terminer la publication d'Aristote, il faisait sortir de ses presses les œuvres de Politien dont un magnifique exemplaire était à l'Exposition sous le n° 739. C'est un des plus beaux spécimens des éditions aldines; le papier de ce livre, imprimé il y a 368 ans, est aussi blanc que s'il sortait de la papeterie, et sa force égale presque celle du vélin; la beauté du type et la netteté du tirage n'ont été surpassées que par les chefs-d'œuvre des Elzeviers.

Cependant, quelle que fût l'activité d'Alde il sentit bientôt que ses forces seules ne suffiraient pas à l'exécution des gigantesques travaux qu'il projetait, aussi vers 1501 eût-il l'idée aussi ingénieuse qu'heureuse de former une véritable aca-

démie, composée des hommes les plus savants de Venise, qui se réunissaient chez lui à jour fixé et s'occupaient des ouvrages les plus utiles à publier, ainsi que du choix des manuscrits et des leçons à adopter. Les nouveaux académiciens travaillèrent avec un tel zèle que, secondé par eux, Alde fit bientôt paraître chaque mois un volume imprimé à mille exemplaires. Vers la même époque il accomplit une espèce de révolution dans son art en imaginant de publier des ouvrages dans le format in-octavo. Jusqu'alors les livres étaient imprimés dans le format in-folio, format très-incommode pour la lecture et surtout très-coûteux. La nouvelle invention d'Alde rendit l'imprimerie vraiment populaire en mettant ses produits à la portée de toutes les bourses.

En même temps que le format in-octavo, Alde introduisit l'usage du caractère penché, appelé *italique* ou *aldin*, dont le modèle lui fut donné par l'écriture même de Pétrarque. Le premier ouvrage qui parut avec ces deux modifications fut un *Virgile* que le public accueillit avec autant d'empressement que de reconnaissance. Le *Sénèque* qui était à l'Exposition (n° 740) est un de ces petits chefs-d'œuvre littéraires et un des plus rares de tous, car bien que tirées à un assez grand nombre d'exemplaires, les éditions aldines sont loin d'être communes.

La renommée qui s'attacha si promptement au nom d'Alde Manuce ne fit qu'accroître ses travaux en le forçant de répondre aux nombreuses lettres dont il était accablé, ou bien à écouter les lectures qu'on venait lui faire ou à lire les vers latins qu'on lui adressait pour lui conseiller d'imprimer tel ouvrage, ou même pour lui demander des livres à crédit. Son imprimerie, constamment visitée par des personnages de distinction, était devenue le rendez-vous des oisifs de Venise qui allaient y distraire leur ennui. Afin d'éloigner ces derniers, il fit placer sur sa porte une inscription latine dont voici la traduction :

« Qui que tu sois, si tu as rien à demander à Alde, sois bref, et sur sa réponse laisse-le à ses travaux; à moins que tu ne viennes lui prêter l'épaule, comme Hercule vint en aide à Atlas épuisé de fatigue. Sache qu'ici les labeurs sont incessants pour quiconque y met le pied. »

Cette mesure eut sans doute de bons résultats, mais elle en eut aussi de fâcheux, car Erasme qui s'était rendu à Venise pour y faire imprimer ses *Adages* fut renvoyé par les serviteurs d'Alde et ne put entrer que lorsque celui-ci, informé de cette méprise, accourut pour s'excuser auprès de cet illustre personnage qui, du reste, ne lui garda pas rancune, car dans l'ouvrage que nous venons de citer il donne les plus grands éloges au savoir et à l'obligeance d'Alde, et à son zèle infatigable pour améliorer les textes au moyen des manuscrits qu'il faisait rechercher dans toute l'Europe. « Si, dit-il, quelque divinité protectrice venait en aide à Alde, on le verrait publier tout ce que les langues grecque, latine et hébraïque nous ont laissé de monuments littéraires. » En signalant les

immenses travaux du savant imprimeur, il compare la gloire acquise par Ptolémée en formant une vaste bibliothèque, mais bornée par des murailles, à celle d'Alde, fondateur d'une bibliothèque qui n'aurait d'autres bornes que celles de l'univers.

Nous ne suivrons pas davantage Alde l'ancien dans sa laborieuse carrière, nous dirons seulement que presque tous les poètes du temps l'ont célébré de son vivant et ont déploré sa mort. Henri Estienne, entre autres, a composé en son honneur deux pièces, l'une en vers grecs, l'autre en vers latins. Mais s'il acquit la gloire il ne s'enrichit pas, et après vingt-cinq ans de travaux Alde laissa ses enfants presque sans fortune et mourut à peu près pauvre.

Les enfants d'Alde l'ancien, qui étaient tous en bas âge à la mort de leur père, furent élevés par leur aïeul André d'Asola qui prit la direction de l'imprimerie. Parmi ces enfants, un seul paraît avoir été digne de succéder à son père, ce fut Paul Manuce, né à Venise en 1511 et mort à Rome en 1574. Dès sa première jeunesse il étudia la langue latine avec ardeur et chercha à former son style à l'imitation de Cicéron, dont il a commenté divers ouvrages, commentaires qui forment plusieurs volumes in-folio. Il s'occupa aussi d'archéologie, et ses travaux sur les antiquités sont encore très estimés. En 1533, à l'âge de vingt-un ans, il prit la direction de l'imprimerie paternelle et lui donna bientôt un nouveau lustre. Son père ayant publié presque tous les auteurs grecs, il s'attachait de préférence aux latins, surtout à Cicéron, son auteur favori.

La réputation de Paul Manuce devint bientôt si grande que de toute l'Europe on accourait à Venise pour le voir, et dans ses lettres il se plaint qu'il est forcé de consumer à ces devoirs de société une grande partie de son temps. Des chaires de professeur d'éloquence lui furent offertes à Venise et à Padoue, et en 1561 le pape Pie IV l'engagea à s'établir à Rome pour y imprimer les Pères de l'Église d'après les manuscrits de la bibliothèque palatine. Ayant accepté les conditions qui lui étaient faites, il s'établit à Rome et y passa le reste de sa vie. Sa correspondance avec les hommes les plus remarquables de son époque fut tellement estimée, de son vivant et après sa mort, qu'il en imprima lui-même sept éditions et son fils trois autres; elle fut ensuite fréquemment reproduite.

Dans cette famille privilégiée des Manuce le talent semble croître à chaque génération; en effet, le fils de Paul, Alde Manuce, le jeune, né à Venise en 1547 et mort à Rome en 1597, surpassa bientôt en érudition son père et son aïeul. En 1556, à l'âge de dix ans, il publia un ouvrage intitulé *Eleganze della Lingua toscana e latina* et qui eut dès-lors plusieurs éditions; trois ans après il fit paraître une traduction italienne des épîtres de Cicéron, et en 1561, à l'âge de quatorze ans, il donna son *Orthographiæ Ratio*, dans lequel il se sert des monuments, inscriptions et médailles antiques pour fonder son système d'orthographe de la langue latine. Moins occupé spécialement de l'imprimerie que ses prédécesseurs,

démie, composée des hommes les plus savants de Venise, qui se réunissaient chez lui à jour fixé et s'occupaient des ouvrages les plus utiles à publier, ainsi que du choix des manuscrits et des leçons à adopter. Les nouveaux académiciens travaillèrent avec un tel zèle que, secondé par eux, Alde fit bientôt paraître chaque mois un volume imprimé à mille exemplaires. Vers la même époque il accomplit une espèce de révolution dans son art en imaginant de publier des ouvrages dans le format in-octavo. Jusqu'alors les livres étaient imprimés dans le format in-folio, format très-incommode pour la lecture et surtout très-coûteux. La nouvelle invention d'Alde rendit l'imprimerie vraiment populaire en mettant ses produits à la portée de toutes les bourses.

En même temps que le format in-octavo, Alde introduisit l'usage du caractère penché, appelé *italique* ou *aldin*, dont le modèle lui fut donné par l'écriture même de Pétrarque. Le premier ouvrage qui parut avec ces deux modifications fut un *Virgile* que le public accueillit avec autant d'empressement que de reconnaissance. Le *Sénèque* qui était à l'Exposition (n° 740) est un de ces petits chefs-d'œuvre littéraires et un des plus rares de tous, car bien que tirées à un assez grand nombre d'exemplaires, les éditions aldines sont loin d'être communes.

La renommée qui s'attacha si promptement au nom d'Alde Manuce ne fit qu'accroître ses travaux en le forçant de répondre aux nombreuses lettres dont il était accablé, ou bien à écouter les lectures qu'on venait lui faire ou à lire les vers latins qu'on lui adressait pour lui conseiller d'imprimer tel ouvrage, ou même pour lui demander des livres à crédit. Son imprimerie, constamment visitée par des personnages de distinction, était devenue le rendez-vous des oisifs de Venise qui allaient y distraire leur ennui. Afin d'éloigner ces derniers, il fit placer sur sa porte une inscription latine dont voici la traduction :

« Qui que tu sois, si tu as rien à demander à Alde, sois bref, et sur sa réponse laisse-le à ses travaux; à moins que tu ne viennes lui prêter l'épaule, comme Hercule vint en aide à Atlas épuisé de fatigue. Sache qu'ici les labeurs sont incessants pour quiconque y met le pied. »

Cette mesure eut sans doute de bons résultats, mais elle en eut aussi de fâcheux, car Erasme qui s'était rendu à Venise pour y faire imprimer ses *Adages* fut renvoyé par les serviteurs d'Alde et ne put entrer que lorsque celui-ci, informé de cette méprise, accourut pour s'excuser auprès de cet illustre personnage qui, du reste, ne lui garda pas rancune, car dans l'ouvrage que nous venons de citer il donne les plus grands éloges au savoir et à l'obligeance d'Alde, et à son zèle infatigable pour améliorer les textes au moyen des manuscrits qu'il faisait rechercher dans toute l'Europe. « Si, dit-il, quelque divinité protectrice venait en aide à Alde, on le verrait publier tout ce que les langues grecque, latine et hébraïque nous ont laissé de monuments littéraires. » En signalant les

immenses travaux du savant imprimeur, il compare la gloire acquise par Ptolémée en formant une vaste bibliothèque, mais bornée par des murailles, à celle d'Alde, fondateur d'une bibliothèque qui n'aurait d'autres bornes que celles de l'univers.

Nous ne suivrons pas davantage Alde l'ancien dans sa laborieuse carrière, nous dirons seulement que presque tous les poètes du temps l'ont célébré de son vivant et ont déploré sa mort. Henri Estienne, entre autres, a composé en son honneur deux pièces, l'une en vers grecs, l'autre en vers latins. Mais s'il acquit la gloire il ne s'enrichit pas, et après vingt-cinq ans de travaux Alde laissa ses enfants presque sans fortune et mourut à peu près pauvre.

Les enfants d'Alde l'ancien, qui étaient tous en bas âge à la mort de leur père, furent élevés par leur aïeul André d'Asola qui prit la direction de l'imprimerie. Parmi ces enfants, un seul paraît avoir été digne de succéder à son père, ce fut Paul Manuce, né à Venise en 1511 et mort à Rome en 1574. Dès sa première jeunesse il étudia la langue latine avec ardeur et chercha à former son style à l'imitation de Cicéron, dont il a commenté divers ouvrages, commentaires qui forment plusieurs volumes in-folio. Il s'occupa aussi d'archéologie, et ses travaux sur les antiquités sont encore très estimés. En 1533, à l'âge de vingt-un ans, il prit la direction de l'imprimerie paternelle et lui donna bientôt un nouveau lustre. Son père ayant publié presque tous les auteurs grecs, il s'attacha de préférence aux latins, surtout à Cicéron, son auteur favori.

La réputation de Paul Manuce devint bientôt si grande que de toute l'Europe on accourait à Venise pour le voir, et dans ses lettres il se plaint qu'il est forcé de consumer à ces devoirs de société une grande partie de son temps. Des chaires de professeur d'éloquence lui furent offertes à Venise et à Padoue, et en 1561 le pape Pie IV l'engagea à s'établir à Rome pour y imprimer les Pères de l'Eglise d'après les manuscrits de la bibliothèque palatine. Ayant accepté les conditions qui lui étaient faites, il s'établit à Rome et y passa le reste de sa vie. Sa correspondance avec les hommes les plus remarquables de son époque fut tellement estimée, de son vivant et après sa mort, qu'il en imprima lui-même sept éditions et son fils trois autres; elle fut ensuite fréquemment reproduite.

Dans cette famille privilégiée des Manuce le talent semble croître à chaque génération; en effet, le fils de Paul, Alde Manuce, le jeune, né à Venise en 1547 et mort à Rome en 1597, surpassa bientôt en érudition son père et son aïeul. En 1556, à l'âge de dix ans, il publia un ouvrage intitulé *Eleganze della Lingua toscana e latina* et qui eut dès-lors plusieurs éditions; trois ans après il fit paraître une traduction italienne des épîtres de Cicéron, et en 1561, à l'âge de quatorze ans, il donna son *Ortographiæ Ratio*, dans lequel il se sert des monuments, inscriptions et médailles antiques pour fonder son système d'orthographe de la langue latine. Moins occupé spécialement de l'imprimerie que ses prédécesseurs,

et bien qu'il ait donné d'excellentes éditions, c'est surtout par ses travaux littéraires et archéologiques qu'il est connu, travaux qui le firent nommer professeur de belles-lettres à Venise, à Bologne, à Pise et enfin à Rome où il succéda au célèbre Muret; il était en même temps directeur de l'imprimerie du Vatican.

Ce fut dans cette ville qu'il termina ses jours à l'âge de cinquante-un ans, sans laisser de postérité.

La mémoire de ces illustres imprimeurs est conservée avec orgueil à Venise, et sur la pauvre maison qu'ils habitaient une plaque de marbre porte l'inscription suivante :

MANUCIA GENS ERUDITOR. NEM. IGNOTA ¹
HOC LOCI ARTE TYPOGRAPHICA EXCELLUIT.

Les livres imprimés par les Aldes sont la gloire des bibliothèques publiques mais en même temps le cauchemar des bibliophiles, car un amateur de livres ne serait pas digne de ce nom s'il ne possédait quelques éditions aldines. Cependant, bien qu'imprimés à un assez grand nombre d'exemplaires, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ces livres sont rares, très rares, surtout dans notre pays; ils n'atteignent toutefois jamais les prix fabuleux que nous avons cités. Mais il y a deux espèces d'Aldes, ceux imprimés sur papier dont le prix est abordable, et ceux imprimés sur parchemin qui se vendent beaucoup plus cher; car il existe de la plupart des ouvrages importants sortis des presses de Manuces des exemplaires sur vélin, et l'on connaît en Angleterre certaines bibliothèques qui possèdent la collection complète de ces merveilles typographiques. Malheureusement pour posséder de pareils trésors il faut être de ceux qui veulent et qui peuvent payer un Boccace 55,000 francs.

(A suivre.)

J.-H. BONHÔTE.

¹ L'érudite famille Manuce, connue de tous, a excellé ici dans l'art typographique.

HUIT JOURS DANS LA NEIGE

SOUVENIRS DU JURA NEUCHATELOIS.

(Suite).

C'est beau, ce que tu fais là, dit-il, quand Virgile vint le rejoindre; j'avoue qu'à mon âge j'aurais beaucoup de peine à me remettre à l'étude.

— De quelle étude parles-tu?

— J'entends celle de la grammaire.

— Qui est-ce qui étudie la grammaire ici?

— Toi, parbleu, et je t'admire sincèrement, ma parole d'honneur, dit-il en lui montrant les manuels qui semblaient avoir été feuilletés récemment.

— Virgile fut pris d'un tel accès de fou-rire qu'il tomba sur son lit où il se démenait en poussant des cris comme s'il allait étouffer. La porte s'ouvrit, et Marie tout inquiète vint de la part de son père s'informer de ce qui se passait dans le haut de la maison.

— Qu'as-tu donc? dit-elle à son frère, en lui prenant la main, parle.

— J'ai, ah! mon Dieu, ne vois-tu pas que ce garçon me donne les convulsions avec ses idées de l'autre monde. Il croit, oh! la, la, ma rate se crispe, mon diaphragme se disloque. Ne croit-il pas que je me remets à étudier la grammaire, quand j'en déchire les feuillets pour en faire des bourres. Et les rires de recommencer, et Marie de se joindre à son frère en voyant la mine déconfite d'Emonet.

— Comment, dit celui-ci, c'est là que tu prends tes bourres? Et Noël et Chapsal passe dans ton fusil? Et Legendre, et Boileau? — Robert ne pouvant répondre se bornait à faire un signe affirmatif à chaque nom d'auteur qu'il entendait.

— Cela fait des bourres parfaites, dit-il enfin; quand je tirai mon plus beau lièvre, j'avais bourré mon fusil avec la définition du verbe, *qui exprime l'affirmation*, dit le manuel. Je crois avoir démontré à ce quadrupède que le verbe *tirer* exprime bel et bien une *action*, puisqu'il a roulé sous le coup comme un paquet de guenilles. J'aurais voulu que MM. Noël, Chapsal et Compagnie eussent assisté à cette démonstration. — J'ai abattu je ne sais combien de renards avec les aventures de Télémaque, et un puissant coq de bruyère avec la première page de la Satire de l'homme,

De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome

Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme,

et je parie que le vieux coq était de l'avis de Boileau. Mais, ne perdons pas notre temps; voilà un excellent fusil à deux coups, fabriqué avec du fer indigène de Delémont; tu verras comme il porte le plomb. Voilà de la vieille poudre de Berne comme on n'en fait plus; mets dans ta poche ce traité de géométrie, et courons démontrer aux grives le carré de l'hypothénuse et les mystères de la trajectoire et de la parabole.

— La neige est si épaisse, ce matin, dit Marie, que vous feriez bien de prendre les raquettes; ce n'est pas commode pour marcher, mais on enfonce moins et les habits ne se mouillent pas. N'oubliez pas vos manteaux, les *loges* ne sont pas chauffées.

— Elle a raison dit Virgile, la vérité parle par la bouche des enfants. Eh bien! nous mettrons des raquettes; connais-tu cela, Henri?

— Non ; j'en ai entendu parler, mais je n'en ai jamais vu.

— Tu auras donc l'avantage de t'étendre sur le nez pour réjouir ma sœur.

— Si la perfidie n'était pas ton élément naturel, tu apprendrais bien vite à M. Emonet comment on se sert de cette chaussure. Voyez, en marchant ainsi on ne tombe pas. En disant ces mots, elle avait pris dans une armoire les légers appareils, formés d'un réseau de ficelles tendu dans un cerceau ovale, avait ajusté la semelle de cuir qui en occupe le milieu à ses petits pieds, à l'aide de courroies, et avait fait quelques pas dans la chambre.

Serais-je savant ! se disait Henri, en descendant l'escalier, si toutes les leçons que j'ai entendues dans ma vie, m'avaient été données par un aussi aimable maître.

A peine avait-il cheminé quelques minutes dans la neige molle, qu'il était aussi expérimenté que son compagnon dans l'usage des raquettes, et se trouvait en état d'en apprécier les avantages. Nos deux chasseurs s'en allaient donc clopin clopan, les jambes écartées comme les matelots, relevant les pieds avec précaution pour éviter les chutes, et gardant le silence de peur d'effaroucher le gibier ; ils arrivèrent enfin à la lisière de la forêt. Là s'élevaient des aliziers et des sorbiers dont les fruits rouges se détachaient sur le ciel sombre ; deux huttes de branches de sapin, éloignées l'une de l'autre de quelques centaines de pas et masquées par la neige, devaient servir d'abri aux chasseurs. Henri trouva dans la sienne un tabouret sur lequel il s'assit, fourra ses pieds dans l'épaisseur d'une botte de paille, s'enveloppa dans son caban et, passant son fusil par l'ouverture ménagée dans ce but, il attendit.

Le vent était tombé, le froid était moins âpre ; un silence profond régnait sur les vastes plateaux qui s'étendent en ondulations jusqu'aux Franches-Montagnes et que le blanc linceul de l'hiver recouvrait d'une teinte uniforme. C'était la Laponie, moins les rennes, les renards bleus et les Lapons. De temps à autre un fragment de neige, se détachant des sapins, faisait craquer les branches et tombait à terre avec un bruit sourd ; un chien de garde répondait d'une voix enrouée au cri d'appel des grives voyageuses, ou aux croassements de quelques corbeaux plus enroués encore. Parfois, une détonation sourde, sans écho, annonçait que d'autres chasseurs étaient à l'œuvre, et que le passage des grives, commencé dès l'aube, n'était pas encore à son terme. Tout à coup, le sorbier qui faisait face à la hutte fut enveloppé d'un nuage épais, des battements d'ailes retentirent un instant, puis tout redevint tranquille. C'était un vol de litornes,¹ affamées qui s'abattaient sur l'arbre et se jetaient avec voracité sur les baies dont il était couvert. H. Emonet connaissait parfaitement ces volatiles et croyait n'avoir plus rien à apprendre sur leur compte ; mais à la vue de la multitude qui fourmillait devant lui et faisait plier les branches, il éprouva un tel saisissement qu'il resta stupéfait sans songer à faire usage de son arme. Quand il voulut tirer, la diffi-

¹ *Turdus pilaris*, vulgairement pieds-noirs, djapes ou tia-tia, à cause de son cri.

culté était de savoir où envoyer son coup de feu pour produire le plus d'effet. A tout hasard il tira son premier coup dans la région la plus fournie, et le second au milieu de l'armée qui prit son vol avec un bruit de tonnerre, en laissant tomber de nombreux blessés qui se débattaient ou couraient effarés sur la neige. S'en emparer n'était pas chose facile; pendant une demi-heure, Henri, jurant et maugréant, galopa à la recherche de ses victimes dispersées çà et là; quand il croyait avoir fini d'un côté, un battement d'aile précipité l'attirait d'un autre. C'était un exercice à perdre haleine; la sueur coulait de son front; à chaque instant il s'empêtrait dans ses raquettes, qu'il n'avait pas quittées, faisait des culbutes effrayantes et laissait sur la neige l'empreinte de toutes les parties de son corps. Un rire sonore, qui retentit à quelques pas, lui fit lever la tête; il aperçut son ami Robert qui se délectait au spectacle de ses mouvements désordonnés.

— Quel pas nouveau, quelle danse de sauvage improvises-tu ce matin? Sais-tu qu'avec tes cheveux hérissés, tes yeux hagards et tes mains pleines de sang tu as un air féroce! Tiens, mets ton chapeau et raconte-moi tes aventures.

— Il y a que ces bêtes sont enragées et qu'elles m'ont fait courir comme jamais je n'ai couru. Faut-il être stupide pour se donner tant de mal! Ecoute, n'as-tu rien entendu derrière ces broussailles? là, là.... Virgile ramassa une branche de sapin garnie de ses feuilles, et d'un coup bien appliqué étourdit l'oiseau qui se laissa prendre sans difficulté; puis il l'acheva en lui appuyant l'ongle du pouce sur la nuque. Voilà comme nous faisons, dit-il; c'est infiniment plus simple et on perd moins de temps. Veux-tu voir ce que j'ai tiré; neuf pièces d'un coup; je crois que tu en as davantage.

— Je n'ai pas compté, mais il y en a bien une vingtaine. Je le sens dans mes jambes. Si je n'ai pas fait, à leur poursuite, deux lieues au galop, je veux être pendu.

— Au galop? tu es modeste, dis ventre à terre, mauvais plaisant. Alors de bruyants éclats de rire partirent en chœur et leurs joyeuses fusées animèrent un instant le silence de la forêt.

— Restons encore un moment, dit Virgile, c'est fini pour les grives aujourd'hui, mais avant l'arrivée du grand vol, j'ai vu une couple d'oiseaux extraordinaires, de la taille d'un étourneau, mais dont la tête est ornée d'un plumet. Je tiens beaucoup à les retrouver, car jamais je n'ai vu pareille bête voler dans nos montagnes.

— Serait-ce par hasard le *jaseur de Bohême*? Il se montre en effet très rarement chez nous.

— Possible; son plumage est gris-rose comme celui du geai, mais avec du jaune et du rouge aux ailes; il m'a paru fort beau.

Mais leurs battues et leurs recherches furent inutiles; ils eurent beau passer

en revue tous les sorbiers et les aliziers du voisinage, les oiseaux empanachés ne reparurent plus, et Robert, fortement accusé d'avoir rêvé dans sa hutte, fut déclaré visionnaire, halluciné, fabricant de Jaseurs et somnambule à perpétuité.

Humeur joyeuse et légère des jeunes années! de quelle riche auréole tu revêts tous les objets, et quel parti tu sais tirer, même des déceptions, pour faire éclore les trésors inépuisables de gaieté, d'imagination et de poésie que tu recèles dans ta couronne printanière!

De retour à la maison, ils trouvèrent Michaël en proie à une indignation concentrée qu'il ne pouvait exprimer ni en allemand ni en français, mais qui se traduisait par ses regards courroucés et par les bourrades allongées à un énorme tonneau qu'il faisait rouler du côté de la glisse prête à partir pour un nouveau voyage.

— Attends, Michaël, dit Virgile, nous t'aiderons à charger la *bosse* sur le traîneau. Mais l'hercule bernois n'était pas d'humeur sociable en cet instant; en un tour de main, et presque sans effort, la lourde tonne était hissée sur ses supports, et liée fortement avec une chaîne serrée par un bâton pliant.

— On peut encore charger un posse, quand même on me traite comme un femme, dit-il en prenant son fouet! hue Grise!

— Que veux-tu dire, Michaël, je ne comprends pas.

— Partié, la Mädi n'a-t-elle pas foulu me faire rester à la cuisine à peler des griffes, quand mes vaches ils crévent de soif.

— Comment, on te fait plumer des grives, mon brave garçon; c'est indigne! j'en dirai deux mots à Mädi et à ma mère.

— Oh! maître, si on avait de l'eau, je pélerais assez tout ce qu'on voudrait, mais ces petites bêtes ils sont si délicates que je leur arrache la tête et les jambes en tirant les plumes. Alors, dans ma colère, je voudrais en faire autant à Mädi.

— Savez-vous, Michaël, dit Henri, qu'un gaillard plus fort que vous a filé de la laine pour plaire à une dame; il est vrai qu'il brisait quelquefois ses fuseaux, et qu'elle se moquait de lui.

— Si celui-là avait eu à l'écurie quinze vaches qui tiraient la langue après une goutte d'eau, il n'aurait partié pas filé, à moins de manquer de gonscience. Savez-vous s'il était du Simmenthal ou de l'Oberland?

— Non, il vivait dans un pays fort éloigné; d'ailleurs il est mort depuis longtemps.

— Ah! il est mort; c'est dommage, dit Michaël en secouant la tête.

— Pourquoi?

— J'aurais voulu lui demander de lutter une fois ensemble pour savoir qui des deux est le plus fort.

— Tu sauras, reprit Virgile, que maître Michaël est un des plus adroits et des plus solides lutteurs du canton de Berne, et qu'il est jaloux de sa réputation.

Ils étaient arrivés dans le vallon du Bas-Monsieur, où la route cantonale n'était marquée que par les perches plantées par les cantonniers et par quelques rares empreintes de traîneaux et de piétons. Les nuages s'étaient peu à peu dissipés, un gai soleil brillait sur la contrée; des millions de facettes glacées étincelaient comme autant de diamants éblouissants, et les ombres projetées par les sapins et les collines revêtaient cette admirable teinte d'azur qui donne tant de profondeur mystérieuse aux crevasses des glaciers. Un bruit lointain de fouets, de grelots et de voix humaines attira leur attention. Robert, la main en abat-jour sur ses yeux, examinait un gigantesque attelage qui s'avancait lentement le long de la rampe et se dirigeait de leur côté.

— Voilà le triangle de la Chaux-de-Fonds, dit-il bientôt; dans quelques minutes nous aurons ici le plus beau chemin du monde.

C'était en effet un spectacle digne d'être contemplé que cette énorme machine qu'une dizaine de chevaux attelés deux à deux avaient peine à mouvoir, et qui s'avancait majestueusement comme un navire fendait les flots. Les conducteurs montés sur leurs chevaux de main faisaient claquer leurs fouets et encourageaient de la voix leur attelage que les profondeurs de la neige engloutissaient parfois jusqu'au milieu des flancs. Tous les enfants du voisinage, accourus pour assister à cette fête, escaladaient avec ivresse les bancs disposés sur les madriers dont l'écartement réglait la largeur de la route frayée. Quand un obstacle sérieux se présentait, les cantonniers descendaient dans la neige et rapprochaient les madriers; alors c'étaient des cris, des coups de fouet, un tapage de grelots et de jurons, et le navire reprenait sa marche triomphale. Quand ils passèrent près de nos amis, ce fut un assaut de plaisanteries, un feu croisé de quolibets, de rires joyeux, sans compter les pelotes de neige qui se mirent aussi de la partie.

— Pour le moment, dit Virgile, ils se contentent de tracer un passage étroit, mais en redescendant ils écarteront davantage le triangle, les chevaux le traîneront sans se fatiguer beaucoup et la route sera complètement ouverte. Certains jours quand le vent est très fort, ces pauvres diables passent à plusieurs reprises et avec de grandes fatigues sur les routes sans produire aucun effet; à peine le passage est-il frayé qu'un tourbillon vient l'ensevelir. Tu vois cette petite maison à droite de la route; c'est la frontière que le triangle ne franchit pas. Il y a là un cabaret où tout ce monde va prendre un verre avant de virer de bord. Laissons Michaël profiter du chemin qu'on vient d'ouvrir, et approchons-nous du poste pour savoir des nouvelles.

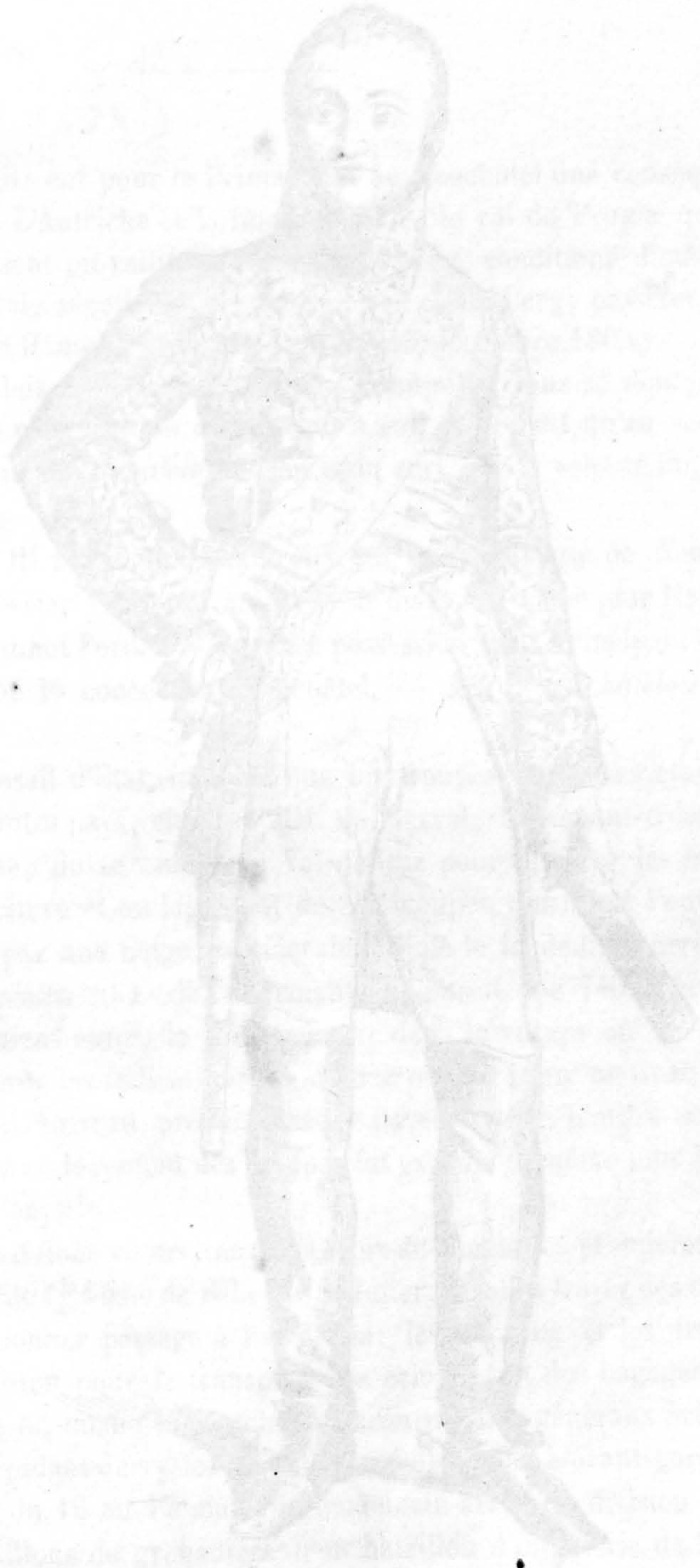
Chacun connaît le corps-de-garde du Bas-Monsieur. Cette humble et vieille ma-

sure assise aux confins des vastes domaines du canton de Berne, avec son toit de bardeaux, sa petite tourelle, sa girouette penchée et les armes des Longueville ciselées dans une pierre surmontant la porte d'entrée. Là demeure le gendarme neuchâtelois chargé de surveiller la frontière; quelques pas plus loin, au poste de la Cibourg, ses collègues bernois ont l'œil sur les rôdeurs, les braconniers, les malfaiteurs en rupture de ban, prêtent main-forte au préposé de l'ohmgeld, guettent nuit et jour les contrebandiers et font respecter dans ces hautes régions les insignes de l'ours et le prestige de sa patte redoutable. Plusieurs individus revêtus de la blouse bleue traditionnelle, réunis pour voir passer le triangle, stationnaient devant le cabaret, se communiquant leurs observations particulières et les nouvelles du jour. Ces habitations, disséminées dans de vastes solitudes, ne sont pas si isolées qu'on pourrait le croire au premier abord; les montagnards ont l'instinct de la vie sociale, ils éprouvent le besoin de se rapprocher, de se visiter, de communiquer les uns avec les autres par tous les moyens possibles, et de vivre d'une vie commune dans laquelle ils déploient les ingénieuses et délicates ressources du dévouement et de la fraternité. Ils s'entraident mutuellement, se rendent mille services, vont le soir à la veillée malgré les distances; c'est ainsi que les nouvelles se propagent et qu'un événement survenu dans une famille a bientôt fait le tour du district. On dit qu'il en est ainsi dans le Sahara, mais sur une échelle incomparablement plus grande. On savait déjà l'expédition de nos deux amis le jour précédent, et comme quoi le garçon du Vignoble *avait évanoui* en arrivant chez les Robert. On parlait aussi d'un particulier de la Ferrière qui, retournant chez lui par ce temps de misère, s'était *embrouillé* au point de perdre toute orientation et aurait péri infailliblement après avoir erré à l'aventure une partie de la nuit, si le hasard ne l'avait pas conduit près d'une maison où on l'avait recueilli à demi mort de fatigue et de froid. Mais le sujet de conversation prépondérant, celui où l'on revenait toujours après la neige et les *menées*, c'était la disette d'eau et la peine infinie qu'on avait à s'en procurer. Il était facile de voir que cette préoccupation était générale et qu'il s'agissait d'une question de premier ordre. Quelques-uns s'étaient mis à faire fondre la neige, mais ils avaient consumé beaucoup de bois pour obtenir peu d'eau. Heureux ceux qui, comme les Robert, possédaient un cheval; ils pouvaient aller à la *Ronde* faire leur provision pour plusieurs jours; mais ceux qui n'avaient que des vaches étaient véritablement à plaindre.

(A suivre).

L. FAVRE.

LE GENERAL BUDROT A NEUCHATEL



MUSÉE NEUCHATELOIS.



CUDINOT Duc de Reggio. Maréchal de France.
D'après Robert Lefèvre. Musée historique Versailles.



LE GÉNÉRAL OUDINOT A NEUCHÂTEL.

(2/12 1805)

La victoire d'Austerlitz eut pour la Principauté de Neuchâtel une conséquence curieuse et inattendue. L'Autriche et la Russie battues, le roi de Prusse que ces deux puissances n'avaient pu rallier à elles, accepta les conditions dictées par Napoléon, et Neuchâtel, avec les duchés de Clèves et de Berg, passèrent à la France, en échange du Hanovre cédé à la Prusse. (15 décembre 1805.)

Le peuple neuchâtelois n'en vécut pas moins tranquille, sans se douter qu'il venait d'être l'objet d'une tractation d'empereur à roi, et ce n'est qu'au mois de mars de l'année suivante qu'il eut connaissance du sort que la volonté impériale lui assignait.

Frédéric-Guillaume III abandonne ses droits sur la Principauté de Neuchâtel par un rescrit du 28 février 1806, qui arriva le 9 mars; le même jour Napoléon adresse au général Oudinot l'ordre de prendre possession de la Principauté. (Voir les lettres de Napoléon I^{er} concernant Neuchâtel, — *Musée neuchâtelois*, mai 1865.)

Le 16 mars, le Conseil d'Etat, informé que les troupes françaises étaient en route pour occuper notre pays, chargea MM. de Marval, lieutenant-colonel, et de Pourtalès, capitaine, de se rendre au Val-de-Ruz pour prendre les mesures nécessaires à la nourriture et au logement de ces troupes, ainsi qu'à l'ouverture des routes obstruées par une neige considérable. Mais le lendemain arrivait un rapport de M. Droz, maire du Locle, informant le Conseil que 746 hommes de troupes françaises étaient entrés la veille au soir dans le village où ils avaient été logés, et que d'après les indications du quartier-maître un nouveau corps, fort de 5,500 hommes, suivrait prochainement l'avant-garde. L'ordre de pourvoir à la nourriture et au logement des troupes fut expédié le même jour à toutes les communautés du pays.

Le 16 mars, on avait donc vu arriver à la Chaux-de-Fonds les premières colonnes françaises venant de l'Evêché de Bâle par St-Imier; il fallut frayer des chemins dans la neige pour donner passage à l'artillerie; les chevaux et les traîneaux étaient mis en réquisition pour le transport des éclopés et des bagages. Oudinot à cheval dirigeait lui-même la marche des troupes. Les généraux Schramm, Ruffin, Dupas, et l'adjutant Jarry formaient son état-major. L'avant-garde coucha au Locle la nuit du 16 au 17 mars; le lendemain arriva la division entière composée de six bataillons de grenadiers, d'un bataillon d'infanterie de ligne et d'un détachement d'artillerie à cheval.

Les hommes de cette dernière arme, tous montés, portaient la veste courte avec brandebourgs rouges, la culotte collante à la hongroise, bleue, soutachée de rouge sur la cuisse, le dolman à fourrure et le kôlbach empanaché couvrant les yeux et jetant une ombre épaisse jusque sur les pommettes; leurs cheveux poudrés à blanc tombaient en une large queue serrée de noir sur le derrière de la tête, des moustaches fauves et allongées complétaient cette tenue, une des plus belles des troupes de l'empire; ils étaient armés du sabre bancal et du mousqueton, et portaient la giberne et la sabretache. Chacun connaît ces types popularisés par les gravures et les tableaux de la galerie historique de Versailles. Un peintre distingué, mort ces jours derniers, H. Bellangé, a donné une place importante à l'artillerie légère dans sa belle toile de la bataille de Wagram, à laquelle nous renvoyons nos lecteurs.

Les grenadiers sont un des types les plus connus de l'armée française sous l'empire; leur tenue en 1806 varie peu de celle qu'ils avaient en 1790. Comme on les trouve mêlés à toutes les affaires, au nord et à l'est, en Italie et à l'armée d'Helvétie, sur le Rhin et le Danube, ils occupent une large place dans toutes les toiles militaires de cette époque; ils portaient l'habit bleu à pans longs, à retroussis, revers et épaulettes rouges, plastron et gilet blancs, culotte collante blanche, guêtres noires montant jusqu'au-dessus du genou, le bonnet à longs poils avec plaque dorée, tresses et plumets rouges; ils portaient la moustache, et une touffe de barbe sur les côtés des joues, les cheveux longs et poudrés réunis en une queue; quelque temps auparavant ils avaient encore les tresses nattées encadrant la queue, le sabre et la giberne à baudriers blancs; leurs sacs en peau de vache de couleur rouge n'avaient pas cette armature de bois qui leur donna plus tard une tournure régulière, ils étaient fermés dans le milieu par trois courroies longues, et prenaient une forme arrondie comme celle d'un pain; ils étaient surmontés de capotes multicolores, grises, bleues, rousses, vertes même, maintenues par deux courroies. Leurs sabres étaient ornés de dragonnes à glands, et le fourreau de leur baïonnette était fixé au baudrier du sabre.

Il y avait là des hommes de ces quatorze armées de lions que la France, selon l'expression d'un de ses poètes, lâcha sur les tigres et les léopards, des faces bistrées, bronzées, couturées de blessures, des soldats de Toulon, d'Arcole, des Pyramides, de la Vendée, de Rivoli et d'Austerlitz, fatigués, exténués, mais qui marcheront jusqu'à la dernière heure de cette flamboyante épopée qu'on appelle l'Empire.

Leur peau, bizarrement noircie
Dit l'Égypte aux soleils brûlants,
Et les neiges de la Russie
Poudrent encore leurs cheveux blancs.

Si leurs mains tremblent, c'est sans doute
 Du froid de la Bérésina;
 Et s'ils boient, c'est que la route
 Est longue du Caire à Wilna.

Tels ils sont au moment où le poète les dépeint, tels on les vit à Neuchâtel le 18 mars 1806. — Cette armée entra en ville par l'ancienne route des montagnes, par ce chemin escarpé, sinueux et rocailleux qu'on appelle d'un nom caractéristique, *les pavés*. Se figure-t-on cette descente au bruit des musiques, ces sapeurs aux larges tabliers blancs et à pistolets aux côtés, ces tambours-majors géants à chapeaux emplumés et à bottines serrées comme celles des guerriers grecs, et ces généraux dorés retenant leurs chevaux de leurs mains gantées de noir, ces drapeaux mutilés et cette artillerie descendant péniblement une pente plus ardue que celles du St-Bernard ou du Splügen. Ce souvenir n'a-t-il pas quelque chose de vertigineux.

La curiosité l'emporta sur la crainte, et toute la population de Neuchâtel, agglomérée sur la place de l'hôtel de ville et les bords du lac, attendait avec une anxiété facile à concevoir l'arrivée de cette troupe dont les baïonnettes scintillaient sur cette route en zig-zag.

Il n'y eut ni acclamations ni protestation, et la beauté du spectacle captiva seule les esprits. Oudinot, quoique grave, digne, n'avait pas l'air d'un triomphateur. La neige qui était tombée en abondance aux montagnes n'avait pas pris pied à Neuchâtel; le temps était clair. La division vint se ranger sur la place du Marché, trop petite pour la contenir toute; acculée à l'hôtel de la Balance, elle remplissait toutes les rues avoisinantes; l'artillerie se massa sur la Place d'armes, à l'endroit où sont aujourd'hui les rues de la Place d'armes et du Musée; le train des équipages, les caissons d'infanterie et les bagages s'installèrent devant l'hôtel-de-ville.

La distribution des billets de logement s'effectua immédiatement, et chaque homme se rendit à sa destination avec une tranquillité que l'on n'attendait pas des vainqueurs de l'Europe. Les maisons de Neuchâtel, à cette époque, n'étaient pas numérotées, et dans la prévision de désagréments qu'occasionnerait ce fait à la troupe et aux habitants, chaque porte portait un chiffre inscrit à la craie les jours qui précédèrent l'arrivée de la division.

(A suivre.)

A. BACHELIN.

98
 am
 Ag
 Bachelin
 ds

VOYAGE

DE

JAQUET-DROZ EN ESPAGNE EN 1758

d'après des extraits du journal de son beau-père
et compagnon de voyage

ABRAM-LOUIS SANDOL.

(Suite et fin).

Le 2 septembre, on reçoit l'ordre de tenir les pièces mécaniques prêtes, et le 4 on les transporte dans des voitures de la cour à Villaviciosa où s'était retiré le roi pour passer les premiers temps de son deuil. Le lieutenant Sandol et son domestique les accompagnent à cheval, et Jaquet-Droz, avec l'horloger de la cour Martin, en voiture. Le soir du même jour le roi, accompagné de toute sa cour, vient voir jouer les automates.

Mais avant la visite du roi, à 4 heures après-midi, au moment où les pièces étaient à peine arrangées, on vint annoncer le roi, et l'on fit sortir tout le monde excepté Jaquet-Droz. Le lieutenant, qui de la salle voisine prêtait l'oreille, s'étonne dans son journal qu'on parlât si haut en présence du souverain, et en conclut que le roi n'y était pas, ce qui est confirmé par la lettre de Jaquet-Droz à M. Jovert, qui dit positivement que le roi n'est venu qu'à 9 heures. Ne serait-ce point alors qu'il faudrait placer cette visite du grand inquisiteur, rapportée par la tradition, mais dont le journal très prudent ne parle pas. Cette prudence leur avait été probablement très-fort recommandée par leurs amis Espagnols, et ils l'observaient si religieusement, que lorsqu'ils parlaient dans leurs lettres à la maison de la santé du roi, ils traduisaient leur pensée intime en patois.

Lettre de Jaquet-Droz à M. Jovert.

Villaviciosa, 3 septembre.

Monseigneur. J'ai l'honneur de vous informer que hier à 9 heures du soir je fus appelé par Sa Majesté pour lui faire voir mes ouvrages. Vous ne sauriez croire comme il en est content. Il l'a déclaré en ma présence et aussi en mon absence. Il était suivi de toute sa cour, qui ne pouvait assez témoigner de surprise. Ils ne pouvaient se lasser de

voir les pendules, qui ont fonctionné en perfection. Plusieurs seigneurs de la cour m'ont fait l'honneur de me complimenter sur la satisfaction du roi, qui jusqu'ici passe la moitié de son temps auprès de mes ouvrages. J'ai eu l'applaudissement du signor Farinelli¹ et du premier musicien du roi, qui ont assuré, en présence du roi, n'avoir jamais rien vu de plus parfait. Je viens encore d'être appelé par Sa Majesté, qui a daigné m'honorer de plusieurs marques de bonté, et qui a fait jouer elle-même plus de 100 fois mes pendules, le sourire continuellement sur son visage. La chose ne peut pas mieux aller. Son Excellence, M. Wal, m'en a fait compliment et m'a assuré de sa haute protection. Combien d'obligations ne vous ai-je pas, Monsieur, vous qui avez pris tant de soin pour me protéger contre les difficultés que j'avais tant à craindre. J'ai hâte de vous en faire mes très-humbles remerciements.

Il semble que maintenant que les automates sont acceptés avec tant de plaisir par le roi, il ne restait rien d'autre à faire aux voyageurs que de se remettre en route pour retourner chez eux. Mais le roi tombe gravement malade, et tous leurs amis leur conseillent d'attendre son rétablissement pour avoir une audience de congé et recevoir de lui les nouvelles commandes dont il avait parlé à Jaquet-Droz.

12 octobre. — Jaquet-Droz est de retour de Villaviciosa. Le roi est dans le même état. Personne ne le voit; il tient les clefs des trois portes où sont les pièces. M. Wal expédierait nos affaires d'après le contenu du compte, mais les commissions resteraient en arrière, et l'affaire du Mouvement Perpétuel n'est pas terminée; ces raisons-là nous disent qu'il faut encore avoir patience. Le roi ne va plus à la chasse; il se lève à 7 heures du soir pour dîner, soupe à trois heures après minuit, et se couche le matin. Il est inquiet; on le trompe, ou c'est nous qui sommes trompés. Voilà bien du mal pour nous autres.

14 octobre. — Jean-Baptiste des Verrières, cocher de la Reine, vient nous chercher pour nous faire voir les écuries du roi. Il peut y avoir environ 100 chevaux, dont une trentaine de tigrés, autant de pies, et le reste Cap-de-More et Isabelle. Donné aux palfreniers 2 réaux. Jean-Baptiste nous a fait politesse chez lui. Puis nous allons chez

¹ Carlo Broschi dit Farinelli, l'un des plus célèbres sopranos qu'ait produits l'Italie, naquit à Naples le 24 janvier 1705; il était protégé par les frères Farina, d'où lui vint son surnom, et eut pour maître de chant Porpora qui lui dut le succès de son théâtre de Londres. Comblé d'honneurs et de richesses, Farinelli quitta l'Angleterre pour se rendre en Espagne. Il passa par la France où il chanta dans quelques salons et devant le roi, qui selon Riccoboni l'applaudit avec des expressions qui étonnèrent toute la cour. Enfin il arriva à Madrid, comptant n'y faire qu'un court séjour, mais le roi Philippe V le retint avec 50,000 francs d'appointements, à la condition de ne plus paraître sur la scène, mais de lui chanter tous les soirs quatre airs toujours les mêmes. Farinelli guérit le roi de sa mélancolie, mais fut perdu pour le public. Il conserva son poste sous Ferdinand VI, qui, ayant hérité de l'hypocondrie de son père, ne put se passer du chanteur favori. Il le nomma directeur de son Opéra italien, mais sans lui permettre d'y chanter lui-même, son talent restant uniquement réservé aux appartements du roi. Le roi le nomma chevalier de Calatrava. Après un séjour de 24 ans, Farinelli quitta l'Espagne pour retourner dans sa patrie. Ce fut Charles III qui le força à partir, mais rendant justice à sa noble conduite, il lui continua ses appointements. Il se retira à Bologne dans une villa qu'il s'était fait bâtir.

M. Witz, qui nous fait voir nos portraits à l'huile qui sont bientôt terminés, et qu'il veut nous donner comme souvenirs.

22 octobre. — Aujourd'hui dimanche, Jaquet-Droz et moi sommes allés à l'hôtel du Danemark; nous avons été reçus très gracieusement par l'aumônier qui nous a fait attendre chez lui. Peu de temps après, on a sonné une petite cloche et on nous a introduits dans une chambre partagée en deux. Dans un des côtés il y a une table avec un tapis blanc, derrière laquelle l'aumônier se met pour faire le service qui commence par le chant des cantiques. On en chanta dix versets; leurs cantiques n'ont point de notes et ont une jolie musique qu'ils savent par cœur. Tout le monde est assis, mais on se lève quand il lit la parole de Dieu qui doit faire le sujet de son discours. Le texte fut la parabole du Serviteur, St-Matthieu, du verset 23 à la fin. Il fit son sermon sur le pardon des offenses et la charité, il le termina par une prière et la bénédiction à l'assemblée; après quoi on chanta encore un cantique et on sortit. M. l'ambassadeur, Madame et son frère étaient dans la chambre contiguë et ont passé devant nous en entrant.

29 octobre. — Nous sommes allés au Collège Impérial faire visite au procureur d'Arragon, jésuite, qui nous a fait politesse et nous a rempli nos tabatières. Il nous a congédiés à midi à travers une église magnifique et très vaste où il y avait une grande foule à genoux devant les différents autels. Après-midi, nous sommes retournés entendre le service à l'hôtel du Danemark avec les mêmes personnes que dimanche passé. Après l'action, nous sommes allés dans les appartements avec quelques membres de l'ambassade et on nous a servi en rafraichissements du vin, du pain et du fromage. Le Majordome de l'hôtel, qui est sujet de Hesse-Cassel, était chargé de faire les honneurs.

Lettre de Jaquet-Droz à sa belle-mère.

Madrid, 13 octobre 1758.

Ma très chère mère,

Nous voici toujours flottant dans le même état d'incertitude, suite de l'indisposition de Sa Majesté, qui continue d'être la même. Quitter sans prendre congé du roi serait perdre le fruit de mon voyage; me voilà par conséquent obligé de prendre patience encore quelque temps.

Monseigneur Jovert, notre digne patron, ne se lasse point d'aller au devant de ce qui peut nous être agréable. Il fit en dernier lieu tapisser nos chambres contre le froid. Il est si généreux que si l'on voulait accepter tout ce qu'il offre on serait bientôt richement assorti. La magnificence de cette maison est au-delà de tout ce qu'on peut concevoir. Hors le service de la table qui est tout en argent, on n'y voit pour bijouterie qu'or et diamants.

La campagne, à notre arrivée, était déjà sèche et aride, sans aucune verdure; la fraîcheur et les pluies lui ont fait reprendre ces derniers jours la vie et la beauté. L'automne nous a donné toutes sortes de fruits, parmi lesquels les poires, les pommes, les pêches et autres se trouvent à peu près du même goût, qualité et prix que chez nous. La pomme de Grenade est la plus chère, son goût est à peu près de la nature des groseilles, et c'est la seule qui méritât de vous être envoyée. Nous avons concerté plusieurs

fois sur les moyens de le faire avec M. notre patron, mais je crois qu'elles auraient été pourries avant leur arrivée. Les glands et les pommes de pin (les pives) sont bonnes à manger; le premier a parfaitement le goût de la châtaigne, et le dernier renferme sous chaque écaille une amande de la figure et du goût de la noisette. Les légumes sont d'une cherté épouvantable; un de nos jardins transporté ici donnerait à son propriétaire au moins trente à quarante pistoles. Les melons sont d'une douceur et délicatesse extrême. J'aurai le plaisir de vous apporter à mon retour diverses semences de fleurs et de fruits d'Espagne.

Je ne suis pas encore payé de mes ouvrages, et les commissions que Sa Majesté voulait me faire l'honneur de me remettre se trouvent aussi arrêtées jusqu'au rétablissement du roi. Vous sentez de quelle conséquence et nécessité est pour moi la patience dans cette cour où chacun soupire après la santé du roi. Un chacun de nous souhaite ardemment que la présente vous trouve dans une santé aussi stable que celle dont nous jouissons par la grâce de Dieu. Jacques travaille dans la boutique du sieur Lantheaume, et demain j'espère conclure avec lui un marché en lui engageant Jacques pour un an. Il y a apparence qu'il tirera annuellement près de trente louis d'or neufs et peut-être plus, outre sa table, son blanchissage et diverses réserves particulières qui pourront lui être avantageuses.

Mon cher père vous présente mille compliments; recevez aussi, s'il vous plaît, l'assurance de mon profond dévouement et de l'attachement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, ma très chère mère,

Votre très humble et dévoué fils,

P. JAQUET-DROZ.

Comme on le voit par cette lettre, l'état de santé du roi commençait à donner des inquiétudes, et c'était ce qui empêchait nos voyageurs de terminer leurs affaires avec le ministre Wal, qui les invitait à rester pour avoir encore une audience avant leur départ. Mais cette audience ne put leur être accordée, car alors la mélancolie du roi dégénéra en une espèce de folie, qui le rendait invisible même pour ses courtisans.

Le 27 novembre, le lieutenant annonce à sa femme que leurs affaires sont terminées, et après avoir fait un récit de leurs courses répétées à Villaviciosa, il lui dit que Jaquet-Droz vient de recevoir du ministre 2,000 pistoles d'or pour ses pendules. Il ajoute :

Voyez, ma chère, ce que sont les affaires de cette vie, et comment on ne peut espérer en rien si Dieu n'y met la main. D'un côté, frappés vivement d'une crainte qui n'était que trop fondée, nous sommes relevés suffisamment, et nous bénissons Dieu de ce que notre voyage avec tous ses contre-temps n'est pas infructueux. Il laisse encore des espérances bien flatteuses, si la Providence procure un rétablissement parfait, qui serait un avantage très grand pour nous, mais particulièrement pour le pays qui le désire affectueusement. (Les mots ci-dessous tout le contraire): « Avoé ça qué vo saté » tant pa la voutra qué pa cella du beau-père du 23 octobre, qué vos instru prou po » quegnote l'état. Et dedin il y sa mécha dé la fievra qu'on cré bin dangerouza; avoé

» 60 jeu qu'on a quasi ra megî ; s'é bin pou coutchi, les chambres acha, la berba cré trop
 » bin, né ra volet panre et né gnon volet acouta. On li a coudi avis les meillous prete
 » de pachi, y ni fan ra, el est fioché dé lé lassi fare a sa guisa. Dé qué el saré onquo
 » moins bouna, lé novalé publiques lé dia bin poitan ; y voudrou bin qu'elles desisse
 » astou vrai. »¹

Depuis le jour où leurs comptes ont été réglés avec la cour, les voyageurs se préparent à leur départ ; mais auparavant ils vont encore une fois à Villaviciosa pour transporter leurs pièces au nouveau palais de Madrid. La grande pièce, probablement celle des orgues, est placée dans le salon des ambassadeurs, et les autres dans le cabinet du roi. Pendant tout le temps qu'ils sont occupés de cette dernière installation, ils sont assaillis de demandes de la noblesse espagnole qui désire voir et entendre ces chefs-d'œuvre. Tout un couvent de religieux est un jour introduit par Jaquet-Droz, mais ces moines sont saisis d'une telle admiration qu'ils se jettent à genoux et restent dans cette posture pendant toute la représentation.

Cependant, ces occupations au nouveau palais ne les empêchent pas de prendre une part active aux fêtes de Noël et de préparer leurs présents pour la famille de M. Jovert.

La coutume espagnole veut que les amis et connaissances échangent pendant toute la semaine des cadeaux en nature. Voici ce que dit le journal sur cet usage :

20 décembre. — Après avoir encore donné une couche de vernis à une cassette pour présent à M. Jovert, j'ai terminé la cible qui doit accompagner les flèches pour les enfants. Je suis allé à la Place Major où il y a une quantité de provisions de bouche pour les fêtes, entre autres des confitures d'Alicante et de Malaga, des melons de Valence, doux comme miel et tendres comme des pommes cuites avec force jus ; mais malgré toute leur bonté, ils sont pesants à la digestion et rendent frileux. M. Jovert a déjà reçu plusieurs caisses de cadeaux. Aujourd'hui j'en ai vu déballer une en allant dîner. Elle contenait : 1° une cassette ou coffret doré et couleur de marbre, rempli de confitures ; 2° une autre cassette remplie de bougies ; 3° une autre avec une douzaine de fromages de Hollande. Cela se passe ainsi tous les jours de la semaine de Noël. Aussi le marché est fourni abondamment de toutes les provisions propres à cela. Les poules en font aussi partie ; mais misérables sont celles qui ont cette destinée, car le présent reçu forme un présent pour un autre, et ainsi de maison en maison pendant une dizaine

¹ TRADUCTION. — Avec ce que vous savez, tant par la vôtre que par celle du beau-père, du 23 octobre, qui vous instruisent assez pour connaître l'état réel.... Et dès-lors il y a sa méchante fièvre que l'on croit bien dangereuse ; on n'a rien mangé depuis 60 jours, on s'est bien peu couché, les jambes enflent, la barbe croît trop bien ; on ne veut rien prendre et n'écouter personne. On a cru lui envoyer les meilleurs prêtres d'ici ; ils n'y font rien ; il faut le laisser faire à sa guise. Sa santé serait encore moins bonne que les nouvelles publiques le diraient bien portant ; je voudrais bien qu'elles dissent bientôt vrai.

(Trad. O. HUGUENIN, instit^t).

de jours, sans donner rien à manger à ces pauvres bêtes; aussi souvent l'étié s'en suit.

Pendant les premiers jours de l'année 1759, ils font beaucoup de visites à leurs amis, à leurs compatriotes et à plusieurs grands d'Espagne qui leur avaient montré de l'intérêt, sans oublier le Père Salesse de l'ordre des Jésuites et procureur d'Arragon, qui ne manque pas de leur remplir encore une fois leurs tabatières. Dans une de ces réunions d'amis, qui avaient lieu maintenant presque tous les jours, un M. Bitz, qui avait vécu à Valence et à Paris dans l'intimité de Milord Maréchal et de son frère, leur raconte les particularités suivantes sur ces deux personnages, liés à l'histoire de notre pays.

Sortis d'Angleterre en 1713, du temps de la révolution, le général cadet avec son frère aîné lord Keith, se rendirent d'abord en Espagne, où ils remplirent l'un et l'autre des emplois assez considérables. Mais comme on craignait une descente des Anglais, on ne voulut pas les y employer, de crainte que s'ils étaient faits prisonniers ils ne fussent traités sans miséricorde et rachat. Le cadet, dont d'ailleurs les honoraires étaient en retard, profita de cela pour se rendre à la cour de Moscovie. La czarine Anne le reçut à bras ouverts et le fit général de ses armées. Il combattit contre les Turcs et fut blessé à la cuisse; un morceau de sa botte était entré dans la plaie qui devint ainsi très mauvaise. Son frère aîné, encore en Espagne, prit la route de Moscovie pour le voir et le trouva dans un très mauvais état, menacé de la gangrène. On lui conseilla de le transporter à Paris où il fut traité heureusement. Il se rendit ensuite aux bains des Pyrénées, où il jeta ses béquilles et s'en retourna en Moscovie, tandis que l'aîné revenait en Espagne. La czarine Anne étant morte, il s'ensuivit des difficultés à l'occasion de Pierre et de la czarine régnante, qui d'ailleurs n'aimait pas voir des étrangers en charge. Le général, dégoûté, vendit les grandes propriétés que lui avait données l'impératrice Anne, et se présenta au roi de Prusse qui le reçut fort bien et le fit gouverneur de Berlin. Il eut occasion de parler de son frère et ensuite de le présenter au roi, et de demander de l'emploi pour lui. Le roi envoya Milord Maréchal comme ministre à la cour de France, où il résida quelque temps. C'est là que le senor Bitz l'a connu. Milord, quelquefois rêveur en regardant la carte d'Ecosse, lui montrait ses Seigneuries où il avait de fort beaux châteaux, mais qu'il ne pouvait revoir, et ajoutait que la Suisse lui paraissait un lieu où il passerait volontiers ses jours s'il n'y avait pas de si grands froids.

Le jour du départ approchait; et comme ils ne sont plus que deux voyageurs sans marchandises, ils font un accord avec un voiturier espagnol pour les mener en chaise de Madrid à Barcelone par Valence. Ils font visite à tous leurs compatriotes, et enfin le 23 janvier 1759, ils se mettent en route de grand matin, accompagnés à leur voiture par Garcias le majordome, et le bon vieux domestique Pastor, qui avait été chargé spécialement de les servir pendant leur séjour. Ceux-ci leur remplissent leur voiture de provisions de voyage et ne manquent pas non plus de leur donner leurs poires à poudre toutes remplies. Mais

la soirée de la veille avait été consacrée à la famille Jovert, dont ils prirent congé alors, ce qui se fit avec beaucoup de remerciements d'un côté et avec des embrassades accompagnées de larmes de l'autre.

Le 20 mars, nos montagnards étaient heureusement de retour dans leurs foyers.

L'IMPRIMERIE ET LA BIBLIOGRAPHIE

A PROPOS DE L'EXPOSITION NATIONALE.

III

En même temps que les Manuce florissaient en Italie, les Estienne s'élevaient en France à une réputation qui n'a jamais été surpassée soit comme savants, soit comme imprimeurs. Descendant d'une famille noble de Provence qui possédait la seigneurie de Lambesc, Henri Estienne, souche de tous les illustres imprimeurs de ce nom, fut déshérité par son père pour s'être livré à un art qui allait donner une nouvelle noblesse à sa famille. Etabli à Paris vers 1500, il se lia avec les savants de ce temps Lefèvre d'Étaples, Lascaris, Budé, Briçonnet et les frères Du Bellay. De 1500 à 1520 il publia un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels un Psautier à cinq colonnes. Ce volume in-folio, publié en 1509 et en 1513, imprimé en noir et en rouge, est d'une exécution typographique très remarquable, et pour la première fois les Psaumes y sont divisés par versets. Henri Estienne mourut en 1520 laissant trois fils, François, Robert et Charles. L'aîné, François, ne publia que quelques ouvrages et mourut jeune sans laisser d'enfants.

Charles Estienne, né en 1504, après avoir reçu une brillante éducation se voua à la médecine et obtint très jeune son brevet de docteur. Il fit ensuite d'assez longs voyages dans la compagnie de Ronsard et d'Antoine Baïf qui devint un des meilleurs poètes de la Pléiade. Dans ses voyages il se lia d'amitié avec les savants les plus distingués de l'époque, entre autres avec Paul Manuce.

Lorsque son frère Robert dut quitter la France pour cause de religion il prit la direction de l'imprimerie et sut bientôt faire apprécier son mérite comme imprimeur et sa science comme auteur et éditeur d'excellents ouvrages, consacrés

surtout à la médecine et à l'agriculture. Il reçut le titre d'imprimeur du roi en 1551 après avoir achevé l'édition princeps du texte grec d'Appien, publication qui était presque terminée lorsque Robert quitta la France.

Plusieurs des ouvrages dont Charles Estienne est l'auteur se sont maintenus jusqu'à nous en se complétant à chaque nouvelle édition; ainsi en 1552 il fit paraître un *Guide des chemins et fleuves de France* et des *Voyages de plusieurs endroits de France*, sous la forme d'itinéraires. Ces deux ouvrages sont l'origine des *Guides*. L'année suivante il donna son *Dictionnaire historique et poétique de toutes les nations, hommes, lieux, fleuves et montagnes* qui, augmenté sans cesse, est enfin devenu le *Dictionnaire* de Moréri et la source de toutes les Biographies et Encyclopédies modernes. En 1554 parut le *Prædium Rusticum*, traduit en français sous le nom de *l'Agriculture et Maison rustique*, etc., ouvrage qui eut le même succès que le précédent et qui se renouvelle perpétuellement. On doit encore à Charles Estienne plusieurs ouvrages d'éducation et un magnifique traité d'anatomie, publié en deux éditions in-folio, l'une en latin, l'autre en français.

Les talents de Charles Estienne ne le conduisirent pas à la fortune, car il paraît malheureusement certain qu'en 1564 il mourut dans la prison pour dettes, où il était enfermé depuis trois ans par ses créanciers. Sa fille, personne instruite, écrivant en vers et en prose, devait épouser le poète Grévin, qui mourut après avoir célébré le mérite et la beauté de sa fiancée dont son recueil de poésies intitulé *Olympe*. Mariée ensuite au médecin Liébault, elle vécut dans la misère et son mari mourut d'inanition dans une des rues de Paris. On a de cette malheureuse femme un livre intitulé: *Les misères de la femme mariée, où se peuvent voir les peines et les tourments qu'elle reçoit durant sa vie, mis en forme de stances par Madame Liébault*.

Robert Estienne, né à Paris en 1503, mort à Genève en 1559, eut une vie assez remarquable pour que l'historien de Thou dise de lui que la France et le monde chrétien lui doivent plus de reconnaissance qu'aux plus grands capitaines, et qu'il a davantage contribué à immortaliser le règne de François I^{er} que les plus belles actions de ce prince. Supérieur aux Manuce par ses talents et sa connaissance des littératures des anciens, il occupe le premier rang parmi tous les imprimeurs, aussi bien pour l'exécution typographique que pour la correction parfaite de ses éditions; ses immenses travaux sur les langues latine, grecque, hébraïque et française le mettent au niveau des plus illustres philologues; enfin les services qu'il a rendus aux études bibliques et l'enthousiasme qu'il mit à propager les Saintes-Ecritures, à une époque où les convictions religieuses ne pouvaient se manifester qu'au péril de la vie, en font presque un réformateur. Sa maison était une espèce de temple des lettres où le latin, le grec et l'hébreu étaient d'un usage familier; sa femme, ses enfants, ses domestiques mêmes parlaient habituellement la langue de Cicéron. La considération dont il jouissait était

telle que lorsque François I^{er} le visitait dans son imprimerie, il arrivait parfois que le roi attendait quelques instants pour ne pas interrompre le savant imprimeur dans sa lecture d'une épreuve.

Robert débuta dans sa carrière d'imprimeur en publiant en 1523 une édition latine du Nouveau-Testament, mais ayant apporté quelques améliorations au texte, il s'attira immédiatement la colère des théologiens de la Sorbonne, indignés de voir une main laïque toucher aux Saintes-Ecritures. Ces persécutions se renouvelèrent à chaque édition de la Bible qu'il donna, et sans la protection de François I^{er} il y aurait probablement succombé, mais quelque danger qu'il courût il n'en fut point ébranlé, et pendant sa vie il a publié 13 éditions de la Bible et 12 du Nouveau-Testament en diverses langues, éditions qui sont pour la plupart accompagnées de travaux qui prouvent sa grande érudition. Dans la version de Saint-Jérôme, publiée en 1528, il ajouta des sommaires en tête des chapitres, des concordances à la marge et des variantes se rapportant au texte hébreu, et à la fin un Index donnant en hébreu, en chaldéen, en grec et en latin les noms propres des hommes, des femmes, des peuples, des villes, des idoles, des fleuves, etc., qui se trouvent dans l'Ancien et le Nouveau-Testament. Un travail encore plus considérable est sa *Concordance de la Bible* qu'il publia en 1555, et où il eut le courage de ranger toute la Bible, mot par mot, phrase par phrase, dans un Index alphabétique. Cet énorme travail ne forme pas moins de onze cents pages à quatre colonnes en petits caractères, et par sa belle impression il est très supérieur à ce que les Elzevier ont produit de plus parfait en ce genre.

Dans le but d'être utile aux lettres et voulant faciliter la publication d'ouvrages grecs inédits, le roi François I^{er} fit exécuter par Garamond, célèbre graveur et fondeur, trois caractères grecs, connus dès lors sous le nom de *types du roi*. Ces types, exécutés sur les dessins d'Ange Vergèce, calligraphe crétois, sont si parfaits que l'on croit avoir devant soi les plus beaux manuscrits des plus habiles calligraphes de Bysance. Robert Estienne fit pour la première fois usage de ces caractères en 1544 dans l'édition princeps de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe; il les employa ensuite pour plusieurs auteurs grecs inédits qui tous sont de vrais chefs-d'œuvre typographiques. Lorsque Robert quitta la France pour s'établir à Genève il emporta une frappe des caractères royaux et ses ennemis s'empressèrent de publier qu'il les avait volés, accusation qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Mais d'après les travaux de MM. Renouard et Didot, il est maintenant certain que ces caractères étaient la propriété de Robert qui avait contribué pour une bonne part aux frais de leur exécution.

L'imprimerie de Robert Estienne n'était point seulement destinée aux savants, car il composa et publia un grand nombre de livres élémentaires à l'usage de la jeunesse; il multiplia surtout les écrits de son ami Mathurin Cordier, à qui il avait fait embrasser la réforme et qui fut le premier maître de latin du collège de

Neuchâtel. A côté de tous ces travaux Robert s'occupait encore de l'ouvrage qui est devenu son plus grand titre de gloire, le *Thesaurus linguæ latinæ*, dont l'apparition fut un événement littéraire et qui est resté une autorité. Cet immense travail lui occasionna une fatigue telle qu'il manqua y succomber; en outre les dépenses absorbèrent presque toute sa fortune.

Après la mort de François I^{er}, Robert Estienne publia l'oraison funèbre de ce prince, faite par Du Chastel, évêque de Mâcon et grand aumônier d'Henri II. L'évêque disait dans l'oraison funèbre que « selon ce que le jugement humain peut conjecturer, le roi est très heureux aux cieus ou tout au moins en voie de salut. » La Sorbonne trouva cette conjecture contraire à la doctrine de l'Eglise catholique sur le purgatoire, et chargea une députation d'aller faire des remontrances à la Cour. De Thou raconte que les députés de la Sorbonne furent reçus par Jean de Mendoza, premier maître d'hôtel du roi et qu'il leur tint ce facétieux discours: « Je sais le sujet qui vous amène à la Cour: vous êtes en désaccord avec Du Chastel sur le lieu où est actuellement l'âme du roi François, notre bon maître: je puis vous certifier, moi qui l'ai si bien connu, cet excellent prince, qu'il ne savait demeurer en aucun lieu, quelque agréable et commode qu'il pût être. Soyez donc sûrs que s'il a été en purgatoire, il n'y sera resté qu'un moment, le temps de boire le coup de l'étrier. »

Mal reçue à la Cour, la Sorbonne ne se tint cependant pas pour battue et tomba à bras raccourcis sur l'imprimeur. Celui-ci ne trouva pas dans Henri II un protecteur aussi énergique que celui qui l'avait défendu jusqu'alors, et l'animosité des théologiens devint telle qu'en 1551 il quitta Paris pour aller s'établir à Genève. Nous avons dit qu'à chaque édition de la Bible, Robert Estienne avait été poursuivi par le clergé, aussi un des premiers ouvrages qu'il publia à Genève fut sa défense, intitulée: *Les censures des théologiens de Paris, par lesquelles ils avaient faussement condamné les Bibles imprimées par Robert Estienne*. Cet ouvrage, bien que publié en latin et en français, est maintenant à peu près introuvable, mais a été reproduit par M. Renouard dans les *Annales des Estiennes*. « Cet écrit, » dit M. A.-F. Didot, « cet écrit, qui a précédé de plus de cent ans l'apparition des *Provinciales*, de Pascal, est un des morceaux les plus remarquables de notre langue, et, sous ce rapport, doit être placé parmi nos chefs-d'œuvre littéraires. »

Hors des griffes de la Sorbonne, aimé et honoré à Genève dont la bourgeoisie lui fut donnée en 1556, secondé par son fils Henri, Robert Estienne donna bientôt une grande impulsion à son nouvel établissement et consacra particulièrement ses dernières années à la propagation des doctrines de la Réforme.

Nous avons cité le jugement que porte De Thou sur cet homme remarquable; Alde l'ancien, son noble rival, disait que « nul n'avait égalé Robert par les soins

et le zèle qu'il apportait à la correction et à la publication des auteurs anciens. » Son désir d'arriver à la perfection était tel que pour donner à ses ouvrages la pureté qu'on y admire, il en affichait les épreuves aux vitres de ses ateliers en promettant des récompenses à ceux qui y découvriraient des fautes. Son fils Henri nous dit qu'il « savait noblement dépenser l'argent lorsqu'il fallait propager l'instruction et les bonnes études, et qu'il le prodiguait dès qu'il s'agissait de propager les Saintes-Ecritures et tout ce qui pouvait éclaircir la Parole de Dieu. »

En mourant Robert Estienne laissa un digne successeur dans son fils Henri, qui n'égala peut-être pas son père comme imprimeur mais le surpassa comme savant. Né à Paris en 1528 et doué des plus heureuses facultés naturelles, Henri Estienne reçut la plus solide et la plus brillante éducation par les soins de tous les savants qui fréquentaient la maison de son père. A l'âge de dix-huit ans il partit pour l'Italie où il passa trois années à la recherche de manuscrits et à l'étude de la langue du pays et de ses divers idiomes. Il voyagea dès-lors dans toute l'Europe, précédé partout de la considération due aux travaux de son père, et apprécié lui-même pour son savoir et la facilité qu'il avait à s'appropriier les langues modernes qu'il possédait toutes à fond aussi bien que les langues anciennes et quelques-unes des langues orientales.

Pendant son séjour en Italie, il publia chez Paul Manuce, son ami, une traduction de Théocrite et des poésies bucoliques de sa composition. Ce fut le premier ouvrage qu'il fit imprimer. De retour à Paris il fit paraître Anacréon, encore inédit, et l'accompagna d'une traduction en vers latins, faite par lui-même dans le même mètre que celui du poète grec. Cette traduction est considérée comme un vrai chef-d'œuvre d'élégance et de fidélité. Il avait traduit le même poète en vers français, malheureusement cette seconde traduction n'a point été publiée.

Lorsque son père s'était établi à Genève, Henri avait fondé dans la même ville un atelier d'imprimerie qui fonctionna pendant plusieurs années, pour être réuni à la mort de Robert à l'établissement paternel. Dès-lors les travaux d'Henri Estienne deviennent tellement nombreux et les éditions si multipliées que l'énumération en serait aussi difficile qu'aride. Nous ne citerons que ses ouvrages les plus saillants. En 1566, il publia une traduction latine d'Hérodote et fut attaqué avec violence pour avoir pris la défense du père de l'histoire sous le rapport de la véracité. Pour répondre à ses adversaires, il publia alors en français son *Apologie pour Hérodote* où il trace, en termes peu retenus, le tableau de la société de son époque, dont il compare les bizarreries et les monstruosité aux récits d'Hérodote. Cette violente satire eut le plus grand succès et treize éditions en furent publiées, quoique ce livre, dirigé surtout contre le clergé catholique, ait été assez mal reçu à Genève. C'est maintenant une rareté bibliographique qui n'a

rien perdu de son sel. Un autre ouvrage du même genre est attribué à Henri Estienne, c'est le *Discours merveilleux de la vie et des déportements de Catherine de Médicis*, pamphlet aussi énergique qu'éloquent. Mais l'œuvre capitale de l'illustre imprimeur, et qui à elle seule eût suffi pour le rendre célèbre, est son *Trésor de la langue grecque*, dont les premiers matériaux avaient été rassemblés par son père, et qui sortit de ses presses en 1572 après lui avoir dévoré son patrimoine, malheur qui fut encore aggravé par Scapula qui en fit paraître frauduleusement un abrégé.

Il est facile de comprendre qu'au XVI^{me} siècle le commerce de la librairie était loin d'être florissant, aussi n'est-ce que grâce à de généreux protecteurs qu'Henri Estienne parvint à exécuter ses immenses travaux; au premier rang de ces hommes distingués par leur savoir et leurs richesses, on doit citer Ulrich Fugger, riche banquier d'Augsbourg, qui soutint l'imprimeur de sa fortune pendant plusieurs années. Mais cet appui, donné surtout à ses publications, ne l'empêcha pas de tomber dans un état voisin de la misère, car en 1570, répondant à une demande d'argent que lui adressait un de ses frères, il dit « que lui-même ne vit de provisions et achète ses viandes d'un repas à l'autre, et par ce n'a le moyen d'avancer de l'argent »; enfin, chose profondément triste à dire, cet homme, peut-être le plus extraordinaire et assurément le plus savant de son siècle, mourut à l'hôpital de Lyon en 1598, au retour d'un voyage à Montpellier, où il était allé visiter son gendre Casaubon.

Si les éditions d'Henri Estienne ne sont pas aussi parfaites au point de vue typographique que celles de son père, ce qui tient sans doute à sa vie agitée et à ses nombreux voyages, il n'en avait pas moins le plus grand enthousiasme pour son art, et mettait toutes les forces et toute l'intelligence dont il était doué à rendre ses publications correctes. Dans un petit ouvrage qu'il fit paraître en 1569, *La plainte de la typographie au sujet des imprimeurs ignorants qui compromettent cet art*, il s'écrie: « Que dirait Alde s'il revenait sur la terre, lorsqu'il verrait la plupart des typographes de nos jours ne savoir distinguer dans un livre que la page blanche de la page imprimée? Que diraient les illustres savants Musurus et Lascaris, qui ne dédaignèrent pas de remplir les fonctions de correcteurs d'épreuves, s'ils voyaient leurs successeurs commettre les fautes d'ignorance les plus grossières, remplaçant quelquefois des mots qu'ils ignorent par d'autres qui changent le sens de la manière la plus ridicule, tels que *porcos* pour *procos*, etc. »

Si Alde l'ancien avait rendu de grands services par l'invention du format in-octavo, les Estienne en rendirent encore de plus grands par le prix excessivement bas de leurs publications, ainsi l'*Histoire ecclésiastique d'Eusèbe*, énorme volume in-folio de près de 1,400 pages, coûtait 3 livres 10 sols, soit environ 13 francs de notre monnaie; le *Thesaurus linguæ græcæ*, en 5 volumes in-folio, se

vendait 10 livres (fr. 40.) Ce dernier ouvrage coûte maintenant plusieurs centaines de francs. Pendant fort longtemps ces faibles prix se sont maintenus, mais depuis une trentaine d'années les livres des Estienne, dont quelques-uns sont très rares, ont enfin obtenu l'attention qu'ils méritent et plusieurs d'entr'eux sont aussi recherchés que les Aldes ou les bons Elzeviers. Ils ne sont pas très rares chez nous, grâce peut-être à la proximité de leur établissement de Genève, et à ce propos nous dirons que leur imprimerie n'a pas entièrement disparu, mais qu'elle a été remplacée dans le même local par celle de M. Fick qui, jusqu'en 1820, a possédé leurs anciennes presses de bois et une partie de leurs caractères.

A Paris, les Estienne ont trouvé de très dignes successeurs, aussi bien comme imprimeurs que comme érudits, dans les divers membres de la famille Didot qui, depuis cent-cinquante ans, ont rendu les plus grands services aux sciences et aux lettres par des publications que leur nom seul recommande aussi bien pour le fond que pour la forme, et c'est dans les travaux d'un de ces successeurs des Estienne que nous avons puisé la plus grande partie des matériaux qui ont servi à la rédaction de cet article.

Le fils d'Henri Estienne, Paul, fut aussi un imprimeur distingué, mais compromis dans la conspiration de l'Escalade; il fut mis en prison et ensuite banni de Genève. En 1627, il vendit son établissement aux frères Chouet; dès-lors on ne sait ce qu'il devint, et on ignore en quel lieu et à quelle époque il mourut. Ses descendants, après avoir abjuré la réforme, s'établirent à Paris où ils s'éteignirent vers 1662. Les frères d'Henri Estienne et leurs enfants furent aussi des typographes de mérite, mais sur lesquels il n'y a rien de particulier à dire.

Inventé par Coster et Guttenberg, propagé par Schœffer, Fust, Caxton, Ibarra, Gering, Froben et leurs contemporains, développé par les Aldes et les Estiennes, l'art de l'imprimerie arriva à sa perfection sous les Elzeviers, et cette perfection fut telle que, à l'exception de quelques éditions de Robert Estienne, rien, absolument rien de ce qui a précédé ces célèbres imprimeurs, et encore moins de ce qui les a suivis, ne peut être comparé à leurs chefs-d'œuvre qui, toutefois, ne sont pas très nombreux, ainsi que nous le verrons plus loin. Plus spécialement typographes que leurs savants prédécesseurs, l'érudition n'était pas le fort des Elzeviers; ils se bornèrent à exceller dans l'exécution matérielle de leurs impressions, et, en vrais commerçants hollandais, à faire leur fortune le plus vite possible, en quoi ils réussirent presque tous, chose qui les fit souvent accuser d'avarice par les savants avec lesquels ils étaient en relation.

Les membres de la famille Elzevier qui ont exercé la profession d'imprimeur ou celle de libraire sont au nombre de quatorze, et ils ont imprimé entre eux plus de 1,200 ouvrages en diverses langues. Le premier qui soit connu est Louis

Elzevier, né à Louvain en 1540, mort à Leyde en 1617; son nom se trouve pour la première fois sur un livre intitulé *Drusii Ebraicarum quæstionum*, etc. Lugdunensi 1583; après vient un *Eutrope*, imprimé en 1592. Les ouvrages qu'il a publiés sont très recherchés des amateurs, et il est le premier imprimeur qui ait distingué le *v* de l'*u*. Le dernier typographe de cette illustre famille, laquelle existe encore, fut Abraham II qui, de 1681 à 1712, imprima à Leyde des thèses et quelques petits écrits des professeurs de l'université. Les plus remarquables furent Bonaventure et Abraham I qui étaient associés à Leyde, et dont les éditions portent pour signature *ex Officina Elzeviriana* ou simplement *Elzevirios*; après eux on peut citer Louis III, établi à Amsterdam de 1638 à 1670, et Daniel, fils de Bonaventure, né en 1626, mort en 1680, par qui se termine la splendeur de la typographie elzevirienne.

Le mérite des ouvrages imprimés par les Elzeviers consiste surtout dans la beauté des caractères, gravés et fondus par le célèbre Garamond, dans la solidité, la finesse et la blancheur du papier, provenant des fabriques d'Angoulême, et enfin dans la parfaite égalité, en un mot, dans la perfection du tirage. En outre, la correction de ces livres ayant été généralement confiée à des hommes très compétents, la plupart ne laissent rien à désirer sous ce rapport. Ce sont surtout les éditions in-12 des classiques latins et de quelques auteurs français qui peuvent être considérées comme les plus parfaites, mais parmi elles trois volumes brillent au premier rang, ce sont un *Pline* de 1635, un *Virgile* de 1636 et une *Imitation de Jésus-Christ* sans date, mais imprimée vraisemblablement de 1652 à 1654. Après ces trois merveilles typographiques on peut signaler *Tite-Live* et *Tacite*, publiés en 1634, *Jules-César* en 1635; le *Cicéron* de 1642, qui se trouvait à l'Exposition sous le n° 754, la *Sagesse de Charron*, imprimée en 1646, *Commines* en 1648, et enfin un *Corpus juris*, publié en 1663, en deux volumes in-folio.

A la suite de cette liste de leurs chefs-d'œuvre on pourrait encore citer un grand nombre de beaux livres sortis des presses des Elzeviers et qui sont très recherchés des amateurs; il en est d'autres qui ont un grand prix simplement parce qu'ils sont très rares et qu'ils manquent ainsi dans beaucoup de collections, tel est le célèbre *Patissier français où est enseigné la manière de faire toute sorte de pâtisserie, très utile à toute sorte de personnes*, imprimé par Daniel Elzevier en 1675 avec des caractères fort laids et sur du très mauvais papier, mais qui, grâce à la négligence des cordons bleus d'il y a deux siècles, est devenu le plus rare de toute la collection, tellement rare qu'on n'en connaît que cinq exemplaires. Un autre Elzevier à peu près introuvable est un livre intitulé: *Epitome dictionum quarundam æquivocarum et ambiguarum in lingua gallica. Lugd. Bat. 1651. in-12*. L'auteur de ce singulier travail, sans doute le plus ancien qui existe sur les homonymes français, est un allemand nommé Nathanaël

Duez qui, en vrai germain, fait une perpétuelle confusion entre la prononciation des voyelles et surtout des consonnes *d*, *t*, *b* et *p*, ce qui amène naturellement les bévues les plus réjouissantes. C'est ainsi qu'il indique comme homonyme de *boudin* un autre substantif qui a un *p* pour initiale, substantif que les gens polis s'abstiennent de prononcer et qu'ils n'écrivent que par son initiale.

Beaucoup plus connu que celui des Aldes et des Estiennes, le nom des Elzeviers est devenu synonyme de perfection typographique, et on suppose assez généralement que tout livre portant leur signature a par cela même une très grande valeur. C'est une grosse erreur, au moins pour une partie de leurs éditions, car s'il y a fagots et fagots, il y a aussi elzeviers et elzeviers. Et d'abord ces imprimeurs ont publié bon nombre de livres sans les signer, et ces anonymes sont parfois fort beaux; ensuite il y a des elzeviers contrefaits et beaucoup; enfin cette famille a tant produit d'imprimeurs qu'elle en a produit de mauvais, qui ont imprimé de mauvais livres sur du papier abominable, avec des caractères informes ou usés et dont l'impression a été confiée à des ouvriers maladroits, tandis que la correction était faite par des gens qui n'y entendaient rien. On voit par là qu'il faut y regarder de près avant de s'imaginer que tel ou tel livre que l'on possède vaut son pesant d'or. Au reste, la valeur d'un ancien livre quelconque est en rapport direct avec son degré de conservation. Pour obtenir un accueil favorable des bibliophiles et un bon prix dans une vente, un livre, quel que soit d'ailleurs son mérite ou sa rareté, doit être parfaitement propre, sans la moindre tache d'encre ou de moisissure, sans piqures de vers, sans notes manuscrites, et ses possesseurs, s'ils n'étaient pas des personnages célèbres, doivent avoir été exempts de la stupide manie qui consiste à écrire son nom sur le titre, alors que la garde qui le précède est faite pour cela. Mais un livre peut posséder toutes ces qualités et être néanmoins fort mal reçu, parce qu'il manquera d'une autre qui est la plus importante de toutes, et cette qualité indispensable c'est d'être *non rogné*, ou tout au moins très grand de marges. Tout livre rogné perd une grande partie de son prix, et à ce sujet voici ce que dit Charles Nodier, le plus spirituel des bibliophiles: « L'elzevier véritable est hors de prix quand il est grand; le quart de ligne en augmente la valeur dans la proportion du carat de diamants. Frédéric-Guillaume eut moins d'égards à la taille de ses grenadiers qu'un connaisseur délicat à la taille de ses elzeviers. Nous avons vu un Cicéron, relié par Derome, se vendre six cents francs, à côté d'un autre qui se donnait pour soixante. Dans cette surenchère de 54 francs par volume, il y avait fr. 30 pour trois lignes de papier blanc, et fr. 24 pour une reliure payée ordinairement un petit écu. »

A côté des trois grandes familles de typographes que nous venons de passer en revue à grands traits, se trouvent encore une foule d'imprimeurs de mérite, parmi lesquels nous citerons Simon de Colines, Michel de Vascosan, beau-frère



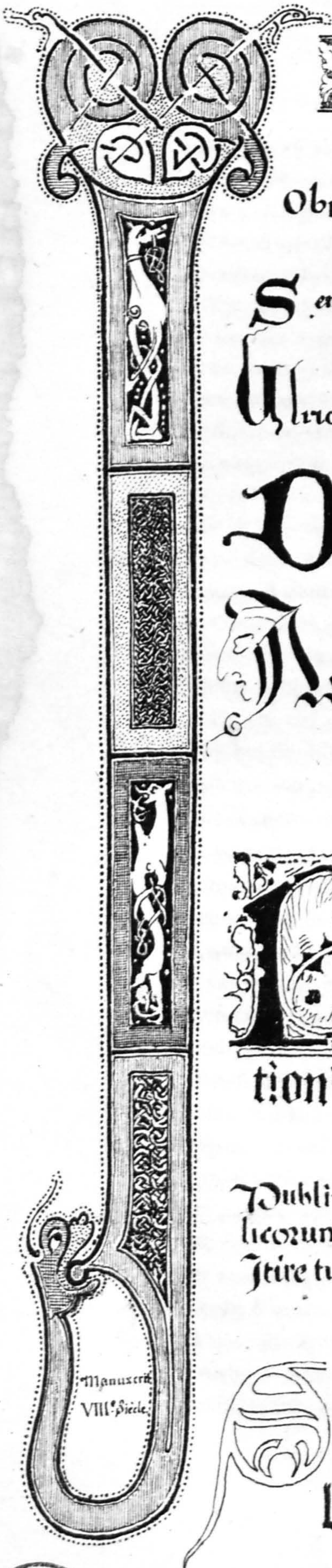
Handwritten text in a Gothic script, appearing to be a list or a set of instructions. The text is somewhat faded and difficult to read.

Handwritten text in a Gothic script, continuing the list or instructions. It includes several lines of text with some larger initials.

Handwritten text in a Gothic script, featuring a large, ornate initial 'D' at the beginning of a section. The text is dense and fills several lines.

Handwritten text in a Gothic script, concluding the page with several lines of text. The script is consistent with the rest of the page.





Manuscrits ... X. Siècle.

Obscurent oculos ne videant;

XII. Siècle.

Seneca quidam cum alio uno fratre habebat

XIII. Siècle.

Ulricus comes. et Beroldus nepos eius

XIV. Siècle.

De la franchise se desmet
Qui en seruiture se met

XV. Siècle.

Admissio dicitur Dne ne sonde

Impression — Caractères :
1. non mobiles.

Depositio quid est?
Harlorationis que
proposita alijs partib
us orationis significa
tionem eaz aut complet.

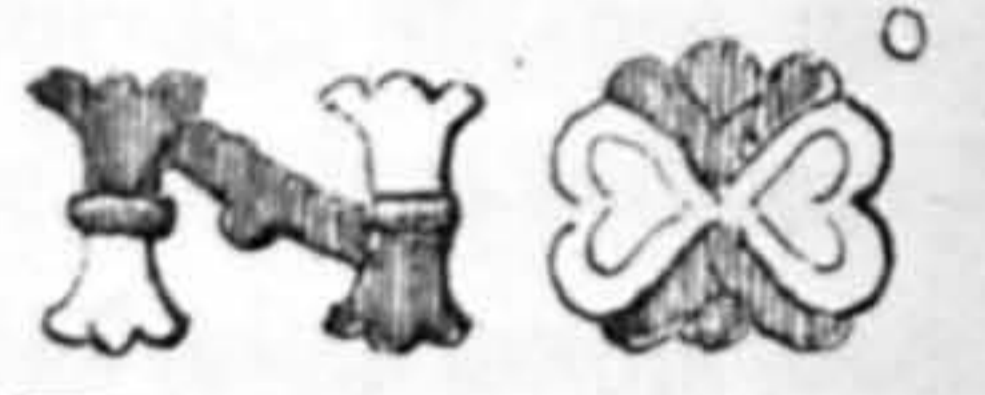
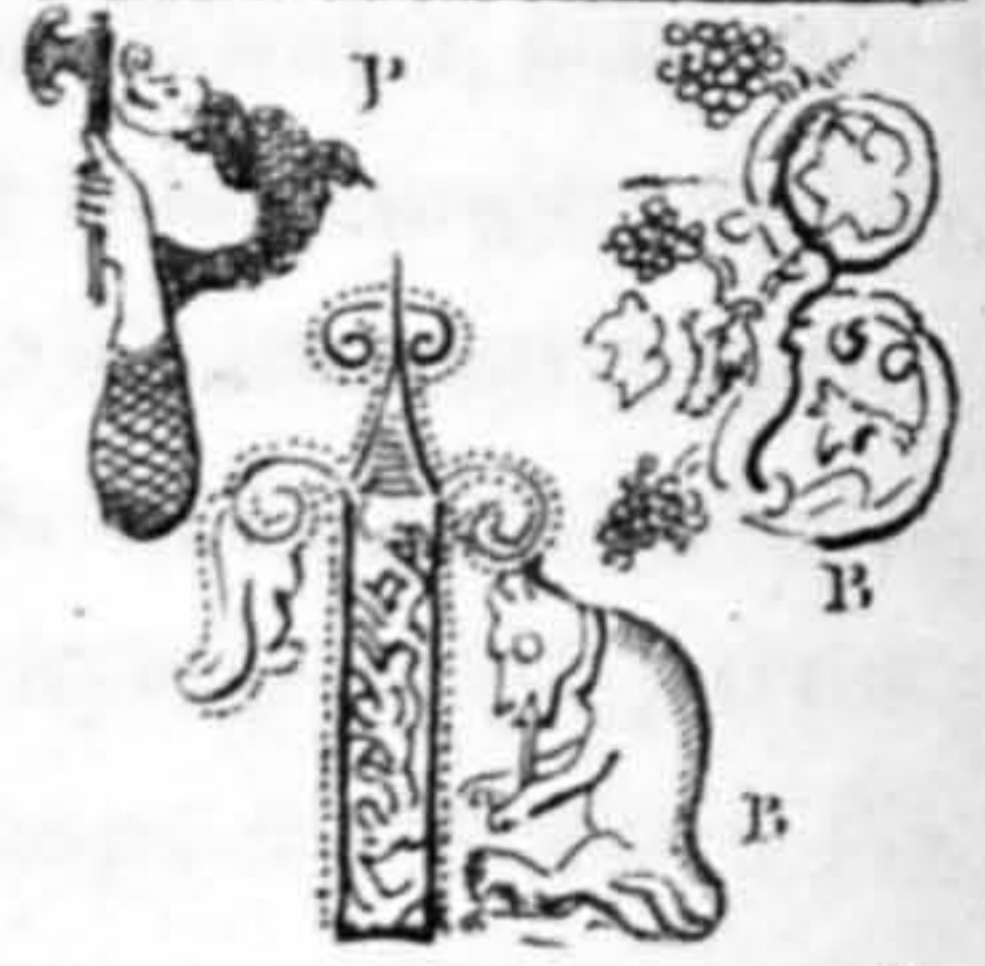
2. Caractères mobiles. (1470)

Dublii Virgilij Maronis Liber Buc
licorum Incipit Feliciter.
Ite tu patule recubans sub tegmine fagi

Caractères en bois. La Bible
de Gutenberg.

Sed et serpens erat in
callidior cunctis animantibus

autographié par L. Favre.



de Robert Estienne, dont les éditions sont si correctes que certains de ses livres sont sans fautes; on peut encore mentionner Patisson, Plantin, Wolfgang et, au siècle passé, les Barbou qui imitèrent avec succès les éditions elzeviriennes; d'un autre côté beaucoup de livres précieux ou rares pourraient être indiqués, mais ce travail serait aussi long que difficile et deviendrait fastidieux pour beaucoup de lecteurs; il a d'ailleurs été fait par Hain, DuVerdier, La Croix du Maine, les frères DeBure, Peignot, Nodier, Quérard et enfin Brunet, dont l'ouvrage est devenu l'oracle des bibliophiles et surtout des marchands de bouquins.

Dans un dernier article nous nous occuperons de la bibliographie de notre pays, sujet qui n'est pas sans présenter plusieurs côtés intéressants.

(A suivre.)

J.-H. BONHÔTE.

Explication de la planche.

Le côté gauche de la planche est formé par un J majuscule, dont l'original se trouve dans une Bible manuscrite du VIII^{me} siècle, conservée jadis à l'abbaye de St-Germain-des-Prés. Les couleurs de cette lettre étaient le rouge, l'azur, l'or et le noir. Ce magnifique spécimen de calligraphie a été reproduit par les Bénédictins dans le tome II de leur *Traité de diplomatique*.

Le côté droit de la planche se compose: *A.* De majuscules formées par des hommes, des animaux, etc., et extraites de manuscrits du VII^{me} et du VIII^{me} siècle. *B.* De fragments des bordures gravées qui entourent les pages des *Heures* gothiques, publiées par les imprimeurs parisiens à la fin du XV^{me} et au commencement du XVI^{me} siècle.

Les modèles de l'écriture des X^{me}, XII^{me}, XIV^{me} et XV^{me} siècles sont extraits de manuscrits appartenant à la Bibliothèque de Neuchâtel. Le spécimen du XIII^{me} siècle est formé par les premiers mots de la Charte de 1214.

Les caractères *non mobiles* sont la reproduction d'un passage de la Grammaire latine de Donat, passage qui doit être lu comme suit:

« Prepositio quid est? Pars orationis que preposita aliis partibus orationis significationem earum aut complet. »

Le premier spécimen de caractères mobiles est le titre d'un *Virgile*, imprimé probablement vers 1470, et dont les caractères offrent un type étrange et de la plus grande rareté.

Au bas de la planche se trouve un fragment de la *Bible de trente-six lignes* imprimée par Guttenberg. C'est une partie du 1^{er} verset du Chapitre III de la Genèse: « Sed et serpens erat callidior cunctis animantibus. » Après le mot *erat* se trouve le chiffre III, indiquant le Chapitre, mais placé dans la ligne et non point au milieu de la page dans un blanc, comme on le fait actuellement. Cette manière d'imprimer sans aucune division dans les pages est un des caractères les plus certains de l'ancienneté d'une édition.

HUIT JOURS DANS LA NEIGE

SOUVENIRS DU JURA NEUCHÂTELOIS.

(Suite).

— Salut, Virgile, dit un vieillard dont le dos était si voûté qu'il ne pouvait plus le redresser, mais dont les yeux avaient conservé une vivacité extraordinaire; voilà enfin le *radoux* pour plusieurs jours; quand tu voudras nous ferons une *traque* soignée dans les côtes des Convers; il y aura bientôt tant de gouttières dans les tanières des renards que ces messieurs ne pourront plus y tenir. J'espère que nous en ferons un massacre dont on se souviendra.

— Bonjour Simon-Pierre, dit Virgile avec déférence, nous sommes à vos ordres mon ami et moi, et nous ne demandons qu'à vous accompagner. Je vous présente M. Henri Emonet, de Boudry, qui nous a fait l'amitié de venir passer quelques jours avec nous pour étudier l'hiver dans nos montagnes. Mon cher, je te présente Simon-Pierre Matthey, le doyen et le meilleur des chasseurs de la contrée.

— Pas de compliments, mon garçon, dit le vieillard avec dignité, si nous pouvons chasser ensemble, ton ami verra bien ce qu'on peut faire, même à quatre-vingts ans.

— Est-ce possible, dit Henri, en faisant un haut le corps de surprise.

— Eh! oui, je suis né aux environs de 1762, et j'ai vu tomber bien des neiges. De mes contemporains, il n'en existe plus guère, dit-il, en branlant la tête et en essayant de redresser son dos voûté. Je vous disais donc, à vous autres, que si ce temps continue et si le vent chaud se met à souffler, ainsi que l'état du ciel me l'annonce, nous aurons bientôt de l'eau dans les caves; mais il faudrait porter de la neige sur les toits. Ce vent furieux les a balayés comme si on y avait promené le grand triangle de la Chaux. Je parie une bouteille que les chenaux coulent déjà.

On fit le tour de la maison jusqu'à la citerne, et là on put constater que Simon-Pierre avait deviné juste. Cette bonne nouvelle fut accueillie avec des transports de joie et bien des fronts soucieux redevinrent sereins.

— Eh! bien, mon ami, dit le vieillard, en frappant sur l'épaule d'Henri Emonet, vous en avez déjà vu de sévères dans nos montagnes. C'est ça qui est un pays de loups.

— Il est vrai que le climat est rude, et j'avoue que je n'ai jamais vu tant de neige, mais aujourd'hui le temps est magnifique, et après nos brouillards éternels des bords du lac, ce soleil me paraît ravissant.

— Ces monceaux de neige me rappellent l'arrivée des Français en 1806.

— Avez-vous vu les grenadiers d'Oudinot?

— Comme je vous vois et sur cette route encore. C'était au mois de mars, les chemins étaient obstrués dans le Val de Saint-Imier et surtout à la Cibourg. Chacun disait, ils ne viendront pas, comment passeraient-ils à travers 4 à 5 pieds de neige. Merci, nous ne connaissions pas le calibre de ces pistolets; ceux qui venaient de rosser si proprement les Autrichiens à Austerlitz firent travailler si bien les gens du vallon, que les chemins furent déblayés comme par un charme et que tout passa, hommes, chevaux, canons, caissons, sans plus se soucier de l'hiver et des intempéries, que si le bon Dieu les eût fait naître au fin fond du Spitzberg. Pendant plus d'une heure, cette troupe défila devant nous, ici où nous sommes; ils étaient plus de six mille. Je vois encore ces grands corps maigres et osseux avec leurs visages terreux et décharnés, leurs longues moustaches, leurs vieilles capotes rapées et déchirées tombant de leurs épaules, leurs sacs aplatis, leurs bonnets à poils roussis, rongés des *gerces*, à moitié pelés. Et malgré ce délabrement de leur garde-robe, tous les fusils en bon état, sans rouille, luisants ainsi que les baïonnettes, un air de grandeur, de vaillance commandant le respect et annonçant les héros habitués à la victoire. On ne pouvait plus retenir les enfants; le premier moment de frayeur passé c'était à qui leur courrait après jusqu'au village, séduits qu'ils étaient par les tambours, et surtout par la vue de plusieurs nègres enrôlés dans les musiques des régiments, des *nègres noirs*, racontaient-ils à leur retour, avec des *turbans turcs* sur la tête. Cette troupe qui arrivait en conquérante, attendit pendant plusieurs heures ses billets de logement dans les rues de la Chaux-de-Fonds, les pieds dans la neige, avec une patience admirable. Et pourtant la fatigue de ces hommes était extrême, plusieurs tombèrent dans les rangs épuisés de faim et de froid. Voyant cela, chacun leur portait du pain, de la soupe, du vin pour les reconforter, et ils vous remerciaient avec une grâce, une politesse qui les fit aimer dès le premier jour. Ce n'était pas comme les Autrichiens de 1814, qui vous allongeaient des coups de crosse et vous piquaient avec leurs sabres, ces canailles! demandez-en des nouvelles au père de Virgile, le brave Tite Robert, qu'ils voulaient emmener en France, lui et ses chevaux pour traîner leurs fourgons.

En ce moment, le cabaretier, maître Parfuss, s'approchant de Virgile, lui remit un petit paquet qu'un commissionnaire, venu sur le triangle, avait apporté du village.

— Retournons à la maison, dit Robert, après avoir ouvert la boîte; voici deux montres qu'on me renvoie pour les régler, et que je dois expédier le plus tôt possible. Au revoir, Simon-Pierre.

— Adieu, mes amis, et bon appétit; je tire du côté de la soupe.— Midi sonnait à l'horloge du père Tite, horloge à poids et à pendule compensé, qu'il avait

construite lui-même, et qui marchait comme une pièce d'observatoire, lorsque les deux amis rentrèrent à la maison. On les attendait pour se mettre à table, car selon la coutume traditionnelle, au coup de midi le dîner devait être servi. Le vieillard ôtant son bonnet de laine, fit la prière habituelle, et nos jeunes gens s'empressèrent de faire honneur aux mets que l'excellente M^{me} Robert avait elle-même préparés pour faire honneur à leur hôte, entre autres, un certain salmis de grives aux morilles, chef-d'œuvre d'industrie culinaire, qui mit nos convives en gaité. Les exploits de la matinée firent les frais de la conversation; l'on rit beaucoup de la chasse d'Emonet, de la danse des raquettes, de la fureur de Michaël, de son quiproquo à l'égard d'Hercule et des sentiments qu'il nourrissait à l'endroit de la Mädi.

— Ecoutez enfants, dit la mère, si vous voulez encore manger des grives, c'est à vous à les plumer; personne ne veut plus le faire, la servante en est fatiguée, elle prétend qu'elle a des plumes jusqu'au fond de l'estomac, et que cela finira par la tuer; Michaël devient enragé quand on lui en parle, il n'y a pas jusqu'à ce vieux sacripant de George Christophe, le cordonnier, que nous occupons pour lui procurer un gîte pendant l'hiver, qui ne nous envoie promener lorsqu'on le prie de remplir cet office.

— Laissez cet ouvrage aux chasseurs, dit Henri, puisque nous tuons les grives et que nous les mangeons, nous pouvons parfaitement les plumer; c'est fort amusant.

— Oui, dit Virgile, les premières douzaines, mais à la longue cela assomme. N'y aurait-il pas moyen d'inventer une mécanique qui nous épargnât cette peine.

— L'excellente idée, dit Marie, en riant; on mettrait les oiseaux dans une espèce de moulin à café, on tournerait la manivelle, et crac, les plumes tomberaient d'un côté et les bêtes toutes nues de l'autre. En attendant ton invention et ton brevet qui te vaudra sans doute une fortune, je continuerai à plumer comme devant.

— J'espère que vous me permettrez de vous aider, dit Henri avec feu.

— Eh! bien, à ce soir; jusque-là j'ai à terminer des cadrans qu'on attend pour demain.

— Comment donc, vous faites des cadrans?

— Non, je peins les chiffres sur les cadrans d'émail.

— Et moi, dit Virgile, j'ai là deux montres à ancre, qu'on me renvoie du comptoir, parce qu'elles se sont arrêtées. Rien ne m'étouffe comme ces montres qu'on vous retourne, deux, trois fois de suite, et je comprends la fureur de cet horloger, qui, en pareil cas, en lança une contre le mur et la brisa en mille pièces.

— Tu veux donc, dit le père, que l'établisneur te paie une montre qu'il ne pourra pas vendre; crois-moi, mon garçon, il faut que l'horloger, comme tous

les artistes, fasse de son travail une question d'amour et d'honneur; lorsqu'il ne sera plus qu'un mercenaire sans cœur et sans noble ambition, le moment sera venu de le remplacer par des machines aux entrailles de fer, qui font leur œuvre journalière sans trêve ni repos, sans peine, mais aussi sans plaisir et avec une exactitude désespérante. Et comme les machines fonctionnent partout où il y a de l'eau et du charbon, notre industrie se déplacera, émigrera, et ce sera fini de la prospérité de nos pauvres montagnes. Nos descendants seront réduits peut-être à l'humble vie de nos ancêtres qui fabriquaient des boucles et des pipes de fer.

— Vous avez raison, mon père, chacun de nous devrait tenir à se faire une réputation et à la conserver; mais on est poussé malgré soi, par la force des choses, à une production effrénée; la veine est bonne, on veut l'exploiter; l'appât du gain fait taire toute autre considération. Voyez les noms les plus honorables placés comme une signature de contrebande sur des ouvrages sans valeur. Que devient un nom, je vous en prie, dans ce naufrage de la propriété industrielle, si le premier venu peut le confisquer à son profit.

— Oublies-tu notre vieille réputation de probité que nos pères nous ont faite et le témoignage de ta conscience?

— Oui, nos pères avec leurs roues de rencontre avaient la belle part; mais j'aurais voulu les voir le nez sur un échappement à ancre qui refuse de marcher; c'est cela qui est amusant! Viens, mon vieux, dit-il à Henri, viens voir un martyr des anciens jours s'immoler sur l'autel du renoncement, entre un burin-fixe et un tour à pivoter. Bientôt Virgile, les coudes sur son établi, le *migross* à l'œil, démontait, avec tous les soins réclamés par la circonstance, les deux montres menacées d'une infirmité chronique, et en déposait les pièces sur une feuille de papier blanc, éclairée par la pure lumière d'un ciel sans nuages. Henri, appuyé sur l'établi, regardait sans dire mot; il admirait la dextérité de l'artiste qui, employant tour à tour la précision délicate ou la force de ses doigts, dévissait et détachait ces organes fragiles que le moindre attouchement menaçait de réduire en débris. Il poussa un cri d'effroi lorsqu'il vit sortir le balancier suspendu au bout du spiral lamentablement allongé; la déformation momentanée de ce ressort lui semblait un dégât irréparable.

— Pourrais-tu m'expliquer le mécanisme d'une montre, ô martyr des anciens jours, si toutefois ton supplice te laisse quelque liberté d'esprit. Mais sois simple et fais-moi grâce des termes techniques.

— Ce sera bientôt fait, rien n'est simple comme une montre, et pourtant lorsqu'elle est réglée à quelques secondes près par an, elle devient le chef-d'œuvre de la mécanique. Rappelle-toi qu'elle comprend trois parties principales: le moteur, le rouage et le régulateur ou l'échappement. Cherchons d'abord le moteur; c'est ce ruban d'acier que tu vois enroulé dans le barillet. Celui-ci a son pour-

tour dentelé, et, comme le ressort qu'il a dans le ventre le met en mouvement, il pousse à son tour ces quatre petites roues que voilà, toutes munies au centre d'un pignon, et nommées : grande moyenne, petite moyenne, roue de champ et roue d'échappement. Remarque bien que les roues s'engrènent avec les pignons et les conduisent ; cela multiplie singulièrement la vitesse de la dernière roue qui fait plusieurs centaines de tours pour une révolution de la grande moyenne. Tel est le rouage ; l'échappement a pour effet d'arrêter à chaque instant la marche du rouage et de ne lui permettre que des mouvements interrompus ; ces interruptions se font dans des temps égaux, grâce au balancier qui oscille avec une régularité parfaite comme un pendule. Il en résulte, pour le rouage, une marche uniforme et très-lente qui permet au barillet de dépenser sa force dans un espace de 24 heures et au delà. Des aiguilles fixées sur les arbres de certaines roues se promènent sur le cadran avec la régularité que tu connais. La grande moyenne porte celle des minutes, la roue de champ, celle des *secondes trotteuses* ; un petit engrenage nommé minuterie, caché sous le cadran, met en jeu l'aiguille des heures.

— Et c'est tout.

— Oui, absolument.

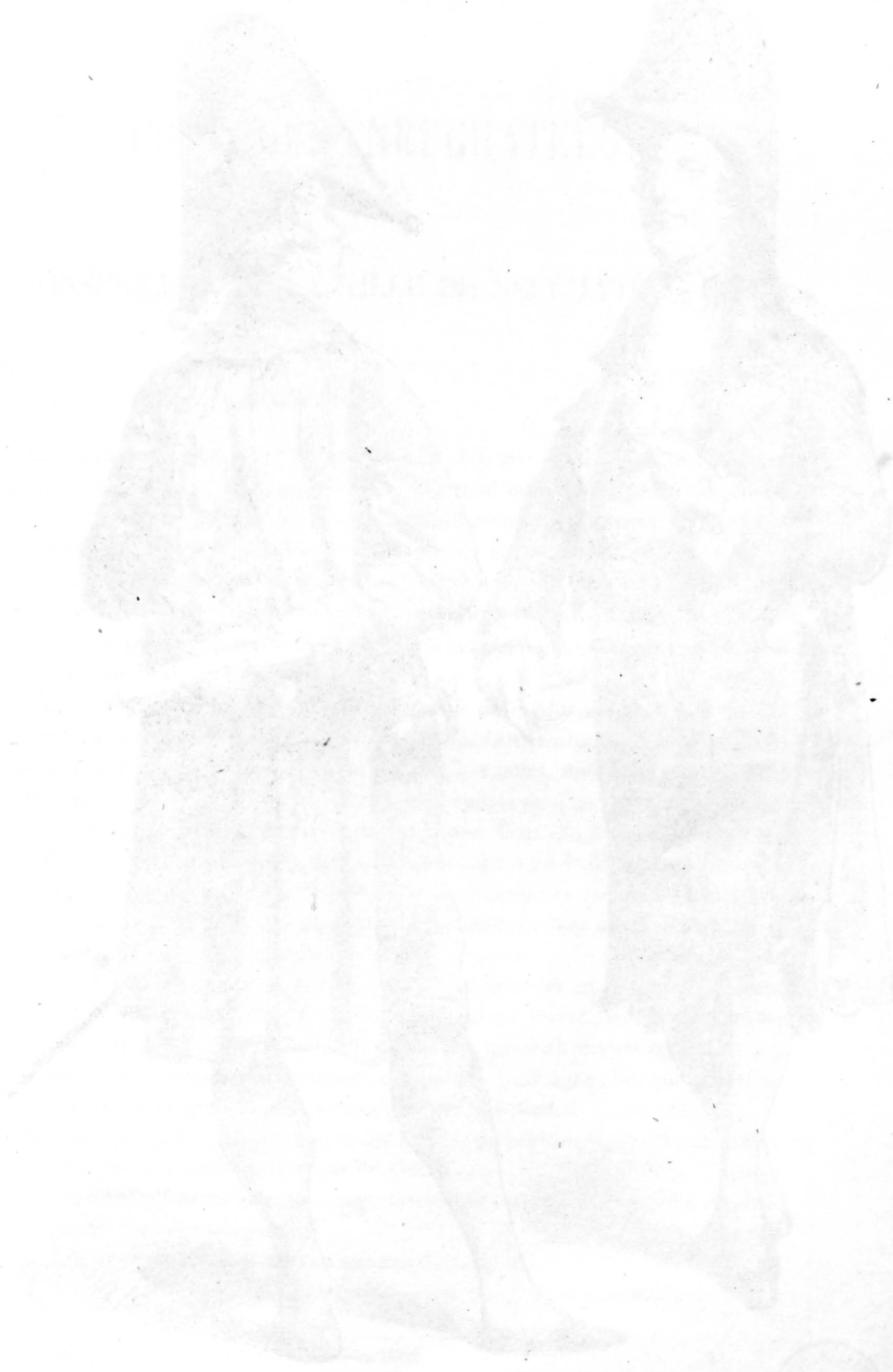
Donc, au fond, un coucou de la Forêt noire et un chronomètre de Berthoud ou de Breguet.....

— Sont établis sur les mêmes principes, seulement, l'un se vend 5 francs, et l'autre 2000, et ce n'est pas trop cher. Tu ne te figures pas ce qu'il faut de patience, d'attention, d'exactitude, pour confectionner une montre soignée ; chaque pièce, depuis le ressort jusqu'au moindre pivot, doit être parfaite, rien ne peut être laissé au hasard ; la plus légère irrégularité se multipliant de seconde en seconde produit bientôt des écarts énormes. Il n'y a pas jusqu'aux changements de température qu'il ne faille combattre ; le balancier se dilatant par le chaud oscille plus lentement ; il se contracte par le froid et se meut trop vite ; de sa marche dépend celle de la montre ; il faut donc parer à cet inconvénient par les appareils de compensation qui exigent de longs tâtonnements.

(A suivre).

L. FAVRE.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO



MUSÉE NEUCHATELOIS.



A. BACHELIN.



Conseillers de la ville de Neuchâtel. 1830.

COSTUMES NEUCHATELOIS

CONSEILLERS DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL. — 1830.

Le prestige du costume et de la tenue fut à toutes les époques une des recherches de l'autorité; l'étiquette et le cérémonial des cours fut réglé de bonne heure par des ordonnances et des règlements assignant à chacun son rang et son costume en rapport avec le caractère de ses attributions.

Le noir fut consacré dès le XVI^{me} siècle aux vêtements des dignitaires civils, bourgmestres, échevins, avoyers, professeurs, docteurs universitaires, conseillers et pasteurs. Les siècles suivants, en modifiant considérablement leur costume, lui conservèrent cependant sa couleur.

Les membres du Grand et du Petit Conseil de la ville de Neuchâtel étaient astreints à une tenue réglementaire très stricte. Leur costume en 1830 se composait d'un habit à basques, gilet, culottes et bas noirs, souliers à boucles, cravate blanche avec rabat, d'un chapeau à trois cornes ou d'un chapeau dit claque. Les membres du Grand-Conseil portaient l'épée. Ceux qui avaient atteint l'âge de 60 ans en étaient dispensés, ainsi que les membres du Petit-Conseil.

Les arrêts du 31 mai et du 21 juin 1830 modifièrent le costume des conseillers en leur laissant la faculté de porter le pantalon au lieu de la culotte; le rabat et les jabots disparurent aussi.

Un manteau étroit et long, d'étoffe légère, tombant des épaules jusqu'au-dessous des basques de l'habit, complétait cette tenue sévère. Nous ne pouvons préciser d'où nous arrive ce manteau particulier qui était encore en usage il y a quelques années chez les catéchumènes de nos campagnes, et que portaient dans les enterrements les plus proches parents du défunt.

Le costume est de rigueur, dit un des articles du règlement du 31 mai 1830:

- a. Dans les assemblées ordinaires du Conseil;
- b. Dans les occasions extraordinaires lorsque le Conseil est convoqué en *cérémonie* dans les temples;
- c. Les jours de Jeûne à tous les services;
- d. Les dimanches de communion, pour ceux qui veulent communier;

e. Les jours sur semaine au service où on communie, pour ceux qui veulent communier ;

f. Les autres jours de fêtes solennelles et extraordinaires où le costume de cérémonie aura été spécialement prescrit.

Indépendamment du devoir imposé à tout membre du Conseil de respecter et de faire respecter ce Règlement, Messieurs les Maîtres-des-Clefs sont très spécialement chargés de veiller à son exécution, afin que l'amende soit appliquée aux contrevenants. Cette amende était la retenue d'une assise simple du Conseil. L'assise ou jeton de présence donnait droit à une rétribution de 4 francs.

Avant 1848, les costumes des autorités civiles étaient déjà tombés en désuétude dans plusieurs cantons. C'est à cette date que s'arrête celui des conseillers de la ville de Neuchâtel.

A. BACHELIN.

LE GÉNÉRAL OUDINOT A NEUCHÂTEL.

(Suite).

A peine arrivé, Oudinot commence son rôle d'administrateur; élevé à l'école de Napoléon, zélé, infatigable, plein d'activité, il ne songe nullement à se prélasser dans les loisirs d'une ville occupée militairement, quoique sans coup férir, et le 19, c'est-à-dire, le lendemain de son arrivée, il demande par lettre au Conseil d'Etat une instruction sur la situation financière et politique de la Principauté. Plusieurs personnes avaient fait des avances considérables pour le service de la maison du général; il donna l'ordre de ne faire aucun remboursement jusqu'à ce qu'il se fût entendu avec les autorités sur leurs intentions relativement aux dépenses de sa maison. Le Trésorier-général de l'Etat fut chargé d'obtempérer aux désirs d'Oudinot; la ville de Neuchâtel prit la dépense de sa maison à sa charge.

La cession de la Principauté à l'Empereur devait se faire de façon à impressionner le peuple; Oudinot la fixa au 22 du même mois. Ce jour-là parut le décret suivant qui ne figure pas dans la *Correspondance de Napoléon I^{er}*. Nous le transcrivons en entier :

« Napoléon, par la grâce de Dieu et la Constitution, Empereur des Français et
» roi d'Italie.

» Nous avons nommé le général Oudinot, grand cordon de la Légion d'hon-
» neur, et le nommons par les présentes notre commissaire, à l'effet de recevoir
» la Principauté, comprenant le Comté de Neuchâtel et Valangin, dont la remise
» sera faite par un commissaire de S. M. le roi de Prusse, et de prendre en
» notre nom possession de la dite Principauté, le tout conformément au traité
» du 15 février et à la convention subséquente conclue par notre grand maré-
» chal du palais, le général Duroc et M. le comte d'Augwitz, desquels traité et
» convention, les articles particuliers et communs à la Principauté de Neuchâtel
» ont été extraits et annexés aux présentes.

» En notre palais impérial des Tuileries, le treizième mars mil huit cent six,
» de notre règne le deuxième.

» Signé NAPOLÉON.

» Et plus bas,

Par l'empereur,

» Le ministre des relations extérieures,

Le ministre secrétaire d'Etat,

» Ch.-Max. TALLEYRAND.

Hugues-B. MARET. »

Quel était cet homme auquel l'Empereur confiait le pouvoir civil et militaire dans notre pays? C'était un héroïque soldat. Voilà tout ce que le peuple savait de lui. Notre pays à cette époque n'avait pas de journaux, et c'était le seul vent de la renommée qui apportait au foyer campagnard l'écho des batailles qui remuaient le monde, tout en laissant notre petit coin de terre dans une paix parfaite. Les Almanachs de la Suisse française consacraient, il est vrai, quelques pages à une *Relation curieuse des choses les plus remarquables*, et le nom d'Oudinot avait dû s'y trouver mentionné à côté de celui des autres généraux de l'Empire. On comprendra facilement la crainte qu'inspira d'abord à nos populations le soldat de Zurich, du Mincio et d'Austerlitz. Mais ces craintes furent bientôt démenties, et au lieu du *sabreur* qu'on s'attendait à rencontrer, il se trouva un homme de cœur, un noble caractère, tout à la fois ferme et conciliant; il exerça chez nous pendant sept mois une espèce de dictature, il conquit toutes les affections, et la ville de Neuchâtel lui donna droit de bourgeoisie; c'est cet homme que nous voulons essayer de faire connaître.

La vie du général Oudinot appartient à l'histoire; elle est par ce fait assez connue, nous voulons cependant en retracer les principaux traits.

Nicolas-Charles Oudinot naquit à Bar-le-Duc, le 25 avril 1767. Son père, honorable négociant, le destinait au commerce; il passa ses premières années dans sa ville natale et au collège de Toul; ardent, turbulent, indomptable même, d'un cœur chaleureux, il se sentit poussé instinctivement vers la carrière des armes, et en 1784, il s'engagea dans le régiment de Médoc, sous les auspices d'un de

ses compatriotes, le capitaine de Saillet. Il obtient bientôt le grade de sergent, mais la vie trop régulière de la garnison ne satisfait pas ses appétits belliqueux, et les emplois d'officier étant l'apanage exclusif de la noblesse, il quitte après trois ans un service où il ne voit aucun avenir.

Il revient à Bar-le-Duc, où au grand contentement de sa famille, il reprend l'étude du commerce. C'est là que la révolution le trouve, c'est là qu'elle l'enrôle sous son jeune drapeau, et que, bouillant d'enthousiasme, elle en fera un de ses plus vaillants soldats, pour le conduire au travers de tous les champs de bataille de l'Europe, aux plus brillantes dignités militaires.

Le 7 novembre 1790 est une date mémorable dans l'histoire d'Oudinot; c'est le point de départ de son héroïque carrière. Ce jour là, on procédait à Bar-le-Duc à la formation d'un des bataillons de la Meuse; le patriotisme bien connu des Lorrains répondait chaleureusement à l'appel de la patrie en danger; le temps était gros d'orages intérieurs et extérieurs, la disette pesait lourdement sur le peuple, l'avenir n'avait rien de rassurant, et l'exaspération des pauvres croissant rapidement éclata à Bar-le-Duc par une de ces émeutes soudaines, terribles, dont cette époque présente de trop nombreux exemples. Un négociant nommé Pélissier, était soupçonné d'accaparer les grains pour les revendre à un prix exorbitant; le peuple furieux se porte à son domicile, injurie, menace, puis s'empare de lui; on le pousse dans la rue, où l'accueillent les vociférations d'une foule arrivée au paroxysme de la rage; le malheureux Pélissier est attaché à un char et traîné sur le pavé. Oudinot l'apprend, un homme est en danger de mort, il faut le sauver, mais le temps presse, et il y a loin de la ville basse à la ville haute; il saute sur un cheval fougueux, et laissant la rue sinueuse et trop longue, il monte au galop une rampe de quatre-vingts marches au milieu des piétons effrayés de cette apparition fantastique. Mais il ne trouve plus qu'un cadavre horriblement mutilé. Saisi de colère, il s'élance au milieu des émeutiers, les arrête et les fait jeter en prison à l'aide de quelques jeunes gens, que son courage rallie à la cause de l'ordre. La population reconnaissante le nomme capitaine dans la milice citoyenne. Voilà le premier pas d'Oudinot dans la carrière militaire et politique; tel nous le voyons à Bar-le-Duc, tel nous le retrouverons dans tous les combats de la République et de l'Empire.

Le 7 novembre de la même année, la population de la ville et des campagnes se précipitait aux enrôlements volontaires; Oudinot y apparaît, et soudain le peuple l'acclame comme son chef; il est nommé à l'unanimité commandant du 3^{me} bataillon de la Meuse, à la tête duquel il marche vers le Nord, où il rejoint l'armée de Lafayette; il arrive à Thionville, et se signale aussitôt par la manière hardie dont il débusque l'ennemi qui poussait une excursion dans les environs de cette place; après cette première affaire, il est jugé par ses hommes qui le qualifient du surnom de *père des soldats*.

A vingt-six ans, Oudinot est déjà colonel, et nous le voyons à la tête de la 4^{me} demi-brigade, composée en grande partie de l'ancien régiment de Picardie. Plusieurs officiers, partisans de la royauté, abandonnaient leurs postes pour aller grossir les rangs de l'armée coalisée; une grande agitation régnait dans cette troupe improvisée et composée d'éléments divers, l'autorité était souvent mise en question, et il fallut toute l'énergique ardeur du jeune colonel pour ramener l'ordre et rétablir la confiance et la fidélité au drapeau de la patrie.

L'armée autrichienne et prussienne ayant forcé les lignes de la Lauter occupait l'Alsace; Oudinot l'en repousse à la suite d'une brillante affaire, celle de Haguenau, où il est blessé, et où il reçut le surnom de *brave* (17 décembre 1793). Les troupes quittent le Palatinat et prennent leurs quartiers d'hiver.

L'ennemi reprend l'offensive l'année suivante; le feld-maréchal de Möllendorf conduit lui-même contre Kaiserslautern 45 bataillons et 46 escadrons, l'élite de l'armée prussienne. Le général Ambert ne peut songer à se maintenir dans la faible position qu'il occupe, et il dirige la retraite vers Pirmasens à la tête d'une colonne dont fait partie la 4^{me} demi-brigade. L'artillerie et la cavalerie restées en position sur le plateau sont chargées par l'ennemi auquel elles opposent une valeureuse résistance, mais poursuivies, elles rattrappent l'infanterie dans un défilé et y jettent le désordre et l'épouvante. Mais Oudinot forme l'arrière-garde; et c'est à lui qu'est réservé l'honneur de sauver cette armée; il s'empare de la lisière d'un bois d'où il attaque vigoureusement l'ennemi, et lui reprenant une partie de l'artillerie qu'il avait enlevée, il couvre la retraite jusqu'à Pirmasens; le lendemain Oudinot est mis à l'ordre du jour, et son nom donné comme mot d'ordre. Nommé général de brigade le 14 juin 1794, il est attaché en cette qualité à l'armée de la Moselle; au sanglant combat livré aux Impériaux devant Trèves, il a la cuisse traversée d'une balle et est nommé gouverneur de la ville; le 18 octobre, à Neckrau, il reçoit cinq coups de sabre dans une attaque de nuit, et est fait prisonnier par les Autrichiens qui le conduisent à Ulm, où il subit une captivité de trois mois, après laquelle il est échangé contre le général Zaniau.

En avril 1796, à l'armée du Rhin et Moselle sous Moreau, il s'empare de Nordlingen, de Donawerth et de Neubourg. Au siège d'Ingolstadt, il fait partie de la division Delmas; celui-ci est blessé au commencement d'une attaque des Autrichiens, Oudinot le remplace, excite la troupe qu'il dirige en personne, et reçoit trois coups de sabre et un coup de feu au fort de la mêlée.

Le 1^{er} novembre, le bras encore en écharpe, il fait à Altenheim, à la tête de trois régiments de cavalerie, la capture de plusieurs bataillons d'infanterie. Nous le voyons ensuite à la prise de Manheim, puis à Mayence, et partout il se signale par son héroïsme, montrant une aptitude égale dans la direction de toutes les armes.

Il fait partie de l'armée dite d'Helvétie, et par l'ordre de Masséna, il attaque la position importante de Feldkirch, afin de donner aux armées françaises en Souabe et en Suisse le moyen de se relier, mais ici il est repoussé avec perte. Le 12 avril 1799, il est nommé général de division, et toujours prodigue de sa personne et de son sang, il est blessé à Schwytz. Chacun sait qu'Oudinot eut une part brillante à la victoire de Zurich. Il poursuit les fuyards qui cherchent un moment à se retrancher dans Constance qui se rend, et où il fait prisonnier un corps de 200 émigrés qui combattaient dans les rangs de l'armée russe; il prend en pitié ses malheureux compatriotes et les fait évader.

Masséna envoyé en Italie, emmène avec lui Oudinot comme chef d'état-major, « car, dit-il, sa bouillante ardeur sait merveilleusement se plier aux travaux du cabinet. » — A Savone, ralliant quelques officiers montés, il fonde sur un parti de hussards autrichiens, qui allait envelopper Masséna. A Gênes, il se dévoue pour le salut de l'armée, et quitte le port monté sur une légère barque, conduite par le capitaine de corsaires Bavastro, passe sous le feu de la flotte anglaise, prend terre à Finale, se concerta avec Suchet sur le parti à prendre et rentre à Gênes avec la même audace et le même bonheur.

« Je n'ai pas d'expressions, écrit Masséna au gouvernement, pour donner une idée du patriotisme et de la haute intelligence avec lesquels le général Oudinot m'a secondé en Suisse et en Italie; il était partout et à tout, il n'a pas seulement conquis mon estime et mon amitié, il a droit à la reconnaissance publique. »

Brune prend le commandement de l'armée de Masséna; Oudinot reste chef d'état-major, et c'est en cette qualité qu'il rend compte du passage du Mincio (26 décembre 1800): « Conduits par un général hors ligne, là où la résistance était la plus opiniâtre, quelques officiers d'état-major (suivent les noms) culbutèrent tout ce qui se trouva sur leur passage, parvinrent à enlever une pièce de canon, et donnèrent par ce dévouement, à la division Boudet, le temps d'arriver à leur secours; le général qui était à leur tête eut son cheval blessé. » Le général dont il s'agit ici, c'est Oudinot lui-même, et il cache son nom par un profond sentiment de délicatesse et d'abnégation dont sa carrière fournit plus d'un exemple. Arrivé à Paris pour y remettre les drapeaux pris à l'ennemi, le canon du Mincio lui est donné en hommage de reconnaissance par le premier consul.

Nous le voyons successivement inspecteur-général d'infanterie, de cavalerie, et commandant de la première division du camp de Bruges, député au corps législatif et grand'croix de la légion d'honneur (6 mai 1805).

Napoléon réunit sous son commandement une division composée de dix bataillons de grenadiers et de voltigeurs, qui devaient être les premières troupes débarquées en Angleterre, mais une troisième coalition éclate. L'Autriche passe

l'Inn, tout en déclarant qu'elle maintiendra la paix. Stralsund devient un point de rassemblement pour les troupes russes, suédoises et anglaises, des corps russes sont en marche par la Gallicie et la Pologne, il faut attaquer cet ennemi chez lui, et l'armée française marche sur l'Autriche avec les *grenadiers d'Oudinot* à l'avant-garde. C'est cette jeune division qui, se couvrant de gloire dès sa première campagne, deviendra inséparable de son chef et occupera plus tard Neuchâtel; un des bulletins de l'Empereur la caractérise ainsi : « Il est impossible de » voir une troupe plus belle, plus animée du désir de se mesurer à l'ennemi, » plus remplie d'honneur et de cet enthousiasme militaire, qui est le présage des » plus grands succès. » Après la capitulation d'Ulm, les Russes perdent 400 hommes dans un combat à Amstetten, 1,500 sont faits prisonniers par les grenadiers d'Oudinot.

A Vienne, l'armée autrichienne placée sur la rive gauche du Danube, s'apprête à défendre cet important passage; leur artillerie peut battre l'armée française en enfilade, au travers d'un pont miné et garni de barils de poudre. L'audace peut seule tourner cette situation presque désespérée. Les intrépides grenadiers franchissent le pont au pas de course, occupent un village où s'étend un immense parc d'artillerie, et se trouvent à Hollabrünn, sous le feu du canon russe et de la mousqueterie de Bagration; les vêtements d'Oudinot sont percés de coups de feu, il a la cuisse traversée par un projectile; on lutte corps à corps et à la baïonnette autour de lui, et cette lutte acharnée ne se termine qu'à onze heures du soir.

L'empereur Joseph venait de se retirer en Moravie, avec une partie de ses troupes auxquelles se réunissait une armée russe. Oudinot à peine remis de ses blessures, se rend à Olmütz, auprès de Napoléon, et lui demande ses ordres. « Votre courage surpasse vos forces, lui répond l'Empereur, je donnerai vos grenadiers à Duroc, et vous resterez auprès de moi; » il se rend alors auprès de Duroc qui comprenait tout l'honneur qu'il y avait à commander par intérim les soldats d'Oudinot : « Restez à la tête de mes grenadiers, mon cher maréchal, lui dit-il, nous combattons côte à côte. »

Duroc et Oudinot partagèrent la même tente sur le champ de bataille d'Austerlitz.

(A suivre.)

A. BACHELIN.

RÉUNION

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

A SAINT-AUBIN.

Le 30 mai dernier, la Société cantonale d'histoire a eu sa séance annuelle à Saint-Aubin, où elle a réuni un nombre inattendu d'assistants. C'était, en effet, une bonne fortune que de prendre part à cette fête de famille où les Neuchâtelois, attachés de cœur à leur patrie, aiment à s'entretenir des choses du passé, de ce vieux sol du Jura si digne de leur respect et de leur amour, et sont heureux de retremper leurs sentiments patriotiques en se rappelant le dévouement et les sacrifices de leurs pères. Et quelle plus belle contrée pouvait-on choisir comme centre d'étude et d'exploration historique que ce beau territoire de la Béroche, si pittoresque, si riche en monuments de tous les âges, où les mystères de l'époque lacustre coudoient les vestiges romains et gaulois, où le moyen-âge et la féodalité donnent la main aux temps modernes, où la tradition populaire compte tant de légendes et où enfin les Confédérés ont frappé les premiers coups de la bataille de Grandson.

A onze heures du matin, près de quatre-vingts sociétaires et invités entraient dans la cour du château de Vaumarcus, où M. le baron de Buren leur souhaita la bienvenue, et où ils trouvèrent un accueil digne de l'hospitalité antique. Introduits par le souterrain qui avait donné accès aux Bourguignons si rudement délogés par les Suisses quelques jours plus tard, nous gravâmes la grande tour, et après avoir visité différentes pièces, entre autres l'ancienne salle de justice, où une hirondelle avait trouvé à propos d'abriter sa jeune couvée, nous entrâmes dans un salon aux proportions colossales, dont les murs épais de six à sept pieds sont couverts de portraits de famille, de nobles dames, de magistrats en robe, de chevaliers revêtus de leur buffle ou de leur cuirasse. C'est là qu'une collation était préparée par M. de Buren afin de restaurer les sociétaires avant l'excursion annoncée dans le programme.

Vers midi, la longue colonne marchant à la file indienne cheminait à l'ombre de la magnifique forêt de hêtres qui couvre les pentes du ravin dominé par le château, puis déployait ses replis à travers les prairies et les vergers en fleurs.

Bien que les sentiers prissent parfois certaines allures torrentueuses, grâce à la pluie de la nuit, cette promenade fut charmante et entremêlée d'épisodes imprévus. Tout en devisant, on atteignit le bloc granitique de Vernéaz où sont taillés des figures consistant en lignes bizarres, en petits creux circulaires dont la signification est inconnue, et qui pourraient passer pour de purs accidents s'ils ne se retrouvaient pas sur un grand nombre d'autres blocs répandus dans des contrées fort éloignées. Puis, l'on explora ce singulier campement, connu sous le nom de *Redoute* des Bourguignons, que M. le colonel de Mandrot croit être un ouvrage romain. Bien que sur toute son étendue elle soit couverte d'une forêt de hêtres, cette fortification frappe l'observateur le moins prévenu par sa disposition rectangulaire et ses bords relevés en escarpe. Enfin l'on atteignit la colline des Tombets où sont des sépultures gallo-romaines, la Vy-de-l'Etraz et le Pont Porret, où l'avant-garde de Charles-le-Téméraire vint se heurter contre un corps de confédérés qui la repoussèrent vigoureusement jusque dans la plaine de Champagne. De là, on descendit sur Saint-Aubin par Montalchez en laissant à gauche la belle forêt du Devin où sont des pierres levées (Menhirs) que le manque de temps nous empêcha de visiter.

Entrée à Saint-Aubin après cette course intéressante et fructueuse, la Société put admirer une partie de la riche collection d'antiquités réunies par M. le Dr Clément; les âges de la pierre et du bronze, représentés par des échantillons remarquables pêchés sur le littoral de la Béroche et d'Estavayer, excitèrent un intérêt d'autant plus vif, qu'on pouvait étudier les procédés de fabrication en usage chez les lacustres, sur des séries d'armes et d'ustensiles de même nature, depuis l'ébauche grossière jusqu'à l'objet complètement terminé, en passant par tous les degrés intermédiaires. Citons en particulier sous ce rapport les pointes de flèches en silex et les marteaux-haches en bois de cerf portant une pierre tranchante insérée au bout le moins large, et un manche de bois implanté comme dans nos haches actuelles. Il y a quelques mois on ne possédait qu'un seul de ces derniers, et il était la propriété de M. Clément qui, dès-lors, a eu la bonne fortune d'établir sa drague sur un gisement où ces objets sont si abondants qu'on a tout lieu de croire à l'existence d'un atelier de fabrication établi à cet endroit. Parmi les exemplaires uniques et hors de prix, n'oublions pas un couteau qui a toute l'apparence des couteaux de bronze, même les gravures caractéristiques bien connues des archéologues, mais dont la lame est en fer, la base seule étant de bronze. Evidemment cet objet doit avoir été confectionné dans l'époque de transition entre l'âge du bronze et celui du fer. Les antiquités gallo-romaines, provenant des sépultures fouillées dans les environs par M. Clément, attirent à bon droit l'attention des curieux, et provoquent maintes réflexions sur les diverses phases de l'art et de l'industrie. Avant de quitter ces vitrines si obligeamment mises à notre disposition par leur propriétaire, nous devons ren-

RÉUNION

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

A SAINT-AUBIN.

Le 30 mai dernier, la Société cantonale d'histoire a eu sa séance annuelle à Saint-Aubin, où elle a réuni un nombre inattendu d'assistants. C'était, en effet, une bonne fortune que de prendre part à cette fête de famille où les Neuchâtelois, attachés de cœur à leur patrie, aiment à s'entretenir des choses du passé, de ce vieux sol du Jura si digne de leur respect et de leur amour, et sont heureux de retremper leurs sentiments patriotiques en se rappelant le dévouement et les sacrifices de leurs pères. Et quelle plus belle contrée pouvait-on choisir comme centre d'étude et d'exploration historique que ce beau territoire de la Béroche, si pittoresque, si riche en monuments de tous les âges, où les mystères de l'époque lacustre coudoient les vestiges romains et gaulois, où le moyen-âge et la féodalité donnent la main aux temps modernes, où la tradition populaire compte tant de légendes et où enfin les Confédérés ont frappé les premiers coups de la bataille de Grandson.

A onze heures du matin, près de quatre-vingts sociétaires et invités entraient dans la cour du château de Vaumarcus, où M. le baron de Buren leur souhaita la bienvenue, et où ils trouvèrent un accueil digne de l'hospitalité antique. Introduits par le souterrain qui avait donné accès aux Bourguignons si rudement délogés par les Suisses quelques jours plus tard, nous gravâmes la grande tour, et après avoir visité différentes pièces, entre autres l'ancienne salle de justice, où une hirondelle avait trouvé à propos d'abriter sa jeune couvée, nous entrâmes dans un salon aux proportions colossales, dont les murs épais de six à sept pieds sont couverts de portraits de famille, de nobles dames, de magistrats en robe, de chevaliers revêtus de leur buffle ou de leur cuirasse. C'est là qu'une collation était préparée par M. de Buren afin de restaurer les sociétaires avant l'excursion annoncée dans le programme.

Vers midi, la longue colonne marchant à la file indienne cheminait à l'ombre de la magnifique forêt de hêtres qui couvre les pentes du ravin dominé par le château, puis déployait ses replis à travers les prairies et les vergers en fleurs.

Bien que les sentiers prissent parfois certaines allures torrentueuses, grâce à la pluie de la nuit, cette promenade fut charmante et entremêlée d'épisodes imprévus. Tout en devisant, on atteignit le bloc granitique de Vernéaz où sont taillés des figures consistant en lignes bizarres, en petits creux circulaires dont la signification est inconnue, et qui pourraient passer pour de purs accidents s'ils ne se retrouvaient pas sur un grand nombre d'autres blocs répandus dans des contrées fort éloignées. Puis, l'on explora ce singulier campement, connu sous le nom de *Redoute* des Bourguignons, que M. le colonel de Mandrot croit être un ouvrage romain. Bien que sur toute son étendue elle soit couverte d'une forêt de hêtres, cette fortification frappe l'observateur le moins prévenu par sa disposition rectangulaire et ses bords relevés en escarpe. Enfin l'on atteignit la colline des Tombets où sont des sépultures gallo-romaines, la Vy-de-l'Etraz et le Pont Porret, où l'avant-garde de Charles-le-Téméraire vint se heurter contre un corps de confédérés qui la repoussèrent vigoureusement jusque dans la plaine de Champagne. De là, on descendit sur Saint-Aubin par Montalchez en laissant à gauche la belle forêt du Devin où sont des pierres levées (Menhirs) que le manque de temps nous empêcha de visiter.

Entrée à Saint-Aubin après cette course intéressante et fructueuse, la Société put admirer une partie de la riche collection d'antiquités réunies par M. le Dr Clément; les âges de la pierre et du bronze, représentés par des échantillons remarquables pêchés sur le littoral de la Béroche et d'Estavayer, excitèrent un intérêt d'autant plus vif, qu'on pouvait étudier les procédés de fabrication en usage chez les lacustres, sur des séries d'armes et d'ustensiles de même nature, depuis l'ébauche grossière jusqu'à l'objet complètement terminé, en passant par tous les degrés intermédiaires. Citons en particulier sous ce rapport les pointes de flèches en silex et les marteaux-haches en bois de cerf portant une pierre tranchante insérée au bout le moins large, et un manche de bois implanté comme dans nos haches actuelles. Il y a quelques mois on ne possédait qu'un seul de ces derniers, et il était la propriété de M. Clément qui, dès-lors, a eu la bonne fortune d'établir sa drague sur un gisement où ces objets sont si abondants qu'on a tout lieu de croire à l'existence d'un atelier de fabrication établi à cet endroit. Parmi les exemplaires uniques et hors de prix, n'oublions pas un couteau qui a toute l'apparence des couteaux de bronze, même les gravures caractéristiques bien connues des archéologues, mais dont la lame est en fer, la base seule étant de bronze. Evidemment cet objet doit avoir été confectionné dans l'époque de transition entre l'âge du bronze et celui du fer. Les antiquités gallo-romaines, provenant des sépultures fouillées dans les environs par M. Clément, attirent à bon droit l'attention des curieux, et provoquent maintes réflexions sur les diverses phases de l'art et de l'industrie. Avant de quitter ces vitrines si obligeamment mises à notre disposition par leur propriétaire, nous devons ren-

dre hommage à l'étonnante conservation des objets en os qu'elles renferment. Rien n'est ingénieux comme les moyens employés par M. Clément pour les préserver de la contraction après leur sortie de l'eau et de la destruction qui en est la suite, principalement l'immersion dans la gélatine et la précaution de les entourer non de liens ordinaires comme on le fait généralement, mais de bandettes de caoutchouc qui se contractent en même temps que les objets et les empêchent de se réduire en fragments.

Le temps manquait pour examiner à loisir toutes les richesses offertes à nos regards, il fallut bon gré mal gré s'arracher à cette étude si amusante et se diriger vers la salle de justice où l'on entra en séance sous la présidence de M. C. Nicolet, de la Chaux-de-Fonds, qui, dans un discours¹ aussi savant que bien écrit, traça à grands traits l'orographie et l'histoire de la Béroche et déclara ouverte la troisième session de la Société.

Après la lecture du procès-verbal de la séance de Fleurier, par M. le prof. Herzog, on s'occupa de la réception de MM. Eugène Courvoisier pasteur, Aug.-Aimé Perrenoud, Paul Carbonnier, Ch. de Coulon, Fréd. de Bosset, Alcide Nicolet, Constant Girard, Lucien Landry, Albert Petitpierre, Will.-César Jeanneret, Renaud, Hermann de Wesdehlen comme membres actifs; — de MM. Andrié, pasteur, Matile, Lesquereux, Quiquerez, ingénieur, Morlot, Galiffe, Zündel, professeur, de Buren, Gonzalve Petitpierre, de Champaux, sous-préfet de Pontarlier, Pons, maire de Pontarlier, comme membres honoraires; — enfin, de MM. Constant Narbey, profes. à Consolation (Doubs), Lobot de la Barre à Pontarlier, Ulysse Robert, du Locle, étudiant en philosophie, en qualité de membres correspondants.

M. Ed. de Pury, caissier de la Société, présente ses comptes qui sont renvoyés à l'examen du Bureau, avec des remerciements adressés au titulaire. Il résulte des notes qui sont produites que le nombre des membres actifs était de 103 avant la séance de ce jour.

On passe ensuite au renouvellement du Bureau, qui est réélu tout entier sauf le président qu'un article du règlement oblige à remplacer. Après le scrutin, le Bureau se trouve composé comme suit:

Président:	M. Alphonse Coulon,
Vice-Président:	M. Célestin Nicolet,
	id. M. Fritz Berthoud,
Secrétaires:	MM. L ^s Favre et Charles Herzog,
Caissier:	M. Ed. de Pury-Marval,
	MM. H.-L. Otz, Ch. Châtelain, past ^r .

Ces formalités remplies, on discute une proposition de M. le past^r Châtelain qui, après avoir rappelé la prochaine exécution du Cadastre dans notre pays, demande que le Bureau soit chargé d'obtenir de l'autorité compétente que l'on

¹ Voir plus loin, page 138.

inscrive sur les plans, avec toute l'exactitude possible, les noms des anciens chemins, des sentiers, les anciennes désignations de localités, les pierres et monuments présentant un intérêt historique, afin de conserver le souvenir d'objets sur le point de disparaître et dont la tradition finirait par s'éteindre. Cette proposition est appuyée par MM. de Mandrot, Monnier, DuPasquier. M. Otz, directeur du Cadastre, annonce qu'il a toujours recommandé à ses géomètres de consigner sur les plans les anciennes voies de communication et tous les objets mentionnés par M. Châtelain. M. F. de Rougemont désire que les noms inscrits dans les anciens plans soient mentionnés dans les nouveaux.

On écoute ensuite avec un plaisir soutenu l'intéressante communication annoncée par M. le professeur Zündel, de Berne, sur la famille des Camille d'Aventicum. Après de longues recherches, le savant professeur croit avoir trouvé dans cette ville le lieu jusqu'à présent inconnu où fut mis à mort Decimus Brutus Albinus, l'un des meurtriers de Jules-César, lequel fuyait l'Italie et, travesti en Helvétien, cherchait à gagner la Macédoine. Trahi par son hôte, Caius Julius Camillus, qui l'avait dénoncé à Antoine, celui-ci donna l'ordre de lui envoyer la tête de Brutus. Ce sont les nombreuses inscriptions déchiffrées par M. Zündel sur des pierres trouvées d'Yverdon à Morat et où sont écrits les noms de plusieurs membres de la famille des Camille, qui lui ont permis d'éclaircir un passage d'Appien¹ resté obscur jusqu'à aujourd'hui.

M. Morlot aborda un sujet tout différent et réussit à captiver l'attention de ses auditeurs, en exposant les procédés qui ont dû se produire au passage de l'âge de la pierre à l'âge du bronze, non-seulement pour obtenir l'extraction et la réduction des minerais de cuivre et d'étain, mais les proportions de l'alliage de ces deux métaux, le moulage et la fonte. La dureté extrême de l'alliage, dix pour cent d'étain avec le reste de cuivre, excluant le martelage dans la fabrication d'objets d'une forme quelque peu compliquée, il fallut avoir recours aux procédés de moulage, et l'on trouva dans le bronze, qui de nos jours encore est employé pour les cloches et l'artillerie, un composé qui s'y prêtait parfaitement et qui fondait facilement grâce à l'addition de l'étain. L'examen d'une multitude d'objets de bronze démontre que les ouvriers de ces temps reculés n'ont employé qu'exceptionnellement les moules solides (en coquille) et le moulage au sable, mais qu'ils ont presque invariablement fait usage avec une dextérité merveilleuse du moulage en cire perdue. Aujourd'hui encore ce procédé est fort en vogue chez les fondeurs. Après avoir modelé en cire l'objet que l'on désire obtenir, on enveloppe cette maquette dans une sorte de potée de mouleur, formée de terre argileuse mélangée de substances végétales ou animales, ordinairement de la bouse de vache, on fait sécher, puis on chauffe pour fondre la cire qu'on laisse écouler au dehors. Ainsi préparé, le moule est prêt à recevoir le bronze fondu qui, pénétrant

¹ Appien, *De bello civili*. liv. III, 97 et 98.

dans tous les recoins de la cavité, reproduit avec ses détails les plus minimes, ses ornements les plus délicats, la maquette de cire. On obtient ainsi des objets dont la beauté, la délicatesse ne sont limitées que par le talent du mouleur, même des anneaux passés l'un dans l'autre, ce qui au premier abord paraît inexplicable. Ce procédé était mis en œuvre par les fondeurs primitifs avec beaucoup d'habileté, et l'on est surpris de voir dans les collections tant d'échantillons qui attestent un art déjà fort développé. Mais comme on était obligé de briser le moule pour en retirer l'épreuve en bronze, on comprend que la confection de chaque objet exigeait un moule particulier qui ne servait qu'une fois. Cela explique pourquoi les haches, les couteaux, les bracelets, les épingles, etc., dont on a des milliers d'échantillons, sont tous différents, ce qui n'aurait pas lieu avec l'emploi de moules solides ou de matrices fixes donnant un nombre indéfini d'exemplaires identiques. Une autre question est celle de l'origine de ces métaux. D'où les tiraient-on? arrivaient-ils à l'état d'alliage ou séparés? Les études de M. Morlot sur nos bronzes et sur ceux du Mecklembourg en particulier, le conduisent à admettre que pour ces derniers, le cuivre, à cause de sa pureté, doit provenir de l'Oural où on l'extrait de la malachite, tandis que l'étain venait probablement de l'Erzgebirge. Quant aux bronzes suisses, les provenances sont diverses, ainsi que l'ont démontré les analyses de M. de Fellenberg; mais il est avéré que les métaux arrivaient séparés dans les mains des ouvriers, et l'on peut s'en convaincre par l'examen de quelques pièces précieuses, comme la belle épée du musée de Neuchâtel, dont la poignée et les rivets, plus rouges, annoncent un bronze moins riche en étain. Ce dernier métal était si rare qu'on l'épargnait chaque fois qu'on pouvait le faire sans inconvénient. Du reste, les ouvriers étaient si exclusivement fondeurs qu'ils montrent une maladresse extrême chaque fois qu'ils doivent sortir de leurs procédés habituels; ainsi, la soudure leur étant inconnue, les réparations d'objets rompus sont faites avec une grossièreté qu'on a peine à admettre de la part de mouleurs si délicats.

M. le colonel de Mandrot s'était proposé un sujet plus local, l'histoire de la Béroche, depuis la période romaine jusqu'aux seigneurs de Gorgier et de Vauxmarcus dont les possessions s'étendaient jusqu'à l'Areuse. Pour compléter son exposition, un acte du XIV^{me} siècle lui a fourni le moyen de ressusciter la population de la contrée à cette lointaine époque, avec les chefs de familles, leurs redevances, les lieux qu'ils habitaient; il étonna beaucoup les assistants en leur apprenant que le chiffre de cette population était approximativement égal au nombre actuel des citoyens neuchâtelois habitant la même partie du canton. On peut juger de l'intérêt avec lequel a été entendue une communication qui touchait d'aussi près les habitants de la Béroche.¹

¹ Cette notice paraîtra dans le prochain numéro.

M. Fritz Berthoud, l'aimable conteur, qui vient de donner le second volume de *Sur la Montagne*, dont la place est marquée au foyer de chacun de nous, proposa ensuite aux jeunes Neuchâtelois, qui ont du temps et de la fortune, un travail des plus séduisants. La bibliothèque de l'Institut, à Paris, contient, sous le nom de collection Godefroy, 536 portefeuilles et volumes où sont épars quantité de documents ayant trait à l'histoire de la Suisse et de notre pays. On a entrepris le catalogue et l'étude de cette collection; on vient d'en publier le 1^{er} volume, où l'on trouve déjà 64 pièces qui concernent la Suisse, et 48 le pays de Neuchâtel, principalement pour les XVI^{me} et XVII^{me} siècles. Il s'agirait d'aller faire le dépouillement de ces actes afin d'en enrichir notre histoire. M. Berthoud offre son concours et son appui à quiconque voudra entreprendre cette tâche.

Il dépose sur le Bureau pour les archives de la Société plusieurs actes qu'il a copiés dans le cartulaire de la maison de Châlons, et où il est fait mention de Neuchâtel.

Avant de se séparer, l'assemblée choisit le Landeron pour la réunion de l'année 1867, et fixe la cotisation à 3 francs.

Il était 5^{1/2} heures, et les amis de l'histoire, comme de simples mortels, soumis à la loi imposée par la *guenille* de Molière, sentaient le besoin d'un ravitaillement général. M. Pattus y avait pourvu largement: une salle de banquet toute neuve, disposée avec goût, attendait les convives empressés. Le dîner ne fut pas un des actes les moins intéressants de la fête; des hommes d'esprit et de mérite, qui s'estiment mutuellement, ne peuvent rester longtemps muets, surtout s'ils sont stimulés par des vins d'honneur délicieux, par la musique, par le soleil couchant qui dorait les cimes des Alpes, par des orateurs comme MM. Fritz Berthoud, Desor, Amiet, Morlot, DuPasquier, Nicolet, G. Dubois, Vouga et d'autres encore. Mais aux environs de 9 heures, après qu'on eût rappelé le souvenir de l'accueil cordial fait à la Société par les habitants de Fleurier l'année dernière, et après s'être donné rendez-vous au Landeron où l'empressement ne sera pas moindre, on se dirigea vers la gare, le cœur rempli de reconnaissance pour l'hospitalité et la sympathie que nous venions de rencontrer à Vaumarcus et à Saint-Aubin. Puisse cette fête se répéter aussi belle et aussi gaie dans tous les districts du canton.

L. FAVRE.

DISCOURS

prononcé par M. C. Nicolet, président de la Société d'Histoire
du Canton de Neuchâtel,
à la séance de St-Aubin, le 30 mai 1866.

*Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet. HOR., Ode à Septimus.*

Messieurs,

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, dans sa dernière séance à Fleurier, ayant choisi Saint-Aubin pour lieu de sa session de 1866, le bureau a cru devoir fixer l'époque de la réunion assez longtemps à l'avance, afin que les amis de l'histoire nationale puissent se grouper en grand nombre sur un sol riche en souvenirs historiques et en monuments archéologiques.

La beauté du site ajoute à l'importance des souvenirs. La situation de Saint-Aubin dans une dépression ou profonde fracture des couches néocomiennes adossées au Jura, d'où s'échappe le torrent de la Rhuillère, préserve les habitations de l'action des vents; une nature splendide, une vue limitée par la chaîne toujours neigeuse de nos Alpes altières, une végétation luxuriante, variée et riche en espèces rares, toutes ces choses font de cet heureux petit coin de terre une station privilégiée.

Aussi lorsque, en mars ou en avril, le vents conjurés accumulent la neige sur nos demeures montagnardes et les font retentir de leurs mugissements stridents, alors nos sœurs viennent à Saint-Aubin, avec leurs jeunes familles, s'épanouir aux doux rayons d'un soleil printanier et cueillir la fleur odorante de mars.

Les accidents des terrains ou leurs formes orographiques concourent à embellir les alentours du village principal de la Béroche. Les affleurements rocheux, dont les escarpements se découpent à l'horizon en crêts ou en ondulations variées, forment comme un rempart aux villages qui encadrent le lac. De loin en loin, une déchirure profonde vient entamer ce rempart et faire diversion à la monotonie des lignes jurassiques. Tel est le ravin ou ruz de Vaumarcus, dont l'escarpement méridional est couronné par le vieux château de Vaumarcus, vigie à l'époque romaine, château bourguignon, puis fief de la maison d'Estavayer, et enfin fief de la maison de Neuchâtel.¹

Le terrain erratique, en recouvrant les ruptures abruptes et les ondulations des terrains néocomiens, en raccordant les pentes avec les petits vallons, a singulièrement contribué à adoucir le contraste des formes orographiques primitives.

Le terrain erratique est richement représenté à Saint-Aubin par des sables et de nombreux débris des roches alpines, dont les plus dures ont fourni aux hommes primitifs de ces contrées les matériaux pour la confection des instruments les plus vulgai-

¹ Ce manoir est aujourd'hui l'heureuse demeure de la famille de Buren qui a conservé religieusement les traditions d'hospitalité de ses ancêtres.

Notre chanoine chroniqueur, Hugues de Pierre, nous apprend que ce château tomba par surprise, sans coup férir, entre les mains de Charles, duc de Bourgogne, l'avant-veille du jour des Brandons 1476.

Le jour des Brandons, qui coïncide avec l'anniversaire de la bataille de Grandson, est un des glorieux souvenirs de la patrie.

res, tandis que les grands blocs épars dans les forêts de chêne étaient, à l'époque gauloise, consacrés aux cérémonies religieuses.

Mais c'est surtout l'importance des monuments archéologiques qui justifie le choix fait par la Société de cette localité pour la réunion de ce jour. Effectivement, où trouver une plus grande accumulation de monuments se rattachant à toutes les époques de notre histoire depuis les palafittes ¹ aux temps modernes?

Nulle part l'âge de la pierre n'est plus complet que dans les tenevières de St-Aubin, et il suffit de jeter un simple coup-d'œil sur la magnifique collection de M. le Dr Clément, pour se convaincre que les habitants des palafittes possédaient une civilisation déjà relativement avancée. Depuis les récentes découvertes d'ossements provenant de l'ours, du sanglier, du cheval et du castor, la faune de cette station présente l'ensemble des espèces qui ont été trouvées dans les palafittes de la Suisse orientale. ²

Le district de St-Aubin a une autre prérogative, c'est d'être le seul dans la Suisse romande qui nous offre sur terre ferme un développement parallèle aux stations lacustres. Ces amas de pierres, ces *Morgiers*, pour me servir de l'expression populaire dans notre pays, si abondants dans nos forêts de chêne, se sont transformés dans l'œil investigateur de M. le Dr Clément en tombelles ou tumulus renfermant des ustensiles et des ornements qui ne diffèrent pas de ceux des palafittes ou stations lacustres.

A côté de ces tumulus, il existe des sépultures d'un autre type sur l'âge desquelles vous serez appelés à vous prononcer; elles présentent un caractère plus accentué et occupent de préférence les éminences ou les crêts. Les objets retirés de ces tombeaux seront mis sous vos yeux; ils méritent toute votre attention, au double point de vue de l'art et de l'archéologie, car ils ne sont pas moins remarquables par leur élégance que par l'intérêt ethnographique qui s'y rattache. D'après l'opinion de M. Clément, ils paraissent former le passage de l'âge du bronze à l'âge du fer. Ils pourraient ainsi être l'équivalent des antiquités provenant des tombeaux de Hallstadt, et, par conséquent, antérieurs aux antiquités de la station gauloise de la Tène.

Les pierres levées, le grand Devin et les autres menhirs de la forêt du Devin, celui de Vauroux, la pierre à *écuelles* d'Entre-deux-roches, celle de la forêt de Vernéaz avec ses hiéroglyphes qui attendent encore un interprète, mais qui ne sont pas sans analogie avec quelques figures creusées dans l'épaisseur des dolmens ou des empreintes sur les monnaies du moyen âge de l'époque de la réapparition du type gaulois et sur les bractéates et monnaies épiscopales de Bâle et de Lausanne, les vases et les celtes cachés sous les blocs erratiques, tous ces monuments nous font rêver à ces temps qui ont imprégné le sol des vestiges de l'époque druidique, et dont les traditions ne sont pas toutes oubliées dans cette partie de notre pays.

¹ Les constructions lacustres du lac de Neuchâtel ont provoqué des recherches nombreuses et ont donné lieu à plusieurs monographies que nous devons à la plume savante de notre ancien président, M. Desor. Le dernier ouvrage de notre éminent écrivain: « Les Palafittes ou constructions lacustres du lac de Neuchâtel, » a résumé l'ensemble de nos connaissances sur ces importantes ruines qui nous ont révélé des populations primitives longtemps inconnues.

² Il existe aussi non loin de Saint-Aubin, à Bevaix, une palafitte de l'âge du bronze dont les vases en terre, les ustensiles et les objets de parure se font remarquer autant par l'élégance des formes que par leur bel état de conservation et qui témoignent d'une civilisation beaucoup plus avancée.

L'époque romaine a aussi laissé des souvenirs nombreux, les noms de la plupart des localités du littoral du lac sont romains. La redoute dite des Bourguignons, la vi-de-l'Etra, la base des anciennes tours sont des vestiges de cette époque. Ces monuments d'un autre âge sont certainement dignes de provoquer nos études et nos recherches.

Enfin les recherches qui offrent le plus d'intérêt sont celles qui se rattachent à l'histoire de nos vieilles églises et de nos monastères. L'histoire de notre pays à l'époque bourguignonne est tout entière dans les fondations religieuses, car la vie monastique avait alors pris un grand développement; il faut remonter la série des siècles pour retrouver l'origine de nos églises, pour bien comprendre les relations qui existaient entre les corporations religieuses et les paroisses. La sujétion des églises, la collation, les redevances dues à la mense épiscopale, aux chapitres et aux abbayes durent créer entre les supérieurs et les subordonnés des rapports réciproques dont nous avons perdu la trace.

Malheureusement ces recherches sont hérissées de grandes difficultés, car pour la plupart de nos églises, et particulièrement pour celle de Saint-Aubin, les chartes et les documents qui pourraient donner une époque de fondation, ou une date de dotation ancienne, ou justifier des usages, manquent totalement.

L'origine de l'église de la Béroche se perd dans la nuit des âges; elle existait sans doute en 998 lorsque le très noble seigneur ¹ Rodolphe fondait le prieuré de Bevaix « sur la rive du lac d'Yverdon, à savoir dans l'évêché de la sainte église de Lausanne, au comté de Vaud ². » Cette église appartenait à l'évêché, car nous voyons Landri, évêque de Lausanne, donner en 1176 l'église de Saint-Aubin au révérend abbé Bourcard et aux chanoines de la sainte église d'Agaune, ³ l'évêque Roger confirma cette donation, en 1180, à Guillaume, abbé de Saint-Maurice ⁴, et Jean Chevalier, abbé de Saint-Maurice, vendre, en 1566, « pour lui et ses successeurs, aux communautés de Gorgier, Saint-Aubin-le-lac, Sauges, Frésens et Montalchiez, l'église de Saint-Aubin, ses dépendances, patronage et collation, provisions et tout ce que la dite abbaye prétendait et possédait sur la dite église. »

Cette église devait jouir d'une grande renommée, car Louis, comte et seigneur de Neuchâtel, Louis de Savoie, seigneur de Vaud et d'autres seigneurs faisaient procéder, en 1345, à la passation d'actes importants dans ce saint lieu qu'ils dataient de l'église de Saint-Aubin ⁵. Elle fut aussi l'objet des largesses du comte Louis.

Nous savons peu de chose sur les desservants anciens de ce sanctuaire; en revanche, nous possédons la liste de ses pasteurs depuis le commencement du XVI^{me} siècle.

Cette rapide énumération des principales richesses historiques et archéologiques de la paroisse de Saint-Aubin est trop incomplète pour que je veuille réclamer plus longtemps votre attention. L'omission de l'époque Burgonde qui, cependant, a laissé des

¹ Domnum Rodolphum virum nobilissimum. Matile, *Monuments*, n° 2.

² Est autem illud monasterium super ripam lacus evordunensis situm, in episcopatu videlicet sancte ecclesie lausannensis in comitatu Waldensi. Matile, *Monuments*, n° 1.

³ Matile, *Monuments* n° 26.

⁴ Matile, *Monuments*, n° 30.

⁵ Datum et actum in ecclesia de Sancto Albino. Matile, *Monuments*, nos 484, 485.

vestiges dans ces lieux, s'explique par l'absence des documents pouvant justifier une opinion quelconque.

A vous, messieurs, de rechercher quel fut l'état civil des personnes et quelle fut la condition des terres de cette belle contrée.

A vous d'augmenter la somme de nos trésors historiques et de nos souvenirs dont l'ensemble constitue la patrie.

Qu'il me soit permis en terminant de remercier, tant en votre nom qu'au mien, MM. Bachelin, Bonhôte, Desor, Favre et de Mandrot, nos dévoués collaborateurs à l'organe de la Société, le *Musée neuchâtelois*.

Je m'estime heureux d'être, auprès du conseil de paroisse de Saint-Aubin et de M. le baron Albert de Buren, l'interprète des sentiments de reconnaissance du Bureau de la Société pour la bienveillante réception qui nous est faite.

En vous souhaitant, messieurs, une cordiale bienvenue, je déclare ouverte la troisième session de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel.

ON VILLIOTET DU TIN D'ON VIAIDJ.¹

Pinso bin que vo n'i djamâ kniu le vill Djustain tchî le kaklar que vivait du tin d'on dé seignu d'Orléans. C'était darî lé kmon, à champ de la Quoua de l'Ordon, que demorâve le vill boueube.

Padié vé! c'était on boueube qu'avait bin vou vouotante-tré viaidj, lé cu-biancs reuvni trovâ leu nids dzo son tet.

Lé dja d'anondret ant grô d'esprit; y kniossa toté chôssé de bai l'affaires; mâ y crô toparie que dzo la côlla biantche de noûtre Djustain, y y'avait pieut de bouss que dzo bin dé tchapai de seya.

Y faillait l'oyî racontâ sé londgé z'histoires queasant grulâ kma dé faïé, tau-lama ça pothave affre, ou bin crevâ de rire à se tchampâ tot bas.

Y n'était djamâ u tchavon de sa choince, kma slu que faisait dé calendrî avouai son boueube, et que l'y dsait po rapiî on tchavon que restave: « Fo-l'y on côup de tonnerre. »

On djent de tchaud tin que Djustain lé man da sé sacté, sa côlla sur la nuque, et lé pi da sé tchauqué, se promenav da son tchampet, il oyît tot d'on côup ana bruchon de dja, que riant, que batolliant kma dé djneuille qu'ant fâ leuz œufs.

¹ Patois de la Sagne.

C'était dé djourné dja, dé monsieu et dé donzallet v'ti kma dé prince avouai dé z'ailions de toté lé calu. — « Cré bin que c'est dé monsieu de laidzo, se dza le villotet, po sûr dé bordjet de la v'la. »

Quand y fira à champ de lu, Djustain, qu'était grô bin appret, rêva sa côlla à li d'sant:

— Votre serviteur! — Mâ tota sta rotta, kma dé ksolu et dé maulapprets, ne s'a baillira ra du tot à vouaide, et le vlai, risonniant, bouçant le pouër vill, que remettait crànama sa collâ su sa tète. Y se disant à l'eureille:

— Est-il drôle, ce vieux-là?

Ma fé, le ségnai, qu'avait pieut de cabosse avouai sé z'ailions de meudjlanna que leù avouai tot sté baiz affiquets, li preidja daince:

— Voz ité grô gueuillerets, mâ se vo savi çâ qui sait, vo penrri liama voûtré tchaussé de trimble.

Le vsaidj acmaciva de s'ellongî. Tot sté djourné dja trovant adon que stu vill n'était ra du tot drôle; sé ptets œuils gris, dzo sa côlla, li faisant virî le sang.

Djustain, à stu moma, tot a'n euvrant sa toubatire et preniant ana prise, bou-tâve amon et avau, de tchamp et d'autre.

— Eh! mon brave homme, d'sa astoù on de sté monsieu, que craignez-vous donc?

— Ma fé! da stu tchampet y cha on mâche qu'est on pouë gueurgne et que n'anme ra lé z'ailions qu'ant du rudge. Té! le vélainque qu'acmace de breuillie. (Y voui vo dére à l'eureille que c'était ana vatcha que brâmâve.)

Père u monde! Quin-na dégueuille! Se voz avi vou toté sté tchambé couorre kma se le mouail avait motrà le tchavon de sa quoua!

Stu casroûd de Djustain se roûlâve tot bas et n'a reuvniait pas de vé sté mollet que dévoudiva. Y sabiâve qu'il avant tot de feurmi dzo lé pi.

Tota la rotta couorrave tot dret du champ du Loutche, et cré bin qu'y couorre encouo.

— Y vo baillo l'histoire kma on vill homme me l'a z'eû racontâ; y ne vo djurio pas que ce saie la veurtâ; mâ vo sâte pru kma mé, qu'y n'ya ra po ressabiâ é menté kma la veurtâ.

Vo crété, pinso bin, slé que ne kniossa pas lé Ségnai, qu'il étant dé bon liaude; y vodroû que çoci voz euvre lé z'œuils.

L'orgoù d'anondret fâ djairé crére ez afan qu'y vâla mi que leu père; mâ po mé y creyo que léz homme sont kma lé rifnallé:

— Le meillu est dzo la terre.

O. HUGUENIN, instituteur.

TRADUCTION.

Je pense bien que vous n'avez jamais connu le vieux Justin, fils du marchand de terre qui vivait au temps d'un des seigneurs d'Orléans.

Les gens d'aujourd'hui ont beaucoup d'esprit ; ils connaissent toutes sortes de belles choses ; mais je crois cependant que sous le bonnet blanc de Justin, il y avait plus d'esprit naturel (*bouss* — talent, esprit, génie), que sous bien des chapeaux de soie.

C'était Derrière-les-Communs (quartier de la Sagne), près de la Queue-de-l'Ordon (id.) que demeurait notre vieux garçon. Parbleu, oui ! c'était un garçon qui avait bien vu huitante-trois fois les hirondelles revenir trouver leurs nids sous son toit.

Il fallait l'entendre raconter ses longues histoires qui faisaient trembler comme des brebis, tant elles étaient effrayantes, ou bien crever de rire à se jeter par terre. Il n'était jamais au bout de sa science, comme celui qui faisait des almanachs avec son fils et qui lui disait, pour remplir *un bout* qui restait : « Mets-y un coup de tonnerre ! »

Un jour d'été, que Justin, les mains dans ses poches, son bonnet sur la nuque et les pieds dans ses sabots, se promenait dans son pâturage, il entendit tout à coup un bruit de gens qui riaient, qui babillaient comme des poules qui ont fait leurs œufs. C'étaient des jeunes gens, des messieurs et des demoiselles, vêtus comme des princes, avec des habits de toutes les couleurs. — « Ce sont, sans doute, des messieurs de là-bas (vignoble), se dit le vieillard, — pour sûr, des bourgeois de la ville. »

Quand ils furent près de lui, Justin, qui était très bien élevé, ôta son bonnet en leur disant : — Votre serviteur ! — Mais toute cette société, comme des ricaneurs et des mal-appris, n'y prirent nullement garde, et les voilà, regardant en ricanant le pauvre vieux qui remettait crânement son bonnet sur sa tête.

Ils se disaient à l'oreille : — Est-il drôle, ce vieux-là ? Ma foi, le Sagnard, qui avait plus de finesse avec ses habits de milaine qu'eux avec tous ces beaux atours, leur parla ainsi : — Vous êtes tout joyeux, mais si vous saviez ce que je sais, vous prendriez bien vite le tremblement de la peur (*tchaussé de trimble*, intraduisible — littéralement : pantalon de tremblement).

Les visages commençaient à s'allonger. Tous ces jeunes gens trouvaient alors que ce vieux n'était pas du tout drôle : ses petits yeux gris sous son bonnet leur faisaient tourner le sang.

Justin, à ce moment, ouvrit sa tabatière, et prenant une prise, regarda en haut et en bas, de côté et d'autre. — Eh ! mon brave homme, dit enfin un de ces messieurs, que craignez-vous donc ? — Ma foi ! dans ce pâturage il y a un taureau qui est un peu de mauvaise humeur ; il n'aime pas les habits rouges : tenez ! le voilà qui commence de beugler. (Je veux vous dire à l'oreille que c'était une vache qui bramait.)

Quelle détresse ! si vous aviez vu toutes ces jambes courir comme si le diable avait montré le bout de sa queue ! Ce coquin de Justin se roulait par terre et n'en revenait pas de voir ces mollets qui dévidaient.

La bande courait tout droit du côté du Locle et sans doute court encore.

Je vous donne l'histoire comme un vieillard me l'a racontée ; je ne vous jure pas que ce soit la vérité ; mais vous savez aussi bien que moi, que rien ne ressemble au mensonge comme la vérité.

Vous croyez, sans doute, comme ceux qui ne connaissent pas les Sagnards, que ces derniers sont des idiots ; je voudrais que ceci vous ouvrit les yeux.

L'orgueil d'aujourd'hui fait aussi croire aux enfants qu'ils valent mieux que leurs pères ; mais pour moi, je crois qu'il en est des hommes comme des carottes :

Le meilleur est sous la terre.

HUIT JOURS DANS LA NEIGE

SOUVENIRS DU JURA NEUCHATELOIS.

(Suite).

La description du mécanisme de la montre, les exigences d'un travail aussi délicat, aussi précis, l'extrême habileté nécessaire pour réussir, tous ces détails, nouveaux pour lui, avaient vivement frappé Henri Emonet et l'avaient rendu sérieux. Il comprenait les difficultés que nos grands horlogers avaient dû vaincre pour arriver à de tels résultats, et leurs noms lui paraissaient dignes de respect et de reconnaissance. Mais son esprit avide de connaître n'était pas encore satisfait.

— Est-ce une pure affaire de mode, dit-il, que ces histoires d'échappement à ancre ou à cylindre, avec des trous en rubis que vous faites graver sur les cuvettes.

— Dans les trous en pierres fines, les pivots ne rencontrent presque pas de frottement; le mouvement est plus facile et l'usure moindre que dans le laiton. Quant aux échappements, celui à cylindre est excellent pour les pièces ordinaires, mais lorsqu'on exige une marche supérieure, on prend l'ancre, et pour les chronomètres, l'échappement à ressort. En voici la raison: regarde cet échappement à cylindre, le balancier n'est pas libre et ne peut faire que de petits écarts, tandis que l'ancre laisse au balancier toute liberté, aussi prend-il ses coudées franches, et il se permet des allures telles que les causes extérieures de perturbation, les secousses, n'ont plus d'influence sur lui. Entre ces deux balanciers, il y a la même différence qu'entre un enfant qui trébuche à chaque pas, et un homme vigoureux qui marche d'un pied ferme en renversant, s'il le faut, les obstacles qui s'opposent à son passage.

Cependant, Virgile avait passé en revue toutes les pièces, puis les avait remises en place afin de surprendre pendant la marche, le défaut qui produisait l'arrêt. Cette recherche fut longue; enfin, après maint soupir, maint juron, mainte apostrophe adressée au métier, aux outils, aux établis, après avoir lancé son bonnet d'un côté, et ses chaussons de lisières de l'autre, il poussa un cri de joie; le mal était trouvé et le remède administré. A ce cri, répondirent comme un écho des gémissements partant de derrière la porte; des chocs sonores de plus en plus rapides et énergiques battirent la planche de sapin.

— Viens, Médor, dit Virgile, à haute voix.

— Un bruit formidable de pattes, de griffes, travaillant le bois, se fit entendre et la porte s'ouvrit brusquement, sous l'effort d'un épagneul de grande taille qui se précipita dans la chambre en bondissant jusqu'aux épaules de Robert.

— Allons, Médor, tâchons de ne rien démolir ici, dit Virgile, laisse-moi serrer ces montres dans la vitrine à l'abri de la poussière. Là, maintenant, mon vieux, donne la patte à Monsieur et raconte-nous ton voyage.

L'intelligent animal cessa de gambader, s'assit en face des deux jeunes gens, promena sur eux ses yeux pétillants d'expression et levant une patte du côté d'Emonet la lui tendit en filant les sons les plus étranges.

— Dieu me pardonne, dit Henri, je crois que cette bête va parler!

— Mieux que cela, mon cher, il est polyglotte. Attention, Médor, parlons allemand comme Michaël. — L'épagneul prenant un air rogue, fit entendre un grognement guttural. — Maintenant, il faut parler français comme la Mädi. — Aussitôt des notes flûtées semblables aux sons d'une clarinette, sortirent du larynx de l'animal qui semblait prendre plaisir à cette exhibition de ses talents naturels. — Je suis content qu'il soit revenu, je l'avais prêté à mon cousin Alcide pour chasser pendant quelques jours sur le grand marais, et en vérité, j'avais l'ennui de cette pauvre bête, disait Virgile en caressant et en embrassant son chien. Ces témoignages d'affection portèrent jusqu'au paroxysme la joie de Médor qui, recommençant ses sauts et ses gambades, poussa des hurlements qui retentirent dans toute la maison.

La nuit étant venue, on alluma les quinquets d'horloger, et pendant que les vieux parents s'apprêtaient à passer leur veillée auprès du poêle bien chaud, que Virgile et Michaël donnaient les derniers soins au bétail et préparaient le fourrage pour le lendemain, Marie et Henri s'établissaient dans la cuisine devant un bon feu pour plumer les malheureuses grives que tout le monde fuyait comme la peste.

— Tenez, dit Marie, voici un panier où vous mettrez les plumes; prenez garde de les laisser voler dans la cuisine; ce serait pour Mädi un prétexte de guerre qu'il ne faut pas lui donner.

— J'espère, dit Henri en s'emparant de plusieurs paquets contenant chacun une douzaine de grives suspendues par le bec à un fil, que nous débiterons ce soir cette masse de gibier, et que tout le monde en fera sa part depuis Virgile à Michaël, et même à la Mädi.

— Si vous y parvenez, je vous proclame un magicien de premier ordre, un sorcier digne du fagot.

— C'est un pauvre magicien que celui qui est sous le charme d'un enchantement supérieur à toutes les ressources de son art. — Tout en parlant d'une voix mal assurée, Emonet arrachait de grandes poignées de plumes au dos d'une grive

infortunée ; il fut bientôt entouré d'un nuage au milieu duquel il toussait et éternuait comme un blaireau enfumé dans son antre à l'aide d'une mèche soufrée.

— Dieu tout puissant, dit Marie, d'abord interdite et reprenant peu à peu son calme, n'écorchez pas ces bêtes. Si ce travail vous impatiente, laissez-moi faire, j'en viendrai bien à bout. — Et prenant à son tour un oiseau, elle se mit à lui enlever son léger vêtement avec une dextérité et une rapidité qui tenaient du prodige. Émerveillé, son compagnon la regardait faire et bientôt il s'oublia dans une contemplation si intense que son âme semblait être passée dans ses yeux. C'est que le tableau qui s'offrait à ses regards valait la peine d'être admiré. La pièce où ils se trouvaient était une de ces anciennes cuisines de nos montagnes, dont l'immense cheminée en planches va en se rétrécissant jusqu'à son ouverture supérieure ; elle était très vaste, fort enfumée, avait des coins et des recoins obscurs, des arcades et des pilastres grossiers, avec des dressoirs où les ustensiles d'étain et de cuivre, perdus dans les ténèbres, révélaient leur présence par de vigoureuses étincelles que la flamme du foyer détachait sur leurs saillies et leurs arêtes. L'âtre était formé de dalles un peu plus élevées que celles de la cuisine ; c'est là que brûlait un feu pétillant dont la lumière éclairait en plein la figure de la jeune fille, et la colorait de tons chauds et animés qui rehaussaient sa beauté peu commune. Assise, les yeux baissés, le geste gracieux, elle aurait pu servir de modèle au peintre le plus difficile. Ce qu'Emonet ressentait il n'aurait pu le dire, mais il comprenait que si la félicité existait sur la terre, il ne l'avait rencontrée que dans cette maison, et auprès de cette jeune fille. Il était loin de mépriser les douceurs du toit paternel, et le souvenir de son père vénéré, de sa mère chérie n'avait rien perdu de sa vivacité, mais les sentiments qui se développaient en lui étaient d'une tout autre nature et il se sentait pénétré d'une tendresse sans bornes, d'une joie immense qu'il ne savait comment exprimer. En ce moment une clarté inaccoutumée apparut à l'orifice aérien de la cheminée ; c'était une étoile qui brillait dans le ciel sombre et semblait assister d'en haut à la scène paisible que je viens de décrire. Voilà la fiancée que le ciel me destine, pensa Emonet, et cette étoile semble me la désigner. Marie levant les yeux tout-à-coup, rencontra le regard profond du jeune homme, et en éprouva comme un choc qu'elle ne put réprimer ; elle rougit, et faisant appel aux ressources du génie féminin, demanda à Henri s'il savait chanter. Cette question le tira de son extase muette et donna essor aux émotions qu'il avait peine à contenir. Il avait une voix étendue, d'un timbre sonore et sympathique ; les leçons d'un excellent professeur d'Aarau l'avaient développée d'une manière remarquable ; sa mémoire était abondamment fournie de chants de toute espèce, allemands et français, d'airs populaires, de fragments d'opéra ; son répertoire était inépuisable et sa réputation sous ce rapport était solidement établie et incontestée dans la bonne ville de Boudry et aux environs. Si ses admirateurs or-

dinaires eussent pu l'entendre ce soir là, certes ils eussent été satisfaits. Jamais il n'avait chanté avec tant d'expression, avec tant d'art; il en était lui-même étonné; il se sentait animé d'une verve inconnue qui colorait son chant, le dramatisait, le revêtait tour à tour d'un charme poétique, d'une puissance souveraine, d'une ineffable tendresse, ou d'une gaîté désopilante; c'était si beau, si imprévu, ce talent se révélait si soudainement à Marie qu'elle restait interdite, tout entière en proie à cet enchantement que produit sur nous la voix humaine. Elle ne s'aperçut pas que la cuisine se peuplait. Une porte s'était ouverte, puis une autre, le père et la mère étaient entrés, Virgile et Michaël aussi; chacun voulait avoir sa part du concert. A mesure qu'ils approchaient, Marie leur faisait signe de s'asseoir en silence autour du feu, leur mettait dans les mains une grive, et d'un geste les engageait à imiter son exemple, ce qu'ils faisaient sans objection.

— Michaël, dit le père, pendant une pause, ferme aux trois quarts le couvercle de la cheminée et va nous chercher quelques bons éclats de ces troncs que tu as exploités cet automne; ce bois rempli de résine nous fera un meilleur feu que ces petites brandilles de sapin. Va mon garçon, et dépêche-toi. L'hercule bernois revint portant des souches presque entières qu'il entassa sur l'âtre et qui flambèrent bientôt comme un feu de brandons en répandant une délicieuse odeur.

— A la bonne heure dit le père, on sent le chaud maintenant; voilà une vraie tronche de Noël. M. Emonet, vos chansons me rajeunissent et me rendent tout gaillard. Virgile apporte une bouteille de vieille gentiane, pour nous rafraîchir le bec; il faut faire la fête complète.

— Mon ami, dit le chanteur, c'est le moment où jamais d'ouvrir la fameuse caisse que tu as dû serrer quelque part hier au moment de mon arrivée. Elle contient du vin de Boudry dont je voudrais avoir le plaisir de vous offrir quelques verres comme échantillons des produits de nos coteaux.

— Bien parlé, dit le père; la proposition est acceptée? prenez une lampe et allez à la recherche de votre trésor. Les deux amis descendirent à la cave, ouvrirent la caisse avec précaution, en visitèrent le contenu, retirèrent les fragments de verre cassé et constatèrent l'existence de vingt bouteilles intactes parmi lesquelles ils firent un choix judicieux.

— Permettez-moi, dit Henri, de retour dans la cuisine, de vous présenter un certain petit 32 qui fait sauter le bouchon et écume comme du Champagne; avancez les gobelets. On entendit une explosion comme un coup de pistolet et on vit jaillir dans les verres tendus à la ronde une liqueur ambrée d'un arôme délicieux qui se couronnait d'une riche écume blanche comme la neige. A la santé de la famille hospitalière qui me reçoit avec tant de bonté, dit Henri d'une voix émue. — Au choc des verres on vit apparaître deux nouveaux personnages

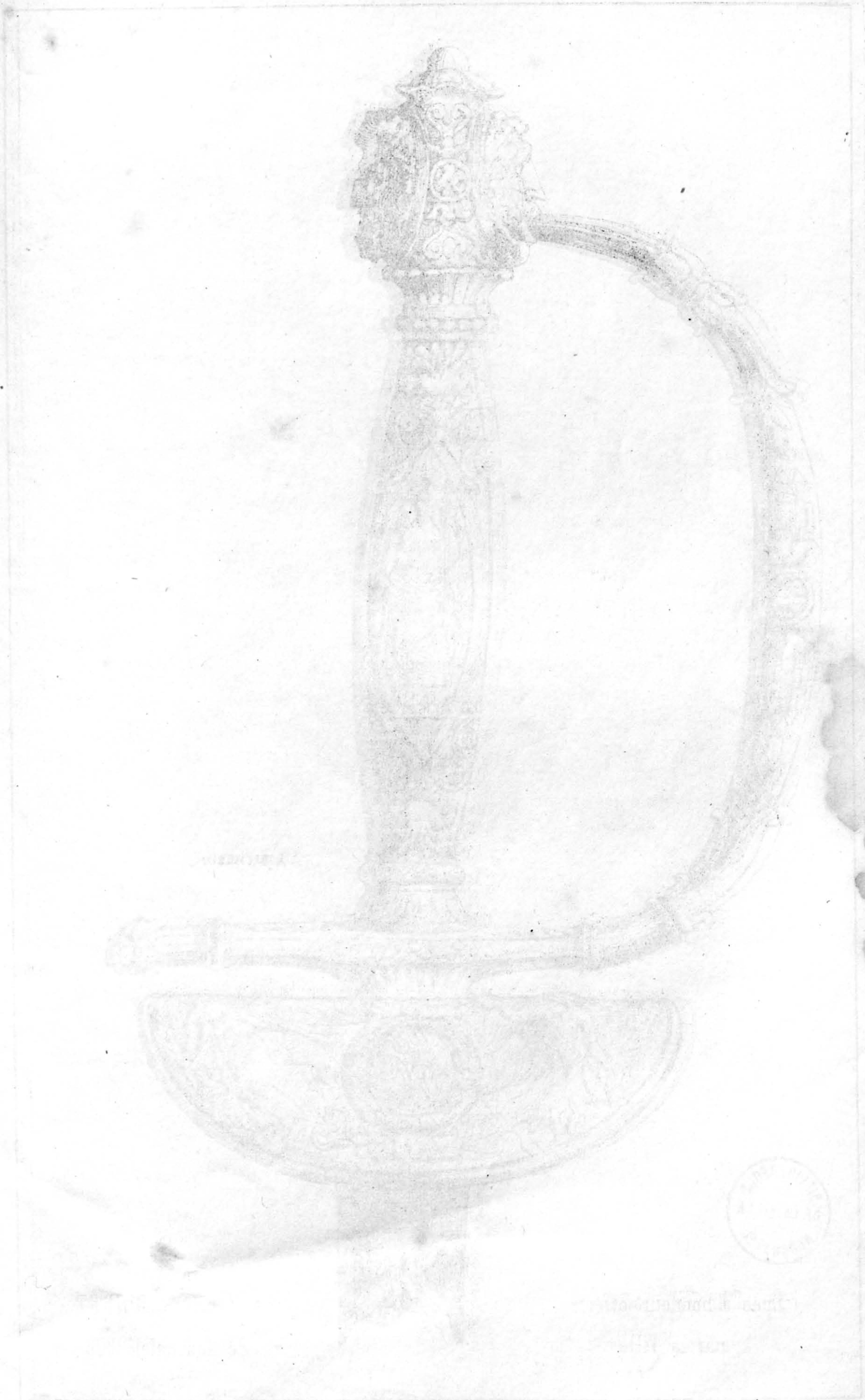
qui vaguèrent d'abord dans la pénombre, puis finirent par s'approcher du feu : c'étaient la Mädi qui n'avait pu résister aux séductions des chansons et des rires, et le vieux Christophe, le cordonnier, qui avait lâché la manicle et le tire-pied dès qu'il avait entendu le bruit des bouchons et le cliquetis des bouteilles.

— Avance à l'ordre, vieux soudard de canari, dit le père Tite, prends un verre sur ce *tablar*, et dis-nous si ce mousseux vaut les vins d'Espagne que tu ne cesses de vanter. Christophe s'approcha en redressant sa grande taille, fit le salut militaire dans toutes les règles et reçut sa ration en la couvant d'un tendre regard. A l'honorable compagnie, dit-il d'une voix grave, et lentement il avala le contenu de son verre, fermant les yeux et savourant jusqu'aux dernières gouttes le précieux liquide dont il cherchait à déguster les qualités les plus délicates. Puis il fit claquer sa langue comme un coup de fouet, se frictionna la poitrine, et dit d'un ton pénétré : — N'est-ce pas une consolation pour un vieillard que de pouvoir accorder à son pauvre corps une telle goutte avant de mourir. Jeune homme, dit-il à Emonet, c'est une charité que vous venez de faire et je vous en remercie. Là-dessus il s'assit près du feu, prit une grive et se mit à la plumer comme s'il n'eût fait que cela toute sa vie.

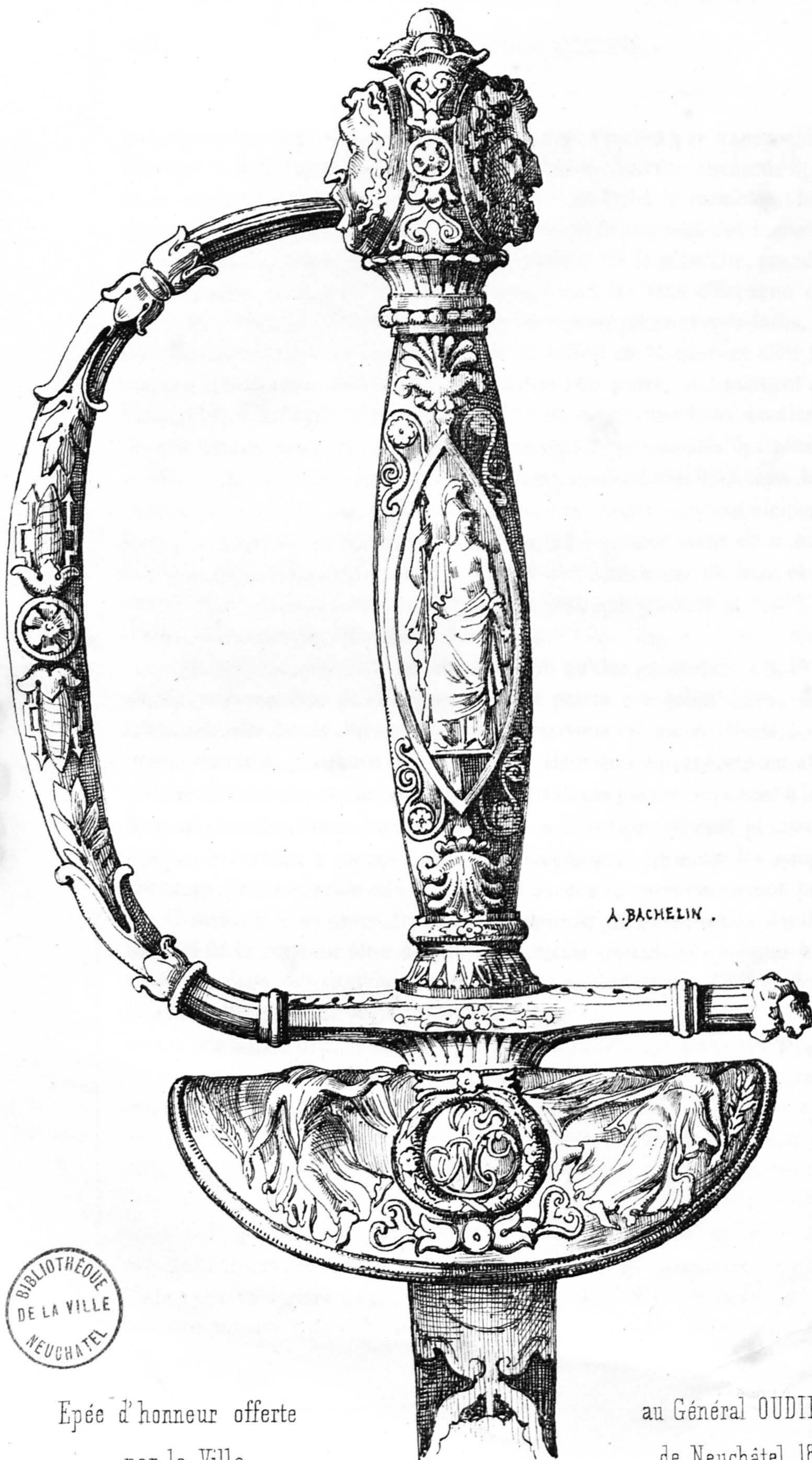
— Et Mädi où est-elle? dit Henri, il faut qu'elle goûte mon vin. Prenez cela ; on dit que vous êtes de Bönigen, c'est la patrie des jolies filles, des bonnes femmes et des beaux chanteurs. Connaissez-vous cet air du Hasli.... et il commença un chant populaire que Michaël et Mädi accompagnèrent en chœur avec cette perfection que la race allemande apporte dans tout ce qui a trait à la musique. Tout en chantant, l'oberlandaise obéissant à l'exemple général plumait les oisillons peut-être sans y songer, mais assurément sans éprouver les symptômes fâcheux qui devaient selon elle être la conséquence de cette occupation pernicieuse. Au 32 succéda le 34 rouge des Gillettes ; alors le plaisir devint de l'enthousiasme, Michaël fit la roue au fond de la cuisine au détriment de quelques baquets qui roulèrent dans des profondeurs inconnues, et Christophe, l'œil en feu, entonna le récit embrouillé de ses campagnes.

(A suivre).

L. FAVRE.



MUSÉE NEUCHATELOIS



A. BACHELIN.



Epée d'honneur offerte
par la Ville

au Général OUDINOT
de Neuchâtel 1806.

LE GÉNÉRAL OUDINOT A NEUCHÂTEL.

(Suite).

C'est donc après la victoire d'Austerlitz (2 décembre 1805) qu'Oudinot occupa notre pays. Sa division, harassée de fatigue, était revenue à travers l'Allemagne par un hiver des plus rudes, et se massait aux frontières de la Suisse, du Doubs au Rhin; l'évêché de Bâle, nouvellement formé en département du Mont-Terrible, chef-lieu Delémont, regorgeait de troupes, et nos populations des montagnes ne se figuraient nullement leur voir franchir les limites de notre paisible pays. On se rappelle que le Conseil d'Etat n'avait reçu l'avis de leur arrivée qu'au moment où elles entraient à la Chaux-de-Fonds.

Six pieds de neige couvraient la terre, et les chemins rapidement ouverts ressemblaient à de véritables tranchées. Une foule de curieux, hommes, femmes et gamins de cette localité, groupés près des dernières maisons de la rue des Cornes-Morel, attendaient le passage de cette armée française que sa renommée disait si belle; depuis longtemps les yeux interrogeaient attentivement le point culminant de la route de St-Imier, lorsqu'enfin l'implacable blancheur du paysage se tacha de quelques points noirs mouvants qui grossirent lentement et qu'on finit par reconnaître pour des bonnets à poil. Ce détachement de six à huit hommes précédait de quelques heures le gros de la troupe et se composait de fourriers; ils passèrent mornes et écloppés au milieu des curieux.

Ah! ce n'est que ça, que les Français? s'écria une voix en patois des montagnes. A cette exclamation, un des sous-officiers, relevant fièrement la tête, et toisant nos gens en vainqueur: *Ata père*, leur répondit-il dans le même langage, *te veux pruvet si ce n'est que ça, les Français.* — Qu'on juge de l'étonnement de nos curieux. —

Quel était ce personnage si familier avec un dialecte aussi local que le patois des montagnards? les *on dit* répondent que c'était un Neuchâtelois au service de France ou un Franc-comtois des contrées voisines du Doubs, c'est ce que nous préférons croire.

La Chaux-de-Fonds et le Locle occupés, la division se dirigea sur Neuchâtel où nous l'avons vue arriver au commencement de ces pages; le gros de la troupe suivit la route des Ponts et de la Tourne, une autre partie celle des Loges et du Val-de-Ruz. Neuchâtel eut donc plus de cinq mille hommes à loger pendant

plusieurs jours, mais ils furent cantonnés peu à peu dans les principales localités du pays.

L'hiver de 1805 à 1806 fut rude et long, et quelques maisons isolées des montagnes furent bloquées par les neiges, témoin la ferme des Pradières près de la Sagne qui, pendant plusieurs semaines, n'eut aucun rapport avec les humains; mais un matin, la neige fondue, ses paisibles habitants descendirent au village, le tambour y résonnait et des uniformes inconnus y faisaient l'exercice; stupéfaction, on le comprend, la Sagne place de guerre? C'était à dérouter toutes les notions du connu et du possible, et nos fermiers durent se faire expliquer plusieurs fois comment notre pays avait passé d'un roi à un empereur et d'un empereur à un prince.

Nos populations, depuis 1789 à 1806, vécurent dans une surexcitation facile à concevoir d'un pays voisin de la France, livrée alors aux tempêtes de la révolution; il y eut chez nous un parti des idées françaises, plantant des arbres de liberté et dansant la sarabande et la carmagnole sur l'air de *ça ira*; on appelait ses adeptes *les citoyens*. Les partisans du gouvernement monarchique s'appelaient *les orangers*. Leur animosité était grande, et cependant il faut le dire à l'honneur du peuple neuchâtelois, les partisans des idées françaises n'étaient point sympatiques à la réunion de notre pays à la France, et si quelques-uns de nos compatriotes ont pu se réjouir de l'arrivée des troupes impériales, c'est que chez tous les peuples il y a toujours eu des aberrations individuelles dont l'historien le plus consciencieux ne peut rien conclure. Les deux partis se réconcilièrent un moment dans la douleur commune qu'ils éprouvèrent à la vue de l'étranger envahissant nos vallées.

C'est donc par un pur sentiment d'humanité que les habitants du Locle et de la Chaux-de-Fonds vinrent offrir du vin et des vivres aux malheureux soldats qui, assis ou couchés dans la neige par une température très élevée, attendaient impassiblement la distribution des billets de logement dont la confection dura plusieurs heures. Nos populations des montagnes comprirent, avec le bon sens qu'on ne leur a jamais contesté, que ces hommes, quoique ennemis, n'étaient après tout que les instruments d'une volonté despotique, et ils ne se crurent point déliés envers eux des devoirs de la charité; au contraire, ils la pratiquèrent largement.

Oudinot, complimenté par le Conseil d'Etat qui se rend en corps dans ses appartements du château de Neuchâtel, est un fait commun à toutes les changements de dynastie; il serait donc hors de propos de s'élever ici sur la versatilité des hommes du pouvoir; on ne peut non plus en conclure que le peuple neuchâtelois ait fait un accueil bienveillant à l'armée française, ou manifesté de la joie au sujet du nouveau sort politique que la diplomatie venait de lui créer subitement.

Oudinot comprit bien que derrière l'adhésion des autorités il y avait la froi-

deur du peuple et il chercha à y faire diversion par le prestige militaire et l'appareil des fêtes de la remise solennelle de la principauté, qui fut fixée au 22 mars. Mais ce déploiement théâtral ne toucha que médiocrement ceux qu'il devait conquérir; la crainte était dans tous les esprits, et la défensive tacite manifestée dès les premiers jours de la domination française ne s'éteignit qu'avec elle.

La remise de la principauté par M. le baron Chambrier-d'Oleyres, commissaire royal, au général Oudinot, commissaire impérial, eut donc lieu au jour fixé. Tout l'apparat dont Neuchâtel put disposer fut mis en réquisition ce jour là, salves d'artillerie, haies de grenadiers, cortèges des Conseils et des officiers civils et militaires, députations des bourgeoisies, musiques, carrosses, banquet et illuminations, rien n'y manqua, sinon l'enthousiasme du peuple. C'était beaucoup, cependant on s'en passa, ici comme ailleurs. Cette remise ne fut donc après tout qu'un brillant spectacle copié sur le cérémonial impérial, beaucoup de poudre et de fumée, des acclamations factices, l'apparence d'une spontanéité et d'un accord parfaits, mais au fond la méfiance. Quelques passages du discours d'Oudinot sont caractéristiques; ils peignent l'esprit français, le même à toutes les périodes de l'histoire :

« Que cette époque, mémorable, dit-il, reste à jamais gravée dans vos cœurs !
 » Semblable à l'horizon d'un beau jour, celui-ci vous promet un temps prospère;
 » des nuages qui vous semblent peut-être l'obscurcir, sont la similitude de vos
 » regrets; mais le soleil de la France, ce soleil pur et vivifiant, les dissipera bien
 » vite, en pénétrant vos âmes de reconnaissance, de respect, d'amour et de
 » fidélité.

» Le serment que vous allez prêter entre mes mains, vous unit à la France;
 » déjà gouvernés par des princes français, vous leur avez été fidèles : le plus
 » grand monarque du monde doit-il s'attendre qu'avec lui seul vous ne tiendrez
 » pas vos serments? Non, le peuple de cette précieuse contrée ne peut être par-
 » jure; aussi doit-il compter sur les bénédictions du ciel et la puissante protection
 » de son auguste et nouveau Souverain. »

Le peuple, comme on le sait, tint quand-même le serment prêté par les autorités, mais *le soleil pur et vivifiant de la France* n'eut que de rares rayons bienfaisants.

Le président du Conseil d'Etat répondit à l'orateur en l'assurant d'une fidélité inviolable et d'une vénération profonde: « Je dois, dit-il, au nom de tous les fonctionnaires publics ici présents, adresser à Votre Excellence notre vive et respectueuse reconnaissance envers sa Majesté Impériale et Royale, notre nouveau Souverain, pour tout ce que Votre Excellence vient de nous annoncer de réjouissant et de gracieux de sa part, et surtout de ce qu'il veut bien maintenir dans l'exercice de leurs fonctions les autorités, tribunaux et corps de cet Etat, et nous conserver chacun de nous dans les places que nous avons occupées jusqu'à présent. »

A cinq heures il y eut festin *splendide*, dit la relation officielle, dans la salle du conseil au château. Le buste de Napoléon, avec cette inscription *le plus grand des monarques*, dominait l'assemblée; les noms de toutes ses victoires, de Marengo à Austerlitz, y figuraient au milieu des guirlandes, des festons et des fleurs; les toasts ne furent point oubliés: le chef d'état-major Jarry, but aux fidèles alliés de l'Empire français, *et à la fierté que doit avoir tout sujet d'un état gouverné par Napoléon le Grand.*

A partir de ce jour commence le rôle d'Oudinot; conciliant et honnête, il est aimé de tous et fait supporter aux Neuchâtelois les exigences d'une lourde occupation militaire, les impôts nouveaux, et la perte de franchises de date immémoriale. Nous suivrons pas à pas ses principaux actes administratifs, tels que nous les trouvons consignés dans les manuels du Conseil d'Etat et dans ceux des Grand et Petit Conseils de la ville de Neuchâtel.

Le 24 mars, MM. Fréd. de Chambrier, procureur de Valangin, et de Marval, lieutenant-colonel, ayant eu une conversation avec Jarry, celui-ci leur communiqua que le général Oudinot désirait que l'on fit enlever des armoiries de l'Etat tout ce qui tenait à la Prusse, que les portraits des anciens souverains pouvaient rester dans les salles d'assemblées, pourvu qu'ils ne fussent pas placés derrière la personne représentant le souverain; enfin, que la proclamation de la remise de la souveraineté à l'Empereur fût publiée dans toutes les localités par une personne d'office suivie des huissiers, *avec toute la solennité possible.* Le Conseil d'Etat obtempéra aux désirs d'Oudinot, et le 25 mars parut un décret ordonnant à tous les chefs de juridiction de faire lire le vendredi suivant la proclamation jointe au décret « et de pourvoir à ce que cette lecture ait lieu avec toute la solennité que dicte son objet, et qu'elle soit accompagnée de toutes les démonstrations qui peuvent mériter aux sujets de cet Etat, la puissante protection et la magnanime bienveillance de l'incomparable Monarque auquel ils appartiennent aujourd'hui. »

Les anciennes armoiries furent enlevées des bâtiments de l'Etat, et il fut décidé qu'on leur substituerait l'aigle impérial. Mais comme Neuchâtel ne demeura partie intégrante de l'Empire français que l'espace de quinze jours, les aigles ne figurèrent que sur quelques timbres rapidement gravés. Les milices prirent la cocarde française, un grand nombre à contre-cœur, à en juger par un ordre du jour du 31 mars.

« Il est enjoint à M. de Pierre, conseiller d'Etat et maire de Neuchâtel, d'avertir les sieurs Quatre-Ministreaux qu'en vertu d'ordres supérieurs, il ne pourra plus être porté désormais d'autres cocardes dans ce pays que la cocarde française, et c'est à quoi ils sont requis de se conformer pour leurs troupes bourgeoises. Le même ordre est donné au sieur de Merveilleux, châtelain du Landeron, pour les troupes de cette bourgeoisie. »

Le Conseil d'Etat annonce, le 24 mars, aux Corps de l'Etat, qu'il vient d'envoyer à Paris une députation composée de MM. de Rougemont, procureur-général; de Sandoz-Rollin, secrétaire du Conseil d'Etat; de Sandoz-Travers, châtelain de Thièle, et de Pourtalès, maire de Boudevilliers, pour présenter à S. M. l'Empereur et Roi les hommages de fidélité et de zèle de tous les sujets de cette souveraineté, et pour recommander ce pays à sa bienveillance.

Les appartements du château avaient été mis à la disposition du général Oudinot, mais il leur préféra une élégante maison du faubourg, propriété du général de Meuron. Une vaste pièce de style Louis XV au rez-de-chaussée, avec grandes fenêtres ouvertes du côté du lac dans une façade en saillie, lui servait de salon de réception; à droite et à gauche étaient la salle à manger et les appartements; les dîners offerts par le général à son état-major ou aux autorités neuchâteloises avaient lieu dans un des hangars des côtés de la porte d'entrée du jardin, au milieu de tentures et d'emblèmes destinés, on le comprend, à cacher la destination primitive de cette construction. Nos lecteurs ont, sans doute, reconnu dans notre description la maison du faubourg, propriété de M. W. Dupasquier.

Les dîners d'Oudinot, disons-le en passant, réalisaient l'idéal des gastronomes, et leur célébrité n'est pas encore éteinte; la dépense en était payée par la ville de Neuchâtel, mais le général voulut la prendre à sa charge, ce qui eut lieu à partir du 23 mars. L'aubergiste de la Balance, chargé du service de sa table, pensant assurément qu'un dignitaire de l'empire était une bonne fortune dont il fallait tirer tout le parti possible, présenta un mémoire si exorbitant, que le maire de la ville fut obligé de demander l'intervention du Conseil, *pour mettre cet homme à la raison.*

La disette des grains qui pesait sur la Suisse commençait à se faire sentir à Neuchâtel; Oudinot prit immédiatement des mesures pour en approvisionner le canton, et le Conseil d'Etat en défendit l'exportation (31 mars). Il remettait en même temps à Jarry un mémoire sur la quantité nécessaire à la consommation du pays. Le 1^{er} avril, le Conseil reprit ses séances dans son ancienne salle, et annonça au général qu'il pourrait venir prendre la présidence quand il le jugerait convenable; cette déférence impressionna agréablement Oudinot, qui en témoigna sa reconnaissance avec une effusion cordiale qu'augmentait encore une politesse exquise.

On voit, par ces deux faits, les rapports qui s'établirent entre le peuple, les autorités et l'homme auquel l'Empereur avait confié un pouvoir presque absolu dans notre pays; par un tact rare chez les hommes de guerre, il eut le talent de rendre supportables des mesures souvent pénibles. Les quatre députés envoyés à Paris annoncèrent, par une lettre lue le 8 avril au Conseil d'Etat, qu'ils avaient été reçus par S. M. l'Empereur et Roi, qui leur avait fait part de

la nomination de Berthier comme prince de Neuchâtel. Le Conseil communique cette lettre à Oudinot et le prie de bien vouloir intervenir auprès du prince pour obtenir le renvoi d'une partie des troupes.

Ce même jour eut lieu une cérémonie remarquable; le général Ch.-D. comte de Meuron, colonel propriétaire du régiment de Meuron au service d'Angleterre, était mort le 5 avril dans sa maison de la Grande-Rochette. Il fut enterré avec les honneurs militaires; le cortège, parti du faubourg, s'achemina lentement, aux sons de marches funèbres jouées par les musiques françaises, vers le cimetière situé à l'endroit occupé aujourd'hui par le collège municipal aux Terreaux; le corps, une fois déposé dans la fosse, toutes les troupes cantonnées en ville exécutèrent des feux de file et des feux de peloton en si grande quantité, que le cercueil s'ouvrit à leur commotion, et que le général apparut aux yeux des spectateurs étonnés quand la fumée se fut dissipée.

Le fléau de l'occupation militaire commençait à peser lourdement sur le peuple, et le Conseil d'Etat fut obligé, comme nous l'avons dit plus haut, de solliciter du général le renvoi de quelques troupes.

Le soldat français, facile, enjoué, serviable, devint dès les premiers jours un commensal aimé de ses hôtes agriculteurs ou artisans, et on le vit bientôt vaquer aux soins du ménage; seuls les sous-officiers conservaient le verbe haut et la morgue caractéristique de la soldatesque de l'Empire : *Tu n'as pas vu le soleil d'Austerlitz!* coupait court à toute discussion avec les jeunes soldats nouvellement incorporés. — Le langage des camps et les mœurs relâchées des grenadiers indisposèrent peu à peu nos honnêtes populations, et on commença à souhaiter d'être débarrassé de cette armée inutile dans un pays envahi sans résistance. Cette division n'avait pas souvent rencontré une hospitalité aussi franche, une nourriture aussi saine et des soins si affectueux. Et le soldat, on le comprend, demandait une occupation illimitée du pays de Neuchâtel, qu'il appelait pittoresquement le *lit de repos d'Austerlitz*. Quelques officiers élevés sans doute à l'école de Masséna, voulaient qu'on décrêtât des contributions, d'autres regrettaient de n'avoir aucun prétexte suffisant pour pouvoir s'approprier les montres de nos *petits horlogers*, comme ils les appelaient. Oudinot ne tint aucun compte de leurs prétentions et se montra d'une sévérité romaine envers quelques officiers de probité douteuse.

Un autre fait rendit l'occupation encore plus pénible, l'armée était infestée de la gale, et sur les réclamations des autorités les malades furent envoyés, au nombre de trois cents, au château de Colombier, qui devint l'hôpital militaire de la division. Les communautés de Colombier, Auvernier, Areuse, réclamèrent à leur tour et obtinrent la séquestration absolue des galeux.

Oudinot prit des mesures pour une répartition plus égale des détachements dans le pays, et demanda un état exact des cantonnements, afin de pouvoir

donner des compensations pécuniaires aux localités qui avaient eu le plus de troupes, mais ces demi-mesures ne répondirent qu'imparfaitement au désir général, et le Conseil d'Etat pria Oudinot de bien vouloir faire connaître au prince Alexandre l'état de détresse dans laquelle se trouvait sa nouvelle principauté, par suite de l'occupation militaire prolongée. (16 mai.)

Berthier répondit en annonçant son arrivée prochaine à Neuchâtel; des députés partirent même à sa rencontre, mais son voyage, sans cesse remis, ne s'effectua jamais.

Le général ne pouvait prendre sur lui de disposer des troupes qui lui étaient confiées, et la situation ne fit qu'empirer : deux mois s'étaient écoulés sans aucun changement, les quatre bourgeoisies furent convoquées dans leurs chefs-lieux le 17 juillet, et, d'un commun accord, elles adressèrent à Berthier une pressante supplique, demandant en grâce la retraite des troupes françaises.

Berthier accéda à ces prières, et le 28 juillet, l'artillerie à pied et à cheval, et les compagnies du train de l'artillerie, quittèrent le pays; la lettre de remerciements que reçut le prince en reconnaissance de ce soulagement si ardemment désiré, prouve autant que la supplique de quel poids onéreux le peuple était écrasé.

Le 15 août, la fête de l'Empereur fut célébrée officiellement, c'est-à-dire que les seules autorités y prirent part.

Le 7 septembre, le Conseil fut informé que deux bataillons avaient reçu l'ordre de retourner en France, et qu'Oudinot était rappelé à Paris; si la première de ces nouvelles fut reçue avec joie, la seconde affecta péniblement tous ceux qui avaient eu l'occasion de connaître le général. Une députation se rendit chez lui le même jour pour lui exprimer le désir qu'éprouvaient ses ressortissants de voir son séjour prolongé jusqu'à l'arrivée du prince; il promit de se rendre à un vœu qui le flattait agréablement et envoya un aide de camp à Munich pour avoir des instructions plus précises de Berthier.

Le 15, le Conseil fut informé que le départ du général ne pouvait être renvoyé plus longtemps, et qu'il partirait le 17 courant. Il reçut en même temps la lettre suivante :

« EMPIRE FRANÇAIS.

- » Au quartier général à Neuchâtel, le 15 septembre 1806.
- » Oudinot, général de division, grand Cordon, grand officier de la Légion d'honneur, membre du Corps législatif, commissaire de S. M. l'Empereur et Roi,
- » A Messieurs le président et membres du Conseil d'Etat de la principauté de Neuchâtel et Valangin.

la nomination de Berthier comme prince de Neuchâtel. Le Conseil communique cette lettre à Oudinot et le prie de bien vouloir intervenir auprès du prince pour obtenir le renvoi d'une partie des troupes.

Ce même jour eut lieu une cérémonie remarquable; le général Ch.-D. comte de Meuron, colonel propriétaire du régiment de Meuron au service d'Angleterre, était mort le 5 avril dans sa maison de la Grande-Rochette. Il fut enterré avec les honneurs militaires; le cortège, parti du faubourg, s'achemina lentement, aux sons de marches funèbres jouées par les musiques françaises, vers le cimetière situé à l'endroit occupé aujourd'hui par le collège municipal aux Terreaux; le corps, une fois déposé dans la fosse, toutes les troupes cantonnées en ville exécutèrent des feux de file et des feux de peloton en si grande quantité, que le cercueil s'ouvrit à leur commotion, et que le général apparut aux yeux des spectateurs étonnés quand la fumée se fut dissipée.

Le fléau de l'occupation militaire commençait à peser lourdement sur le peuple, et le Conseil d'Etat fut obligé, comme nous l'avons dit plus haut, de solliciter du général le renvoi de quelques troupes.

Le soldat français, facile, enjoué, serviable, devint dès les premiers jours un commensal aimé de ses hôtes agriculteurs ou artisans, et on le vit bientôt vaquer aux soins du ménage; seuls les sous-officiers conservaient le verbe haut et la morgue caractéristique de la soldatesque de l'Empire : *Tu n'as pas vu le soleil d'Austerlitz!* coupait court à toute discussion avec les jeunes soldats nouvellement incorporés. — Le langage des camps et les mœurs relâchées des grenadiers indisposèrent peu à peu nos honnêtes populations, et on commença à souhaiter d'être débarrassé de cette armée inutile dans un pays envahi sans résistance. Cette division n'avait pas souvent rencontré une hospitalité aussi franche, une nourriture aussi saine et des soins si affectueux. Et le soldat, on le comprend, demandait une occupation illimitée du pays de Neuchâtel, qu'il appelait pittoresquement le *lit de repos d'Austerlitz*. Quelques officiers élevés sans doute à l'école de Masséna, voulaient qu'on décrêtât des contributions, d'autres regrettaient de n'avoir aucun prétexte suffisant pour pouvoir s'approprier les montres de nos *petits horlogers*, comme ils les appelaient. Oudinot ne tint aucun compte de leurs prétentions et se montra d'une sévérité romaine envers quelques officiers de probité douteuse.

Un autre fait rendit l'occupation encore plus pénible, l'armée était infestée de la gale, et sur les réclamations des autorités les malades furent envoyés, au nombre de trois cents, au château de Colombier, qui devint l'hôpital militaire de la division. Les communautés de Colombier, Auvernier, Areuse, réclamèrent à leur tour et obtinrent la séquestration absolue des galeux.

Oudinot prit des mesures pour une répartition plus égale des détachements dans le pays, et demanda un état exact des cantonnements, afin de pouvoir

donner des compensations pécuniaires aux localités qui avaient eu le plus de troupes, mais ces demi-mesures ne répondirent qu'imparfaitement au désir général, et le Conseil d'Etat pria Oudinot de bien vouloir faire connaître au prince Alexandre l'état de détresse dans laquelle se trouvait sa nouvelle principauté, par suite de l'occupation militaire prolongée. (16 mai.)

Berthier répondit en annonçant son arrivée prochaine à Neuchâtel; des députés partirent même à sa rencontre, mais son voyage, sans cesse remis, ne s'effectua jamais.

Le général ne pouvait prendre sur lui de disposer des troupes qui lui étaient confiées, et la situation ne fit qu'empirer : deux mois s'étaient écoulés sans aucun changement, les quatre bourgeoisies furent convoquées dans leurs chefs-lieux le 17 juillet, et, d'un commun accord, elles adressèrent à Berthier une pressante supplique, demandant en grâce la retraite des troupes françaises.

Berthier accéda à ces prières, et le 28 juillet, l'artillerie à pied et à cheval, et les compagnies du train de l'artillerie, quittèrent le pays; la lettre de remerciements que reçut le prince en reconnaissance de ce soulagement si ardemment désiré, prouve autant que la supplique de quel poids onéreux le peuple était écrasé.

Le 15 août, la fête de l'Empereur fut célébrée officiellement, c'est-à-dire que les seules autorités y prirent part.

Le 7 septembre, le Conseil fut informé que deux bataillons avaient reçu l'ordre de retourner en France, et qu'Oudinot était rappelé à Paris; si la première de ces nouvelles fut reçue avec joie, la seconde affecta péniblement tous ceux qui avaient eu l'occasion de connaître le général. Une députation se rendit chez lui le même jour pour lui exprimer le désir qu'éprouvaient ses ressortissants de voir son séjour prolongé jusqu'à l'arrivée du prince; il promit de se rendre à un vœu qui le flattait agréablement et envoya un aide de camp à Munich pour avoir des instructions plus précises de Berthier.

Le 15, le Conseil fut informé que le départ du général ne pouvait être renvoyé plus longtemps, et qu'il partirait le 17 courant. Il reçut en même temps la lettre suivante :

« EMPIRE FRANÇAIS.

- » Au quartier général à Neuchâtel, le 15 septembre 1806.
- » Oudinot, général de division, grand Cordon, grand officier de la Légion d'honneur, membre du Corps législatif, commissaire de S. M. l'Empereur et Roi,
- » A Messieurs le président et membres du Conseil d'Etat de la principauté de Neuchâtel et Valangin.

» Messieurs le Président et Conseillers,

» En prenant possession de la principauté de Neuchâtel, j'ai eu à m'applaudir de trouver dans les autorités du pays un caractère également ferme et loyal; je vous apportais les intentions bienfaisantes de Votre Auguste Maître, et tous mes soins se sont dirigés à établir cette confiance qui a amené votre amour pour son gouvernement paternel. Bientôt votre espoir, vos vœux ont été comblés en recevant S. A. le prince Alexandre pour votre Souverain; vous bénissez chaque jour cette faveur; vous savez apprécier le bonheur d'appartenir à un illustre compagnon de la gloire de l'Empereur des Français. Je trouve satisfaction aussi en remettant à Son Altesse un peuple si digne des vertus de son prince et digne d'être heureux.

» Le besoin de votre estime s'est lié, dans l'exercice de mes fonctions, au sentiment de mes devoirs. Il me serait glorieux de l'avoir méritée et d'emporter l'assurance de laisser en vous, Messieurs le Président et Conseillers, dans vos administrés, un souvenir aussi honorable que je tiens à conserver.

» J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée, etc.

» OUDINOT. »

La ville de Neuchâtel ne voulut pas laisser partir le général sans lui offrir un témoignage d'une reconnaissance bien méritée; elle lui fit don d'une épée d'honneur¹ et lui décerna les lettres de bourgeoisie suivantes :

« LETTRES DE BOURGEOISIE

interne et communauté de la ville de Neuchâtel en faveur de Son Excellence Charles-Prosper, général Oudinot, grand cordon, grand officier de la Légion d'honneur, membre du Corps législatif, etc.

» SOIT NOTOIRE ET MANIFESTE que le Conseil général dans son assemblée du 15 de ce mois, agissant au nom de la bourgeoisie de Neuchâtel, a exprimé par acclamation que Son Excellence le général Oudinot serait priée de permettre qu'elle fût associée et comptée au nombre de ses membres, et qu'elle daignât agréer en même temps un souvenir durable de tous nos sentiments que nous éprouvons si justement à son égard.

» Vu son gracieux acquiescement à ce désir et considérant que Son Excellence, nommée en mars dernier commissaire pour prendre possession de cette souveraineté au nom de Sa Majesté Impériale et Royale, elle n'a usé des pouvoirs étendus qui lui étaient délégués que pour conserver toutes les formes auxquelles ce pays devait depuis longtemps son bonheur, que tous les actes de

¹ L'épée offerte au général Oudinot fut exécutée à Paris et ne fut donc pas vue à Neuchâtel. Sa poignée dorée est d'un très-fin travail. — Elle occupe une place d'honneur dans les souvenirs glorieux amoncelés dans le salon de M. le duc de Reggio, son petit-fils, qui a bien voulu nous en permettre la reproduction et auquel nous adressons ici nos remerciements.

son autorité ont été marqués dès lors au coin de la bonté et de la bienveillance, ce qui lui a tellement concilié la confiance, l'attachement et la reconnaissance des habitants, qu'ils envisagent le choix que Sa Majesté Impériale et Royale a fait de sa personne et l'amitié que lui témoigne Son Altesse Sérénissime, notre Souverain Prince, comme un bienfait signalé de Leur part, qui rejaillit sur tous les fidèles sujets de l'Etat.

» NOUS LES QUATRE-MINISTRAUX, agissant au nom du Conseil général, ville et bourgeoisie de Neuchâtel, voulant satisfaire au vœu si bien prononcé et tempérer autant qu'il se peut la douleur que nous ressentons tous à l'idée de son prochain départ, nous avons reçu et associé, comme par les présentes recevons et associons Son Excellence CHARLES-PROSPER GÉNÉRAL OUDINOT, grand cordon, etc., lui et ses perpétuels descendants nés et à naître en loyal mariage, pour être et devoir être bourgeois internes et communiens de cette ville de Neuchâtel et participer à tous les biens, avantages, droits, franchises, libertés et privilèges appartenant à ladite ville et bourgeoisie conformément à notre bonne et heureuse Constitution.

» Souhaitant de plus que le général bien-aimé emporte un souvenir durable des sentiments qui nous animent, nous l'avons prié comme nous l'en prions d'agrèer et porter une épée ayant sur la lame : LA VILLE DE NEUCHÂTEL AU GÉNÉRAL OUDINOT, 1806. Il voudra bien, lorsqu'il sera appelé à la tirer pour le service de Sa Majesté Impériale et Royale, penser à ses concitoyens neuchâtelois qui le suivent partout en idée et l'accompagnant de leurs vœux, prendront part à tous ses triomphes.

» Si promettons les Quatre-Ministres, au nom que dessus, pour nous et nos successeurs, de conserver, maintenir et entretenir Son Excellence et ses légitimes descendants auprès du bénéfice de la présente réception de bourgeois interne, sans lui être fait ni donner, à cet égard, aucun trouble ni empêchement en quelque manière que ce soit.

» En foi et témoignage de quoi, nous avons ordonné au secrétaire de notre Conseil soussigné d'en faire l'expédition en cette forme, munie de notre grand sceau.

» A Neuchâtel en Suisse, le seizième septembre mil huit cent six.

» Par ordonnance, PETTAVEL. »

Le récit de la remise de cette pièce se trouve au protocole du Conseil de ville. Nous le transcrivons en entier :

« Du susdit jour à six heures du soir.

» MM. les Quatre-Ministres s'étant rendus chez S. Exc. le général Oudinot pour lui remettre la lettre de bourgeoisie par lui acceptée ce matin, M. le Maître-bourgeois en chef l'a invité de bien vouloir permettre qu'on lui en fit lecture.

M. le Secrétaire de ville l'ayant, en conséquence, commencée, et cela avec quelque émotion par le sentiment dont il était pénétré, le général l'ayant remarqué et voulant lui faciliter cette lecture, l'a invité à s'asseoir, ce qui ayant eu lieu, la lecture a été continuée au milieu de deux flambeaux que tenaient des aides de camp. On a remarqué qu'à divers passages desdites lettres, comme ceux où il s'agissait de l'*acclamation du Conseil, de ses enfants*, et particulièrement de celui où il était qualifié de général *bien-aimé*, son émotion a été sensible.

» Après la lecture, M. le Maître-bourgeois lui ayant dit encore un mot à ce sujet, le général a répondu en serrant le parchemin contre son cœur, *que ces lettres de bourgeoisie lui étaient très-chères, qu'il les conserverait comme le plus précieux souvenir, et qu'à ses yeux ce serait la principale pièce de ses archives.*

» Après cela et au milieu d'un attendrissement partagé par tous les assistants, il a embrassé individuellement, à commencer par M. le Maître-bourgeois en chef, tous les membres de la députation. »

(A suivre.)

A. BACHELIN.

QUELQUES OISEAUX

DU

CANTON DE NEUCHÂTEL.

En Suisse et même en Europe, notre pays est, relativement à sa grandeur, l'un des plus favorisés au point de vue de l'histoire naturelle, des plantes qui y croissent et des animaux qui l'habitent. Ses montagnes, ses prairies et ses vallées offrent un vaste champ d'études au botaniste; ses bois, ses marais, ses cours d'eau et son beau lac servent de retraite passagère ou permanente à un grand nombre d'oiseaux d'espèces différentes. Il suffit pour s'en convaincre, de parcourir les salles du musée de Neuchâtel; avec un peu d'attention, on y apprendra à connaître une foule d'oiseaux tués dans le canton, et dont on ne soupçonnait pas même l'existence. L'habitant de la ville surtout ne connaît intimément que le moineau effronté qui, piaillant et disputant, s'en va à la recherche des grains et des miettes tombés sur le pavé des rues; le laboureur de nos vallées ne distingue guère après l'épervier qui lui vole ses poussins et l'hirondelle à queue fouchue qui niche dans sa

grange, que la gentille bergeronnette qui suit la charrue pour ramasser les vers que le soc a mis à découvert dans le sillon, et le montagnard ne fait souvent dans toute sa vie plus ample connaissance qu'avec la grive musicienne qui chante à l'aurore sur le sommet des sapins verts, et les bandes des corbeaux qui, de générations en générations, croassent mélancoliquement dans les pâturages.

Et cependant, quelle vie dans les bois, sur les prés, le long des rivages ! L'active famille des pics fait sans cesse retentir la forêt solitaire du bruit des coups de son bec puissant ; les infatigables mésanges explorent tout le jour les branches mousseuses des grands arbres et les rameaux déliés des broussailles, le roïtelet, ce colibri de nos climats, se glisse silencieusement sous la feuillée, tandis que le geai turbulent dispute les fruits du hêtre et du chêne à l'honnête ramier qui s'en va plus loin roucouler sa tendre romance ; et le soir encore, alors que tout dort sur les branches, le voyageur attardé entend non sans effroi retentir dans le silence de la nuit le gémissement étranglé de la chouette qui chasse aux souris.

Dans les prés, même vie ; même mouvement joyeux le long des guérets. Aux premières lueurs du matin, le chant de l'alouette, chant de joie et de sérénité, vient saluer le moissonneur matinal, tandis que les notes graves et sérieuses du rossignol des murailles, perché sur la cheminée des maisons de ferme, annoncent un jour beau et chaud. La caille, cachée dans les sillons, toujours alerte et toujours courant, fait entendre ce cri sec et cadencé, que le laboureur traduit par : « paye tes dettes » ; la perdrix se traîne prudemment le long des buissons, et dans les haies, fauvelles, traquets, verdiers et gobe-mouches, sont tout affairés à construire leur nid et à dérober leur petite famille chauve et nue aux yeux perçants de la cresserelle et de l'épervier, ces croquemitaines des petits oiseaux.

Sur les rivages enfin, le long des cours d'eau et des lagunes désertes de l'extrémité orientale du lac, sur le lac même, quels cris, quelle agitation parmi les nombreuses familles des échassiers et des palmipèdes ! Le héron dessine mélancoliquement à l'horizon sa silhouette anguleuse, et dans l'eau jusqu'à mi-jambes happe au passage, de l'air le plus sérieux du monde, les petits poissons imprudents, sans se laisser distraire par la bande criarde des mouettes et des hirondelles de mer, qui tournoient autour de lui. Le coulis cendré au long bec courbé ne cesse de pousser son cri d'appel : *Loouu . . . ii* (d'où son nom populaire de *Louis*) ; les chevaliers, les pluviers et les vanneaux courent gracieusement sur le sable à la recherche de vers et de petits mollusques, tandis que la bécassine, entre les mottes de gazon, plonge son bec grêle dans la vase du marais. Sur le lac le grèbe dessine son profil en forme de crochet, le plongeon glisse sous l'eau, le merle d'eau vole de pierre en pierre la queue en l'air, et les bandes innombrables de canards, après la soigneuse toilette du matin, dorment tranquillement sur l'eau, le bec dans les plumes sans crainte du chasseur qui, couché dans son batelet, s'avance sans bruit vers les trop confiants dormeurs. Sur l'extrémité d'un vieux môle enfin, le martin-

pêcheur, patient et immobile, comme une statue, attend qu'un petit poisson vienne à passer pour se précipiter sur lui avec la rapidité d'une pierre qui tombe.

Ce sont certainement les oiseaux qui donnent le plus d'animation à la nature; elle est morte et triste là où il n'y en a pas; leurs chansons, leurs mouvements continuels ne pourraient être remplacés par rien; le grillon qui bruit, l'insecte qui se traîne, le moucheron qui vole, n'y suffiraient pas. Un de nos poètes neuchâtelois les plus regrettés disait qu'il avait aimé surtout trois choses: les enfants, les oiseaux et les fleurs.

Chaque pays, chaque continent a ses oiseaux qui lui sont propres; ceux d'Europe se distinguent de tous les autres par leurs teintes plus pâles, leurs couleurs moins brillantes, parfaitement en harmonie avec une végétation moins riche, un sol moins fertile, un soleil moins chaud.

On compte en Europe 547¹ espèces d'oiseaux et sur ce nombre 275 ont été tués chez nous, quelques-uns il est vrai accidentellement, c'est-à-dire qu'ils n'y sont ni sédentaires ni même de passage régulier ou fréquent: ainsi l'aigle royal, le majestueux roi des airs, le coquet petit faucon à pieds rouges, la mésange à moustaches, le jaseur de Bohême, l'ortolan, la grande outarde, le héron blanc, la spatule, le cygne sauvage, le flammant, le pélican blanc, la barge du Téreck, et un grand nombre d'autres moins connus de nos lecteurs.

Le plus grand nombre de ces oiseaux n'étaient là que par exception; ils avaient sans doute perdu leur route dans leurs migrations, ce qui peut fort bien arriver à de jeunes individus; ou bien de violents coups de vent les avaient malgré eux poussés dans une direction opposée à celle que leur instinct leur faisait suivre, car la position de notre pays au pied des Alpes, sur un grand cours d'eau, en fait une étape régulière pour toutes les espèces qui habitent le Nord pendant l'été et s'en vont à l'approche de l'hiver chercher au delà des Alpes, dans le bassin de la Méditerranée, sur les côtes d'Afrique, des climats plus doux et un sol qui leur fournisse les plantes, les insectes et les vers nécessaires à leur nourriture.

Le bassin du lac de Neuchâtel ne possède pas d'espèces qui lui soient propres, mais tous les genres européens, sauf trois, y ont leurs représentants; les uns sont sédentaires, y vivent toute l'année, tandis que les autres ne font que passer plus ou moins régulièrement à des époques déterminées par le cours des saisons.

Ainsi, le moineau, le pinson, la pie, la corneille, l'épervier, la buse, le grand-duc, le rouge-gorge, la mésange, sont des oiseaux sédentaires, — 58 espèces. — Tandis que le loriot, le merle à plastron blanc, le rossignol, tous les becs-fins, le coucou, la huppe, les hirondelles de mer et de terre, la cigogne, le pinson

¹ Les chiffres que nous citons sont empruntés au *tableau des oiseaux du bassin du lac de Neuchâtel*, de M. le capitaine Vouga.

d'Ardennes, la plupart des échassiers, presque tous les canards, le grèbe, la buse bondrée ne passent chez nous qu'une partie de l'année, et encore ici devons-nous faire une différence entre les oiseaux qui nous restent toute une saison et ceux qui ne font que passer pour aller plus loin encore. Beaucoup, en effet, nichent et élèvent leur famille dans nos bois et nos prés, puis lorsque les jeunes sont en état de voler, ils les emmènent plus loin, tandis que d'autres ne nous restent que quinze jours, huit jours, un jour, une nuit seulement.

Ainsi ces grandes troupes d'oies que nous voyons passer en novembre volant en triangle, arrivent souvent le soir, s'abattent sur un champ pour se reposer et pâturer, et le lendemain, au point du jour, continuent leur route vers le Sud.

Ces migrations s'expliquent facilement; chaque espèce recherche les pays où elle trouvera le plus facilement sa subsistance; ainsi, les oiseaux qui se nourrissent exclusivement d'insectes ne passent que l'été dans nos climats; en hiver, ils n'y pourraient vivre: par exemple tous les becs-fins, les fauvettes, les hirondelles, etc. Ceux, par contre, dont le bec dur et fort est destiné à broyer des graines et des baies, trouvent même en hiver à se nourrir chez nous, aussi sont-ils sédentaires; de même les oiseaux de proie qui trouvent toute l'année de petits oiseaux et de petits mammifères; la chouette ne manque jamais de souris, ni le grand-duc de poissons: pourquoi émigreraient-ils? ¹

Un fait intéressant est que pour plusieurs espèces nous ne voyons ordinairement ici que les jeunes de l'année, les goëlands et les plongeurs du Nord, par exemple. Beaucoup nous arrivent, pour ainsi dire, au sortir du nid, car ils ont encore souvent des restes du duvet jaunâtre de l'enfance.

Ces quelques notions préliminaires connues, entrons maintenant dans les détails, et, à cet effet, nous diviserons le canton en trois zones, et passerons successivement en revue les oiseaux d'eau, ceux des vallons et de la plaine, et ceux des forêts et de la montagne, car quoique plusieurs espèces, comme le moineau, le pinson, la corneille, la buse, etc., habitent également ces trois zones, chacune d'elles a pourtant son caractère propre, et prise séparément forme un tableau plus intéressant et plus facile à retenir.

I

Oiseaux d'eau et de marais.

Les rives de notre lac sont, suivant le point où l'on se trouve, bien différentes d'aspect et de conformation: ici, des rochers à pic, et des falaises battues par la vague et sillonnées de crevasses; là d'immenses plaines de roseaux; ailleurs,

¹ Certains oiseaux de proie cependant émigrent périodiquement: le milan noir, la bondrée, etc.

une plage de sable et de galets brûlés par le soleil. Peu de personnes connaissent l'extrémité orientale du lac, — les Genévriers, — laquelle, dans les basses eaux surtout, forme une immense plaine aride et sablonneuse, coupée çà et là par des mares d'eau stagnante, et bordée vers le lac par des lagunes mouvantes à chaque coup de vent. Cet endroit n'a pas son pareil en Suisse; c'est un pays désert, mais non pas mort, car presque toute l'année, mais au printemps et en automne surtout, — époques des migrations, — c'est un carrefour, une place publique dans le monde des oiseaux; canards, sarcelles, chevaliers, hérons, courlis, pluviers, bécasseaux, mouettes et hirondelles de mer y tiennent leur quartier général; ce sont des cris, des joûtes, des disputes que n'interrompent que de loin en loin la détonation d'une arme à feu, ou la nuit le glapissement du renard venu en chasse des forêts voisines.

On comprend facilement qu'avec une telle diversité de rives et tant de ressources d'abri et de nourriture, le bassin du lac serve d'étape ou de séjour habituel à un grand nombre d'espèces qui vivent sur l'eau, à côté de l'eau, ou même sous l'eau. Puisque nous ne pouvons les énumérer toutes, passons rapidement en revue les plus intéressantes et les moins connues.

L'hiver, ce sommeil de la nature entière, est l'époque où il y a le moins d'oiseaux dans nos contrées; aucun insecte, à peine quelques vers, des baies en petite quantité, un lac de plomb avec des rives froides et glacées, n'ont pas grand attrait pour le voyageur ailé. A peine, sur l'eau, voit-on de loin en loin se dessiner la noire silhouette des *grèbes* et des *plongeurs du Nord*, oiseaux qui ne vivent que sur l'eau, leurs pattes courtes et placées tout à l'arrière du corps leur rendant la marche sur terre très-pénible. Les Lapons appellent le plongeur le loon, c'est-à-dire le boiteux, à cause de sa démarche. Grèbes et plongeurs sont cousins-germains; ils vivent presque exclusivement de poissons qu'ils saisissent en plongeant sous l'eau, souvent à de grandes profondeurs. Tous ont un long cou, un corps allongé couvert d'un duvet très-serré, un bec fort et pointu, des ailes très-courtes, à peine une queue, et des pieds palmés, complètement chez le plongeur, tandis que chez le grèbe la membrane est fendue par le milieu et ressemble assez à une feuille de chêne appliquée le long du doigt.

Il y a, en Europe, trois espèces de plongeurs: le *plongeur Imbrim* (*Colymbus glacialis*), le *plongeur Lumme* (*C. arcticus*), et le *plongeur Cat-Marin* (*C. septentrionalis*), et tous trois se trouvent parfois chez nous, mais seulement les jeunes. Tous trois sont noirâtres et gris sur le dos et blancs en dessous; ils ont 2 à 2 1/2 pieds de haut.

Les grèbes sont plus petits, car le *grèbe castagneux* (*prodiceps minor*) atteint à peine 10 pouces; très-fréquents sur notre lac, on en trouve cinq espèces, surtout le *grand grèbe* (*prodiceps cristatus*) dont la peau, garnie encore de ses

plumes, sert aux fourrures que chacun connaît. Ce sont aussi d'excellents plongeurs, ils restent souvent 30 à 40 secondes sous l'eau.

Plongeurs et grèbes ne mettent pied à terre qu'à l'époque des nichées, dans les mers les plus septentrionales du globe, et leur nid est si habilement caché dans les roseaux qu'il est fort difficile à découvrir; assez difficile pour qu'on ait cru longtemps que l'Imbrim couvait au fond de la mer, ou que, nageant à sa surface, il maintenait sous ses ailes, dans deux cavités qu'elles recouvrent, ses deux gros œufs bruns, jusqu'à l'éclosion des petits!

Ces oiseaux volent tous très-mal; et c'est même un problème de savoir comment ils nous arrivent, et surtout comment ils s'en retournent. En automne ils sont maigres, et volent encore quoique péniblement, mais au printemps ils sont devenus trop pesants, et ne peuvent plus que nager et plonger. Regagnent-ils la mer en suivant les cours d'eau qui s'y versent? En tous cas on met à profit, pour leur faire la chasse sur nos lacs, cette impossibilité où ils sont souvent de se servir pour fuir de la voie des airs; un bateau monté par de bons rameurs parvient quelquefois à les forcer à la nage; d'autres fois il est impossible de les atteindre, tant ils nagent sous l'eau avec rapidité.

Lorsqu'il fait très-froid, les grèbes s'approchent parfois assez du rivage pour que le chasseur qui s'y tient embusqué puisse leur envoyer son plomb meurtrier; mais souvent ils plongent avec tant de rapidité à la vue du coup de feu, que la grenaille arrive trop tard pour les atteindre; on dit alors qu'ils plongent au feu.

Les plongeurs nagent encore plus vite sous l'eau, et on ne peut presque jamais les forcer à la course. « J'ai poursuivi cet oiseau, dit un chasseur anglais, dans un bateau que faisaient voler sur la mer quatre robustes rameurs, sans avoir jamais pu le gagner de vitesse, quoique les décharges de nos fusils aussitôt qu'il se montrait, l'eussent contraint à plonger constamment. » Quelles pattes et quels poumons! Il n'y a sans doute pas d'asthmatiques chez ces messieurs.

Quelquefois on prend de ces plongeurs aux hameçons déposés au fond de l'eau pour le gros poisson et amorcés avec de petits. Le pauvre oiseau meurt noyé; on en a pris ainsi au milieu du lac à des profondeurs énormes. Ils s'accrochent aussi parfois à des filets dormants.

Deux genres voisins des plongeurs et des grèbes sont : le *cormoran* et le *pélican*; le premier, de passage irrégulier au printemps et en automne; le second, de passage accidentel. Tous deux ont ceci d'intéressant, que quoique palmipèdes, ils perchent souvent sur les arbres, sur lesquels même le cormoran (*carbo cormoranus*) fait son nid. C'est cet oiseau que les Chinois dressent à la pêche; un anneau de métal que le pêcheur met au cou de son oiseau, l'empêche d'avaler le poisson qu'il prend, mais qu'il vient néanmoins rapporter à son maître. Le

cormoran adulte est un oiseau de 2 à 2 1/2 pieds de long, d'un noir à reflets verdâtres, et assez semblable aux plongeurs d'allure et de genre de vie, avec des ailes meilleures et une queue plus longue, aussi vole-t-il assez bien. L'anguille paraît être son mets de prédilection, mais au besoin il se contente de..... sangsues. Le cormoran habite les parties septentrionales des deux mondes, très-abondant en Hollande, commun en Angleterre.

Le pélican blanc (*pelecanus onocratalus*) est un oiseau trop connu pour que nous nous y arrêtions longtemps; il est d'ailleurs très-rare chez nous; le dernier a été tué à Yverdon au commencement du siècle. (A. Vouga.) Disons seulement que la fable si populaire du pélican qui se perce le flanc pour nourrir ses petits, et qui se trouve dans l'armoire d'une de nos familles neuchâteloises, repose sur l'habitude qu'à cet oiseau d'amasser, dans la poche membraneuse dont est pourvue sa mandibule inférieure, une certaine quantité de poisson, qu'il s'en va ensuite dégorger tout sanglant à sa jeune famille.

Le pélican, comme le cormoran, s'apprivoise facilement et se dresse aussi à la pêche. C'est un bel oiseau de basse-cour, mais son cri rend le voisinage inhabitable. Il habite essentiellement les parties orientales de l'Europe, le Danube, la Hongrie. Tschudi rapporte qu'en 1768 un passage de 130 pélicans fut observé sur le lac de Constance.

Mais revenons à notre lac, pour suivre de l'œil le vol rapide et gracieux de la *mouette rieuse*, sédentaire sur nos rivages. Chacun connaît cet oiseau, l'ami du pêcheur, et qui tantôt volant, tantôt nageant, fait une guerre acharnée aux petits poissons, et à toute matière animale entraînée sur les eaux. — Des huit espèces de mouettes que l'on compte en Europe, nous n'en possédons, outre plusieurs espèces accidentelles, que deux régulièrement, la *mouette à pieds bleus* (*larus canus*) et la *mouette rieuse*, le *gueux* (*larus ridibundus*), nom qu'elle doit à son cri, espèce de ricanement aigu.

La mouette à pieds bleus ressemble beaucoup au gueux, mais elle est plus grande; elle est de passage irrégulier au printemps et en automne par groupes de quelques individus; à Neuchâtel, il s'en trouve souvent de mêlées à la volée de mouettes rieuses qui croise sans cesse à l'embouchure du canal du Seyon, pour happer au passage les immondices que l'eau entraîne au lac, car la mouette est très-gloutonne, c'est le vautour des palmipèdes.

On connaît assez cet oiseau pour qu'il soit inutile de le décrire; ses pieds palmés comme ceux d'un canard en font un excellent nageur, et ses longues ailes gracieusement découpées, le classent parmi les meilleurs voiliers. Souvent des navires en mer rencontrent à plusieurs centaines de lieues des côtes des mouettes, des goëlands, des albatros, des frégates, tous oiseaux de la même tribu, pourvus d'ailes à la fois puissantes et légères. Michelet prétend que la frégate dort à la lettre sur l'orage! et il ajoute: « Si elle veut ramer sérieuse-

ment, toute distance disparaît; elle déjeune au Sénégal, dîne en Amérique! » Quoi qu'il en soit, des observateurs consciencieux ont calculé que les oiseaux de cette famille peuvent faire 60 et 80 lieues à l'heure.

La mouette rieuse est sédentaire chez nous. Cependant il y a des époques de l'année où l'on en voit un beaucoup plus grand nombre; il est probable que ce sont alors des individus de passage. En avril et mai, les mâles en mue de noces ont la tête d'un beau brun chocolat. On ne sait pas au juste où ces oiseaux nichent; peut-être dans les falaises de Cudrefin? En tous cas on n'en a, à notre connaissance, jamais trouvé de nid. La mouette passe la nuit sur les rochers et les pierres du rivage; beaucoup couchent sur les bancs de sable de l'extrémité du lac, et le matin, avant de prendre leur vol, sont occupées longtemps à faire leur toilette. Cet oiseau est très-curieux; lorsqu'on en a abattu un d'un coup de feu, les autres accourent aussitôt pour voir ce qui se passe, de sorte qu'on peut ordinairement en tirer un second tout à son aise; mais le premier moment d'étonnement passé, comprenant que la chose est sérieuse, elles s'envolent à tire d'aile et deviennent alors très-méfiantes. On peut les prendre facilement, dit-on, au moyen de petits hameçons flottants, amorcés d'un petit poisson ou d'un morceau de poumon de bœuf.

Une famille très voisine des mouettes est celle des *hirondelles de mer*, ainsi nommées à cause de leur ressemblance avec les hirondelles ordinaires, et dont deux espèces, l'hirondelle épouvantail (*sterna nigra*) et l'hirondelle Pierre Garin (*sterna hirundo*) passent régulièrement l'été sur notre lac; ces oiseaux, quoique plus petits, ressemblent fort aux mouettes, mais ils sont plus gracieux, plus légers et meilleurs voiliers, L'*Epouvantail* est un charmant oiseau, de la grosseur d'une petite grive, blanc et gris en hiver, mais en été d'un noir profond, jusqu'au milieu du ventre; les ailes sont très longues, la queue légèrement fourchue, et les pieds palmés jusqu'à la seconde phalange. Le *Pierre Garin* est presque une fois plus gros, avec les mêmes formes, la queue est très profondément fourchue; les adultes sont d'un gris-blanc bleuâtre très pur, le sommet de la tête est noir le bec et les pieds rouge-vermillon.

Les hirondelles de mer nous arrivent au mois d'avril et restent jusqu'en octobre à faire la chasse aux petits poissons qu'elles saisissent à la manière des mouettes; elles se posent quelquefois sur le rivage pour se reposer; souvent, quand le temps est très calme, elles se tiennent immobiles sur ces morceaux de liège que les pêcheurs laissent flotter à la surface de l'eau pour retrouver leurs filets. Elles sont souvent mêlées aux mouettes, et en automne on en voit des centaines posées sur les bancs de sable de l'embouchure de la Thielle.

On ne sait pas au juste où nichent les hirondelles de mer; en automne on en tire souvent des jeunes, mais leur nid n'a pas encore été trouvé dans le bassin du lac; il est pourtant certain qu'elles vivent en été par couples. Nous en avons

souvent observé lorsque le mâle pêche pour la femelle; celle-ci attend immobile sur une pierre à fleur d'eau, tandis que lui va à la recherche des poissons, et dès qu'il en a pris un il l'apporte, en bon mari, à sa compagne. Quelquefois on en voit ainsi deux ou trois sur la même pierre, sont-ce alors des jeunes?

Mouettes et hirondelles ont pour parents, mais en même temps pour ennemis, les *stercoraires* dont deux espèces les poursuivent parfois jusque dans nos régions; le *stercoraire pomarin* (*lestris pomarinus*) et le *stercoraire parasite* (*lestris parasiticus*). Tous deux ont la taille, la forme, les allures et le genre de vie des mouettes; leurs pieds sont également palmés; ce sont de bons nageurs et de fins voiliers. Les stercoraires, oiseaux fort courageux, se nourrissent aussi de poissons, mais pêchent peu eux-mêmes, ils poursuivent à coups de bec les mouettes et les hirondelles de mer qu'ils forcent à dégorger la proie qu'elles viennent de saisir et la happent au passage, car toute la dispute a lieu en l'air; dans l'argot des voleurs, ce serait le vol au vol; on sait que sur mer les frégates font de même, ce n'est donc pas le cas de dire: autre pays autres mœurs.

C'est à cette pratique que les stercoraires doivent leur nom, car en les voyant poursuivre les mouettes pour avaler ce qu'elles laissent tomber, on a cru qu'ils se nourrissaient de leurs excréments! (*stercus*). Ces oiseaux habitent le nord du continent et ne sont chez nous qu'en passage irrégulier au printemps et en automne. A Neuchâtel on en voit quelquefois voler le long des quais.

(A suivre.)

A. CHATELAIN.

HUIT JOURS DANS LA NEIGE

SOUVENIRS DU JURA NEUCHATELOIS.

(Suite).

Un coup frappé à la porte commanda le silence; on alla ouvrir et l'on vit paraître une vieille femme enveloppée d'une mante brune à capuchon relevé et portant un panier à la main. « Dieu vo zaide, dit-elle, est-il permis d'entrer? Quels chemins! des *liagots* partout; on glisse que ça porte peur; j'ai les pieds mouillés comme des tripes. »

— Ah! c'est la Susanne chez les Cattin, dit la mère, vous avez bien du courage de sortir par un tel *radoux*; quelles nouvelles par le fond des Combes? Mettez-vous ici et séchez vos souliers.

— C'est nos hommes qui m'ont envoyée pour voir si vous en avez aussi par les *Reprises* de ces oiseaux du malheur comme ils en avont pris hier. Tenez, regardez *voir* ces bêtes.

— Eh! parbleu, dit Virgile, ce sont mes oiseaux empanachés de ce matin, des *blagueurs*, n'est-ce pas. Comment les appelles-tu, M. le naturaliste?

— Des jaseurs, dit Emonet, des jaseurs de Bohême, je les reconnais parfaitement.

— Quels beaux oiseaux! dit Marie, ne pourrait-on pas en faire empailler quelques-uns? sont-ils rares?

— Très rares, ils apparaissent de temps à autre en hiver sans que l'on puisse apprécier les causes qui déterminent leurs migrations. On sait seulement qu'ils viennent du Nord.

— Oh! quant à ça, le grand-père dit qu'i zétions des prophètes de malheur et que chacun peut s'attendre à voir éclâter les jugements de Dieu sur les nations. Attendez seulement les révolutions, les famines, les pestes, la guerre et tous les orvals. Ne les a-t-on pas vus en 1806, peu de jours avant l'arrivée des Français qui nous ont dévoré un quartier de vache, deux cochons gras, tout en jurant après notre pain d'orge. Le Seigneur nous prenne à merci dans sa miséricorde!

Ces paroles prononcées d'un ton sinistre ne manquèrent pas de produire leur effet, chacun devint sérieux et le silence remplaça les chants et les rires qui animaient naguère la cuisine. La superstition a dans notre cœur des racines profondes, et l'apparence d'un danger inconnu, mystérieux, invisible, produit au premier moment un trouble involontaire chez des individus doués d'ailleurs de résolution et de courage. Le père Tite s'approchant de l'étrangère prit dans ses mains un des jaseurs, l'examina avec attention dans la région du col, et dit en le balançant par les pattes :

— Ecoutez, Susanne, il me semble que des prophètes, même des prophètes de malheur comme vous dites, seraient un peu plus fins que ces animaux. Je vois qu'ils ont été pris au lacet, ce qui ne montre pas une grande perspicacité; ils auraient dû prévoir aussi le sort qui les attendait et chercher à l'éviter. Ainsi calmez-vous et surtout rassurez vos gens. Nous sommes en tout temps dans la main de Dieu qui fait de nous ce qu'il lui plaît; quand on est chrétien on ne doit pas se troubler l'esprit parce que de jolis oiseaux, parés comme les plus belles fleurs, viennent dans nos montagnes se faire serrer le cou par vos lacets de crin.

— M. Robert a raison dit Emonet, bien d'autres espèces d'oiseaux ont la réputation d'annoncer des calamités, mais ces croyances remontent au temps du paganisme et nous devons les rejeter loin de nous. Combien me vendez-vous ces Jaseurs?

— Oh la mon Dieu! nos hommes me feront une belle vie s'ils savent que j'ai pris de l'argent contre ces oiseaux maudits. *Mado* non, je ne les vends pas, gardez-les s'ils ne vous font pas peur, je suis bien aise de ne plus les voir.

— Je les accepte avec plaisir, et si l'on pouvait demain me procurer du préservatif, j'en empaillerais quelques-uns en souvenir de cette journée.

— Comment, dit Marie, vous savez empailler! Quel bonheur! Vous m'enseignerez, n'est-ce pas, je désire apprendre depuis si longtemps. Demain, Michaël rapportera du village tout ce que vous désirerez.

— Laissez-moi faire, dit Virgile; M. N... le créateur du petit musée de la Chaux-de-Fonds et dont l'obligeance est bien connue, me cédera volontiers de ce préservatif et même des yeux d'émail, surtout si je lui promets une couple de Jaseurs. C'est moi qui ferai la commission.

On remplit de nouveau les verres, et une rasade de 3/4 rouge dissipa notablement les idées noires de la Susanne; sa langue se délia, elle raconta la chronique des Combes: la femme du voisin était accouchée presque sans assistance une nuit que la neige tombait en abondance et qu'on ne pouvait aller quérir du secours; un voleur s'était introduit dans l'étable de Jacob Murner et se disposait à dérober la jument; mais on avait entendu du bruit, on était accouru et le larron s'était sauvé dans les bois en laissant au cou du cheval un licol tout neuf dont il s'était muni pour faciliter son œuvre de ténèbres. Moïse chez les Brandt avait tiré cinq renards à l'affût; les poules avaient cessé de pondre à cause du froid; une nuit le froid avait été si terrible que l'eau s'était congelée dans les seilles qu'on avait transportées dans la chambre; on avait vu des pas de loup autour de la maison; les hommes se disposaient à le poursuivre à coups de carabine. Pendant qu'elle parlait, un son lointain se fit entendre dans le silence de la nuit.—Écoutez, dit-elle, la cloche de la Chaux; c'est le vent qui tire, on aura encore du doux; déjà dix heures, comme le temps passe. Bonsoir tout le monde, et que personne ne se dérange pour m'accompagner, mon neveu est à la veillée vers la Christine chez Nussbaum, je l'appellerai en passant. Et prenant son panier, elle se mit résolument en route sur la neige fondante par un splendide clair de lune.

Le lendemain Henri, paisiblement installé devant l'établi de Virgile, s'occupait de l'empaillage des jaseurs apportés la veille. L'opération était suivie avec intérêt par les habitants de la maison curieux d'en étudier les détails. L'instinct de la chasse, si généralement répandu parmi nos montagnards, marche ordinairement de front avec l'amour de l'histoire naturelle, et l'on est surpris de voir combien cette étude a d'attraits pour eux. Le vénérable Tite Robert, ses lunettes sur le nez, suivait les préparatifs du montage avec une attention soutenue et donnait parfois des avis excellents suggérés par ses aptitudes pour tous les travaux manuels. Marie elle-même bondissait de joie à l'idée de rendre l'apparence de la vie à ces gracieux animaux et se promettait bien de devenir ha-

bile dans cet art qu'elle aurait voulu posséder chaque fois que son frère rapportait de ses chasses quelque animal rare ou d'une beauté remarquable. Les corps de liège, le coton et les étoupes étaient préparés; les fils de fer avaient été recuits par Tite en personne; Marie avait déjà disposé le fil et les aiguilles pour les coutures, on n'attendait plus que le *préservatif*; Virgile parti le matin pour la Chaux-de-Fonds, devait le rapporter incessamment. Enfin des claquements de fouet se firent entendre; la glisse, conduite par Michaël, s'arrêta devant la maison; Virgile en descendit avec son impétuosité ordinaire.

— Tiens, dit-il en entrant dans la chambre et en ouvrant son carnier qui lui servait de valise, voilà ton *bibelot* d'empailleur: des yeux d'émail, du préservatif qui est un fier poison, faudra surveiller le chien; voici même des pieds pour y placer nos oiseaux. M. N..... était si content de voir ces jaseurs qu'il m'aurait donné sa pharmacie par dessus le marché, si j'avais pu la mettre dans ma carnassière; c'est un naturaliste, celui-là! il sait les noms latins de tous les animaux! Ces jaseurs s'appellent..... attends donc..... il y a de la *bombe*..... du *vorace*..... diable de mémoire!! ah! il l'a écrit sur un papier! l'aurais-je perdu?

— Tu l'auras sans doute employé pour allumer ta pipe, dit Marie!

— Ou converti en bourre, continua Henri!

— Ma foi, il paraît que je l'ai perdu en pataugeant dans cette affreuse neige fondue où j'ai failli laisser mes jambes! C'est égal, on le retrouvera dans ce livre où vous verrez nos oiseaux admirablement peints, on les dirait vivants! C'est encore M. N..... qui nous les prête, mais il faut en avoir le plus grand soin. Il sortit alors un volume des magnifiques planches de Naumann, où Marie eut bientôt découvert le jaseur, représenté avec une perfection remarquable.

— Que c'est beau, s'écria-t-elle avec ravissement, je veux essayer de copier ces planches.

— Voilà ton mot latin *Bombycivora garrula*, dit Henri. Avez-vous dans vos montagnes beaucoup de naturalistes complaisants comme ce M. N.....?

— Les hommes complaisants ne manquent pas, mais à coup sûr les naturalistes sont rares; chez nous, l'industrie est plus en honneur que la science.

— Et pourtant sans la science que deviendra l'industrie? dit Henri avec sérieux.

— Vous avez raison, dit le père Tite, on sera bien obligé de le reconnaître une fois, pourvu que ce ne soit pas trop tard.

Le montage des oiseaux avec ses précautions minutieuses, ses opérations lentes et réfléchies, n'avait rien d'extraordinaire pour des artistes habitués à la précision mathématique de l'horlogerie. Le squelette artificiel en fils d'archal insérés dans un liège et traversant les jambes, le col et les ailes, leur parut aussi simple que judicieux; ils approuvèrent pleinement les mesures préalables en diamètre et en longueur, prises sur l'animal encore en chair et destinées à lui restituer

ses dimensions naturelles, mais le problème se compliqua étrangement lorsqu'il fallut donner à l'oiseau une pose animée. Ici les indications métriques devenaient insuffisantes, il fallait imiter les allures de l'être vivant ou créer une attitude qui fit illusion. Evidemment Henri était dans l'embarras.

— As-tu remarqué, dit-il à Virgile, comment étaient perchés ceux que tu as vus hier matin ?

— Ils étaient pelotonnés, rabougris comme des moineaux qui savourent les douceurs de l'hiver ?

— Je vous propose, dit Marie, de choisir provisoirement les attitudes données par Naumann dans ses charmantes vignettes.

— Quelle bonne idée, dit Henri, et s'inspirant des dessins qu'il avait sous les yeux, il arrangea un groupe si vrai et si naturel que les applaudissements éclatèrent, et que l'auteur lui-même, s'éloignant de quelques pas pour juger de l'ensemble de son œuvre, ne put contenir un sourire de satisfaction. Marie paraissait fière de ce résultat, et sa joie se manifestait par des gestes et des regards éloquents.

— C'est une œuvre d'art, dit-elle, quel maître avez-vous eu pour atteindre à une telle habileté ?

— Mon maître est le capitaine V..., qui demeure à quinze minutes de chez moi, et je vous prie de croire qu'auprès de lui je ne suis qu'un pauvre apprenti. Du reste, sa réputation est faite en Suisse, et chacun sait qu'un oiseau qui sort de ses mains est, dans son genre, un chef-d'œuvre.

— Si tu es curieux d'étudier les buses, dit Virgile, en voilà une qui est perchée depuis une demi-heure là-bas au sommet de ce sapin. Examine un peu avec cette excellente lunette l'expression de sa physionomie, puis nous essaierons de la tuer pour fournir des matériaux à ton activité. Une buse, les ailes à demi-ouvertes, le bec menaçant, tenant une grive dans ses pattes et placée au-dessus de mes fusils produirait un effet flatteur.

— J'en ai tiré une à Boudry d'un coup de carabine ; mais elle était plus rapprochée que celle-ci, la distance ne dépassait pas deux cents pas.

— C'est un coup superbe, dit le père Tite, et qu'on n'est pas sûr de pouvoir répéter à volonté.

— Attends, mon vieux, dit tout à coup Virgile, j'ai ici une carabine américaine qu'un ami m'a confiée pour en faire l'essai et qui tire comme un prodige. Mais la balle est petite et pointue et les mires diffèrent beaucoup des nôtres, c'est un système tout à fait nouveau. Il sortit alors de son étui de cuir une arme dans le genre de celles qui sont devenues communes dès lors, mais qui était pour Emonet une apparition si imprévue que rien ne peut rendre son étonnement et son admiration.

— Et cela tire bien ? dit-il en portant en joue et en faisant craquer en connaisseur la double détente.

— Tu vas le voir tout à l'heure; je charge pour une distance de 250 pas et celui de nous deux que le sort désignera, fera le coup de feu sur la buse par le guichet. Est-ce simple cela? — La poudre fut mesurée avec réflexion, la balle refoulée avec soin; les deux carabiniers apportaient dans ces préparatifs un sérieux inaccoutumé. Leur honneur, semblait-il, allait dépendre de cette épreuve. D'un main tremblante ils tirèrent les brins de papier d'inégale longueur que Marie leur tendait en souriant. Emonet eut la plus courte; il pâlit et se troubla. Le vignoble tout entier avec ses nombreuses compagnies de mousquetaires et de fusiliers, ses associations de francs tireurs dont l'antique réputation d'adresse est solidement établie, lui parut se résumer en sa personne pour lutter sous les yeux de Marie, contre les hardis montagnards qui ne manqueraient pas de se prévaloir d'un échec que tant de causes pouvaient déterminer.

— Ecoutez, dit-il, le cœur me manque, cette arme m'est inconnue, je ne sais pas m'en servir, épargnez-moi le chagrin de la déshonorer par une maladresse.

— Vanité et faiblesse vont de pair, murmura la jeune fille à son oreille, les cœurs simples sont aussi les cœurs forts.

— Vous avez raison, dit-il, en épaulant sa carabine. Est-il permis d'*embusquer*?

— Non, dit Virgile, et souviens-toi que la tête du *guidon* doit couvrir le but.

Il se fit un silence, pendant lequel on entendait le tic-tac des montres renfermées dans la vitrine. Le coup de feu les fit tous tressaillir; chacun s'élança vers la fenêtre pour voir le résultat. La buse resta immobile encore un instant, ouvrit convulsivement ses vastes ailes et tomba lourdement sur la neige comme une branche morte.

Bravo! fils de l'Areuse criait Virgile en l'embrassant. Hein? que dis-tu de cette arme? vas-tu conserver ta vieille arquebuse à balles rondes, maintenant? puis apercevant Michaël attiré hors de la grange par la détonation.

— Cours sous la grande pesse de la pâture, tu y trouveras un aigle tué d'un coup de carabine.

— Ach! tonner! dit le Bernois en prenant sa course comme un Elan à travers la campagne.

Quant à Emonet, il s'était assis sur une chaise pour soulager ses jambes qui tremblaient sous lui. Heureux de son succès, il regardait avec admiration l'arme infailible qui l'avait si bien secondé et songeait aux exploits qu'il serait en état d'accomplir au mois de mai dans les tirs du pays natal avec un tel instrument de précision.

— Est-elle à vendre? dit-il, en jetant à Virgile des regards étincelants.

— Non, mais pour deux cents francs, tu en auras une pareille dans quelques semaines. Et puisque nous sommes en veine de prouesses, laisse moi envoyer une balle dans le bonnet de Michaël qui se bat corps à corps avec notre buse.

— Virgile, tu ne feras pas cela! dit Marie.

— Laisse seulement, dit le père, en souriant à sa fille.

— Ohé, Michaël, tiens ton bonnet, je vais tirer, cria Virgile, en faisant de ses mains un porte-voix.

— Tout de suite, répondit le valet, laissez-moi aubarvant trankler un peu cette bête féroce.

Bientôt on le vit jeter le cadavre sur la neige, prendre son bonnet par la visière et l'élever au-dessus de sa tête. Marie ne pouvant supporter ce spectacle, sortit de la chambre. Virgile ajusta avec le plus grand calme, comme s'il ne s'agissait que d'une cible de carton; il tira, s'appuya sur sa carabine et attendit en disant entre ses dents : « Pas mauvais ! » Michaël visita un moment son bonnet; tout-à-coup, il agita son couvre-chef en s'écriant : *in der mitte!* *in der mitte!* (au centre).

On comprend que le reste de la journée il ne fut question que de carabine et d'empaillage; Marie, de son côté, fit, d'après Naumann, une aquarelle qui révélait une certaine habileté et une vraie vocation artistique. Grande fut la surprise de Henri!

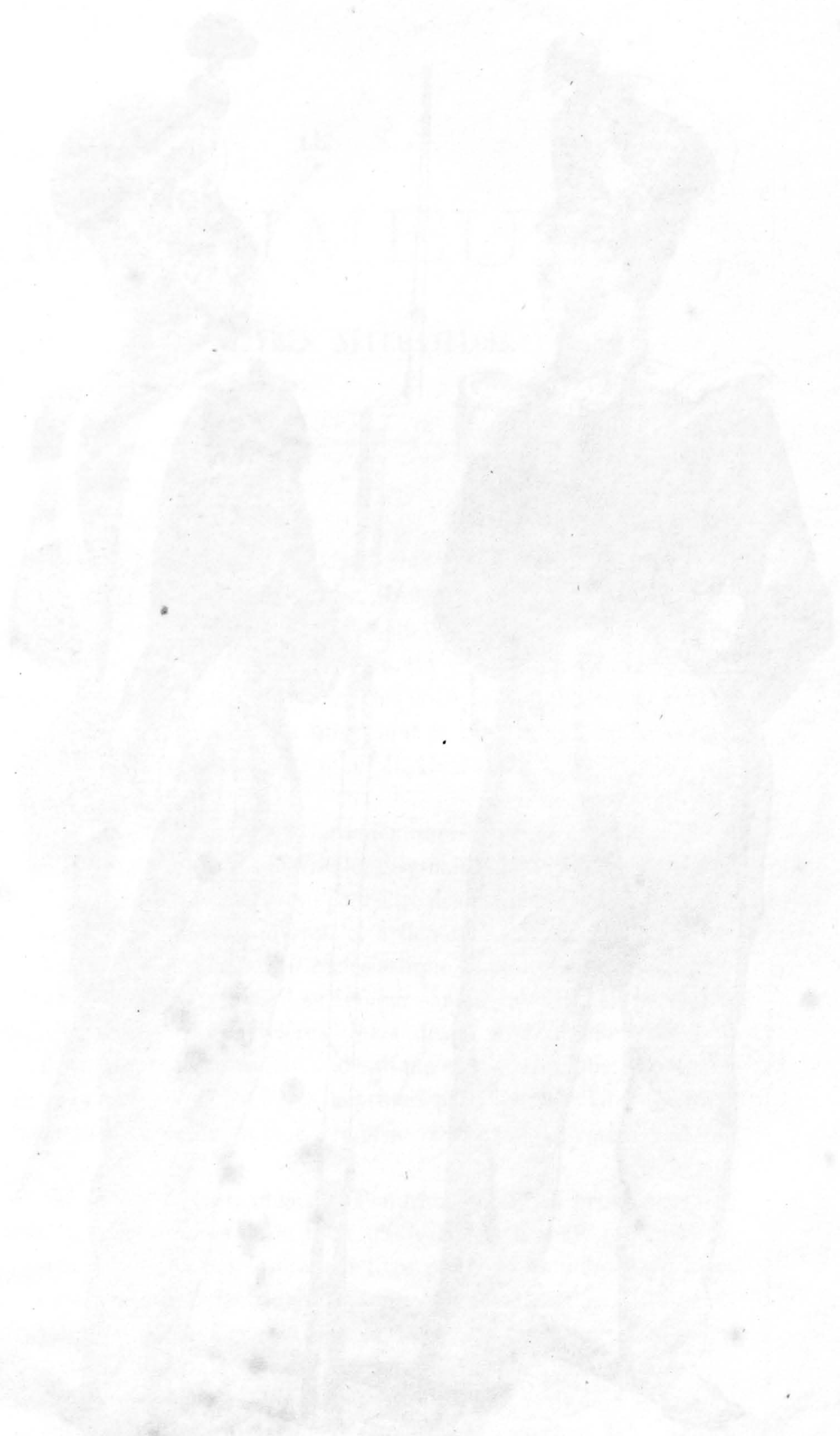
— N'est-il pas singulier, disait-il, de trouver des goûts si relevés et de telles aptitudes dans une maison de paysans, perdue au milieu des forêts?

— Pas plus singulier que d'y rencontrer un homme qui, comme mon père, soit en état de construire un régulateur ou de façonner l'échappement d'un chronomètre. Pendant nos longs hivers, au lieu de dormir comme les marmottes des Alpes, ou de jouer derrière le fourneau, nous travaillons sans relâche, avec gaiété, avec entrain, et nous finissons par acquérir un peu d'adresse. Il n'y a rien là d'extraordinaire, chacun en ferait autant. D'ailleurs, ne suis-je pas peintre..... de cadrans? ajouta Marie avec un fin sourire. Et puis vous ignorez peut-être l'importance qu'on attache au dessin et quels bons professeurs nous avons au Locle et à la Chaux-de-Fonds. Il ne nous manque qu'un complément indispensable, c'est l'enseignement de la peinture sur émail, dont Genève a le monopole, et qui serait un joyau ajouté à la couronne industrielle de nos montagnes. Oh! peindre sur émail, voilà mon ambition et mon rêve!

(A suivre.)

L. FAVRE.

1910



MUSÉE NEUCHATELOIS.



Garde de la ville de Neuchâtel. [1848.]



923 610 - 4

MUSÉE NEUCHÂTELOIS

LES

IMPRIMEURS

ET LES LIVRES NEUCHATELOIS.

Il y avait près d'un siècle que l'imprimerie était découverte et cet art florissait dans presque tous les pays de l'Europe, tandis que notre patrie était totalement dépourvue d'établissements typographiques. Mais à peine la réforme eut-elle pris pied à Neuchâtel qu'une imprimerie fut établie à Serrières, dans le but de travailler à la propagation des nouvelles doctrines religieuses et surtout de publier une version française de la Bible dont la traduction avait été confiée à Pierre-Robert Olivetan, par le synode réuni en 1532 à Angrogne, dans les vallées vaudoises du Piémont.

Ce fut la même année, 1532, que le premier imprimeur fit son apparition à Neuchâtel; il se nommait Pierre de Vingle, originaire de Picardie. C'était un typographe d'un très-grand mérite, élève peut-être des Estiennes et lettré comme eux; il avait exercé sa profession à Lyon et à Genève, mais chassé successivement de ces deux villes par l'autorité ecclésiastique pour avoir imprimé quelques écrits des réformés allemands, il se réfugia dans notre pays, et, suivant la tradition, établit son atelier à Serrières. Nous disons « la tradition, » car il n'existe, croyons-nous, aucun document authentique servant à établir l'exactitude de ce fait, et, d'un autre côté, les livres imprimés par Pierre de Vingle portent tous sur le titre ou à la fin du volume : *Imprimé en la ville et comté de Neuchastel.*

Quel qu'ait été le lieu de son domicile, l'imprimeur se mit promptement à l'œuvre, commença l'impression de la Bible d'Olivetan, et le « 29^e jour d'aoust, l'an 1533, » sortit de ses presses le premier livre publié dans notre pays. C'est un traité de Farel, intitulé : *La manière et fasson qu'on tient en baillant le saint baptesme en la sainte Congrégation de Dieu*, etc. Sept mois après « le XXVII^e jour du mois de mars, l'an mil cinq cent XXXIII, » parut un Nouveau Testament d'une exécution typographique très-remarquable, mais dont il n'existe malheureusement plus qu'un seul exemplaire, qui est la propriété de la biblio-

thèque de Neuchâtel. Pendant que ces deux ouvrages s'exécutaient, l'œuvre capitale de l'imprimerie de Serrières marchait à grands pas, et au mois de juin 1535, la Bible d'Olivetan fut terminée. Nous ne voulons pas refaire l'histoire de ce volume remarquable à tous égards, mais nous ne pouvons nous empêcher de renvoyer le lecteur à l'excellent ouvrage de M. le ministre Em. Pétavel, *La Bible en France*, pages 84 à 117, où la traduction d'Olivetan est l'objet d'un travail critique aussi savant que judicieux.

Dans ses *Annales*, tome II, page 351, Boyve dit qu'en 1535 on imprima à Neuchâtel l'interprétation des termes hébraïques. Ce passage a singulièrement tourmenté certains bibliophiles; ce n'est pourtant qu'une des pièces annexes de la Bible d'Olivetan, pièce qui se trouve dans tous les exemplaires et qui ne doit jamais avoir été vendue isolément.

L'imprimerie de Pierre de Vingle devint en peu de temps une sorte de machine de guerre, d'où les réformés français assaillaient leurs ennemis au moyen, dit Théodore de Bèze, « d'articles d'un style fort aigre et violent contre la Messe. » Farel et probablement aussi d'autres réformateurs, y firent publier plusieurs de leurs ouvrages; mais tous ces livres, et surtout ceux de Farel, sont devenus si rares que l'on peut dire, à juste titre, qu'ils sont introuvables. Nous avons vu que l'on ne connaissait qu'un seul exemplaire du Nouveau Testament de 1534; la Bible d'Olivetan est plus commune chez nous et les heureux possesseurs de ce volume sont assez nombreux, mais les écrits de Farel, du réformateur de notre pays, de cet énergique apôtre dont la fouguese éloquence nous a amenés à la liberté religieuse, les écrits de cet homme, publiés chez nous, ont totalement disparu, à tel point que nos bibliothèques publiques n'en possèdent pas un exemplaire, que la réimpression qui a été faite l'année dernière de quelques-uns de ses ouvrages n'a pu avoir lieu que grâce à l'obligeance des bibliothèques de Saint-Gall et de Genève, et enfin qu'après avoir compulsé tous les catalogues publiés par les bibliothèques de la Suisse, nous n'en avons trouvé que quatre ou cinq sur les vingt-trois dont les titres sont connus. Il y aurait là aussi, ce nous semble, une œuvre patriotique à faire, soit en s'efforçant de recomposer cette collection dans l'édition originale, soit en la réimprimant.

Bien que les éditions de Pierre de Vingle ne présentent rien d'extraordinaire, il est cependant facile de reconnaître au premier coup-d'œil que cet imprimeur était un maître dans son art. Il employa constamment des caractères gothiques, d'un type excellent quoique portant encore les signes abrégatifs; son atelier paraît avoir été monté assez en grand pour cette époque, car dans la Bible, indépendamment des divers caractères employés dans le corps du texte, les manchettes ou notes marginales portent des caractères hébreux et grecs. L'imprimeur reçut sans doute un certain appui, peut-être financier, de l'autorité municipale, et il est un fait qui peut appuyer cette supposition, c'est que, avant

même la publication de la Bible, les Conseils de la ville lui firent don de la bourgeoisie. Son établissement paraît avoir subsisté jusque vers 1550; à partir de cette époque, on ne sait ce que devint l'imprimerie, ni où ni quand Pierre de Vingle mourut.

De 1545 à 1689 se trouve une lacune étrange; il semble qu'après avoir possédé une imprimerie pendant douze ans notre pays en ait été de nouveau privé pendant un siècle et demi. Ce fait nous a frappé depuis longtemps, et il y a plusieurs années déjà que nous cherchons à découvrir un livre ou une feuille de papier quelconque imprimée chez nous de 1545 à 1689, mais jusqu'à présent l'insuccès le plus complet a été le résultat de nos recherches; en signalant ce fait, nous espérons que d'autres seront plus heureux que nous. Un seul ouvrage pourrait avoir été imprimé à Neuchâtel pendant ce long intervalle, ce sont les *Musae neocomenses* de Jaquemot. Ce livre de format in-8° est imprimé avec des caractères italiques, ne rappelant en aucune façon ceux de Pierre de Vingle ou des imprimeurs neuchâtelois du xviii^e siècle, il ne porte aucun nom de ville, mais au bas du titre se trouve la mention suivante : *Excudebat Matth. Berjon 1597*. Bergeon est un nom de famille neuchâtelois, mais ce même nom se trouve aussi à Genève où Jaquemot a fait imprimer d'autres ouvrages en 1591, ensorte que ce livre, malgré son titre et le nom de son imprimeur, ne peut pas servir à démontrer l'existence d'une imprimerie à Neuchâtel en 1597; d'un autre côté, le 28 novembre 1588, le Conseil d'Etat refuse à François Estienne l'autorisation de s'établir à Neuchâtel, sous le prétexte que les imprimeurs causent des troubles dans le pays.

En 1689, on trouve à Neuchâtel un imprimeur du nom de Pistorius, établi peut-être déjà depuis un assez long laps de temps, mais dont les plus anciennes publications connues ne remontent qu'à cette époque; ainsi une *Esther* de Racine et divers petits ouvrages portent le millésime de 1689. La même année, il fut admonété par les Quatre-Ministres, pour avoir imprimé des livres contre les cantons catholiques; il lui fut ordonné de s'abstenir de pareilles publications, sous peine d'être chassé de la ville. En 1689, 1690 et en 1691, Pistorius fit paraître des almanachs qui ne nous sont point parvenus, ou tout au moins sont très-rares; il paraît qu'il imprima aussi certains livres dirigés contre la politique de Louis XIV, et composés sans doute par des réfugiés que la révocation de l'édit de Nantes avait dépouillés de leurs biens et chassés de leur patrie. Mais il n'était pas prudent de braver Louis XIV, et bientôt le courroux du grand roi éclata sur le pauvre diable d'imprimeur. En effet, le 6 novembre 1692, l'ambassadeur de France en Suisse, Amelot, adresse aux Quatre-Ministres la lettre suivante, qui est assez curieuse pour être reproduite en partie :

« MESSIEURS. Je suis informé qu'il s'imprime depuis assez longtemps dans votre ville des écrits et livres scandaleux qui se font en Hollande contre le roi,

et qu'ensuite ils s'envoient et se débitent par toute la Suisse, au grand étonnement de ce qu'il y a de gens d'honneur et non passionnés contre la France. Cela est d'autant plus étrange que la souveraineté de Neuchâtel appartient non-seulement à un prince français, et qu'elle a l'honneur d'être alliée du roi, mais encore qu'elle reçoit continuellement des grâces et des bienfaits de Sa Majesté. J'ai donc à vous prier, par cette lettre, que vous établissiez des règles si sévères pour empêcher la suite de ces impressions, et que les imprimeurs soient si rigoureusement châtiés, que l'on n'ait plus à l'avenir à se plaindre d'un commerce aussi insolent, etc. »

Le Conseil s'étant assemblé pour délibérer sur cette lettre, décida, le 9 novembre 1692, « que pour faire voir qu'on n'a nulle part dans l'impression de ces petits livrets et libelles, on fera commandement au sieur imprimeur Pistorius qu'il ait à sortir incessamment de cette ville, et que, de plus, on écrira à Monsieur l'Ambassadeur que c'est avec bien du déplaisir qu'on a appris que nos imprimeurs eussent eu l'insolence et la témérité d'imprimer ces sortes de livres, ce qu'on ne souffrira aucunement dans la suite, et qu'on fera prêter serment aux dits imprimeurs de n'en imprimer qui puisse choquer les têtes couronnées. »

Après le départ de Pistorius, un imprimeur, nommé Schmidt, se trouve à Neuchâtel. Au mois de mars 1696, on lui interdit d'imprimer des gazettes, parce que « cela pourrait attirer des affaires au Conseil; » au mois d'octobre suivant, à la suite de la publication d'un ouvrage intitulé : *L'Art d'assassiner les rois*, la femme de Schmidt est expulsée de la ville; une pareille mesure avait sans doute déjà été prise contre lui dans l'intervalle du 16 mars au 21 octobre. Le 5 juin 1699, Jean Grenot, bourgeois de Neuchâtel, est condamné à trois jours de javiole pour avoir imprimé le *Tombeau des Prétendants*, et tous les exemplaires de ce factum qui purent être découverts furent brûlés à la Croix-du-Marché par la main du bourreau; il en fut de même des ouvrages d'un certain ministre Adam, et le Conseil fit signifier à sa femme qu'elle eût à sortir de la ville, tout en lui annonçant que son mari avait été fort prudent en prenant la fuite avant d'être saisi.

On voit par ces quelques citations, qu'il serait facile de multiplier, que le métier d'imprimeur n'était pas des plus agréables à Neuchâtel, et que les Quatre-Ministres entendaient la liberté de la presse d'une assez singulière façon. Au reste, cette manière d'agir était encore usitée partout, et les Conseils de la ville étaient continuellement harcelés des réclamations les plus absurdes; ainsi, en 1746, l'Intendant de la Franche-Comté demande que l'on expulse de la ville les nommés Parisot qui veulent faire imprimer un livre à Neuchâtel; la demande est accordée : on arrête la publication de l'ouvrage, et les Parisot sont sommés de partir avant huit jours; en 1749, l'ambassadeur de France réclame parce

que l'éditeur du *Mercure suisse* ne l'a pas qualifié de « Monseigneur; » l'éditeur devra faire sa soumission à Son Excellence et corriger convenablement sa faute dans le prochain *Mercure*; en 1755, le canton d'Unterwald se plaint aussi du *Mercure*, qui a commis des inexactitudes dans le récit de ce qui s'était passé lorsque les troupes d'Unterwald avaient été envoyées dans le canton d'Uri. En ayant affaire à des gens aussi pointilleux, on comprend, jusqu'à un certain point, que les Conseils serrassent de près les imprimeurs, quand la moindre production de leurs presses amenait à l'autorité des réclamations aussi diverses et aussi futiles, pour ne pas dire aussi niaises.

Nous devons retourner à l'année 1689 dont nous nous sommes un peu écartés en racontant les poursuites dirigées contre les imprimeurs. A cette époque se trouvait dans notre pays un personnage singulier, moitié homme sérieux, moitié charlatan : c'était Abraham Amiest, des Hauts-Geneveys sur Coffrane, qui se qualifie de mathématicien et médecin, mais qui joignait à ces deux professions celles d'astrologue, d'historien, de géographe, d'imprimeur et de graveur sur métaux; en un mot, c'est une espèce d'homme universel qui guérit les malades, fait l'histoire et la description de son pays, rédige des almanachs où il annonce la pluie et le beau temps, et prédit les événements remarquables qui devront arriver l'année suivante par suite de la conjonction de telle planète avec telle autre, tout cela au grand ébahissement de ses contemporains.

Amiest fut le rédacteur des almanachs publiés par Pistorius, il composa ensuite sa *Description de la Principauté de Neufchâstel et Valangin*, petit ouvrage qui est maintenant de la plus grande rareté dans l'édition originale, mais qui a été réimprimé dans le tome II des *Etrennes neuchâtelaises*. C'était en 1692, et Amiest allait remettre son manuscrit à l'imprimeur lorsqu'il eut maille à partir avec la police et dut s'enfuir au plus vite; il se réfugia à Besançon, où parut son ouvrage. Jusqu'à présent on a attribué l'exil d'Amiest à des motifs politiques, mais il avait une tout autre cause. En 1699, il demanda sa grâce, qui lui fut accordée, et voici à ce sujet ce que disent les manuels du Conseil d'Etat :

« Le 26 may 1699 on enterrina la lettre de rémission que S. A. S. avoit accordée à Abraham Amiest, des Hauts-Geneveys, dont voicy le cas : Il faisoit des almanachs; il composa un livre intitulé : *Description de la Principauté de Neufchâstel et Valangin*; il l'adressa à S. A. S. Madame, et voulant, dit-il, mettre ses armes au frontispice du livre et faire une estampe pour la remettre à l'imprimeur, il chercha à éviter les frais de gravure soit à Paris, soit en Hollande, et prit inconsidérément une médaille où la ville de Berne étoit représentée d'un costé, avec une devise au revers, et il la jetta en sable avec du plomb, ainsy qu'il fit avec de l'étain d'une pièce de trente sols, dans la pensée que si cela se mouloit bien, il pourroit fort facilement faire l'estampe qu'il se proposoit. Ayant fait quatre ou cinq de ces pièces, sa femme en prit deux qu'elle mit à sa poche,

et se trouvant à Neufchatel, elle les sortit avec d'autre argent sans songer à rien; un homme les vit, les luy demanda et les porta à M. d'Affry, qui donna des ordres pour saisir le suppliant, ce que celuy-cy crût devoir éviter en s'éloignant. »

On voit qu'à tous ses métiers Amiest faillit joindre celui de faux-monnayeur. Après avoir obtenu sa grâce, il rentra dans le pays, continua la publication de ses almanachs et fonda ensuite une imprimerie aux Geneveys, où il fit paraître plusieurs petits ouvrages devenus peu communs. Cet établissement n'eut pas une longue durée, car Amiest fut de nouveau expulsé pour une cause qui nous est inconnue; étant rentré en 1709, le Conseil lui ordonna de quitter le pays dans la huitaine, sous peine d'être saisi et puni pour rupture de ban. En 1722 on le retrouve à Neuchâtel, et il paraît avoir obtenu sa grâce, car l'année suivante il publie un almanach qu'il dédie au gouverneur Paul de Froment. Cette dédicace est un modèle de style ampoulé.

« Monseigneur, » dit Amiest, « si un nom illustre mis à la tête d'un ouvrage en devoit rehausser le prix, et faire disparoître les deffauts aux yeux du public, je pourrois espérer cet effet du Calendrier que je prends la hardiesse de dédier à Votre Grandeur, puisque par sa piété, par sa vertu et par son mérite on la regarde aujourd'hui comme un astre mystique de la première grandeur, dont la lumière se répand non-seulement dans la souveraineté de Neuchâtel et Vallengin et dans tout ce qui paroît à vos yeux, mais encore dans les royaumes du Nord, où vous avez fait éclater votre générosité, etc. »

En 1724, nouvel almanach, dédié cette fois aux Quatre-Ministres, ce fut le dernier, croyons-nous, car il paraît qu'Amiest mourut vers 1726.

Les événements de 1694 et de 1707 donnèrent une grande impulsion à notre imprimerie par la publication des mémoires des divers prétendants à la souveraineté, et comme chaque prétendant fit paraître un nombre de factums proportionné à ses prétentions, les imprimeurs de Neuchâtel durent être sur les dents pendant tout le procès. En effet, le nombre de ces pièces est réellement prodigieux pour un pays aussi petit que le nôtre; la collection complète forme plusieurs gros volumes in-folio et in-quarto et elles paraissent avoir été tirées à un nombre très-considérable, car, indépendamment de tout ce qui a dû se détruire pendant cent soixante ans, il n'y a rien de plus commun chez nous, et si l'on découvre quelque tas de vieux livres dans un grenier, on peut être certain d'y rencontrer bon nombre de ces *Mémoire, Réponse, Réflexions, Information*, etc., tous s'efforçant de prouver que celui qu'ils défendent a des droits exclusifs et seuls légitimes à la souveraineté de Neuchâtel, et que ses compétiteurs ne sont que des intrus.

Jusques à l'époque où nous sommes arrivés, nous n'avons encore rencontré qu'un seul imprimeur d'origine neuchâteloise, Abraham Amiest, et encore pour

lui ce métier n'était-il qu'une des mille et une cordes de son arc. En 1733, deux bourgeois de Neuchâtel, Abraham Droz et Daniel Wavre, demandent aux Quatre-Ministres l'autorisation d'imprimer le *Mercure suisse*, qui avait été fondé par Bourguet et ses amis scientifiques à la fin de l'année précédente. L'autorisation fut accordée, mais un censeur, payé par les éditeurs, fut établi, et, à cette occasion, les Conseils soumièrent tous les imprimeurs à l'observation du serment suivant :

1^o De ne rien faire imprimer qui puisse attirer aucun reproche au Conseil, tant de la part des puissances étrangères que des puissances voisines; et dans les nouvelles qu'ils débiteront de ne faire aucunes réflexions, sous peine d'être repris.

2^o De ne point imprimer ni le *Mercure*, ni même aucun livre, factum, mémoire, chanson, avis, en un mot quoi que ce soit sans exception, qu'il n'ait été vu, examiné et approuvé par les censeurs de la Seigneurie et de la Ville, à qui on aura soin de faire voir les manuscrits, et on devra en outre leur laisser l'épreuve pour leur sûreté; lesquels censeurs veulent bien se donner la peine de parapher ce qu'on imprimera, pour la direction de l'imprimeur, sous peine à tout contrevenant d'être rapporté à M. le Maire pour être puni comme réfractaire.

3^o S'il arrive quelque nouvel ouvrier dans l'imprimerie, il ne pourra pas travailler sans avoir reçu le serment.

Bien que la sévérité de ce règlement semble indiquer le contraire, les imprimeurs recevaient de temps en temps quelques faveurs des Conseils. Ainsi lorsqu'un ouvrage important s'imprimait à Neuchâtel, les Quatre-Ministres accordaient à l'éditeur, pour un certain nombre d'années, le privilège exclusif de l'imprimer et de le vendre; les Conseils s'adressaient en outre aux autorités des cantons voisins pour demander le même droit en faveur de l'imprimeur neuchâtelois. En 1740, les imprimeurs du *Mercure suisse* ayant brisé leur presse, le Conseil, voulant les aider dans ce malheur, grave sans doute à cette époque, leur fait don d'un chêne, à prendre dans la forêt de la Côte, ou, s'ils le préfèrent, on ordonne au trésorier de leur délivrer quatre écus blancs. Sept ans après, en mars 1747, les imprimeurs ayant demandé une diminution dans la cote de leurs impôts, le Conseil décide qu'à l'avenir on n'exigera qu'un écu blanc d'imposition sur toute l'imprimerie.

Vers 1765, deux hommes d'esprit, le banneret Ostervald et son gendre, le ministre et professeur Bertrand, fondèrent à Neuchâtel un établissement considérable qui, sous le nom de *Société typographique*, prit bien vite un très-grand développement et fit une concurrence active à la ville de Deux-Ponts, célèbre alors pour le nombre de ses imprimeries. Nous ne possédons pas de documents sur les résultats financiers de cette entreprise, mais ils durent être fort beaux,

si l'on en juge par le nombre réellement extraordinaire des ouvrages publiés par la Société, qui eut bientôt pour clientèle tous les auteurs qui, pour une raison ou pour une autre, ne pouvaient pas faire publier en France leurs écrits; c'est ainsi que la plupart des ouvrages des philosophes français du XVIII^e siècle, et entre autres quelques volumes de la grande *Encyclopédie* de Diderot, d'Alembert et autres, furent publiés à Neuchâtel. Cependant, tout en sachant fort bien tirer parti du succès de leur établissement, les directeurs de la Société ne furent pas toujours très-scrupuleux dans le choix des ouvrages qu'ils se chargeaient de publier et mirent au jour, pour la première fois, ou réimprimèrent des ouvrages immoraux, ou attaquant les principes de la religion chrétienne. Cette absence de délicatesse fut punie, comme on le verra plus loin, mais elle eut aussi pour résultat que les imprimeurs étrangers s'emparèrent du nom de Neuchâtel pour couvrir leurs publications clandestines, ensorte qu'il existe par le monde un nombre immense de pamphlets politiques de toutes les couleurs, de contes graveleux, de satires indécentes, etc., portant le nom de Neuchâtel et imprimés soi-disant dans notre ville, ce qui, pour les personnes non averties, ne doit pas donner une haute idée des mœurs de notre pays au siècle passé.

Pendant plusieurs années les affaires de la Société paraissent avoir cheminé d'une manière brillante, si bien qu'en 1771 ses directeurs commencèrent l'impression de la *Description des Arts et Métiers*, en 19 volumes in-4^o, publication qu'ils terminèrent en deux ans. Cette œuvre, qui fait le plus grand honneur à leurs presses, aussi bien qu'au talent du professeur Bertrand, est le travail typographique le plus considérable qui ait jamais été exécuté dans notre pays. Mais le commencement de la débâcle arriva cette même année 1771, à propos de l'ouvrage du baron d'Holbach, le *Système de la nature*, que les directeurs de la Société eurent l'imprudence de faire imprimer et de mettre en vente à Neuchâtel au moment où l'on était à peine remis de la grande querelle de la non-éternité des peines de l'enfer et de celle de Rousseau avec la Classe. L'ouvrage fut saisi et brûlé par la main du bourreau; Bertrand fut dégradé du saint-ministère et Ostervald destitué de ses fonctions de banneret par l'assemblée générale de la Bourgeoisie, convoquée extraordinairement pour procéder à cette destitution. Cette affaire fit grand bruit dans le pays ainsi qu'au dehors et, chose assez étrange, Voltaire intervint en faveur d'Ostervald en écrivant au grand Frédéric une lettre fort curieuse que l'on trouvera dans la *Biographie neuchâteloise*, tome II, page 147. Bertrand et Ostervald furent réintégrés dans leurs fonctions au bout de quelques années, mais cette mésaventure fut néanmoins le coup de mort de la Société qui, dès lors, ne fit plus que végéter et fut dissoute une douzaine d'années après. Son matériel devint la propriété des frères Fauche, passa plus tard dans les mains de M. Wolfrath, et, enfin, ce qui en restait fut entièrement détruit le 4 septembre 1856.

Jusqu'à présent nous n'avons parlé, à l'exception d'Amiest, que des imprimeurs établis dans la ville de Neuchâtel, cependant plusieurs imprimeries ont existé pendant le siècle passé dans diverses localités du pays; nous avons déjà cité celle des Hauts-Geneveys; à peu près à la même époque on en trouve une à Valangin et un peu plus tard une autre à Couvet. Vers 1780, Jérémie Vitel fonda aux Verrières un établissement typographique qui paraît avoir eu une marche brillante dans ses commencements. L'imprimeur sut profiter de sa position sur la frontière française pour publier un grand nombre d'ouvrages que la censure n'admettait pas en France, ce qui, lors d'un voyage qu'il fit à Paris, lui valut six semaines d'emprisonnement à la Bastille. La révolution française, en proclamant la liberté de la presse, ruina l'imprimerie des Verrières; Vitel résolut alors d'aller en Amérique d'où il avait reçu des offres avantageuses, mais avant de partir il eut la malencontreuse idée de se rendre à Genève, où il fut surpris par la révolution qui amena dans ce pays le règne de la terreur et de la guillotine. Vitel écrivit plusieurs brochures et proposa divers moyens pour ramener à la modération ceux que des passions déchaînées faisaient travailler à la ruine de leur pays et de leurs concitoyens. Ses efforts furent vains; arrêté, mis en jugement et accusé d'avoir travaillé à réunir Genève à la France, Vitel fut condamné à mort et décapité sur les remparts de la ville au mois d'août 1794.

A la fin du siècle dernier nous trouvons au Locle les Girardet, ces imprimeurs-artistes, dont les publications illustrées sont si connues et si recherchées chez nous; enfin ce fut vers 1835, croyons-nous, qu'une imprimerie fut établie à la Chaux-de-Fonds.

Depuis le commencement de ce siècle, chez nous comme ailleurs, l'imprimerie s'est développée considérablement; au moment où nous écrivons il existe quatre imprimeries à Neuchâtel, trois à la Chaux-de-Fonds, une au Locle, une à Fleurier et une à Fontaines; en outre nous possédons trois établissements lithographiques à Neuchâtel, deux à la Chaux-de-Fonds et un à Fleurier. Plusieurs ouvrages imprimés chez nous sont très-remarquables pour leur exécution; ainsi la grande édition de la Bible d'Ostervald, publiée chez Boyve en 1744 en deux volumes in-folio; le voyage de DuBois-de-Montperreux, les ouvrages d'Agassiz, la *Flore du Jura* de M. C. Godet, etc., passeraient partout pour de magnifiques spécimens de typographie, de même qu'aujourd'hui les impressions de MM. H. Wolfrath et Metzner, à Neuchâtel, Attinger, dans la même ville, et E. Courvoisier, au Locle, peuvent aller de pair avec les meilleures productions des imprimeurs parisiens.

(A suivre.)

J.-H. BONHÔTE.

NOTICE SUR LA PAROISSE

La terre de Gorgier, autrement dite la Paroisse ou la Béroche, est une des parties les plus anciennement habitées du canton; les objets si intéressants qui forment la collection de M. le docteur Clément, nous montrent que bien avant les temps historiques, l'homme s'était établi dans ce coin du pays, d'abord sur des pilotis enfoncés dans les eaux, puis sur la terre ferme. Dans cette dernière période, ces établissements atteignent les limites des cultures actuelles. Lorsque César força les Helvétiens à rentrer dans leur pays, les Romains suivirent de près les vaincus, et à la fin du règne d'Auguste, des routes militaires sillonnaient déjà toute la province conquise. Une de ces routes, destinée à relier *Noviodunum* (Nyon) avec *Augusta-Rauracorum* (August près de Bâle), se détachait à Method-sous-Yverdon de la grande *via strata* (Vy-d'Etra, grande route) qui conduisait à *Aventicum* (Avenches), capitale du pays des Helvétiens, et passant par Grandson, Onnens, les Prises au-dessus de Concise, Vernéaz, Frésens, Montalchiez et le Bois-du-Devens, se dirigeait par Bevaix, Trois-Rods, Bôle et Cormondrèche, sur Beauregard, Neuchâtel, Saint-Blaise, Lignièrès, la montagne de Diesse à Orvins, où elle rejoignait une route qui d'Avenches passant par Bienne, Sonceboz, Pierre-Pertuis et la vallée de la Birse, atteignait *Augusta-Rauracorum*.

Les traces d'établissements gallo-romains sont nombreuses sur tout le parcours de cette route qui, de même que plusieurs autres routes militaires des Romains, porte aussi le nom de Vy-d'Etra ou de l'Etra. Ils ne manquent pas dans la Paroisse; presque partout, mais surtout près de Saint-Aubin, on en rencontre un grand nombre, même des traces de bâtiments; des fondations se retrouvent encore à dix-huit siècles de distance. Le pays était alors fort peuplé, des traces de culture se retrouvent jusque dans des localités couvertes maintenant par des forêts. Il ne présentait pas tout à fait le même aspect, car la civilisation romaine amena chez nous comme en Italie la formation de grandes propriétés appartenant aux familles les plus riches et les plus influentes, qu'on appelait familles sénatoriales; elles acquirent peu à peu toute la propriété foncière, parce que les hommes libres, seuls astreints dans l'origine au service militaire, furent mis, pour ainsi dire, en coupe réglée sous l'empire romain, et les habitants de l'Helvétie, que leur climat rendait robustes, étaient, de même

que les autres habitants des Gaules, souvent mis en réquisition pour garnir les légions dont les Romains commençaient à éviter le service pénible et dangereux.

Le grand propriétaire foncier habitait une maison en pierre plus ou moins richement ornée, suivant sa fortune, et entourée des habitations des colons ou des esclaves qui cultivaient la terre. Les colons étaient des hommes jouissant d'une certaine liberté; ils pouvaient posséder, se marier légalement; ils héritaient de la terre qu'ils cultivaient et cela sans conditions, mais ils étaient attachés à cette terre et ne pouvaient la quitter sans permission de leur maître. C'est la même position que le serf du moyen âge; ainsi ceux qui attribuent l'institution du servage à cette époque historique se trompent, c'est aux Romains qu'il faut remonter pour en trouver l'origine. Le servage fut même un grand adoucissement pour la majorité des habitants de la campagne, car la plupart étaient *esclaves* sous les Gallo-Romains, et l'esclave n'était pas une personne, mais une *chose* qui ne pouvait rien posséder, rien hériter et ne contractait point de mariage légal.

Les maisons habitées par les propriétaires du sol, ainsi que les groupes des habitations de colons ou d'esclaves formaient une *villa*. Il ne faut donc pas donner à ce mot le sens qu'il a pris de nos jours, c'est-à-dire une campagne d'agrément, mais bien lui donner le sens de village, ce dernier mot en étant dérivé. C'est aussi la signification du mot *ville* accolé à celui de plusieurs localités soit vaudoises, soit fribourgeoises, telles que Vufflens-la-Ville, Mont-la-Ville, Montagny-la-Ville; c'est aussi le sens qu'il faut donner aux dénominations de finages, telles que: en villa, sous la villa, etc. Ordinairement l'amour-propre local a basé sur ces dénominations la tradition d'une ville détruite, tandis qu'il ne s'agit que d'une villa telle que nous venons de la décrire.

Nous avons dit que les hommes libres de cette contrée furent décimés par le recrutement des légions romaines; bientôt ils finirent par disparaître: on enrôla des colons, puis des esclaves; mais ces classes de la population ne pouvaient avoir grand intérêt à défendre le sol qui ne leur appartenait pas, comme l'auraient fait des hommes libres et propriétaires; du reste, ils s'épuisèrent aussi, et Rome fut réduite à prendre à sa solde les peuples mêmes qui attaquaient l'empire. Dès que ces peuples se furent aperçu de la faiblesse de cet empire, ils le ravagèrent impitoyablement, se servant, pour y entrer et pour le parcourir, des belles routes militaires qu'avaient établies les empereurs. Les Allémanes ou Souabes se distinguèrent dans cette œuvre de destruction, et c'est d'eux, surtout de leurs invasions, que datent les ruines romaines que l'on rencontre si fréquemment dans nos contrées. Pour mettre fin à ces déprédations, l'empire romain établit sur la frontière du Rhin supérieur un peuple germanique qui avait été son auxiliaire, les Burgondes. Ce peuple, plus sociable que les autres Germains, se fonda peu à peu avec les restes des Gallo-Romains: du reste, appelés pour

défendre la frontière contre les Allémanes, il y a lieu de croire que les Burgondes se fixèrent surtout dans les contrées qui se sont appelées depuis les cantons d'Argovie, Berne, Soleure, dans la partie de Fribourg où l'on parle allemand, et que le canton de Neuchâtel, et par conséquent la Paroisse, gardèrent essentiellement leur population gallo-romaine. Cependant, des tombes découvertes à peu de distance de Saint-Aubin prouvent que les Burgondes n'étaient pas tous concentrés à la frontière, mais que plusieurs d'entre eux habitaient aussi parmi les populations gallo-romaines : cette opinion est encore renforcée par le fait que, dans les noms de localités romandes, plusieurs d'entre eux se rattachent aisément à une racine germanique; cela, du reste, n'est le cas pour aucun des noms de village ou de hameau de la paroisse.

Les rois des Burgondes ou des Bourguignons furent exterminés par la nation germanique des Francs qui avaient conquis toute la Gaule; c'est, d'après eux qu'elle fut nommée la France. Les rois francs gouvernèrent la Bourgogne au moyen de chefs qu'ils nommaient à leur gré, mais ils laissèrent aux peuples de ce royaume leurs lois et leurs coutumes, de sorte que, lorsque le grand empire franc, qui comprenait toute l'Allemagne, l'Italie et une partie de l'Espagne vint à se dissoudre, la Bourgogne se trouva toute prête à reprendre son indépendance. Les grands de la partie de ce royaume, qui forme maintenant la Suisse de l'Aar au Jura, choisirent pour leur roi Rodolphe, de race franque, gouverneur de la Bourgogne transjurane (au delà du Jura), mais possédant de grands biens dans leur pays; on l'a surnommé de Strätlingen, parce qu'il affectionnait le séjour de ce château, dont il reste une tour dans une magnifique position près de Thoune. Trois rois de sa race lui succédèrent; avant eux déjà la Suisse burgonde avait été divisée en cantons, Pagi en latin, Gaul en allemand; ces cantons ou Pagi reçurent plus tard le nom de Comtés. Le canton de Neuchâtel a été formé peu à peu de fractions de deux de ces comtés, celui de Vaud qui avait pour limite l'Areuse, et celui de Nucerol ou de Neureux, maintenant le Landeron, lequel s'étendait jusqu'à Bienne et comprenait le Val de Saint-Imier, plus une partie de la préfecture d'Arberg; la Paroisse donc faisait alors partie du comté de Vaud appelé plus tard Pays et maintenant canton de Vaud.

Bien que tout Burgonde ou Bourguignon fût un homme libre, tous n'étaient pas complètement égaux; une classe d'hommes, les descendants des anciens chefs de guerre ou de juridictions, avaient acquis beaucoup d'influence; ils la devaient aussi aux grandes propriétés qu'ils possédaient. Ces propriétés étaient cultivées par les descendants des esclaves ou colons romains, mais ces derniers étaient tombés au rang des premiers. Les chefs burgondes moins civilisés, mais plus doux que les sénateurs gallo-romains, traitèrent beaucoup mieux les hommes sous leur dépendance que le peuple qu'ils remplaçaient dans la domination de nos contrées : c'est alors que l'esclave, de *chose*, devint une *personne*, un homme

soumis, il est vrai, à un autre auquel il devait plusieurs services et redevances, mais un homme pouvant posséder et avoir une famille.

Les Germains, nous dit Tacite, traitaient leurs esclaves avec douceur, mais il ne faut pas oublier que, dans l'émancipation graduelle des habitants non libres de la campagne, le christianisme joua un grand rôle; le fait qu'un serf pouvait entrer dans les ordres et même y atteindre la position d'évêque montre un grand changement en bien dans les idées sur la position du serf.

Parmi les grandes et puissantes familles qui paraissent vers la fin du royaume de la Bourgogne transjurane, on en distingue deux, celle qui prit son nom du château de Grandson et celle qui porta celui d'Estavayer. Les domaines de la première s'étendaient depuis Montricher, à trois lieues au-dessus de Morges jusqu'à La Sarraz et depuis Orbe jusqu'à l'Areuse; elle était divisée en plusieurs branches, qui, peu à peu, prirent le nom des châteaux ou seigneuries qui leur étaient échus en partage. C'est ainsi que se formèrent les maisons de Vaumarcus et de Gorgier; la similitude des armoiries de la famille de Vaumarcus avec celles de Grandson est déjà une preuve de cette opinion, mais elle est encore appuyée par d'autres documents; quant à la famille de Gorgier, ses armes sont identiques avec celles des Grandson. On a cru voir une différence entre les signes héraldiques de ces deux maisons, parce que la bande des Gorgier portait trois étoiles et celle des Grandson trois coquilles de pèlerin; mais la branche des Grandson, sires de Pesme en Bourgogne, a toujours porté trois étoiles, et les sires de Grandson, proprement dits, les ont aussi portées, témoin les peintures de l'église de Grandcour, une de leurs anciennes seigneuries, et celles que j'ai vues moi-même dans l'église de Romont.

Cette famille de Gorgier s'éteignit, d'après Boyve, en 1257, et la dernière de ce nom, Sybille, porta sa terre dans la famille d'Estavayer, qui la posséda jusqu'en 1433. On a prétendu que cette longue possession était cause que la coutume d'Estavayer avait régi la baronnie de Gorgier jusqu'à nos jours, mais cette coutume était la même que celle du pays de Vaud; il est, d'ailleurs, tout naturel que Gorgier ayant fait partie du pays de Vaud en ait gardé la législation. Ce qui renforce cette opinion, c'est que la terre de Vaumarcus, qui n'a jamais appartenu aux d'Estavayer, était réglée par la même coutume. Mais un résultat de cette longue possession des Estavayer, c'est la combourgeoisie qui subsista jusqu'à la Réforme entre la ville d'Estavayer et les habitants de la terre de Gorgier, lesquels, en raison de ce droit, devaient contribuer à l'entretien des fortifications d'Estavayer, et le firent encore même après les guerres de Bourgogne.

La maison d'Estavayer était vassale des comtes de Savoie, et, jusqu'en 1343, les comtes de Neuchâtel n'y possédèrent rien; c'est alors qu'en augmentation de fief ¹, Louis de Savoie, baron de Vaud, remit à son neveu, le comte Louis de

¹ Louis de Neuchâtel était vassal du baron de Vaud pour la seigneurie de Lugnore en Vully.

Neuchâtel, la seigneurie de Gorgier en fief. Les d'Estavayer devinrent ainsi pour Gorgier, vassaux de Neuchâtel, mais en revanche, les comtes de Neuchâtel prêtaient hommage aux barons de Vaud, puis aux comtes de Savoie lorsque la branche des barons de Vaud vint à s'éteindre, et ils prêtèrent cet hommage jusqu'à la conquête du pays de Vaud par les Bernois et les Fribourgeois. Dès lors cet hommage ne fut plus réclamé, et ce n'est guère que depuis ce temps-là que la terre de Gorgier peut être considérée comme faisant partie intégrante du comté de Neuchâtel. Jusqu'alors elle n'avait été qu'un fief de la maison de Savoie possédé par celle de Neuchâtel, qui pour ce fief était vassale de la première. La terre de Gorgier passa par vente en 1433 dans une branche illégitime de la maison de Neuchâtel, elle y resta jusqu'en 1677 ou 78 que Jacques-François de Neuchâtel, mourant sans enfants, eut pour héritier sa sœur Charlotte, mariée au baron d'Achey, qui mourut en 1718, laissant par testament sa terre au comte de Grammont. Jacques-Philippe d'Estavayer, conseiller à Fribourg, contesta la validité de ce testament; il fut condamné, mais le jugement interdit au comte et à la comtesse de Grammont de disposer de la terre de Gorgier d'une manière quelconque, de sorte qu'à la mort de leur fille unique, la marquise du Chayla en 1749, Gorgier revint au souverain qui l'inféoda à la famille Andrié, de laquelle elle a passé par vente avec l'agrément du souverain à la famille des propriétaires actuels du château de Gorgier.

Les limites de la terre de Gorgier étaient autrefois plus étendues qu'elles ne le furent jusqu'en 1830. A ce sujet, qu'il me soit permis de terminer cette notice par la citation partielle d'un acte qui est une véritable statistique de cette contrée à une époque assez reculée. Il s'agit de la prestation d'hommage de *Pierre*, co-seigneur d'Estavayer, chevalier, à Louis de Savoye, baron de Vaud, en 1340. Après avoir mentionné les redevances auxquelles sont tenus les habitants de sa terre, Pierre mentionne les hommes, c'est-à-dire les chefs de famille qui doivent les dites redevances : ils sont à Sauge 26, à Frésens que l'acte nomme *Fréssens* 14, à Montalchiez (Montalichiez) 15, à Orperens 2, à Oches 10, à Moullin 8, à Gorgier 37, à Saint-Aubin 22, puis à Cortailod 43. Cela fait pour la terre de Gorgier 134 chefs de famille. Si l'on prenait la moyenne usuelle de cinq têtes par famille ou par feu, cela donnerait 670 habitants. Mais au moyen âge, les familles ne se séparaient pas comme maintenant; les fils mariés ne quittaient pas la maison paternelle, et les frères vivaient après la mort du père sous le même toit sans partager l'héritage qui était cultivé en commun. Il est vrai qu'il résultait des avantages matériels de ce mode de vivre; dans ces temps-là, presque tous les services, même le service militaire, presque toutes les redevances étant dues par les feux, l'intérêt des habitants était de ne point multiplier ces feux, et on demeurait donc ensemble autant que faire se pouvait. Il n'y aurait donc pas d'exagération en adoptant pour la population de la terre de

Gorgier un chiffre double du précédent, c'est-à-dire 1340; maintenant la population de la même contrée est de 2037 âmes, dont 1386 Neuchâtelois. En comparant ce chiffre avec le précédent, on peut admettre que la population indigène de la Paroisse ne s'est guère augmentée.

Nous avons pensé qu'il pourrait être intéressant de connaître un peu les noms des familles qui paraissent dans l'acte d'hommage précité et nous les donnons comme suit : A *Sauge* : Lochat, Milliet, Bestend, Romez, Bouterat, Seignoret, Terailon, Bruna. A *Fresens* : Trouillon, Corbaz, Faber (Favre), Passerat, Rossel, Purrit. A *Montalchiez* : Sayoz, Collier, du Pois, Leutat, Mercières. A *Orperens* : Colliaz, Richiez. Aux *Oches* : Vallat, Malliet, Albel, Volliet. A *Moullins* (à présent Derrière-Moulin) de la Raysi et de Bayan. A *Gorgier* : Merchisa, Clopet, Guiligaul, d'Arboz, Escuesa, Borquiet, Albel, Mestre, Jocier, Bordinat, Granavyn, Garmot, Baronet, Bart (Chez-le-Bart), Contoz, Jugliaz, Bonezamer, Donzel. A *Saint-Aubin* : Girard, Menta, Bosson, Sengilliant, Bover, Cagnyar, Gotoux, Alichier (Montalichier!) Maupitet, Boulterat, Catellon, Pictet, Cancyn, Tourbillon, Soncier. Quant aux limites de la terre, les voici : Depuis la combe du Soleil (au-dessus de la combe de Vaux) en suivant le ruisseau qui passe au pied du château de Vaumarcus jusqu'au lac, et depuis la rive jusqu'au milieu du lac. Et depuis la dite combe du Soleil, en tendant droit par la montagne et par la planée d'icelle (plateau, partie supérieure), jusqu'à la descente de la dite planée vers le Vautravers. Et de l'autre part, savoir de vers l'orient, par le Ruisseau dit de Boneins (limite actuelle entre Bevaix, Boudry et Cortaillod) jusqu'au lac, et depuis la rive jusqu'au milieu du lac. En dessus du dit ruisseau jusqu'au lieu dit Rugenet, là où se trouve un certain sapin, et de là tendant droit dessus par la montagne et par la planée de la dite montagne jusqu'à la descente vers le Vautravers.

Il résulte de la description de ces limites, deux choses; la première, c'est que la terre de Gorgier s'étendait dans l'origine jusqu'à l'Areuse et comprenait le territoire de Bevaix en entier et celui de Cortaillod en partie. Quant au territoire de Boudry, soit l'ancienne paroisse de Pontareuse, il appartenait avec l'autre partie de Cortaillod à la terre de Vaumarcus. Ce mélange de juridiction dans le même village, le fait de ces possessions entremêlées parle en faveur de mon hypothèse, c'est-à-dire que les Gorgier comme les Vaumarcus sortaient de la maison de Grandson.

Les sires de Gorgier étaient dans l'origine les seuls avoués de Bevaix, or, dans le moyen âge, l'avouerie d'un couvent appartenait toujours à celui qui l'avait fondé; il y a donc lieu de rechercher le fondateur de l'abbaye de Bevaix dans la famille des seigneurs qui la protégèrent si longtemps; les limites de la terre de Gorgier du côté de Boudry, indiquées dans l'hommage que nous avons cité et qui sont encore celles qui séparent les communes de Boudry et de Bevaix,

prouvent en faveur de notre supposition. L'acte précité nous suggère encore une remarque. Les généalogistes ont souvent introduit dans leurs filiations des individus qui n'y appartiennent pas. Ces individus portaient le même nom de famille sans que cependant ils eussent aucune parenté entre eux. A la fin du XIII^e siècle et au commencement du XIV^e, les noms de famille se fixent, un grand nombre d'individus, même des serfs, sont désignés par le nom du lieu qu'ils habitent, et par conséquent la particule devant leur nom n'a aucune signification nobiliaire; ainsi dans l'hommage de Pierre d'Estavayer, les de la Raysi et les de Bayan, bien que leurs noms soient précédés du petit *de* que l'on tient à présent comme preuve de noblesse, étaient de simples tenanciers de Gorgier, devant maintes redevances et devant surtout la corvée. Par contre, vers le même temps, on aurait trouvé au Val-de-Travers des *Vaucher* gentilshommes et à Cormondrèche des *Simonin* qui l'étaient aussi; parmi les familles vassales des sires de Neuchâtel, celle des *Dapifer* jouait un rôle considérable. De l'usage mentionné plus haut découlent les noms de familles nobles il est vrai, mais vassales des familles de dynastes et qui cependant portent le même nom que ces dernières.

Cela était très fréquent, et dans l'ancien pays de Vaud, nous pourrions citer deux familles de Vufflens-le-Château et trois familles de Goumoëns, ayant des origines différentes bien que vivant dans la même localité. Le même fait se présente dans l'acte que nous avons cité si souvent: Pierre d'Estavayer y mentionne l'hommage que lui doit Perrin, donzel de Gorgier; Perrin avait un fief militaire à Gorgier, et ensuite de ce fait portait le nom de la localité qu'il habitait. Cette communauté de nom entre le seigneur et ses vassaux et même ses tenanciers, embrouille souvent les généalogies, comme elle a servi plus d'une fois à satisfaire des prétentions mal fondées. Une autre observation, c'est que, toujours d'après le même acte de Pierre d'Estavayer, on doit supposer que déjà vers 1340, les habitants de la terre de Gorgier jouissaient d'une assez grande liberté; ils étaient soumis, il est vrai, à des droits assez étendus envers leurs seigneurs, mais il ne faut pas conclure que d'être soumis à la corvée, les mit dans la position des serfs. La corvée était due pour la terre que l'on possédait, elle n'était point personnelle, et cela est si vrai qu'il ne serait pas difficile de montrer dans ces temps-là des *nobles* qui la devaient pour telle de leurs propriétés; il y avait même des nobles soumis à la main morte. Cela paraît extraordinaire maintenant surtout, après les déclamations d'historiens ignorants, de parti pris, ou trop paresseux pour étudier à fond la période de l'histoire que nous touchons maintenant. Mais pour celui qui fait cette étude avec sérieux, il aperçoit la main de Dieu conduisant l'humanité de progrès en progrès, améliorant, de siècle en siècle sans s'arrêter jamais, la condition des classes les moins favorisées, et les amenant peu à peu à la position d'égalité de droit qu'elles ont

fini par atteindre de nos jours. Voilà ce que nous enseigne l'histoire du moyen âge dans notre patrie, et ceux qui s'efforcent d'en retrouver des débris, n'ont point pour but de nous ramener à des temps qui sont bien passés, mais au contraire, ils veulent nous montrer clairement que, dans ce pays, la liberté est ancienne, plus ancienne que dans maint autre canton de la Suisse, dont le nom jette plus d'éclat ; ils veulent surtout protester contre une phrase prononcée par un Neuchâtelois, qui dans ce moment devait avoir perdu la mémoire : « Nous n'avons point de passé ! » Oui, le canton de Neuchâtel a un passé et un passé des plus honorables dans l'histoire suisse, et c'est ne pas savoir l'histoire de son pays que de le méconnaître. Saint-Jacques, Grandson, Morat ont vu la bannière de Neuchâtel, ses vieux chevrons, marcher, combattre, vaincre ou mourir glorieusement à côté des confédérés, et c'était sous cette même bannière que six cents volontaires neuchâtelois, sous le commandement de Jean Wildermuth, marchant en 1535 au secours de Genève menacée par le duc de Savoie, remportèrent à Gingins, au-dessus de Nyon, une victoire complète sur près de 3000 Savoyards qui les avaient attirés dans une embuscade.

D'après l'ancienneté de ses alliances, d'après ses actes de confédéré, Neuchâtel aurait mérité la quatorzième place dans la liste des cantons.

DE MANDROT, lieut.-colonel.

QUELQUES OISEAUX

DU

CANTON DE NEUCHÂTEL.

(Suite.)

A la fin de février et au mois de novembre, on voit apparaître sur notre lac de nombreuses troupes de *canards* qui, dans les beaux jours de calme et de chaud soleil, se comptent bientôt par milliers. Si l'on va se promener alors en bateau au milieu du lac, ou qu'armé d'une bonne lunette on en parcourt depuis sa fenêtre la vaste étendue, on les verra former de longues lignes noires qui s'étendent souvent à perte de vue. — Nos eaux sont, en effet, richement peuplées d'un

grand nombre d'espèces de la tribu des canards qui compte plusieurs genres représentés dans notre faune par les canards proprement dits, les oies, les harles et les cygnes.

Tous les oiseaux de cette famille ont les jambes courtes, placées très en arrière du corps; les doigts sont entièrement palmés, les ailes courtes mais fortes, le cou allongé, le bec gros, mou et membraneux. Leurs plumes sont un duvet très-serré, impénétrable à l'eau, souvent à la grenaille, et que l'homme met à contribution, chez l'eider surtout.

Tous les canards sont d'excellents nageurs; plusieurs plongent comme les grèbes, d'autres se bornent à fouiller dans la vase sans disparaître jamais complètement sous l'eau, mais tous se submergent lorsqu'ils sont poursuivis et dans l'impossibilité de voler. Ainsi, le canard sauvage à tête verte (*anas boschas*) n'est pas un plongeur, mais lorsqu'un coup de feu lui a cassé l'aile, il est sur le lac impossible de s'en emparer; il plonge et replonge sans cesse, passant d'un côté à l'autre du bateau et ne sortant souvent pour respirer que l'extrémité du bec; aussi les chasseurs de canards sont-ils toujours armés d'un petit fusil pour achever les blessés que la canardière n'a pas tués raides.

La plupart des canards ont le vol lourd et pesant; ils font cependant parfois de longs voyages; leur aile courte les oblige à augmenter la rapidité de ses mouvements, aussi volent-ils toujours en ligne droite et le mouvement produit un sifflement qui s'entend souvent de fort loin; un vol de canards qui passent sur votre tête fait le bruit d'un coup de joran. Le meilleur voilier de la famille est le cygne, dont les ailes sont beaucoup plus grandes. Dans leurs migrations ils vont ordinairement par troupes nombreuses et adoptent en marche la forme d'un \succ renversé, probablement pour couper plus facilement le vent.

Les canards vivent d'insectes, de coquillages, de vers, de végétaux aquatiques, de mollusques, de poissons; aussi les voit-on sans cesse barbotant, plongeant, fouillant la vase et les herbes des marais inondés. Quel mouvement, quelle vie et quelle agitation dans une bande de sarcelles au milieu des joncs! Aussi longtemps qu'elles se sentent en sécurité et que rien ne les inquiète, elles ne cessent de plonger; mais aussitôt qu'elles aperçoivent quelque chose de suspect, le chasseur qui s'approche, le bateau qui passe, elles cessent de plonger, nagent çà et là et bientôt prennent le vol. Il est rare, d'ailleurs, que dans une troupe un peu nombreuse, toutes plongent à la fois; il en reste ordinairement une ou deux sur l'eau, à tour de rôle, pour faire sentinelle. Il n'est guère possible de les approcher que lorsqu'elles dorment, ou le matin à la pointe du jour, quand elles sont occupées sur un banc de sable à se lisser les plumes avec leur large bec.

La plupart des canards vivent en société; plusieurs sont polygames; tous font un certain nombre d'œufs, huit, dix, quinze; les petits marchent et nagent dès qu'ils sont éclos, et pendant la première année ils ont ordinairement le plumage

de leur mère; d'autres ne ressemblent à aucun des vieux et ont, pendant un, deux et même trois ans, une livrée spéciale. Chose curieuse, plusieurs espèces perchent et nichent sur les arbres; aussitôt les petits éclos, les vieux les portent à l'eau dans leur bec.

La famille des canards a fourni de nombreuses espèces à la domestication, et beaucoup d'entre elles font, par l'élégance de leur forme et de leur plumage, l'ornement des parcs et des basses-cours. Une remarque intéressante faite depuis longtemps, est que tous les animaux domestiques proviennent d'espèces vivant en société à l'état sauvage. Il semble que cette vie en commun est un premier degré de la vie avec l'homme. Le chat fait ici seul une exception, mais est-il réellement un animal « domestique, » n'est-ce pas plutôt un animal « apprivoisé? » On apprivoise bien le lion et la panthère! (Flourens).

Le *cygne sauvage* (*cygnus musicus*) ne se montre sur notre lac qu'en passage accidentel, mais pas si rare peut-être qu'on pourrait le croire; sans doute qu'il en passe chaque année au-dessus de nos têtes, mais sans s'arrêter; ses grandes ailes lui permettent de faire de longues étapes. Il est entièrement blanc comme le cygne domestique, mais son bec est jaune et plus délié.

Les *oies* sont, par contre, de passage régulier bisannuel, surtout l'oie sauvage vulgaire (*anser segetum*); l'oie cendrée (*A. ferus*), la souche de notre oie domestique, est moins fréquente. On en tue, chaque année, un certain nombre des deux espèces sur les lacs de Neuchâtel et Morat. Une chasse classique, dans les annales cynégétiques du lac, fut celle d'un vieux chasseur, mort l'année dernière, vrai Bas-de-cuir neuchâtelois, et qui, au crépuscule, tua un jour, d'un coup de canardière, treize oies dans une troupe qui dormait sur un banc de sable à l'entrée de la Thielle. Pends-toi, petit chasseur, qui, le dimanche, assassine lâchement un pauvre écureuil au coin du bois!

Outre les deux espèces déjà nommées, on rencontre accidentellement, dans nos régions, quatre à cinq espèces du même genre: ainsi, l'oie rieuse, l'oie cravant.

On compte, en Europe, vingt-trois à vingt-cinq espèces de *canards* proprement dits, et une vingtaine ont déjà été tués sur notre lac. Le plus fréquent, et en même temps le seul qui soit tout à fait sédentaire, est le canard sauvage (*anas boschas*), souche de notre canard domestique à tête verte, chez lequel la domestication n'a encore apporté aucun changement: il ressemble absolument à son frère libre. Quelques individus de la sarcelle d'été (*A. querquedula*) et de la sarcelle d'hiver (*A. crecca*), — tête brune, avec des bandeaux verts, — restent aussi toute l'année dans nos roseaux. Toutes les autres espèces sont de passage plus ou moins régulier au printemps et en automne, ainsi le canard à longue queue, la sarcelle d'Égypte, le souchet, le canard siffleur, le canard chipeau, le canard milouin, le milouinan, et d'autres de passage accidentel: le tadorne, l'eider, le canard de Miclou et plusieurs autres, tous de couleurs très-variées et qui, certainement, se prêteraient fort bien à l'acclimatation.

Tous sont surtout nombreux au printemps; à l'époque où nous écrivons (22 mars), on en voit des milliers sur le lac et de nombreux petits détachements d'espèces diverses dans les roseaux du rivage. Chose intéressante, la plupart de ces oiseaux sont, en somme, des oiseaux de nuit; car, pendant le jour, ils dorment paisiblement sur le lac à l'abri des bêtes fauves, et c'est la nuit que, s'abattant sur les marais voisins, ils cherchent leur nourriture; mais à la pointe du jour, après un moment de toilette et de sieste, ils les quittent pour retourner sur l'eau. C'est ce genre de vie que les chasseurs mettent à profit pour leur faire une chasse pleine d'émotions, non exempte de tout danger, et parfois assez lucrative. Ils se servent de ce petit batelet de 15 à 18 pieds de long sur 3 de large, très-bas et à fond plat, connu sous le nom de « loquette; » une canardière, fusil de 8 à 10 pieds de longueur et portant quadruple charge, est fixée à la proue de l'esquif sur lequel le chasseur, muni d'une bonne lunette, se confie aux éléments après avoir soigneusement consulté le temps; aussitôt qu'il aperçoit des canards, il s'assure, avec sa longue-vue, qu'ils sont bien endormis, puis se couchant à plat-ventre dans son bateau, l'épaule à la crosse de la canardière et chaque main armée d'une petite rame de 2 pieds de long, les doigts dans l'eau, il s'avance lentement et sans faire aucun bruit vers le gibier; ce temps de la manœuvre qui, en langage du Vuilly, s'appelle une « traînée, » dure souvent assez longtemps, vingt minutes, une demi-heure, surtout lorsque, trompé par la distance, toujours très-difficile à apprécier exactement sur l'eau, le chasseur s'est couché trop tôt; mais lorsque arrivé à une centaine de pas des oiseaux, on commence à distinguer leur forme, puis leur couleur, puis l'espèce, on oublie vite la fatigue d'une position si gênée et le froid aux doigts; le cœur bat d'émotion, car, dans ce moment, vienne le moindre bruit, une mouette qui passe en criant, un mauvais rêve peut-être qui réveille l'un des dormeurs, et, à l'instant, toutes les têtes se lèvent, tous les cous se tendent, et, après un regard de méfiance, toute la bande s'envole et la partie est à recommencer; sinon, si le sommeil est profond et général, si aucune mouette ne jette le fatal cri d'alarme, le chasseur approche toujours et, arrivé à cinquante ou soixante pas des oiseaux, une détonation qui fait jaillir l'eau étend sur place deux, quatre, dix bêtes et quelquefois même plus, tandis que les autres épouvantés vont se rendormir plus loin. Souvent deux, trois, quatre chasseurs s'associent; ils se « traînent » de front, à quelques pas l'un de l'autre, et arrivés à portée tirent, à une seconde près, coup sur coup sur le gibier, qui en s'envolant offre, les ailes ouvertes et le corps tout hors de l'eau, une beaucoup plus grande surface à la pluie de fer qui ricoche sur l'eau. Souvent quinze, vingt et même trente oiseaux restent sur le champ de bataille.

On comprend qu'il faille, pour cette chasse, un lac absolument calme, et le chasseur qui se laisserait surprendre par un coup de vent serait perdu sans

ressource. Il n'est pas non plus facile de recharger sa canardière qui est très-pesante; un seul faux mouvement et vous êtes dans l'eau. Quelquefois aussi une arme mauvaise ou imprudemment chargée éclate et crève la loquette qui coule à fond. Il y a une vingtaine d'années qu'un chasseur du Vuilly s'est noyé de cette façon. Un autre, en pareille occurrence, n'a eu que le temps de se déshabiller pour boucher avec ses vêtements les trous que les éclats de fer avaient faits à son esquif.

Ce genre de chasse se pratique aussi dans les marais d'Ecosse, et à Venise nous avons vu un chasseur tirer de cette manière des courlis sur les lagunes; le long des rivages il est, en effet, plus facile d'approcher le gibier qui confond facilement le bateau avec les pierres et les buissons.

Une famille très-voisine de la précédente est celle des *harles*, canards à bec étroit, allongé, et terminé par une espèce de crochet à la mandibule supérieure. Tous sont d'excellents plongeurs et se nourrissent essentiellement de poissons; plusieurs nichent sur les arbres, souvent à de grandes distances de l'eau. Le grand harle (*mergus merganser*) est sédentaire chez nous; c'est un magnifique oiseau d'un blanc-rosé, sauf la tête et le dos qui sont d'un noir-verdâtre à reflets (la femelle est brune et blanche). Le harle huppé (*mergus serrator*) et le harle piette (*mergus albellus*) sont de passage en hiver.

Echassiers. S'il y a des philosophes chez les oiseaux, c'est évidemment dans la nombreuse famille des échassiers qu'il faut les chercher. Qui n'a remarqué dans les jardins zoologiques des grandes villes ces tristes et mélancoliques marabouts qui, sur une seule patte, la tête dans les épaules, rêvent aux rivages brûlants de leur pays natal? Qui n'a vu dans nos contrées la cigogne et le héron, l'une sur un toit de chaume, l'autre au bord des sables, contempler immobiles, pendant des heures entières, les nuages que le vent chasse à l'horizon? A quoi songent-ils ainsi? Quelle âme de penseur a passé dans ce corps grêle? Quel spleen éternel ploie ce long cou dans ces épaules maigres? Michelet, — poète plus que savant, — appelle le héron un roi déchu, un roi qui lui dit : « Tu veux savoir à quoi je rêve? demande au chef indien des Chérokés, des Iowais, pourquoi, des jours entiers, il tient la tête sur le coude regardant sur l'arbre d'en face un objet qui n'y fut jamais..... Le temps va desséchant le globe, tarissant les marais, supprimant la région indéfinie où nous règnaimes. Il en sera de nous à la longue comme du castor. Plusieurs espèces périront; peut-être un siècle encore et le héron aura vécu! » Il est certain que si les hérons avaient voix au chapitre, ils ne voteraient pas pour le dessèchement des marais.

La tribu des échassiers est une des plus nombreuses, et se trouve représentée chez nous par soixante-quatre espèces, depuis la grue et la cigogne jusqu'au bécasseau nain et au gris sanderling, qui ne sont guère plus gros qu'un moineau.

Les échassiers doivent leur nom aux longues jambes nues, comme des échasses,

dont la nature les a pourvus pour courir dans l'eau et dans les marais. Ils ont presque tous un bec plus ou moins long au bout d'un long cou pour saisir dans la vase les larves dont ils font leur principale nourriture; le héron, la cigogne, la bécasse sont des échassiers types.

Au printemps et en automne, des groupes nombreux de ces oiseaux animent nos rivages, car autant les grandes espèces sont mélancoliques et moroses, autant les petites sont vives, gaies et alertes. La petite bécassine siffleuse, qui passe l'été ici, est un charmant oiseau plein de vie et de bonne humeur, toujours en mouvement à la recherche des petits insectes.

Deux seules espèces sont absolument sédentaires chez nous, le héron cendré (*ardea cinerea*) et le butor ou bœuf des marais (*A. stellaris*); d'autres, quoique de passage, laissent toujours quelques trainards qui restent alors toute l'année, ainsi la bécasse ordinaire, la bécassine et plusieurs autres. — Le héron cendré est un magnifique oiseau de trois pieds de hauteur, d'un gris-cendré à reflets bleuâtres, avec une huppe et un jabot plus ou moins noirs et plus ou moins longs, suivant l'âge; les vieux individus sont presque blancs (le musée de Neuchâtel en possède un exemplaire magnifique). Le héron est un oiseau farouche et très-méfiant qui, toujours sur ses gardes, se laisse rarement approcher à portée de fusil; il reste des heures entières immobile dans l'eau jusqu'à mi-jambes pour happer au passage les petits poissons, attirés, dit-on, par son ombre. De loin, on dirait un bâton planté dans le sable. La nuit, il dort dans les roseaux du rivage, où il se laisse parfois surprendre par le renard ou la fouine, et l'on entend alors un combat terrible dans le silence de la nuit, car le héron est muni d'une arme redoutable : un bec fort et acéré comme un poignard et qui, au bout de son long cou, part comme un ressort. Aussi la bête fauve n'a pas toujours la victoire. Autrefois on chassait le héron avec le faucon-pèlerin; c'était une noble chasse et sa chair était réputée viande royale. Le héron niche sur de grands arbres, ordinairement en colonie; beaucoup de ceux que l'on tire au printemps ont encore des restes du duvet de l'enfance.

Le *butor* est de moitié plus petit que le héron; son plumage est jaunâtre, avec un jabot prononcé marbré de noir, de très-longs doigts, et un bec comme celui du héron, très-fort et très-pointu, aussi blesse-t-il souvent les chiens et parfois même leur crève un œil. Il vit dans les roseaux, et son cri, qu'on a comparé au mugissement du bœuf, lui a valu le nom vulgaire de Bœuf des marais.

Dans cette famille des échassiers, nous avons encore de passage régulier, irrégulier ou accidentel, le *héron pourpré* (*A. purpurea*), le *héron aigrette* et le *héron garzette*, tous deux d'un blanc pur, le premier de la taille du héron cendré, le second de moitié moins grand, avec une longue huppe effilée à l'occiput. Le *bihoreau* à manteau noir, le *blongios*, petit héron de la taille d'une grive; la

grue cendrée, la *cigogne noire*, bel oiseau d'un noir profond, sauf le ventre et la poitrine qui sont blancs, le bec et les pieds d'un rouge-cramoisi. La cigogne noire est de passage irrégulier bisannuel, mais pas très-fréquent. Il y a trois ans que deux individus ont, plusieurs jours de suite, essuyé quelques coups de canardière le long du grand marais; mais ils sont repartis sans avoir été même blessés. Dans le nord de l'Allemagne cet oiseau, à moitié privé, est un ornement des parcs et des villas.

La *cigogne blanche*, oiseau quasi domestique, passe, comme chacun le sait, l'été chez nous, ou plutôt chez nos voisins; car on n'en voit que très-rarement sur nos marais, même à Cornaux ou au Landeron, mais dès qu'on passe la frontière bernoise on en rencontre. Peut-être n'entend-elle que l'allemand?

Un oiseau de la même famille, très-rare chez nous, est la *spatule*, cigogne entièrement blanche, avec un bec long, mais aplati à l'extrémité en forme de spatule. Cet oiseau a tout-à-fait les mœurs des cigognes avec lesquelles il voyage quelquefois.

Après les échassiers de grande taille, nous en trouvons un grand nombre d'espèces plus petites réparties entre des genres différents: courlis, pluviers, chevaliers, bécassines et bécasseaux, barges, râles et poules d'eau; presque tous sont de passage bisannuel, très-peu passent tout l'hiver ou tout l'été sur nos rivages.

Parmi les premiers, citons le *courlis* « Louis » (*numenius arquata*), bel oiseau brun de deux pieds de long, avec un bec grêle très-long et arqué en forme de faux. Il nous arrive en juillet et août, passe l'hiver (au moins quelques individus), et repart en avril. Il est très-farouche et ne se laisse guère chasser qu'à la loquette; il y a un an, deux chasseurs du Vuilly en tuèrent huit de leurs deux coups.

Parmi les bécassines, la plus fréquente est la *bécassine* ordinaire (*scolapax gallinago*), gibier favori du chasseur au chien d'arrêt. Elle est de passage au printemps et en automne, mais il est certain que quelques couples nichent l'été dans nos marais.

Le plus régulier des *chevaliers* à nous visiter est le *chevalier aboyeur* (*totanus glottis*), qui arrive par troupes de douze à vingt têtes à la fin d'août; c'est un charmant oiseau gris et blanc, de la taille d'une tourterelle et qui, en volant, pousse sans cesse son cri de « tiou, tiou, tiou. » (Cette habitude de crier seulement en volant est, du reste, fréquente chez les échassiers; ainsi le héron, le courlis, la bécasse, plusieurs bécassines.)

Un chevalier moins fréquent chez nous est le *combattant*, de la taille du précédent, mais brun, et dont, en temps de noces, le col est orné d'une large fraise de plumes dont la couleur varie à l'infini; il n'y a pas deux individus exactement semblables. Nous ne voyons guère ici que des individus dont la fraise est encore peu développée. Cet oiseau doit son nom aux combats acharnés qui l'occupent

sans cesse au printemps surtout et, chose remarquable, ces combats n'ont pas seulement lieu d'individu à individu, mais entre une troupe et l'autre; ce sont de vraies batailles rangées.

Un oiseau charmant dans cet ordre des échassiers est le *vanneau huppé* (*vanellus cristatus*), dont le passage bisannuel est très-abondant; quelques couples demeurent toute l'année sur les marais de la Thielle. On sait que ses œufs sont un mets recherché, et les paysans, lorsqu'ils en ont découvert un nid, plantent un bâton à côté pour le retrouver plus aisément, et viennent ensuite chaque jour prendre l'œuf que la femelle a pondu pendant la nuit.

L'*ibis falcinelle*, l'oiseau adoré des Egyptiens, visite quelquefois nos contrées. Chacun connaît cet oiseau, de la taille d'un pigeon, monté sur de longues jambes, avec un long bec recourbé et un long cou; son plumage est d'un brun-noirâtre, avec des reflets bronzés et pourprés. Cet oiseau niche en Asie et n'est que de passage irrégulier chez nous. Les ibis se rassemblent pour voyager souvent par plusieurs milliers, volant tous les uns à côté des autres, et formant ainsi une file qui va en serpentant et qui traverse obliquement les régions de l'air (Nordmann).

Voici enfin un oiseau de passage très-rare dans nos contrées et qui, par ses caractères physiques, a toujours été une pierre d'achoppement pour les classificateurs, le malheureux! le *flammant*, ce magnifique oiseau blanc et rose que nous connaissons tous depuis le temps où, enfant, nous étudions la lettre F de notre abécédaire illustré. Cet oiseau réunit, en effet, les jambes d'un échassier, le bec d'un canard et les pieds palmés d'une mouette; il a tout-à-fait les mœurs d'un échassier et habite les pays chauds, mais quelquefois s'égare jusque dans nos climats. On en a déjà dans ce siècle tué, à plusieurs reprises, sur les sables du lac de Morat; il y a quelques années, deux ou trois d'un coup de canardière, car le flammant voyage ordinairement par troupes. Le seul qu'on ait tué sur le lac de Neuchâtel dans ce siècle, et qui figure au musée de la Commune, l'a été il y a deux ou trois ans près de Concise. Comme il avait seulement l'aile cassée on a pu s'en emparer vivant, et il a été plusieurs jours en captivité, mangeant et paraissant tout apprivoisé, ce qui pourrait faire penser que c'était un oiseau échappé d'une ménagerie (A. Vouga).

Il nous resterait, avant de quitter les oiseaux d'eau, quelques mots à dire de certaines espèces qui, quoique oiseaux de terre ferme, se nourrissent également de poissons et d'insectes aquatiques, comme le cincle plongeur ou merle d'eau, le martin-pêcheur, la fauvette des roseaux et les milans; mais ce chapitre est déjà assez long, et c'est par eux que nous commencerons le suivant.

(A suivre.)

Dr CHATELAIN.

HISTOIRE MILITAIRE DES NEUCHATELOIS.

(Suite ¹)

LOUIS DE NEUCHATEL.

Le jeune comte Louis reçoit de son père le sceptre du comté en 1326. Pas plus que le précédent, son règne ne fut exempt de combats et d'expéditions guerrières. Ce jeune homme, plein du désir de se signaler par des actions d'éclat, mais peu expérimenté, faillit commencer son règne en combattant contre les Suisses, s'il n'eût été bien conseillé par son père. C'était à la veille de Laupen. Berne accroissait rapidement sa puissance et excitait la jalousie de plusieurs grands seigneurs ses voisins ; ils organisent une ligue dans laquelle ils veulent entraîner le comte Louis. Ses liens de parenté avec Rodolphe de Neuchâtel, comte de Nidau, chef de l'association, l'engagèrent-ils à prêter une oreille favorable à ses propositions, ou ne fut-il tenté que par le besoin de guerroyer ? Ce qui est certain, c'est que pour un motif ou pour un autre, il penche un moment en faveur de la noblesse suisse et se berce, en se joignant à elle, de l'espoir de punir les Bernois de leurs attaques réitérées contre le Landeron. Mais son père Rollin, mieux avisé, le fait renoncer à ces tentations et cherche, mais en vain, à détacher de la ligue, son cousin Rodolphe de Nidau.

C'est peut-être à cette sagacité du vieux comte, que Neuchâtel a dû de ne pas subir le sort des seigneuries du reste de la Suisse ; livré à ses bouillantes aspirations, Louis aurait combattu à Laupen et, vaincu, il aurait vu son comté envahi, ses châteaux brûlés, et l'autonomie de notre pays ne se serait pas maintenue pendant les siècles suivants, alors que tous les pays compris dans les frontières des Alpes, du Jura et du Rhin, étaient successivement annexés à la Confédération, soit comme membres, soit comme pays conquis.

Les sages raisons de Rollin eurent pour effet de conserver à son fils ses possessions, de lui attirer l'amitié des Suisses et de nous permettre d'invoquer

¹ Voir tome II, année 1865, p. 117 et 198.

encore aujourd'hui le souvenir de nos alliances avec les Confédérés, plutôt que celui de nos luttes contre eux.

L'influence du vieux comte ne fut pas aussi prépondérante sur l'esprit de Pierre de Neuchâtel, comte d'Aarberg, et de Girard, seigneur de Valangin. Ils se joignent aux nobles, marchent avec eux et vont se faire battre à Laupen par l'avoyer de Nidau, Rodolphe d'Erlach. Le comte de Nidau et le seigneur de Valangin y sont tués, Aarberg y est grièvement blessé.

Soit par suite de la similitude des bannières de ces seigneurs avec celle de Neuchâtel qui put faire croire à la présence des troupes du comté à Laupen, soit que le prétexte de leur parenté avec Rollin et Louis fût invoqué contre ces derniers par les Bernois, soit enfin que l'on ait rendu Louis responsable de la présence dans l'armée de la noblesse de la bannière du Landeron qui y avait été entraînée par Valangin et qui fut prise dans la mêlée, — les vainqueurs de Laupen viennent de nouveau assiéger le Landeron, mais sans plus de réussite qu'auparavant (1338).

Reconnaissant l'importance de l'amitié des Confédérés, Louis renonce à leur fournir des prétextes de discorde, mais pour donner carrière à son goût dominant pour les armes, qui fit de lui un guerrier accompli, il s'enrôle partout où il y a des coups à échanger; il se ruine en équipements de troupes, en achat de chevaux, en rançons des chevaliers pris en combattant avec lui.

Il prend rang dans l'armée de Philippe de Valois, dans sa grande guerre contre Edouard III d'Angleterre, et fut à Crécy; il alla ensuite avec l'empereur Charles IV d'Allemagne, devant Zurich, commandant 500 hommes d'armes de son comté et tous ses vassaux, mais plutôt cependant pour détourner l'empereur de continuer la guerre que pour l'aider (1352). Il se mit ensuite au service de Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan, et eut fort à s'en repentir. Après avoir conclu sa capitulation, il part pour l'Italie avec son fils Jean le Bel, âgé de 20 ans, beaucoup de gentilshommes et 500 lanciers à cheval; arrivé de l'autre côté des Alpes, une partie de ses chevaux sont refusés, et pendant 26 jours il doit faire toute la dépense de l'entretien de sa troupe; enfin il quitte Milan et on le fait chevaucher dans toute la Lombardie, sans solde, sans fourrage et avec des frais énormes. A Palme, Visconti fait couper la tête à deux de ses gentilshommes, sans cause ni jugement; puis quatre autres sont jetés dans les cachots. De retour à Milan, ses cavaliers sont chassés et réduits pour vivre, à vendre à perte armes et chevaux; lui-même, son fils et son neveu sont emprisonnés et contraints à payer une forte rançon.

Ce fut dans cette malheureuse expédition que, pour la première fois, se manifesta chez les Neuchâtelois le goût des courses lointaines, qui à une époque comme celle dont nous nous occupons ne pouvaient avoir pour but que la guerre, et dès lors on les vit, aventureux, intelligents et entreprenants, courir après la fortune dans les contrées les plus éloignées.

Brûlant du désir de se venger, Louis obtient de Charles IV l'ordre de faire marcher contre Milan, les villes de Lausanne, Berne et Soleure; mais elles eurent la sagesse de refuser, ne voulant pas se battre pour une cause qui leur était étrangère et le projet en resta là (1355).

Jean le Bel suit l'exemple de son père; il va se joindre à l'armée anglaise, puis il combat en Bourgogne où il est pris et rançonné (1362). De là il court à l'armée de la ligue des barons de Bourgogne contre Philippe le Hardi; de nouveau fait prisonnier par la Trémouille, il demeure six ans captif et meurt en 1369, sans que son père ait pu le racheter.

Son frère cadet Louis avait été tué à Poitiers dans l'armée du roi Jean, en 1358; enfin Rodolphe, troisième fils de Rollin, meurt en Italie dans la même année, faisant partie des troupes de Charles IV.

En 1373, Louis lui-même meurt sans laisser d'enfants mâles; sa race est éteinte et l'on place dans son cercueil son écu, son casque et son épée, ainsi que l'exigeait l'usage, à la mort du dernier survivant d'une famille. C'est lui qui a fait élever le tombeau qui se trouve dans la collégiale.

Le premier, Louis avait fait venir à Neuchâtel un artilleur et un ingénieur militaire pour fabriquer des armes à feu et autres engins de guerre d'invention nouvelle. C'est que, aux ennemis du dehors venaient s'ajouter les dangers de l'intérieur auxquels il fallait tenir tête et contre lesquels canons et béliers n'étaient pas de trop. En effet, s'il faut en croire la tradition, Louis eut aussi maille à partir avec les farouches habitants des châteaux du Val-de-Ruz. Il détruit en 1366 Bachontour et Bâtoncourt, le premier situé près de Savagnier, guettant la proie qui avait pu échapper aux griffes d'Hocquincourt; le second s'élevant non loin de Chézard, d'aussi mauvaise réputation que son vis-à-vis, est puni de même, pour les mêmes motifs. Il existe encore des vestiges d'une ancienne construction que l'on prétend être la base ou les caveaux de Bâtoncourt, mais qui sait si ce ne serait point une ruine plus ancienne, romaine peut-être.

Si l'existence de ces châteaux et de celui de la Salette près de Saules est sujette à des doutes, on ne peut nier qu'ils auraient eu leur raison d'être au milieu de ce sombre 14^{me} siècle, échelonnés sur les routes qui conduisaient de l'Erguel à Valangin et à Neuchâtel, ou au Val-de-Travers.

Ce fut sous son règne, que Jean II d'Aarberg, seigneur de Valangin, accorda à ses sujets des franchises, parmi lesquelles on remarque ce qui suit, intéressant le militaire :

« Touchant la chevauchée, je dois mettre un banneret à ma terre et seigneurie,
» lequel voulons qu'il soit du pays, bourgeois du bourg de Valangin, ou de franche
» condition, robuste de corps, puissant et de bon lignage, fiancé par trois fiances,
» d'être à moi et à mes gens, bon, loyal et juste, et qu'il fasse le serment sur le
» St-Evangile de Dieu, de porter et gouverner ma bannière, bien et loyalement

» par mon conseil et celui de douze jurés mis par serment comme le dit banneret. — Tout le pays doit de chaque hôtel un homme, le maître ou le plus puissant devant faire serment à moi ou à mon banneret, d'être bon, loyal, juste et obéissant » (1352).

A peu près à la même époque, fut créée la bourgeoisie de Boudry, chargée de la garde du passage de l'Areuse.

La franchise du Locle et de la Sagne de 1372, ordonne qu'un homme par feu, doit suivre la lance du seigneur dans sa loyale guerre; pour autrui, ils ne serviront qu'à ses frais. C'est-à-dire, sans doute, qu'il était de leur devoir de le suivre pour sa propre guerre, sans solde, tandis qu'ils seraient soldés s'il s'agissait de l'accompagner dans une guerre étrangère,

Rappelons enfin que depuis 1360 jusqu'en 1444, la commune de Neuchâtel fournissait des arbalétriers pour la garde des terres du seigneur dans la comté de Bourgogne.

ISABELLE.

Elle succède à Louis en 1373. Ce fut la dernière souveraine de la première dynastie, celle de Neuchâtel. Sous ce règne, l'habitude des combats ne se perdit pas, comme nous allons le voir. Isabelle s'occupe activement de tout ce qui concerne la sûreté de l'Etat; elle fait continuer les réparations et reconstructions des murailles de Neuchâtel, travaux déjà commencés par son prédécesseur et pour lesquels de lourdes charges sont imposées aux habitants.

Bien préparée au-dedans, elle ne néglige pas davantage d'entretenir de bonnes relations avec ses voisins. En 1375, avant d'en avoir été requise par ses alliés de Soleure, elle leur envoie sa bannière pour battre les bandes d'Anglais (Armagnacs, Gügler) sous Enguerrand de Coucy, qui de France se ruent sur la Suisse par Bâle et le Hauenstein. Il est probable, toutefois, que ce ne fut pas par pure amitié pour Soleure qu'elle agit ainsi, mais bien un peu pour éviter que ses alliés isolés ne parvenant pas à arrêter les ennemis, ceux-ci ne prissent le chemin de ses Etats et ne vinssent porter le trouble à Neuchâtel.

Quoique, ensuite des alliances qui commençaient à se développer alors, un esprit de solidarité se répandit entre les alliés et se pratiquât d'une manière loyale et très large, l'intérêt particulier devait avoir sa part, et c'est ce qui nous autorise à supposer qu'il ne fut pas étranger à la détermination d'Isabelle.

Le corps ennemi commandé par le comte d'Armagnac, cantonné à Willisau, fut défait au Büttisholz et à l'Engländerhügel par les gens de l'Entlibuch et les troupes des cantons; puis les Bernois s'avancent contre le détachement du seigneur de Frank, près d'Anet, mais ils ne peuvent en venir à bout vu leur petit

nombre. Arrivent alors 800 Neuchâtelois, qui venaient de repousser une de ces bandes de chez eux, et qui, réunis aux gens du Landeron, de la Neuveville et de Cerlier, assaillent l'ennemi près de cette dernière ville, le battent et lui prennent un drapeau, qu'ils rapportent en triomphe. En même temps, un troisième corps de ces terribles envahisseurs sous les ordres du comte de Kent, était défait à Fraubrûnnen par les Bernois et les Soleurois.

Cette succession de combats malheureux, ayant fait perdre à Coucy les deux tiers de ses troupes, il est contraint de s'enfuir en Alsace avec les débris de son armée. La Suisse avait couru un grand danger, auquel sa vigueur sut pourvoir, mais elle eut bien des plaies à cicatrizer; Neuchâtel pour sa part avait vu Fontaine-André brûlé par une bande qui y avait pénétré par le pont de Thielle.

Le repos fut de courte durée. En 1382, Isabelle envoie de nouveau sa bannière chevronnée à Soleure menacée par l'implacable comte de Kybourg, et elle offre 200 hommes à Berne pour la même guerre, bien que l'alliance n'eût pas encore été renouvelée, à cause du différend résultant des fortifications du Landeron. Dans les combats qui se livrèrent alors, François, seigneur de Colombier, qui commandait les Neuchâtelois, fût si grièvement blessé qu'il en mourut peu de temps après.

Avec cette fidélité aux Confédérés, dont Isabelle donne des témoignages aussi patents, contraste singulièrement la haine que leur portaient les seigneurs de Valangin. Malgré les exhortations de la comtesse de Neuchâtel, Mahaut, tutrice de son fils Guillaume, envoie ses troupes à Léopold d'Autriche, avec lequel elles se font abîmer à Sempach. La punition ne se borna pas là, car les Bernois vinrent encore piller le Val-de-Ruz ou le Ritols (Rüthal), comme le nomme Diebold Schilling. Isabelle au contraire les fait complimenter de leur victoire de Sempach, par Hugues de Wuillaufans et Vauthier de Colombier (1386), et l'année suivante, elle leur expédie 200 hommes qui furent employés contre la noblesse suisse, au siège de Büren.

Ce règne si rempli d'événements se termine en 1395 par la mort de la comtesse. Une nouvelle dynastie, celle de Fribourg-Fürstemberg, va gouverner Neuchâtel. Mais avant d'aborder le récit des faits dignes de nous intéresser au point de vue militaire, sous la domination de Conrad, signalons quelques caractères de l'époque que nous venons de parcourir.

N'est-il pas singulier et regrettable que ces grands faits auxquels les Neuchâtelois venaient d'assister, les sièges de Neureux, la défaite des Armagnacs, etc., n'aient pas fait naître parmi eux un chantre de leurs exploits, alors que presque partout en Suisse, il se trouve un de ces naïfs poètes, qui sans se douter des services qu'il rend à l'histoire, compose des chants, rappelant la gloire des ancêtres et les hauts faits des contemporains. Et pourtant cette coutume de chanter les victoires était bien ancienne chez les races dont nous descendons. Les

Helvétiens avaient leurs bardes, qui marchaient au combat et animaient les troupes par leurs chants guerriers, répétés en chœur par les combattants de haut rang; puis ces chants terminés, on sonnait la charge dans de grands cornets d'airain. Ces vestiges de poésie subsistèrent et furent transmis de siècle en siècle; ainsi nous voyons les Suisses avant Sempach, chanter leur victoire de Morgarten; et les Bernois conserver le souvenir de l'invasion des Armenjaken par des chants reproduits dans la chronique de Justinger; de même le Lucernois Halbsüter, qui combattit à Sempach, raconte cette bataille dans ses vers énergiques et populaires. Rappelons enfin Jean de Winterthür, Johannes Vitoduranus, moine franciscain, et Ulrich Boner, de Berne, dominicain, dont le recueil est connu sous le nom de Edelstein. — Plus tard, les troupes accordées en 1476 par le corps helvétique au duc René de Lorraine, chantèrent leurs victoires récentes de Grandson et de Morat, en marchant aux Bourguignons. — Il en fut de même durant les guerres de Souabe et du Milanais, et sous Louis XI et ses successeurs; « diese freudige Gesellen », disent les Annales de Stettler et de Tschüdi, « ces gais compagnons répandaient par leurs chants, l'assurance et l'allégresse dans les armées françaises, » dont « ces gentils et valeureux compagnons formaient l'ost et le nerf » au rapport de Du Bellay, Langey et Brantôme.

Que de renseignements précieux sur les mœurs, la langue, les hommes et les choses, ne nous auraient pas fournis des bardes neuchâtelois, si la fibre poétique eût été développée chez nous, comme elle l'était chez nos confédérés.

Malgré ces sources qui nous font défaut, il nous est permis d'avoir quelques données sur les coutumes militaires de cette époque.

La poudre était inventée; nous avons dit que le comte Louis fit le premier venir à Neuchâtel un artilleur et un ingénieur. Néanmoins les débuts de ce nouvel et puissant facteur furent pénibles, et la hallebarde, la longue pique, la massue et la lourde épée à deux mains, ainsi que l'arbalète à carreaux, resteront jusqu'au xvi^e siècle les armes de prédilection des Suisses; les cuirasses, ils étaient trop pauvres pour en armer la troupe et ils avaient remporté de trop beaux succès dans leurs simples habits, contre les chevaliers cuirassés, pour ne pas être convaincus de l'inutilité de ces lourds et incommodes costumes. C'est par suite de ce mépris pour cet équipement, que les Appenzellois, avant le combat du Stoss, engagèrent Rodolphe de Werdenberg qui venait leur offrir ses services, à se dépouiller de son armure dont ils ne voulaient point dans leurs rangs, pour le revêtir de leur sarreau et le faire marcher nu-pieds comme eux-mêmes, afin de ne pas glisser sur le terrain détremé par la pluie.

Mais à côté de cette rudesse et de cette simplicité dans l'emploi des moyens de combattre et de vaincre, les Suisses ne manquèrent pas de s'assurer le concours de tout ce qui leur paraissait utile. C'est ainsi que nous avons vu les Ber-

nois devant le Landeron, amener une machine due à l'imagination de leur ingénieur et dont l'effet devait être de démanteler les murs de la ville sans danger pour les assaillants. Ils avaient aussi des charriots armés de faux tranchantes, à Laupen; on les poussait devant soi, et des leviers trainants placés à l'arrière les empêchaient de reculer. Ces engins dus à leur werkmeister, Burkard Werner, paraissent ne pas avoir rendu de grands services et n'avoir plus été utilisés ensuite; cette imitation des anciens ne devait en effet pas être fort pratique, devant rouler sur un terrain en général très accidenté.

Ce qui réussit toujours mieux aux Confédérés de cette glorieuse époque, ce fut l'emploi de moyens simples, nés parfois au moment même du combat.

A Sempach, reconnaissant l'inutilité de leurs efforts contre la masse de fer des Autrichiens, ils se font des boucliers avec des fascines ou des planchettes fixées autour du bras gauche.

A Laupen, les Bernois munissent chaque homme d'un gros caillou, et c'est par une grêle de ces projectiles improvisés que s'ouvre la bataille et que le premier ébranlement est donné à un ennemi étonné d'une pareille attaque, et s'écriant, sans doute, comme les Autrichiens et les Prussiens à la fin du XVIII^e siècle, que c'était au mépris de toutes les saines et bonnes traditions militaires que les républicains les mettaient en déroute. On prend ses consolations où on les trouve.

Ce talent des Suisses à imaginer toujours un moyen imprévu et ingénieux, trouve sa constatation dans presque toutes leurs guerres. A Morgarten, ils font rouler des masses de rochers sur leurs ennemis pressés dans un bas-fonds et ne pouvant éviter cette avalanche à cause de leurs lourdes armures. A Næfels, ce sont encore des pierres qui répandent le désordre dans les rangs autrichiens, et enfin à Sempach, le dévouement sublime de Winkelried ouvre la voie à ses amis, qui pénètrent, comme par une brèche, dans la forteresse vivante des seigneurs. Il en fut encore de même à Marignan, où les Suisses, pour être plus libres de leurs mouvements, jetèrent leurs bonnets, leurs chapeaux et jusqu'à leurs souliers.

On peut déduire de ces faits, que le dédain de toute arme défensive chez les Confédérés provenait d'un sentiment parfaitement juste, qui les poussait à rejeter toutes les entraves pouvant nuire à la mobilité de leurs allures, plutôt que, comme on l'a dit, d'une première expérience qu'ils auraient faite des effets de l'artillerie, ensuite de laquelle ils auraient abandonné avant toutes les autres armées, des armes défensives désormais impuissantes contre les projectiles lancés par la poudre.

Ce en quoi la tactique suisse fut modifiée par l'influence du canon, ce fut l'abandon bien plus récent des masses profondes de leur infanterie donnant trop de prise au boulet. Nous reviendrons sur ce fait, dont il ne peut encore être

question au XIV^e siècle, puisque alors les Suisses n'avaient pas même employé ces gros bataillons qui firent d'eux la plus redoutable des infanteries aux XV^e et XVI^e siècles.

Quoique Neuchâtel ne fût pas mis en part dans la *Convention de Sempach*, signée après la bataille de Næfels, il n'est pas sans intérêt de rappeler ici quelques-unes des dispositions de ce document destiné à remédier à des abus qui s'étaient déjà glissés dans les troupes suisses pendant les dernières guerres :

« Nul ne doit commencer une guerre générale ou privée sans nécessité.

» Lorsque nous marcherons ensemble ou séparément contre l'ennemi, chacun se rangera sous sa bannière et combattra autour d'elle en brave, selon la coutume de nos ancêtres. Celui qui abandonnerait sa bannière ou s'en éloignerait pour pénétrer de force dans une maison, s'il en est convaincu par deux témoins, sera puni dans sa personne et dans ses biens.

» Celui qui, dans un combat ou dans une attaque, reçoit une contusion, un coup d'épée ou de lance, ou quelque autre blessure qui le mette hors d'état d'être en aide à lui-même ou à l'armée, doit néanmoins ne pas fuir, mais rester avec ses compagnons d'armes jusqu'à la fin du danger. On défendra le champ de bataille et l'on harcèlera l'ennemi jusqu'au dernier moment.

» Personne ne se jettera sur le butin avant l'ordre des chefs. Les dépouilles seront partagées, etc. »

On le voit, cette Convention contenait en germe tous les grands principes qui régissent la conduite des armées. L'ordre, la discipline, le respect de la propriété privée, la défense de piller, l'amour du drapeau, la punition des fuyards et l'organisation de la poursuite d'un ennemi ébranlé ou vaincu.

Une erreur profonde qu'il importe de relever avant de terminer ce chapitre, c'est celle dans laquelle tombe à plusieurs reprises May de Romainmotiers, lorsqu'il prétend que le comte de Neuchâtel se trouvait au nombre des seigneurs qui fomentèrent la guerre de Laupen, qu'il y prit part et que sa bannière y fut prise. Dans ces affirmations, il ne confond point Neuchâtel avec Valangin, car il cite aussi cette dernière bannière comme conquise par les Bernois. Il dit de même qu'après Laupen les Bernois vont ravager les pays de leurs ennemis, parmi lesquels il cite toujours le comté de Neuchâtel, d'où l'on tira de grandes contributions, d'après lui.

Dans l'invasion des Armagnacs, le nom des renforts neuchâtelois n'est nulle part indiqué non plus. Enfin, Neuchâtel se serait allié avec Kybourg et Thierstein pour tenter une nouvelle guerre contre Berne et Soleure, guerre qui se termina par la ruine complète des comtes de Kybourg.

Nous avons vu que c'est le contraire qui eut lieu et que Neuchâtel (1382) fournit des troupes à Berne et à Soleure contre Kybourg.

Toutes ces erreurs doivent être attribuées à une confusion, qui a fait prendre

à May les seigneurs d'Aarberg ou toute autre famille alliée aux Neuchâtel pour les comtes régnants, car de base à ses assertions il n'en existe aucune. Outre les renseignements que nous fournit l'histoire et les chroniques les plus anciennes, nous avons le fait de l'alliance intime de Neuchâtel avec Soleure, qui ne peut autoriser la supposition que deux alliés se seraient fait la guerre. Puis à défaut de preuves, nous nous souvenons que Berne sut fort bien punir ceux qui lui avaient cherché noise, mais ne tenta rien contre notre pays et ne le dévasta nullement, ni ne lui fit payer aucune imposition, mais qu'au contraire Neuchâtel, malgré le non-renouvellement de l'alliance, offre à maintes reprises des renforts à la République bernoise.

Terminons ce coup-d'œil jeté sur la fin du xiv^e siècle, par cette intéressante citation du chancelier de Montmollin :

« La liberté populaire et le bonheur public avaient fait des pas de géant à Neuchâtel sous Isabelle, comparée à la barbare et triste Germanie, différence qui provenait visiblement de l'influence voisine et propice de la Confédération helvétique, laquelle, par douce réverbération, épandant la clarté autour d'elle, à mesure qu'elle exterminait sans relâche que deçà que delà les seigneurs féodaux, la plupart alors vrais tyrans et voleurs. Et si, faut-il observer en passant que nos anciens Syres auraient immanquablement été enveloppés dans l'écrasement général de toute la haute noblesse dont la Suisse était remplie, si, par grande sagesse, ils n'avaient tout d'abord : 1^o ménagé les Confédérés en se montrant leurs partisans bien plutôt que leurs adversaires; 2^o étendu sur leurs peuples la liberté helvétique par concessions successives, en telle manière que par cette habile conduite, ils furent comme adoptés dans la grande famille des Confédérés, et que le prince de Neuchâtel est le seul grand seigneur séculier qui subsiste en Helvétie. »

(A suivre.)

E. PERROCHET.

ERRATA.

Histoire militaire des Neuchâtelois. — Année 1865.

Page 148, ligne 25, au lieu de <i>Geer</i> ,	il faut <i>Weer</i> .
» » » 30, » <i>comté</i> ,	» <i>comte</i> .
» » » 34, » <i>dons</i> ,	» <i>dans</i> .
» 200 » 41, » <i>Bataillère Coffrane</i> ,	» <i>Bataille de Coffrane</i> .
» » » 4, » <i>malgré nos</i> ,	» <i>malgré les</i> .
» 202 » 17, » <i>engagent</i> ,	» <i>engage</i> .

50^{me} SESSION

DE LA

SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DES SCIENCES NATURELLES

LES 22, 23, 24 AOUT 1866.

La présence de la Société helvétique, à Neuchâtel, est un événement qui appartient à l'histoire de notre pays; c'est à ce titre que nous en faisons mention dans le *Musée neuchâtelois*. Si nos annales renferment le récit détaillé des visites que nous ont faites de grands personnages, elles ne peuvent se soustraire à l'obligation de raconter à nos descendants, le passage d'une Société célèbre entre toutes par son ancienneté, le but qu'elle poursuit, les hommes éminents qui la composent, par l'impulsion qu'elle a donnée aux études scientifiques et à l'enseignement dans la Suisse entière, et par l'influence qu'elle a exercée dans les divers Etats de l'Europe, où, à son exemple, une foule de sociétés savantes ont été créées pour devenir des centres d'activité, des foyers de lumières.

Depuis un an, nous étions avertis que, dans la session de Genève en 1865, notre ville avait été choisie pour recevoir la Société; personne n'était resté indifférent à l'honneur qu'on nous faisait, chacun s'efforçait de se mettre à la hauteur d'une tâche aussi délicate. Dès le mois de mars, la section de Neuchâtel avait commencé ses préparatifs, et lorsqu'elle fit appel au patriotisme de l'état, de la municipalité, de la commune, et à l'hospitalité des habitants pour obtenir des logements et des vins d'honneur, elle rencontra l'accueil le plus empressé et le plus actif dévouement.

Mardi 21 août, malgré le mauvais temps, les sociétaires partis de tous les points de la Suisse, arrivèrent à Neuchâtel; depuis midi, chaque train en amenait un détachement, mais c'est le soir que les gros contingents débarquèrent et qu'on put se faire une idée de l'importance de cette solennité. Une collation, offerte par le président M. L. Coulon, et par le vice-président M. Desor, les réunit au Cercle du Musée élégamment décoré et illuminé, et sans se soucier de la pluie qui tombait à torrents, cette première soirée consacrée à se souhaiter la bienvenue fut charmante d'entrain et de cordialité.

Mercredi, à 10 heures, la salle du grand-conseil était comble; toutes les places qui n'étaient pas occupées par les sociétaires étaient avidement prises par le public. M. le président L. Coulon ouvrit la séance générale par un discours du plus haut intérêt, dans lequel il énuméra les travaux scientifiques accomplis à Neuchâtel depuis la dernière session de la société en 1837, et fit le tableau des acquisitions dont s'est enrichi notre magnifique musée.

Diverses communications remplirent cette première séance, qui fut levée à midi et demi. — A 1 heure, le dîner à la brasserie Vuille réunit près de 220 convives, entre lesquels la liberté décente, la joyeuse humeur, la sympathie et l'estime réciproque établirent bientôt les liens de la plus aimable fraternité. Des toasts en petit nombre furent prononcés ce jour-là, mais ils furent d'autant plus remarquables: d'abord à *la Patrie*, par M. le président L. Coulon; — à la *Société helvétique des sciences naturelles*, par M. Desor, vice-président; enfin, à la *Société neuchâteloise des sciences naturelles*, par M. Pictet de LaRive, auquel M. L. Favre répondit au nom des Neuchâtelois.

Nous transcrivons ici le discours prononcé à cette occasion par M. le professeur Desor, qui a bien voulu nous le communiquer :

« L'un des traits dominants de notre époque, au milieu de tant d'autres qui la distinguent, c'est le besoin d'association. Aujourd'hui, toutes les tendances, toutes les aspirations, tous les intérêts, toutes les spécialités, même en science, font appel à l'association, guidés par un besoin général de solidarité, ou comme l'on dit aujourd'hui, de *coopération*.

» Au milieu de ce déluge de programmes et de prospectus qui passent tous les jours sous nos yeux et qui tous ont la prétention de nous acheminer vers le progrès par le chemin le plus sûr et le plus court, on est quelquefois tenté de se demander ce qu'il adviendra de nos anciennes associations, si nous continuons à être ainsi sollicités de tous côtés; car enfin, la vie est courte, et j'en sais qui sont membres de plus de sociétés qu'ils ne comptent d'années.

» Et la Société helvétique des sciences naturelles ne court-elle pas le risque d'être un jour négligée, sinon oubliée, au milieu de tant de préoccupations nouvelles. Nous nous le sommes demandé surtout au milieu des appréhensions que nous suggérait l'état de l'Europe, alors que les sociétés sœurs des pays voisins révoquaient leurs invitations et ajournaient leurs réunions à des temps meilleurs. Vous vous êtes chargés de dissiper nos craintes, en vous rendant en aussi grand nombre à notre appel! Grâce vous en soient rendues!

» Aussi bien, nos craintes étaient chimériques, et il a suffi d'un regard limpide, d'un serrement de main pour nous apprendre que la Société helvétique a encore des racines profondes et vivaces. C'est que, quand on a le cœur bien placé, on n'oublie pas ceux qui nous ont initié aux délices de la vie intellectuelle et scientifique, on a besoin de rester en communion les uns avec les autres.

» Et quel est celui d'entre nous, chers confédérés, à qui la Société helvétique n'ait

pas servi de guide, qui n'ait pas éprouvé son ascendant bienfaisant, qui ne soit pas revenu encouragé, fortifié de quelques-unes de nos assises scientifiques!

» C'est qu'en effet, ces petits congrès où chacun apporte le fruit de ses observations, sont une des prérogatives de notre organisation générale, dont on n'apprécie bien les avantages que quand on en est sevré pendant quelque temps. Ce qui, à part notre activité industrielle et nos libres institutions, distingue surtout notre petite Suisse, c'est cette tendance de ses habitants à se rendre compte des phénomènes de la nature et de cette variété d'accidents qui influent sur notre bien-être et qui font du sol que nous habitons, l'un des coins les plus intéressants de la terre; c'est en un mot cette curiosité, mère de la science, qui n'a besoin pour se développer et se propager, ni d'encouragements officiels, ni de titres, ni de décorations, et qui est cependant vivace, parce qu'elle procède de la sève même de notre peuple.

» Mais la Société helvétique des sciences naturelles n'est pas seulement la personification de l'activité intellectuelle de la nation, un phare élevé connu de tous ceux qui naviguent sur l'océan de la science, elle a encore un autre rôle, non moins important peut-être, celui de marquer l'heure au cadran de la vie scientifique des cantons.

» Ainsi que vous l'a exprimé, d'une manière si bien sentie, notre digne président, dans son discours d'ouverture de ce matin, la section cantonale de Neuchâtel a, sous ce rapport, largement bénéficié des encouragements de la mère commune. Qu'il me soit permis, à cette occasion, d'ajouter à ce qui a été dit, un exemple emprunté à un domaine qui m'est quelque peu familier.

» Bon nombre d'entre vous se souviennent de la dernière réunion de la Société helvétique, à Neuchâtel, il y aura tout à l'heure trente ans. C'était, vous le savez, en 1837, sous la présidence de M. Agassiz. Cette réunion fut marquée par des discussions d'un grand intérêt. Il s'agissait de la nouvelle théorie du transport des blocs erratiques qui, née dans les Alpes, sous l'œil perspicace de quelques chasseurs et naturalistes montagnards, n'avait cependant pas encore fait son entrée dans le monde scientifique. Présentée avec l'autorité d'une grande réputation et l'ascendant d'un magnifique enthousiasme, elle ne pouvait manquer de faire sensation. C'est la Société helvétique qui devait avoir l'honneur de lui donner sa consécration. Dès lors, elle a eu un grand retentissement dans le monde entier. La Société lui a continué sa sollicitude, si bien qu'il n'est aucune de vos sessions où les anciens glaciers n'aient eu leur large part dans vos discussions, et l'année dernière encore, à l'occasion du Jubilé semi-séculaire de la Société, le président d'alors, M. de La Rive, en a fait le sujet de son discours d'ouverture, dans lequel il a retracé avec sa supériorité habituelle l'histoire de cette grande question glaciaire.

» Mais c'est surtout la section de Neuchâtel qui devait retirer de ces discussions le plus de profit, par les recherches qu'elles provoquèrent et par la curiosité qu'elles excitèrent dans tous les rangs de la société. C'est de cette époque que datent en particulier les études les plus consciencieuses sur la distribution des blocs, la délimitation des bassins erratiques et les rapports des différents phénomènes glaciaires entre eux.

» Et pourtant, tout cela n'était qu'une ébauche, comparable au croquis que prendrait un artiste arrivé chez nous au milieu des brouillards qui nous entourent quelque-

fois, et qui verrait tout à coup le panorama de nos Alpes se dérouler devant lui. Il y avait quelque chose de tellement saisissant dans cette conception, qu'on se borna à s'en approprier les grands traits, et comme on se complaisait encore dans la géologie pittoresque inaugurée par une école célèbre, on envisageait le phénomène glaciaire comme l'effet d'une grande perturbation dans l'économie terrestre, d'une crise violente qui était censée avoir mis fin à tout un ordre de choses pour préparer la terre à de nouvelles destinées et spécialement à la venue de l'homme.

» Aujourd'hui, après trente ans à peine, comme tout cela nous paraît incomplet et peu en harmonie avec la véritable majesté de la nature qui n'a rien de précipité ni de convulsif! Nous savons aujourd'hui que le phénomène glaciaire n'est pas un accident, encore moins une catastrophe, mais qu'il correspond à une longue période de temps, dans laquelle la nature a suivi le cours de ses évolutions lentes et nécessaires. Entre le moment où un immense glacier recouvrait ces coteaux, qui nous donnent un vin auquel vous rendrez peut-être justice, et les origines de l'histoire, il y a tout un vaste domaine riche en vicissitudes et en grands événements, qui se déroule et se déploie petit à petit et dans lequel nous avons aussi été appelés à planter quelques jalons, qui serviront peut-être à nos successeurs. A ce domaine appartiennent les dépôts diluviens ou superficiels, résultant du remaniement des moraines et des boues glaciaires, certains bancs de charbon intercalés entre des dépôts erratiques qui, sous la main savante de notre collègue M. Heer, se sont transformés en un riche herbier enrichi des coquilles et des insectes qu'hébergeait la flore intraglaciaire. Ce sont encore nos stations lacustres, nos ossements des cavernes, nos tumuli, toutes choses qui ont surgi depuis votre dernière visite et dont l'étude a grandi sous votre inspiration et avec votre concours.

» Que sera-ce quand vous viendrez de nouveau honorer notre ville de votre visite? Les jeunes gens qui m'écoutent et qui seront là à notre place pour vous accueillir, auront bien d'autres choses à vous offrir. En fouillant nos terrasses diluviennes encore presque vierges, ils y trouveront peut-être, à côté des ossements de renne, quelque trace de cet homme erratique, artiste précoce, qui, au pied des Pyrénées, essayait de reproduire avec son burin de silex, les traits des animaux qui l'entouraient. Qui sait même si, en remontant plus loin dans les dépôts morainiques ou glaciaires, ils n'y trouveront pas quelques vestiges de ce prétendu grand-père, ce vénérable quadrumane, dont on nous a entretenus ce matin, mais qu'on ne nous a pas encore montré.

» Et voilà comment la Société helvétique des sciences naturelles est bonne à quelque chose, et comment nous avons tout motif de nous applaudir de votre visite. *A la Société helvétique des sciences naturelles! Qu'elle vive!* »

Au toast de M. Pictet de LaRive, M. L. Favre, répondit:

« Il y a 127 ans, c'était au mois de juin 1739, Albert de Haller, alors recteur de l'université de Göttingen, vint à Neuchâtel; il se rendait au Creux-du-Van, où il se proposait d'herboriser en compagnie de Scholl, de Bienne, de d'Ivernois, et d'Abraham Gagnebin, de la Ferrière. « Sa réputation » dit un journal de l'époque, *le Mercure suisse*, « lui attira aussitôt la visite de divers savants, entre autres de l'illustre M. Bourguet,

» professeur en cette ville. Les personnes qui ont pu entendre la conversation de ces
» deux grands hommes, s'en félicitent encore aujourd'hui. »

» Ces savants, hélas ! n'étaient pas nombreux, et notre ville les devait pour la plupart à l'émigration française causée par les persécutions religieuses. C'étaient L. Bourguet, le premier professeur nommé à Neuchâtel, et les médecins J.-Ant. d'Ivernois et Laurent Garcin. — Bourguet, l'auteur du *Traité des pétrifications*, a été appelé par Jules Thurmann, l'un des créateurs de la paléontologie. — Garcin a inauguré chez nous des observations météorologiques extrêmement précieuses ; — d'Ivernois, excellent botaniste, nous a légué un catalogue des plantes du pays. — A côté de ces hommes distingués, n'oublions pas Pierre Cartier, pasteur à la Chaux-du-Milieu, géologue ardent, dessinateur de mérite, et la figure patriarcale d'Abraham Gagnebin, de la Ferrière, qui inaugurerait avec eux ces relations amicales que nous sommes heureux d'entretenir avec nos bons voisins de l'Erguel et du Jura bernois. Ces quelques noms résumaient chez nous les amis des études que nous poursuivons ; ils étaient la première manifestation de la *Société neuchâteloise des sciences naturelles* qui devait naître un siècle plus tard, et c'est à ce titre que je les ai rappelés à votre souvenir.

» MM. Je vous prie de remarquer ces mots du journal : « les personnes qui eurent le
» privilège d'entendre la conversation d'Albert de Haller, s'en félicitent encore aujourd'hui. » C'est que des visites pareilles font époque dans l'histoire du développement d'un peuple. Bien que Haller fût seul, il représentait toute une société helvétique, car il était l'incarnation du génie scientifique dans notre patrie. Nous sommes fiers de posséder un souvenir de son passage dans nos montagnes, c'est son nom, écrit de sa main sur les rochers du Creux-du-Van, sur les escarpements de ce cirque immense, que vous pourrez contempler vendredi. Au sein de cette solitude, si fortement empreinte de majesté et de sauvage grandeur, ce nom d'Albert de Haller se trouve si magnifiquement encadré, qu'on ne peut le voir sans tressaillir d'émotion. Et qui sait ce qui se passe dans l'âme du jeune naturaliste, du voyageur solitaire, lorsque, tout à coup, il se trouve en présence d'un tel nom, d'un tel exemple, et de tels souvenirs. Il suffit d'un cœur jeune, d'une nature généreuse, pleine de sève et de foi, pour prendre alors une décision suprême et faire serment de consacrer sa vie aux nobles labeurs de la science.

» Voilà pourquoi il est bon que la Société helvétique aille aussi visiter tour à tour les cantons de notre patrie ; elle y porte des germes féconds, y laisse des souvenirs précieux, réveille des forces latentes ou endormies, stimule les intelligences, provoque une généreuse émulation. Tel a été le résultat de votre passage dans notre ville en 1837. Dès lors, vingt-neuf ans se sont écoulés. Des sociétaires actifs de cette époque, un petit nombre sont encore debout ; autour des vétérans qui nous ont guidés dans la carrière du travail, se presse une génération nouvelle, impatiente de recevoir le baptême et la bénédiction de la mère commune, de cette bonne vieille mère dont la cinquantaine qui vient de sonner n'a pu refroidir ni les sentiments, ni l'activité. Et puis, pendant ces vingt-neuf ans, nous avons traversé des crises pénibles, nous avons essuyé des orages qui ont été sur le point de nous faire sombrer ; mais, grâce à Dieu, grâce à notre cher et vénéré président, notre société est restée un de ces rares terrains neutres

où toutes les convictions pouvaient oublier leurs préoccupations, leurs divergences, et se tendre une main fraternelle. Rendons hommage à ce pouvoir de la science, lorsqu'elle se place sous l'égide des vérités immuables et des exemples les plus purs. Qu'elle soit toujours, comme la Suisse au sein de l'Europe déchirée, cette oasis respectée, où des frères, même des frères irrités, puissent se parler, se connaître, s'apprécier et tomber dans les bras les uns des autres. Que l'enseignement dans tous ses degrés jouisse aussi des privilèges de cette neutralité bienfaisante, sans laquelle disparaissent à tout jamais la sincérité, la droiture, l'initiative courageuse et intelligente, pour faire place à la complaisance et à l'abaissement.

» MM. en vous remerciant au nom de mes collègues du toast qui vient d'être porté, je bois à l'influence heureuse de votre visite à Neuchâtel; qu'elle soit un stimulant pour le présent et une promesse pour l'avenir. Je bois à la conservation et à l'extension de ce terrain neutre que la science a su créer et maintenir si longtemps parmi nous. Enfin, si cela m'est permis, je bois à la mémoire du Grand Haller et de tous les vaillants explorateurs dont les noms sont inscrits sur les rochers du Creux-du-Van. »

A 4 heures, on quitta la salle du banquet; la soirée était magnifique; nos visiteurs, au nombre de 180, montèrent dans un train spécial qui les conduisit à Boudry. Là, une réception charmante et inattendue leur fut faite par quelques notables, des paroles de sympathie furent échangées, puis une partie de la colonne se dirigea vers Cortaillod, pour visiter la collection d'oiseaux de M. le capitaine Vouga; le reste se déversa sur *Chanèlaz*, où M. le professeur Vouga fit les honneurs de son établissement hydrothérapique, et prouva que la pisciculture et les recherches géologiques sur les terrains glaciaires peuvent marcher de front sans se nuire. Enfin, la Société entière se réunit à *Grand-Verger*, chez M. Bovet de Muralt, qui avait préparé une réception splendide. A 9 1/2 heures, le train ramenait en ville cette foule de convives ravis de la soirée qu'ils venaient de passer.

Le lendemain jeudi fut consacré aux travaux des sections, le dîner n'eut lieu qu'à 3 heures; à 4 heures, les médecins partirent pour Préfargier; à 5 heures, les sociétaires faisaient l'ascension du *Mau-djobia*, visitaient les travaux gigantesques de la Société des eaux, grimpaient à la *Pierre-à-Bot*, où le *Club jurassien* leur réservait une réception originale qui fit sur eux une vive impression, puis redescendaient à *Monruz* chez M. Belenot, dont la villa et les jardins s'ouvrirent pour offrir aux invités une hospitalité qui laissera de durables souvenirs.

Vendredi 24, après la séance générale de clôture, nos visiteurs partirent en train spécial pour Noiraigue, d'où ils montèrent aux *Oeillons*. Là, ils furent reçus par une députation de plusieurs sociétés du Val-de-Travers, réunies dans ce lieu pour souhaiter la bienvenue à la Société helvétique; M. Fritz Berthoud, de Fleurier, prit la parole en ces termes :

« Messieurs,

» Vous ne vous attendez pas sans doute à trouver dans ces montagnes des Académies et des corps savants, dignes de vous recevoir. Peut-être même serez-vous étonnés d'y rencontrer quelques membres épars de votre Société. Toutefois, si je compte bien : « Il en est jusqu'à trois que l'on pourrait citer ! » Et cependant votre arrivée a réjoui toute cette population étrangère à la science et aux études. Depuis un mois que la nouvelle en est connue, elle attend ce jour avec impatience, comme un honneur et comme une fête. Serait-ce de sa part simple curiosité... ou folle vanité ? Venons-nous ici, courtisans d'occasion, saluer des monarques en voyage, ou des partageurs de peuples sans emploi ?

» Non, Messieurs, des sentiments tout autres nous amènent... et nous animent. Aux grands de la terre, aux princes, aux hommes d'état, nous n'avons jamais demandé qu'une seule grâce : celle de nous oublier. Traversent-ils notre vallée, nous les regardons passer d'un œil curieux... et inquiet, comme font les vaches pensives dans les hauts pâturages, si quelque caravane de marchands vient troubler leurs solitudes... et lorsque les étrangers sinistres ont disparu derrière les rochers, un soupir de soulagement s'échappe des poitrines ?

» Mais vous, Messieurs, quand vous venez, nous accourons, et quand vous partez, nous voudrions vous retenir.

» Ah ! c'est que, si nous sommes des ignorants, nous savons pourtant encore bien des choses. Artisans, laboureurs, commerçants, enfermés dans les devoirs étroits du labeur gagne pain, comme nos demeures le sont par ces hautes montagnes, nous savons qu'il existe par-dessus et par delà de vastes régions où la pensée a plus d'essor, où l'intelligence trouve un champ plus libre, un ciel plus lumineux.

» Nous savons que notre activité et notre industrie ne nous serviraient de rien, si elles n'avaient pour appui et pour base les découvertes de ces hommes, qui ne sont, eux, ni des industriels adroits, ni des financiers habiles. Nous savons que notre prospérité particulière, et toutes les prospérités humaines, et tous les progrès, aussi bien les progrès moraux que les progrès matériels, reposent sur le travail des penseurs désintéressés, des investigateurs patients, de tous ceux qui recherchent la vérité par pur amour pour elle et sans se préoccuper du résultat que cette recherche peut avoir pour leur bien-être et même pour leur gloire. Nous savons que l'homme ne vit pas de pain seulement, et qu'à mesure que tout s'élève dans l'ordre terrestre, matériel, passager, tout homme est tenu sous peine d'une déchéance irréparable, de s'élever aussi de plus en plus aux jouissances de l'esprit, de faire chaque jour un pas de plus vers les sommets splendides où règnent et le juste et le vrai, et le beau et le bon.

» Or, Messieurs, ce chemin radieux, c'est vous qui le tracez : Vous en êtes les pionniers et les ingénieurs. Après avoir profité et tout en profitant chaque jour, des inventions utiles, nées de la science ; après avoir appliqué aussi bien que nous l'avons pu à nos cultures, à nos métiers, les lois du monde créé, révélées par vous, nous avons essayé, nous essayons, vos livres à la main, de lire, d'épeler le grand livre divin de la création.

» Pour cela, réunissant nos faiblesses et nos impuissances, nous avons dans chacun de nos grands villages formé une association... scientifique, passez-moi le mot, bien qu'il ne se rapporte qu'à notre but et qu'à notre intention. Ce ne sont donc pas, Messieurs, des individus isolés qui viennent en ce moment au-devant de vous, ce sont quatre sociétés indépendantes, mais sœurs; quatre troupes de marcheurs, d'*ascensionnistes* en route pour les cîmes que vous habitez, sans prétention de vous y rejoindre bien entendu, mais avec l'espoir d'en approcher assez pour mieux entendre votre voix et pour mieux comprendre vos leçons.

» Permettez-moi de recommander à votre bienveillance, ces quatre filles de la montagne; elles sont novices, elles sont jeunes, Soyez indulgents, ce qu'elles vous offrent est peu de chose... Mais vous le savez, les plus belles filles!... Pardon! je n'achève pas et je me hâte de vous les présenter dans l'ordre de leur naissance. L'ainée s'appelle: la Société d'Emulation de Couvet. Longtemps faible et languissante, elle reprend force et courage cette année, soutenue et reconfortée par sa seconde sœur jusqu'ici la plus robuste et la plus vivace de la famille: La Société du Musée de Fleurier. Oh! pour celle-là, il ne faut la défier de rien; elle a l'audace, elle a la témérité d'un écolier. Mais gare les épreuves et les mécomptes de l'avenir incertain. Alors elle aura besoin — elle a déjà besoin — pour ses collections naissantes, pour sa bibliothèque, pour ses conférences, du secours de ses sœurs du Vallon et de tous ceux qui s'intéressent au succès des associations libres et à la diffusion des lumières. Messieurs, veuillez ne pas l'oublier à l'occasion. La troisième sœur se nomme: Société d'instruction mutuelle de Travers. Le désastre de ce village brûlé presque en entier l'année dernière, lui a porté un coup terrible. On l'a cru morte, elle n'était qu'assoupie. Votre présence l'a ressuscitée; la voilà devant vous debout et joyeuse, ne demandant qu'à vivre et qu'à grandir.

» Enfin, la Société d'instruction populaire de Môtiers, enfant encore au berceau. Ce premier centre habité de la vallée, longtemps le plus important, et notre capitale encore aujourd'hui, s'est laissé devancer en cette occasion — mais le village où Jean-Jacques Rousseau demeura trois ans, ne peut rester en arrière, tiède pour le bien, indifférent aux progrès de la science et de la vertu.

» Vous le voyez donc, Messieurs, vous n'êtes ici ni des étrangers, ni des inconnus, mais des guides, des amis, des maîtres vénérés. Ces horlogers, ces laboureurs vous doivent une partie de leur bien-être, et ce qui vaut mieux, le goût du vrai, le goût de l'étude, le besoin de comprendre, pour l'aimer toujours plus, cette sauvage et rude nature au milieu de laquelle le sort les a placés. Votre passage, si court qu'il soit, sera pour tous un doux souvenir, un encouragement précieux. Et si vous jetez en passant des pierres derrière vous, qui sait? peut-être en naîtrait-il comme au temps des légendes grecques — tout un peuple nouveau — un peuple de savants, c'est-à-dire, d'hommes deux fois hommes, puisqu'ils peuvent être doublement utiles!...

» Recevez cet hommage et ce salut comme ils vous sont offerts, simplement et cordialement., et lorsque vous serez rentrés dans vos cabinets, dans vos laboratoires, au milieu des villes savantes, pensez quelquefois aux montagnards ignorants, ignorés du Val-de-Travers.

M. Alph. de Candolle a improvisé la réponse suivante:

« Messieurs,

» Permettez-moi de répondre quelques mots au brillant orateur que nous venons d'entendre. Ses paroles dictées par des sentiments élevés, et dans certains moments poétiques, nous ont émus. D'ailleurs, la grandeur de la scène est ici d'accord avec la noblesse des idées. Nous touchons à ces escarpements du Creux-du-Van, visités par d'illustres géologues, physiciens et botanistes. Nous contemplons à la fois les montagnes et les vallées du canton de Neuchâtel, et sur cette pelouse admirablement située, nous sommes accueillis par des Sociétés dont la tendance me frappe comme complètement en harmonie avec la nôtre. Oui, Messieurs, j'ose le dire en votre nom, car si je ne suis pas l'un des plus âgés ici présents, je suis du moins un des plus anciens membres de la Société helvétique, et j'ai appris de bonne heure à connaître son esprit, notre Société a eu, dès son origine, une inspiration qui est rare à notre époque. Partout ailleurs, les Empires grandissent; les moyens d'étude se concentrent dans de vastes capitales; les collections et les bibliothèques y prennent un accroissement prodigieux. Les hommes distingués se précipitent dans ces métropoles comme dans des gouffres, et les provinces languissent dans une sorte de marasme intellectuel. Notre Société helvétique a eu l'ambition de marcher dans une voie diamétralement opposée. Elle a voulu porter le flambeau de la science de place en place, dans tous les cantons de la Suisse, même dans des endroits bien reculés, et elle a réussi certainement à y développer le goût de l'instruction, de l'observation et des bonnes méthodes. Elle a visé à la décentralisation des lumières, et elle a obtenu beaucoup dans ce sens.

» Or, Messieurs, dans le canton de Neuchâtel, cette diffusion des lumières est déjà opérée. Elle est un des produits du sol, comme nous en avons la preuve aujourd'hui dans ces quatre associations scientifiques sortant d'une seule vallée! Il en est partout de même dans la région privilégiée qui nous entoure. Derrière nous est la ville de Neuchâtel, dont nous avons admiré les nombreuses et belles institutions. A notre droite nous voyons le district des Montagnes, où l'esprit a toujours été si actif et si ingénieux. C'est là que se sont faites les grandes inventions en horlogerie. Devant nous, enfin, se trouvent ces beaux villages du Val-de-Travers, dans lesquels on se repose des travaux de l'agriculture et de l'industrie par l'étude, par la science, et d'où quatre sociétés vouées aux progrès intellectuels sont accourues au-devant nous. Ah, Messieurs, saluons ces sociétés, remercions-les par d'unanimes acclamations, et qu'elles prospèrent! »

Après cet échange de paroles si éloquentes et si flatteuses pour nous, la colonne se dirigea vers la *ferme des Robert* au fond du Creux-du-Van, où une collation avait été préparée par les soins du *Musée* de Fleurier. Les convives, excités par la course, par la beauté du site, par l'air vif de la montagne, firent honneur au repas champêtre et substantiel servi dans la prairie voisine, et manifestèrent leur joie par les toasts les plus imprévus et les plus spirituels. Cependant, les plus zélés voulurent gravir la rampe qui mène à la *fontaine froide*, et

MUSÉE NEUCHATELOIS.



Andrié Pasteur.

d'après un portrait de M^r F Zuberbühler.

entreprendre un pèlerinage à la *roche aux noms*, défendue par un chaos de rocs éboulés dont l'escalade ne peut être tentée que par des jarrets vigoureux. Ce fut l'occasion d'ajouter de nouvelles signatures à celles qui y sont inscrites depuis des siècles. — Jamais on n'avait vu réunion si nombreuse d'hôtes illustres dans le cirque immense, dont les échos formidables tressaillaient aux détonations répétées de l'artillerie du Club jurassien. — Le retour à Noiraigue fut marqué par une cordiale réception de la part des autorités du village; puis, après une visite à la source, chacun prit sa place dans le train pour regagner ses quartiers.

Samedi 25, le congrès anté-historique, fondé en Italie l'année dernière, et dont la première réunion avait lieu à Neuchâtel, sous la présidence de M. Desor, comme section de la Société helvétique, tint sa dernière séance sur le lac, par une belle et calme matinée, dans cette magnifique baie d'Auvernier, où tout est réuni pour enchanter les yeux. M. Desor put faire voir à nos hôtes étrangers des stations de *la pierre* et du *bronze*, et ses deux habiles pêcheurs, Benz Kopp et son frère, manièrent la drague avec tant de bonheur qu'ils réussirent à retirer assez de débris antiques pour que chacun pût en emporter un exemplaire comme souvenir des vieux habitants de notre sol.

Ainsi se termina cette fête, qui, pendant une semaine, a donné à Neuchâtel une vie inaccoutumée et qui nous a procuré le bonheur de voir réunis chez nous, avec plusieurs illustrations étrangères, les hommes de science les plus remarquables dont s'honore notre patrie. L. FAVRE.

JEAN-FRANÇOIS-DANIEL ANDRIÉ

(Avec un portrait.)

Ce n'est pas assez pour le *Musée Neuchâtelois* de reproduire par le dessin la fine et loyale figure de cet homme excellent. Nous avons eu l'honneur de le compter au nombre de ceux qui ont encouragé notre entreprise patriotique dès son origine et parmi nos collaborateurs. Dans les derniers jours de sa carrière il pensait encore à nous, en préparant et en nous adressant une nouvelle communication. Aussi nous sentons-nous pressés de rendre à sa mémoire un hommage public de notre reconnaissance et de notre respect. Cette vie si bien remplie, constamment utile, toujours au service de ses concitoyens dans la patrie et sur la terre étrangère, mériterait de trouver un biographe pour la raconter tout entière. M.

Andrié est parmi nos contemporains l'un des hommes de mérite dont le caractère et les services rendus ont rencontré le moins de contradicteurs. Ecrire sa vie serait une bonne œuvre, comme l'a été toute sa carrière de dévouement et d'activité bienfaisante. Pour nous, il ne nous est possible en ce moment et à cette place que de glaner çà et là quelques faits et de tracer quelques traits de la physionomie morale de ce vénérable ami, et nous devons nécessairement choisir ceux qui se rattachent plus directement à la nature même de notre publication.

Daniel Andrié était au commencement du siècle l'un des meilleurs écoliers du collège de Neuchâtel. En 1801, cet établissement avait 4 classes primaires de garçons, avec 229 élèves, et 4 classes latines avec 68 élèves; les classes de filles, inférieures et supérieures, au nombre de cinq, comptaient 181 écolières; il avait en outre des *salles* d'écriture, de chant, d'arithmétique, de mathématiques, de dessin et d'allemand (24 élèves pour cette dernière branche). Le jeune Andrié parcourut tous les degrés de la division des garçons, et sans se distinguer précisément par ses talents supérieurs, il fut toujours un écolier très appliqué et grand travailleur. En sept ans, il remporta 37 prix qu'il disputait énergiquement à son ami Alphonse Guillebert. Son aptitude se montrait surtout dans la lecture, les récitations, l'orthographe, l'écriture, le chant, le latin, l'allemand, et la sagesse. Le magistrat ayant rétabli en 1805 une *classe de belles-lettres*, qui avait été supprimée quelques années auparavant, Andrié y entra en 1807 et y fit ses humanités sous la direction de M. Villemin, unique professeur du temps, chargé de l'enseignement des littératures grecque, latine et française. Le nombre des étudiants était alors en moyenne de cinq à dix. Une année, un seul se présenta aux examens et il obtint facilement le prix (qu'il méritait bien du reste), l'une des quatre récompenses que M. de Lespérut décernait aux élèves du collège, après avoir parfois fait subir lui-même les examens de latin et de français. Quant à la philosophie et aux études théologiques, Daniel Andrié suivit les leçons des pasteurs Chaillet et Petitpierre, et en 1812 il était étudiant à l'académie de Genève. De bonne heure, il consacra une partie de son temps à l'éducation. Nous le trouvons à Môtiers en 1813, gouverneur dans la famille Boy-de-la-Tour et s'occupant des pensionnaires du pasteur de la paroisse. Mais c'est aux Ponts qu'il commença à vouer à l'instruction publique une partie de sa prodigieuse activité. Il trouva dans cette localité une seule école qui n'était pas autre chose qu'une école de quartier, et des enfants en grand nombre au-dessus de l'âge de 12 ans, qui ne savaient pas lire.

Bientôt par sa prompte influence, ici comme plus tard au Locle, les améliorations se succédèrent rapidement. Un jeune régent, aujourd'hui l'un de nos instituteurs émérites, devint l'objet de tous ses soins. M. Andrié inaugurait ainsi cette belle carrière pédagogique qui a rendu de si grands services pendant tant d'années à notre corps enseignant et aux élèves des écoles publiques. Il ne recula

jamais devant aucune démarche, devant aucun sacrifice de temps et de repos pour encourager et développer les maîtres, faciliter aux enfants l'étude et l'accomplissement de leurs devoirs, élever le niveau général de l'instruction populaire. On l'a vu aller de maison en maison, y cherchant les écoliers retardés ou peu doués, et les aidant avec une bonté touchante à faire leurs préparations diverses, afin qu'en classe ou au catéchisme ils ne parussent pas trop inférieurs aux autres. A 5 heures du matin, à toute saison de l'année, il était debout pour recevoir le maître d'école, l'instruire et le diriger pour les leçons de la journée, et il ne manquait pas d'aller assez fréquemment passer la matinée entière auprès de lui, auditeur quelque peu embarrassant sans doute, mais toujours bienveillant, toujours écouté et utile. A son arrivée au Locle, en 1830, ce grand village n'avait que quatre écoles; à son départ, le nombre s'en élevait à treize. L'ancien bâtiment destiné à les recevoir étant insuffisant, un bel et grand édifice ne tarda pas à le remplacer. C'est à l'initiative de M. Andrié, si bien secondé par quelques amis particuliers de l'instruction et par la population tout entière que le Locle dut cette heureuse révolution scolaire. Ici, comme ailleurs, comme plus tard encore à Berlin, il aimait à réunir chez lui des instituteurs et des institutrices pour leur donner de salutaires conseils et des leçons variées. Sa maison se transformait en quelque sorte en école normale, et elles sont nombreuses dans notre canton et à l'étranger, les personnes qui lui sont redevables de leurs succès!... Du reste, son influence a été grande dans tout le pays. De 1832 à 1844, il a été l'âme des Conférences des régents, auxquelles il imprimait son aimable et sûre direction. Les *Précis* de ces réunions (qui étaient comme les assises du corps enseignant), ont été publiés, lus avec avidité et souvent consultés. M. Andrié répandait dans ses discours tous les trésors de sa grande expérience, de ses connaissances variées, de son patriotisme élevé et de son cœur. Sa parole était claire, sympathique, profondément sérieuse. Il abordait en maître les sujets les plus variés, et soit en posant les principes de sa pédagogie chrétienne, soit en poussant dans le sens du développement le plus étendu de l'instruction primaire, il ouvrait aux instituteurs des horizons entièrement nouveaux pour la plupart d'entr'eux. — On lira longtemps avec reconnaissance et avec profit ses travaux sur *l'éducation religieuse, morale et sociale*, — *les devoirs des instituteurs*, — *les devoirs du maître hors de la classe*, — *la nature des sciences dont l'enseignement est réclamé par nos populations*, — *l'amour de Jésus-Christ pour les petits enfants et le devoir de les conduire à Lui*, — *le style figuré de la Bible*, — *l'utilité des conférences*, — *les moyens à employer par un instituteur pour se faire obéir par ses élèves*, etc.

On peut dire que M. Andrié portait également dans son cœur et les maîtres et les enfants de nos écoles. C'est aux uns et aux autres qu'il destinait surtout ses écrits. Ceux-ci sont de deux genres : les premiers en date sont des cours

manuscrits nombreux, qu'il dictait ou faisait copier. En voici les sujets et les titres : *Explication des mots du catéchisme et des passages*, — *Principes généraux d'analyse logique*, — *Cours d'arithmétique*, — *Géographie de la Suisse*, — *Géographie du canton de Neuchâtel*, — *Introduction à l'histoire de notre pays*. C'était là de précieux manuels, appropriés à l'état et au développement nécessaire de l'instruction, d'autant plus appréciés qu'ils comblaient bien des lacunes. Tous ces petits ouvrages existent encore, mais ils sont épars en bien des lieux dans les bibliothèques de nos anciens instituteurs. Ne serait-ce pas pour ces vétérans de l'école un dernier acte de piété filiale que de chercher à les réunir et de les placer dans un dépôt public ? — Les seconds sont des livres imprimés : *Le 3^e Jubilé de la Réformation du pays de Neuchâtel en Suisse*, ou *Conversations entre des amis à l'occasion de ce Jubilé*, par J.-F.-D. Andrié, pasteur au Locle. Lausanne, imprimerie de Samuel Delisle, 1830. — On rencontre même ici, à côté d'un but plus spécial, les constantes préoccupations de M. Andrié pour la jeunesse. — L'édition fut tirée à 1000 exemplaires et envoyée à l'auteur qui en répandit largement les volumes dans sa paroisse et ailleurs. A côté de la partie historique qu'il serait facile de détacher de l'ouvrage, si quelque ami de M. Andrié voulait rééditer cette première publication, on trouve nombre de chapitres, aujourd'hui plus curieux qu'actuels, traitant d'institutions et de mœurs déjà bien éloignées de nous. — En 1843, il publia les *Lectures pour les enfants de six à douze ans*, Neuchâtel, in-douze, et les éditions se succédèrent au nombre de six jusqu'en 1862, formant en tout 24,000 exemplaires. L'auteur eut sa part dans la première édition, mais il se retira entièrement pour les suivantes. Ou plutôt, M. Andrié intervenait encore, mais avec des procédés assez rares en pareille affaire. L'éditeur¹ envoyait 100 exemplaires de la nouvelle édition à l'auteur comme un hommage respectueux, et celui-ci répondait avec obligeance, en en demandant 500 au prix de librairie. — La 2^{de} partie : *Lectures pour les jeunes gens les plus avancés des écoles* (l'âme et ses facultés), Neuchâtel, 1842, in-12, réimprimée en 1864 par la Société des livres religieux de Toulouse et l'éditeur neuchâtelois Delachaux, a été publiée à 5000 exemplaires. La nature et la destination de l'ouvrage expliquent facilement l'infériorité relative de ce chiffre comparé à celui de la première partie. Mais l'un et l'autre écrit témoignent de l'étendue et de l'abondance des notes que l'écrivain recueillait de toutes parts, et que la méditation et un travail opiniâtre lui permettaient d'utiliser au profit de ses jeunes lecteurs. M. Andrié n'approuvait pas l'usage presque général du Nouveau Testament comme manuel de lecture dans l'école, et c'est le besoin de répondre à cette conviction profonde de son esprit, qui l'engagea à mettre la main à l'œuvre et à doter nos établissements publics de ces deux ouvrages. On vient de voir la

¹ M. J.-P. Michaud.

place d'honneur qu'ils ont conquise d'entrée dans l'une des branches fondamentales de l'enseignement.

Il restait à M. Andrié à couronner son œuvre scolaire, la plus durable peut-être de sa vie, celle du moins dont l'influence apparente aura été le plus sensible et le plus appréciée. Conduire l'enfant et plus tard le jeune homme, d'une main sûre et paternelle, à travers tous les degrés d'une éducation morale, forte et bienveillante à la fois, jusqu'au seuil de la vie active, et ne le quitter là qu'en lui mettant entre les mains la parole divine, accompagnée de toutes les explications nécessaires pour en rendre la lecture facile et féconde, telle était la pensée, digne d'un Rollin, qui animait M. Andrié à de patients travaux. Il ne lui a pas été donné de voir son dernier ouvrage qui, disait-il, était l'œuvre de toute sa vie, livré au public; mais il venait, pour ainsi dire, d'y mettre le point final, quand la mort l'a enlevé à son activité terrestre. Toutes ses mesures étaient prises pour que rien ne vint entraver la publication de ce livre, fruit de lectures immenses, de recherches minutieuses, d'expériences de la vie de tous genres, vrai testament laissé à l'école et à l'église de son pays. Sous ce titre : *Introduction à la lecture de la Bible*, 3^e livre de *Lectures à l'usage des jeunes gens et des familles*. M. Andrié aspire à mettre à la portée de tous les résultats de la science archéologique, historique et critique la plus moderne et la plus solide. D'autres que lui eussent envisagé cette tâche comme un problème insoluble.

Il fallait toute l'érudition, toute la mémoire anecdotique, toute la fine bonhomie de l'auteur, pour transformer deux forts volumes de 700 pages en une lecture attrayante. M. Andrié a tout lu, depuis les ouvrages les plus spéciaux de la savante Allemagne jusqu'au *Magasin pittoresque*. Tout lui sert, tout concourt à son but, sans effort et sans recherche. On dirait d'une abeille laborieuse qui va butiner partout le miel dont elle compose ses rayons. Aussi chacun trouvera dans ce livre ce qui l'intéresse plus particulièrement, sans compter mille autres choses qu'il ne soupçonnait pas. Sous l'érudit, on sent d'ailleurs toujours l'éducateur habile et le pasteur croyant, et cet ouvrage, unique dans son genre, rendra chère à tous la mémoire de l'excellent ami de la vérité et du bien dont nous regrettons tant le suprême départ. Le premier volume de ce grand travail est imprimé; le second ne tardera pas à l'être, nous l'espérons. Nous ne sommes pas coupable d'indiscrétion, car on nous y autorise, en apprenant au public que l'auteur, généreux pour tous, a consacré une somme importante à mettre son livre à la portée de chacun en fixant un prix d'un bon marché exceptionnel.

Mais qu'est devenu le prédicateur, le pasteur, le citoyen, l'homme privé, au milieu de tous ces travaux de l'éducateur? C'est ici peut-être que nous rencontrons M. Andrié, j'ose le dire, dans toute sa grandeur morale. On ne l'a pas vu s'avancer dans une direction de la vie en la sacrifiant à une autre, accomplir

un devoir en en supprimant de moins importants, se dépenser tout entier dans un poste d'affection pour s'effacer et se reposer ailleurs. Jamais il n'a rien négligé ni dédaigné de faire. Il a cultivé les dons qu'il avait reçus dans la mesure même de ces dons. Partout il s'est montré, si ce n'est avec une distinction marquante, du moins avec toute la valeur d'un homme de talent et d'un caractère actif, sans préférence exclusive et sans intermittence : c'est qu'il était toujours préparé et en disponibilité pour toute œuvre bonne. — Ce n'était pas un grand orateur chrétien dans l'acception consacrée du mot ; son style n'avait rien de brillant et son débit était parfois saccadé ; mais ses discours de la chaire étaient nourris, avaient du trait et intéressaient par de certaines ouvertures sur le cœur humain, par lesquelles il fallait, bon gré mal gré, se regarder soi-même. Dans une discussion prolongée et délicate, en dehors des questions d'éducation, sa manière d'exprimer ses vues, même les plus arrêtées, avait quelque chose de confus et de décousu, ce qui diminuait son influence. Mais il possédait le mérite rare de savoir apprécier et reconnaître ce qu'il y avait de vrai et de juste dans les opinions dont l'ensemble était opposé aux siennes, et il fut toujours du côté de la tolérance et de la largeur religieuse. « Je suis Ostervaldien, » écrivait-il à l'occasion de débats très-vifs sur l'œuvre de notre théologien neuchâtelois, dont il approuvait hautement la défense. — Le 27 juin de cette année, M. Andrié se faisait entendre pour la dernière fois dans l'Eglise française du Refuge de Berlin : les circonstances étaient solennelles, la campagne allait s'ouvrir. La voix vibrante du prédicateur et la chaleur de ses sentiments avaient la force et la vivacité d'un autre âge ; il émut profondément l'auditoire recueilli qui l'entourait, et, de divers côtés, il reçut des témoignages de reconnaissance et de justes éloges.

Comme pasteur, M. Andrié a été un modèle. Il était pour ainsi dire partout à la fois, sans que cependant des faits éclatants dominant, comme des cimes élevées, cette chaîne non interrompue d'actions bienfaites. Il n'a vécu nulle part sans créer et diriger des établissements destinés au soulagement des malheureux ou des sociétés ayant pour but l'agrément et l'utilité de leurs membres. On l'a connu en tout temps inépuisable dans ses libéralités : particuliers, communes, écoles, associations, chacun y avait part. Argent, livres de bibliothèques, collections, il remettait à d'autres ce qui lui paraissait devoir leur être plus utile qu'à lui-même. On nous raconte ce trait charmant : Le don à la commune du Locle d'une pendule longue-ligne, dans l'espoir, hélas ! peut-être illusoire, qu'on en prendrait occasion d'être plus exactement à l'heure lors des réunions de comités..... Et cet autre trait de sa bonté généreuse mérite aussi d'être connu : Un de ses anciens amis avait à régler une affaire de cautionnement s'élevant à la somme de fr. 15,000. Le négociant était fort embarrassé de cette échéance. M. Andrié qui l'apprend accourt à Neuchâtel, admoneste son imprudent ami, et lui remet un bon pour son banquier à cette simple condition : « Vous me rembourserez quand vous le pourrez. »

Du reste, aucune question d'un intérêt général ne le laissait indifférent. Dans ses retours au pays, il aimait à constater lui-même les progrès accomplis, mais chose curieuse! et ceci ne déplaisait pas à son esprit de bonne et fine plaisanterie, il était assez souvent plus au courant de nos affaires et de nos entreprises que ceux-là même à qui il en demandait des nouvelles. — On peut dire qu'il fut toujours un bon et vrai patriote. Dans deux occasions, en 1831 et en 1842, il prononça au Locle des allocutions publiques qui témoignent de ses convictions personnelles; mais au milieu de nos luttes de partis divers, il brilla excellemment par l'élévation de son caractère, en sorte qu'on a pu faire de lui avec vérité cet éloge : « M. le pasteur Andrié n'a jamais perdu un seul de ses amis. » Il est peut-être ainsi le seul Neuchâtelois de la génération actuelle qui ait mérité à tous égards un semblable hommage. Et c'est ici le lieu de transcrire un court fragment d'une lettre qu'il écrivait la veille de sa mort et qui résume son opinion sur les derniers événements de l'histoire contemporaine : « Quoique » la guerre actuelle ne me semble pas justifiable, je suis réjoui des victoires » des Prussiens, triomphe des lumières sur l'obscurantisme, de la tolérance sur » l'intolérance, des progrès des libéraux sur l'absolutisme. »

L'homme public ne donne pas toujours la mesure de ses qualités privées. On ne peut pas le dire de M. Andrié. Il s'est montré dans toute sa longue et belle carrière ce qu'il était dans sa vie intime : sérieux et aimable, même gai dans l'occasion, d'une grande vivacité et d'une apparente brusquerie qui ne portait nulle atteinte à la bienveillance dont chacun se sentait l'objet. Sa correspondance était très-étendue et il s'y révélait tout entier. Elle avait même, plus peut-être que quelques-unes de ses précieuses publications, le charme de l'intimité et de la spontanéité, qui laissait entrevoir le plus agréable mélange de sensibilité et de franchise, de bonhomie et d'élévation, d'érudition et de simplicité. Ses lettres, empreintes de ce sérieux et de cette gaieté tout ensemble qui caractérisent l'homme de lettres chrétien, donnent l'idée de ce qu'était la société habituelle de cette nature débonnaire et fine, chevaleresque et positive. Après tout, nous ne pouvons mieux terminer cette imparfaite étude qu'en répétant cette parole de l'un de ses amis :

« Sa présence était un bienfait et sa mémoire sera toujours une bénédiction. »

Jean-François-Daniel Andrié est né à Neuchâtel le 2 septembre 1792. Il a été consacré au Saint-Ministère le 4 août 1813, nommé le même jour diacre du Val-de-Travers, pasteur aux Ponts le 1^{er} mai 1816, pasteur au Locle le 18 août 1830. Il démissionna en 1843 et a été dès-lors pasteur de l'Eglise française du Refuge, à Berlin, où il est mort le 3 août 1866. — Il était bourgeois de Neuchâtel, communier des Hauts-Geneveys, des Ponts-de-Martel et du Locle, membre

honoraire de la Compagnie des pasteurs de Neuchâtel, membre des Sociétés suisses d'utilité publique et des sciences naturelles, chevalier de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse, ancien président des Conférences des régents neuchâtelois et président de la Société suisse de charité de Berlin.

Alphonse PETITPIERRE.

NOTE.

Les pages qui précèdent étaient déjà livrées aux éditeurs du *Musée* et composées, lorsque nous avons reçu une communication inespérée, qui nous permet de faire connaître à la grande famille de M. le pasteur Andrié quelques-unes de ses dernières volontés testamentaires, expression vivante de sa foi, de sa charité, de ses affections, en dehors du cercle restreint mais bien-aimé de sa parenté directe.

Voici d'abord textuellement quelques dispositions qui ne manqueront pas d'intéresser : « J'ai déjà fait le partage des livres de ma bibliothèque, qui ont été sauvés de l'incendie du Lion-d'Or, au Locle. Une partie en a été réservée pour....., une autre a été donnée à la bibliothèque publique du Locle. Mes livres qui sont à Berlin et enregistrés dans un catalogue, doivent être répartis de la manière suivante : »

» Il sera remis en outre à la bibliothèque du séminaire de théologie de notre colonie française, les ouvrages de théologie et de littérature biblique en quelque langue qu'ils soient, ainsi que ceux de littérature allemande que ne posséderait point le séminaire, et qui pourraient lui être utiles ; — enfin, le reste, y compris l'*Histoire des Réfugiés*, par Erman, ouvrage précieux et rare, en neuf volumes, et le *Journal manuscrit de Jaques Sandoz*, ouvrage unique en deux volumes, devra être envoyé au Locle pour la bibliothèque de cette paroisse. Les cartes de géographie font partie de la bibliothèque. »

« Toutes mes lettres et ma correspondance, qui se trouveront à Berlin, ainsi que tous mes sermons, seront la propriété de..... (destination privée). — Mon Journal, commencé en juillet 1843, et que je continuerai vraisemblablement jusqu'à ma mort..... devra être déposé dans la bibliothèque du Locle. Je l'avais commencé dans l'espoir de revenir un jour dans ma patrie, et de retrouver dans ce journal des détails de mes observations et de mes lectures en pays étrangers..... Sans attacher d'importance aux remarques et aux faits consignés dans ce Journal, où des erreurs involontaires se seront sans doute glissées, je demande qu'on n'en extraie rien avant qu'il ne se soit écoulé au moins 25 ans, depuis l'époque où il aura été déposé dans la bibliothèque susdite. »

Plus tard, M. Andrié n'a pas maintenu cette disposition, et dans un codicille il a ordonné la destruction de ce précieux Journal.

« Mon tableau d'*Une prédication au Désert*, devra être donné à la paroisse de la Frederichstadt, pour être placé dans la sacristie de cette église ; il a peu de valeur intrinsèque ; mais c'est un souvenir de la foi héroïque de nos pères. Cette sacristie possédera ainsi les mêmes deux tableaux que la sacristie de l'Eglise réformée de Paris. — Je donne également à notre église, pour être placés soit dans la salle des assemblées de notre vénérable consistoire, soit dans la sacristie de la paroisse de la Frederichstadt, mes deux grands tableaux, représentant l'un les *Adieux de Farel à Calvin*, l'autre la *Mort de Calvin*.

« Je lègue à M. Jules Aeschmann, (l'un de ses anciens pensionnaires des Ponts), pasteur de l'Eglise réformée évangélique de Lyon, et à son fils qui étudie la théologie, mes cours de religion et mes travaux bibliques, résultats de mes recherches, de mes études, de mes observations, de nombre de mes réflexions pendant ma vie. Ils consistent en 37 cahiers in-4°, et 5 cahiers in-folio, tous reliés. Il faudra y joindre les trois volumes de ma Bible de Genève, in-8° ; elle renferme souvent des notes et des renvois aux cahiers susdits. »

M. Andrié a fait des legs pieux en grand nombre, dont quinze de 25 thalers chacun, et un de 100 thalers. Nous pouvons indiquer les destinataires des premiers : La Compagnie du consis-

toire de l'Eglise française du Refuge, à Berlin, pour les pauvres de la Colonie, la Société Du-Bois de la Colonie, la Caisse des veuves de la Colonie, la Société suisse de charité de Berlin, la Société de Gustave-Adolphe, le Fonds de l'Ecole de la commune des Hauts-Geneveys, le dit de la Commune des Ponts-de-Martel, la Maison des Orphelins de la Commune et Bourgeoisie de Neuchâtel, la Commission d'Education du Locle, le Fonds des Ecoles des Eplatures, l'Institution des Billodes au Locle, le Fonds des veuves des pasteurs du Canton de Neuchâtel, le Fonds de prévoyance et de secours des Régents du dit Canton, le Fonds neuchâtelois des protestants disséminés et la Société des Missions de Neuchâtel.

En désignant tous ces legs de nature différente, M. Andrié ne manque jamais de recommander leur envoi aux frais de sa succession. Partout du reste, dans son Testament, on retrouve cet esprit d'ordre parfait qui le caractérisait, en même temps que l'émotion communicative d'une âme douée d'une grande profondeur de sentiment. Mais ici s'arrêtent nos confidences au public... Qu'il nous soit toutefois permis de les terminer par cette touchante et instructive citation, dans laquelle notre vénérable concitoyen semble vouloir résumer lui-même et sa carrière et ses dernières pensées :

« Ma vie, quoique pleine de vicissitudes, a abondé en témoignages de bonté de notre Père céleste, quelque indigne que j'en fusse. Je compte entre ces grâces, celle de m'avoir appelé à la charge de pasteur dans son Eglise.... »

A. P.

EBRATUM. — Page 218, ligne 20: En 1838, au lieu: En 1843.

GARDE DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL.

(Avec une planche).

Nous avons consacré précédemment quelques lignes et un dessin au guet de nuit (août 1864); nous donnons aujourd'hui l'uniforme des gardes de la ville en grande tenue.

Cette troupe volontaire et soldée était utilisée dans les fêtes publiques, et exerçait la police le dimanche et les jours des anciennes foires. Chaque soir un certain nombre de ces hommes composait la garde du guet. — En 1831, elle portait l'habit à la prussienne, c'est-à-dire, à pans courts avec pattes rouges sur l'épaule; plus tard l'habit prit une coupe plus française et on substitua l'épaulette à la patte; la cocarde était noire et blanche, puis orange, noire et blanche, comme celle des milices; le pompon était aux couleurs de la ville, rouge et vert; les sergents portaient l'épée; les officiers l'épaulette, le hausse-col, et la monture du shako or. — On donnait aux gardes de la ville des galons d'ancienneté qu'ils portaient en chevrons au bras gauche. Notre planche nous dispense d'autres détails sur cet uniforme.

Cette petite troupe n'a d'histoire que celle que lui assignèrent ses règlements; elle fut de service pendant le séjour du roi Frédéric-Guillaume IV dans la principauté, en 1842, et il admira fort sa tenue soignée.

La garde municipale actuelle remplaça la garde de la ville après les événements de 1856.

A. BACHELIN.

HUIT JOURS DANS LA NEIGE

SOUVENIRS DU JURA NEUCHATELOIS.

(Suite.)

Le pauvre Henri, beaucoup plus au courant de la culture des vignes et des travaux du pressoir que des mystères de l'horlogerie, ne savait trop que répondre; il sentait seulement que cette jeune fille, avec ses aspirations supérieures et son esprit d'initiative, était une intelligence d'élite digne de son adoration. Au moment de lui ouvrir son cœur, il fut interrompu par Virgile qui l'appelait pour faire une promenade aux environs. — As-tu déjà vu une distillerie de gentiane? lui dit-il.

— Non, chez nous on distille le marc de raisin et la lie du vin.

— Viens donc, quand tu auras vu, tu en sauras autant que moi. Si je ne marche pas un peu ce soir, je perdrai infailliblement l'usage de mes jambes.

L'air était doux et calme, la neige fondait rapidement, les chemins étaient presque impraticables. Ils marchèrent longtemps dans les flaques et les fondrières, où ils trébuchaient à chaque pas à cause de l'obscurité. Une lumière apparut derrière les sapins, et ils se trouvèrent devant une maison de chétive apparence, dont les abords négligés avaient un aspect sordide. Des racines de gentiane, qui avaient passé à l'alambic, étaient jetées çà et là comme d'ignobles immondices. On entendait dans l'intérieur des chants et des cris sauvages. Après avoir suivi un corridor étroit dallé de pierres inégales, ils entrèrent sans heurter dans une grande cuisine, où deux maigres chandelles éclairaient un étrange tableau. Au centre, un alambic en activité était installé sur un fourneau de maçonnerie; le serpentin, immergé dans une cuve pleine d'eau, versait un filet de liquide fumant dans un vase de terre. Une odeur alcoolique, mêlée d'un arôme désagréable, régnait dans toute la maison et vous prenait à la gorge. Autour du fourneau allait et venait un petit homme à barbe grise, à figure de satyre, boiteux, crochu, au sourire malin, au regard rusé, qui paraissait être le génie de cet antre mystérieux. D'énormes tonneaux, debout sur leur fond, s'alignaient autour de la pièce; ils renfermaient les racines de gentiane en fermentation; c'est là qu'on puisait pour alimenter l'alambic. Quelques hommes en blouse, à figure sinistre, la pipe aux dents, assis à une table, jouaient aux cartes et consumaient les produits frelatés de cette fabrication interlope. Leurs voix rauques et avinées retentissaient lugubrement dans le canal de la vaste cheminée de bois, où la fumée montait en légères spirales. Le peintre flamand Adrien Brauwer eût tressailli d'aise à la vue de cette scène et de son cadre si digne de son pinceau.

— Moi je te dis que je l'ai vu, hurlait l'un de ces sacripants, vu comme je te vois. Il crachait du feu et le lançait jusque sur le foin où nous étions couchés.

— Et le foin ne brûlait pas, reprenait un autre?

— Non, ce feu ne brûlait pas, il sortait en sifflant de la bouche de l'esprit et éclairait toute la grange d'une flamme bleue qui sentait le soufre.

— Va te promener avec tes histoires de sorcières. Je te dis qu'il n'y a pas de sorcières.

— Comment, pas de sorcières dans la maison d'un pendu? N'est-ce pas ici que le vieux Grippard s'est pendu à son fourneau? Tu ne sais donc pas *qu'il y revient* et souvent. Et ces faux monnayeurs qu'on y a *pincés* dans le temps? Et ces *jeux* qu'on racontait autrefois, les vaches détachées au milieu de la nuit, en hiver, courant sur la neige, les portes enfoncées, les fenêtres brisées, les seilles renversées, sans qu'on vît personne..... ce n'est rien cela, hein?

Henri ouvrait de grands yeux à l'ouïe de ces discours. Il aurait cru à une plaisanterie sans l'énergie sauvage empreinte sur la figure de ces hommes.

— Tu vois ici d'assez jolis exemplaires de contrebandiers, dit Virgile à voix basse; étudie-les attentivement pour le cas où tu serais disposé à en empailler quelques-uns.

— Tu *m'embêtes*, avec tes revenants et tes esprits, disait une voix; jamais personne ne les a vus.

— Quand je te dis que je l'ai vu, vociférait l'autre, nous étions plusieurs pour le voir; dans notre épouvante nous avons ouvert la porte de la grange pour nous échapper, mais l'esprit était debout comme un homme de feu nous barrant le passage avec ses grands bras étendus. Alors nous sommes rentrés dans la grange en fermant les portes, nous nous sommes enfoncés dans le foin sans dire mot jusqu'au matin; au petit jour nous sommes sortis, mais sans découvrir une trace de cette apparition.

Un éclat de rire retentissant répondit à ces paroles, qui avaient produit une sensation profonde. C'était Virgile qui se renversait sur son banc en donnant libre cours à une gaité immodérée. Les autres se retournèrent de son côté et le regardèrent avec des yeux menaçants.

— N'est-ce pas l'automne dernier, dit-il enfin, au *Creux-de-l'Ecoine*.

— Oui, pourquoi?

— Après avoir aidé au déménagement d'Isaac Bauer, vous étiez tous couchés dans la grange, sur le foin, continua Virgile, c'est alors que vous avez vu l'esprit jeter du feu en sifflant?

— Oui, c'est exact.

— Eh bien! c'est moi qui étais l'esprit.

La plupart de ces hommes se levèrent et prirent une attitude hostile, mais Virgile n'eut pas l'air de s'en soucier.

— Ah ! ça, dit l'un, avez-vous l'intention de vous moquer de nous, mon petit M. Robert ?

— Pas le moins du monde, seulement je tiens à vous expliquer un tour que je vous ai joué et qui vous fera rire. Ce soir là, mon domestique et moi revenions des Convertis; nous avions aperçu dans la forêt des troncs exploités dans la journée; plusieurs étaient pourris et très lumineux; sachant que vous étiez couchés dans la grange, nous eûmes l'idée de fabriquer avec ces troncs une figure humaine avec les bras étendus; nous la plantâmes devant la porte de la grange; puis, nous introduisant auprès de vous par une fenêtre, à l'aide d'une échelle, nous réussîmes à vous lancer du bois pourri, qui produisait l'effet de fusées d'artifice, en accompagnant chaque poignée d'un terrible coup de sifflet. C'est alors que vous avez ouvert la porte et que vous trouvant face à face avec notre diable qui brillait comme une lanterne, vous eûtes une si grande frayeur. Nous nous sauvâmes en riant, mais nous emportâmes notre esprit dans la forêt où il fut mis en pièces.

— Tu en as menti comme un chien, dit l'un de ces hommes en sautant à la gorge de Virgile. — Celui-ci fit un saut de côté en allongeant à son assillant un vigoureux coup de poing qui l'envoya rouler sur un monceau de racines de gentiane. — « Henri, ouvre la fenêtre, vite, vite. » — Cet ordre exécuté sans retard, nos deux amis sautèrent dans la campagne, où ils furent suivis par une grêle de projectiles, bûches, bouteilles et autres qui ne les atteignirent pas, et par une tempête d'injures qui se perdirent bientôt dans l'éloignement.

— Sais-tu que ces malandrins nous auraient assommés sans notre fuite précipitée, dit Virgile, en reprenant haleine.

— Ma foi, j'ai un peu honte d'avoir pris la clé des champs sans pouvoir donner un atout à celui qui voulait t'étrangler.

— Allons donc, je parie qu'ils se rossent entre eux pour se consoler de notre départ et qu'ils mettent en pièces la cahute de ce vieux singe de Théodore, en attendant de faire un mauvais coup cette nuit.

— Comment un mauvais coup ?

— Un tour de contrebande, quoi? Un tonneau d'esprit de vin, par exemple, ou d'eau-de-vie, avec lequel ils franchiront la frontière bernoise qui est tout près d'ici. D'un seul voyage ils peuvent gagner plus de 100 francs, l'alcool payant par pot 3¹/₂ batz de droit d'entrée.

— Ce sont des canailles, dit Emonet avec dégoût.

— Parbleu ! Et voilà les effets des douanes, de l'ohmgeld, des droits d'entrée et des gabeloux.

Chemin faisant, ils passèrent chez le vieux Simon Pierre pour avoir des nouvelles de la *traque* au renard du lendemain, et en régler les préparatifs.

En retournant aux Reprises, Virgile s'accorda la satisfaction de faire mille folies et de jouer toute sorte de mauvais tours aux habitants des fermes près

lesquelles ils passait. Ainsi, grimpant sur le toit d'une maison occupée par un vieux célibataire fort original, il entama avec lui par le canal de la cheminée, une conversation des plus lugubres, lui prédisant son mariage inévitable avec une méchante sorcière, et la fin du monde pour le jour de ses noces. Henri pendant ce temps surveillait le vieux qui allait et venait par la cuisine, grondant et tourmentant son bonnet de coton. Quand il le vit prêt à s'élancer hors de la maison, il tint la porte de toutes ses forces pour l'empêcher d'ouvrir, puis la barriada avec des pièces de bois et un tas de fagots. Plus loin, ils parvinrent non sans peine, à hisser un traîneau sur le faite d'un toit et à coiffer d'un grand baquet le sommet de la cheminée. Les toits de bardeaux, fort bas, en usage dans nos montagnes, leur permettaient d'accomplir ces exercices à peu près sans danger.

Ils cheminaient depuis un moment en silence au clair de lune, lorsque Virgile humant l'air avec attention, s'arrêta tout à coup.

— Fumes-tu ? dit-il.

— Non, pourquoi ?

— Je flaire la fumée du tabac, quelqu'un est caché là, dit-il à voix basse, en désignant un groupe d'arbres à 20 ou 30 pas de distance. Cela sent furieusement la contrebande. Imagine-toi qu'une fois je revenais de la veillée; il faisait si froid que la gelée pénétra dans le tuyau de ma pipe et l'obstrua instantanément. Il est vrai que j'eus aussi les oreilles gelées. Ces derniers mots furent dits à haute voix, pour se donner une contenance, tout en s'approchant des arbres dont il cherchait à fouiller l'ombre.

— Au large ! Monsieur Robert, dit tout à coup une voix rauque qui les fit tressaillir.

— Ah ! c'est vous, brigadier, que faites-vous de bon par là ?

— On fume sa pipe dans l'exercice de ses fonctions.

— La pipe est de trop, brigadier. Les renards ont le nez fin, je vous ai éventé à cinquante pas.

— C'est bien, merci de l'avis.

— Ne craignez-vous pas de geler ?

— Je ne crains que les langues trop longues ! Si le gibier passe, il nous réchauffera.

— Allons, bonne chance, brigadier de mon cœur et bonne nuit ! — Malgré tous ses efforts, Virgile n'avait pu parvenir à distinguer son interlocuteur; les sapins jeunes et touffus étaient si serrés en cet endroit que deux hommes pouvaient s'y abriter sans qu'il fût possible de deviner leur présence.

Enfin ils arrivèrent à la maison; outre la famille dont tous les membres étaient encore debout, se trouvait un étranger assez bien mis, mais qui déplut à Emonet par ses façons à l'égard de Marie. Assis près d'elle, il la contemplait avec de gros yeux de chouette qui avaient la prétention de couler de tendres

regards; il la comblait de madrigaux et de compliments qui sentaient d'une lieue les devises à l'usage des confiseurs. Ces familiarités portèrent immédiatement Mons Emonet au paroxysme de la rage. Pour la première fois, il sentait en lui le démon de la jalousie, et sa nature, naguère si pleine de bonté et de mansuétude, en était complètement bouleversée. Les sourcils froncés, la bouche crispée, le menton relevé et menaçant, il foudroyait son rival de regards fulgurants et serrait convulsivement dans sa poche un maître couteau trempé et affilé par le vieux Kaiser, de Neuchâtel. Ouvrir avec cette lame formidable une entaille modèle dans le ventre de cet inconnu, eût été pour lui le comble de la félicité et l'expression d'une irréprochable justice. Heureusement pour lui, l'abat-jour du quinquet mettait sa figure dans l'ombre et personne ne remarqua son jeu muet et ses airs de possédé.

— Je vous le répète encore une fois, disait le père Tite de sa voix calme et sympathique, il ne faut jamais surmener les chevaux; ce sont des bêtes si généreuses qu'elles ne refusent aucun effort, quand elles vous aiment; lorsqu'on manque de prudence on s'expose à les perdre, comme cela m'est arrivé en 1814. Les Autrichiens traversaient notre pays pour entrer en France; leurs fourgons et leurs bagages exigeaient une masse de chevaux que le gouvernement avait dû obtenir par requisition. J'étais jeune alors, je pris nos chevaux, deux excellentes bêtes des Franches-montagnes et je descendis à Neuchâtel. On logea mon attelage ainsi que des centaines d'autres dans des barraques construites aux travaux publics de la ville. Après un ou deux jours d'attente, on me dirigea sur la Chaux-du-Milieu et les Verrières avec un convoi escorté par de mauvais diables de cavaliers, dont les officiers nous administraient sur les épaules de grands coups de canne. Pendant la route, ils trouvèrent moyen de me soutirer ma montre et les couvertures de mes chevaux. On arriva aux Verrières pendant la nuit. C'était l'hiver, il faisait un froid terrible; l'officier monté sur mon char entra dans une auberge pour se réchauffer. Je profitai de son absence pour donner une double ration d'avoine et un pot de vin à mes bêtes, puis quand elles eurent mangé, je les dételai et sautant sur mon cheval de main je partis au galop sur la neige *portante*. Les hussards me tirèrent plusieurs coups de carabine et me poursuivirent, mais je m'en inquiétais peu, mes chevaux valaient mieux que les leurs. Ce fut une course furieuse à travers la campagne, sans suivre de route tracée, franchissant les fossés, les murs, les barrières. Je laissai de côté la Chaux-du-Milieu où était le quartier-général de Schwarzenbourg, j'évitai le Locle, enfilai les *Crosettes* et arrivai ici au petit jour sans avoir rencontré personne, les hussards avaient fini par comprendre que leur poursuite était inutile. — Eh bien! malgré tous les soins que je pus donner à mes chevaux, j'en perdis un, celui que j'aimais le mieux, et ce fut pour moi un véritable chagrin.

(A suivre).

L. FAVRE.



MUSEE NEU-BATZOLS
 100000
 100000
 100000
 100000

100000
 100000
 100000
 100000
 100000

RODOLPHE, COMTE DE NEUCHÂTEL.

Miniature du Code de Manesse

XIV. Siècle.

Bibliothèque Imp^{le}. Paris.



BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
NEUCHÂTEL

A. BACHELIN.

MINIATURE

DU CODEX DE MANESSE

RODOLPHE COMTE DE FENIS

Troubadour neuchâtelois.

Un des plus précieux monuments de la poésie et de l'art est, sans contredit, le *Codex de Roger Manesse*, actuellement à la bibliothèque impériale à Paris. Ce manuscrit du XIV^e siècle renferme les poèmes des *Minnesinger* allemands, des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles; il est orné de miniatures coloriées sur parchemin, qui, à elles seules, constituent une richesse inappréciable pour l'histoire des mœurs et du costume; ses remarquables pages ont déjà fourni et fourniront encore un thème sans fin aux études des littérateurs, des peintres et des archéologues. Le titre est en latin : *Cantilenæ veteres, germanica lingua quarum alix laudes Imperatorum, Regum et aliorum illustrium virorum enarrant, alix amatorix et jocosæ de mulieribus, vino variisque rebus tractant*, etc.

En 1758, Conrad Orell, à Zurich, le publia avec le texte original, sous ce titre : *Sammlung von Minnesingern*. La même année, Breitinger en éditait une traduction française, sous ce titre : *Recueil de Troubadours allemands qui se trouvent dans les Chroniques de Souabe, contenant cent quarante poètes, par Roger Manesse, ci-devant de l'ancien Conseil de Zurich, tiré de la bibliothèque du roi de France*.

Reidiger ou Ruedger de Manesse était issu d'une ancienne famille noble de Zurich, éteinte depuis le XV^e siècle. Il appuya et consolida par tous ses efforts la constitution donnée à sa ville en 1336 par le bourgmestre Brun; il fut ensuite nommé l'un des trois magistrats destinés à remplacer Brun, puis en 1351, lorsque

celui-ci eut abandonné l'armée zuricoise près de Baden, Roger Manesse, commandant en second, sut gagner la victoire en cachant aux troupes la lâcheté de leur chef. En 1361, il était bourgmestre et mourut en 1384. Le culte des lettres et de la poésie avait de fervents adeptes dans la famille de Manesse, et c'est à lui et à son fils qu'on doit le recueil connu sous le nom de *Codex de Manesse*.

Usteri raconte dans la *Biographie universelle* de Michaud, que ce volume, qui faisait partie de la bibliothèque d'Heidelberg, passa dans celle du roi de France, à l'époque de la guerre de trente ans.

Parmi les troubadours suisses de ce recueil, nous trouvons un seigneur de Strætlingen et Rodolphe de Fenis, comte de Neuchâtel. Le *Musée neuchâtelois*, dans ses numéros de juillet et août 1864, a donné une notice, plusieurs poésies, et un portrait de Rodolphe, d'après une miniature du manuscrit de Weingarten. Celui que nous reproduisons aujourd'hui présente une certaine analogie avec le premier. Tous les deux sont assis et tiennent à la main un long rouleau de papier blanc destiné à recevoir les plaintes de leur cœur; le premier porte une couronne de comte, l'autre un bandeau de roses sur une abondante chevelure blonde, le dernier est vêtu d'une robe verte longue à manches collantes, et par dessus une autre robe de couleur rouge sans manches, échancrée sur la poitrine, avec galon doré au col et aux poignets.

Le *Codex de Manesse* est une œuvre du XIV^e siècle, et le comte Rodolphe écrivait au XIII^e. L'authenticité du personnage comme portrait peut donc paraître douteuse; du reste, le dessin primitif et souvent peu formulé des miniaturistes de ce temps ne permet pas de rien conclure quant à la ressemblance des troubadours représentés dans ce recueil; il ne faut non plus se fier aux figures sans caractère des comtes de Neuchâtel dans leurs statues de l'église collégiale, du moins pour ceux du XIV^e siècle et ceux antérieurs à cette époque. Le jeune comte a la tête penchée sur l'épaule et paraît offrir en soupirant la page allongée de ses plaintes amoureuses; il est assis sur un trône de forme bizarre aux couleurs les plus vives, et se dessine sur un fond semé de grandes fleurs rouges, sans doute un emblème; il est surmonté de ses armoiries.

Notre dessin est de la grandeur de la miniature originale.

A. BACHELIN.



LE GÉNÉRAL OUDINOT A NEUCHÂTEL

(Suite et fin).

Les règlements de la bourgeoisie de Neuchâtel s'opposaient à ce qu'un catholique pût en faire partie, mais, sûrs de l'assentiment de ses ressortissants, les Conseils crurent pouvoir se permettre une infraction à la règle.

Oudinot avait en vain caché l'heure de son départ; lorsqu'il monta en voiture, il trouva la garde d'honneur à cheval¹ rangée devant sa porte, et partit au bruit des salves de l'artillerie et aux acclamations de reconnaissance de la population; il prit la route du Val-de-Travers et dina dans une maison de campagne dont les hôtes avaient tenu à honneur de le recevoir. Le repas se prolongea jusqu'au soir, et lorsque le général fut remonté en voiture, la garde à cheval l'accompagna encore jusqu'à la frontière : *Je viens de passer les six mois les plus heureux de ma vie*, s'écria-t-il en embrassant le vicomte d'Andrié, seigneur de Gorgier, commandant de la garde d'honneur : *Quand le général Oudinot reviendra, nous irons encore plus loin au-devant de lui*, répondirent les cavaliers en agitant leurs sabres au-dessus de leurs casques.

Le 17 septembre, le Conseil d'Etat adressait la lettre suivante au général Oudinot, à Paris :

« Monsieur le Général,

» Le départ de Votre Excellence laisse en nous un sentiment si triste que nous n'y trouvons de soulagement qu'en le versant dans son sein. Ce sentiment, tous nos concitoyens le partagent avec nous. En pourrait-il être autrement! Votre commandement n'a été marqué que par des actes de justice, de bonté, de bienfaisance. Nous voudrions, mais nous n'osons en dire davantage. — Soyez parfaitement heureux, Monsieur le général, et nos vœux seront accomplis. Conservez à ce pays la bienveillance dont vous lui avez donné tant de marques, et veuillez mettre toujours quelque prix au sentiment ineffaçable que votre administration a gravé dans nos cœurs.

» Nous sommes avec une haute considération et un respectueux dévouement,

» Monsieur le général,

» De Votre Excellence les très-humbles et obéissants serviteurs,

» Le Président et les gens du Conseil d'Etat. »

¹ Voir le numéro de décembre 1864.

Les événements ont marché dans notre petite patrie, et 1806 est déjà si loin de nous que nous pouvons juger froidement et sans passion cette mémorable phase de notre destinée. L'histoire de la domination française chez nous ne peut-elle pas se résumer par ces mots : Contentement des autorités et fonctionnaires, prostration et découragement du peuple.

« La fusion du pays de Neuchâtel dans la grande nation française, qui devait éteindre leur nationalité de plusieurs siècles d'existence, écrit Nollet-Fabert, ne souriait nullement aux habitants. » Nous ajouterons, à ce que dit l'historien français, que cette domination ne fut jamais goûtée, et qu'Oudinot seul, par l'heureuse nature de son caractère, parvint à la rendre momentanément supportable; mais une fois le général parti, le peuple neuchâtelois commença à expérimenter la puissante protection de la France, son soleil pur et vivifiant et les nombreuses bénédictions promises dans la phraséologie retentissante de ses proclamations; il vit tomber une à une toutes ses libertés, fut accablé d'impôts et de levées de troupes, enfin livré à tous les fléaux du despotisme militaire.

Mais il est dans la destinée des peuples d'avoir des périodes de souffrance et de deuil, pour en sortir épurés et plus forts. De 1806 à 1814, le canton de Neuchâtel souffrit *de la France*, et ce mal, salubre par son résultat; n'a pas peu contribué à lui faire tourner les regards vers le faisceau de la Confédération suisse, auquel il est indissolublement lié.

Il ne faut donc pas voir, dans les manifestations dont Oudinot fut l'objet, l'expression d'une sympathie pour le régime imposé par les baïonnettes françaises, mais celle de la reconnaissance envers un homme, car s'il fut regretté, le départ de son entourage et de l'armée furent célébrés par la joie publique.

Les archives de l'Etat contiennent du reste plusieurs procès-verbaux d'actes dits d'insubordination au nouveau régime, qui se renouvelèrent souvent, surtout au Val-de-Travers. Oudinot contint les mécontentements et les calma. Son amabilité charmait tous ceux qui s'approchaient de lui, et sa simplicité, en dépit de ce que dit Rousseau du caractère neuchâtelois, lui concilia même les adeptes les plus fervents de l'étiquette.

Vêtu d'une capote de bataille et fumant une grosse pipe de porcelaine, il se promenait en ville examinant toute chose avec attention et causant familièrement avec les personnes qu'il rencontrait; quoique vif et alerte, sa démarche était un peu lente : il faut dire qu'à son arrivée à Neuchâtel il avait déjà reçu vingt-deux blessures. Voici le portrait qu'en a tracé le biographe auquel nous avons eu déjà plusieurs fois recours :

« Diplomate à la fois intègre, rempli de prudence, de fermeté, de probité et de lumières, les villes qu'il a administrées ne se sont jamais cru sous le joug d'un ennemi, et partout où l'empereur l'a envoyé, toujours il a remporté l'estime des vaincus et sa gloire a grandi dans ce pays.

» Sa taille moyenne était droite et bien prise, son front découvert et orné de beaux sourcils bien arqués était véritablement admirable, ses yeux, vifs et pénétrants, laissaient voir à travers la limpidité de son regard intelligent et franc toute la loyauté et la grandeur de son âme; son sourire fugitif et rare était essentiellement gracieux, son regard perçant se lançait toujours et fixait peu; le coin de sa bouche légèrement relevé et sa lèvre inférieure tant soit peu avancée, donnaient à sa physionomie une finesse extrême d'une teinte sardonique et fière, expression assez juste de la pente naturelle de son esprit, mais un grand air de bonté qui était le fond de son caractère, dominait et tempérait ces dispositions un peu railleuses; cette bonté ne nuisait du reste en rien à la dignité que lui donnait l'habitude du commandement. »

Oudinot avait confié à l'adjudant-général Jarry le soin de représenter le prince Alexandre. — Arrivé à Paris, le général se rendit immédiatement à Saint-Cloud, où l'Empereur l'accueillit par ces mots : « Tiens, général, vous avez donc coupé vos moustaches. — Oui, Sire, répondit-il, je les rognai chaque fois que Votre Majesté me retirait quelques-uns de mes grenadiers; aujourd'hui j'ai dû les couper tout à fait puisqu'ils ne sont plus et qu'il ne me reste que leur souvenir. » Après une longue conversation, Napoléon lui promit la reconstitution de son corps de grenadiers dont il attendait la même intrépidité et les mêmes services.

Nous nous sommes proposé de mentionner les principaux actes du séjour d'Oudinot à Neuchâtel, en y ajoutant quelques faits anecdotiques jusqu'ici inédits; nous espérons que les témoins de cette époque voudront bien compléter ce modeste travail en communiquant au *Musée neuchâtelois* les souvenirs personnels qui pourraient se rattacher à cette phase de notre histoire. En attendant, nous adressons ici nos sincères remerciements à M. le duc de Reggio, à Paris, à M. U. Matthey-Henry, au Locle, et à M. D. Prince-Wittnauer, à Neuchâtel, qui ont bien voulu mettre à notre disposition des documents qui nous ont aidé à écrire cette notice.

Quoique les événements militaires, dans lesquels Oudinot va être appelé à jouer un rôle, ne se rapportent pas directement à notre pays, nous ne pouvons cependant nous arrêter à ce point de la vie d'un homme qui joua chez nous un rôle si important; sa nouvelle qualité de bourgeois de Neuchâtel nous engage même à retracer jusqu'au bout les principaux faits de cette glorieuse carrière.

Le 1^{er} octobre 1806, c'est-à-dire quelques jours après son entretien avec Napoléon, nous le voyons arriver à Mayence où il prend provisoirement le commandement des dragons à pied, et suit les mouvements de l'armée qui vient de passer le Rhin; mais sa division de grenadiers est reformée, et, le 14 octobre, elle devient à Iéna, avec la garde, le corps de réserve destiné à appuyer les

opérations. Lannes prend le commandement de la réserve et Oudinot se trouve ainsi sous ses ordres. Sur les bords de la Vistule, il tue en un jour trois Russes de sa main; une autre fois son cheval est tué sous lui et les grenadiers en font une soupe. Le corps de Lannes, commandé provisoirement par Savary et secondé par Suchet, allait succomber sous la supériorité des Russes à Ostrolenka, lorsque Oudinot vint le dégager et terminer la campagne par cette glorieuse affaire.

A Friedland, 14 juin 1807, accablé par l'ennemi après une lutte héroïque, son habit criblé de balles et son cheval ruisselant de sang, Oudinot arrive auprès de l'Empereur : « Hâtez-vous, Sire, lui dit-il, mes grenadiers n'en peuvent plus, mais donnez-moi un renfort et je jeterai tous les Russes à l'eau. — Je suis tranquille, répond Napoléon, quand vous êtes quelque part, il n'y a plus à craindre que pour vous. » On voit par ce mot en quelle estime l'empereur tenait le général.

A la Conférence de Tilsitt, il le présenta au Czar comme le Bayard moderne, le *chevalier sans peur et sans reproche*; l'ennemi, de son côté, avait donné aux grenadiers d'Oudinot le surnom de *Colonne infernale*. Au mois de mars 1808, le général était à Saint-Cloud; Napoléon le voyant s'avancer lentement lui dit : « Vous êtes encore bien faible, mon cher général, nous vous donnerons un bâton pour vous soutenir. » Ce bâton il l'obtint après Wagram; le 12 juillet 1809, il est nommé maréchal, et le 15 août suivant, l'empereur lui confère le titre de duc de Reggio.

En janvier 1809, il prend à Anvers le commandement de l'armée du Nord; le 12 du même mois, il est maître de Berg-op-Zoom et de Bréda et se fixe en Hollande avec un corps d'occupation. L'empereur ayant réuni, par un simple décret, la Hollande à la France, il fallait à ce moment un homme ferme et conciliant, Oudinot fut choisi; il entra dans Amsterdam aux acclamations du peuple, et, à son départ, les magistrats de cette ville lui firent don d'une épée sur laquelle est gravée l'expression de leur estime. Comme Neuchâtel, Amsterdam avait rencontré dans Oudinot un gouverneur pacifique, un homme de bien, et ces deux villes lui témoignent leur reconnaissance de la même manière.

A la campagne de Russie, il commanda le deuxième corps d'armée, mais frappé au côté droit par une balle qui le renverse de cheval, le pied pris dans l'étrier, il est traîné quelque temps la tête en bas; ramassé dans un état désespéré, il est soigné dans une baraque délabrée, par 18 degrés de froid; le lendemain, il part escorté seulement de trente hommes; mais Victor Oudinot son fils, capitaine de chasseurs de la garde, et le colonel Jacqueminot, organisent la défense, et ces trente Français protégeant le corps du maréchal, luttent contre trois cents Cosaques, et les mettent en fuite après des efforts de valeur véritablement héroïques. — Ce douloureux voyage continue par un froid de 28 degrés, au milieu

des horribles scènes de désolation d'une retraite qui n'a pas son pendant dans l'histoire; il arrive enfin à Berlin, d'où il passe à Potsdam; le roi envoya son grand-maréchal du palais s'informer de l'état de sa santé, et le lendemain à son départ, il reçut la visite d'un officier de la maison du roi qui venait lui apporter des paroles de considération et de souvenir.

Encore souffrant, nous le voyons aux batailles de Dresde et de Hanau; mais atteint du typhus, il arrive mourant à Mayence, octobre 1813. Le 21 janvier, il reçoit le commandement de deux divisions de la jeune garde.

Après Iéna, Oudinot avait été appelé au commandement de la place de Berlin, et là encore il avait prouvé sa modération. Le prince Auguste de Prusse trouva l'occasion de lui donner un éclatant témoignage de reconnaissance : l'armée victorieuse des alliés marchait sur Paris, les villes et les campagnes subissaient partout sur leur passage le sort des vaincus, il mit ses propriétés à l'abri de toute déprédation par le décret suivant :

« J'invite toutes les troupes des puissances coalisées qui traversent les pays où le maréchal Oudinot et son père ont des propriétés et des biens, de ménager, autant qu'il sera possible, les dits biens du maréchal Oudinot, et cela d'autant plus que celui-ci pendant son séjour dans les états de Sa Majesté le Roi de Prusse, s'est toujours montré avec beaucoup de modération et de douceur et qu'il s'y est rendu utile de cette manière.

» Revigny, 7 février 1814.

» (Signé) : AUGUSTE, prince de Prusse.

» Vu pour être conforme à l'original d'autre part en langue allemande.

» Bar-le-Duc, 13 février 1814.

» *Le commandant de S. M. le Roi de Prusse dans le département de la Meuse,*

» WACKE. »

Le Maréchal de Wrède, commandant en chef l'armée bavaroise, fit aussi paraître l'ordre suivant :

« Sauvegarde pour le Maréchal Oudinot.

» Il est ordonné à Messieurs les commandants de troupes, à Messieurs les officiers et soldats faisant partie de l'armée commandée par S. A. M. le Maréchal, prince de Wrède, de respecter la personne, la maison, et toute autre propriété de M. le Maréchal et notamment sa campagne à Jeand'heures. De s'opposer à toute réquisition arbitraire, ainsi qu'à tout excès et de protéger les biens de M. le Maréchal envers tout militaire qui oserait se permettre un excès ou une action illégale.

» Au quartier-général à Bar-le-Duc.

» *Le général en chef de l'Etat-Major général,*

» Général BECKLENS. »

Pendant que Napoléon se défendait sur la Marne, l'armée de Silésie et l'armée Austro-russe s'avançaient sur la Seine. Oudinot, joint à Macdonald, défend cette ligne de bataille, puis celle de l'Aube et de la Marne, et on le voit aux affaires de Nogent, Provins, Troyes, Vitry et Vassy. Il propose à l'empereur de réunir sous les drapeaux, en faisant appel à leur patriotisme, toutes les populations de la Lorraine et de l'Alsace, de reprendre l'offensive, et avec l'armée impériale, de transporter la guerre de l'autre côté du Rhin. Qui sait ce qui fût arrivé si l'empereur eût accepté.

Le 3 avril, Napoléon était à Fontainebleau; le décret de sa déchéance avait été prononcé. Quelques Maréchaux étaient réunis autour de lui : « Demain, leur dit-il, nous aurons raison de tout cela, je compte sur vous, messieurs. » Oudinot et Ney, interprètes de l'opinion de tous, lui répondirent que leur dévouement lui était assuré, mais que pas une épée ne sortirait du fourreau pour la guerre civile. Il fallut céder devant une opinion si franchement exprimée, et le 4 avril Napoléon signait son acte d'abdication en présence d'Oudinot, Ney, Macdonald, Lefèvre, Moncey et Berthier.

Oudinot avait loyalement servi l'empire, mais l'abdication de Napoléon signée et l'armée déliée de ses liens, il se dévoua à la cause du roi. Si nous avons blâmé cette conduite chez ceux qui avaient été comblés des faveurs impériales, nous ne pouvons apprécier celle d'Oudinot en cette occasion. Peut-être pensait-il, comme chacun, que la France fatiguée et usée par la guerre avait soif de paix, et que Louis XVIII lui donnerait ce bien tant désiré. Il fit donc adhésion au gouvernement du nouveau souverain, et fut nommé commandant en chef du corps des grenadiers et chasseurs à pied de France, composé de régiments de l'ex-garde. Nous le voyons un peu plus tard Ministre d'Etat, puis gouverneur de la 3^{me} division militaire (Metz), et grand'-croix de Saint-Louis.

A la nouvelle imprévue du débarquement de l'Empereur, Oudinot reçut l'ordre de marcher contre lui avec Suchet. Mais la défection des troupes se propageait avec une rapidité incroyable, des députations des régiments et des pays circonvoisins vinrent à la rencontre du Maréchal à Chaumont : Revenez à nous, lui disait-on, vous seul suspendez notre action, nous vous voulons à notre tête, mais pour aller nous soumettre et non pas pour combattre. Si vous nous quittez, nous vous regretterons, et lorsque nous vous aurons perdu de vue nous prendrons la cocarde et le drapeau tricolores. Il choisit le parti le plus sage et retourna à Metz. Napoléon, rentré à Paris, organise la brillante cérémonie du Champ-de-Mai; Oudinot y est convoqué et y assiste, puis il se retire dans la vallée de Montmorency.

Le Mémorial de Sainte-Hélène donne raison à Oudinot : « Je n'ai pas approuvé la conduite de Ney, dit-il, que ne faisait-il comme Oudinot, qui demanda à ses troupes s'il pouvait compter sur leur fidélité, sur quoi elles lui dirent unanime-

ment : Nous ne nous battons pas contre l'empereur. Il ne put empêcher ses troupes ni les paysans de se rallier à moi ; mais Ney alla trop loin.

Le 8 septembre 1815, il est nommé major-général de la garde royale, et en 1823 il commande le premier corps de l'armée des Pyrénées et nous le voyons à Valladolid recevant des témoignages de considération de l'ennemi ; puis ensuite à Madrid dont il fut commandant militaire. En 1830, la ville de Bar-le-Duc le nomme *premier grenadier de sa garde nationale*. Il est créé gouverneur des Invalides le 21 octobre 1842, et meurt le 13 septembre 1847. Il fut enterré en grande pompe dans l'église Saint-Louis des Invalides, le catafalque était orné des insignes du Maréchal. A côté de toutes les croix figuraient les épées de Neuchâtel et d'Amsterdam.

En 1789, Oudinot s'était marié avec M^{lle} Derlin ; en 1812 il avait épousé en secondes noces M^{lle} Julienne de Coucy, dame d'honneur de M^{me} la duchesse de Berry. Sur onze enfants nés de ces deux mariages, il eut quatre fils ; l'aîné, Victor, a fait presque toutes les campagnes de l'empire, et commandait en chef l'expédition de Rome. Auguste et Charles, second et troisième fils du maréchal, fournirent une brillante carrière militaire à l'armée d'Afrique. Auguste, colonel du 2^{me} régiment de chasseurs d'Afrique, mourut au combat de Muley-Ismaël. Charles, colonel d'infanterie, mourut à trente-cinq ans après onze campagnes. Le quatrième fils, Henri, servit dans la cavalerie, où il arriva à un grade supérieur. Les généraux Pajol et Lorencez sont les petits-fils du maréchal Oudinot.

Le fils du général Victor Oudinot, M. le duc de Reggio, à l'obligeance duquel nous avons eu recours plusieurs fois, est le possesseur de tous les titres de gloire de son illustre famille ; dans le salon de son hôtel de la rue de Bourgogne à Paris s'étaient à côté du canon du Mincio donné au général par le premier consul, des drapeaux pris aux Autrichiens dans la campagne d'Italie, et celui de la République romaine pris en 1849 au fort Saint-Ange.

Le Maréchal Oudinot a écrit un *Journal historique des opérations de l'armée d'Italie*, mais il n'a pas laissé de Mémoires ; il n'a même pas envoyé au ministre de la guerre de compte-rendu de l'occupation de notre pays ; nous ne savons à quoi attribuer cette lacune.

Le 29 septembre 1850, Bar-le-Duc érigea un monument au plus illustre de ses enfants ; le sculpteur Jean de Debay a représenté le héros en grande tenue de Maréchal. Cette belle statue, coulée en bronze, orne la principale place de la ville. Lorsque tomba le voile qui couvrait ses traits le jour de l'inauguration, les applaudissements saluèrent son image vénérée, et un de ses compatriotes résumant ses principaux titres de gloire, s'écria : *C'est la résurrection du général des grenadiers réunis, du gouverneur de Neuchâtel, de Berlin et d'Amsterdam.*

A. BACHELIN.

QUELQUES OISEAUX

DU

CANTON DE NEUCHÂTEL.

(Suite.)

Nous avons maintenant à faire connaissance de quelques espèces qui, par leur genre de vie, font la transition naturelle des oiseaux d'eau et de marais à ceux des plaines. Ce sont quelques familles qui vivent le long des bords du lac et des cours d'eau, parce qu'elles y trouvent presque exclusivement leur nourriture et les abris qui leur conviennent le mieux, mais qui n'ont aucune analogie de structure avec celles qu'on vient de voir, et d'abord, les *oiseaux de proie pêcheurs*, milans et buzzards.

Les espèces de cette famille ont toutes la même organisation et les mêmes caractères généraux : Un vol puissant, des griffes et un bec très forts, car ils se nourrissent exclusivement de substances animales; ce sont les vautours des pays tempérés; reptiles, grenouilles et surtout poissons, sont leur nourriture de prédilection, mais ils s'attaquent aussi à des cadavres d'animaux. Ces oiseaux mènent une vie active et inquiète, planant sans cesse au-dessus des marais et des rivages.

Les deux espèces les plus fréquentes sont chez nous les deux *milans*, le milan noir ou parasite (*milvus ater*) et le milan royal (*falco milvus*). Tous deux passent l'été le long de nos rives qu'ils ne quittent guère pendant le jour que pour aller à leur nid, situé souvent très haut dans les forêts du Jura. Ils se nourrissent essentiellement des poissons morts qui flottent à la surface de l'eau ou que la vague a jetés sur les graviers du rivage, dont ils suivent en volant toutes les sinuosités; aussi les voit-on passer chaque jour au même endroit et très régulièrement à la même heure. On les reconnaît facilement à leur queue fourchue.

Quelques individus au moins du milan royal passent l'hiver chez nous. C'est un bel oiseau qui mesure jusqu'à cinq pieds et plus d'envergure, le plumage est brun mêlé de gris-cendré et de fauve; comme chez tous les oiseaux de proie, la femelle est plus grande que le mâle. Le milan est stupide et glouton; nous en

avons pris l'année passée un couple magnifique, à une trappe à renard amorcée avec un poisson et placée sans autre sur un toit situé il est vrai au bord de l'eau. Le mâle se prit un beau matin, et le lendemain à la même heure, la femelle, — qui la veille était avec lui, — se laissa prendre au même poisson; elle mesurait cinq pieds deux pouces d'envergure. Cet oiseau était beaucoup plus fréquent il y a un certain nombre d'années; il venait, dit-on, prendre des poulets jusque sur la place du marché, à Neuchâtel; probablement qu'à mesure que le lac devient toujours plus pauvre en poissons, ces oiseaux, qui ne vivent guère d'autre chose, ne trouvent plus de quoi se nourrir d'une manière suffisante.

Le milan noir est plus rare que le précédent; il nous vient au mois de mars ou d'avril, et passe l'été sur nos eaux; il est plus petit que le milan royal; sa queue est moins profondément fourchue et son plumage plus brun; son genre de vie est le même, mais il est plus méfiant et plus farouche; il faut pour le prendre au piège, submerger l'appareil à quelques pouces au-dessous de la surface de l'eau. Le buzard des marais (*falco rufus*) passe également l'été dans le canton, mais ne quitte pas les lieux humides et les marécages, où il trouve les reptiles qui sont sa nourriture de prédilection. C'est un oiseau brun rouillé, d'un pied et demi environ de longueur. Il niche à terre dans les marais. Lorsqu'on va à Morat par le bateau à vapeur, on en voit souvent de posés sur les bâtons qui bornent les prés marécageux de la Broie.

En hiver, nous avons assez régulièrement la buse battue (*falco lagopus*), qui séjourne aussi de préférence dans le voisinage de l'eau et des étangs. Elle ressemble fort à la buse commune, mais a les pieds emplumés jusqu'aux doigts comme un hibou; elle se nourrit de tous les petits animaux qui fréquentent le bord de l'eau, rats d'eau, hamstres, reptiles, petits mammifères, etc.

Plusieurs espèces d'oiseaux de proie, de mœurs identiques, se montrent irrégulièrement ou accidentellement dans nos régions, ainsi le Pygargue, l'aigle criard et la plus jolie de toutes, le buzard Saint-Martin, charmant oiseau de la taille d'un pigeon, d'un blanc-bleuâtre pur avec l'extrémité des ailes noires. Un individu de cette espèce a passé l'hiver dernier à l'embouchure de la Thièle chassant et pêchant dans les roseaux. Nous avons mis sa tête à prix parmi les chasseurs du voisinage, mais inutilement... la jolie bête est repartie pleine de vie et de santé.

Puisque nous sommes dans les roseaux, disons quelques mots de l'un de leurs plus charmants habitants, de la fauvette des roseaux, (*Sylvia arundinacea*) qui appartient à la gaie et nombreuse famille des becs fins. — Les soirs d'été, lorsque l'air est chaud et le lac calme, c'est une ravissante mélodie que celle qui s'échappe des touffes de roseaux verts dont le pied baigne dans l'eau; ce sont des notes douces, moëlleuses, reflets d'une gaieté sereine, accents d'une conscience

honnête et pure; l'oiseau invisible, caché sous les feuilles élancées et pointues de la plante, n'interrompt sa chanson qu'au bruit cadencé de la rame du pêcheur, ou pour s'élaner comme un trait sur le moucheron et la libellule qui viennent voltiger au-dessus de lui; il fait alors un bond perpendiculaire, happe l'insecte et retombe sur son roseau recommencer son chant.

Le nid que fait la fauvette des roseaux est des plus intéressants; c'est un panier oblong, de la forme d'une énorme poire suspendue la queue en bas à trois ou quatre tiges de roseaux, mais fixée de façon à pouvoir glisser sur elles de bas en haut; c'est en prévision d'une crue des eaux qui, si la frêle demeure n'en pouvait suivre le niveau, la submergerait avec son contenu. En tous cas, c'est dans nos climats un des nids d'oiseaux ou sont déployés le plus d'art et d'élégance. L'oiseau lui-même est de formes sveltes et gracieuses, mais son plumage grisâtre n'a rien de remarquable.

Un gentil oiseau, voisin de la fauvette par son genre de vie, est la bergeronnette qui vit dans les vieux môles et le long des galets; c'est elle qui des premières annonce le retour du printemps, et lorsqu'on voit sur les cailloux du rivage se dandiner ce petit corps frêle et sa longue queue sans cesse en mouvement, on est certain que les beaux jours ne sont pas loin.

La *bergeronnette* (*Mottacilla alba*) arrive en avril, vit par couples isolés, élève en deux couvées successives 10 à 12 petits cendrés, et quand l'automne vient, toutes les familles se réunissent en bandes nombreuses qui chassent aux mouchérons et aux vermisseaux en voltigeant et sautillant de pierre en pierre jusqu'à la fin d'octobre. Ce petit oiseau (surnommé par le peuple lavandière ou hoche queue) est très courageux; on le voit souvent poursuivre avec de grands cris l'autour ou l'épervier. Le cri particulier qu'il pousse alors annonce à tout le voisinage l'apparition du brigand.

Souvent la bergeronnette quitte le voisinage de l'eau pour abriter son nid dans les granges et les masures; nous en avons vu nicher dans une serre où toute la petite famille a été élevée sous le regard du jardinier qui y était sans cesse occupé. On en rencontre d'ailleurs un grand nombre dans les prés et les vergers autour des villages, dans la saison des labours surtout, car alors elles suivent la charrue pour se nourrir des vers qu'elle met à découvert. — La bergeronnette grise (dont quelques rares individus sont albinos, c'est-à-dire, tout blancs), ne passe guère que l'été dans nos contrées, mais il nous en reste toujours un certain nombre de traînards pendant l'hiver.

Une autre espèce du même genre, qui vit à peu près exclusivement au bord de l'eau, est la *bergeronnette printanière* (*m. flava*), chez laquelle la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un beau jaune citron; mêmes allures et même genre de vie que la précédente. Habite, mais en été seulement, le long de tous nos cours d'eau, vivant dans le voisinage de deux oiseaux très-intéressants, le martin-pêcheur et le cincle-plongeur ou merle d'eau.

Chacun connaît le brillant plumage bleu et vert à reflets du *martin-pêcheur* (*alcedo hispida*), qui, pour les couleurs, est le colibri de nos pays, et, avec le guêpier, les seuls représentants dans les climats tempérés de la nombreuse famille des alcyons. Le martin-pêcheur a la taille d'un très-fort moineau, une grosse tête parée d'énormes moustaches vertes, de grands yeux noirs et brillants, et un bec long et fort en forme de coin comme celui des pics; comme eux aussi, il a les pieds très-courts; c'est qu'il ne marche jamais, mais reste immobile à l'endroit où il s'est posé: sur un pieu sortant de l'eau, sur une pierre, à la pointe d'un bateau amarré au rivage ou sur la branche d'un saule pendant au-dessus du ruisseau ou de la rivière qu'il a choisi pour séjour, et où il trouve exclusivement sa nourriture consistant en vers, insectes aquatiques, sangsues, mais surtout en petits poissons. Le martin-pêcheur doit rendre jalouse la patience elle-même; à le voir des heures entières, immobile, à regarder couler l'eau, on le croirait endormi; mais vienne à passer un petit poisson, il tombe comme une flèche aidé de son bec pesant, plonge et reparaît bientôt avec sa proie au bec, proie qui est souvent de la grosseur du petit doigt, c'est-à-dire presque aussi longue que lui. Le martin-pêcheur vit solitaire, et dans ses moments d'attente, il doit penser beaucoup; il n'est cependant pas triste, ni follement gai; ses croyances tendent sans doute au fatalisme, et cela n'est point étonnant, quand on pense que son dîner dépend d'un goujon qui passera..... ou ne passera pas. En tous cas il pousse très-loin l'amour des lieux, « l'habitativité, » car il n'abandonne pas volontiers son ruisseau favori ou son môle de prédilection. Il y a quelques années, on en voyait toujours dans cette gorge profonde du Seyon, qui est au fond de l'Ecluse. C'est en hiver (et contrairement à ce qui a lieu chez presque tous les autres oiseaux) que son plumage est le plus brillant; il ne chante pas, mais pousse un cri aigu et prolongé chaque fois qu'il abandonne son perchoir.

Un oiseau qui rivalise avec lui pour la richesse du plumage, est le *guêpier* (*merops apiaster*). Taille d'un jeune merle, mais avec un bec plus long, plus frêle et légèrement recourbé. Son plumage est un mélange de brun, de jaune clair et de bleu-verdâtre. Rare chez nous, habite spécialement la Sicile, l'Espagne, l'Archipel et l'Afrique. Se nourrit essentiellement de guêpes et d'abeilles.

Solitaire comme le martin-pêcheur, est le *merle d'eau* (*cinclus aquaticus*). Comme lui il aime les eaux courantes, les gorges sauvages, les rives escarpées et le bouillonnement des cascades; mais autant le martin est silencieux et patient, autant le cincle est agité et remuant. Il est sans cesse en mouvement, saute d'une pierre à l'autre, court sur les galets en faisant entendre un petit cri sauvage. — Le merle d'eau n'a guère de ressemblance avec le merle ordinaire que le nom; il est plus trapu et a la queue très-courte. Son plumage est d'un brun-marron perlé de gris sur les ailes, à l'exception de la gorge et de la poi-

trine qui sont d'un blanc pur. Comme le martin-pêcheur, il se nourrit de petits poissons et d'insectes aquatiques, mais il ne plonge pas; sa manière de pêcher est tout à fait particulière, il marche au fond de l'eau absolument comme il le fait sur terre, entrant par le bord et s'immergeant peu à peu; les ailes entr'ouvertes, il court alors contre le courant à la rencontre de la proie que celui-ci entraîne. Ce fait, rapporté par des observateurs dignes de foi, est unique en son genre; on a peine à concevoir comment un petit corps si léger peut se tenir au fond de l'eau, sur laquelle, une fois mort, il flotte comme tous les autres oiseaux.

Dans le canton de Neuchâtel, on trouve des cincles sur tout le parcours du Seyon, de l'Areuse et de ses affluents. Il y en a aussi, mais plus rarement, le long des rives du lac.

Et, maintenant, si nous tournons nos regards vers la plaine, un oiseau qui frappe souvent nos regards, est la *buse commune* (*falco butteo*), qui est, avec l'épervier, l'oiseau de proie diurne le plus fréquent dans nos contrées; c'est le « bon oiseau » des Vaudois, « l'aigle » des campagnards qui, du reste, honorent de ce nom tout oiseau qui vient faire des coups fourrés dans leur basse-cour. — La buse est un oiseau lourd et pesant de la taille d'un coq, avec une grosse tête et des ailes arrondies; son plumage offre, suivant l'âge et le sexe, toutes les variétés possibles de brun et de fauve, irrégulièrement tachetés de blanc. C'est cet oiseau que l'on voit perché immobile au sommet des arbres isolés dans les champs, à l'affût des souris et des mulots dont il fait sa nourriture principale, sans toutefois, à l'occasion, dédaigner un jeune lièvre ou un perdreau; quelquefois même il dévore un oiseau mort. Nous en avons vu un manger un merle qui venait de s'étrangler dans un lacet à grive.

La buse, loin d'être un oiseau nuisible, rend donc au contraire des services signalés à l'agriculture en débarrassant les champs d'une quantité innombrable de petits rongeurs; c'est une grave erreur de la détruire, car elle ne s'attaque d'ailleurs guère aux autres oiseaux, elle est trop pesante pour pouvoir les attraper facilement. Si les oiseaux de proie se laissaient acclimater, la buse serait une précieuse acquisition, elle remplacerait très-avantageusement le chat. — La buse est un animal méfiant et farouche, surtout lorsqu'on a l'intention de lui offrir sa médiation armée, ce dont elle s'aperçoit bien vite. Elle se laisse, en revanche, très-facilement prendre à une trappe à renard amorcée d'une souris vivante et cachée dans l'herbe au pied de l'arbre où elle se pose d'ordinaire; car lorsqu'elle a élu domicile dans un endroit, elle s'en éloigne peu, volant de temps en temps d'une cime d'arbre à une autre. On la tue très-facilement avec une balle de carabine, car il est rare qu'elle ne se laisse pourtant pas approcher à une distance de 150 à 200 pas, surtout lorsqu'elle fait sa sieste. La buse est fréquente dans tout le canton, mais surtout dans les parties basses; elle est sédentaire et niche sur un arbre élevé des forêts.

Un rapace beaucoup plus dangereux pour les basses-cours et les petits oiseaux chanteurs, est l'épervier (*falco nisus*). Hardi voleur, dont le courage n'est guère en proportion avec la petite taille et le corps fluet; il est gros à peine comme un pigeon de grandeur moyenne. Son plumage varie beaucoup suivant l'âge et le sexe, mais se compose, en général, d'un gris-cendré, avec plus ou moins de brun et de roux; le ventre, la poitrine et la queue sont striés de bandes transversales noirâtres. — L'épervier a de longues ailes, finement découpées; c'est un excellent et adroit voilier; il happe au passage et sans s'arrêter un moineau posé sur un toit, car sa nourriture consiste essentiellement en petits oiseaux; il s'attaque même à des pigeons, à des perdreaux, à de petits lièvres, à des belettes, mais à défaut à des taupes et à des souris. Sa consommation en petits oiseaux est énorme, et dans un verger peuplé d'oiseaux chanteurs, un épervier est un véritable fléau.

Les hirondelles lui font une chasse active et bruyante et réussissent souvent à l'éloigner, mais c'est une erreur de croire qu'il ne les mange pas; tous les petits oiseaux sont égaux devant sa voracité. Malgré son caractère colère et rageur, on peut dresser l'épervier à la chasse comme le faucon et la plupart des autres oiseaux de cet ordre. Les éleveurs le domptent par la faim, et parviennent souvent à lui apprendre à chasser, pour son maître, grives, perdreaux et jeunes pigeons. — Comme nous l'avons vu chez le milan, l'épervier a aussi ses heures de chasse régulières; c'est très-ordinairement au même moment de la journée qu'on le voit passer chaque jour au même endroit; il se glisse alors rapide et silencieux comme un trait à travers les arbres des vergers, et surprend ainsi à l'improviste une proie faible et craintive. — L'épervier est sédentaire chez nous; son proche parent est :

La *Cresserelle* (*falco tinnunculus*), qui lui ressemble de forme et de caractère comme un voleur ressemble à un autre voleur, car quoique plus petite de taille elle mène également une vie remplie avant tout par le vol et la rapine. Les oiseaux de proie, d'ailleurs, ne connaissent guère d'autres sentiments et d'autres passions que ceux qui leur sont dictés par leur canal intestinal; la saison des amours est de très-courte durée, et une fois les petits élevés, les vieux les envoient à coups de bec chercher ailleurs leur subsistance. Ces messieurs n'entendent rien à la libre concurrence en matière d'affaires; chacun a son district de chasse, et malheur au nouveau venu s'il n'a pour lui le droit du plus fort. Les oiseaux de proie vivent par couples solitaires, et dans nos climats ne se réunissent jamais en troupes et ne recherchent pas la société des autres; ils ne se livrent jamais entre eux à toutes ces évolutions, à tous ces combats vrais ou simulés, qui semblent être de véritables jeux chez de certaines espèces. Le rapace est pour tous un sujet de crainte, il vit isolé, haï et misanthrope.

La *Cresserelle* est cet oiseau (grand comme un gros merle) qui plane au-dessus

des champs et des prairies en restant souvent quelques minutes suspendu en l'air sans changer de place et battant des ailes avec une grande rapidité; l'oiseau guette de cette façon les souris, les alouettes et autres petits oiseaux, dont il fait sa nourriture principale; c'est réellement pour eux l'épée de Damoclès sans cesse suspendue au-dessus de leurs têtes! C'est qu'ils sont nombreux les joyeux habitants des sillons, lorsque, par un calme et chaud soir d'été, les chansons et les cris interrompus pendant la journée recommencent avec une nouvelle ardeur; le laboureur est rentré à la ferme avec son pesant attelage, et ses cris d'encouragement aux bœufs fatigués ont cessé d'effrayer le petit monde ailé qui court dans les guérets. Dans les blés jaunissants s'élève l'*alouette* (*alauda arvensis*) vive et joyeuse; elle monte vers le ciel en décrivant une spirale allongée et ses ailes frémissantes battent pour ainsi dire en cadence avec sa chanson qui devient plus forte, plus pressée à mesure que le chanteur monte, puis tout à coup, pliant ses ailes, elle se laisse tomber en silence à la place qu'elle vient de quitter, au foyer domestique fait d'herbes et de plumes. L'air est son élément, elle ne chante que lorsqu'elle nage dans l'espace, et de tous les oiseaux, c'est peut-être le moins fait pour vivre en cage. En Allemagne, on en élève beaucoup dans des cages couvertes d'un drap vert pour que la pauvre captive ne s'assomme pas en essayant de s'élever. Cruauté! un ciel d'étoffe pour le ciel de Dieu, une prison pour l'espace.

L'alouette ne se pose pas sur les arbres, elle marche ou court, et se nourrit de graines et de petits insectes; chez nous elle est proprement un oiseau de passage pour l'été (comme l'hirondelle), mais cependant quelques individus restent pour l'hiver, et c'est pitié de les voir sur les prés gelés et couverts de neige chercher une maigre nourriture; ce sont peut-être les jeunes qui n'ont pas eu la force de suivre les grandes troupes lors du départ général. En automne, les alouettes se réunissent en troupes nombreuses pour glaner ensemble les derniers grains de blé oubliés sur les champs; c'est alors qu'on peut en prendre un grand nombre au filet ou à la chasse au miroir, car leur chair est très estimée des gourmets.

Une voisine fidèle de l'alouette est la *Caille* (*perdria coturnia*), que chacun connaît de vue et qui appartient à la famille des Gallinacés, c'est-à-dire, la famille de nos poules domestiques, de la pintade, du coq de bruyère et de la perdrix. Dans cette famille, les jeunes marchent et mangent seuls au sortir de l'œuf (poulets), ils courent après la mère qui leur cherche les endroits où ils trouveront de la nourriture. Rien n'est plus joli qu'une couvée de cailles nouvellement écloses; ces dix ou douze petits oiseaux gros comme le bout du doigt, l'œil noir éveillé, et le petit corps, couvert d'un duvet jaunâtre, sans cesse en mouvement, courant, criant, se culbutant, sont charmants; mais quelle famille pour une mère seule, car quant au père il n'y faut guère songer; la caille est polygame, et

monsieur est un coureur d'aventures qui se soucie peu des soins et des affections de la famille, aussi le prend-on très facilement au filet en imitant le cri de la femelle; son chant si net, si accentué, annonce le retour de la belle saison, c'est une des voix les plus gaies de la nature dans les champs; dans certains pays, les habitants des grandes villes qui ne peuvent aller l'entendre à la campagne, retiennent captives un grand nombre de cailles; à Paris on en voit beaucoup dans l'entre-deux des fenêtres de rez-de-chaussée. La caille est un excellent gibier; elle se tire en automne au chien d'arrêt, principalement dans les champs de pommes de terre; depuis quelques années elle a beaucoup diminué chez nous, on ne sait trop pour quelle cause.

La cousine-germaine de la caille est la *perdrix* (*perdrix cineræa*), — perdrix grise, — sédentaire dans nos contrées. Ses allures, son genre de vie sont ceux de la caille, seulement, tandis que celle-ci ne quitte jamais les champs et les prés, la perdrix affectionne les buissons et les bruyères, les coteaux couverts de futaies et de hautes herbes; elle se tient aussi souvent dans les vignes. La perdrix a des mœurs beaucoup plus rangées que la caille, elle tient davantage aux affections de la famille, car elle est monogame; chaque couple vit isolé et ne se sépare que par la mort de l'un des deux époux. Il élève douze, quinze, dix-huit petits et toute la famille reste réunie jusqu'au printemps, époque où les jeunes vont deux à deux élever, chacun de son côté, une nouvelle famille. Dans certains pays la perdrix est très abondante; chez nous elle ne l'est guère, ce qui peut étonner lorsqu'on songe à son énorme fécondité, mais ce pauvre oiseau n'a que des ennemis et aucun autre moyen de défense que la peur. Tous les oiseaux de proie, tous les carnassiers, de la belette au renard, lui font une guerre acharnée, et elle n'a pas même pour échapper à ces derniers la ressource de percher sur les arbres; son élément est la terre-ferme et elle la quitte rarement, car son vol lourd et pesant ne lui permet pas d'aller bien loin de cette façon, elle reprend terre à peu de distance de l'endroit d'où on l'a fait partir, c'est ce que les chasseurs appellent faire la remise, et ils profitent malicieusement de cette habitude, suivant ainsi pendant tout un jour une compagnie de perdrix, en en tuant les membres les uns après les autres. Comme la caille, la perdrix se nourrit de graines et de petits insectes.

(A suivre.)

Dr CHATELAIN.

LA ROSE D'OR DE BALE

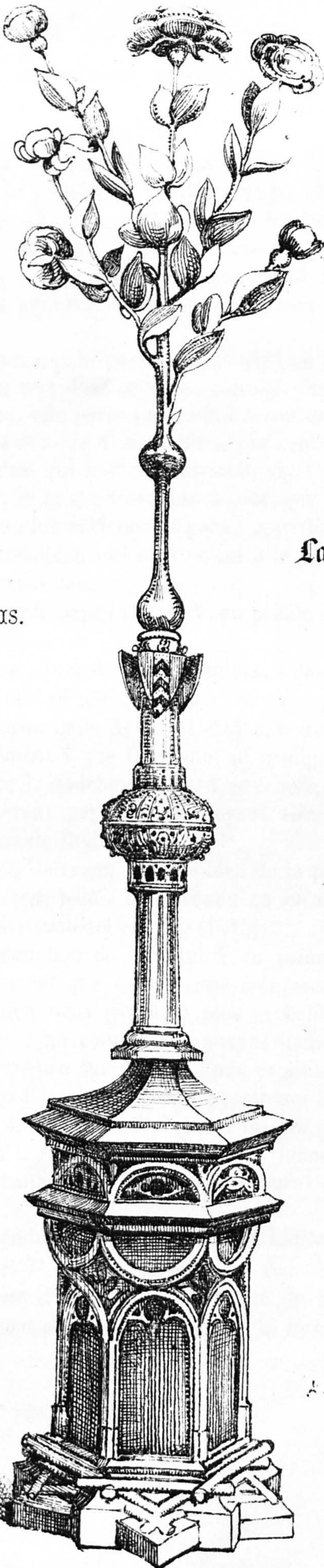
Il y a quelque temps encore que les préoccupations de l'art l'emportaient sur les soucis matériels dont notre époque semble accablée; l'apparition d'un livre, d'un tableau ou d'une statue était un événement qui balançait souvent l'importance des questions politiques les plus graves; on se passionnait pour ou contre, et les luttes souvent terribles qu'on se livrait autour d'une production nouvelle de l'esprit humain, étaient une preuve du sentiment vivace de l'amour du beau. La conservation des trésors artistiques ou des souvenirs d'une histoire appartenait à l'Etat, à tous, et l'on n'eût pu impunément trafiquer d'un tableau ou d'une statue auxquels on eût attaché un peu d'orgueil national.

Aujourd'hui les temps sont bien changés et les œuvres d'art sont devenues une matière commerciale qu'on vend et qu'on revend, et qui a sa hausse et sa baisse comme la houille ou le coton.

La Suisse, par sa situation géographique, n'était pas appelée à la production artistique, cependant elle ne resta pas indifférente à ce courant généreux qui, depuis le XIII^e siècle, devait aider si puissamment à régénérer le vieux monde; elle eut donc aussi ses architectes, ses sculpteurs et ses peintres, vouant leur talent à la création de ces cathédrales et de ces châteaux gothiques, qui font aujourd'hui l'admiration de l'artiste et de l'archéologue; elle eut plus tard ses graveurs, quelques orfèvres, et ses peintres verriers dont les œuvres lui assurèrent à tout jamais, au XVI^e et au XVII^e siècle, une place honorable dans le monde artistique et industriel; le goût du beau était partout, témoin les constructions toujours ornées de cette époque; les églises et les collections s'enrichirent d'ouvrages d'artistes allemands et italiens.

La seule conservation et la mise en lumière des trésors d'art de la Suisse constituerait une source de jouissances intellectuelles profitable à tous; mais cette idée, qui eût été réalisable il y a vingt ou trente ans, devient presque une utopie aujourd'hui. Entraînée par la fièvre du lucre et du mercantilisme, notre patrie, loin de conserver les rares œuvres artistiques qu'elle possède, semble les dédaigner, ou ne les estimer qu'autant qu'elles représentent une valeur palpable en espèces; — les souvenirs historiques eux-mêmes, dont plus d'une nation s'enorgueillerait, ne trouvent pas grâce devant elle.

Le canton d'Argovie vend les vitraux et les tableaux de ses couvents sécularisés; Neuveville laisse pourrir, dans un réduit, les canons enlevés au duc Charles dans les glorieuses journées de Grandson et de Morat; les armes, les cuirasses, conquises au prix du sang de nos ancêtres, ornent les musées et les collections d'Angleterre, d'Allemagne et de Russie. Certaine galerie célèbre de Genève est



MUSÉE NEUCHATELOIS.

La Rose d'Or de Bâle

14^e siècle

Hôtel de Cluny

PARIS.

A. BACKELIN.



aujourd'hui dispersée. Liestal, après sa séparation de Bâle-Ville, vend honteusement sa part du trésor de la cathédrale. — Ses grandes châsses ossuaires en argent ciselé, l'Autel d'or de l'Empereur Henry II (saint Henry) d'Allemagne, pièce d'orfèvrerie hors ligne du XI^e siècle, et la Rose d'or, dite de Bâle, font aujourd'hui partie des musées impériaux et se trouvent à l'hôtel de Cluny, à Paris. C'est là que l'on peut admirer le curieux monument dont nous offrons un dessin à nos lecteurs.

Il se compose d'une tige principale posée sur un pied en bois doré dans ses parties saillantes, et peint en vert dans celles en retraite. Cette tige présente à sa base un double renflement, elle porte six feuilles à son extrémité et est terminée par une rose épanouie décorée d'un saphir à son centre. — De cette tige partent en outre cinq branches qui portent ensemble vingt-cinq feuilles, trois roses et deux boutons en or; la boule, travaillée à jour, sur laquelle repose la grande tige, est d'une époque plus ancienne et paraît appartenir au XIII^e siècle.

Les écussons d'armoiries émaillées, qui se trouvent à la base de la rose, sont celles des comtes de Neuchâtel-Nidau.

La Rose d'or fut donnée, par le pape Clément V, au prince évêque de Bâle, au commencement du XIV^e siècle.

Girard, évêque de Lausanne, turbulent et brouillon, selon les mémoires du chancelier de Montmollin, se met en tête d'abdiquer son siège pour occuper celui de Bâle, et d'en déposséder Hermann de Neuchâtel-Nidau, nouvellement élu; pour cet effet, il écrit au Pape Clément V que Hermann ne manquera pas de rendre le baillage de Bienne au comte de Neuchâtel. Girard est écouté, mais le comte déclare qu'il soutiendra son parent par tous les moyens. Girard porte plainte à Rome, et Clément V excommunie Rollin.

Après deux ans de querelles, Hermann, pour le bien de la paix, prend le parti d'abandonner son siège à Girard, lequel est reconnu en même temps que l'interdit lancé contre le comte de Neuchâtel est levé (1315).

Comment expliquer cette donation de Clément V au prince évêque de Bâle auquel il était opposé, autrement que comme une compensation au sacrifice de son évêché. Cette supposition nous paraît la plus probable. — Que signifie l'emblème de cette rose? Nous ne connaissons aucun monument d'orfèvrerie de ce genre qui puisse nous mettre sur la voie d'une explication, et nous saurons gré à nos lecteurs de nous faire part de leurs hypothèses à cet égard.

Clément V (Bertrand de Got, évêque de Bordeaux) fut élu à Pérouse et couronné à Lyon en 1305. Il fixa la résidence des papes à Avignon. Ce fut sous son règne qu'eut lieu la condamnation des Templiers. Il mourut en 1314 à Roquemaure.

La Rose d'or de Bâle a été vendue, en vente publique, à Liestal, le 23 mai 1836. Elle fut achetée par le colonel Theubet, auquel on est redevable de sa conservation. Elle pèse 305 grammes d'or fin; aucune partie du bois ou du métal n'est altérée, les feuilles d'or sont polies; il n'y a ni date, ni inscription.

A. BACHELIN.

HUIT JOURS DANS LA NEIGE¹

SOUVENIRS DU JURA NEUCHATELOIS.

(Suite.)

— Mais voilà dix heures qui sonnent, femme, donne-nous un petit verre de liqueur, puis chacun ira se coucher. — On versa du cognac, à-propos duquel l'inconnu trouva moyen de dire à Marie en lui baisant la main que, servie par elle, la plus modeste gentiane se transformait en *parfait-amour*.

Emonet avait saisi une chaise, prêt à lui fracasser le crâne.

— Ah ça, dit Virgile, je crois que tu fais des équilibres ce soir.

— En effet, dit Henri, tenant toujours sa chaise en l'air, je fais des équilibres... pour ma santé... je suis sujet à des crises...

— Est-il toqué, cet inquilin? dit l'inconnu à Marie en se frappant le front avec le pouce.

— Je crois que vous feriez bien de partir, cousin Hippolyte, les chemins sont mauvais.

— Oui, répétait Henri d'une voix étrange, je crois que vous feriez bien de partir, Monsieur Hippolyte; désirez-vous que je vous accompagne, cher Monsieur Hippolyte, ajouta-t-il, en serrant les dents. Au lieu de répondre, l'autre plein d'épouvante, détala sans regarder en arrière, et longtemps on entendit sa course précipitée sur la neige humide.

— Qu'as-tu donc? dit Virgile, à son ami, en montant l'escalier.

— Veux-tu avoir l'obligeance de me dire qui est cet homme et ce qu'il vient faire ici?

— C'est mon cousin Hippolyte DuBochat, l'amoureux de ma sœur.

Henri était foudroyé; il marchait sans rien dire, vacillant comme un homme ivre. Arrivé à la porte de sa chambre, il se retourna avec un sourire effrayant.

— Est-ce qu'elle l'aime? dit-il d'une voix étranglée.

— Ma foi, c'est possible. Pourtant tu sais que le cœur des femmes est un abîme dans lequel le plus fin ne voit goutte.

Cinq minutes plus tard, Virgile dormait du sommeil des justes. Quant à Emonet, il faisait peine à voir. Il allait et venait dans sa chambre comme un désespéré. Ce premier orage qui assaillait sa vie le prenait au dépourvu. A cette heure son avenir se résumait dans une question redoutable dont la solution le remplissait d'épouvante. L'aime-t-elle? est-il possible qu'elle aime ce malotru. Puis il se rappelait la réflexion désolante faite avec tant d'indifférence par son

¹ Page 228, 5^e ligne à partir d'en bas, au lieu de Schwarzenberg, lisez *Lichtenstein*.

ami : « le cœur des femmes est un abîme ? » ces créatures si séduisantes, celles mêmes dont le cœur, l'intelligence, la raison ont un développement remarquable, seraient-elles en dehors des lois de la logique et le caprice seul serait-il la règle de leur conduite ? Tout son être se révoltait à cette idée. — Mais qu'est-ce que la logique, à mon sens, si ce n'est la préférence dont je serais l'objet de sa part et que je ne mérite peut-être pas, car qui sait si cet homme, qui me paraît absurde, grâce à la jalousie qui m'aveugle, ne m'est pas supérieur ? Alors, il s'abîmait dans le sentiment de son indignité, il voulait se retirer de cette lutte, il maudissait son voyage, son ami qui le lui avait proposé, il se maudissait lui-même et prenait la résolution de partir le lendemain. Il lui arrivait aussi de rire avec amertume de sa position actuelle. — Ne voilà-t-il pas un homme digne d'être cité comme modèle ? un homme raisonnable, judicieux et intelligent, qui perd la tête ni plus ni moins qu'un imbécile, parce qu'il plaît à une petite fille de lui préférer son cousin Hippolyte ! Oh ! le cousin Hippolyte !... c'est trop fort ! « belle Marie, répétait-il, la modeste gentiane versée par votre main divine, se transforme en *parfait amour* ! » Et le pauvre Henri pleurait de rage après avoir ri aux éclats.

On le voit, il était en train de passer une nuit détestable. Il essaya de se coucher, mais une fièvre ardente s'empara de lui, son sang battait à ses tempes à lui donner le vertige. Il se leva, s'habilla, et s'approchant de la fenêtre, resta debout, regardant au dehors cette campagne neigeuse éclairée par la lune et assombrie çà et là par les sapins de quelque maigre forêt. Un silence plein de mystère planait sur ce désert où les forces redoutables de la nature semblaient régner en maîtresses souveraines et lui imprimer un cachet de désolation. La poésie austère dont ces montagnes lui paraissaient ornées peu d'heures auparavant avait disparu. Il en était arrivé à envier l'insouciance de ces gendarmes bernois qui, bien emmitoufflés dans leur capote, roulés dans leur paille, et le doigt sur la détente de leur fusil double, comptaient les heures, au sein de ce fourré sur lequel ses yeux s'attachaient avec obstination.

Soudain, il crut voir quelque chose remuer sur la neige à peu de distance de la maison ; quelques hommes tirant un traîneau, cherchaient à franchir le mur de pierres sèches formant la frontière. Le passage effectué, l'un d'eux se détacha du groupe et suivit le sentier près duquel l'embuscade était disposée. C'était sans doute un éclaireur envoyé en avant pour surveiller la contrée et pour signaler les dangers. Il s'en allait tranquillement, les mains dans les poches, la canne sous l'aisselle, fumant sa pipe comme un honnête bourgeois qui s'achemine du côté du logis. Au bout d'un quart-d'heure on entendit dans le lointain le faible aboiement d'un renard, auquel il fut répondu de la même façon. C'était un signal. A peine fut-il donné, que le traîneau s'ébranla et prit le sentier suivi par l'éclaireur ; deux hommes étaient attelés en avant, un autre poussait à l'ar-

rière. La charge consistait en deux tonneaux assez volumineux, couverts d'une toile qui avait été disposée pendant la station près du mur.

Si Emonet n'eût pas été sous le poids d'une préoccupation extraordinaire, il n'eût pas laissé ces hommes courir à leur perte, mais cette scène étrange lui semblait un rêve qui se fondait avec le cauchemar atroce dont il était obsédé. Il ne revint complètement à lui qu'au moment où un éclair, puis un second jail- lèrent du bouquet d'arbres; deux détonations lugubres troublèrent le silence de la nuit et retentirent jusqu'aux flancs du Chasseral. Le traîneau s'arrêta; les trois hommes prirent chacun une arme et s'élançèrent au pas de course contre l'abri des gabeloux; ceux-ci firent feu à petite distance, deux hommes tombèrent, mais ils se relevèrent tôt après et tous prirent la fuite accompagnés de deux nouvelles décharges qui leur donnèrent des ailes.

— Ah! sacrebleu, dit Virgile en s'éveillant, voilà nos individus qui se canar- dent! Entends-tu? c'est une bataille, il faut voir cela. — Et il courut à la fenê- tre. — Ah! ma foi, ils sont en déroute, le brigadier n'a pas perdu sa nuit, c'est un rude compère que ce brigadier! — Diable! diable! en voilà un qui tombe! serait-il blessé? moi, je vais à son aide, il n'y a pas de *milieu*. — Pendant qu'il s'habillait en grande hâte, cherchant et confondant ses vêtements, comme il arrive toujours en pareil cas, le régulateur de Tite Robert sonna une heure. Le timbre résonna dans la maison silencieuse avec un bruit funèbre. Sur les pas de Virgile qui, à peine vêtu, s'élançait au dehors, Henri s'en allait machinalement, comme un somnambule. En cet instant, deux hommes masqués, courant à perdre haleine, franchirent le mur, qui croula sous leur poids, puis sans s'arrêter se dirigèrent du côté de la forêt.

— Voulez-vous bien ramasser votre camarade, tas de canailles que vous êtes, cria Virgile outré d'indignation. Voyez-vous, ils ne m'écoutent seulement pas, ces brigands! Alors on vit une chose terrible; un individu tout sanglant se dressa de l'autre côté du mur; mais ne pouvant l'enjamber, il s'affaissa, la tête et le buste tombant d'un côté et les jambes restant de l'autre. En un clin d'œil, la neige qu'il touchait devint rouge; on entendait sa respiration haletante comme un râle d'agonie.

— C'est affreux, cela! dit Henri, et sortant de sa torpeur, il bondit vers le blessé, l'enleva d'un bras robuste et voulut le porter dans la maison.

— Pas de ça, dit Virgile avec colère, si nous introduisons ces gueux sous notre toit, on ira dire que nous sommes complices de leurs méfaits.

— Je ne peux pourtant pas laisser mourir cet homme, il perd tout son sang, dit Henri, en examinant son blessé.

— M. Emonet, dit la voix douce de Marie, qui avait ouvert une fenêtre, faites le tour de la maison et portez-le dans l'écurie, je vais vous rejoindre; et toi Virgile, cours vers les gendarmes t'informer de ce qui s'est passé, comme si tu n'avais rien vu.

— Pas mal trouvé, dit Virgile; je crois que la plus bête des femmes aurait encore, dans l'occasion, plus d'esprit que nous. Cette réflexion judicieuse étant faite, il eut bientôt rejoint les gabeloux qui se disposaient à emmener leur prise.

— Quel vacarme vous avez fait, seigneur brigadier, on aurait dit une noce à grand orchestre. J'espère pourtant que vous n'avez tiré qu'à poudre.

— J'aurais volontiers tiré en l'air, mais quand ces vauriens sont venus sur nous, on leur a craché des chevrotines dans les jambes.

— Faites excuse, brigadier, dit le second gendarme, il y en a-t-un qui me portait en joue pour attenter-z-à ma vie; alorse je lui t'ai flanqué z'une charge de renard, autrement dit de zère, dans les entournures de l'épaule, laquelle a-t-eu pour effet de lui confisquer son fusil et de le mettre hors d'état de perpétrer son crime.

On voit que la rédaction fréquente des procès-verbaux et autres factums de corps-de-garde avait donné à cet honnête fonctionnaire un certain vernis de littérature dont il aimait à se parer avec complaisance.

— Assez causé, dit le chef, pour lors on va procéder à la mise en sûreté du corps du délit et s'accorder les douceurs d'une *pincée* de sommeil.

— N'empêche que vous avez fait une riche capture, dit Virgile, et qu'on peut dire de vous que la fortune vient se poser au bout de votre fusil.

— On fait ce qu'on peut pour maintenir le respect de la loi. D'ailleurs, les nuits se suivent, mais elles ne se ressemblent pas! Ce proverbe, inventé par la sagesse des gabeloux, dit d'un ton sentencieux, il fit atteler au traîneau son subordonné, s'installa derrière pour donner un coup d'épaule dans les mauvais pas, et le véhicule disparut dans les pâturages qui conduisent à la Cibourg.

Quant à Emonet, il avait transporté le blessé dans l'écurie, l'avait étendu sur la paille et avec le secours de Marie, qui avait apporté une lanterne et s'était munie de sels, cherchait à le faire revenir de son évanouissement. La première émotion dissipée, Henri n'avait eu qu'un désir, mais un désir devant lequel tout s'effaçait, c'était d'interroger Marie sur les liens qui pouvaient exister entre elle et son cousin Hippolyte. La difficulté était de poser la question. L'angoisse, la honte le tenaient à la gorge, mais il sentait qu'il fallait profiter de ce tête à tête providentiel qui peut-être ne se présenterait plus. Jetant sur Marie un regard effaré et d'une main cherchant à desserrer sa cravate :

— Votre cousin Hippolyte..... l'ai..... l'aimez-vous, dit-il d'une voix étranglée. La jeune fille rougit, puis devint affreusement pâle.

— Calmez-vous, dit-elle, nous parlerons plus tard de tout cela, mais, je vous en prie, pas ici.

Emonet, tiraillant toujours sa cravate, pour maintenir le jeu de sa respiration, fit quelques pas dans l'écurie comme un homme ivre, puis, prenant son parti, se dirigea vers la porte en disant : « Comme il vous plaira. Adieu! Quant à mes effets, Virgile me les enverra. »

Marie qui était penchée sur le blessé, dont elle humectait les tempes avec du vinaigre, se leva soudain et d'un bond fut près d'Emonet qui, la tête basse, s'en allait d'un pas résolu.

— M. Henri, ne faites pas cela, je vous en conjure. Que dirait mon père? — Et comme il continuait son chemin en faisant des gestes de désespoir — écoutez-moi donc, ajouta-t-elle, je n'aime pas mon cousin. Ceci fut dit d'une voix basse et presque inarticulée.

— Ah! Dieu vous bénisse pour cette parole!

— Venez, vite, vite, voici mon frère. Et ils reprirent leur place auprès du blessé.

— Comment, dit Virgile, ce particulier est encore en *morphose*! Vous allez voir comme je *vas* lui faire remuer les pattes. — Fouillant dans les poches du contrebandier, il eût bientôt trouvé une gourde qu'il déboucha. — J'en étais sûr, continua-t-il, c'est de la *blanche* — et ouvrant de force les dents du moribond, il lui versa l'eau-de-vie dans la bouche. A peine le liquide favori eut-il atteint la région du gosier que celui-ci, fidèle à une longue habitude, se mit à fonctionner avec une régularité parfaite. Un instant après, le blessé ouvrit les yeux.

— Tiens, dit Virgile, en faisant un pas en arrière, je le reconnais, c'est Destourbes, celui qui voulait m'assommer ce soir dans la distillerie.

Se voyant reconnu, le blessé fit la grimace et referma les yeux.

— Ne recommence pas à faire le mort, dit Virgile; nous voulons bien te *rattacher* l'épaule, mais dès que tu seras pansé, tu fileras et vivement. — Puis se tournant vers sa sœur: Va seulement te coucher, nous pouvons faire seuls.

Lorsque Marie fut sortie, on découvrit les blessures de Destourbes, qui n'avait pas moins d'une douzaine de gros plombs dans le bras et dans l'épaule. Les deux amis appliquèrent de l'amadou sur les plaies pour arrêter le sang qui ruisselait encore; ils consolidèrent le tout avec des bandes, dont Virgile avait dans sa chambre une provision pour laver son fusil, puis aidant ce malheureux à se lever, ils le mirent sur ses pieds et le conduisirent vers la porte.

— Maintenant que tes *boutonnieres* sont bouchées, tu vas avaler une ration d'eau-de-vie pour te donner du cœur, et reprendre seul le chemin de ton repaire, puisque tes camarades t'ont abandonné. Quel métier vous faites! Cela finira par le *Schalwerck*.

L'homme s'en alla d'un air farouche sans dire mot, et nos amis regagnèrent leurs chambres, où ils s'endormirent tranquilles, après avoir vu deux individus sortir d'un buisson, s'approcher du blessé et l'aider dans sa marche mal affermie.

(A suivre).

L. FAVRE.



Marie qui était penchée sur le blessé, dont elle humectait les tempes avec du vinaigre, se leva soudain et d'un bond fut près d'Emonet qui, la tête basse, s'en allait d'un pas résolu.

— M. Henri, ne faites pas cela, je vous en conjure. Que dirait mon père? — Et comme il continuait son chemin en faisant des gestes de désespoir — écoutez-moi donc, ajouta-t-elle, je n'aime pas mon cousin. Ceci fut dit d'une voix basse et presque inarticulée.

— Ah! Dieu vous bénisse pour cette parole!

— Venez, vite, vite, voici mon frère. Et ils reprirent leur place auprès du blessé.

— Comment, dit Virgile, ce particulier est encore en *morphose*! Vous allez voir comme je *vas* lui faire remuer les pattes. — Fouillant dans les poches du contrebandier, il eût bientôt trouvé une gourde qu'il déboucha. — J'en étais sûr, continua-t-il, c'est de la *blanche* — et ouvrant de force les dents du moribond, il lui versa l'eau-de-vie dans la bouche. A peine le liquide favori eut-il atteint la région du gosier que celui-ci, fidèle à une longue habitude, se mit à fonctionner avec une régularité parfaite. Un instant après, le blessé ouvrit les yeux.

— Tiens, dit Virgile, en faisant un pas en arrière, je le reconnais, c'est Destourbes, celui qui voulait m'assommer ce soir dans la distillerie.

Se voyant reconnu, le blessé fit la grimace et referma les yeux.

— Ne recommence pas à faire le mort, dit Virgile; nous voulons bien te *rat-tacher* l'épaule, mais dès que tu seras pansé, tu fileras et vivement. — Puis se tournant vers sa sœur: Va seulement te coucher, nous pouvons faire seuls.

Lorsque Marie fut sortie, on découvrit les blessures de Destourbes, qui n'avait pas moins d'une douzaine de gros plombs dans le bras et dans l'épaule. Les deux amis appliquèrent de l'amadou sur les plaies pour arrêter le sang qui ruisselait encore; ils consolidèrent le tout avec des bandes, dont Virgile avait dans sa chambre une provision pour laver son fusil, puis aidant ce malheureux à se lever, ils le mirent sur ses pieds et le conduisirent vers la porte.

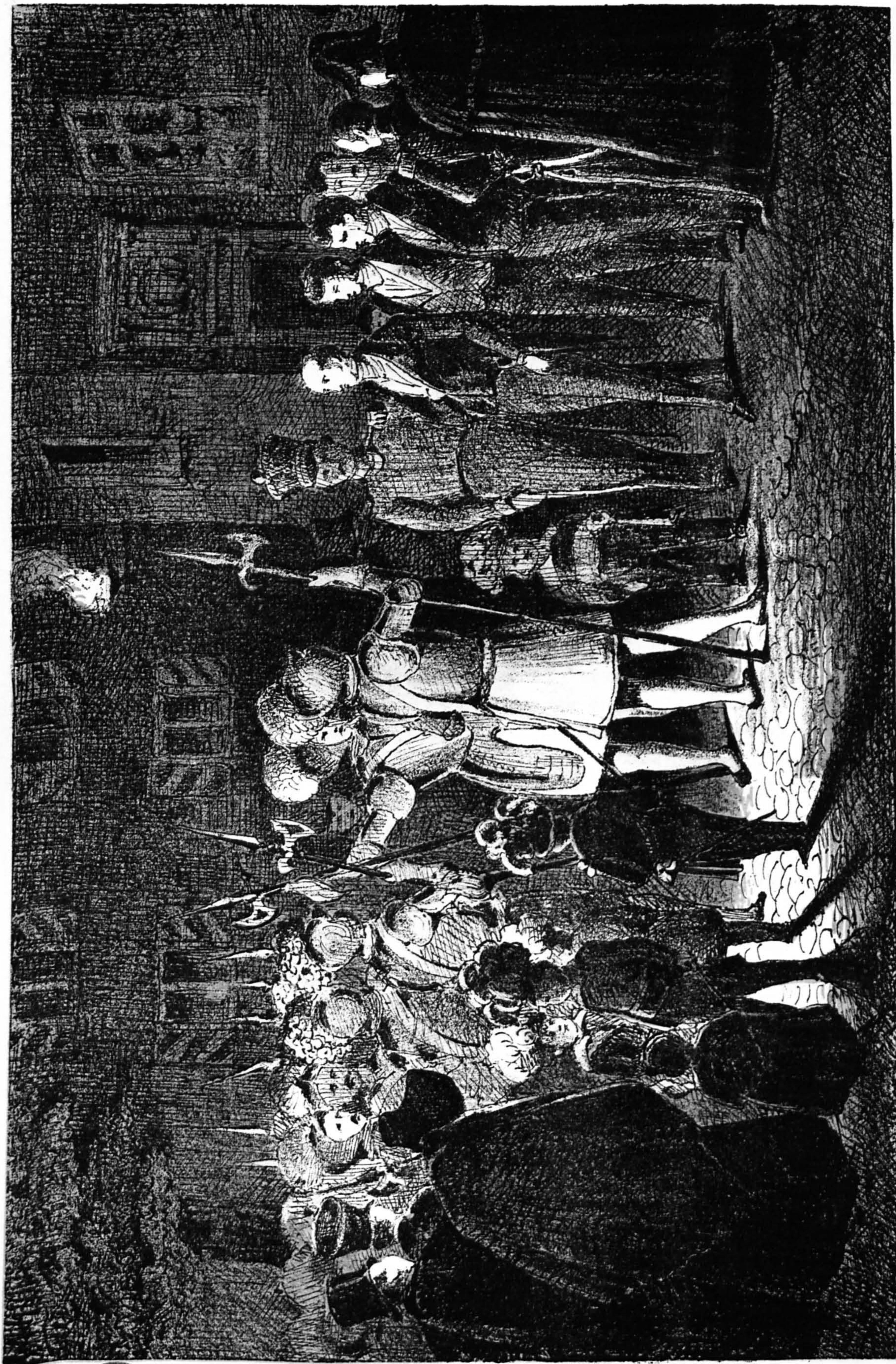
— Maintenant que tes *boutonnieres* sont bouchées, tu vas avaler une ration d'eau-de-vie pour te donner du cœur, et reprendre seul le chemin de ton repaire, puisque tes camarades t'ont abandonné. Quel métier vous faites! Cela finira par le *Schalwerck*.

L'homme s'en alla d'un air farouche sans dire mot, et nos amis regagnèrent leurs chambres, où ils s'endormirent tranquilles, après avoir vu deux individus sortir d'un buisson, s'approcher du blessé et l'aider dans sa marche mal affermie.

(A suivre).

L. FAVRE.





Les Armurins dans la cour du Château.

I. Chatelet d'après W. Moritz, fils.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
NEUCHÂTEL

Marche des Armourins.

Très lentement.

Fifes.

Tambours fr

Piano fr

roulement de tambours.

roulement de tambours.



LA FÊTE DES ARMOURINS ¹

La fête des Armourins était une de nos fêtes les plus anciennes, une vraie fille du sol neuchâtelois, sans pareille ailleurs, et dont le souvenir est encore bien vivant, ce qui nous fait penser que les détails que nous allons donner sur ce sujet intéresseront les lecteurs du *Musée*.

Cette fête, qui s'est éteinte en 1848 après avoir vécu près de quatre siècles, ne fait peut-être que sommeiller, car comment penser qu'une cérémonie destinée à perpétuer les hauts faits de nos pères, à nous répéter chaque année le triomphe de Morat, où côte à côte avec les Suisses nous repoussions l'étranger, qu'une fête protégée par nos princes allemands et français, qui ne nous rappelle que de glorieux souvenirs nationaux, puisse tomber en désuétude au moment où notre gouvernement est devenu purement national! Il en est peut-être d'elle, comme de bien d'autres choses qu'on met de côté au moment des révolutions par cela seul qu'elles viennent du passé, et auxquelles on revient une fois le calme rétabli, parce que l'on reconnaît qu'elles n'ont rien de nuisible, qu'au contraire elles perpétuent la mémoire d'un passé honorable et glorieux. Pour un peuple, en effet, ce qui l'attache à son pays, ce qui constitue pour lui l'amour de la patrie, ce n'est pas seulement le spectacle des vallées, des lacs, des montagnes majestueuses, mais encore les formes de la vie politique qui lui sont propres, des institutions libérales, populaires qui se sont développées sur son sol, et avec cela le culte des anciens usages, des respectables traditions.

C'était la veille de la foire de novembre qu'elle se célébrait. Pendant toute la journée, une soixantaine de jeunes garçons, l'écharpe sur l'épaule ou autour des reins, petite épée au côté, trois plumes à la *toque*, celle du milieu penchée en avant, les deux autres retombant de chaque côté, avaient parcouru la ville dans leur costume d'*éclaireurs* (ci-devant *claireurs*).

Aux premières ombres de la nuit, le cortège avec ses flambeaux partait de l'hôtel-de-ville dans l'ordre suivant :

¹ Nous devons la marche des Armourins qui accompagne cet article à l'obligeance de plusieurs personnes, auxquelles nous adressons ici nos remerciements.

les fifres et les tambours avec le tambour-major en tête ;

les sautiers de la ville, avec le manteau mi-parti rouge et vert, coiffés de tricorns et portant le sceptre de la juridiction ;

le major de ville qui avait le commandement du cortège, dans son uniforme militaire ordinaire ; de chaque côté deux petits pages pour l'éclairer, et quelquefois un cinquième pour porter sa canne¹ à pommeau d'argent doré ;

les deux capitaines de la garde avec uniforme vert, collet rouge ;

(les hommes de la garde, qui se composaient des gardes de jour et des gardes de nuit ou *guets*, avec l'uniforme vert et rouge, formaient la haie au cortège) ;

le *capitaine des Armourins* (primitivement Armurins) avec deux éclaireurs devant lui, puis deux à deux les 24 Armourins revêtus de cuirasses, avec l'épée au côté, la hallebarde au poing, le casque ombragé d'un plumet de fleurs de roseaux avec leurs éclaireurs devant eux.

Devant chaque file marchaient ainsi quatre éclaireurs à quelque distance de leurs cuirassiers pour permettre à ceux-ci de faire sans gêne le maniement de leurs hallebardes. — Le cortège était fermé par quelques hommes de la garde, puis venait la foule des curieux qui escortait la procession jusqu'au château.

De l'hôtel de ville, le cortège passait par la rue de l'Hôpital, la Grand'rue, la rue des Moulins, la place du Marché, où il suivait la 1^{re} rangée des baraques de foire à droite ; vis à vis de la ruelle de Flandres il faisait un demi tour à gauche, et revenant par le même chemin jusqu'à la Croix-du-Marché, montait au château tambour battant et entrait dans la cour, éclairée de nombreux feux de poix. Le gouverneur sortait bientôt par la porte de la tour et se plaçait vis-à-vis de la troupe. Il était alors harangué par le capitaine des Armourins qui lui faisait un discours au nom de la compagnie.

Il est un point que, dans sa harangue, le capitaine ne faisait qu'effleurer, à savoir, si c'était un devoir que les bourgeois de Neuchâtel accomplissaient en venant ainsi rendre hommage au gouvernement et se mettre à sa disposition eux et leurs enfants, ou si c'était un droit qu'ils exerçaient en pénétrant en armes dans le château du prince. Evitait-on de s'appesantir sur ce point, parce que la chose n'était pas certaine, ou parce que le gouvernement et la bourgeoisie n'étaient pas toujours d'accord à cet égard ? C'est plutôt pour cette dernière raison. Une année même le dissentiment éclata d'une manière assez évidente.

C'était au milieu du siècle dernier ; lorsque le cortège arriva tambour battant devant le château, il trouva portes closes. Le vice-gouverneur, Michel, qui ne comprenait rien à la fête et qui était irrité des grands privilèges de la bourgeoisie, avait prononcé le huis-clos de sa demeure. Grandement ébahis et courroucés furent les bourgeois, qui s'attendaient à toute autre réception. Le major de ville, commandant du cortège, craignant que l'affaire ne tournât mal à cause

¹ La canne était un attribut essentiel du major de ville.

de l'indignation de ses hommes, les calma momentanément et se faisant ouvrir la poterne, se rendit auprès du gouverneur auquel il cria : « Monsieur le Gouverneur ! si vous ne nous baillez passage, nous ferons sauter vos portes à coups de canon. »

Le gouverneur, voyant qu'on ne badinait pas, fit ouvrir les portes et dut bon gré mal gré recevoir le cortège.

Ce qu'on célébrait surtout dans le discours c'était la fidélité des Neuchâtelois aux traditions et leur bravoure et loyauté comme confédérés, puisque dans les journées mémorables où il s'agissait de défendre contre d'injustes agressions l'indépendance de la patrie suisse, leurs bannières n'étaient pas en arrière sur les champs du devoir et de l'honneur.

Le gouverneur ou le président du conseil d'état répondait, puis, en faisant circuler quelques coupes, on portait les santés du prince, de la confédération, du conseil d'état, de la compagnie des armourins, portées et bues avec acclamations.

Après quoi la troupe reprenait le chemin de l'hôtel de ville, où un banquet (qui commençait par une soupe au riz traditionnelle) était offert aux jeunes éclaireurs d'abord, et aux armourins après, sous la présidence du major de ville.

Ceux qui ont assisté à la fête des armourins ou qui s'en souviennent, savent ce qu'il y avait de solennel dans cette longue procession qui lentement se déroulait dans les rues ; ils entendent encore l'air de la marche qui, pendant les neuf premières mesures, retentissait sérieux et grave, puis une fois la marche établie, pendant que les tambours grondaient doucement, les fifres qui s'élevaient gaiement à leurs plus hautes notes, descendaient en roulades, puis de nouveau reprenaient des sons plus graves, pour recommencer bientôt à chanter. Il y avait quelque chose d'entraînant dans cette marche, et ceux qui la connaissent nous sauront certainement gré de l'avoir reproduite et de la joindre à cet article ; c'était une ancienne marche, une de celles que jouaient les troupes suisses au moyen âge ; aussi comprend-on qu'on y fût attaché, et que l'essai fait, il y a trente ans environ, de remplacer les fifres, les tambours et l'air qu'ils jouaient par une marche moderne et une musique de cuivre, ait complètement échoué.

La lumière rougeâtre des torches, le bruit de fer des armures, le salut d'armes répété lorsqu'on passait d'une rue à l'autre ou devant les personnages importants, contribuaient avec la vieille marche à donner à la procession un cachet particulier.

Le premier salut d'armes se faisait devant la fontaine de la Grand'rue : le capitaine arrivé en face donnait le signal en saluant de sa hallebarde : les cuirassiers répétaient le salut à la même place que leur capitaine, de sorte que

le salut durait aussi longtemps que le défilé des armourins devant l'endroit où le personnage salué ¹.

C'est sous cette forme que cette fête nous est parvenue en dernier lieu, sans avoir subi cependant de grandes modifications depuis son origine.

Dans les commencements la procession était moins longue, n'étant composée que de douze, puis de dix-huit cuirassiers; elle finit par l'être de vingt-quatre; en temps extraordinaire, comme lors de la visite du roi en 1842, on avait emprunté quelques cuirasses à nos confédérés de Soleure, de sorte qu'il y avait trente-huit cuirassiers.

Le capitaine des armourins était pris dans le petit conseil de ville, le lieutenant dans le grand conseil; on n'acceptait pour novices que ceux qui n'avaient jamais porté la cuirasse; eux et les autres bourgeois qui désiraient être armourins s'inscrivaient à l'avance. Le choix était fait par les Quatre-Ministraux.

Cette fête s'était si bien ancrée dans nos mœurs que même en des années de famine, comme le prouvent les arrêts du conseil de ville, elle fut célébrée malgré des demandes de suppression momentanée.

La première fois qu'il en est fait mention c'est en 1473; depuis lors elle avait été continuée presque sans interruption jusqu'en 1846, où elle fut célébrée pour la dernière fois sous l'ancien régime; en 1863, lors de la fête fédérale de gymnastique, elle fut tirée de son sommeil, et, quoique incomplète, bien des gens eurent du plaisir à la revoir.

Mais quelle est l'origine de cette fête?

Nos historiens neuchâtelois nous en apprennent fort peu de chose, nous disant qu'on ne sait point avec certitude l'origine et la cause de cette singulière cérémonie; qu'une seule chose est certaine, c'est qu'elle est fort ancienne.

L'origine des armes qui y figurent ne serait peut-être pas difficile à constater. Les hallebardes nous avaient été données par les Suisses après la bataille de Grandson, et quant aux armures, voici ce qu'en dit la chronique du chanoine Hugues de Pierre, dans son récit de la bataille de Morat: « Mais des canons, en-

¹ Ce salut s'exécutait en quatre mouvements marqués chacun par un pas; le premier se faisait au moment où on posait le pied gauche à terre: en cet instant la hallebarde étant posée sur l'épaule et tenue de la main droite, on la saisissait avec la main gauche, sans la changer de place; au second mouvement, les deux mains tenant la hallebarde, on la faisait glisser de l'épaule en bas le bras droit, de sorte que la pointe se trouvait dirigée en arrière du côté de terre; au troisième, la hallebarde était ramenée verticale comme dans le port d'armes et la main gauche placée au-dessus de la droite; au quatrième, la hallebarde retombait sous le bras droit, la pointe dirigée en avant contre terre, et le poing gauche sur la hanche: ordinairement on marchait ainsi quelque temps, puis pour remettre la hallebarde sur l'épaule on répétait les quatre mouvements précédents, mais de façon inverse: au premier aussi en posant le pied gauche à terre, la main gauche saisissait la hallebarde en avant de la droite; au second, la hallebarde était placée verticale et la main gauche au-dessous de la droite; au troisième, la pointe était inclinée en arrière et contre terre, et au quatrième la hallebarde était rejetée sur l'épaule droite et le poing gauche sur la hanche.

» gins de toutes manières et non cognues par deça, piques, couleuvrines, beaux
» accoustremens de pied et de cheval, armures de chevaliers de tous pays et
» langues un chaicun en ramassa son soûl, tellement que sembloient nos gens
» revenir du marché. Par especial raportèrent-ils vingt et quatre belles armures,
» pots et panaches de chevaliers baillés par Messieurs des Alliances aux Minis-
» trals et Conseillers de Neuchâstel. » Or ces armures ils les avaient bien méritées, car les Neuchâtelois s'étaient vaillamment comportés à Morat.

Mais si l'origine des armures et hallebardes est plus ou moins certaine, celle de la fête elle-même ne l'est guère; elle existait déjà lors de la bataille de Morat, puisqu'il est question d'armourins en 1473. D'après la tradition populaire, mise en vers par de Pradel en 1829, des Savoyards, au xiv^e ou xv^e siècle, maîtres de la rive sud du lac, avaient médité de prendre Neuchâtel par surprise. Un beau jour aborde sur la rive une barque chargée de tonneaux à l'adresse du gouverneur; les tonneaux sont transportés dans la cour du château; le soir, des enfants en jouant à *chouël* entendent avec effroi des voix et des bruits d'armes sortir de ces tonneaux: maîtres de leur épouvante, ils descendent en ville en toute hâte avertir leurs pères qui, conduits par leurs enfants et éclairés par eux, accourent en armes et ont bientôt fait bonne justice de l'ennemi. Le gouverneur était-il de connivence avec les Savoyards? C'est à supposer; quoi qu'il en soit, l'Etat et la ville furent sauvés par cet acte des jeunes bourgeois.

Quelque honorable que soit cette tradition, elle a été mise en doute. En effet, il est une autre version, moins répandue, qui peut sembler plus probable au premier moment, lorsqu'on étudie la fête en elle-même: c'est que la cérémonie ne repose que sur l'institution des gardes-foire.

Jusque vers la fin du siècle passé, les armourins se célébraient quatre fois par an, à chaque foire, soit à St-Gall, St-Martin, St-Jean et à la Chandeleur. Nous lisons, il est vrai, que les cuirasses étaient revêtues dans d'autres occasions; ainsi, quand les Princes de Neuchâtel venaient visiter leur principauté, le conseil de ville endossait les armures, allait attendre le souverain aux limites de la mairie, et l'y complimentait en lui présentant la bannière et le bataillon des bourgeois. Mais ce n'était pas là la fête des armourins; elle ne se célébrait qu'à l'époque des foires: le magistrat choisissait alors quatre jeunes bourgeois adultes appelés *novices*; ils portaient la cuirasse comme les autres, mais ils se distinguaient par les fleurs et les rubans qui ornaient leur casque. Ces novices remplissaient les fonctions de gardes de foires, car dès que la cérémonie était terminée, ils dépouillaient la cuirasse, et gardant la hallebarde et l'épée, ils visitaient après le souper les rues, les auberges et les ruelles de baraques, et cela tant que durait la foire. Primitivement il n'y avait que deux novices; les foires de Neuchâtel étant devenues plus fréquentées, leur nombre fut porté à quatre au siècle passé, puis à six en dernier lieu. Ils gardèrent les fonctions de

gardes de foire jusqu'en 1830, et alors, comme il arrivait parfois qu'ils troublaient l'ordre plutôt que de le maintenir, ils furent remplacés dans ces fonctions par la police ordinaire de la ville; ils continuèrent cependant à figurer dans le cortège jusqu'en 1846 avec de superbes bouquets, dont les décoraient les dames. Eux en revanche leur donnaient un bal un des jours suivants.

La marche suivie par le cortège à travers la Croix-du-Marché et la place du Marché le long des baraques de foire, ne semble-t-elle pas venir encore à l'appui de cette seconde version?

Si la procession montait ensuite au château, ce n'était peut-être qu'une parade de garde. On aurait pris occasion de cela pour faire briller au jour les trophées obtenus par la valeur des ancêtres, et inciter ainsi les jeunes gens à imiter leur courage et leur dévouement à la patrie.

Que conclurons-nous de tout cela? Nous ne pouvons complètement nous ranger à l'opinion de ceux qui ne voient à l'origine de la fête que la surprise des Savoyards; mais nous ne pouvons non plus admettre la version de ceux qui n'y voient que l'institution des gardes-foire, ce qui aurait fait de la fête célébrée de nos jours un anachronisme et presque une comédie.

Non, cette fête avait, à plusieurs égards, une importance historique, et les souvenirs qu'elle était destinée à perpétuer n'étaient que des souvenirs glorieux.

Il est certain que les gardes-foire jouent un rôle dans cette fête, mais est-ce le rôle essentiel? Si cela était, qu'aurait signifié la présence au cortège du petit conseil de ville, de la cour de justice, du major de ville et de plusieurs membres du grand conseil? Auraient-ils voulu se mettre à la remorque de simples gardes-foire? Pourquoi tout cet éclat, ce pas d'armes, cette musique militaire, cette réception solennelle au château? Dans les villages voisins, nos vieillards se souviennent encore d'avoir vu des gardes-foire et des brévards, comme à Neuchâtel, avec la hallebarde à la main et une espèce d'uniforme militaire; mais lorsqu'ils se réunissaient pour entrer en fonctions, il n'y avait aucune cérémonie, aucune fête où les enfants jouassent un rôle quelconque. Dans bien des villes l'institution des gardes-foire existait comme à Neuchâtel, mais notre fête des armourins n'y était pas célébrée; il n'y avait rien qui pût la rappeler: elle se célébrait seule à Neuchâtel.

Pourquoi tant d'enfants faisaient-ils partie du cortège, puisque pour vingt-quatre cuirassiers il y avait quatre-vingts éclaireurs environ? Pourquoi la ville leur payait-elle un repas après la cérémonie? Pourquoi les gratifiait-on de tant d'honneurs? La veille de la fête et le jour même, pourquoi ces promenades dans la ville et chez les parents, des enfants déjà costumés et escortés d'un guide habillé de noir? Pourquoi le lendemain de la fête, le cortège, uniquement composé des enfants, recommençait-il, se dirigeant cette fois au Crêt, où l'on allait consumer ce qui restait des flambeaux. La fête était presque une fête d'enfants;

elle semblait calculée en leur honneur. Eux-mêmes sentaient si bien leur importance, qu'ils s'envisageaient comme les personnages essentiels dans le cortège, et les cuirassiers comme un hors-d'œuvre. Ces derniers ne faisaient partie du cortège, semblait-il aux enfants, que pour qu'ils eussent l'occasion de les éclairer.

Enfin, le mot *armourins* qui, évidemment, désignait à l'origine ceux qui portaient l'armure, avait fini par s'appliquer aux jeunes gens, et nous prouve le rôle important qu'ils y jouaient.

On ne peut donc nier la grande part qu'avaient les enfants à cette fête, et à défaut de nos archives plusieurs fois détruites par le feu ou par les eaux, ce rôle qui s'est maintenu jusqu'au bout suffit pour accréditer la tradition populaire que Neuchâtel dut une fois son salut à ses jeunes enfants.

Pendant le siècle qui précéda la bataille de Morat, les Savoyards étaient, comme nous l'avons dit, les maîtres de la rive méridionale du lac. La conquête de Neuchâtel pouvait bien les tenter, et nous ne devons pas nous étonner que, pour y arriver, les pères aient inventé un stratagème que les fils (assez longtemps après pour en avoir oublié l'issue) répétèrent sans plus de succès à Genève.

La fête des amourins, avons-nous dit, se célébrait en novembre. La tentative des Savoyards avait probablement eu lieu à la même époque de l'année, au moment de la foire, alors que les gardes étant plus occupés, ne pouvaient pas tout surveiller avec autant de soin, et ainsi quelques semaines après vendanges, au moment où les bourgeois ne devaient pas être surpris de voir des tonneaux arriver en quête de vin nouveau, de pays plus déshérités que le leur.

Une fois que les bourgeois, guidés par leurs enfants, eurent fait bonne justice des Savoyards, il est assez probable qu'ils allèrent tous ensemble trouver M. le Gouverneur, à l'adresse duquel, dit la tradition, étaient les tonneaux, et qu'ils lui donnèrent une verte leçon. Aussi n'est-il pas étonnant que, quelques siècles plus tard, M. Michel, moins sot qu'il n'en avait l'air et qui connaissait probablement ses antiquités, ait voulu empêcher l'entrée du château au cortège, jugeant inutile de s'entendre rappeler par les bourgeois qui l'aimaient peu, quelque fragment de cette histoire.

En résumé, si les premiers germes de la fête étaient dans les gardes-foire, il nous semble à peu près certain que ce qui l'a fait vivre jusqu'à nous, ce qui lui a donné son lustre, ce qui en avait fait une vraie fête populaire à Neuchâtel, dont on se réjouissait longtemps à l'avance et les enfants surtout, c'est le besoin de commémorer la présence d'esprit et le courage de ceux qui sauvèrent la ville de l'ennemi. Quand, après les batailles de Grandson et de Morat, les Neuchâtelois eurent reçu en récompense des armes et des cuirasses, ils les revêtirent

à la fête, voulant y faire figurer tout ce qui pouvait contribuer à la rehausser. Mais les enfants continuèrent à y jouer le rôle principal, et comme l'a dit Pradel :

D'un air plein de gravité,
Ayant l'épée au côté,
Ils s'avancent radieux
Sous des rubans et des feux.

Alph. WAVRE.

LES SUÉDOIS AUX FRONTIÈRES

Chacun a lu dans nos journaux, que les Allemands du Sud, en voyant les Prussiens s'approcher de leurs villes, sont venus mettre en sûreté des valeurs à Bâle, à Zurich. Ce n'est pas la première fois que cela arrive : Pendant l'affreuse guerre de Trente-Ans (1618-1648), de tous côtés on vit arriver des étrangers avec leurs biens les plus précieux. Les plus à plaindre, dans tous les temps, ont toujours été les paysans, qui ne peuvent comme les banques et les commerçants, emporter avec eux le plus net de leur fortune, et qui doivent demeurer chez eux quoi qu'il arrive.

Parmi les peuples qui eurent particulièrement à souffrir, figurent les Francs-Comtois, nos voisins, qui payaient quatre cent mille écus au Corps Helvétique pour en être protégés. Les soldats qui les occupaient allaient jusqu'à les pendre par les pieds dans la cheminée, au-dessus du feu, pour les obliger à livrer des trésors réels ou imaginaires, vrais démons qu'ils étaient !

Le comté de Neuchâtel accueillit toujours très bien ces pauvres gens. Au début de la guerre, ou à la réapparition d'un nouveau corps français ou suédois, beaucoup des habitants des frontières amenaient chez nous des pièces de bétail, ainsi que nous l'apprennent les lignes suivantes : « C'est chose véritable que
« lorsque les troupes suédoises furent conduites dans partie de la Bourgogne,
« plusieurs paysans du lieu ont assuré dans cet état de leur bétail, pour être sou-
« lagés en leurs afflictions, étant ainsi déchassés de leurs maisons ; ce qui chari-
« tablement leur a été conservé. » ¹

¹ Ces lignes sont extraites de procédures criminelles ; ayant été obligé pour mon travail sur les sorcières neuchâteloises, de faire des recherches dans les archives de l'Etat, j'ai transcrit les quelques notes qui font le sujet de cet article.

Cela était d'autant plus louable de la part des Neuchâtelois, qu'ils se trouvaient ennemis des pauvres Francs-Comtois, par la position qu'occupait le prince Henri II, à la tête des armées françaises en Italie, en Alsace et en Franche-Comté.

Il paraît que des vauriens, comme on en voit partout, profitaient de cette époque, pour commettre toute espèce de mauvais coups. La plupart s'étaient enrôlés dans les escadrons suédois, et tiraient bon parti de leur connaissance du pays. Le Conseil d'Etat informé, ordonna des mesures de rigueur. Plusieurs de ces drôles furent arrêtés. Les passages qui suivent ont été extraits de leurs confessions ou d'enquêtes à leur charge.

« Jean Reuge, étant dans un village dit *Sur-le-Four*, rière la Bourgogne, où est logé le régiment d'un colonel suédois, déclara aux soldats, à heure de nuit, qu'il était ébahi de ce qu'ils étaient là à rien faire, quand leurs camarades butinaient ce qu'ils voulaient. Eux s'enquérant s'il savait du butin, il dit qu'ils devaient le suivre, qu'ils en auraient à leur contentement, leur nommant des villages dans les Comtés de Neuchâtel et Valangin, où il y avait de bons chevaux, disait-il. Et le matin, ils sortirent du village, lui et cinq cavaliers, et vinrent jusqu'aux Ponts-de-Martel, pour reconnaître les lieux, où ils furent interrogés par les officiers des gardes du Comté, touchant leur voyage. Les cinq cavaliers, avant qu'on les laissât s'en aller, assurèrent par serment que Reuge leur avait promis à tous un cheval pour les remonter. » — Reuge fut condamné à être fustigé, mis au carcan, puis banni (1639).

« Daniel Pétremand, du Locle, a été constitué prisonnier rière Travers, pour avoir été convaincu d'avoir conduit sept ou huit cavaliers par les maisons rière la seigneurie de Travers et ailleurs, où il y avait des chevaux aux Bourguignons, moyennant demi-pistole qu'ils lui avaient promis. » — Conduit à Valangin, il y eut la langue percée, fut fouetté publiquement, puis banni.

« Samuel Drogy, de Corcelles, est accusé d'intelligences avec les Suédois, d'avoir soulevé plusieurs cavaliers pour entrer ici et enlever du bétail aux Bourguignons; ce qu'ils lui ont soutenu en présence de plusieurs gens de bien et d'honneur, que sans lui, ils ne seraient pas entrés dans cet Etat; il les a séduits. Car les Suédois n'ayant point de *craie* pour faire marque aux maisons où il y avait de ce bétail, il jeta de la neige contre les portes, pour qu'elles fussent reconnues des Suédois. Où ils entrèrent; et deux vaches s'étant égarées le long de La Sagne et contre les Ponts, ils dirent à Drogy qu'il n'avait qu'à les chercher, que c'était sa part de butin. Mais étant surpris, les bêtes furent rendues. » — Même condamnation.

« Jean Favre, témoin pour larcins rière les Chaux et Crosot, dit qu'absent de sa maison, il apprit qu'on lui avait robé deux *chevals*; il accourut à sa maison et trouva un *pertuis* en sa muraille, par lequel on l'avait robé et ouvert la porte. D'aucuns disent que c'est des Suédois, et que leur guide est du lieu; mais

à la foire du Locle, il reconnut l'un de ses chevaux entre les mains de D. Bragard qui disait l'avoir acheté des Suédois ; il fut barré et rendu après composition. »

« Jacques Gevril dit qu'il y a mercredi trois semaines (mars 1639) du soir, qu'il entra dans leur logis certains personnages qu'il ne connut ; ils enfoncèrent la porte avec palanches et lui enlevèrent trois de ses chevaux qui étaient dans l'étable. En ayant informé la seigneurie, il lui fut permis que s'il les reconnaissait rièrè cet état, d'en pouvoir faire barre, et il en reconnut un à la foire du Locle. Et il arrive que sa femme n'ose tant seulement mener boire leur bétail. »

« Balthasard Clément dit qu'il avait en garde une jument qui allait faire son poulain. Environ la minuit, il se leva de sa couche pour la visiter, et trouva la muraille de sa maison rompue, et sa jument avec un poulain d'un an, une vache et une brebis, robées par le pertuis fait à sa muraille avec des palanches de fer et autres articles qui demeurèrent devant le pertuis. Puis il s'enquit des pas sur la neige, et les aperçut contre Bourgogne. »

« Jacob Calame dit que samedi passé, il était de garde, et venant de sa maison, il passa par le cernil et trouva un cheval sellé et attaché à un buisson. Puis il regarda çà et là et vit une personne habillée de gris qu'il ne connut pas ; elle était derrière un autre buisson et se baissait comme crainte qu'elle ne fût aperçue et s'accourut contre son cheval. Lui déposant, ayant de l'effroi, rebroussa chemin, s'en vint à sa femme lui dire de s'en prendre à garde. Et par un autre chemin, il revint à son corps de garde, et peu après ouit comme cris d'alarmes. Aussitôt arriva Balthasard Montandon fort attristé, disant qu'on lui avait volé deux chevaux. Sa femme lui avait dit avoir vu passer trois cavaliers contre la bise, et d'aucuns de ses enfants disent avoir reconnu parmi eux Pierre Jacot. »

« Pierre Sandoz dit que mardi passé, il *endruigeait* sa possession avec son cheval, et il vit trois cavaliers au chemin de l'endroit du Jacob, s'en venant contre le Crosot. Par appréhension d'iceux, il s'achemina sur sa maison et trouva dans les buissons un cavalier monté à cheval ; il le sonda quel il était, mais n'en put avoir mot attendu qu'il parlait allemand. Il s'achemina contre lui. Alors le déposant prit la fuite, et le cavalier courait après lui en sacramentant, et comme il pouvait reconnaître, en criant : *descends bougre!* Lors il fit semblant de tirer sur le cavalier avec ses pistolets ; mais le coup manqua, de sorte qu'il fut attrapé et contraint de descendre. Le cavalier le frappa à la joue du bout d'un pistolet et lui fit abandonner son cheval qu'il commença à mener contre la Bourgogne. Et lui déposant suivait de loin après, en le redemandant ; mais il se trouva un autre Suédois qui suivit sa jument, et au Creux-du-Four, trois autres cavaliers qui l'en spolièrent ainsi. »

« Claudet Jacot, hôte, ne sait rien, sinon que depuis leur enrôlement avec les Suédois, Pierre Jacot, Abram Jean Richard et le fils de François Dubry, sont entrés diverses fois dans son logis, pour boire avec d'autres Suédois ; mais il n'a

rien reconnu de mauvaise conspiration entre eux, sinon beaucoup de jurements exécrables, et qu'un jour il en entendit un parler allemand et il s'enquit de ce qu'il disait. On lui répondit qu'il avait percé des murs pour entrer dans des étables, et qu'il ôtait les pierres bellement pour les asseoir doucement, crainte d'être aperçu. »

« Enfin Pierre Jacot, prisonnier, confesse qu'étant chez son beau-frère Daniel Descombes, des cavaliers suédois qui y étaient s'enquirent s'il avait connaissance des paysans de La Sagne qui avaient du bétail sorti de Bourgogne. Il se rendit consort avec eux pour aller de maison en maison; même ils le firent monter à cheval. — Il y a environ dix semaines qu'il s'est enrôlé au service du capitaine suédois, nommé Hernauld, ayant dix rixdaler de solde par mois. Et un jour ils vinrent chercher des pistolets que le *maître* du Locle leur avait *méliorés* et mis en ordre. Ayant un chacun son pistolet, ils montèrent à cheval et arrivèrent près de la maison de Balthazard Montandon; lors l'un d'eux s'enquit de lui s'il avait beaucoup de bétail; il répondit qu'il avait deux chevaux. Lors on lui dit qu'il devait demeurer derrière un bois tout près, et qu'un d'eux irait en mardaude. Ils prirent deux juments, puis le sifflèrent, lesquelles juments furent vendues l'une six pistoles, l'autre trois. Le lendemain ils revinrent pour prendre le reste du bétail du dit Balthazard, mais ils entendirent sonner le tambour des gardes suisses et s'enfuirent: c'était une heure du matin. — Une nuit, ayant passé depuis Morteau où ils étaient, deça du Doubs, ils s'oublièrent à boire presque toute la nuit, et s'endormirent. Le jour les surprit; craignant d'être connus, ils s'en retournèrent vite, et Jean Richard, en arrivant, mit le feu à une maison de Bourgogne. — Et ayant demandé permission d'aller saluer sa mère, ils s'en vinrent une troupe jusqu'au passage, et ils virent un paysan ayant bétail qui labourait son champ; ils dirent qu'en s'en retournant, il devait prendre le dit bétail, car il avait charge de remonter les camarades qui n'avaient plus de chevaux. Puis il vint au Locle où il fut saisi prisonnier. » — Il fut condamné à être pendu; sa mère et sa femme supplièrent le gouverneur de l'Etat de lui faire grâce, car il n'avait que vingt-deux ans, et avait une femme enceinte et deux enfants.

J'ai dit que le prince de Neuchâtel servait dans l'armée française alliée aux Suédois contre les Impériaux. Un régiment neuchâtelois faisait partie de l'armée française: il avait été levé par le baron de Gorgier François-Antoine de Neuchâtel, Jonas Hory, les deux frères Guy, Vallier et Mouchet; il était commandé en chef, d'abord par le gouverneur d'Affry, ensuite par le colonel Guy. Tous les hommes du pays avaient dû bien des fois courir aux armes pour border la frontière, maintenant française, et la lisière qui touche le Jura bernois. L'hiver de 1635 fut surtout très agité: 5000 hommes gardèrent les montagnes. Les jeux militaires redevinrent les amusements de chacun: Tous les dimanches, à peu près,

étaient employés à tirer de l'arquebuse. Voici pour finir, une note aussi extraite des registres de Valangin: « Le premier dimanche de juin 1637, après avoir parachevé le jeu et tirage, le *maître* de la compagnie des mousquetaires de Dombresson représenta qu'on avait huit batz de bon et qu'il fallait aller boire. A quoi ils furent tous d'accord et ils allèrent boire un coup à la Maison de Ville du lieu. Et Jean Diacon n'ayant pu atteindre la cible était tout renfrogné et ne proférait aucune parole que comme par dépit. » —

FRITZ CHABLOZ.

JOURNAL DE JAQUES SANDOZ¹

Environ l'an 1830, un jour de marché, près de l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, de bruyants éclats de rire retentissaient au loin. — « D'où cette gaieté excessive ? » demande un jeune marchand horloger, M. L. A., qui passait près de là, arrivant du Locle à cheval. — Il y a des *montes*, comme on disait alors. Un encan avait lieu. — On y vend et on y dit probablement des drôleries. — Précisément. Il est question d'un vieux livre écrit à la main. — D'un manuscrit ? — Tout juste. — Et puis ? — Et puis le sautier (comme on disait alors, aujourd'hui l'huissier, ou le commissaire-priseur) lit des phrases de cet écrit où il est parlé d'un notaire, justicier, greffier, quelque chose comme ça, qui raccommodait la perruque de M. le maire et qui raconte des histoires du vieux temps, lesquelles divertissent le public. L'huissier interrompt sa lecture par quelques criées : Douze baches, pour la première, pour la seconde. Quatorze baches. M. le sautier, amusez-nous encore en lisant quelques singularités du bon homme. — Pourvu que vous surenchérissez. — Seize baches. — Dix-huit baches. Lisez, lisez : « Je travaillai encore pour me divertir à l'entour d'une perruque. » (Ce n'était point celle de M. le maire.) « Je ne fis presque rien qui vaille. — Un peu écrire. — Vendu une perruque pour 37¹/₂ baches. » Ce notaire se lève habituellement à 3, à 4 heures du matin, même quelquefois plus tôt. Ne se lève-t-il qu'à

¹ Cet article a pour premier mérite à nos yeux de nous avoir été envoyé de Berlin par M. le pasteur Andrié, un mois avant sa mort. Nous nous faisons un devoir pieux de le reproduire sans modifications, quoiqu'il nous eût autorisés, de la manière la plus aimable et la plus modeste, à en faire par les lignes suivantes : « Corrigez les fautes de style que vous apercevrez dans cet article ; il en est à cet égard comme des défauts : l'étranger les voit mieux qu'on ne les remarque soi-même. »

(Réd.)

5 heures, il s'adresse des reproches. « Décembre 1694. Nous n'avons pas eu seulement demi-pied de neige jusqu'à la fin de l'année, mais le premier jour de la suivante nous en donna bien largement. »

« Je me levai à deux heures pour écrire et veiller la buée qui était au froid à se geler. Je pris part à un cochon avec le sieur J. Favre et je fus le tuer. Le 5 février 1695, levé à 4 heures pour écrire. C'était la foire de Neuchâtel que le monde passait le lac sur la glace par tous les endroits. Je n'y fus pas. » — Une voix, 20 baches. « Le trois mars 1699. Madame S. A. R. (de Nemours) arriva à Neuchâtel à 6 heures du soir; nos gens des montagnes y étaient en haie par-dessus du parc.... ils étaient partis de la Chaux à trois heures de l'après-midi le jour précédent, et avaient couché aux Hauts-Geneveys. — Le 4 mars je remontais de Neuchâtel avec les soldats; la caravane étant d'environ 200 hommes; nous trouvâmes de la neige à la montagne en plein champ, la hauteur d'une pique moins un pied, et des monceaux incomparablement plus hauts; j'arrivai à 4 heures du soir. » — Un des justiciers qui assistait à l'encan élevant la voix dit: « Grand sautier, assez lu, ou nous en aurions jusqu'aux étoiles, car il y a encore beaucoup d'objets à vendre. Laissons les vieilles perruques, quand même elles couvraient parfois de fortes caboches. — Je vais faire la dernière criée, c'est fâcheux que nous n'ayons pas d'amateurs d'antiquailles. Et puis ce manuscrit vaut plus de 20 baches, quand on ne s'en servirait que comme maculature. — Une voix: Qu'est-ce que de la maculature? — Du papier écrit ou imprimé dont on peut faire des cornets, des enveloppes, etc. — Une voix: 3 francs 1^{re}, 2^e, 2^e et demie et pour.... la tierce. Adjugé; au monsieur à cheval. On paie comptant — Point de crédit? dit-il en riant. — Non monsieur. — Nous te prêterons si tu n'as pas de quoi payer, dirent des amis. Voici un petit écu, vous ne serez pas content, quand même c'est une pièce ronde. — Trois francs sont aussi des pièces rondes. M. le cavalier! (qui tournait bride) il y a encore des livres, puisque nos Chauliers n'en veulent point. Ils se repentiront de n'avoir pas profité de la bonne occasion. Pour le moment, voici des pierres à peser, des pierres, quand même elles sont de fer, une d'une livre, une de deux, une d'une, une de deux, une de deux, une d'une..... »

Il est des sautiers qu'on aime beaucoup, parcequ'ils savent faire valoir les montes, comme on dit, par des allusions piquantes et par des anecdotes curieuses. Ainsi à l'occasion de la vente d'un ouvrage du cardinal Maury sur l'éloquence de la chaire, j'ai entendu le sautier dire: — Oui, vous savez, MM., lors de la première révolution française, dans une émeute populaire on allait pendre à une lanterne le futur grand dignitaire de l'église, qui n'était encore qu'abbé. — Eh, mes amis, s'écria-t-il, quand je serai là-haut, y verrez-vous plus clair? Cette présence d'esprit, qui excita le rire, lui sauva la vie. — Laissons-le vivre, cria la foule, c'est un bon d.... — Dans de certains encans, comme de bois, de pièces de bétail, d'ob-

jets d'une certaine valeur, on verse du vin ou même de l'eau de vie à quiconque fait une surenchère. Quoique ce soit l'usage en quelques endroits, qui dira que cela soit moral ? Il est arrivé parfois que l'objet demeurait à un mauvais payeur ou au compère qui s'était entendu avec le vendeur.

Le monsieur à cheval, après avoir terminé ses affaires, retourna au Locle et se rendant chez un ami pétillant d'esprit et qui savait égayer une société par ses plaisanteries: « Tiens, lui dit-il, tu pourras nous amuser en prenant pour sujets maintes drôleries de ce manuscrit. — L'ami était un habile graveur, M. J.-H. L. que le pasteur du Locle, dont il était une des plus fidèles ouailles, voyait souvent. — Monsieur, lui dit-il un jour, je peux indiquer quels pasteurs ont prêché à la Chaux-de-Fonds et sur quels textes, de l'an 1693 à 1712, et cela chaque dimanche de l'année. — Je sais qu'autrefois et assez récemment encore des personnes écrivaient dans un cahier *ad hoc* tous les textes des prédicateurs qu'ils avaient entendus. En revenant de l'église, il fallait que les enfants, dans la plupart des familles, répétassent le texte et quelques idées du sermon. C'était durant le dîner un sujet d'entretien, qui en valait bien un autre et qui ne laissait pas que de porter des fruits. — Je me souviens de ce temps. — Comment connaissez-vous les noms des prédicateurs et les textes pendant ces 19 années ? — Dans ces deux volumes manuscrits, qu'il me montra, en racontant comment il en était devenu possesseur. — Je puis les parcourir ? — Assurément, même les prendre chez vous. — Oh non. — J'en lus quelques fragments. Que de faits intéressants ! — Comme vous vous occupez de l'histoire du pays et que vous tenez à ce qu'on l'enseigne aux enfants dans les écoles, peut-être y trouverez-vous différentes choses instructives pour la jeunesse, toutefois en laissant de côté les perruques. Acceptez ce livre de ma part. — Est-ce pour de bon ? comme disent les enfants, puisque enfant il y a. — Sûrement. — Mais c'est un cadeau d'un grand prix... — Voudrais-je vous en faire un qui fût sans valeur ? — Je l'accepte avec grand plaisir, mais en me réservant de vous faire présent d'un livre qui vous sera agréable. — Je n'oserais le refuser de mon pasteur. ¹

Ce manuscrit a pour titre : *Journal par moi Jaques Sandoz, notaire, contenant les événements arrivés en 1693*. En le lisant on voit que l'auteur devint plus

¹ M. J.-H. L. avait le rare talent d'imiter la voix des personnes qu'il entendait. Ainsi, par exemple, il mettait en scène tous les membres de la cour de justice du Locle, et rapportait leur avis dans un jour de plaid. Un vieillard qu'il imitait à merveille lui dit : Ce n'est pas beau de contrefaire les infirmités de la vieillesse. — Monsieur, reprit-il, je n'imité que les gens d'esprit. Le vieillard ne put s'empêcher de rire. M. J. H. L. sachant que, par cette imitation qui a toujours quelque chose de risible, même de sardonique, il blessait beaucoup de monde, y renonça complètement, ce qui n'est pas une faible marque d'abnégation de soi-même. Il avait beaucoup de bon sens et était membre de plusieurs sociétés de bienfaisance. Il est mort, sa femme est morte ; ils avaient eu la douleur de survivre à deux enfants charmants qui les ont précédés dans un meilleur monde ? Pourquoi ne pas le nommer ? Monsieur Jules-Henri Landry.

tard justicier, greffier à la Chaux-de-Fonds. Il fut aussi conseiller de bourgeoisie. Il était considéré comme personnage notable. Un jour il dîna avec la duchesse de Nemours, une fois avec le comte de Metternich. Il n'en tire point vanité. Il raconte la chose, quelquefois en deux ou trois mots. A ses fonctions publiques il joignait la profession de perruquier. Cette industrie était autrefois rangée au nombre des métiers relevés, quoique aucune profession ne déshonore un homme, quand elle ne porte point d'atteinte à la morale et qu'on en remplit avec probité les devoirs. Le journal est continué jusqu'à la fin de 1712. Quelquefois il n'y a qu'une ligne. Ce qui n'est presque jamais omis, c'est le temps qu'il fait avec ces dénominations vagues : Beau et chaud, variable, froid, sec, brouillard, bien froid, etc. Si notre justicier avait eu un baromètre et un thermomètre etc., qu'il les eût consultés et consigné par écrit ses observations, quel trésor météorologique on posséderait ! Jamais il ne manque d'assister au service divin du dimanche (même souvent du catéchisme), de nommer les prédicateurs, d'indiquer le texte et de porter parfois un jugement sur le sermon. Il se rend aussi fréquemment aux prières publiques des jours ouvrables. Il prend note des événements remarquables arrivés dans sa famille, dans sa commune, dans le pays et ailleurs. A la fin de chaque année il donne un résumé de ce qui lui a paru le plus saillant. Rien de plus curieux que ce qu'il écrit à la fin de l'année 1700. Je le copierais volontiers si cela ne formait pas sept pages in 4°. En voici le sommaire : « La « dispute touchant le siècle, à savoir si 1700 est la dernière année du 17^e ou la « première du 18^e siècle ; grands débats entre les savants ; » l'opinion que c'est la dernière du siècle a prévalu. « Changement du calendrier, c'est-à-dire admis- « sion dans bien des pays du calendrier Grégorien à la place du Julien ; » cela est développé avec beaucoup de clarté et de précision. « Cette réforme, » ajouta-t-il, « a fort scandalisé les paysans qui ne connaissent pas les choses ; car ils te- « naient que le pape avait eu grand tort de changer le style et que c'était un sujet « de crier après lui, etc. Mort du pape Innocent XII, qui étant malade ne put « ouvrir la porte sainte à Rome. Le successeur de ce pape fut le cardinal Albano, « Romain, qui prit le nom de Clément XI, parce qu'il fut exalté le 23 novembre « 1700, jour de la fête du Saint. — Mort du roi Charles II d'Espagne. » Commencement de la guerre de la succession d'Espagne ; réflexions du justicier Sandoz sur les droits des prétendants. Quoiqu'il soit loin d'aimer Louis XIV, il dit : « La « France a envoyé le duc d'Anjou en Espagne ; les Grands l'ont reçu et reconnu ; « nous verrons bien qu'il sera sacré roi (ce fut Philippe V) et que l'archiduc « n'aura rien. La maison de Bourbon est donc au comble ; Dieu seul sait l'avenir « et a le pouvoir d'en user comme il lui plaira ; à lui appartient la puissance « sur tous les rois du monde. » La joie de Sandoz éclate entr'autres à la levée du siège de Barcelone par les Français le 12 mai 1706. « Grande et admirable dé- « livrance, dit-il, qui arriva à la même heure et au même moment que le soleil

« fit le plus grand et entier éclipse que jamais vivant eût vu, la nuit étant venue
 « tout-à-fait, à 9, 10, 11 heures du matin, de sorte que le ministre se trouvant
 « en chaire, pour épouser Abram Perret-Gentil, il fallut lui porter deux chandelles
 « pour lire la liturgie du mariage. On voyait cinq planètes très distinctement et
 « plusieurs autres étoiles. Au reste Charles II est le 6^me roi d'Espagne, mort au
 « mois de novembre.

« On a introduit la version des psaumes de MM. Conrart et de la Bastide, re-
 « touchée par les pasteurs et professeurs de Genève. Les peuples en murmurent
 « terriblement; cependant les ministres ont commencé de se servir de cette dite
 « version le 1^{er} dimanche d'août. Quelques communautés en ont acheté à frais
 « communs et d'autres ne les veulent pas recevoir. On fait des livres pour et contre
 « cette nouvelle version. »

Suit une page qui apprend ce que fut l'année sous le rapport de la température et des productions de la terre.

Les événements de 1707 et de 1712 fournissent naturellement le sujet de remarques intéressantes. J'y lis qu'on fit une élection de 600 hommes Neuchâtelois et Valanginois pour aller au secours de LL. EE. de Berne sous les ordres de monsieur DesBarres. Voyez le surplus «ès-relations sur les Mercures, histoire de l'an 1712.»

M. Louis Vulliemin, un des éminents continuateurs de l'*Histoire Suisse* de Jean de Muller, n'a pas dédaigné de consulter ce *Journal de Jaques Sandoz* et d'en extraire quelques faits. (Tome 13^e, p. 387 et 393.) Ce perruquier n'était pas sans posséder quelques connaissances littéraires. Outre les gazettes et le *Mercur* il cite, en passant, divers ouvrages qu'il avait lus, comme les *Voyages de Thévenot*, le *Dictionnaire de Furetière*, etc. Il avait la culture intellectuelle que donnent toujours la lecture des livres saints et la fréquentation du culte public. On a observé que les peuples qui lisent la Bible étaient plus éclairés généralement que ceux qui ne la lisent point.

Une note finale nous apprend que Jaques Sandoz, né le 19 septembre 1664, fut notaire en 1690, marié en 1692, greffier en 1694, justicier en 1719, et qu'il mourut en 1738. Il est vraisemblable qu'il aura continué son journal au-delà de l'an 1712; c'est une de ces entreprises qu'on n'abandonne guères quand on l'a commencée et qu'on l'a poursuivie pendant 19 ans. Le journal qui existe est une copie qui a été terminée en 1736 du vivant de l'auteur par J. Robert. Tout annonce la fidélité de cette copie. Serait-il impossible de retrouver la continuation ou même l'original? Non. On en a retrouvé de plus anciens. Témoin, pour ne parler que de notre pays, la *Chronique des Chanoines* de la collégiale de Neuchâtel; elle était ensevelie sous un tas de vieux livres dans nos archives. Malheureusement, par le plus fâcheux des contretemps, elle périt peu après dans le grand incendie survenu à Neuchâtel en 1714.

Avant de mettre au rebut ce qu'on regarde comme des paperasses, on devrait y jeter un coup d'œil, surtout si ce sont d'anciens manuscrits. Le *Journal de Sandoz* est in-4°, de 872 pages, avec une table des matières par ordre alphabétique. Il est relié en deux volumes; l'écriture en est fort lisible.

Il ne peut être question de l'imprimer, car il renferme trop de détails insignifiants pour le temps actuel, quoiqu'ils ne fussent pas sans intérêt pour Sandoz et sa famille. Un extrait qu'on en publierait nous apprendrait beaucoup de choses relatives aux événements de l'époque où il vécut, aux mœurs, aux travaux, aux coutumes de ce temps-là. La vie laborieuse qu'on menait alors, les ouvrages que l'on faisait en famille, jettent dans l'étonnement ceux à qui, de nos jours, une aisance même modeste a fait contracter d'autres habitudes.

Des mesures ont été prises pour que ce journal ne se perde pas et soit déposé dans quelque bibliothèque du canton.

HUIT JOURS DANS LA NEIGE

SOUVENIRS DU JURA NEUCHATELOIS.

(Suite.)

Aux premières lueurs de l'aube, les sons rauques d'une corne de chasse firent pressaillir sous leur couverture nos jeunes gens encore endormis. C'était le vieux Simon-Pierre, en grand équipage de chasse, qui donnait le signal du départ. Il portait sur son éternelle blouse bleue un immense carnier de cuir brun, vaste récipient où trois lièvres pouvaient tenir à l'aise; deux larges bretelles, ornées de boucles de cuivre, suspendaient aux épaules ce meuble antique, où des hécatombes de gibier avaient laissé maintes traces de sang, ainsi que des flocons de poils et

de plumes. Sur le carnier flottait, au bout d'un cordon, la grande corne de bœuf servant de trompe de chasse; sous son bras était passé un long fusil, à doubles canons noirs, dont les batteries à silex étaient restées pures de toute transformation. Comme d'ordinaire il marchait presque à quatre pattes, tant son dos était courbé, mais ses pas étaient si rapides qu'il semblait courir, et ses jarrets de fer lassaient bientôt les hommes les plus agiles. Il était accompagné d'une demi-douzaine de joyeux lurons, aux larges épaules, aux traits accusés, à la barbe inculte, qui, le feutre gris sur l'oreille, la pipe de racine au coin de la bouche, le fusil suspendu à l'épaule par la bretelle, échangeaient entre eux de gais propos et se promettaient d'assaillir les retardataires par un feu croisé de quolibets.

Ces gars étaient la fine fleur des pois parmi les chasseurs de la contrée; robustes, vigoureux, excellents tireurs, rien ne les arrêtait, ni le froid, ni la pluie, ni la neige; une fois en chasse, il fallait les voir à l'œuvre. Ce qu'ils déployaient d'activité, de pénétration, de finesse, on ne peut se l'imaginer; toutes leurs manœuvres étaient dictées par les combinaisons d'une stratégie savante, fondée sur une connaissance approfondie des mœurs des animaux sauvages et de leurs instincts les plus secrets. — Mais leur maître à tous était Simon-Pierre, et ils en convenaient avec candeur. S'ils avaient le goût et l'intelligence de la chasse, ce vieux débris d'un autre âge en avait la divination et le génie; c'était cette passion qui entretenait la vitalité et l'énergie de la jeunesse dans ce corps qui s'écroulait sous le poids des ans. Rien ne le rendait heureux comme une partie de chasse bien engagée, dont un accident imprévu venait interrompre le cours régulier; il laissait ses compagnons s'épuiser en manœuvres brillantes, dignes de la haute école qui les avait formés, puis, lorsque l'insuccès les obligeait à avouer leur impuissance et leur défaite, il intervenait par une de ces inspirations lumineuses, souveraines, qui rétablissent les affaires compromises et décident la victoire. C'était plaisir de chasser en pareille compagnie; on était sûr de la fidélité de ses camarades, chacun se faisait une loi d'obéir au plan concerté d'avance et aux ordres donnés; jamais les séductions de la bouteille ne se jetaient à la traverse pour corrompre le plaisir et provoquer le mécontentement et les querelles.

Poussé, malgré lui, par ses habitudes de chasseur, le vieux Simon-Pierre faisait le tour de la maison des Robert, en attendant nos amis; il traçait *une enceinte*, comme font les chiens de bonne race pour reconnaître une localité douteuse. Soudain, il aperçut sur la neige des traces de sang, et des pas humains dirigés en divers sens. Ses yeux gris s'allumèrent sous son bonnet de martré, mais il ne dit mot, et, continuant son examen, il en eut bientôt assez vu pour lire, comme dans un livre, le sombre drame de la nuit. Aussi lorsque Virgile apparut, se frottant les yeux et étirant ses membres, il lui dit à l'oreille :

— Vous avez eu bataille et des os cassés? Encore de la contrebande?

Virgile étonné ne répondit qu'en mettant un doigt sur ses lèvres.

— Comment, s'empessa de dire le vieux, tu ne prends pas ton chien? Je n'ai pas emmené mes *courants* pour ne pas organiser une chasse en règle avant la *traque*; ne crois-tu pas qu'on pourrait tirer en chemin un lièvre à l'arrêt? Allons, Virgile, cours chercher Médor.

Au moment de rentrer dans la maison, Virgile se retourna pour inviter ses compagnons à entrer: « Venez prendre un petit verre ou une tasse de café chaud. »

— Non, non, c'est fait. A propos, et ton garçon du Vignoble, est-il encore dans la plume?... Tout beau, doucement, à bas..., diable de chien! ouf! — Et le pauvre Simon-Pierre étendu tout de son long dans la neige, empêtré dans son carnier, dans son fusil, faisait de vains efforts pour se relever.

C'était Médor qui avait commis ce méfait. Ivre de joie en voyant son maître lui ouvrir la porte et l'appeler, il s'était précipité au dehors en poussant de terribles hurlements; mais en apercevant les chasseurs avec leurs fusils, sa joie était devenue du délire, et redoublant de gambades effrénées, il avait d'abord sauté sur le dos courbé du Nestor, puis reprenant du champ et revenant sur lui à pleine carrière, il lui avait *fauché* les deux jambes et l'avait renversé, comme une quille atteinte par la boule d'un joueur vigoureux. — On remit le vieux en équilibre, on corrigea le chien qui fut tenu en laisse, et H. Emonet ayant rejoint la troupe, celle-ci s'achemina du côté des Convertis.

« Si ton brutal ne nous *lance* pas un lièvre dans une demi-heure, dit Simon-Pierre, en examinant les traces qui se croisaient sur la neige fondante, on lui allongera les oreilles et on l'enverra pour six mois dans un pensionnat de demoiselles pour lui enseigner les belles manières.

— Il lui manque un *casernement* avec une compagnie de carabiniers, dit Virgile; six semaines à Colombier en feraient un modèle.

— Avec l'artillerie, à la bonne heure, dit un solide gaillard à barbe rousse qui n'avait pas encore dit un mot; les carabiniers achèveraient de le corrompre. »

Ils cheminaient à la file en suivant un sentier en zig-zag qui descendait dans le val encaissé. L'air était doux et calme, le ciel gris; de temps à autre un léger souffle du nord-ouest faisait onduler les branches les plus grêles des sapins; tout annonçait un changement dans l'état de l'atmosphère, et le moment ne pouvait pas être mieux choisi pour se mettre en chasse. C'était une de ces journées où il fait bon profiter de sa liberté pour courir la campagne, surtout lorsqu'on sent la jeunesse, la santé, la vigueur courir dans les veines et délier les articulations. Toutes ces influences ne tardèrent pas à agir sur Emonet et le tirèrent enfin des préoccupations où les scènes de la nuit l'avaient plongé. La gaieté et

l'insouciance de ses compagnons étaient contagieuses; il se sentit transformé lorsqu'il entendit la voix de Simon-Pierre à la tête de la colonne.

— Par ici, Virgile, avec ton *sacre*; si ma piste est bonne, il y a du *poil* sous ce *sapelot*.

On se rangea en demi-cercle, Médor fut détaché, et on le dirigea vers l'endroit désigné. L'honnête animal s'avança le nez au vent, remua la queue d'un air significatif, puis tomba en arrêt, le museau sur le petit sapin à demi couvert de neige. Rien ne bougeait; chacun retenait son haleine.

— Jeune homme du lac, dit une voix, vous êtes notre hôte, à vous les honneurs! Expédiez-nous ce lièvre proprement.

Emonet fit quelques pas avec précaution, le fusil prêt à faire feu. Le chien restait immobile; seul un frémissement qui parcourait son corps comme une onde électrique trahissait en lui la présence de la vie. Impatienté par cette longue attente, Emonet appuya son pied sur la croûte de neige qui formait sur l'arbrisseau une calotte épaisse. A peine l'eut-il effleurée que cette calotte vola en éclats, en soulevant sa jambe, et du milieu des débris jaillit une sorte de projectile brun, qui se dirigea, en faisant un contour, vers les hauteurs, avec une vélocité sans pareille. C'était un lièvre énorme. Henri, presque renversé par le choc, avait manqué le fuyard de ses deux coups. Médor, aux trousses du lièvre, emboîtait le pas avec une ardeur désespérée, tandis que les chasseurs riaient à gorge déployée du bon tour auquel ils venaient d'assister.

— Coupe au droit, Virgile, criait Simon-Pierre en courant occuper un poste qu'il connaissait bien, tu le rencontreras au sentier du haut près du *passoir*. — Virgile avait déjà disparu dans les broussailles.

— Voilà un carabinier, dit Charles-Auguste, l'homme à la barbe rousse, qui court presque aussi vite qu'un artilleur.

— Faut-il pas, dit un autre, qu'il aille secourir son chien; ce grand monstre de bouquin serait bien capable de le dévorer.

— Peuh! c'est une petite chasse que celle au chien d'arrêt, dit un troisième, parlez-moi du courant; c'est ça qui fait une musique dans les côtes, quand on a une meute un peu *conséquente*.

Deux coups de feu interrompirent la conversation; ils furent suivis d'un hurlement plaintif, qui parut si grave à nos chasseurs, que, sans s'être dit un mot, ils accoururent tous en grande hâte. « Virgile, où es-tu? » criaient-ils; mais Virgile ne répondait pas. Enfin ils le trouvèrent, mais dans quel état! Médor gisait tout sanglant sur la neige à côté du lièvre qui avait rendu l'âme. Virgile à genoux, tête nue, les yeux pleins de larmes, sondait d'une main tremblante les blessures de son chien.

— A-t-il du cassé? dit Simon-Pierre en s'approchant.

— Regardez vous-même, je ne vois plus ce que je fais, j'ai tué mon chien!

— Je t'ai toujours dit que ton fusil était trop court, cela fait écarquiller le plomb; c'est bon pour les marauds; au *jour d'aujourd'hui* en voulant tout perfectionner on gâte les *inventations* des anciens. » — Cependant le vieillard s'était agenouillé, tâta Médor dans tous ses membres et l'apostrophait comme s'il eût pu le comprendre. « O le méchant garçon, qui m'a grimpé sur le dos, qui m'a roulé par terre, moi qui ai connu ton arrière grand-père, moi qui t'ai vu tout petit, qui t'ai fait rapporter ta première caille, qui ai tiré même une bécasse devant ton nez pour terminer ton éducation. Vilain ingrat, n'as-tu pas honte? »

— Le chien répondait par des gémissements plaintifs qui ressemblaient à une confession de ses péchés. — A la bonne heure, je vois que tu te repens, ne pleure pas, on te guérira si tu es sage.

— Il vous aime bien, dit Virgile, c'était une manière de vous témoigner son amitié.

— Je le sais parbleu bien, dit le vieux célibataire, mais on n'a jamais tort de gronder les chiens; c'est comme les enfants, ils ont toujours quelque méfait sur la conscience. — Il l'a échappé belle, dit-il en se relevant, le plomb l'a pris en écharpe et n'a fait que l'effleurer; six grains sont encore dans les chairs. Viens avec moi chez Von Bourg, qui demeure ici près, nous retirerons les plombs, puis on pansera les blessures. Pendant ce temps, vous autres, vous préparerez la *traque* dans le bas de la côte; lorsque vous serez prêts, vous donnerez trois coups de corne. Je serai au poste avec M. Emonet. »

On se sépara; Virgile prit le grand Médor dans ses bras et, pliant sous le faix, le porta l'espace d'un quart d'heure. Le chien, prenant au sérieux son rôle de malade, se laissait dorloter comme une idole. On le coucha sur l'établi d'horloger des Von Bourg. Simon-Pierre fixa un *migros* à son œil droit et, s'armant d'une paire de pinces, opéra le patient avec une légèreté, une dextérité, une élégance qui eussent fait honneur à un Dupuytren ou à un Nélaton. Puis, faisant un mélange d'huile, de sucre en poudre, et de vin rouge dont il avait sa gourde pleine, il en appliqua des compresses sur les blessures. « Ce remède est souverain, dit-il aux gens de la maison, il est indiqué dans la Bible, vous aurez la bonté d'en imbiber les compresses toutes les demi-heures; dans quelques jours il n'y paraîtra plus. *Leben-sie wohl!* On laisse ce chien sous votre bonne garde. »

A peine s'étaient-ils portés sur les hauteurs boisées de la côte voisine, que la corne fit entendre trois fois sa voix sonore dans le fond du val. Alors une sorte de cataclysme sembla se produire dans l'épaisseur de la forêt,

C'était une clameur à rendre les gens sourds !

comme dit La Fontaine, des bruits formidables de sonnailles se mêlant au grincement aigre des crécelles, aux sifflets aigus, au tonnerre des cornes, aux

cris féroces qui n'avaient rien à envier au larynx des Apaches ou des Comanches. C'étaient nos rudes chasseurs qui, rangés en ligne de bataille, en *ordon*, dans le langage des vendangeurs, remontaient la côte en faisant le plus de bruit possible. Leur but était de mettre en fuite les renards qui ont l'habitude de se retirer dans les bois pour trouver un abri sec, lorsque le dégel remplit d'eau leurs tanières. Ceux-ci, chassés de leur retraite, gagnent les hauteurs, mais ils ont à essayer le feu des hommes postés sur leur passage. Cette battue, faite à grand renfort de vacarme, est la *traque* de nos montagnards qui s'en donnent la joie lorsque les circonstances le permettent. On peut juger de l'intérêt avec lequel Emonet suivait les opérations des rabatteurs; l'index sur la détente de son arme, il sondait les profondeurs de la forêt pour y découvrir quelque proie invisible. Pendant longtemps rien ne remua; seuls, quelques geais criards, quelques grives babillardes s'envolèrent à tire-d'aile vers des bocages plus tranquilles. Tout à coup les cris de « gare! gare! » dominèrent le charivari; une ombre brune, glissant comme une flèche entre deux buissons, fut visible un instant, assez pour épauler et serrer la détente. Henri courut pour juger de l'effet de son coup de fusil; le renard avait gagné la lisière du bois et galopait indécis sur la route à prendre, lorsque soudain il bondit en l'air et retomba mort, puis une détonation sèche et aiguë comme un coup de fouet éclatait à une forte distance; c'était le fusil à silex et à petit calibre de Simon-Pierre qui jetait sa note meurtrière dans le concert général.

« Laissez cela, cria-t-il à Henri qui s'avavançait pour ramasser la bête, retournez à votre poste!

— Mais s'il n'est pas mort, il faut l'achever!

— Soyez tranquille, ceux que je touche sont *acrasés!* »

On fit ainsi battue sur battue; un renard fut tué par Emonet, un autre réussit à percer la ligne des rabatteurs qui le fusillèrent l'un après l'autre à la grande joie de Simon-Pierre; celui-ci riait sous cape en écoutant ces feux de file. Cette mésaventure piqua au vif nos chasseurs, et comme ils se lassaient de leur rôle peu amusant, ils demandèrent de poursuivre l'animal qu'on avait vu se retirer dans une petite combe rocheuse où devait se trouver sa tanière. — Chacun fut de cet avis, et comme la piste était visible sur la neige encore abondante dans cette anfractuosité de la montagne, la troupe fut bientôt rassemblée au pied d'un rocher à pic où s'ouvraient des crevasses assez nombreuses pour mettre nos gens dans la perplexité. Ces fissures furent explorées avec soin mais sans résultat.

— A qui pourrait-on demander un chien? dit Virgile.

— Il faudrait un basset pour nous tirer d'embarras!

— En voici un, dit Simon-Pierre en se présentant; depuis quatre-vingts ans que je marche, les jambes me sont assez rentrées dans le ventre pour que je puisse prétendre à cet honneur. Examinez cette pincée de poils; elle était accro-

chée à ce buisson qui masque l'entrée d'une autre tanière ; c'est donc là qu'est notre ermite.

— Cela ne prouve rien, le poil peut être de l'an passé.

— C'est vrai, dit Simon-Pierre, mais si vous mettez le nez à l'ouverture de la *baume*, vous sentirez un fumet qui vous en apprendra plus qu'un dictionnaire.

L'un des chasseurs allongea son organe olfactif dans l'intérieur de la grotte et flaira un moment avec réflexion.

— Pur blaireau, dit-il au bout d'un moment.

— Comment, du blaireau, cela ? dit Simon-Pierre avec indignation, mon cher Euphrase, retourne à l'école ! Faut-il être... jeune pour confondre le fumet du blaireau avec celui du renard ! Tenez, cela m'étouffe à cette distance !

Et pour purifier son nez par un parfum plus agréable, il aspira coup sur coup trois ou quatre prises de tabac.

— Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir, dit Charles-Auguste, en allumant une feuille de *brand* (mèche soufrée) qu'il fixa au bout d'une baguette et qu'il introduisit dans le trou. — Un coup d'encensoir à la face des gens leur fait toujours ouvrir la bouche. Ecoutez, on entend éternuer là-dedans ! Euphrase, sais-tu distinguer la toux d'un blaireau de celle d'un renard ?

— Je ne connais en fait d'*atout* que ceux que j'administre à ceux qui se moquent de moi !

Ce mauvais calembour fit rire tout le monde.

— A-t-il de l'esprit cet Euphrase, dit Charles-Auguste, si tu continues, le renard trahira son incognito pour rire en chœur avec nous.

— Tu ne l'as pas encore, ton renard ; le plus sûr est de tendre une trappe à l'entrée, nous perdons notre temps ici.

— Ah ! tu me défies ? Oh ! bien, tu vas voir ! — Charles-Auguste eut bientôt trouvé dans la forêt une perche à laquelle il assujettit solidement un grand tire-bourre à canon qu'il avait dans son sac ; muni de cet engin terrible il recommença à sonder les profondeurs de la cavité. — On n'est pas artilleur pour rien, dit-il, en tournant son arme dans ses mains comme un écouvillon, je crois que je tiens la gargousse, — et retirant sa sonde sans effort apparent, il ramena un magnifique renard charbonnier que l'instrument avait saisi au milieu du poitrail.

— Quel brigandage ! dit Emonet avec dégoût, c'est affreux ce que vous faites là !

— Ma foi, monsieur, on s'y prend comme on peut pour détruire cette vermine ; vous-même, vous avez dû faire de jolis trous à celui que vous avez tué. — Et prenant soudain le renard par les pattes de derrière, il lui brisa la tête contre un arbre. — Et de trois, dit-il en le jetant aux pieds d'Euphrase, — si tu crois qu'il y en a d'autres dans le trou, tu peux aller chercher tes trappes.

Il était midi, on résolut de faire halte pour se ravitailler ; on s'installa dans une

jolie clairière inclinée au sud et dépouillée de neige où plusieurs vieux troncs s'offraient en guise de sièges à nos chasseurs fatigués. Chacun tira de son sac quelques provisions et une gourde pleine de vin ou d'eau-de-vie, et se mit en devoir d'y faire honneur avec ce bel appétit qu'a développé le mouvement et le bonheur de vivre. L'infatigable Simon-Pierre arriva le dernier chargé de son renard qu'il prétendait écorcher avant de prendre son repas.

— Ah, vous croyez que je veux m'amuser à porter ce pacha à longue queue ? Je *vas* vous l'écorcher en un tour de main.

Il prit deux clous dans sa poche, les fixa dans un tronc à l'aide d'une pierre qui lui servit de marteau, y suspendit sa bête par les pieds de derrière, dégaina un couteau affilé qu'il avait fabriqué lui-même avec une lime anglaise et qu'il appelait son *guenevet* ; fendit le long des quatre membres la peau qu'il en détacha avec une adresse extrême, en fit de même pour le corps qui se trouva déshabillé en moins de temps qu'il n'en faut pour décrire cette opération. Le renard tué par Henri fut expédié de même.

— Veux-tu que je fasse la toilette à ton charbonnier pendant que les clous sont encore à l'arbre ?

— Plus tard, dit Charles-Auguste, il m'a donné assez de peine pour que je m'accorde le plaisir de voir de près le bout de son museau.

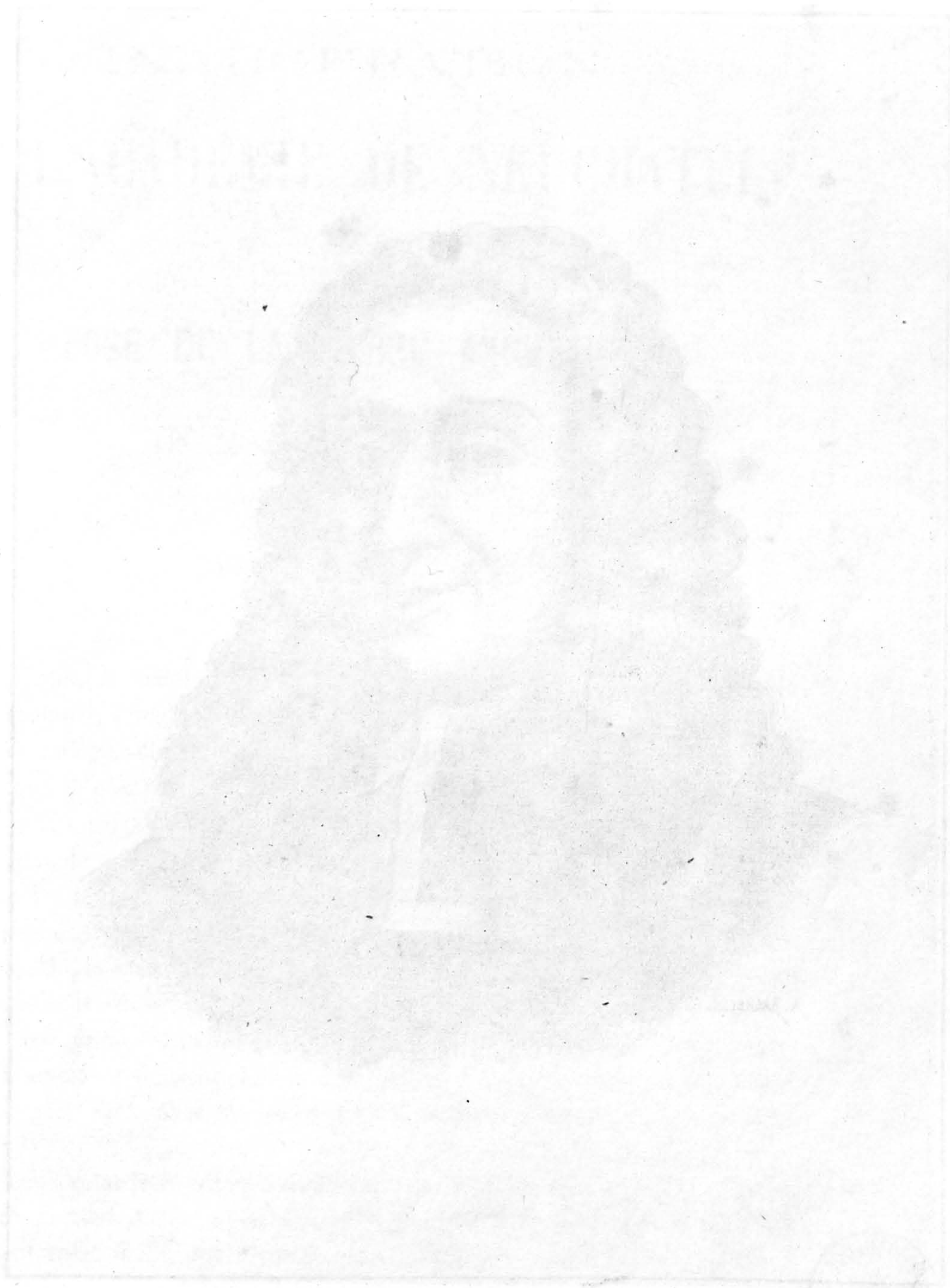
La clairière offrait alors un tableau charmant ; sur le fond sombre de la forêt, nos personnages groupés de la façon la plus heureuse se détachaient, éclairés par un pâle rayon de soleil glissant entre deux nuages. Au milieu du groupe pittoresque était étendu sur l'herbe maître renard, avec sa queue superbe, et sa riche fourrure fauve lavée de noir, d'où son nez pointu sortait avec toute sorte d'allures provoquantes. Il était le point de mire de tous les convives et le thème sur lequel chacun se plaisait à broder.

— Demande donc à ta bête combien de douzaines de poules elle a dérobées dans les environs depuis qu'elle sait marcher, disait l'un, chaque poil de son corps doit être le produit d'un crime.

(A suivre).

L. FAVRE.

MUSEE HERCULAN



M. BURGET



MUSÉE NEUCHÂTELOIS.



A. BACHELIN.



LS BOURGUET.

Lith. H. Furrer.

1'235'929 - n

INAUGURATION DE L'ACADÉMIE DE NEUCHÂTEL

ET

POSE DE LA PIERRE ANGULAIRE

DU NOUVEAU COLLÈGE.

La journée du 22 octobre 1866 a été marquée à Neuchâtel par une double solennité scolaire : l'inauguration de l'Académie et la pose de la pierre angulaire du nouveau collège actuellement en construction.

On sait que la constitution neuchâteloise de 1858 renfermait (art. 75), l'obligation pour l'Etat d'organiser les études supérieures. Cette prescription n'avait pas été perdue de vue par les autorités cantonales, mais les difficultés financières dans lesquelles le pays se trouva engagé pendant les années suivantes, en avaient fait ajourner l'exécution. Ce n'est qu'en 1864 que le grand-conseil, dans sa séance du 16 mai, adopta à l'unanimité la proposition suivante qui avait été déposée par son président, M. le professeur Desor :

« Le Conseil d'Etat est invité à présenter un projet de loi organisant l'enseignement supérieur dans le canton. Les frais de l'établissement à créer seront supportés par l'Etat, avec le concours de la localité où l'école supérieure aura son siège. »

De nouveaux retards résultant essentiellement du renouvellement de la législature et du conseil d'état, se produisirent encore, et ce n'est que le 24 mars 1866 que fut votée la *Loi sur l'enseignement supérieur*, à teneur de laquelle le conseil supérieur de l'académie fut bientôt constitué pour régler l'organisation de détail du nouvel établissement. A la suite de la nomination de MM. les professeurs, et d'accord avec les autorités municipales, le conseil d'état fixa au 22 octobre la double cérémonie dont nous avons parlé en commençant.

L'inauguration de l'académie a eu lieu dans la salle circulaire du gymnase, en présence du conseil d'état, d'une délégation du grand-conseil, des autorités municipales et communales, de la jeunesse académique et du public.

A 10 heures, M. le professeur Desor, président du conseil supérieur de l'académie, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux assistants, puis a accordé la parole au directeur de l'éducation publique, lequel s'est exprimé comme suit :

MESSIEURS,

C'est un spectacle empreint de quelque grandeur, que celui d'un peuple, petit par son territoire et par sa population, qui, au milieu du tumulte des armes et des dangereuses conceptions d'une diplomatie habile, craignant avec quelque apparence de raison les entreprises des nations puissantes qui l'entourent, d'une part, transforme, augmente et multiplie ses moyens de défense, afin d'être toujours prêt à repousser l'ennemi, et de l'autre trouve le moyen de perfectionner en même temps ce qui lui tient le plus au cœur, l'instruction de tous ses citoyens.

Avec quelle joie, ce peuple, s'il en était libre, supprimerait ses budgets militaires, convertirait le fer de ses épées, le bronze de ses canons, en instruments d'agriculture ou d'industrie, et vouerait toutes ses ressources, toutes ses forces économiques à des dépenses productrices de bien-être et de civilisation.

Mais le peuple suisse n'a pas la liberté du choix; même en s'occupant des arts et des labeurs paisibles du citoyen, il doit avoir constamment la main sur la garde de son épée ou sur la crosse de sa carabine.

Néanmoins, s'il a mille raisons de ne pas s'endormir sur la foi de traités que tout le monde répudie et déchire, et sur les assurances d'une neutralité qui n'a de valeur qu'autant qu'elle est d'accord avec les intérêts politiques des grands peuples voisins, il n'est pas moins bien inspiré lorsqu'il apporte ses soins les plus éclairés à l'instruction de la jeunesse. Il y a à cela deux avantages essentiels.

Le premier, c'est qu'un peuple qui veut à tout prix conserver son indépendance politique, peut décupler sa force de résistance par l'influence d'une éducation mâle et patriotique. C'est Athènes, c'est Sparte, ce sont les petites républiques grecques luttant victorieusement contre les forces barbares du Grand Roi; ou bien, ce sont les Confédérés de Saint-Jacques faisant par un trépas héroïque reculer d'effroi les bandes innombrables du Dauphin, mieux peut-être qu'ils n'eussent pu le faire par la plus éclatante victoire.

Le second avantage, c'est l'influence morale qu'un peuple, fût-il entre les plus petits, peut acquérir par une éducation civilisatrice avancée. Il y a, à la vérité, des époques où il semble que la force matérielle et brutale ait seule le privilège

de diriger les destinées du monde; mais pour l'honneur de l'humanité, ces époques sont passagères. Le règne du droit, de la vérité et de la justice reparaît; alors l'on apprécie la valeur véritable des nations, non plus seulement d'après le nombre des victoires, des trophées sanglants de la guerre, non plus même d'après l'étendue territoriale ou la population, mais aussi et surtout d'après les services réels qu'elles ont rendus à l'humanité.

N'est-ce pas à des phénomènes moraux de ce genre que la Suisse a dû plus d'une fois la conservation de son existence comme pays libre et indépendant? Les traités de paix de Westphalie en 1648, et de Vienne en 1815, ne proclament-ils pas bien haut la vérité de cette assertion? N'est-ce pas grâce à son passé, grâce aussi à sa marche ferme et énergiquement progressive, non moins que prudente dans le présent, qu'elle peut jouir de la juste considération dont nous la voyons aujourd'hui entourée.

Que ce soient donc là pour nous, Messieurs, des motifs de persévérer dans une voie aussi honorable. Nous sommes certains, pour en venir à l'objet de cette réunion, qu'en fondant une académie, nous augmentons la force, nous développons la prospérité, nous travaillons à la perpétuité d'une patrie que nous aimons.

Il est vrai que, pour une population de quatre-vingt mille âmes, disséminée en petits centres, un semblable établissement aura pu paraître une tentative bien hasardée ou même une témérité condamnable.

Plus d'un esprit se sera sans doute demandé avec anxiété si nos ressources limitées nous permettaient un luxe de ce genre, si nos besoins éducatifs exigeaient un pareil déploiement de forces intellectuelles, surtout avec les hautes écoles fédérales ou cantonales déjà existantes.

Tout en rendant hommage à l'esprit de prudence et de circonspection toujours utile dans une juste mesure, nous avouons ne pouvoir en cette circonstance, céder à des craintes qui nous paraissent chimériques.

Un rapide coup d'œil jeté sur notre organisation scolaire actuelle fera voir, que le canton de Neuchâtel ne pouvait guère sans inconséquence et sans dommage, s'arrêter à mi-chemin sur la voie dans laquelle il est entré.

La loi sur l'instruction primaire de 1850, révisée en 1861, tout en consacrant la liberté de l'enseignement sous certaines conditions, a organisé le premier degré de notre système éducatif sur les bases principales de l'obligation et de la gratuité de l'enseignement public.

Grâce à cette organisation, l'instruction populaire, qui avait déjà reçu une impulsion fort louable avant 1848, n'a fait que se développer depuis cette époque. Plus de deux millions de francs ont été dépensés pour la construction ou la réparation d'édifices scolaires; le programme des études a été étendu et complété; — trop étendu même, au dire de certaines personnes, bien qu'actuellement l'on fût fort embarrassé d'y retrancher une seule branche. Les commissions d'édu-

cation, nommées par les intéressés, remplissent généralement leurs devoirs d'administration avec activité et conscience; le corps enseignant a repris une nouvelle vie; l'esprit d'association introduit dans son sein a produit là comme ailleurs de bons fruits, et tend de plus en plus à divulguer, à populariser les bonnes méthodes d'enseignement. Les pères de famille ou ceux qui les représentent remplissent pour le plus grand nombre leurs devoirs envers leurs enfants, et les pénalités que la loi a édictées pour réprimer la négligence ne trouvent que rarement leur application.

L'État de son côté, agissant en vertu du principe que le développement intellectuel et moral du peuple est la plus solide base des républiques, a voué à cet objet les soins les plus assidus et a fait monter rapidement le budget cantonal de l'instruction publique de fr. 18,000 à fr. 160,000. Les budgets scolaires communaux et municipaux ont suivi aussi une marche très ascendante, quoique dans une proportion moins énorme.

Enfin l'Eglise, distincte de l'État et jouissant d'une grande autonomie, veille par le moyen des colloques de district et sous réserve de la plus entière liberté de conscience, à ce que l'enseignement religieux soit donné d'une manière régulière et fructueuse dans toutes les écoles du canton.

Il faut toutefois signaler une grande ombre à ce tableau; tandis que chaque profession, chaque métier, quels qu'ils soient, exigent une initiation, un apprentissage sérieux, seule, la profession d'instituteur primaire, une des plus importantes dans notre état social, puisque c'est à ceux qui l'exercent qu'est confié le soin, et dans quelque mesure, l'avenir des jeunes générations, n'a pas joui jusqu'à présent dans notre pays, de cette prérogative, la plus nécessaire cependant et la plus légitime. Les instituteurs neuchâtelois ont été privés jusqu'à ce jour du seul moyen vraiment efficace de se préparer à l'exercice de leur vocation.

Cette grave lacune devait être et est en effet comblée par l'adjonction d'une section de pédagogie à l'établissement cantonal d'instruction supérieure.

Les bases de l'instruction populaire étant ainsi jetées, on pouvait continuer à construire, assuré que maintenant les nobles matériaux que façonne l'esprit humain ne viendraient pas à manquer. On était certain d'avoir des jeunes gens bien préparés pour une instruction scientifique plus relevée.

On vit naître alors les écoles secondaires ou industrielles, ces institutions modernes par excellence, répondant aux nécessités de notre civilisation actuelle et travaillant pour elle.

Les études classiques qui, depuis longtemps, florissaient dans notre pays, eurent le complément et le contrepoids qui leur manquaient.

Là s'était arrêtée l'intervention du gouvernement dans le domaine de l'enseignement public. Mais l'édifice n'était pas complet; il lui fallait un couronnement. On l'a si bien senti que notre constitution cantonale de 1858 a fait une

obligation à l'État d'organiser le degré supérieur des études. Aussi l'opinion publique vint-elle un jour par la voix du premier magistrat du canton, réclamer l'exécution des promesses constitutionnelles, et les acclamations de la jeunesse neuchâteloise montrèrent en cette occasion combien elle ressentait la lacune existante, et avec quelle joie elle saluerait un jour comme celui-ci.

Ce n'est pas néanmoins que Neuchâtel ait été privé de tout temps d'un enseignement supérieur ou académique. A qui apprendrait-on par exemple, que dans la période de 1841 à 1848, une académie créée par le gouvernement de la principauté, avait pendant ces quelques années jeté un brillant éclat. Qui ignorerait, que depuis cette dernière époque jusqu'à aujourd'hui, c'est la commune de Neuchâtel qui, à elle seule, a pourvu aux soins de l'enseignement supérieur existant; mais si le pays lui doit de la reconnaissance pour ce qu'elle a fait, il n'en faut pas moins remarquer qu'en agissant ainsi, elle était en dehors de son rôle, comme l'État lui-même n'était pas dans le sien en s'abstenant.

Si nous considérons en effet la nature des choses et l'ordre généralement adopté dans les cantons les mieux organisés en fait d'enseignement, nous trouvons ceci : c'est qu'à la commune (ou municipalité) ressortit l'instruction primaire; — au district, l'instruction secondaire; — et à l'État, soit au canton pris dans son ensemble, l'instruction supérieure.

D'autres motifs, indépendamment de ceux que nous venons de rappeler, devaient engager l'État de Neuchâtel à organiser l'enseignement supérieur. Ainsi, outre l'honneur qui en rejaillit sur le pays entier, il y a un bénéfice réel à posséder une institution publique de ce genre : les jeunes neuchâtelois pourront compléter chez eux leur instruction générale avant d'aller commencer au dehors leurs études spéciales ou professionnelles; ils gagneront ainsi une ou deux années, celles précisément où le caractère se développe et se fortifie.

L'académie de Neuchâtel, grâce à sa bonne réputation, grâce à la distinction de ses professeurs, attirera, nous l'espérons, des jeunes gens du dehors en assez grand nombre, qui viendront chercher l'instruction dans une ville où se sont conservées des traditions d'étude et de moralité fort honorables.

Ce serait mal comprendre la notion d'égalité civile et politique, même dans une république comme la nôtre, que de vouloir s'élever contre une prétendue aristocratie de l'instruction et du talent. Sans doute tout citoyen doit savoir lire, écrire, calculer; mais ce n'est pas assez; vouloir en rester là, sous prétexte d'égalité, ce serait désertier les vrais intérêts de la société; vouloir coucher les intelligences dans un lit de Procuste, ce serait mutiler l'esprit humain, sans profit réel pour personne et au grand dommage de la communauté. Une erreur non moins fâcheuse consisterait à ne voir dans les hautes études que le côté purement utilitaire; c'est peut-être là un danger dans un pays essentiellement industriel, chez un peuple aux tendances pratiques et positives; le meilleur

contrepoids, non pas à ces tendances qui sont légitimes, mais à ce qu'elles pourraient avoir d'outré, d'exclusif, se trouve, croyons-nous, dans un enseignement supérieur fortement empreint de tendances spiritualistes, voué à la recherche de la vérité pour l'amour de la vérité elle-même, tendant à cultiver l'esprit pour l'esprit, à nourrir l'âme pour l'âme, à sonder les profondeurs de la science pour propager sur la terre le règne de la vérité qui est le règne de Dieu.

Il y avait aussi convenance politique pour notre pays à organiser l'enseignement supérieur. Sans parler de l'espèce d'obligation morale où se trouvait la république de remplacer l'académie supprimée en 1848, notre pays a et aura de plus en plus besoin de posséder dans son sein un grand nombre d'hommes instruits, bien préparés pour les diverses fonctions publiques aussi bien que pour les carrières scientifiques ou libérales.

Ajoutons que désormais, grâce à l'élargissement des idées, la vie de tout neuchâtelois, de tout suisse, est intimement liée à la vie de ses concitoyens; un homme n'est plus libre en quelque sorte, de s'isoler, de se renfermer dans une existence égoïste. Il doit porter sa part de la solidarité commune. Les droits que lui donne la naissance se sont augmentés, en même temps que ses devoirs se sont multipliés et ont ajouté à la vie une gravité nouvelle. Voilà pourquoi cette académie, dernier stage du jeune homme qui va entrer comme membre actif dans la société, doit devenir une véritable *école de citoyens*.

Nous voudrions que tous, pères de famille et jeunes gens, professeurs et étudiants, partageassent avec nous la conviction que l'académie fait dès aujourd'hui irrévocablement partie intégrante de notre économie nationale.

Une telle conviction, ajoutant un patriotique enthousiasme à tous les mobiles qui doivent faire aimer et rechercher l'instruction, ne pourrait manquer d'exercer une influence décisive sur une foule d'esprits. L'enseignement donné et l'enseignement reçu auraient dès lors un point de jonction; un intérêt général, celui de la communauté, viendrait diriger et renforcer l'intérêt particulier de celui qui enseigne et de celui qui apprend. Chaque branche d'étude acquerrait, outre son importance intrinsèque, une autre importance, en vertu de l'influence qu'elle exercerait sur le développement intellectuel du futur citoyen. On n'apprendrait plus, par exemple, l'histoire pour l'histoire seulement, mais parce qu'on sentirait que cette science grave et sérieuse est une des plus propres à élever l'âme, à donner au caractère la dignité républicaine.

Quelle n'est pas aussi la haute importance des enseignements qui ont pour but la recherche de la vérité, de la sagesse, de la morale dans un état où chaque citoyen est fréquemment appelé à réfléchir sur la portée de ses actes civils ou politiques et à prendre une part active aux décisions de ses concitoyens. Et combien le bon sens, ce génie des républiques, ne sera-t-il pas développé et favorisé par l'étude de la logique, du raisonnement et des sciences qui forment le jugement ?

C'est ainsi, et pour ne pas entrer plus avant dans ce sujet, que nous concevons au point de vue de nos bonnes et saines idées helvétiques, les résultats des futures études académiques; une telle éducation s'appliquant à une nationalité retrempee chaque jour à la double source de l'antique patriotisme et du christianisme vivant des premiers âges, la rendrait, nous dirions indestructible, si l'on osait employer cette expression à l'égard des choses humaines.

C'est aussi une œuvre humaine que nous réalisons aujourd'hui, et si, à ce titre, elle n'est pas à l'abri des coups du sort, qu'il nous soit permis du moins de la placer sous la sauvegarde du Dieu qui a toujours protégé la liberté et les institutions de notre chère patrie suisse.

C'est dans cette pensée que nous avons l'honneur, Messieurs, d'inaugurer et de déclarer ouverte à partir de ce jour la nouvelle académie de Neuchâtel.

M. le Directeur de l'Education publique, au nom du Conseil d'Etat, a ensuite installé officiellement MM. les professeurs dans leurs nouvelles fonctions, puis M. le Recteur a prononcé le discours suivant:

Monsieur le Vice-Président du Grand-Conseil,

Monsieur le Président et Messieurs les Membres du Conseil d'Etat.

Seize années se sont écoulées depuis que le premier gouvernement républicain de notre Canton s'imposait la tâche d'édifier graduellement, sur les nouvelles bases constitutionnelles, un ensemble d'établissements scolaires appropriés aux besoins du peuple et aux forces du pays, aussi bien qu'aux exigences du progrès moderne.

A cette époque déjà, l'on avait mesuré l'étendue et les difficultés de l'œuvre, l'on ne se dissimulait pas qu'il faudrait beaucoup de temps pour l'accomplir.

L'organisation de l'instruction publique primaire réclamait, à certains égards, la réforme préalable de l'institution communale.

La création d'écoles secondaires ou industrielles n'était possible que dans les localités pourvues des ressources du régime municipal; et nos municipalités n'existaient pas encore.

Enfin, la fondation d'un établissement d'instruction supérieure devait exiger le concours des trois facteurs réunis: l'intervention de l'Etat, combinée avec la coopération de la Commune et celle de la Municipalité du chef-lieu.

Aux obstacles inhérents à l'exécution du plan primitif, se sont ajoutés les complications résultant des luttes politiques qui ont accompagné notre émancipation nationale, et les embarras financiers qui suivirent la construction de notre réseau de voies ferrées.

Telles ont été les causes du retard qu'a éprouvé la réalisation de l'institution dont le discours de l'honorable Directeur de l'Education publique a exposé l'utilité et l'opportunité.

Aujourd'hui, cependant, le but est atteint; le travail du législateur est terminé; ce qu'il reste à faire rentre dans le courant de l'administration; et bien que nous ressentions encore le contre-coup des crises que le pays a traversées, nous pouvons, à bon droit, célébrer, comme une belle journée pour la République, celle où nous voyons nos institutions scolaires, communales et municipales, consolidées et définitivement complétées par la constitution d'une Académie cantonale.

En applaudissant à cet heureux événement, je vous félicite tout spécialement Monsieur le Directeur de l'Education, ainsi que Monsieur le Président et Messieurs les membres du Conseil académique, de ce que le succès ait couronné votre initiative, vos persévérants efforts, vos longs et pénibles travaux.

Tout n'est pas irréprochable, sans doute, dans l'organisation de l'établissement que nous inaugurons.

Il est évident que, sur certains points où l'on n'a pu réaliser ce qu'il y avait de mieux à faire, on a dû se contenter de faire pour le mieux.

Je ne saurais m'empêcher de regretter, entre autres, que le gymnase supérieur littéraire n'ait pas dans l'Académie la place que la loi semblait devoir lui assigner.

Mais le temps et l'expérience seront, je l'espère, d'actifs agents de progrès et de perfectionnement, dont l'influence rapprochera ce que les conventions me semblent avoir trop séparé.

Ainsi, sans revenir sur l'état de fait actuel, et tout en admettant l'Académie telle que je la trouve constituée, j'ose fonder mes espérances, quant à son avenir, moins sur les textes des conventions, que sur l'esprit qui animera le corps académique, sur le zèle et les travaux de chacune de ses sections, et même sur l'initiative de chaque professeur en particulier.

C'est sur nous, en effet, Messieurs et chers collègues, que reposera en majeure partie la responsabilité du succès de la nouvelle institution. L'opinion publique sera même, à cet égard, probablement plus sévère, plus exigeante, que la stricte justice ne le comporterait. Acceptons néanmoins le fardeau de la responsabilité, comme on doit le faire en démocratie, où toute fonction publique est nécessairement soumise au libre contrôle de tous les citoyens.

En même temps, Messieurs, permettez-moi d'aller au devant de votre pensée et de me constituer votre organe en exprimant, comme on doit aussi le faire dans une vraie démocratie, le vœu que l'Académie de Neuchâtel se développe librement, de son propre fonds, avec la plus grande spontanéité de la part de ses membres, et le moins de gouvernement que possible de la part de tous ceux qui concourent à son administration.

De votre côté, Messieurs les étudiants, vous contribuerez, plus que vous n'y songez peut-être, au renom de l'école qui vous est ouverte. Notre Académie, j'en ai la conviction, se fera des amis dans le Canton et au dehors, en raison directe de la réputation de ses élèves.

Quant à la réalisation des vœux que nous formons sur ce point, nous l'attendons, par dessus tout, de votre propre détermination. Si nous faisons de la spontanéité une vertu pour les membres du corps académique, nous désirons la voir se manifester parmi vous jusque dans le champ du travail et même dans le domaine de la discipline. Au surplus, quelle recommandation vous adresserais-je encore? Jeunes gens de ce canton ou d'autres parties de la Confédération, ayez soin, vous dirai-je, de conserver votre individualité d'étudiants suisses. Enfants des Alpes et du Jura, élevés au sein de la belle et forte nature helvétique, continuez d'allier à vos travaux, l'amour du sol natal, les joies de l'amitié, les pures jouissances de l'enthousiasme, cette sève de la jeunesse sans laquelle il ne se fait pas de grandes œuvres, ni de grandes actions. Mais laissez à d'autres pays ces mœurs universitaires, à la fois licencieuses et aristocratiques, qui sont incompatibles avec nos institutions démocratiques et fédératives, inconciliables avec nos traditions religieuses, patriotiques et littéraires.

On parle de nos jours, d'une puissance irrésistible qui entraîne les Etats secondaires et les fait disparaître dans de grandes agglomérations. Si la Suisse, pour ce qui la concerne, n'accepte point cet augure ignominieux, où trouvera-t-elle une meilleure garantie d'indépendance que dans l'énergie de sa nationalité? et quelle sera la sauvegarde de cette nationalité, sinon les mœurs et les institutions qu'elle oppose au torrent centralisateur?

A ce point de vue spécial, il n'y a peut-être pas de fait d'une plus grande portée que l'existence de ces écoles cantonales que l'on rencontre dans les trois familles de la population helvétique.

Il est particulièrement intéressant, dans le moment actuel, de remarquer que ces établissements sont tous en voie de prospérité et, entre autres, que ceux de la Suisse romande, plus ou moins ébranlés par les commotions qui ont amené la chute du Pacte de 1815, tendent à reprendre un développement et un éclat dignes de l'illustration scientifique, artistique et littéraire des cantons auxquels ils appartiennent.

L'Académie de Neuchâtel offre deux particularités qui la distinguent des Académies de Genève et de Lausanne. Ces deux dernières ont été fondées dans un siècle théologique, par les hommes de la réformation. La faculté de théologie y tenait la première place, et l'enseignement pédagogique ne s'y trouvait pas représenté, attendu que l'école, à cette époque, était l'auxiliaire de l'église, et le régent, l'élève du pasteur.

Dans la période de 1830, on a créé à Lausanne, à côté de l'Académie, une

école normale destinée à former des instituteurs, tandis que certains cantons de la Suisse allemande ont adopté, dans le même but, le système des séminaires.

A Neuchâtel, on ne connaît ni école normale, ni séminaire de régents, mais l'Académie possède une section de pédagogie qui satisfait au programme des deux classes supérieures d'une école normale. Elle s'ouvrira, selon toute probabilité, avec le semestre d'été.

D'autre part, notre Académie n'a pas de faculté de théologie ; mais il en existe une, à côté d'elle, qui relève exclusivement du synode de l'église neuchâteloise.

Cette organisation, qui nous est propre, inaugure dans le régime général de l'instruction supérieure en Suisse, une double innovation, qu'il est superflu de discuter en principe, puisque l'expérience en fera prochainement apprécier les inconvénients et le mérite.

Pour ce qui me concerne, j'en appelle de mes vœux l'entier succès. Autant il me paraît rationnel de constituer l'église gardienne de ses dogmes, et de laisser l'enseignement de la théologie en dehors du programme et des discussions académiques, autant il me semble convenable d'appeler les élèves régents à faire un cours d'études, et les instituteurs déjà placés à suivre des cours de répétition dans notre établissement cantonal d'instruction supérieure.

Craindra-t-on peut-être que la liberté académique n'exerce une fâcheuse influence sur les instituteurs ? Mais je redouterais beaucoup plus pour eux et pour la société dans laquelle ils doivent entrer, une éducation tendencieuse et timorée qui les retiendrait pendant la durée de leurs études comme emprisonnés dans un cercle de doctrines, loin du contact du monde, à l'abri du choc de la contradiction.

C'est une méthode que l'on n'a que trop employée ; et sur ce point, les partis les plus opposés ont commis la même faute : les uns et les autres ont cédé à la tentation de se faire du corps enseignant un instrument de propagande, un moyen de domination. L'on a vu des directeurs de séminaires pédagogiques remplir le rôle de chefs de secte, et leurs élèves ne considérer leur mission dans l'école que comme un apostolat des dogmes de leur maître. Partout où ce phénomène s'est produit, une fiévreuse agitation a gagné le peuple. Il s'est livré des batailles électorales à propos du séminaire des régents. Il y a eu des directeurs destitués, des séminaires tour à tour supprimés, réformés, réorganisés, au gré du parti victorieux.

Qui ne souhaitera, Messieurs, que de pareilles expériences soient épargnées à notre pays ? Eh bien, la loi sur l'enseignement supérieur tend précisément à les prévenir, en invitant nos instituteurs à faire leur dernier cours d'études à l'Académie cantonale, au même titre que les élèves du gymnase scientifique, et le plus souvent confondus avec eux dans les mêmes classes.

Au fond, pourquoi n'en serait-il pas ainsi ?

Le mot d'Académie éveille, il est vrai, assez généralement, l'idée d'une sorte de sanctuaire des lettres et des sciences accessible seulement à un petit nombre de privilégiés. Cette notion n'est plus exacte, appliquée aux établissements d'instruction supérieure de notre siècle démocratique.

Sans doute le cours régulier des études qui aboutissent aux professions savantes, oblige toujours de fournir une longue et coûteuse carrière. Mais les universités et les académies de notre temps ne s'en tiennent pas à leur classique mission. Elles s'organisent, en outre, de plus en plus, en vue de desservir aussi économiquement et aussi promptement que possible, les intérêts multiples de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de l'enseignement populaire, des magistratures électives.

Un pays tel que le nôtre ne peut plus se passer d'un établissement de ce genre, où, à côté des cours offerts aux jeunes gens qui se préparent à la carrière de l'église, du barreau, de la médecine ou à celle du génie civil, il se rencontre, entre autres, à la disposition des agronomes, des fabricants, des industriels, un laboratoire de chimie, des collections scientifiques, un cabinet de physique, un observatoire astronomique, à la hauteur de la science moderne, et dirigés par des hommes d'un mérite reconnu.

La science, alliée à l'intelligence et à la moralité, tient aujourd'hui la clé de la prospérité industrielle des nations, petites ou grandes. C'est une vérité banale, j'en conviens ; mais autre chose est de la connaître, et autre chose d'agir en conséquence, comme on sait le faire, par exemple, à Zurich, où l'université n'a pas de plus généreux soutiens que les principaux industriels de ce canton florissant. Chez nous aussi, Messieurs, l'Académie, pour produire tout le bien qu'elle peut faire, doit aspirer à la popularité. Il importe que dans nos villes et nos villages, on ne l'envisage pas comme une école de plus ajoutée à celles du chef-lieu, mais qu'on la salue, pour ainsi dire, comme s'il s'agissait de classes supérieures ajoutées à toutes les écoles du pays.

Il va sans dire que l'on ne saurait s'attendre à voir de si tôt y affluer un grand nombre d'étudiants. Il faut d'abord qu'on apprenne à la connaître ; et ensuite, ce qui est plus difficile, que le goût des études supérieures devienne plus général, entre plus profondément dans les mœurs nationales.

Ce progrès, j'en suis persuadé, ne s'effectuera point sous la seule préoccupation des intérêts matériels. Si j'ai touché à ce côté de la question des études supérieures, c'est qu'il m'a paru que trop souvent l'on en méconnaissait l'importance. Mais je m'empresse d'ajouter que l'amour de l'instruction a dans notre canton, comme ailleurs, des racines plus profondes. L'on en peut juger à la nature des espérances et des appréhensions qu'a excitées dans nos familles la fondation de l'Académie. C'est le côté moral de l'institution qui a essentiellement attiré sur elle l'attention publique ; et c'est surtout à ce point de vue que l'intérêt

qu'elle excite ira en augmentant. Je ne serais même pas surpris que, toute modeste qu'est notre école, elle ne frappât les regards de plus d'un observateur éloigné de nos frontières ; et cela en raison d'une particularité que j'ai déjà signalée, savoir son entière indépendance de tout établissement dogmatique.

Cette circonstance que j'estime favorable à ses travaux, lui assigne un rôle en quelque sorte désintéressé dans les débats contemporains qui ont pour objet la révision des formules et des institutions confessionnelles. Je souhaite qu'elle profite de cette position exceptionnelle pour n'avoir d'autre esprit de corps que l'amour de la vérité. Je désire que chacun de nous témoigne à la fois et de ses propres convictions, et de son respect pour la sincérité des convictions de ses adversaires. Nous avons à donner quelque chose de plus que des leçons à la jeunesse de notre école : nous lui devons des conseils et des exemples, qui la prémunissent contre les séductions de l'orgueil, contre les dangers des jugements précipités et de la présomption d'esprit.

Travaillons à former des caractères indépendants, chez lesquels la conscience ne se laisse dominer ni par un respect superstitieux de l'autorité traditionnelle ni par une ambitieuse ardeur d'innovation. Efforçons-nous de développer chez le jeune homme toutes les facultés morales et intellectuelles dont le Créateur l'a doué. Que notre œuvre ait toute l'ampleur dont elle est susceptible ! Qu'elle porte le cachet de la force, de la mesure, de l'harmonie ! Et puissent nos concitoyens l'entourer d'une patriotique sympathie, et les magistrats de la République l'honorer de leurs encouragements ! Et que la mère de famille aussi puisse, en même temps, la bénir et en rendre grâce à Dieu dans l'humble sanctuaire du foyer domestique !

M. le Recteur a cédé ensuite la tribune à M. Louis Favre, chargé de prendre la parole au nom du corps académique ; M. le professeur Favre a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

Appelé, il y a quelques jours, par le corps des professeurs, à prendre la parole en ce moment, je dois prévenir mon auditoire qu'il se trompe s'il attend de moi des prodiges d'éloquence et des trésors d'érudition. Simple professeur de dessin mathématique, j'ignore l'art des rhéteurs, les artifices du langage, les délicatesses de la plume. Pénétré de l'importance du moment actuel, incertain de l'avenir, j'ai cherché dans le passé, dans notre histoire nationale, des enseignements et des exemples pour éclairer nos pas.

Et d'abord, je me suis demandé, après les discussions provoquées par la création de l'Académie, quelle position était faite désormais dans le pays au corps enseignant supérieur. Sommes-nous, comme quelques-uns le disent, une superfétation, une excroissance inutile, sans emploi dans le domaine de l'instruction publique, ou avons-nous, de par l'histoire et les besoins de notre peuple, une raison d'être aussi logique, aussi démontrée que telle autre institution que personne ne songe à contester ? — Cette assurance nous est nécessaire pour entreprendre avec courage, avec foi la tâche qui nous est confiée. Nous avons besoin des sympathies des gens éclairés, de ce public d'élite qui se préoccupe des travaux de l'intelligence et recherche les jouissances de l'esprit. Forts de cette communion intellectuelle, réchauffés par cette approbation plus précieuse que l'or, nous saurons montrer, je l'espère, que la valeur d'un corps enseignant, ne gît pas seulement dans la somme des vérités scientifiques qu'il répand autour de lui, mais dans l'heureuse direction qu'il sait donner aux facultés des jeunes gens, en les guidant par le sentier austère du travail, vers ces sommets radieux où habitent les sublimes vertus que l'Évangile a révélées au monde. A quoi servirait un enseignement qui n'aurait pas pour effet de rendre les élèves à la fois plus savants et meilleurs ? c'est bien alors que nous donnerions raison aux adversaires de l'Académie.

Si la tradition historique et le développement organique des institutions suffisent pour légitimer une création nationale, l'Académie actuelle n'a rien à craindre ; sa naissance n'est pas un événement imprévu, son nom n'est pas nouveau parmi nous. On parlait de fonder une Académie à Neuchâtel déjà en 1707, mais l'impulsion partant de haut lieu, elle n'aurait pas eu pour racines cette initiative populaire et individuelle qui rend vivaces nos créations démocratiques. — Plus tard, ce nom d'Académie est encore prononcé. C'était en 1731. — Mais l'idée avait fait des progrès, elle avait germé au sein des Conseils de la Bourgeoisie, qui étaient tombés d'accord pour fonder une chaire de *philosophie et de mathématiques*. Nos pères, dont les ressources pécuniaires étaient restreintes, avaient pour principes, en gens pratiques et économes, de tirer parti de ce qu'ils trouvaient sous la main, sans rien livrer au hasard. Le chef-lieu servait alors de retraite à un savant modeste dont la renommée s'étendait au loin ; les lettres, que lui écrivaient les sommités scientifiques de l'Europe, avaient la plupart pour suscription : à *M. L. Bourguet, célèbre philosophe à Neuchâtel*. C'est lui qui fut choisi pour occuper cette chaire, toutefois après avoir dûment subi un examen, et à la condition, disent les manuels des conseils, « qu'il fera une harangue inaugurale en public, *après les vendanges prochaines*. » — On voit que ce n'est pas d'aujourd'hui que les harangues sont de mise et que les vendanges ont toujours été une époque respectée par les propriétaires de nos riches coteaux.

Donc le 19 octobre 1731, à 10 heures du matin, en présence d'un nombreux auditoire, où l'on remarquait les Quatre-ministres, le conseil de ville et les pasteurs, Bourguet prononça un discours latin — j'ignore si tout le monde le comprit, — dans lequel, après avoir fait le tableau des établissements supérieurs de la Suisse et de l'étranger, il dit : « que si l'exemple de tant d'Académies ne suffisait pas pour prouver l'excellence et l'utilité de l'étude des mathématiques et de la philosophie, les soins des *Pères de la Patrie* nous le démontreraient, puisqu'il leur a plu de fonder une chaire destinée à cet enseignement, afin de servir de commencement à *une Académie*.

Le rêve de Bourguet devait attendre 110 ans, avant de recevoir un commencement de réalisation en 1841.

Voyons maintenant quel était l'homme appelé à ce poste, plus honorable que lucratif, puisque le traitement ne dépassait pas 400 livres tournois, soit 571 fr. de notre monnaie. Nous examinerons aussi ce qu'étaient chez nous les études scientifiques à cette époque.

Louis Bourguet, alors dans sa 55^{me} année, était digne d'être apprécié sur un théâtre bien autrement vaste que celui de notre petite ville; il mérite d'être connu et vénéré de la génération actuelle, non pas seulement pour son caractère et ses vertus, mais parce qu'il planta, d'une main ferme, sur notre sol, le drapeau de la science, sur lequel sont venus s'inscrire, plus tard, des noms illustres. Il était le centre d'une petite société d'amis, unis entr'eux par un goût prononcé pour la botanique, la géologie, la météorologie, dont ils devaient être chez nous les premiers pionniers. C'est à ce titre que nous devons honorer les noms de *Laurent Garcin*, le voyageur aux Indes orientales, membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris, membre honoraire de la Société royale de Londres, associé de l'Institut de Bologne; — de *Jean-Antoine d'Ivernois* (qui avait passé plusieurs années en Russie), membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, — les deux, médecins à Neuchâtel, botanistes distingués, amis du Grand Haller; — de *Pierre Cartier*, pasteur à la Chaux-du-Milieu, à qui la géologie est redevable, non seulement de la découverte de nombreux fossiles, mais des planches qui accompagnent le *Traité des pétrifications* de Bourguet, dont il avait fait lui-même tous les dessins; — de *Abraham Gagnebin*, médecin à la Ferrière, botaniste, géologue, météorologiste, explorateur infatigable des montagnes et des vallées de l'Erguel, savant modeste, dont nos voisins, du Jura bernois, sont fiers de suivre les traces. Tous ces noms sont inséparables de celui de Bourguet, et lui-même se plaît à leur rendre hommage pour leur concours dévoué, pour leurs encouragements, pour la générosité sans limite avec laquelle ils lui ont livré leurs collections et leurs observations.

« Bourguet, » dit un article inséré dans le *Mercure suisse* du mois d'avril 1743, « était de petite taille et d'une complexion délicate. Il avait le tour et les traits

« du visage beaux et réguliers, l'œil bleuâtre, vif, un peu gros, et à fleur de tête,
« le nez aquilin, la bouche agréable et riante. Un peu de couleur et d'embonpoint
« auraient mis ces avantages dans un tout autre jour. Sa physionomie, des plus
« heureuses, annonçait de loin sa pénétration, son discernement, sa politesse, sa
« candeur et la sérénité de son âme. C'était aussi son vrai caractère qu'il a con-
« stamment soutenu. Partout il s'est fait voir homme d'esprit, honnête homme,
« philosophe chrétien. »

Le professeur Bourguet ne se bornait pas à ses cours réguliers, il en donna plusieurs où le public était admis, les dames aussi bien que les messieurs, et qui furent à cette époque, si éloignée de nous, la première manifestation de ces séances publiques qui ont pris tant de faveur depuis quelques années. Ces séances se donnaient dans une salle de la maison des orphelins — appelée alors maison de charité — construite depuis peu et qui était, pour l'époque, un édifice considérable entouré de jardins et de vastes dégagements — la salle des Concerts n'ayant été fondée qu'en 1766, et l'Hôpital, ainsi que l'Hôtel de ville, datant de la fin du XVIII^{me} siècle. — Un peu plus haut, sur l'emplacement des chantiers et du collège municipal, s'étendait le cimetière, qui avait succédé, à la fin du XVI^{me} siècle, à celui de la terrasse du château, autour de la Collégiale, et qui fut remplacé en 1809 par celui du Mail. Le faubourg actuel n'existait pas, la rive du lac passait au nord de la Place du Gymnase dont l'assiette — l'ancien bassin — a été conquise à grands frais sur les eaux. — La Place d'armes, formée par les alluvions du Seyon, n'était couverte que de peupliers et se prêtait à merveille aux jeux des enfants et aux exercices militaires des compagnies bourgeoises qui y paradaient le dimanche matin. Le Seyon, hideux cloaque, étalait ses immondices dans l'espace occupé par la rue à laquelle il a donné son nom, et le vieil édifice à cheval sur le torrent, édifice dont nous avons vu la démolition toute récente, était le palais de justice de cette époque. La ville et la banlieue avaient une population de trois mille et quelques cents habitants dont 1700 bourgeois; elle comptait 400 maisons. David de Purry n'avait pas encore comblé de biens sa ville natale, et le génie industriel et commercial de Jacques-Louis de Pourtalès n'avait pas imprimé cette activité qui plus tard fut la source d'immenses richesses.

Mais revenons à notre professeur. Dans ses cours publics, avec un auditoire mixte, quels pouvaient donc être les sujets capables de piquer la curiosité et d'attirer l'auditoire nombreux qui accourait à la maison de charité? — Peut-être faisait-il une description animée et poétique de la grotte découverte en 1708 par des chasseurs, dans les rochers des gorges de l'Areuse près de Trois-Rods — on disait alors Trei-Roux — et d'où l'on avait retiré des cylindres — des stalactites, — que le peuple avait pris pour une matière précieuse à cause du son éclatant qu'ils rendaient lorsqu'ils étaient frappés. — Ou bien racontait-il

comment une industrie nouvelle venait de naître dans nos montagnes, grâce au génie de *Daniel Jean-Richard* et à la patiente activité de ses disciples, et quelles espérances, pour l'avenir de ces régions déshéritées, étaient attachées à ses succès. — Ou bien, leur montrait-il comment une autre industrie, celle des toiles peintes, allait se développer au Bied, sous l'initiative de *Jacques de Luze* et des fils *Labran* de Chézard, et appelait-il sur cette entreprise l'attention de tous ceux qui pouvaient disposer de quelques capitaux. — Ou bien, entraînant ses auditeurs au delà des frontières de la principauté, leur faisait-il l'histoire de la grandeur et de la décadence du système de *Law*, des déceptions qui en avaient été la suite et qui heureusement n'avaient pas eu de contre-coup sur notre sol. — Ou peut-être, abordant le domaine littéraire, les entretenait-il de la belle tragédie de *Zaïre*, que M. de Voltaire avait donnée, l'année précédente, avec un succès sans pareil.

Toutes ces suppositions sont également éloignées de la vérité; notre professeur faisait à son public un cours de logique, et les belles dames de notre ville apprenaient à connaître les facultés de l'entendement humain. De temps à autre venait pourtant une leçon sur les aurores boréales, sur la formation de la terre, le grand-œuvre ou la transmutation des métaux, excellentes occasions de combattre les erreurs et les superstitions encore en vogue, la croyance aux esprits, aux sorciers, à la magie et de ramener les intelligences aux saines notions de l'expérience et de la raison éclairée.

Il fallait donc que l'auditoire fût en mesure d'écouter des choses graves, pas précisément amusantes, et d'en faire son profit. Une partie de la société était cultivée plus qu'il ne nous plaît de le croire; si la science était négligée, les lettres ne l'étaient pas. On lisait — et on lisait bien parce qu'on lisait peu — on écrivait. Il s'était produit comme un écho affaibli du mouvement intellectuel et littéraire du grand siècle, où tant de gens, qui n'étaient pas du métier, maniaient la plume avec une grâce, une souplesse, un charme que n'avaient pas toujours les écrivains de profession. Nous savons par le *Mercur suisse*, journal mensuel fort répandu, qui s'imprimait alors dans notre ville, que bon nombre d'articles — ou de *pièces*, comme on disait alors — tant en prose qu'en vers, étaient de provenance neuchâteloise et abordaient tous les genres, depuis la dissertation philosophique jusqu'à l'épigramme, qui, parfois, ne manquait pas d'une certaine désinvolture. Ainsi l'une d'elles raillant les expériences faites sur les noyés pour les rappeler à la vie, finit ainsi :

Le docte Célidan nous apprend dans ce livre,
Qu'on n'a qu'à faire éternuer un mort,
Et qu'à l'instant on le verra revivre.

Si l'on s'étonne de voir chez nous une certaine culture, dans un temps où les

établissements d'éducation étaient encore à l'état rudimentaire et où la majorité de la population parlait le patois, je ferai remarquer que le développement remarquable de Genève, de Lausanne, de Berne, de Bâle, ne pouvait pas exister sans qu'il en rejaillit quelque chose sur Neuchâtel. C'est là que nos jeunes gens allaient compléter leurs études; ils en rapportaient une instruction solide, le goût des occupations intellectuelles et le désir de se distinguer dans une carrière utile et honorable. Si les écoles publiques étaient insuffisantes, plusieurs pensionnats, fort bien dirigés, en comblaient les lacunes et attiraient déjà un grand nombre d'élèves de la Suisse allemande qui venaient apprendre le français. Et puis, n'oublions pas un facteur dont on n'a pas l'habitude de tenir compte et qui est un moyen puissant de culture et de développement général; je veux parler de la prédication qui, dans la bouche d'un homme instruit, capable, éloquent, est un enseignement continu et fécond. Parmi les pasteurs de notre ville on comptait *Jean-Frédéric Osterwald*, qui depuis plus de 40 ans labourait et ensemençait avec sa puissante énergie un sol qui ne pouvait rester stérile. — Je me trompe peut-être, mais je suis disposé à voir l'influence des hommes éminents qui vivaient à Neuchâtel vers 1740, se manifester dans la génération entreprenante qui, à la fin du siècle, porta si haut la prospérité du pays, prospérité dont nous devons jouir avec un sentiment de pieuse reconnaissance pour ceux qui nous l'ont conquise par de nobles efforts.

Un passage du *Mercure suisse* de 1737 nous donne des renseignements curieux sur les études supérieures. Après avoir rapporté la nomination du célèbre M. Bourguet, membre de la Société royale de Berlin et de l'Académie de Cortone (en Toscane) il ajoute: « Depuis environ 40 ans, les étudiants en théologie pro-
« fitent des instructions de l'illustre M. Osterwald. Ce grand théologien, sans
« prendre le titre de professeur, ni recevoir aucun honoraire, a toujours con-
« tinué ses leçons avec beaucoup de régularité, au grand avantage des étudiants.
« — Les étudiants en droit trouvent aussi, dès longtemps, de grands secours,
« pour l'étude de la jurisprudence auprès de plusieurs jurisconsultes éminents
« que Neuchâtel a produits. Il y a des pensions distinguées où on enseigne spé-
« cialement le *Droit naturel* et le *Droit civil*. Ces avantages, joints à la langue
« française que l'on parle à Neuchâtel avec assez de pureté, donnent aux étran-
« gers beaucoup de goût pour le séjour de cette ville, où il s'est formé diverses
« pensions considérables, dans lesquelles on a un soin particulier de l'éducation
« de la jeunesse. — L'avantage de s'instruire dans les belles-lettres par des le-
« çons publiques manquait encore à nos étudiants; il vient d'y être pourvu par le
« Conseil de ville qui a nommé le 16 décembre 1737 M. *Frédéric Guillaume de*
« *Montmollin*, ministre du Saint-Evangile, pour remplir une nouvelle chaire de
« Belles-lettres. Ce nouveau professeur qui dirige un pensionnat depuis 12 ans,

« est distingué par son éloquence et par ses talents pour l'instruction de la jeunesse ; il suit en partie la méthode de M. Rollin.¹ »

Bourguet n'était pas neuchâtelois d'origine; pour avoir des détails sur sa naissance et sa première jeunesse, il faut chercher çà et là, dans le *Mercure suisse* et dans les lettres de ses correspondants, car dans les papiers qu'il a laissés, on ne trouve presque pas de trace de biographie. Il n'avait pas, comme tant d'autres, le culte de sa personne et se souciait fort peu de livrer sa vie en pâture à la curiosité des désœuvrés et des indifférents. — Né à Nîmes, le 23 avril 1678, de Jean Bourguet, négociant, et de Catherine Rey, il fut jeté chez nous par la tempête que souleva la révocation de l'Edit de Nantes. C'est au refuge que nous devons également Garcin, d'Ivernois, nommés plus haut, et tant d'autres familles qui se sont distinguées par leur activité, leur intelligence, leur esprit d'entreprises, disons-le aussi, par leurs vertus. — Aveuglement des monarques ! Pour purifier la France du poison de l'hérésie, Louis XIV la privait des meilleurs de ses enfants. En deux ans, de 1710 à 1712, on naturalisa dans notre pays 288 familles de réfugiés.

Au mois de septembre 1685, avertie de l'arrivée des dragons pour le lendemain, la famille Bourguet quitta Nîmes avec la précipitation de gens qui craignent pour leur vie, abandonnant ainsi presque tous ses biens. Elle se rendit d'abord à Genève, puis à Lausanne, enfin à Zurich où les Bourguet et les Rey établirent les premiers métiers pour la confection des bas, la fabrication des mousselines et autres étoffes légères dont la mode venait de s'emparer et qui ont rendu cette ville une des plus florissantes de la Suisse. — Une succursale à *Casteseigna* dans les Grisons, s'occupait des tissus de soie.

Après avoir fait ses études à Zurich, Bourguet fut employé dans les établissements industriels de ses parents; mais ses loisirs étaient invariablement consacrés à la science qui, déjà alors, faisait son plus cher délassement. C'était un esprit éminemment doué pour toute espèce de recherches; patient, laborieux, attentif, dévoré du besoin de connaître, il aimait à se poser des problèmes et à trouver des solutions originales. Les idées admises, les traditions scientifiques n'avaient pour lui qu'une valeur relative, et lorsqu'il n'en était pas satisfait, il se mettait bravement en quête pour trouver autre chose, dont sa raison pût s'accommoder; il ne reculait pas, même devant les hypothèses aventureuses lorsqu'elles lui paraissaient propres à soutenir ses vues. — Témoin la jonction de l'Asie et de l'Amérique qui avait passé chez lui à l'état d'idée fixe, et à propos de laquelle il mettait ses amis de Saint-Pétersbourg en réquisition, pour s'aboucher directement avec le capitaine Behring. — Il était de ces hommes qui ne sont heureux que lorsqu'ils peuvent chaque jour acquérir quelque connaissance nou-

¹ Le collège comptait déjà 4 classes où l'on enseignait le grec et le latin. Il y avait en outre les écoles primaires connues sous le nom de basses-écoles.

velle, arracher un lambeau du voile qui entoure la vérité, et qui croient avoir perdu leur temps si des circonstances imprévues les obligent à interrompre ce travail incessant et à laisser une lacune dans la chaîne d'or dont chaque jour voit naître un nouvel anneau.

Une telle organisation était peu propre au commerce; cependant il ne l'abandonna complètement qu'en 1715 à l'âge de 37 ans. — Les affaires de leur maison l'ayant appelé en Italie, il paraît avoir accordé plus d'attention aux bibliothèques, aux collections de médailles et d'antiquités, aux inscriptions, aux hiéroglyphes, qu'à la vente de ses marchandises, dont ses lettres, qui sont de vraies dissertations archéologiques, ne font jamais mention. — Un commis-voyageur épris d'une passion violente pour les médailles, risquerait fort de négliger la pratique et de s'oublier dans la poussière des musées au lieu de courir les magasins. — On ne nous rapporte pas s'il fit de gros bénéfices, s'il noua des relations commerciales avec quelque solide maison de la Péninsule, on nous dit seulement qu'il fit l'acquisition d'un grand nombre de pièces rares et qu'il se lia avec plusieurs savants distingués, entre autres avec un rabbin qui lui apprit l'hébreu.

Dès lors, l'Italie avec ses ressources scientifiques et littéraires, son ciel clément, son air tiède, si favorable à la poitrine d'un homme délicat, paraît avoir exercé sur lui une attraction irrésistible. Il s'y rendit à sept reprises différentes et y fit des séjours prolongés particulièrement à Venise et une fois à Rome. C'est à Venise en 1713, à l'âge de 35 ans, qu'il se mit aux mathématiques, aidé par les conseils d'Hermann — de Bâle — professeur de mathématiques à Padoue, qui lui traçait, dans des lettres que nous possédons, le plan de ses études, et lui indiquait les ouvrages qu'il devait s'approprier. C'étaient les *éléments de géométrie* du P. Taquet, les *éléments de feu M. le duc de Bourgogne — l'application de l'Algèbre à la géométrie, de Guinée* — les *sections coniques* et la *géométrie des infiniment petits, de l'Hôpital* — *l'analyse* du P. Reyneau pour le *calcul différentiel* et pour le *calcul intégral*, puis les ouvrages de Varignon, de Wallis, etc. « A l'aide de ces livres, » lui dit-il, « vous pouvez, grâce à votre talent, pousser ces sciences plus avant que ne l'ont fait les auteurs que je viens de nommer, pourvu que vous ayez la patience d'y employer vos heures de loisir pendant quelques années. » — Il entreprit aussi des explorations géologiques et des recherches de physiologie avec Monti de Bologne, Zannichelli de Venise, le célèbre Vallisneri de Padoue, le marquis de Maffei, etc.; leurs lettres, en italien, adressées à Bourguet, remplissent un volumineux carton de notre bibliothèque du Gymnase.

Les lettres d'Hermann sont adressées à « M. Bourguet, marchand. S. Giugliano. Venise. »

Sur les demandes incessantes de son correspondant, Hermann lui donne de nombreux détails sur la guerre qui désolait la Suisse en 1712. — Bourguet

s'intéresse aux affaires de la Suisse comme à celles de sa patrie. — Il avait commencé déjà à cette époque une correspondance suivie avec Leibnitz qui goûtait fort, nous dit Hermann, les idées de Bourguet.

En 1702, à l'âge de 24 ans, Bourguet avait épousé M^{lle} *Susanne Jourdan*, fille de *Claude Jourdan* de Marvéjol en Gévaudan, retirée à Neuchâtel depuis le refuge — nous verrons, plus tard, s'il eut lieu de s'applaudir de ce choix. — Deux ans auparavant, la ville de Zurich ayant congédié les réfugiés français, la famille Bourguet dut se séparer; une partie s'établit à Francfort, l'autre à Berne. — En 1704, Bourguet eut pour quelque temps son domicile à Neuchâtel. — Vers 1713, il eut quelques vellétés de se vouer à la théologie; le 8 février, Osterwald lui écrivait à Venise: « Le ministère serait le parti qui vous conviendrait le
« mieux, si votre poitrine le permettait; étant homme de bien, connaissant votre
« religion et vos langues, pensant et parlant juste, vous seriez très-propre à cet
« emploi. »

En 1716, Bourguet revint à Neuchâtel; il avait abandonné le commerce d'une manière définitive et cherchait à se procurer un emploi. Le 4 décembre, le célèbre *Barbeyrac*, réfugié français, professeur de droit et recteur de l'Académie de Lausanne, lui écrivait: « Ce n'est que depuis peu que je sais que vous avez fixé
« votre demeure à Neuchâtel. J'aurais souhaité que vous vous fussiez déterminé
« pour Lausanne; mais à vous dire le vrai, je comprends que Neuchâtel a pour
« vous des charmes, auxquels vous ne pouvez résister, et je n'en suis point sur-
« pris. Indépendamment des raisons de famille, les personnes qui vous y attirent
« méritent bien cette préférence. — Je continue mon grand ouvrage sur Grotius
« et je revois pour une nouvelle édition, l'abrégé de Pufendorf, des devoirs de
« l'homme et du citoyen; ce dernier m'a beaucoup occupé, j'y ai ajouté une pièce
« toute nouvelle, de 4 ou 5 feuilles d'impression: c'est un jugement d'un ano-
« nyme sur Pufendorf, avec des réflexions du traducteur pour éclaircir quelques
« principes de l'auteur. — Cet anonyme est M. Leibnitz lui-même. Son juge-
« ment, que j'ai traduit du latin, est imprimé à Helmstadt en forme de lettre
« insérée dans un programme académique de M. Böhmer en 1709. Je n'en aurais
« jamais entendu parler, si M. Leibnitz ne l'avait envoyé à quelqu'un de ce
« pays-ci. »

L'année suivante, en 1717, *Barbeyrac* ayant été appelé à l'université de Groningue, où on lui offrait des avantages qu'il n'avait pas à Lausanne — « 1500 florins de Hollande, avec une maison d'habitation et un jardin, — plus un casuel qui pouvait devenir considérable, » — il se décida à demander son congé à LL. EE. de Berne. Mais avant de le faire, il en avertit obligeamment son ami Bourguet, et l'engagea à se mettre sur les rangs pour lui succéder. « Il suffira ici *du droit naturel* appliqué aux lois du pays, » dit-il. « Comme vous aimez cette partie
« du droit et que l'histoire vous est familière, je serais fort aise que vous

« voulussiez tout de bon vous présenter, car je me ferais un grand plaisir de
« vous recommander. »

Quelques jours après il ajoutait : « On ne m'a jamais rien prescrit, ni pour
« mes cours ni pour le nombre des leçons ; j'ai fait comme j'ai voulu ; j'avais
« établi d'abord quatre leçons par semaine : le lundi, pour le droit romain en latin ;
« les autres jours en français, savoir le mardi et le jeudi sur le droit naturel,
« et le vendredi sur l'histoire. Mais pour ma leçon latine du lundi, les auditeurs
« ayant manqué absolument, je me suis borné aux trois autres. Pour le droit
« naturel j'expliquais le *petit Puffendorf*. — Depuis qu'on a transporté mes le-
« çons à l'Hôtel de ville, je m'étais proposé de faire application du *droit naturel*
« aux lois du pays, mais l'occasion ne s'en est pas encore présentée. D'ailleurs,
« les leçons vont fort lentement à cause des congés qui reviennent souvent, et
« des assemblées académiques qui dispensent des leçons. — Si vous avez à vous
« préparer sur certains points, laissez un peu le chinois et autres études plus
« curieuses qu'utiles. La vie est courte et le nécessaire prend déjà assez de
« temps. »

Huit jours après, il revient à la charge, sommant Bourguet de faire des démarches énergiques, sinon la place sera donnée au jeune *Aloys de Bochat*, fils du lieutenant Baillival. « Vous pouvez compter qu'il n'a étudié en droit que deux
« ans tout au plus, s'étant destiné auparavant à la théologie. Il a été reçu licencié
« en droit à Bâle, après avoir fait un cours en l'espace de moins d'un an. Au
« reste, ce n'est qu'un écolier, il n'a aucune teinture d'érudition. »

Malgré les efforts de Barbeyrac et les démarches de Bourguet, la place fut donnée à Aloys de Bochat. Bourguet en fut froissé, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la réponse un peu sèche ¹ à M. du Lignon, qui lui exprimait ses regrets : « Je n'ai pas assez bonne opinion de ma petite capacité pour croire que
« MM. de Lausanne perdent beaucoup en ne me possédant point ; ce serait leur
« dire qu'ils risquent de n'acquérir jamais des étrangers, lorsque des bourgeois
« se présentent comme concurrents. Ils auraient sans doute été fâchés que la
« chaire de M. Barbeyrac fût occupée par un autre que par un enfant du pays. »

En 1718, étant à Morges, où il faisait de fréquents séjours chez sa sœur, Bourguet consulte Abauzit sur la possibilité d'un établissement à Genève. C'est à Abauzit que Rousseau adresse dans une page de la Nouvelle Héloïse l'apostrophe suivante : « Non, le siècle de la philosophie ne passera point, sans avoir produit
« un vrai philosophe. J'en connais un, un seul, et pour comble de bonheur c'est
« dans mon pays qu'il existe ! » Simple et franche, la lettre du savant bibliothécaire genevois contient, sur la manière dont se faisaient les études supérieures dans sa ville natale, de curieux détails.

¹ février 1718.

Lettre d'Abauzit à Bourguet à Morges.

Genève, 13 octobre 1718.

Monsieur,

« Ce principe historique que les premières origines des peuples même les plus éloignés doivent enfin se rencontrer dans un point de réunion, comme les familles particulières trouvent leur tige commune à mesure qu'on remonte plus haut, se suppose si naturellement, et l'application particulière que vous faites des plus anciennes traditions des Chinois avec l'histoire mosaïque, est si heureuse, que vous rendriez service au public, et qui plus est, à la religion, si vous acheviez d'exécuter le plan que vous avez projeté dans votre lettre à M. Hottinger. Il serait même à souhaiter que vous l'eussiez déjà fait, ou que vous eussiez donné ce que vous avez de prêt sur toute autre matière; cela ne vous eût pas été inutile dans une vue d'établissement, et quand on s'est fait connaître au public, on trouve plus aisément de l'occupation. M. le Sage, qui donnait ici des leçons de philosophie, et qui est allé demeurer pour quelque temps à Paris, s'était servi de cet expédient; ses livres, à ce qu'il disait, lui tenaient lieu d'enseigne ou d'écriveau, et il ne s'en était pas mal trouvé.

« Je vous dirai là-dessus, Monsieur, que d'abord j'allais à vous faire le chemin tout plain et uni; je me laissais entraîner au plaisir que j'aurais de pouvoir vous attirer en cette ville, et si le succès dépendait de moi, la chose eût été déjà faite; en cela je me fais honneur, et tout autre en dirait de même. Mais après tout, ce qui distingue un véritable ami d'avec le commun, c'est de ne promettre que ce qu'il peut effectivement tenir. Je me suis donc défié de moi-même, et j'ai senti bientôt les conséquences qu'il y aurait à vous commettre si légèrement, pour ne songer qu'à ma propre satisfaction. Je ne saurais mieux faire que d'imiter la franchise de vos amis de Lausanne: tout ce qu'ils vous font espérer, à ce que je vois, se réduit presque à rien; mais quoique je sois persuadé qu'il pourrait y avoir ici une plus ample moisson, surtout avec un peu de patience, j'ai cependant consulté une personne très au courant de la situation, connaissant à fond le terrain et tout à fait désintéressée, ce qui est rare dans une petite ville où tout le monde se tient par la main et par les diverses relations d'amitié, de parenté ou de protection.

« On y aime assez les sciences et la littérature, mais c'est aussi ce qui fait que dans la plupart des meilleures familles, surtout dans celles où il y a plusieurs enfants, on choisit un précepteur parmi le grand nombre d'étudiants, de prosélytes ou autres étrangers qui subsistent par ce moyen. Les familles médiocres se contentent d'envoyer leurs enfants au collège public et aux répétitions particulières des régents. Au sortir de là, ils vont chez M. Maurice, professeur en Belles-lettres, où ils apprennent en une année ou deux, tout ce qui regarde la philologie. La foule y est très-grande, parce que cet exercice ne coûte rien aux particuliers. Ensuite ils se partagent, les uns pour le droit, chez MM. Mussard qui donnent des leçons particulières à un grand nombre de jeunes gens qui s'associent pour une même heure, parce qu'il leur en coûte moins. J'oubliais de dire que pour la philosophie, ils vont la plupart chez M. Jallabert, et à la même heure, par la raison que je viens de dire. — A l'égard des langues orientales, on s'y borne à l'hébreu, et les proposants se contentent d'aller aux leçons publiques, ayant d'ailleurs d'autres occupations.

« Outre les maîtres et professeurs publics qui sont gagés par l'Etat, il y a quantité de maîtres particuliers, prosélytes ou autres, et je n'en sache aucun qui ne soit obligé d'aller de maison en maison, excepté M. Berthold, autrefois assistant du *Général des Carmes* et qui tient des pensionnaires chez lui.

« Quant aux étrangers de qualité, presque tous Anglais ou Allemands, ils sont véritablement en assez grand nombre; la plupart se destinent au voyage d'Italie; ils ne songent guère qu'à la langue italienne, que deux prosélytes, MM. Carminata, qui a

épousé une nièce de M. le professeur Pictet, et Ravissa sont en possession de leur enseigner, et M. le Sage, lorsqu'il était ici, allait chez eux, leur donner des leçons de philosophie, surtout aux Anglais dont il sait fort bien la langue et qui sont ceux qui payent le mieux.

Voilà, Monsieur, un fidèle état de cette ville pour les sciences; comme vous êtes universel et en état de prendre tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre, je crois que vous y auriez de l'occupation, surtout dès qu'on viendrait à connaître tout votre mérite. La seule chose qui me fait de la peine, c'est qu'on m'a dit que vous n'auriez que peu de pratiques, si vous n'allez dans les maisons, et je ne sais si votre santé vous le permet. »

La vaste correspondance de Bourguet fournit peu d'inductions sur l'histoire de sa personne; ses lettres, ainsi que celles de ses correspondants, sont dès la première ligne des dissertations sur toute espèce de sujets et des comptes-rendus d'ouvrages nouveaux. Antiquités et médailles, à Caze, Abauzit, au président Bouhier de Dijon, au père Fléchier de Nîmes qui faisait fouiller pour lui les arènes de sa ville, à Jablonsky de Berlin — antiquités chinoises au vieux des Vignoles le plus bourru et le meilleur des amis, — philosophie et mathématiques, avec Leibnitz, Wolf, Jean et Daniel Bernouilli, Hermann, de Mairan, le successeur de Fontenelle; géologie, entomologie et botanique avec Sauvages de Montpellier, Haller, Scheuchzer, l'anglais Woodward, Jallabert de Genève, Réaumur et Geisel d'Erlangen. Inscriptions anciennes à de la Croze de Berlin, Iselin de Bâle, du Lignon de Lausanne, Seigneux de Correvon; géographie, et particulièrement la jonction de l'Asie avec l'Amérique, une des idées fixes de Bourguet, à de l'Isle géographe du Roi, membre de l'Académie française, Deslandes, commissaire de la marine. Arrangement des bibliothèques publiques à Engel de Berne, à Jordan, pasteur à Prenzlau, sur la correspondance de Leibnitz que Bourguet se proposait d'éditer et dont il avait réuni plusieurs centaines de lettres, entreprise que sa chétive santé ne lui permit pas d'exécuter. Enfin, les missions évangéliques de Tranquebar, auxquelles il envoie de l'argent et des livres arabes et persans, font le sujet d'une foule de lettres échangées entre lui et M. du Lignon.

Le siècle passé nous présente plusieurs exemples de ces organisations encyclopédiques; un des plus remarquables est Albert de Haller: — « Je vous rends grâce du jugement favorable que vous portez de mes manuscrits, » écrit Bourguet à Seigneux de Correvon, « il n'y a rien parmi eux qui mérite d'être conservé que les lettres des savants qui m'ont honoré de leur correspondance. J'en ai 5 ou 600 et peut-être plus, auxquelles j'ai toujours fait réponse. Mais il n'y a de copies de mes réponses qu'un petit nombre des premières, car depuis mon retour d'Italie, c'est-à-dire depuis 1716, je n'ai plus copié que mes lettres à M. Leibnitz. »

Cependant quelques faits ne tardent pas à se dégager du dépouillement de cette masse de manuscrits. Bourguet avait subi des revers de fortune; plusieurs fail-

lites à Bâle et à Genève lui avaient ravi la plus grande partie de son bien. D'un autre côté, sa générosité sans limite, sa passion pour les livres et les objets rares d'histoire naturelle, sa correspondance étendue dévoraient le plus clair de ses petits revenus. Et puis, le dirai-je ? sa femme d'humeur acariâtre, un peu Xantippe, ainsi qu'il l'écrit à du Lignon, très serrée sur la dépense, lui créait des difficultés dont son travail et sa santé devaient se ressentir. — « J'ai
« enfin résolu, écrit-il en 1721, pour éviter les querelles domestiques que mes
« ports de lettres me procurent, de me priver du plaisir que me causent les
« lettres des personnes qui m'honorent de leur amitié. » — Et une autre fois, après une confidence de cette nature, il dit : « Me voilà bien disposé à terminer ma dissertation sur les *labyrinthes* ; celui-ci, quoique d'une espèce différente, n'en est pas moins désagréable ! Quel homme serait en état de traduire et de composer dans un tel embarras !

Tous ses vœux tendaient à se créer une position indépendante par son travail ; pour se faire quelque argent, il vend ses collections à M. Tronchin de Genève ; il offre sa bibliothèque, dont on peut se faire une idée quand on saura qu'il possédait les Saintes-Ecritures en 50 idiomes différents, ses manuscrits, ses cartes à ses amis de Lausanne et de Neuchâtel. Un jour même, il dit : « Des
« raisons domestiques me poussent à abandonner entièrement l'étude et à me
« priver par conséquent de tous les instruments de l'érudition. » Il faut avoir bu le calice jusqu'à la lie pour s'exprimer avec une telle amertume. — Mais l'homme de lettres reprend peu à peu le dessus et il écrit quelque temps après : « Je n'ai
« point vu les derniers journaux de quelque espèce qu'ils soient, et votre conscience devrait vous reprocher de ne m'en communiquer aucun. Je verrais volontiers celui de M. Le Clerc, de M. La Roche, la Bibliothèque Germanique, etc. »

En 1725, avec le concours de quelques amis, il fonda la *Bibliothèque italique* qui parut de 1729 à 1734 à Genève et qui forme 18 volumes. Dans les 12 premiers on trouve 38 articles de Bourguet. Ce journal était destiné à servir de lien entre les savants étrangers, particulièrement de l'Italie dont on traduisait en français les principales publications, et ceux de la Suisse. De longues négociations avec l'éditeur Bousquet qui ne voulait payer que 150 fr. au lieu de 200 que demandait Bourguet pour diriger le journal, avaient précédé cette entreprise. C'est alors que Bourguet s'écrie indigné : « Parce que les libraires
« sont accoutumés à gagner 200 et 300 pour cent, quand un livre a du débit,
« ils en viennent à se servir des auteurs comme de simples valets. » — Et comme on lui reprochait la lenteur de son travail : « Vous me dites, Monsieur, que ma
« réputation souffre de mon silence, elle souffrirait bien davantage si je suivais
« l'exemple de plusieurs de ces messieurs qui ne peuvent résister à la déman-
« geaison d'écrire, et qui entassent une foule d'inutilités autour de quelques
« pauvres idées pour grossir des volumes, destinés à orner les murailles de quel-

« que bibliothèque publique. Hélas ! combien faut-il de peine et de méditations pour réussir à enseigner aux autres des vérités de quelque importance. » — « Je m'afflige de la lenteur de mon travail, mais la faute en est dans la faiblesse de ma constitution et de ma vue ; je puis écrire des jours entiers sans m'ennuyer, mais j'éprouve des éblouissements qui me font craindre pour mes yeux. Au lieu de me rudoyer, j'espère que vous me plaindrez d'être en si piteux état. »

N'oublions pas que les lectures, les traductions et les écrits de Bourguet sur les sujets les plus variés, outre ses leçons particulières, représentent en réalité un travail colossal ¹.

En 1732, Bourguet créa le *Mercure suisse* qui vécut sous différents noms jusqu'en 1784 ; ce journal scientifique, historique et littéraire, qui paraissait à Neuchâtel chaque mois, à l'imprimerie de Daniel Wavre, comptait un grand nombre de collaborateurs distingués, tels que : Engel, Alemann, Watteville, Haller de Berne, Iselin de Bâle, Abauzit et Baulaire à Genève, Seigneux de Correvon, Ruchat, de Bochat de Lausanne. J'ai déjà dit que nos compatriotes ne firent pas défaut, et notre vieux sang neuchâtelois se réchauffe à la lecture d'excellents articles signés, non seulement par Bourguet, qui en donna lui seul 44, mais par Garcin, d'Ivernois, Cartier, E. Meuron, de fort jolis contes en vers par G. Tribolet, et de beaucoup d'autres productions du cru dont les auteurs ont gardé l'anonyme.

C'est là qu'on peut voir le travail qui s'opérait dans la Suisse romande vers 1740. Ce nouveau recueil se fit bientôt remarquer par ses communications sur les antiquités, la littérature, les sciences physiques et naturelles, l'histoire ancienne et moderne. Entre les mains d'hommes dévoués, il devenait un précieux véhicule pour répandre des découvertes, des travaux qui seraient restés ignorés du public. Aussi voyons-nous les Mairan, les Réaumur, les Bernouilli et bien d'autres, accepter avec reconnaissance l'hospitalité du *Mercure suisse* pour des comptes-rendus et des analyses de leurs ouvrages qui propageaient au loin leur réputation. On entra dans l'ère de la vulgarisation des connaissances humaines, des applications de la science aux arts, à l'industrie, à l'agriculture, qui distingue à un si haut degré le XVIII^{me} siècle des époques précédentes et préparait l'avènement des temps modernes.

Les lettres de Bourguet sur les expériences faites à Neuchâtel pour rappeler à la vie les noyés, eurent un retentissement inattendu. Réaumur et de Mairan prirent feu pour cette idée humanitaire ; à la demande du premier, Bourguet rédigea une feuille d'instructions qui fut mise sous les yeux du gouvernement français, et par son ordre imprimée au Louvre pour être répandue sur toutes

¹ On peut voir la liste des publications de Bourguet à la fin de l'article qui lui est consacré dans la *Biographie neuchâteloise*, 1^{er} vol.

les côtes, le long des rivières dans toute l'étendue du royaume. Cette pièce, extrêmement curieuse, a pour titre :

Avis qui peut estre salutaire à beaucoup de noyez ; et porte au bas : A Paris, de l'imprimerie royale, 1740.

Peu de personnes se doutent que l'initiative d'une pareille mesure soit partie de Neuchâtel. On sait avec quelle inhumanité, quelle ignorance barbare, quelle crainte superstitieuse on traitait et on traita encore longtemps les noyés. Le peuple s'imaginait qu'il était interdit de toucher un de ces malheureux avant que les représentants de l'autorité l'eussent officiellement reconnu. Combien de vies se sont éteintes, sans qu'aucune tentative ait été faite pour empêcher la mort de consommer son œuvre. Le cœur de Réaumur comprit tout ce qu'il y avait de généreux dans les efforts de Bourguet et de ses amis; il voulut s'associer à eux pour changer d'aussi funestes habitudes et en adoucissant les mœurs faire pénétrer dans les masses un peu d'intelligente commisération. Messieurs, lorsqu'au milieu des trahisons, des vénalités, des lâches égoïsmes dont l'histoire déroule à nos yeux le sombre tableau, nous venons à rencontrer de si nobles caractères, nous sentons notre cœur se dilater et nous applaudissons avec enthousiasme.

Si nous voulons connaître la valeur de l'homme, pour lequel les magistrats de Neuchâtel avaient créé une chaire, qui resta vacante après sa mort, lisons les témoignages portés sur lui par des personnages dont les noms font autorité.—Buffon mentionne à plusieurs reprises les expériences de physiologie (sur la génération) entreprises par Bourguet et Vallisniéri.—Réaumur, dont nous avons plus de 40 lettres à son adresse, lui écrit en 1729 : « J'ai lu vos lettres philosophiques « sur la formation des cristaux, les bélemnites, etc. On est à son aise, quand on « a à dire son sentiment à un auteur qui, comme vous, Monsieur, joint à une « grande étendue de connaissances, un amour pur de la vérité. Aussi puis-je vous « assurer que les recherches curieuses dont votre ouvrage est rempli, et la ma- « nière dont elles sont rapportées, m'en ont rendu la lecture agréable, bien que « je ne sois pas tout à fait d'accord avec vous sur certains points. »

Jean Bernouilli en 1734 : « Je vois avec étonnement que vous excellez en tout « genre de science et de littérature, puisque vous déchiffrez les écritures des « anciennes langues, ensevelies dans l'oubli du tombeau. — Je vous encourage « beaucoup à traiter la question proposée pour le prix de l'académie des sciences; « je souhaite de tout mon cœur qu'on rende justice à votre mérite en couron- « nant vos ouvrages. »

Le Président Bouhier, de Dijon (1733) : « Vous verrez par la lettre ci-jointe, « le succès qu'a eu votre savante dissertation sur l'ancienne langue étrusque, « dans l'Académie des Belles-lettres, et je ne doute pas que vous n'en soyez « content. »

Iselin, de Bâle, lui dit (1736) : « Je ne puis assez admirer votre patience, et
« estimer le génie et la sagacité que vous avez montrés dans la manière dont
« vous avez su lire et interpréter les inscriptions des pierres étrusques trou-
« vées à Eugubio (Toscane). »

De Mairan lui écrivait en 1734 : « Agréez, s'il vous plaît, Monsieur, que je vous
« renouvelle les assurances de mon parfait attachement, et que je vous offre le
« livre ci-joint, présenté au public seulement depuis quatre jours. S'il a le bon-
« heur de vous plaire, je ne croirai pas y avoir perdu mon temps et j'augurerai
« favorablement de son sort parmi les savants de l'Europe.

« Je vous destine une vingtaine de pétrifications, échinites et autres de Breuille-
« pont, trop heureux d'avoir à vous offrir des objets que je ne pouvais déposer
« en des mains qui en fussent plus dignes. »

Sauvages, de Montpellier, écrit en 1741 : « Je n'ai jamais cultivé la miné-
« ralogie où vous excellez, comme je l'ai appris par le *Journal des savants* ;
« mais je suis charmé d'apprendre ce qui s'y découvre. M. Linnæus, un Suédois
« de mes amis, en a donné une méthode fort belle dans son *Systhema naturæ*. »

Deslandes (1741), commandant du port de Rochefort : « Le plaisir que j'avais
« en lisant les *lettres philosophiques*, m'avait prévenu en faveur de leur illustre
« auteur, mais je vois que le génie, l'érudition, les connaissances multipliées sont
« encore dépassés par les qualités de son cœur. »

Le savant chronologiste Des Vignoles, directeur de l'académie de Berlin, lui
écrit d'une main que ses 82 ans ont rendue tremblante pour lui annoncer que sa
dissertation sur les antiquités chinoises lui a valu le titre de membre-correspon-
dant de l'académie de Berlin.

Jallabert, professeur à Genève, le remercie avec effusion de lui avoir donné
le goût de l'histoire naturelle.

Enfin Jules Thurmann, qui avait étudié attentivement les œuvres de Bour-
guet, dit : « Il fut un des plus célèbres naturalistes du temps, et l'un des créa-
teurs de la paléontologie. »

Le principal titre de gloire de notre professeur est le *Traité des pétrifications*
qui parut en 1742, édité par Briasson à Paris. Pour juger de la valeur de cet
ouvrage, jetons un coup d'œil sur l'état de la science à cette époque.

Les sciences mathématiques fixaient surtout l'attention du monde savant. Leib-
nitz, Newton, Jacques Bernouilli, venaient de mourir ; Euler et Jean Bernouilli
jetaient un vif éclat. Réaumur, qui avait fait l'*Histoire des insectes*, allait per-
fectionner le thermomètre. L'étude des fossiles avait fait un pas sous la main
de l'Anglais Woodward, — Scheuchzer de Zurich et Lang de Lucerne avaient
en Suisse levé le premier voile. La botanique cheminait sous le patronage de
Tournefort et des Bauhin, on n'avait encore ni Linnée, le créateur du genre et
de l'espèce, ni la *méthode naturelle* de Bernard de Jussieu. — Haller allait ré-

véler son puissant génie. — Buffon devait bientôt populariser l'histoire naturelle, grâce à la magie de son style. — La chimie sortait peu à peu des rêveries des chercheurs d'or et de la pierre philosophale.

On se fera une idée des notions singulières qui avaient cours parmi des savants de premier ordre, en lisant la lettre suivante de J. Bernouilli à Bourguet (Bâle, 3 mars 1731).

« Je vous suis obligé, Monsieur, de la communication de vos beaux raisonnements sur les *Tremblements de terre*; j'ai à cet égard des idées assez conformes aux vôtres. Cependant il ne faut pas nier qu'un même phénomène ne puisse avoir plusieurs causes physiques. Ainsi je ne comprends pas pourquoi l'éruption ou l'explosion subite et violente de l'air enflammé par les minéraux ne puisse faire trembler la terre sur un vaste espace. D'autant plus que ces phénomènes sont fréquents près des volcans, comme en Sicile et dans le Napolitain, ce qui paraît être une marque certaine qu'il faut attribuer la cause des tremblements de terre dans ces pays à des inflammations soudaines qui, raréfiant l'air renfermé, font crever les voûtes souterraines avec beaucoup de violence, jusqu'à ouvrir même quelquefois la croûte intérieure de la terre, comme on l'a vu à Palerme il y a quelques années. On éprouve un effet assez semblable lorsqu'on fait jouer une mine devant une place assiégée, puisqu'on sent trembler la terre souvent à la distance d'une lieue à la ronde. Je me souviens d'un tremblement de terre assez violent, que nous sentîmes ici l'année 1711, si je ne me trompe, entre 4 et 5 heures du matin, au plus gros de l'hiver, y ayant comme à cette heure une grande quantité de neige, jusqu'à 4 ou 5 pieds de haut. Incontinent après ce tremblement de terre il s'éleva un vent du nord-est, d'où ordinairement le vent qui souffle est fort froid dans une telle saison; mais cette fois là, non seulement il était tempéré, mais tout à fait tiède, en sorte qu'en deux ou trois heures de temps, toute la copieuse quantité de neige se fondit tellement qu'on n'en aperçut plus aucune trace. Il est vrai que deux ou trois jours après, il en retomba de nouvelle, presque en aussi grande quantité que celle que nous avons perdue. Je ne sais si on ne peut pas dire que ce vent extraordinaire est sorti des entrailles de la terre, chassé vers nous avec impétuosité par une explosion qui se fit quelque part dans la Forêt Noire; car c'est de ce côté là que nous le sentîmes souffler. Au moins, M. Scheuchzer, à qui je fis part de toutes les particularités de ce tremblement, goûta ma conjecture et en fit une relation à M. de la Hire, le père, dont celui-ci fait mention dans les *Mémoires de l'Académie* de 1712; mais c'est par erreur qu'il dit que ce vent extraordinaire était du sud et qu'il précédait le tremblement. »

Dans les notes manuscrites de Bourguet on lit le passage suivant :

« J'ai dit et affirmé que les champignons viennent de leur semence.¹ Cependant, depuis, j'ai vérifié que la chose n'était point ainsi. Ayant anatomisé un beau champignon qui me fut donné en 1713 à Venise; j'ai reconnu que cette espèce de plante n'était qu'un assemblage des fibres menues du bois d'où elles avaient cru, et l'écorce du champignon portait encore les lignes et les marques évidentes de l'écorce même du bois, ce que je vérifiai en le confrontant avec une boîte de Moscovie faite d'écorce d'arbre, laquelle a tous les mêmes linéaments de l'écorce du champignon en question (tout à fait semblable à celui représenté dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences* de 1692, expliqué par Tournefort qui le croyait venir d'une semence particulière). Il ne faut pas s'étonner si Tournefort donne aux champignons une semence, puisqu'il en donne aux pierres et aux rochers. L'abbé Conti, et plus tard M. le comte Marsili, ont découvert que les champignons ne sont que des produits viciés des fibres des plantes, d'arbres à demi pourris, ou de la paille, etc. M. Vallisneri est du même sentiment; il l'a dit souvent à ses amis. »

¹ Il avait raison; la science moderne a établi que ces végétaux inférieurs se propagent par l'émission de spores qui tiennent lieu de semences.

« Lang croyait que les bélemnites étaient une espèce de stalactite engendrée en terre. — Bourguet fait remarquer que la bélemnite a tous les caractères d'une substance animale et est assurément la dent d'un poisson marin, soit du narval, soit de quelqu'autre. Ces dents, dit-il, sont analogues à celle de l'éléphant ou du sanglier, parce qu'elles sortent de la mâchoire. Les coquilles et les *tubuli marini* attachés parfois aux bélemnites, montrent que celles-ci avaient séjourné dans la mer avant d'être transportées dans les montagnes où on les trouve. Il suit de là que les bélemnites sont des dents de poissons morts ou des dents cassées qui étant tombées au fond des eaux, ont servi de supports à ces petits animaux marins qui s'y sont attachés. »

Dans des lettres manuscrites que nous possédons, Réaumur combat cette idée de Bourguet et cherche à démontrer que ces corps ne sont pas des dents de poisson. C'est Alcide d'Orbigny qui a fait connaître que les bélemnites étaient l'os dur renfermé dans la partie postérieure du corps d'un mollusque céphalopode voisin des sèches; cet animal, dont on n'a qu'un débris fossile, devait être un puissant nageur et habiter le voisinage des côtes.

Enfin la lettre suivante de Bourguet à Seigneux, seigneur de Correvon, du 20 février 1734, nous fournit des renseignements précieux sur la nature des superstitions populaires qui avaient cours à cette époque.

« Les Italiens, en général prévenus en faveur de toutes les sciences secrètes, astrologie, alchimie, divination, magie, croient sur la foi des paracelsites et d'autres fanatiques de ces prétendues sciences, qu'on peut non seulement faire des talismans, sous certaines constellations, mais aussi que l'on peut évoquer les morts, attirer les esprits et les renfermer dans des bagues, dans des boîtes ou dans quelqu'autre vase de petit volume, qu'on porte et qu'on consulte au besoin, ou dont on se sert pour venir à bout de ce qu'on entreprend. La crasse ignorance dans laquelle la plupart sont élevés, et le portrait hideux que leurs prêtres leur font des luthériens et des calvinistes, fait qu'ils nous regardent comme des gens qui ont un commerce familier avec les esprits malins. Dans cette prévention, il est souvent arrivé que des prêtres et des personnes riches se sont adressées à des joailliers et horlogers de Genève pour les prier de leur procurer des esprits. Cela a quelquefois produit des scènes risibles à Genève même où il y a eu des Italiens assez bêtes pour s'y transporter, afin d'obtenir plus facilement à leur avis, les esprits qu'ils souhaitaient (car il doit en être de diverses espèces) suivant leur système. Ce que j'ai l'honneur de vous dire est arrivé à Venise, lorsque j'y étais, et les Genevois, à qui on s'adressait, ne pouvaient se délivrer qu'en menaçant d'aller dénoncer à l'inquisition les curieux indiscrets. (Je me suis laissé dire que la raillerie et une farce jouée à Genève, fut suivie d'une visite qu'on fit avec l'Italien prévenu chez M. Pictet). Cependant, comme rien ne peut désabuser ces messieurs d'Italie, je serais d'avis qu'on leur fit revenir le bon sens aux dépens de leur bourse. Ils le mériteraient certainement, puisque, dans leur pays, ils seraient remis à l'inquisition, s'ils étaient dénoncés. Et puisque ces acheteurs d'esprits sont ordinairement des prêtres ou des moines et qu'ils ne veulent pas s'approprier une telle marchandise dans de bonnes intentions, je voudrais de tout mon cœur qu'on la leur fit payer très cher. »

De ce qui précède on peut conclure que la géologie proprement dite, la paléontologie, la minéralogie, la cristallographie n'existaient pas; tout était à créer dans ce domaine, et les vagues notions émises par les philosophes et les naturalistes, n'étaient pas de nature à satisfaire des hommes habitués à explorer nos montagnes et à interroger les couches des rochers.

Les nombreux fossiles recueillis par Gagnebin, par Cartier, par Bourguet dans leurs courses fréquentes, étaient-ils simplement des *pierres figurées*, des *jeux de la nature*, selon l'expression consacrée, ou au contraire des débris organiques d'animaux éteints. Comment se sont formés les pierres, les cailloux, les graviers amoncelés en collines, et les couches si régulières qu'on remarque sur la tranche de nos rochers à pic? Ce majestueux édifice du Jura, comme l'a si bien nommé mon honorable collègue M. Desor, ce Jura dont la structure nous paraît si simple dans sa puissante ampleur, grâce aux coupes que nous en ont données MM. Desor et Gressly, notre beau Jura était alors un problème parfaitement obscur, mais bien propre à exciter la sagacité de Bourguet et de ses amis. Nous pouvons nous figurer leurs surprises, leur étonnement à chaque nouvelle découverte, leurs doutes, leurs discussions, leurs incertitudes. Si les fossiles sont des restes d'animaux, que signifient ces polypiers, ces oursins, ces astéries, ces huîtres, ces coquilles marines, enfouis en abondance dans les terrains de nos vallées? Comment ces hôtes de l'océan ont-ils été transportés si loin de leur origine et jusqu'au sommet des montagnes? Le déluge peut-il tout expliquer?

En attendant une solution ils continuaient leurs recherches, amassaient des observations, enrichissaient leurs petits musées, et méditaient. Ils faisaient bien. — Un jour pourtant, ils voulurent laisser un monument de leurs travaux, et ils décidèrent la publication du *Traité des pétrifications*, avec un grand nombre de planches représentant les principaux fossiles de leurs collections.

Ce testament scientifique, tout humble qu'il nous paraisse aujourd'hui, est un de ces documents respectables qu'un Neuchâtelois de cœur ne peut voir sans émotion. Il fallait du courage pour oser résumer le débat auquel donnaient lieu tant de questions complexes et pour poser des principes propres à concilier des questions de tout ordre.

Dans le discours de Bourguet sur *l'origine des pierres*, on voit se dégager des théories de l'époque, et se produire, vaguement, il est vrai, la distinction des *terrains primitifs*, des *terrains de sédiment* et des *terrains diluviens*, ainsi que la notion du cristal et la formation des tufs et des stalactites modernes. — Dans la lettre à Garcin, sur la pétrification des crabes de la côte de Coromandel, et dans celle à M. de Luze, pasteur à Valangin, sur le squelette d'un éléphant trouvé en Thuringe, il affirme nettement l'origine animale des fossiles. — Cette origine est très habilement établie et démontrée par le pasteur Cartier dans sa lettre à Jallabert, où les caractères organiques des fossiles sont décrits dans une forme si moderne, qu'on s'attend à lui voir franchir l'ancienne donnée de l'identité, pour faire éclater à nos yeux la différence qui existe entre ces débris et les animaux de l'époque actuelle. Mais il faut en prendre son parti, c'est à Guettard et surtout à Cuvier qu'était réservé l'honneur de poser les bases de la paléontologie, et de révéler la série des créations végétales et animales.

L'ouvrage contient encore un plan d'arrangement des fossiles — un indice très précieux des auteurs qui ont écrit sur les pétrifications — une énumération de plus de 600 localités des quatre parties du monde où l'on avait trouvé des fossiles. Notre pays seul en comptait 60. — « Cette publication, » dit Jules Thurmann, « résumait l'état des données positives les plus avancées; elle fit époque dans les pays français où cette étude était restée négligée. Elle fut patronée en France par des savants en haute position, tels que Réaumur et Mairan. La Suisse allemande n'avait pas besoin d'impulsion. Dans la Suisse française le nom de Bourguet suffisait. »

Les 60 planches qui accompagnent l'ouvrage renferment 440 dessins de coquillages, polypiers, échinites, dents, poissons, etc. Ces gravures, bien que mauvaises, ont pour nous un intérêt historique; elles sont l'œuvre d'un jeune peintre neuchâtelois, nommé *A.-L. Brandt*, qui avait quelque connaissance des procédés de la gravure à l'eau forte, mais peu de pratique du dessin assurément. Bourguet, qui le protégeait, lui confia ce travail considérable, bien qu'il ne se fit aucune illusion sur le talent de l'artiste, mais il espérait que ce serait pour lui une occasion de se perfectionner et de se faire connaître. Si l'on fait jamais une histoire de l'art dans notre pays, ces modestes planches ont leur place marquée en tête de l'œuvre qui, se continuant par les générations successives des Girardet, a produit les merveilles que nous admirons aujourd'hui.

Le *Traité des pétrifications* exerça peut-être en France, sur les études géologiques, une influence que l'on ne soupçonne guère. Jusqu'alors, ainsi que nous l'avons vu, elles étaient restées à l'arrière-plan; lorsque Bourguet appelle sur ces questions l'attention de Mairan ou de Réaumur, ceux-ci lui répondent avec une indifférence qui nous étonne. Ce dernier, après avoir mentionné *Bernard Palissy*, le célèbre potier, comme le premier qui ait fait des collections de fossiles en France, ajoute : « peut-être avons-nous un peu négligé d'observer ces objets parce qu'ils s'offrent trop fréquemment à nos yeux. » — Or celui qui parlait ainsi, possédait des collections immenses qu'il devait à la libéralité du régent, Philippe d'Orléans, et qui avaient été réunies par le moyen assez imprévu raconté dans la lettre suivante du 8 avril 1738. « J'ai eu pour faire des collections de tout ce que la France possède dans le genre minéral, des facilités qu'aucun naturaliste n'a jamais eues. Feu M. le régent avait le goût le plus marqué que prince ait jamais eu, pour toutes les sciences qui sont l'objet de la physique, et il avait beaucoup de bonté pour moi. Chaque semaine, je lui donnais des mémoires, où je faisais des questions, tant générales que particulières, par rapport à ce qui se pouvait trouver dans chaque province du royaume. Il envoyait ces mémoires aux intendants qui, pour faire leur cour à un prince si éclairé et si ami des connaissances, mettaient en œuvre dans leurs départements publics, les maires et autres officiers subalternes. On envoyait des réponses très détaillées,

« accompagnées d'échantillons de terres, de pierres, d'insectes, de coquilles, etc.,
 « et tout cela se trouve aujourd'hui dans mon cabinet qui pourrait ainsi fournir
 « les principaux matériaux d'une histoire naturelle du royaume. »

Pour prendre soin de ce cabinet et pour récolter les insectes qu'il décrivait dans son grand ouvrage, Réaumur avait un jeune bachelier, dont il parle souvent dans ses lettres, et qui joua plus tard un rôle considérable dans la science. C'est Guettard, que nous voyons souvent occupé à choisir, parmi les richesses de son patron, des échantillons de fossiles destinés à Bourguet. La surprise que l'on éprouve en faisant cette découverte redouble encore, lorsqu'on lit dans une autre lettre de Réaumur : « Je vous envoie une boîte de pétrifications des envi-
 « sons de Rheims; je vous avouerai que je ne me serais pas encore acquitté de
 « ce devoir sans l'assistance de M. Bernard de Jussieu. Je lui ai dit que celui
 « à qui elles étaient destinées était quelqu'un dont je faisais beaucoup de cas, et
 « je vous ai nommé. Aussitôt il m'a promis de me faire d'autres collections aux-
 « quelles je joindrai des échantillons de mon cabinet. — Les échinites peuvent
 « être des environs de Chartres; plusieurs marchands de détail se servent pour
 « leurs balances de ces pierres au lieu de poids de métal. » — N'est-ce pas un singulier rapprochement! et bien imprévu, que celui qui nous est présenté dans ces lignes! *Guettard* et *Bernard de Jussieu* travaillant à emballer des caisses de fossiles pour un pauvre professeur de Neuchâtel! Et ces objets qu'il devait au concours si obligeant de ces mains savantes, que sont-ils devenus? Par qui ont-ils été recueillis? Tel est le sort des collections particulières, elles disparaissent sans qu'on puisse en retrouver une trace.

Ne peut-on pas admettre que l'attention de Guettard, dirigée vers ces objets, excitée par la lecture du *Traité des pétrifications*, a pu déterminer ses travaux ultérieurs, comme les essais auxquels se livrait Réaumur pour fabriquer de la porcelaine ont dû avoir un part dans les recherches heureuses de son disciple, lesquelles eurent pour conséquence l'établissement de la manufacture de Sèvres.

Pendant que Bourguet consacrait ses veilles à répandre dans les pays de langue française les premiers éléments de la géologie, son ami Garcin inaugurait des observations barométriques et thermométriques dont le *Mercurie Suisse* nous a conservé les tableaux; elles eurent l'honneur de recevoir l'approbation de Daniel Bernouilli qui calcula lui-même des tables de réduction pour la dilatation du mercure et elles furent discutées par le savant physicien hollandais Muschenbrœch. Ces observations, continuées probablement par Moula, ancien élève de Bourguet et de Jean Bernouilli, et par d'autres observateurs, ont été recueillies par mon honorable collègue M. Kopp dans les *Bulletins de la société neuchâtoise des sciences naturelles*; elles forment une série à peu près continue d'environ 150 années, et sont un des plus précieux héritages scientifiques qui nous aient été transmis. On sait le parti qu'en a tiré un autre de mes collègues, M. le professeur Ladame, pour éclairer plusieurs questions de météorologie.

D'un autre côté, d'Ivernois ne restait pas inactif; il construisait pièce à pièce les premiers éléments d'un catalogue des plantes du pays, qui, de nos jours, a été terminé par M. Ch. Godet; encore un monument des études scientifiques de cette époque.

Cependant, quand ces hommes dévoués eurent disparu, la botanique seule resta en faveur dans notre pays, peut-être à cause des écrits de J. J. Rousseau qui en fut le propagateur enthousiaste, après avoir pris ses premières leçons sérieuses de Gagnebin de la Ferrière. — Ce sont donc les botanistes qui renouent la chaîne de Bourguet et de ses amis avec les savants qui apparaissent à Neuchâtel dès 1831. — Ces botanistes sont : le cap. Benoît, des Ponts, l'acquéreur d'une partie de l'herbier de Gagnebin¹ — le cap. Roulet — Dumont de la Ferrière — Junod, pharmacien à la Chaux-de-Fonds; son bel herbier est dans le collège de ce village — les frères Gentil de la Chaux-de-Fonds — enfin et surtout le cap. Chaillet de Neuchâtel.

Ce sont des étrangers, Dulomieu et Léopold de Buch qui reprennent à la fin du siècle passé les études géologiques de notre Jura et qui préparent les remarquables travaux de nos contemporains. — Aujourd'hui, nous pouvons le dire avec un juste sentiment d'orgueil national, peu de pays ont été étudiés et explorés au point de vue scientifique aussi complètement que le nôtre, et tous ces beaux travaux ont été accomplis par des compatriotes, par des Neuchâtelois. N'est-ce pas ici le lieu et le moment de nommer J.-F. d'Osterwald, Agassiz, A. de Montmollin, P.-L. Coulon, L. Coulon, DuBois de Montperreux, A. Guyot, Ch. Godet, Ed. Desor, Cél. Nicolet, pour rendre hommage à leurs travaux et leur témoigner notre profonde reconnaissance.

Il me reste à raconter les derniers jours de Bourguet. Sa santé devenait de plus en plus chancelante; de fréquents maux d'yeux lui interdisaient tout travail, et il souffrait d'un asthme qui lui causait, en hiver, des affections pénibles de la poitrine. C'est alors que sa fille unique lui servait de secrétaire; elle s'acquittait si bien de ses fonctions qu'elle reçut à plusieurs reprises des félicitations de Réaumur, tournées avec la grâce qu'on peut attendre de la politesse d'un gentilhomme français.² — Enfin le 31 décembre 1742, quelques mois après la publication du *Traité des pétrifications*, Bourguet fut emporté par une fluxion de poitrine. Il fut enseveli au cimetière des Terreaux, et le *Mercure suisse* nous apprend que le grand Osterwald prononça avec sa dignité et son éloquence ordinaires l'oraison funèbre du défunt.

Maintenant, je dois dire adieu à ce vieux professeur et à ses amis, dont je vous ai entretenus peut-être trop longtemps; c'est avec un sentiment de regret que je les quitte pour les laisser rentrer dans le silence du tombeau. Ce XVIII^{me}

¹ Aujourd'hui entre les mains de M. Chapuis, pharmacien à Boudry.

² M^{lle} Bourguet avait réuni une collection d'insectes, particulièrement de papillons, que Réaumur travaillait à enrichir en lui envoyant des exemplaires rares.

siècle tant décrié a vu naître et s'éteindre de grands génies et de nobles cœurs, et ce n'est pas sans raison que dans l'éloge de Volta, Arago s'écrie : « C'est un grand siècle, messieurs, que celui où un voyageur, dans la même journée, pouvait rendre hommage à de Saussure, à Haller, à Jean-Jacques et à Voltaire !

N'avons-nous rien à apprendre au contact de ces purs et sages caractères ? N'est-il rien dans leurs conseils, dans leurs enseignements dont nous puissions faire notre profit ? — « A force de méditer sur divers sujets, » dit Bourguet à du Lignon, « je me range au sentiment de M. Leibnitz, qui déclarait ne rien mépriser, trouvant partout du bon mêlé avec le mauvais. — Je condamne le ton d'adulation de M. de Crousatz ; il affecte de nommer plusieurs princes et grands seigneurs, dont une partie ne valent rien et sont l'opprobre du genre humain. Ne semble-t-il pas que notre illustre ami mendie la protection des grands ! — Que M. de Crousatz ne se hâte pas d'attaquer M. Newton à propos de ses travaux sur la lumière. Il faut avant tout refaire exactement toutes les expériences de ce grand génie, en tirer des théorèmes contraires et en établir d'autres qui renversent toute sa théorie. Autrement, il se ferait moquer de lui. En physique, il ne faut point aller trop vite. — Si les hommes de science étaient animés d'un même esprit, rien ne serait plus aisé que les bonnes relations entre eux et l'ouverture de cœur. Comme un seul ne voit pas tout, chacun pourrait profiter des lumières d'autrui, sans craindre de perdre le fruit de ses veilles qui consiste simplement en une reconnaissance au moins verbale, si l'on n'en peut attendre de lucrative. — Lisons peu, méditons beaucoup, approprions-nous les pensées des autres, créons, si vous voulez, mais prenons garde que si les fondements de notre édifice ne sont pas absolument démontrés, nous risquons d'aller aussi loin dans l'erreur que nos méditations iront en avant. »

Bourguet, dit la chronique, était simple, tolérant, d'un accès facile, d'un commerce agréable, se mettant toujours à la portée de ceux à qui il avait affaire. Bienfaisant et désintéressé, il s'occupait activement des jeunes gens, chez lesquels il remarquait des dispositions heureuses, et prenait plaisir à les instruire, à les diriger, à leur inspirer cet amour et ce respect pour la religion, dont lui-même était si vivement pénétré.

Je termine, messieurs, en faisant des vœux pour que la postérité en dise autant de chacun de nous !



POSE DE LA PIERRE ANGULAIRE

du nouveau Collège municipal.

A deux heures, une immense cortège, où l'on voyait les membres du Conseil d'Etat, ceux des Conseils municipaux et communaux, ceux de la Commission d'éducation, les instituteurs et professeurs, et tous les élèves, garçons et filles, des écoles primaires et industrielles (au nombre de 1600), partait du collège des Terreaux pour assister à la pose de la pierre angulaire du nouveau collège municipal. Il avait en tête l'excellente musique militaire de Neuchâtel ainsi que les cadets armés et en grande tenue. S'acheminant par les Terreaux, la place de l'Hôtel-de-ville et le Port, le cortège gagna la promenade du faubourg et se rangea sur l'emplacement du nouveau collège en faisant face au bâtiment dont tout le rez-de-chaussée était déjà hors de terre. Les Conseils prirent place sur une estrade disposée à cet effet. Une foule immense entourait le bâtiment et couvrait les murailles en construction et les échafaudages. Le temps, jusqu'à midi froid et brumeux, avait fait place à un brillant soleil qui jetait sur cette scène toute la magie de ses rayons et répandait la gaieté qui convient à une fête de la jeunesse.

M. le professeur E. Desor, président du Conseil Général de la municipalité, monta à la tribune et prononça le discours suivant :

Messieurs,

La solennité qui nous rassemble consacre l'un des besoins les plus significatifs de l'humanité, le besoin de consolider l'expérience acquise et d'en faire bénéficier les générations futures.

Au début des civilisations, on s'est contenté d'enregistrer les événements les plus mémorables de la vie, les succès ou les désastres de la famille, du clan, de la nation, et parfois les phénomènes naturels les plus frappants.

A la longue, une simple énumération des faits ne devait pas suffire. L'homme a senti le besoin de les coordonner, de rechercher leur liaison et de les faire fructifier en en déduisant quelques enseignements utiles. C'est ainsi qu'est née *l'école*, cette première caisse d'épargne de l'humanité.

L'école fut d'abord le privilège du petit nombre. N'avait pas non plus le droit d'enseigner, qui voulait. La capacité et le dévouement n'ont pas toujours été jugés suffisants pour le ministère de l'enseignement. La liberté d'enseigner, comme toutes les libertés, ne s'est dégagée que lentement des étreintes du privilège.

C'est à notre siècle qu'il appartenait de populariser l'école au point d'en faire la chose de tout le monde, et c'est à quelques états d'Europe, au nombre desquels nous

avons le bonheur de nous compter, que revient le mérite plus grand d'avoir rendu l'enseignement obligatoire et gratuit, et de n'avoir pas craint de s'imposer à cet effet des sacrifices considérables, si bien que l'éducation publique occupe aujourd'hui le premier rang non-seulement dans la sollicitude des autorités, mais aussi dans les dépenses du budget municipal.

Mais si l'instruction publique est l'apanage de notre siècle, elle n'est pas moins intimement liée à nos institutions. Il y a plus, c'est dans les états libres, dans les républiques démocratiques surtout, que l'école acquiert sa véritable signification, en rendant les individus aptes à exercer leurs droits et à remplir leurs devoirs de citoyens. La démocratie sans instruction est une chimère. Le bien-être sans culture intellectuelle n'est pas un bien. L'esprit de l'homme est puissant sans doute, mais semblable au fer, il a besoin d'être préparé, d'être forgé. L'usine où l'on forge ce métal divin c'est l'école. Ce n'est qu'à cette condition qu'il acquiert toute sa force, toute sa résistance, toute sa valeur. Le fer devient acier au contact des éléments; le jeune homme devient citoyen au contact de la discipline et du travail.

Il en est des appétits de l'esprit comme de ceux du corps. Lorsqu'ils sont éveillés chez un peuple, il faut y pourvoir, et la nourriture intellectuelle qu'il réclame ne saurait lui être distribuée parcimonieusement. Il la lui faut saine, abondante et substantielle. L'instruction populaire ne réunira ces qualités qu'autant qu'elle s'alimentera aux sources vives de la science, qu'elle demeurera en communion avec ce monde idéal où l'on recherche la vérité pour elle-même, indépendamment de ses applications. Ce domaine supérieur ne saurait être négligé par un peuple soucieux de ses véritables intérêts, et c'est pourquoi nous célébrons aujourd'hui une double fête, celle de l'inauguration de l'Académie, et celle de la consécration de notre école municipale.

On dira peut-être que nous en faisons trop, que c'est du luxe, qu'on pourrait pourvoir à l'enseignement d'une manière plus modeste. — Il est possible, en effet, que possédant déjà dans notre ville deux écoles monumentales, nous ayons pu nous contenter d'une construction plus simple, de murs en maçonnerie au lieu de ces magnifiques cubes de roc, que j'aime cependant à voir se transformer en assises pour le temple de l'éducation, après avoir formé les corniches du grand temple de la nature.

Aussi bien, rassurez-vous, mes collègues des conseils de la municipalité. La population de cette ville est trop éclairée pour ne pas ratifier notre œuvre, et si par impossible on nous critiquait, si l'on nous accusait de trop de prétention, de vouloir être la ville aux monuments scolaires, que cela n'ébranle pas notre foi dans notre œuvre. Nos après-venants, soyez-en sûrs, nous rendront justice, à condition toutefois que cet édifice remplisse son but comme ses deux aînés.

M. le Président et messieurs les membres de la Commission d'éducation! Les Conseils de la municipalité, en décrétant cet édifice, n'ont fait que suivre vos avis. Ils connaissent votre zèle et votre dévouement pour les intérêts de notre jeunesse. Ils ne pouvaient mieux faire que de s'inspirer de votre sagesse et de votre expérience. Si cet édifice remplit son but, c'est à vous et à notre habile architecte qu'en reviendra le mérite.

Messieurs les professeurs et instituteurs! En donnant à cet édifice un cachet monumental et des proportions en rapport avec toutes les exigences que l'expérience a signalées, les Conseils de la municipalité vous donnent le témoignage le plus éclatant de la considération que vous leur inspirez et de la valeur qu'ils attachent à votre sainte mission. N'y logerons-nous pas en effet nos trésors les plus précieux, et nous savons que sous votre sauve garde et sous l'œil de notre éminent directeur des études ils seront bien gardés.

Et vous, jeunes gens qui m'entourez, qu'il me suffise pour toute harangue de vous rappeler que c'est pour vous que nous élevons cet édifice. Tous les efforts, tous les sacrifices qu'il exige, c'est à votre intention qu'ils sont faits. Il est impossible que ceci n'éveille pas un écho dans votre cœur. Puisque vous avez le bonheur de vivre dans un état libre, basé sur la discipline morale, vous devez comprendre, vous comprenez, j'en ai la certitude, que vous avez aussi un devoir à remplir. Nous n'avons pas craint de nous imposer de lourdes charges, d'engager l'avenir en contractant des dettes pour

vous. C'est à vous qu'il appartient de légitimer ces sacrifices. Il ne suffit pas que l'aspect de l'édifice soit imposant, que les salles en soient spacieuses et bien distribuées, il faut, pour qu'il remplisse son but, qu'il devienne le sanctuaire de l'ordre, de la discipline, du travail soutenu, l'école de la vertu, pour devenir la pépinière des bons citoyens.

A ces conditions, notre œuvre aura été bonne, et la bénédiction d'En Haut ne lui fera pas défaut.

Qu'ainsi soit donc consacré le monument que nous élevons à la jeunesse!

Puisse-t-il devenir l'asile des saines et fortes études, et nos jeunes élèves y puiser le goût de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est bien, de tout ce qui est généreux.

Puissent les générations futures, quand elles viendront à découvrir ces objets, témoins de nos mœurs, de notre activité, de notre vie sociale, que nous venons de sceller dans le roc, rendre justice sinon à notre supériorité, du moins à notre bonne volonté!

Ayant dit ces paroles, M. Desor consacra la pose de la pierre en frappant les trois coups de marteau sacramentels.

Puis M. le Dr Guillaume, président de la Commission d'éducation municipale prit la parole pour remercier les conseils municipaux des sacrifices qu'ils se sont imposés dans le but de doter notre ville d'un édifice réclamé par l'augmentation de la population et destiné à l'enseignement de notre jeunesse. Il tire un augure favorable de la coïncidence qui réunit dans une même journée l'inauguration de l'Académie et la fondation d'un nouveau collège. Il rappelle que lorsqu'il fut question de l'emprunt d'un million, tous les membres des Conseils municipaux le votèrent avec plaisir parce que la construction d'un nouveau collège figurait dans les projets qui motivaient cet emprunt. « En peut-il être autrement, » s'écrie l'orateur, « dans la ville qui a servi de berceau à David de Purry, à ce citoyen « généreux qui voulut que la plus grande partie des revenus de son héritage fût « consacrée à l'éducation de la jeunesse. » Faisant allusion à un passage du discours de M. Desor, il ajoute : « Ne craignez pas que jamais on vous blâme d'avoir « fait du luxe, nos arrière-neveux diront avec une fierté légitime, que leurs ancêtres « comprenaient déjà qu'un emplacement bien choisi, des locaux vastes, bien éclairés « et ventilés, un système de chauffage et un ameublement rationnels sont aussi « indispensables à l'enseignement que des leçons bien dirigées et bien données. » Il espère que l'esprit qui anime les conseils municipaux à l'égard des établissements d'éducation sera toujours le mobile des représentants de la population de notre ville. Après avoir adressé quelques paroles d'encouragement aux élèves, il renouvelle au nom de la Commission d'éducation l'engagement d'être toujours à la hauteur de la mission importante qui lui est déléguée par les conseils.

A la suite de ce discours, on descendit au fond de la crypte creusée dans la pierre (faisant partie du pilier central du grand portail Nord) une boîte en plomb contenant une quantité d'objets tels que monnaies, vues de la ville et des environs, documents de statistique, journaux, etc., caractérisant l'époque actuelle.

M. Biolley, instituteur primaire, prit la parole et exprima aux autorités de la ville la vive reconnaissance du corps enseignant pour les efforts que l'on ne cesse de faire à Neuchâtel dans le domaine de l'instruction publique, et la satisfaction que l'on éprouve à voir notre petite ville offrir la réalisation des deux grandes questions humanitaires : *philanthropie, éducation*, représentées par la statue de D. Purry et par trois collèges monumentaux. Les états les plus avancés en civilisation, les penseurs qui ont le mieux compris la destinée de l'homme, reconnaissent que travailler en faveur de l'éducation, c'est remplir un devoir sacré et faire une œuvre utile et patriotique.

Partout où l'instruction est en honneur, la moralité et l'aisance sont proportionnellement plus grandes. Construire un collège, c'est réduire d'autant les prisons et les hôpitaux, peuplés trop souvent, hélas! par les fruits amers de l'ignorance. Laissons donc à d'autres le ridicule orgueil d'élever de somptueux édifices pour leurs armées, leurs fusils, leurs canons, ou des monuments pour rappeler leurs triomphes sanglants, et nous, Neuchâtelois, bâtissons des temples et des sanctuaires à l'enfance. Autorités de la ville, encore une fois, honneur et merci à vous!

Et maintenant, à vous, enfants de nos écoles, futurs hôtes de cet établissement, que vous dirai-je? La plupart d'entre vous sont encore bien jeunes pour comprendre l'importance et la portée de cette cérémonie, néanmoins, je ne terminerai pas sans faire aussi appel au cœur et à la reconnaissance de chacun de vous....

C'est ici, dans ce bâtiment, que vous recevrez vos premières leçons; vos maîtres vous prépareront la science qu'ils laisseront tomber goutte à goutte sur les lèvres de votre intelligence : recevez-la donc avec plaisir, nourrissez-vous-en, afin que vous puissiez en faire un bon profit pour la vie entière. Vous le savez, cultiver ses facultés et son intelligence, travailler, c'est l'ordre de Dieu, qui réprovoque les serviteurs qui enfouissent leurs talents.

C'est ici, en face de ce lac d'azur, au pied de ces monts couronnés de sapins, devant ces sommets blanchis par les neiges de mille hivers, que vous étudierez l'histoire de la patrie. Oh! retenez bien ces leçons et serrez-les précieusement dans vos cœurs! Prenez exemple sur les vertus de nos ancêtres, inspirez-vous de leur courage et de leur patriotisme, et quand nous, vos aînés, nous devons remettre en vos mains la garde de notre indépendance, nous le ferons sans crainte, persuadés que nous serons que vous ne faillirez pas à la tâche.

C'est ici qu'on vous répétera sans cesse, enfants, que vous avez une âme immortelle, et que l'on vous enseignera les moyens d'être heureux dans l'éternité. Gardez aussi ce trésor de grand prix; rappelez-vous que les hommes passent comme les fleurs des champs, et que si, pendant les années de sa jeunesse, on n'a pas fait provision de résignation, de patience, de foi, et de charité chrétiennes, alors, quand viennent les terribles moments de faire face aux tempêtes qui ne manquent pas d'assaillir tout homme, comme un vaisseau qui n'est pas suffisamment lesté, on devient le jouet des vagues, et l'on sombre. Et sombrer au détroit de la mort, c'est être perdu pour l'éternité!...

L'intelligence, jeunes gens, le patriotisme et la foi en l'Évangile, voilà les trois étoiles qui vous guideront toujours à travers les mauvais jours de la vie, voilà les drapeaux sous lesquels vous devez marcher. Plaise à Dieu que chacun de vous y ait toujours sa place bien marquée! C'est par ce vœu que je termine.

Enfin la cérémonie a été close par un discours de M. L.-C. Lambelet, avocat, président du Conseil municipal, qui démontre avec éloquence les bienfaits effets de *l'instruction publique obligatoire et gratuite* telle qu'elle est établie chez nous, et dont la fête célébrée en cet instant est une consécration solennelle. Mais combien cette idée a été lente à prévaloir; ainsi que bien d'autres vérités universellement reconnues aujourd'hui, elle a dû lutter longtemps contre les sophismes de l'erreur. « Récemment, » dit-il, « dans un grand état voisin, on a osé opposer
« à ce principe sacro-saint de notre loi, lorsqu'un ministre éclairé cherchait à le
« faire triompher, on lui a opposé, dis-je, le principe non moins vrai de la liberté
« individuelle qui répugne à toute contrainte, fût-ce même à celle de l'instruction.

« Mais ce sophisme disparaît comme un souffle devant la saine raison.

« La liberté individuelle que vous invoquez avec tant d'emphase, vous dispense-
« t-elle de la quarantaine lorsque vous venez des pays empestés? — de la con-
« scription, impôt du sang, nécessaire à la défense de la patrie? — des contri-
« butions publiques, lors même qu'il vous plairait de renoncer à tous les avan-
« tages de la société civile?

« La liberté individuelle, pour être autre chose qu'un vain mot, exige que tous
« les enfants soient mis en position d'en comprendre la haute valeur. Elle exige
« un parfait discernement du droit et du devoir. Elle exige un sentiment exact
« et éclairé de la responsabilité, qui ne peut s'acquérir que par l'instruction,
« base de tout développement moral de l'homme.

« Plus heureux que l'impuissant ministre, vos Conseils triomphent journalle-
« ment du sophisme tiré de la liberté individuelle, et il n'y a dans cette victoire
« ni vainqueurs ni vaincus, puisque toute institution démocratique virtuelle et
« féconde doit trouver sa base dans le consentement universel. Aussi, lorsqu'il
« s'agit d'élever ces palais à l'éducation de la jeunesse, des mains, en apparence
« bien divisées, ont toutes apporté leur pierre à ces édifices, objets de notre
« orgueil; elles s'unissent toujours pour travailler au bonheur de nos enfants.

« C'est que l'école constitue le vrai, le puissant levier de tout progrès et de
« toute sociabilité; voilà pourquoi, chers enfants, nous ne cesserons de vous enrê-
« gimer sous le drapeau de l'éducation publique. C'est pourquoi, chers insti-
« tuteurs et institutrices, infatigables pionniers du vrai progrès, nous ne cesserons
« de recruter votre vaillante phalange et d'équilibrer le service rendu avec la
« rémunération qu'il mérite.

« Ecoliers, cadets, entrez résolument dans la voie de l'étude; les autorités de
« l'état et celles de la ville, viennent d'inaugurer le faite d'un édifice dont celui-
« ci est une des bases. Souvenez-vous que les études supérieures ne sont pas
« l'apanage de quelques-uns, mais qu'elles sont le droit de tous et la récompense
« de ceux qui auront fait preuve ici de goût pour la science et d'amour pour le
« travail.

« Acquérez avec avidité ce capital, patrimoine que nous vous offrons et pour
 « le partage duquel nous n'aurons jamais trop de co-partageants, et quand vous
 « l'aurez acquis, que votre raison se sera formée au flambeau d'une intelligence
 « éclairée, faites tourner tous ces dons à l'honneur et à la prospérité de votre
 « patrie. C'est ainsi que vous récompenserez de la façon la plus éclatante les Con-
 « seils qui président aujourd'hui avec dévouement aux destinées de notre heu-
 « reuse cité. »

La cérémonie étant terminée, M. Desor congédia l'assemblée par quelques paroles éloquentes.

Le soir un banquet réunissait à l'hôtel du Faucon le Conseil d'Etat, des membres du Grand-Conseil, les autorités municipales et communales, les membres des commissions d'éducation, les instituteurs et professeurs de tous les collèges et de l'académie. Là des discours remarquables furent encore prononcés, et la soirée s'écoula au milieu de cette satisfaction sans mélange et de cette joie que procure la concorde, la présence d'hommes éminents, la coopération à une œuvre utile, et l'amour de la patrie.

VARIÉTÉS.

SERMENT DES POMPIERS DE CERNIER.

(Archives de Cernier: feuille volante, sans date.)

« Le serment qui sera prêtés, à tous ceux qui sont choisis de la Communauté, pour courir au feu, leur disant ainsi:

» Vous jurerés icy par la foy que vous avés en Dieu, notre souverain Créateur, et par le devoir et serment que vous avés à sa Majesté le Roy notre souverain Prince, que dès que verrés ou que vous saurez par vous-même ou par d'autre, qu'il y ai du feu dans le Val-de-Rutz à quelle heur que ce soit tent de jour que de nuit, vous accompagnerez la seringue pour courir au feu et ferés tout votre possible pour l'éteindre et n'abandonnerez point la dite seringue crainte qu'il n'y arrive quelques dommages, vous vous occuperés tous à faire jouer la dite seringue, du mieux qu'il vous sera possible, et n'y resterez qu'autent que vous verrez que vous y êtes de quelques utilités et éviterés autant qu'il vous sera possible de faire des fraix pour la Communauté et obéirés pour tout ce que dessus aux officiers établis pour ce sujets.

« Ainsi vous le promettés et jurez. »

(Communiqué.)

TABLE DES MATIÈRES DE L'ANNÉE 1866.

	Pages.
A nos lecteurs	4
Le Prieuré de Saint-Pierre du Vauxtravers et ses deux avoués : 1° Du Chatelard de Môtiers; 2° du Chatelard de Valangin	3, 37
Une compagnie de Cadets à Neuchâtel au commencement de ce siècle; dessin par A. Bachelin; suite et fin	8
Exposition nationale, avec un portrait de Léopold Robert et une planche; texte et planches par A. Bachelin	12, 44
Huit jours dans la neige. — Souvenirs du Jura neuchâtelois; par L. Favre, suite	23, 51, 74, 94, 120, 144, 166, 222, 248, 269
Essai sur l'industrie à Neuchâtel, par le Dr Sacc	29, 60, 85
Lettre sur la compagnie de cadets à Neuchâtel au commencement de ce siècle	47
L'imprimerie et la bibliographie à propos de l'exposition nationale, par J. Bonhôte, planche par L. Favre	53, 90, 110
Gressly; texte et planche par A. Bachelin	68
Voyage de Jaquet-Droz en Espagne en 1758, d'après des extraits du journal de son beau-père et compagnon de voyage, Abram-Louis Sandoz	77, 104
Costumes neuchâtelois, 18 ^e et 19 ^e siècle, dessins de J. Reinhard et de Ab.-L. Girardet; texte et planche par A. Bachelin	83
Le général Oudinot à Neuchâtel; texte et planches par A. Bachelin, (portrait d'après Robert Lefèvre)	100, 126, 149, 231
Costumes neuchâtelois. — Conseillers de la ville de Neuchâtel; texte et planche par A. Bachelin	125
Réunion de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel à St-Aubin, par M. L. Favre	132
Discours du président	138
On villiotet du tin d'on viaidj (conte patois), par O. Huguenin	141
Quelques oiseaux du canton de Neuchâtel, par le Dr A. Châtelain	158
I. Oiseaux d'eau et de marais	161, 189, 238
Les imprimeurs et les livres neuchâtelois, par J.-H. Bonhôte	173
Notice sur la Paroisse, par le lieut.-colonel de Mandrot	182
Histoire militaire des Neuchâtelois, par E. Perrochet, suite. — Louis de Neuchâtel	197
Isabelle	200
50 ^e session de la Société helvétique des sciences naturelles, les 22, 23 et 24 août 1866, par L. Favre	206
Jean-François-Daniel Andrié, par A. Petitpierre, portrait par A. Bachelin	215
Garde de la ville de Neuchâtel; texte et planche par A. Bachelin	223

	Pages.
Miniature du codex de Manesse. Rodolphe comte de Fenis, troubadour neuchâtelois, texte et planche par A. Bachelin	229
La Rose d'or de Bâle, texte et planche par A. Bachelin	246
La fête des Armourins, texte et deux planches par Alph. Wavre	253
Les Suédois aux frontières, par Fritz Chabloz	260
Journal de Jaques Sandoz	264
Inauguration de l'Académie de Neuchâtel et pose de la pierre angulaire du nouveau collège	277
Pose de la pierre angulaire du nouveau collège municipal	311
Variétés. — Serment des pompiers de Cernier	316

PLANCHES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Cadets de la ville de Neuchâtel (1806), par A. Bachelin	8
Léopold Robert, d'après un portrait peint par lui-même, par A. Bachelin	16
Exposition nationale, pièces d'orfèvrerie des xvi ^e , xvii ^e et xviii ^e siècles, par A. Bachelin	45
Gressly, dessin de A. Bachelin	68
Costumes neuchâtelois, xviii ^e et commencement du xix ^e siècle, d'après J. Reinhardt et Ab.-L. Girardet, par A. Bachelin	83
Oudinot, duc de Reggio, d'après Robert Lefèvre, par A. Bachelin	101
Modèles d'écriture des x ^e , xii ^e , xiii ^e , xiv ^e et xv ^e siècles, et spécimen de caractères non mobiles et mobiles du xv ^e siècle, par L. Favre	119
Conseillers de la ville de Neuchâtel (1830), par A. Bachelin	125
Epée d'honneur offerte par la ville de Neuchâtel au général Oudinot, par A. Bachelin	156
Garde de la ville de Neuchâtel (1848), par A. Bachelin	223
Jean-François-Daniel Andrié, pasteur, d'après un portrait de M. F. Zuberbühler, par A. Bachelin	215
Rodolphe, comte de Fenis, troubadour neuchâtelois (miniature du codex de Manesse), par A. Bachelin	229
La Rose d'or de Bâle, xiv ^e siècle, par A. Bachelin	246
1 ^o Les Armourins dans la cour du château à Neuchâtel; 2 ^o marche des tambours et des fifres mise en musique, par Alph. Wavre	254
Portrait de Bourguet, par A. Bachelin	308

OU 100^{1^o}

Che

MUSÉE
NEUCHATELOIS

RECUEIL

D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

TROISIÈME ANNÉE.

JANVIER 1866.



NEUCHÂTEL

CHEZ H. WOLFRATH ET METZNER, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3.

1866.

(TOUS DROITS RÉSERVÉS.)

EN VENTE

CHEZ SAMUEL DELACHAUX

ÉDITEUR

VIS-A-VIS DE L'HÔTEL-DE-VILLE, NEUCHÂTEL.

- Histoire de la Confédération suisse** depuis les premiers temps jusqu'en 1860, par A. Daguët; 5^{me} édition. Ouvrage adopté par le Conseil d'Etat pour l'enseignement secondaire et supérieur du canton de Neuchâtel. 1 fort volume petit in-8°. fr. 4.
- Histoire abrégée de la Confédération suisse** à l'usage des écoles, par le même; in-12. fr. 2,25.
- Instructions pour les nouvelles mesures** et Tables pour la conversion des anciennes mesures de Neuchâtel en mesures suisses et en mesures françaises et réciproquement, par L^s Mayor-Déglon, géomètre. Approuvé par la Société neuchâteloise d'utilité publique; 1 vol. in-16. 90 c.
- Propriétés des végétaux** et leurs applications à l'alimentation, la médecine, la teinture, l'industrie, etc., par L. Dufour, professeur à l'académie de Lausanne. 1 fort vol. in-12. fr. 4.
- Recherches de la Méthode** qui conduit à la vérité sur nos plus grands intérêts, avec quelques applications et quelques exemples, par Ch. Secrétan; 1 vol. in-18. fr. 2,50
- Autour de deux lacs.** Voyage des écoles industrielles. msc. fol. fr. 6.
- Trois journées de vacances.** Voyage des écoles industrielles dans le Jura neuchâtelois, un beau vol. folio illustré. fr. 5.
- Alexandre Berthier.** La principauté de Neuchâtel et le bataillon de Neuchâtel. Notice historique par A. Bachelin, avec deux grav. de Girardet et une planche coloriée, in-4°. fr. 4
- Album suisse,** mélanges de littérature et d'histoire nationale, par ses principaux écrivains. fr. 2.
- Annales historiques du comté de Neuchâtel et de Valangin** par Jonas Boyve, 5 vol. grand in-8°, avec suppl. fr. 40.
- Esquisses neuchâteloises,** par Victor Benoit. Mélanges. 1^{re} et 2^{me} partie, in-12. fr. 1,50.
- Esquisse d'une mère chrétienne** au milieu de sa famille, accompagnée de quelques scènes villageoises édifiantes, et de sept instructions bibliques données à des enfants sur le 16^{me} chapitre de l'Exode; par A. Rochat. 2 vol. in-12. fr. 3.
- Extraits des chroniques ou annales** écrites autrefois par des chanoines du chapitre de Notre-Dame de Neuchâtel, suivi du recueil d'un chanoine anonyme. in-8°. fr. 2.
- Familles (les) médicales** de la ville de Neuchâtel. Notice par le Dr Cornaz, in-12. 50 c.
- Frédéric-Guillaume III,** roi de Prusse, et la reine Louise; trad. de l'évêque Eylert, chapelain de Sa Majesté, par l'auteur d'Albert de Haller, in-8°. fr. 4.
- Histoire de Neuchâtel et Valangin** depuis l'avènement de la maison de Prusse jusqu'en 1806, par Charles-Godefroi de Tribolet, in-8°. fr. 5.
- Histoire des origines** et de l'établissement du christianisme en Suisse, par Cél. DuBois, ministre. fr. 1.
- Histoire de la Réformation** et du refuge dans le pays de Neuchâtel, par F. Godet, pasteur. fr. 2,50.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JANVIER 1866.

A nos lecteurs	Page 1.
Le Prieuré de Saint-Pierre du Vauxtravers et ses deux avoués, par L. de Mandrot, lieut.-colonel (premier article)	3.
Une compagnie de cadets à Neuchâtel au commencement de ce siècle, (suite et fin).	8.
Exposition nationale, par A. Bachelin (troisième article)	12.
Huit jours dans la neige. — Souvenirs du Jura neuchâtelois, par L. Favre, (suite).	23.

AVIS. — Les abonnements à ce recueil peuvent être renouvelés en s'adressant au Bureau des éditeurs, rue du Temple-neuf, 3, à Neuchâtel; on peut aussi le faire par la voie des bureaux de la poste, soit par l'intermédiaire de la librairie Leidecker (J. Sandoz) à Neuchâtel, et des principales librairies de la Suisse française.

Nous prions les personnes (et en particulier MM. les instituteurs) qui se sont occupés précédemment du soin de collecter des abonnements au *Musée neuchâtelois*, de bien vouloir nous continuer, sous ce rapport, leurs soins et leur collaboration.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr. 7»50 par an et fr. 4 pour six mois pour toute la Suisse. — Pour la France, fr. 10. — Allemagne, fr. 13»50. — Italie, fr. 8»70. — Angleterre, fr. 13»50.

MUSÉE
NEUCHATELOIS

RECUEIL
D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

TROISIÈME ANNÉE.

FÉVRIER 1866.



NEUCHÂTEL

CHEZ H. WOLFRATH ET METZNER, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3.

1866.

(TOUS DROITS RÉSERVÉS.)

EN VENTE

CHEZ SAMUEL DELACHAUX

ÉDITEUR

VIS-A-VIS DE L'HÔTEL-DE-VILLE, NEUCHÂTEL.

- Histoire de la Confédération suisse** depuis les premiers temps jusqu'en 1860, par A. Daguët; 5^{me} édition. Ouvrage adopté par le Conseil d'Etat pour l'enseignement secondaire et supérieur du canton de Neuchâtel. 1 fort volume petit in-8°. fr. 4.
- Histoire abrégée de la Confédération suisse** à l'usage des écoles, par le même; in-12. fr. 2.25.
- Instructions pour les nouvelles mesures** et Tables pour la conversion des anciennes mesures de Neuchâtel en mesures suisses et en mesures françaises et réciproquement, par L^s Mayor-Déglon, géomètre. Approuvé par la Société neuchâteloise d'utilité publique; 1 vol. in-16. 90 c.
- Propriétés des végétaux** et leurs applications à l'alimentation, la médecine, la teinture, l'industrie, etc., par L. Dufour, professeur à l'académie de Lausanne. 1 fort vol. in-12. fr. 4.
- Recherches de la Méthode** qui conduit à la vérité sur nos plus grands intérêts, avec quelques applications et quelques exemples, par Ch. Secrétan; 1 vol. in-18. fr. 2.50
- Autour de deux lacs.** Voyage des écoles industrielles. msc. fol. fr. 6.
- Trois journées de vacances.** Voyage des écoles industrielles dans le Jura neuchâtelois, un beau vol. folio illustré. fr. 5.
- Alexandre Berthier.** La principauté de Neuchâtel et le bataillon de Neuchâtel. Notice historique par A. Bachelin, avec deux grav. de Girardet et une planche coloriée, in-4°. fr. 4
- Album suisse,** mélanges de littérature et d'histoire nationale, par ses principaux écrivains. fr. 2.
- Annales historiques du comté de Neuchâtel et de Valangin** par Jonas Boyve, 5 vol. grand in-8°, avec suppl. fr. 40.
- Esquisses neuchâteloises,** par Victor Benoit. Mélanges. 1^{re} et 2^{me} partie, in-12. fr. 1.50.
- Esquisse d'une mère chrétienne** au milieu de sa famille, accompagnée de quelques scènes villageoises édifiantes, et de sept instructions bibliques données à des enfants sur le 16^{me} chapitre de l'Exode; par A. Rochat. 2 vol. in-12. fr. 3.
- Extraits des chroniques ou annales** écrites autrefois par des chanoines du chapitre de Notre-Dame de Neuchâtel, suivi du recueil d'un chanoine anonyme. in-8°. fr. 2.
- Familles (les) médicales** de la ville de Neuchâtel. Notice par le D^r Cornaz, in-12. 50 c.
- Frédéric-Guillaume III,** roi de Prusse, et la reine Louise; trad. de l'évêque Eylert, chapelain de Sa Majesté, par l'auteur d'Albert de Haller, in-8°. fr. 4.
- Histoire de Neuchâtel et Valangin** depuis l'avènement de la maison de Prusse jusqu'en 1806, par Charles-Godefroi de Tribolet, in-8°. fr. 5.
- Histoire des origines** et de l'établissement du christianisme en Suisse, par Cél. Du Bois, ministre. fr. 1.
- Histoire de la Réformation** et du refuge dans le pays de Neuchâtel, par F. Godet, pasteur. fr. 2.50.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE FÉVRIER 1866.

I. Essai sur l'industrie à Neuchâtel, par le Dr Sacc	page 29
II. Le Prieuré de Saint-Pierre du Vauxtravers et ses deux avoués, par L. de Mandrot, lieut.-colonel (deuxième article)	37
III. Exposition nationale, par A. Bachelin (quatrième article)	44
IV. Lettre sur la compagnie de cadets à Neuchâtel au commence- ment de ce siècle	47
V. Huit jours dans la neige. — Souvenirs du Jura neuchâtelois, par L. Favre, (suite).	51

AVIS. — Les abonnements à ce recueil peuvent être renouvelés en s'adressant au Bureau des éditeurs, rue du Temple-neuf, 3, à Neuchâtel; on peut aussi le faire par la voie des bureaux de la poste, soit par l'intermédiaire de la librairie Leidecker (J. Sandoz) à Neuchâtel, et des principales librairies de la Suisse française.

Nous prions les personnes (et en particulier MM. les instituteurs) qui se sont occupés précédemment du soin de collecter des abonnements au *Musée neuchâtelois*, de bien vouloir nous continuer, sous ce rapport, leurs soins et leur collaboration.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr. 7»50 par an et fr. 4 pour six mois pour toute la Suisse. — Pour la France, fr. 10. — Allemagne, fr. 13»50. — Italie, fr. 8»70. — Angleterre, fr. 13»50.

MUSÉE
NEUCHATELOIS

RECUEIL

D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

TROISIÈME ANNÉE.

MARS 1866.



CHEZ H. WOLFRATH ET METZNER, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3.

1866.

(TOUS DROITS RÉSERVÉS.)

EN VENTE

CHEZ SAMUEL DELACHAUX

ÉDITEUR

VIS-A-VIS DE L'HÔTEL-DE-VILLE, NEUCHÂTEL.

-
- Histoire de la Confédération suisse** depuis les premiers temps jusqu'en 1860, par A. Daguët; 5^{me} édition. Ouvrage adopté par le Conseil d'Etat pour l'enseignement secondaire et supérieur du canton de Neuchâtel. 1 fort volume petit in-8°. fr. 4.
- Histoire abrégée de la Confédération suisse** à l'usage des écoles, par le même; in-12. fr. 2.25.
- Instructions pour les nouvelles mesures** et Tables pour la conversion des anciennes mesures de Neuchâtel en mesures suisses et en mesures françaises et réciproquement, par L^s Mayor-Déglon, géomètre. Approuvé par la Société neuchâteloise d'utilité publique; 1 vol. in-16. 90 c.
- Propriétés des végétaux** et leurs applications à l'alimentation, la médecine, la teinture, l'industrie, etc., par L. Dufour, professeur à l'académie de Lausanne. 1 fort vol. in-12. fr. 4.
- Recherches de la Méthode** qui conduit à la vérité sur nos plus grands intérêts, avec quelques applications et quelques exemples, par Ch. Secrétan; 1 vol. in-18. fr. 2.50
- Autour de deux lacs.** Voyage des écoles industrielles. msc. fol. fr. 6.
- Trois journées de vacances.** Voyage des écoles industrielles dans le Jura neuchâtelois, un beau vol. folio illustré. fr. 5.
- Alexandre Berthier.** La principauté de Neuchâtel et le bataillon de Neuchâtel. Notice historique par A. Bachelin, avec deux grav. de Girardet et une planche coloriée, in-4°. fr. 4
- Album suisse,** mélanges de littérature et d'histoire nationale, par ses principaux écrivains. fr. 2.
- Annales historiques du comté de Neuchâtel et de Valangin** par Jonas Boyve, 5 vol. grand in-8°, avec suppl. fr. 40.
- Esquisses neuchâteloises,** par Victor Benoit. Mélanges. 1^{re} et 2^{me} partie, in-12. fr. 1.50.
- Esquisse d'une mère chrétienne** au milieu de sa famille, accompagnée de quelques scènes villageoises édifiantes, et de sept instructions bibliques données à des enfants sur le 16^{me} chapitre de l'Exode; par A. Rochat. 2 vol. in-12. fr. 3.
- Extraits des chroniques ou annales** écrites autrefois par des chanoines du chapitre de Notre-Dame de Neuchâtel, suivi du recueil d'un chanoine anonyme. in-8°. fr. 2.
- Familles (les) médicales** de la ville de Neuchâtel. Notice par le D^r Cornaz, in-12. 50 c.
- Frédéric-Guillaume III,** roi de Prusse, et la reine Louise; trad. de l'évêque* Eylert, chapelain de Sa Majesté, par l'auteur d'Albert de Haller, in-8°. fr. 4.
- Histoire de Neuchâtel et Valangin** depuis l'avènement de la maison de Prusse jusqu'en 1806, par Charles-Godefroi de Tribolet, in-8°. fr. 5.
- Histoire des origines** et de l'établissement du christianisme en Suisse, par Cél. Du Bois, ministre. fr. 1.
- Histoire de la Réformation** et du refuge dans le pays de Neuchâtel, par F. Godet, pasteur. fr. 2.50.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'AVRIL 1866.

I. Voyage de Jaquet-Droz en Espagne en 1758, d'après des extraits du journal de son beau-père et compagnon de voyage, Abram-Louis Sandol, (première partie)	page 77
II. Costumes neuchâtelois, 18 ^{me} et 19 ^{me} siècles, avec une planche, par A. BACHELIN	83
III. Essai sur l'industrie à Neuchâtel, par le Dr SACC (troisième et dernier article)	85
IV. L'imprimerie et la bibliographie, à propos de l'exposition nationale, par J.-H. BONHÔTE, (deuxième article)	90
V. Huit jours dans la neige. — Souvenirs du Jura neuchâtelois, par L. FAVRE (suite).	94



AVIS. — Les abonnements à ce recueil peuvent être renouvelés en s'adressant au Bureau des éditeurs, rue du Temple-neuf, 3, à Neuchâtel; on peut aussi le faire par la voie des bureaux de la poste, soit par l'intermédiaire de la librairie Leidecker (J. Sandoz) à Neuchâtel, et des principales librairies de la Suisse française.

Nous prions les personnes (et en particulier MM. les instituteurs) qui se sont occupés précédemment du soin de collecter des abonnements au *Musée neuchâtelois*, de bien vouloir nous continuer, sous ce rapport, leurs soins et leur collaboration.



PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr. 7[»]50 par an et fr. 4 pour six mois pour toute la Suisse. — Pour la France, fr. 10. — Allemagne, fr. 13[»]50. — Italie, fr. 8[»]70. — Angleterre, fr. 13[»]50.



MUSÉE
NEUCHATELOIS

RECUEIL
D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

TROISIÈME ANNÉE.

AVRIL 1866.



NEUCHÂTEL

CHEZ H. WOLFRATH ET METZNER, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3.

1866.

(TOUS DROITS RÉSERVÉS.)

Les personnes qui pourraient donner des renseignements sur le séjour du général Oudinot à Neuchâtel, sont priées d'en informer le comité de Rédaction.

ON PEUT SE PROCURER, A L'IMPRIMERIE
DE MM. H. WOLFRATH ET METZNER :

Le 1^{er} volume du MUSÉE NEUCHATELOIS, année 1864, fr. 4
Le 2^e volume, année 1865, » 10

Comme il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires complets de ce second volume, le prix en a dû être élevé dès le 1^{er} mai dernier.

AVIS.

La séance générale de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel, qui doit avoir lieu cette année à St-Aubin, a été fixée au **mercredi 30 mai courant**. Les Sociétaires sont invités à s'y rencontrer en grand nombre; l'accueil cordial qu'on y recevra et les monuments historiques de différentes époques qui seront visités, promettent une journée des plus agréables et qui laissera d'excellents souvenirs.

EN VENTE

CHEZ SAMUEL DELACHAUX

ÉDITEUR

VIS-A-VIS DE L'HÔTEL-DE-VILLE, NEUCHÂTEL.

-
- Histoire de la Confédération suisse** depuis les premiers temps jusqu'en 1860, par A. Daguet; 5^{me} édition. Ouvrage adopté par le Conseil d'Etat pour l'enseignement secondaire et supérieur du canton de Neuchâtel. 1 fort volume petit in-8°. fr. 4.
- Histoire abrégée de la Confédération suisse** à l'usage des écoles, par le même; in-12. fr. 2, 25.
- Instructions pour les nouvelles mesures** et Tables pour la conversion des anciennes mesures de Neuchâtel en mesures suisses et en mesures françaises et réciproquement, par L^s Mayor-Déglon, géomètre. Approuvé par la Société neuchâteloise d'utilité publique; 1 vol. in-16. 90 c.
- Propriétés des végétaux** et leurs applications à l'alimentation, la médecine, la teinture, l'industrie, etc., par L. Dufour, professeur à l'académie de Lausanne. 1 fort vol. in-12. fr. 4.
- Recherches de la Méthode** qui conduit à la vérité sur nos plus grands intérêts, avec quelques applications et quelques exemples, par Ch. Secrétan; 1 vol. in-18. fr. 2, 50
- Autour de deux lacs.** Voyage des écoles industrielles. msc. fol. fr. 6.
- Trois journées de vacances.** Voyage des écoles industrielles dans le Jura neuchâtelois, un beau vol. folio illustré. fr. 5.
- Alexandre Berthier.** La principauté de Neuchâtel et le bataillon de Neuchâtel. Notice historique par A. Bachelin, avec deux grav. de Girardet et une planche coloriée, in-4°. fr. 4
- Album suisse,** mélanges de littérature et d'histoire nationale, par ses principaux écrivains. fr. 2.
- Annales historiques du comté de Neuchâtel et de Valangin** par Jonas Boyve, 5 vol. grand in-8°, avec suppl. fr. 40.
- Esquisses neuchâteloises,** par Victor Benoit. Mélanges. 1^{re} et 2^{me} partie, in-12. fr. 1, 50.
- Esquisse d'une mère chrétienne** au milieu de sa famille, accompagnée de quelques scènes villageoises édifiantes, et de sept instructions bibliques données à des enfants sur le 16^{me} chapitre de l'Exode; par A. Rochat. 2 vol. in-12. fr. 3.
- Extraits des chroniques ou annales** écrites autrefois par des chanoines du chapitre de Notre-Dame de Neuchâtel, suivi du recueil d'un chanoine anonyme. in-8°. fr. 2.
- Familles (les) médicales** de la ville de Neuchâtel. Notice par le Dr Cornaz, in-12. 50 c.
- Frédéric-Guillaume III,** roi de Prusse, et la reine Louise; trad. de l'évêque Eylert, chapelain de Sa Majesté, par l'auteur d'Albert de Haller, in-8°. fr. 4.
- Histoire de Neuchâtel et Valangin** depuis l'avènement de la maison de Prusse jusqu'en 1806, par Charles-Godefroi de Tribolet, in-8°. fr. 5.
- Histoire des origines** et de l'établissement du christianisme en Suisse, par Cél. DuBois, ministre. fr. 1.
- Histoire de la Réformation** et du refuge dans le pays de Neuchâtel, par F. Godet, pasteur. fr. 2, 50.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MARS 1866.

I. L'imprimerie et la bibliographie , à propos de l'exposition nationale , par J. BONHÔTE (premier article)	page 53
II. Essai sur l'industrie à Neuchâtel, par le Dr SACC (deuxième article)	60
III. Gressly, par A. BACHELIN	68
IV. Huit jours dans la neige. — Souvenirs du Jura neuchâtelois, par L. FAVRE (suite).	74

AVIS. — Les abonnements à ce recueil peuvent être renouvelés en s'adressant au Bureau des éditeurs, rue du Temple-neuf, 3, à Neuchâtel; on peut aussi le faire par la voie des bureaux de la poste, soit par l'intermédiaire de la librairie Leidecker (J. Sandoz) à Neuchâtel, et des principales librairies de la Suisse française.

Nous prions les personnes (et en particulier MM. les instituteurs) qui se sont occupés précédemment du soin de collecter des abonnements au *Musée neuchâtelois*, de bien vouloir nous continuer, sous ce rapport, leurs soins et leur collaboration.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr. 7»50 par an et fr. 4 pour six mois pour toute la Suisse. — Pour la France, fr. 10. — Allemagne, fr. 13»50. — Italie, fr. 8»70. — Angleterre, fr. 13»50.

MUSÉE
NEUCHATELOIS

RECUEIL
D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

TROISIÈME ANNÉE.

MAI 1866.



CHEZ H. WOLFRATH ET METZNER, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3.

1866.

(TOUS DROITS RÉSERVÉS.)

Les personnes qui pourraient donner des renseignements sur le séjour du général Oudinot à Neuchâtel, sont priées d'en informer le comité de Rédaction.

ON PEUT SE PROCURER, A L'IMPRIMERIE
DE MM. H. WOLFRATH ET METZNER :

Le 1^{er} volume du MUSÉE NEUCHATELOIS, année 1864, fr. 4
Le 2^e volume, année 1865, » 10

Comme il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires complets de ce second volume, le prix en a dû être élevé dès le 1^{er} mai dernier.

EN VENTE

CHEZ SAMUEL DELACHAUX

ÉDITEUR

VIS-A-VIS DE L'HÔTEL-DE-VILLE, NEUCHÂTEL.

- Histoire de la Confédération suisse** depuis les premiers temps jusqu'en 1860, par A. Daguet; 5^{me} édition. Ouvrage adopté par le Conseil d'Etat pour l'enseignement secondaire et supérieur du canton de Neuchâtel. 1 fort volume petit in-8°. fr. 4.
- Histoire abrégée de la Confédération suisse** à l'usage des écoles, par le même; in-12. fr. 2.25.
- Instructions pour les nouvelles mesures** et Tables pour la conversion des anciennes mesures de Neuchâtel en mesures suisses et en mesures françaises et réciproquement, par L^s Mayor-Déglon, géomètre. Approuvé par la Société neuchâteloise d'utilité publique; 1 vol. in-16. 90 c.
- Propriétés des végétaux** et leurs applications à l'alimentation, la médecine, la teinture, l'industrie, etc., par L. Dufour, professeur à l'académie de Lausanne. 1 fort vol. in-12. fr. 4.
- Recherches de la Méthode** qui conduit à la vérité sur nos plus grands intérêts, avec quelques applications et quelques exemples, par Ch. Secrétan; 1 vol. in-18. fr. 2.50
- Autour de deux lacs.** Voyage des écoles industrielles. msc. fol. fr. 6.
- Trois journées de vacances.** Voyage des écoles industrielles dans le Jura neuchâtelois, un beau vol. folio illustré. fr. 5.
- Alexandre Berthier.** La principauté de Neuchâtel et le bataillon de Neuchâtel. Notice historique par A. Bachelin, avec deux grav. de Girardet et une planche coloriée, in-4°. fr. 4
- Album suisse,** mélanges de littérature et d'histoire nationale, par ses principaux écrivains. fr. 2.
- Annales historiques du comté de Neuchâtel et de Valangin** par Jonas Boyve, 5 vol. grand in-8°, avec suppl. fr. 40.
- Esquisses neuchâteloises,** par Victor Benoit. Mélanges. 1^{re} et 2^{me} partie, in-12. fr. 1.50.
- Esquisse d'une mère chrétienne** au milieu de sa famille, accompagnée de quelques scènes villageoises édifiantes, et de sept instructions bibliques données à des enfants sur le 16^{me} chapitre de l'Exode; par A. Rochat. 2 vol. in-12. fr. 3.
- Extraits des chroniques ou annales** écrites autrefois par des chanoines du chapitre de Notre-Dame de Neuchâtel, suivi du recueil d'un chanoine anonyme. in-8°. fr. 2.
- Familles (les) médicales** de la ville de Neuchâtel. Notice par le Dr Cornaz, in-12. 50 c.
- Frédéric-Guillaume III,** roi de Prusse, et la reine Louise; trad. de l'évêque Eylert, chapelain de Sa Majesté, par l'auteur d'Albert de Haller, in-8°. fr. 4.
- Histoire de Neuchâtel et Valangin** depuis l'avènement de la maison de Prusse jusqu'en 1806, par Charles-Godefroi de Tribolet, in-8°. fr. 5.
- Histoire des origines** et de l'établissement du christianisme en Suisse, par Cél. Du Bois, ministre. f 1.
- Histoire de la Réformation** et du refuge dans le pays de Neuchâtel, par F. Godet, pasteur. fr. 2.50.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MAI 1866.

I. Le général Oudinot à Neuchâtel, premier article, par A. BACHELIN, avec un portrait	page 100
II. Voyage de Jaquet-Droz en Espagne en 1758, d'après des extraits du journal de son beau-père et compagnon de voyage, Abram-Louis Sandol, (seconde et dernière partie)	104
III. L'imprimerie et la bibliographie, à propos de l'exposition nationale, par J.-H. BONHÔTE, (troisième article) avec une planche	110
IV. Huit jours dans la neige. — Souvenirs du Jura neuchâtelois, par L. FAVRE (suite).	120

AVIS. — Les abonnements à ce recueil peuvent être renouvelés en s'adressant au Bureau des éditeurs, rue du Temple-neuf, 3, à Neuchâtel; on peut aussi le faire par la voie des bureaux de la poste, soit par l'intermédiaire de la librairie Leidecker (J. Sandoz) à Neuchâtel, et des principales librairies de la Suisse française.

Nous prions les personnes (et en particulier MM. les instituteurs) qui se sont occupés précédemment du soin de collecter des abonnements au *Musée neuchâtelois*, de bien vouloir nous continuer, sous ce rapport, leurs soins et leur collaboration.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr. 7⁵⁰ par an et fr. 4 pour six mois pour toute la Suisse. — Pour la France, fr. 10. — Allemagne, fr. 13⁵⁰. — Italie, fr. 8⁷⁰. — Angleterre, fr. 13⁵⁰.

MUSÉE
NEUCHATELOIS

RECUEIL
D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

TROISIÈME ANNÉE.

JUIN 1866.



CHEZ H. WOLFRATH ET METZNER, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3.

1866.

(TOUS DROITS RÉSERVÉS.)

Les personnes qui pourraient donner des renseignements sur le séjour du général Oudinot à Neuchâtel, sont priées d'en informer le comité de Rédaction.

ON PEUT SE PROCURER, A L'IMPRIMERIE
DE MM. H. WOLFRATH ET METZNER :

Le 1^{er} volume du MUSÉE NEUCHATELOIS, année 1864, fr. 4
Le 2^e volume, année 1865, » 10

Comme il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires complets de ce second volume, le prix en a dû être élevé dès le 1^{er} mai dernier.

SUR LA MONTAGNE, par M. Fritz Berthoud. Neuchâtel, chez Samuel Delachaux; fr. 3,50.

Deux volumes: 1^{er} *Alpes et Jura*; 2^{me} *Courses lointaines*.

Il n'est pas donné à chacun de voyager, et disons-le de voyager avec fruit. Il faut pour cela du temps, de l'argent, des connaissances variées, un esprit observateur, pénétrant, une curiosité qui ne se lasse jamais et qui ne dédaigne aucune information, une intelligence qui domine, qui coordonne sans se laisser submerger par les détails. Ces conditions, ces aptitudes sont loin d'être universellement réparties même en ces temps où les communications faciles invitent à se déplacer et où tout le monde voyage.

Quiconque ne voit guère, n'a guère à dire aussi.

On parcourt généralement des centaines de lieues sans avoir la moindre chose intéressante à raconter; cette course furieuse aux talons d'une locomotive haletante, dans une atmosphère de fumée et de houille, ne présente au commun des mortels qu'une suite de gares, d'hôtels, de buffets, plus ou moins fournis, où la bourse laisse sa substance comme les moutons laissent leur laine aux ronces des chemins. Heureux sommes-nous, quand il se rencontre un de ces voyageurs émérites qui se chargent de voir, de s'informer, d'explorer, de se fatiguer pour nous et qui possèdent en outre le talent de raconter, de peindre ce qu'ils ont si bien observé.

Mon voyage dépeint vous sera d'un plaisir extrême!

Est-il rien de plus agréable, en hiver, au coin de son feu, en été, à l'ombre du feuillage, que de savourer lentement les pages substantielles écrites par des hommes à qui notre estime est acquise et qui nous font explorer les contrées qu'ils ont parcourues, mille fois mieux que nous ne le ferions en réalité. Le charme est encore augmenté quand ces auteurs sont nos compatriotes qui pensent et sentent comme nous, partagent dans une certaine mesure nos préjugés, nos enthousiasmes, et prennent sur notre sol les termes de comparaisons nécessaires à la clarté de leurs descriptions. C'est ce qui fait le charme des récits de MM. DuBois de Montperreux, Desor, Lesquereux, Félix Bovet, etc., et de M. Fritz Berthoud à qui nous consacrons tout particulièrement ces lignes. *Sur la montagne*, tel est le titre de deux beaux volumes, écrits d'une plume facile, abondante, élégante, sympathique, dont l'un *Alpes et Jura* est le récit d'excursions faites en divers points de notre patrie, aux Alpes, au Creux-du-Vent, au Chasseron; — l'autre, *Courses lointaines*, comprend les sujets suivants: *Le Tréport — Dieppe* et ses environs, c'est-à-dire la vie des bains de mer, l'Océan et ses merveilles, les pêcheurs et l'activité particulière au littoral, des croquis de grèves, de falaises, d'anses solitaires avec des échappées agrestes dans la plantureuse Normandie, mille détails pleins d'intérêt et de saveur; — *Une excursion en Picardie*, ou la chasse à l'embouchure de la Somme, ce rendez-vous des bécassines, des chevaliers, des canards, des sarcelles, de tous ces intéressants volatiles dont les noms nous font tressaillir, rêver de coups doubles, de carnassières rebondies, de haltes pittoresques entremêlées de rires sonores et de joyeux propos. Enfin pour clore ce cycle de pérégrinations sur terre française, *Une journée en Angleterre* et une *journée en Allemagne* écrites d'un style où l'humour et la fantaisie débordent comme le génie des pays dont l'auteur se borne à nous montrer le seuil. Voilà de la littérature choisie, distinguée, que l'on peut recommander comme un excellent fruit de notre vieux sol du Jura, et qui doit contribuer à développer dans la génération actuelle le goût du beau et l'amour des choses élevées.

L. F.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUIN 1866.

I. Costumes neuchâtelois. Conseillers de la ville de Neuchâtel. — 1830, par A. BACHELIN	125
II. Le général Oudinot à Neuchâtel, par A. BACHELIN (suite)	126
III. Réunion de la Société d'Histoire du canton de Neuchâtel à Saint- Aubin, par M. L. FAVRE	132
Discours du président	138
IV. On villiotet du tin d'on viaidj, — conte patois, par O. HUGUENIN.	141
V. Huit jours dans la neige. — Souvenirs du Jura neuchâtelois, par L. FAVRE (suite).	144

AVIS. — Les abonnements à ce recueil peuvent être renouvelés en s'adressant au Bureau des éditeurs, rue du Temple-neuf, 3, à Neuchâtel; on peut aussi le faire par la voie des bureaux de la poste, soit par l'intermédiaire de la librairie Leidecker (J. Sandoz) à Neuchâtel, et des principales librairies de la Suisse française.

Nous prions les personnes (et en particulier MM. les instituteurs) qui se sont occupés précédemment du soin de collecter des abonnements au *Musée neuchâtelois*, de bien vouloir nous continuer, sous ce rapport, leurs soins et leur collaboration.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr. 7»50 par an et fr. 4 pour six mois pour toute la Suisse. — Pour la France, fr. 10. — Allemagne, fr. 13»50. — Italie, fr. 8»70. — Angleterre, fr. 13»50.

MUSÉE
NEUCHATELOIS

RECUEIL

D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

TROISIÈME ANNÉE.

JUILLET 1866.



NEUCHÂTEL

CHEZ H. WOLFRATH ET METZNER, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3.

1866.

(TOUS DROITS RÉSERVÉS.)

Les personnes qui pourraient donner des renseignements sur le séjour du général Oudinot à Neuchâtel, sont priées d'en informer le comité de Rédaction.

ON PEUT SE PROCURER, A L'IMPRIMERIE

DE MM. H. WOLFRATH ET METZNER :

Le 1^{er} volume du MUSÉE NEUCHATELOIS, année 1864, fr. 4
Le 2^e volume, année 1865, » 10

Comme il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires complets de ce second volume, le prix en a dû être élevé dès le 1^{er} mai dernier.

[Signature]

SUR LA MONTAGNE, par M. Fritz Berthoud. Neuchâtel, chez Samuel Delachaux; fr. 3,50.

Deux volumes: 1^{er} *Alpes et Jura*; 2^{me} *Courses lointaines*.

Il n'est pas donné à chacun de voyager, et disons-le de voyager avec fruit. Il faut pour cela du temps, de l'argent, des connaissances variées, un esprit observateur, pénétrant, une curiosité qui ne se lasse jamais et qui ne dédaigne aucune information, une intelligence qui domine, qui coordonne sans se laisser submerger par les détails. Ces conditions, ces aptitudes sont loin d'être universellement réparties même en ces temps où les communications faciles invitent à se déplacer et où tout le monde voyage.

Quiconque ne voit guère, n'a guère à dire aussi.

On parcourt généralement des centaines de lieues sans avoir la moindre chose intéressante à raconter; cette course furieuse aux talons d'une locomotive haletante, dans une atmosphère de fumée et de houille, ne présente au commun des mortels qu'une suite de gares, d'hôtels, de buffets, plus ou moins fournis, où la bourse laisse sa substance comme les moutons laissent leur laine aux ronces des chemins. Heureux sommes-nous, quand il se rencontre un de ces voyageurs émérites qui se chargent de voir, de s'informer, d'explorer, de se fatiguer pour nous et qui possèdent en outre le talent de raconter, de peindre ce qu'ils ont si bien observé.

Mon voyage dépeint vous sera d'un plaisir extrême!

Est-il rien de plus agréable, en hiver, au coin de son feu, en été, à l'ombre du feuillage, que de savourer lentement les pages substantielles écrites par des hommes à qui notre estime est acquise et qui nous font explorer les contrées qu'ils ont parcourues, mille fois mieux que nous ne le ferions en réalité. Le charme est encore augmenté quand ces auteurs sont nos compatriotes qui pensent et sentent comme nous, partagent dans une certaine mesure nos préjugés, nos enthousiasmes, et prennent sur notre sol les termes de comparaisons nécessaires à la clarté de leurs descriptions. C'est ce qui fait le charme des récits de MM. DuBois de Montperreux, Desor, Lesquereux, Félix Bovet, etc., et de M. Fritz Berthoud à qui nous consacrons tout particulièrement ces lignes. *Sur la montagne*, tel est le titre de deux beaux volumes, écrits d'une plume facile, abondante, élégante, sympathique, dont l'un *Alpes et Jura* est le récit d'excursions faites en divers points de notre patrie, aux Alpes, au Creux-du-Vent, au Chasseron; — l'autre, *Courses lointaines*, comprend les sujets suivants: *Le Tréport — Dieppe* et ses environs, c'est-à-dire la vie des bains de mer, l'Océan et ses merveilles, les pêcheurs et l'activité particulière au littoral, des croquis de grèves, de falaises, d'anses solitaires avec des échappées agrestes dans la plantureuse Normandie, mille détails pleins d'intérêt et de saveur; — *Une excursion en Picardie*, ou la chasse à l'embouchure de la Somme, ce rendez-vous des bécassines, des chevaliers, des canards, des sarcelles, de tous ces intéressants volatiles dont les noms nous font tressaillir, rêver de coups doubles, de carnassières rebondies, de haltes pittoresques entremêlées de rires sonores et de joyeux propos. Enfin pour clore ce cycle de pérégrinations sur terre française, *Une journée en Angleterre* et *une journée en Allemagne* écrites d'un style où l'humour et la fantaisie débordent comme le génie des pays dont l'auteur se borne à nous montrer le seuil. Voilà de la littérature choisie, distinguée, que l'on peut recommander comme un excellent fruit de notre vieux sol du Jura, et qui doit contribuer à développer dans la génération actuelle le goût du beau et l'amour des choses élevées.

L. F.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUILLET 1866.

I. Le général Oudinot à Neuchâtel, par A. BACHELIN (suite)	149
II. Quelques oiseaux du canton de Neuchâtel, par le Dr CHATELAIN	158
1. — Oiseaux d'eau et de marais	161
III. Huit jours dans la neige. — Souvenirs du Jura neuchâtelois, par L. FAVRE (suite).	166

AVIS. — Les abonnements à ce recueil peuvent être renouvelés en s'adressant au Bureau des éditeurs, rue du Temple-neuf, 3, à Neuchâtel; on peut aussi le faire par la voie des bureaux de la poste, soit par l'intermédiaire de la librairie Leidecker (J. Sandoz) à Neuchâtel, et des principales librairies de la Suisse française.

Nous prions les personnes (et en particulier MM. les instituteurs) qui se sont occupés précédemment du soin de collecter des abonnements au *Musée neuchâtelois*, de bien vouloir nous continuer, sous ce rapport, leurs soins et leur collaboration.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr. 7»50 par an et fr. 4 pour six mois pour toute la Suisse. — Pour la France, fr. 10. — Allemagne, fr. 13»50. — Italie, fr. 8»70. — Angleterre, fr. 13»50.

MUSÉE

NEUCHATELOIS

RECUEIL

D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

TROISIÈME ANNÉE.

AOUT et SEPTEMBRE 1866.



NEUCHÂTEL

CHEZ H. WOLFRATH ET METZNER, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3.

1866.

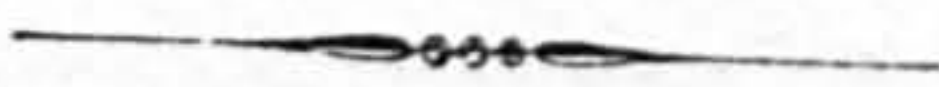
(TOUS DROITS RÉSERVÉS.)

ON PEUT SE PROCURER, A L'IMPRIMERIE

DE MM. H. WOLFRATH ET METZNER :

Le 1^{er} volume du MUSÉE NEUCHATELOIS, année 1864, . fr. 4
Le 2^e volume, année 1865, » 10

Comme il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires complets de ce second volume, le prix en a dû être élevé dès le 1^{er} mai dernier.



SUR LA MONTAGNE, par M. Fritz Berthoud. Neuchâtel, chez Samuel Delachaux; fr. 3,50.

Deux volumes: 1^{er} *Alpes et Jura*; 2^{me} *Courses lointaines*.

Il n'est pas donné à chacun de voyager, et disons-le de voyager avec fruit. Il faut pour cela du temps, de l'argent, des connaissances variées, un esprit observateur, pénétrant, une curiosité qui ne se lasse jamais et qui ne dédaigne aucune information, une intelligence qui domine, qui coordonne sans se laisser submerger par les détails. Ces conditions, ces aptitudes sont loin d'être universellement réparties même en ces temps où les communications faciles invitent à se déplacer et où tout le monde voyage.

Quiconque ne voit guère, n'a guère à dire aussi.

On parcourt généralement des centaines de lieues sans avoir la moindre chose intéressante à raconter; cette course furieuse aux talons d'une locomotive haletante, dans une atmosphère de fumée et de houille, ne présente au commun des mortels qu'une suite de gares, d'hôtels, de buffets, plus ou moins fournis, où la bourse laisse sa substance comme les moutons laissent leur laine aux ronces des chemins. Heureux sommes-nous, quand il se rencontre un de ces voyageurs émérites qui se chargent de voir, de s'informer, d'explorer, de se fatiguer pour nous et qui possèdent en outre le talent de raconter, de peindre ce qu'ils ont si bien observé.

Mon voyage dépeint vous sera d'un plaisir extrême!

Est-il rien de plus agréable, en hiver, au coin de son feu, en été, à l'ombre du feuillage, que de savourer lentement les pages substantielles écrites par des hommes à qui notre estime est acquise et qui nous font explorer les contrées qu'ils ont parcourues, mille fois mieux que nous ne le ferions en réalité. Le charme est encore augmenté quand ces auteurs sont nos compatriotes qui pensent et sentent comme nous, partagent dans une certaine mesure nos préjugés, nos enthousiasmes, et prennent sur notre sol les termes de comparaisons nécessaires à la clarté de leurs descriptions. C'est ce qui fait le charme des récits de MM. DuBois de Montperreux, Desor, Lesquereux, Félix Bovet, etc., et de M. Fritz Berthoud à qui nous consacrons tout particulièrement ces lignes. *Sur la montagne*, tel est le titre de deux beaux volumes, écrits d'une plume facile, abondante, élégante, sympathique, dont l'un *Alpes et Jura* est le récit d'excursions faites en divers points de notre patrie, aux Alpes, au Creux-du-Vent, au Chasseron; — l'autre, *Courses lointaines*, comprend les sujets suivants: *Le Tréport — Dieppe* et ses environs, c'est-à-dire la vie des bains de mer, l'Océan et ses merveilles, les pêcheurs et l'activité particulière au littoral, des croquis de grèves, de falaises, d'anses solitaires avec des échappées agrestes dans la plantureuse Normandie, mille détails pleins d'intérêt et de saveur; — *Une excursion en Picardie*, ou la chasse à l'embouchure de la Somme, ce rendez-vous des bécassines, des chevaliers, des canards, des sarcelles, de tous ces intéressants volatiles dont les noms nous font tressaillir, rêver de coups doubles, de carnassières rebondies, de haltes pittoresques entremêlées de rires sonores et de joyeux propos. Enfin pour clore ce cycle de pérégrinations sur terre française, *Une journée en Angleterre* et *une journée en Allemagne* écrites d'un style où l'humour et la fantaisie débordent comme le génie des pays dont l'auteur se borne à nous montrer le seuil. Voilà de la littérature choisie, distinguée, que l'on peut recommander comme un excellent fruit de notre vieux sol du Jura, et qui doit contribuer à développer dans la génération actuelle le goût du beau et l'amour des choses élevées.

L. F.

SOMMAIRE DES LIVR. D'AOUT et SEPTEMBRE 1866.

I. Les imprimeurs et les livres neuchâtelois, par J.-H. BONHÔTE .	Page 173
II. Notice sur la Paroisse, par de MANDROT, lieut.-colonel	182
III. Quelques oiseaux du canton de Neuch., par le Dr CHATELAIN .	189
IV. Histoire militaire des Neuchâtelois, par E. PERROCHET (suite), Louis de Neuchâtel	197
Isabelle	200
V. 50 ^{me} session de la Société helvétique des sciences naturelles, les 22, 23 et 24 août 1866, par L. FAVRE	206
VI. Jean-François-Daniel Andrié, par A. PETITPIERRE (avec un portr.)	215
VII. Garde de la ville de Neuchâtel, par A. BACHELIN (avec une pl.)	223
VIII. Huit jours dans la neige. — Souvenirs du Jura neuchâtelois, par L. FAVRE (suite).	224

AVIS. — Les abonnements à ce recueil peuvent être renouvelés en s'adressant au Bureau des éditeurs, rue du Temple-neuf, 3, à Neuchâtel; on peut aussi le faire par la voie des bureaux de la poste, soit par l'intermédiaire de la librairie Leidecker (J. Sandoz) à Neuchâtel, et des principales librairies de la Suisse française.

Nous prions les personnes (et en particulier MM. les instituteurs) qui se sont occupés précédemment du soin de collecter des abonnements au *Musée neuchâtelois*, de bien vouloir nous continuer, sous ce rapport, leurs soins et leur collaboration.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr. 7[»]50 par an et fr. 4 pour six mois pour toute la Suisse. — Pour la France, fr. 10. — Allemagne, fr. 13[»]50. — Italie, fr. 8[»]70. — Angleterre, fr. 13[»]50.

MUSÉE
NEUCHATELOIS

RECUEIL

D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

TROISIÈME ANNÉE.

OCTOBRE 1866.



NEUCHÂTEL

CHEZ H. WOLFRATH ET METZNER, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3.

1866.

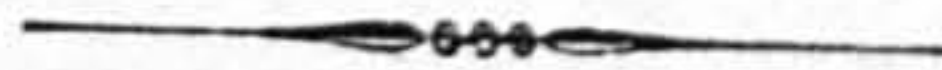
(TOUS DROITS RÉSERVÉS.)

ON PEUT SE PROCURER, A L'IMPRIMERIE

DE MM. H. WOLFRATH ET METZNER :

Le 1^{er} volume du MUSÉE NEUCHATELOIS, année 1864, fr. 4
Le 2^e volume, année 1865, » 10

Comme il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires complets de ce second volume, le prix en a dû être élevé dès le 1^{er} mai dernier.



SUR LA MONTAGNE, par M. Fritz Berthoud. Neuchâtel, chez Samuel Delachaux; fr. 3.50.

Deux volumes: 1^{er} *Alpes et Jura*; 2^{me} *Courses lointaines*.

Il n'est pas donné à chacun de voyager, et disons-le de voyager avec fruit. Il faut pour cela du temps, de l'argent, des connaissances variées, un esprit observateur, pénétrant, une curiosité qui ne se lasse jamais et qui ne dédaigne aucune information, une intelligence qui domine, qui coordonne sans se laisser submerger par les détails. Ces conditions, ces aptitudes sont loin d'être universellement réparties même en ces temps où les communications faciles invitent à se déplacer et où tout le monde voyage.

Quiconque ne voit guère, n'a guère à dire aussi.

On parcourt généralement des centaines de lieues sans avoir la moindre chose intéressante à raconter; cette course furieuse aux talons d'une locomotive haletante, dans une atmosphère de fumée et de houille, ne présente au commun des mortels qu'une suite de gares, d'hôtels, de buffets, plus ou moins fournis, où la bourse laisse sa substance comme les moutons laissent leur laine aux ronces des chemins. Heureux sommes-nous, quand il se rencontre un de ces voyageurs émérites qui se chargent de voir, de s'informer, d'explorer, de se fatiguer pour nous et qui possèdent en outre le talent de raconter, de peindre ce qu'ils ont si bien observé.

Mon voyage dépeint vous sera d'un plaisir extrême!

Est-il rien de plus agréable, en hiver, au coin de son feu, en été, à l'ombre du feuillage, que de savourer lentement les pages substantielles écrites par des hommes à qui notre estime est acquise et qui nous font explorer les contrées qu'ils ont parcourues, mille fois mieux que nous ne le ferions en réalité. Le charme est encore augmenté quand ces auteurs sont nos compatriotes qui pensent et sentent comme nous, partagent dans une certaine mesure nos préjugés, nos enthousiasmes, et prennent sur notre sol les termes de comparaisons nécessaires à la clarté de leurs descriptions. C'est ce qui fait le charme des récits de MM. DuBois de Montperreux, Desor, Lesquereux, Félix Bovet, etc., et de M. Fritz Berthoud à qui nous consacrons tout particulièrement ces lignes. *Sur la montagne*, tel est le titre de deux beaux volumes, écrits d'une plume facile, abondante, élégante, sympathique, dont l'un *Alpes et Jura* est le récit d'excursions faites en divers points de notre patrie, aux Alpes, au Creux-du-Vent, au Chasseron; — l'autre, *Courses lointaines*, comprend les sujets suivants: *Le Tréport — Dieppe* et ses environs, c'est-à-dire la vie des bains de mer, l'Océan et ses merveilles, les pêcheurs et l'activité particulière au littoral, des croquis de grèves, de falaises, d'anses solitaires avec des échappées agrestes dans la plantureuse Normandie, mille détails pleins d'intérêt et de saveur; — *Une excursion en Picardie*, ou la chasse à l'embouchure de la Somme, ce rendez-vous des bécassines, des chevaliers, des canards, des sarcelles, de tous ces intéressants volatiles dont les noms nous font tressaillir, rêver de coups doubles, de carnassières rebondies, de haltes pittoresques entremêlées de rires sonores et de joyeux propos. Enfin pour clore ce cycle de pérégrinations sur terre française, *Une journée en Angleterre* et *une journée en Allemagne* écrites d'un style où l'humour et la fantaisie débordent comme le génie des pays dont l'auteur se borne à nous montrer le seuil. Voilà de la littérature choisie, distinguée, que l'on peut recommander comme un excellent fruit de notre vieux sol du Jura, et qui doit contribuer à développer dans la génération actuelle le goût du beau et l'amour des choses élevées.

L. F.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'OCTOBRE 1866.

I. Miniature du codex de Manesse. Rodolphe comte de Fenis, troubadour neuchâtelois, par A. BACHELIN	Page 229
II. Le général Oudinot à Neuchâtel, par A. BACHELIN (suite et fin).	231
III. Quelques oiseaux du cant. de Neuch., par le Dr CHATELAIN (suite)	238
IV. La rose d'or de Bâle, par A. BACHELIN	246
V. Huit jours dans la neige. — Souvenirs du Jura neuchâtelois, par L. FAVRE (suite).	248

AVIS. — Les abonnements à ce recueil peuvent être renouvelés en s'adressant au Bureau des éditeurs, rue du Temple-neuf, 3, à Neuchâtel; on peut aussi le faire par la voie des bureaux de la poste, soit par l'intermédiaire de la librairie Leidecker (J. Sandoz) à Neuchâtel, et des principales librairies de la Suisse française.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr. 7»50 par an et fr. 4 pour six mois pour toute la Suisse. — Pour la France, fr. 10. — Allemagne, fr. 13»50. — Italie, fr. 8»70. — Angleterre, fr. 13»50.

Prix des livraisons achetées isolément:

Une livraison	fr. —»95, le port en sus.
Deux »	1»80 »
Trois »	2»50 »
Quatre »	3»10 »
Cinq »	3»60 »
Six »	4» — »

MUSÉE
NEUCHATELOIS

RECUEIL

D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

TROISIÈME ANNÉE.

NOVEMBRE 1866.



NEUCHÂTEL

CHEZ H. WOLFRATH ET METZNER, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3.

1866.

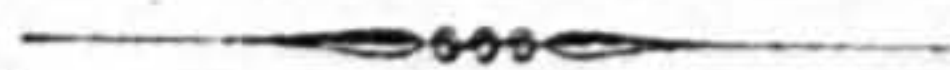
(TOUS DROITS RÉSERVÉS.)

ON PEUT SE PROCURER, A L'IMPRIMERIE

DE MM. H. WOLFRATH ET METZNER :

Le 1^{er} volume du MUSÉE NEUCHATELOIS, année 1864, fr. 4
Le 2^e volume, année 1865, » 10

Comme il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires complets de ce second volume, le prix en a dû être élevé dès le 1^{er} mai dernier.



BIBLIOGRAPHIE

On peut se procurer à la bibliothèque publique, à Neuchâtel, et chez M. Bonhôte, sous-bibliothécaire, rue de la Place-d'Armes, les ouvrages suivants:

Les antiquités de Neuchâtel, par Du-Bois de Montpéroux. Zurich, 1852, in-4°, 60 planches gravées. fr. 7⁵⁰

Mémoire sur la culture de la vigne, par J.-A. Roulet. Neuch., 1808, 8° . . . fr. 1.

Description topographique du vallon des Ponts, par M. Péter, pasteur. Neuchâtel, 1806, 8° 50 c.

Mémoire sur les avantages et les inconvénients de la vaine pâture, par Henriod. Neuchâtel, 1807, 8° 50 c.

Essai sur le même sujet, par M. Morel, pasteur à Corgémont. Neuch., 1806, 8°. 50 c.

Rapport sur l'état de l'Areuse dans le Val-de-Travers, par M. Escher de la Linth. Neuchâtel, 1816, 8° 50 c.

Description de la mairie de Cortailod, par Moïse Matthey-Doret. Neuchâtel, 1818, 8° 50 c.

Description de la juridiction de Neuchâtel, par le chancelier de Tribolet. Neuchâtel, 1827, 8° fr. 1.

Description de la châtellenie du Landeron, par le châtelain de Meuron. Neuchâtel, 1828, 8° 50 c.

Description de la mairie de la Brévine, par M. Huguenin, 2^e édit. Neuchâtel, 1840, 8° fr. 1.

Musée historiq. de Neuchâtel et Valangin, par G.-A. Matile, t. III, 3^e livraison. Neuchâtel, 1860, 8°, pl. fr. 1.

Catalogue de la bibliothèque de Neuchâtel. Neuchâtel, 1861, 2 vol. 8° . . . fr. 4.

Recueil des hauteurs des pays compris dans le cadre de la carte générale de la Suisse. Neuchâtel, 1847, 8° fr. 2.

La bibliothèque désire se procurer le **Messenger boiteux de Neuchâtel** de 1807, 1808 et 1815, ainsi que d'autres années de la même publication.



SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE NOVEMBRE 1866.

I. La fête des Armourins, par Alph. WAVRE (avec deux planches)	Page 253
II. Les Suédois aux frontières, par Fritz CHABLOZ	260
III. Journal de Jaques Sandoz	264
IV. Huit jours dans la neige. — Souvenirs du Jura neuchâtelois, par L. FAVRE (suite).	269

AVIS. — Les abonnements à ce recueil peuvent être renouvelés en s'adressant au Bureau des éditeurs, rue du Temple-neuf, 3, à Neuchâtel; on peut aussi le faire par la voie des bureaux de la poste, ou par l'intermédiaire des librairies.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr. 7»50 par an et fr. 4 pour six mois pour toute la Suisse. — Pour la France, fr. 10. — Allemagne, fr. 13»50. — Italie, fr. 8»70. — Angleterre, fr. 13»50.

Prix des livraisons achetées isolément :

Une livraison	fr. —»95, le port en sus.
Deux »	1»80 »
Trois »	2»50 »
Quatre »	3»10 »
Cinq »	3»60 »
Six »	4»— »

MUSÉE
NEUCHATELOIS

RECUEIL
D'HISTOIRE NATIONALE & D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

TROISIÈME ANNÉE.

DECEMBRE 1866.



NEUCHÂTEL

CHEZ H. WOLFRATH ET METZNER, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3.

1866.

(TOUS DROITS RÉSERVÉS.)

ON PEUT SE PROCURER, A L'IMPRIMERIE

DE MM. H. WOLFRATH ET METZNER :

Le 1^{er} volume du MUSÉE NEUCHATELOIS, année 1864, fr. 4

Le 2^e volume, année 1865, » 10

Comme il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires complets de ce second volume, le prix en a dû être élevé dès le 1^{er} mai dernier.

Le 3^e volume, année 1866 fr. 7⁵⁰



IL VIENT DE PARAÎTRE
CHEZ SAMUEL DELACHAUX
ÉDITEUR

VIS-A-VIS DE L'HÔTEL-DE-VILLE, NEUCHÂTEL.

SUR LA MONTAGNE

TROISIÈME PARTIE

AUTOUR DU FOYER

Par Fritz BERTHOUD.

Un volume in-8°. — Fr. 5.

BIBLIOGRAPHIE

On peut se procurer à la bibliothèque publique, à Neuchâtel, et chez M. Bonhôte, sous-bibliothécaire, rue de la Place-d'Armes, les ouvrages suivants :

Les antiquités de Neuchâtel, par Du Bois de Montpéroux, Zurich, 1852, in-4°, 60 planches gravées. fr. 7.50

Mémoire sur la culture de la vigne, par J.-A. Roulet. Neuch., 1808, 8°. fr. 1.

Description topographique du vallon des Ponts, par M. Péter, pasteur. Neuchâtel, 1806, 8°. 50 c.

Mémoire sur les avantages et les inconvénients de la vaine pâture, par Henriod. Neuchâtel, 1807, 8°. 50 c.

Essai sur le même sujet, par M. Morel, pasteur à Corgémont. Neuch., 1806, 8°. 50 c.

Rapport sur l'état de l'Areuse dans le Val-de-Travers, par M. Escher de la Linth. Neuchâtel, 1816, 8°. 50 c.

Description de la mairie de Cortailod, par Moïse Matthey-Doret. Neuchâtel, 1818, 8°. 50 c.

Description de la juridiction de Neuchâtel, par le chancelier de Tribolet. Neuchâtel, 1827, 8°. fr. 1.

Description de la châtellenie du Landeron, par le châtelain de Meuron. Neuchâtel, 1828, 8°. 50 c.

Description de la mairie de la Brévine, par M. Huguenin, 2^e édit. Neuchâtel, 1840, 8°. fr. 1.

Musée historiq. de Neuchâtel et Valangin, par G.-A. Matile, t. III, 3^e livraison. Neuchâtel, 1860, 8°, pl. fr. 1.

Catalogue de la bibliothèque de Neuchâtel. Neuchâtel, 1861, 2 vol. 8°. fr. 4.

Recueil des hauteurs des pays compris dans le cadre de la carte générale de la Suisse. Neuchâtel, 1847, 8°. fr. 2.

La bibliothèque désire se procurer le **Messenger boiteux de Neuchâtel** de 1807, 1808 et 1815, ainsi que d'autres années de la même publication.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE DÉCEMBRE 1866.

I. Inauguration de l'Académie de Neuchâtel et pose de la pierre angulaire du nouveau collège	Page 277
Pose de la pierre angulaire du nouveau collège municipal	311
II. Variétés. — Serment des pompiers de Cernier	316

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT.

Messieurs les Souscripteurs au MUSÉE NEUCHATELOIS sont priés de renouveler leur abonnement pour 1867, en envoyant la somme de fr. 7⁵⁰ au bureau du Journal à Neuchâtel, soit en espèces, franco, soit par un mandat de poste.

Pour les abonnés de la ville de Neuchâtel, la quittance leur sera présentée à domicile par le porteur.

Au moment de la publication du prochain numéro (janvier 1867), le prix de l'abonnement sera prélevé par voie de remboursement sur ceux de nos Souscripteurs du dehors qui n'auraient pas encore renouvelé.

Il ne peut être fait d'abonnement pour moins d'une année.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr. 7⁵⁰ par an pour toute la Suisse. — Pour la France, fr. 10. — Allemagne, fr. 13⁵⁰. — Italie, fr. 8⁷⁰. — Angleterre, fr. 13⁵⁰.

Prix des livraisons achetées isolément :

Une livraison	fr. — ⁹⁵ , le port en sus.
Deux »	1 ⁸⁰ »
Trois »	2 ⁵⁰ »
Quatre »	3 ¹⁰ »
Cinq »	3 ⁶⁰ »
Six »	4 [—] »

